

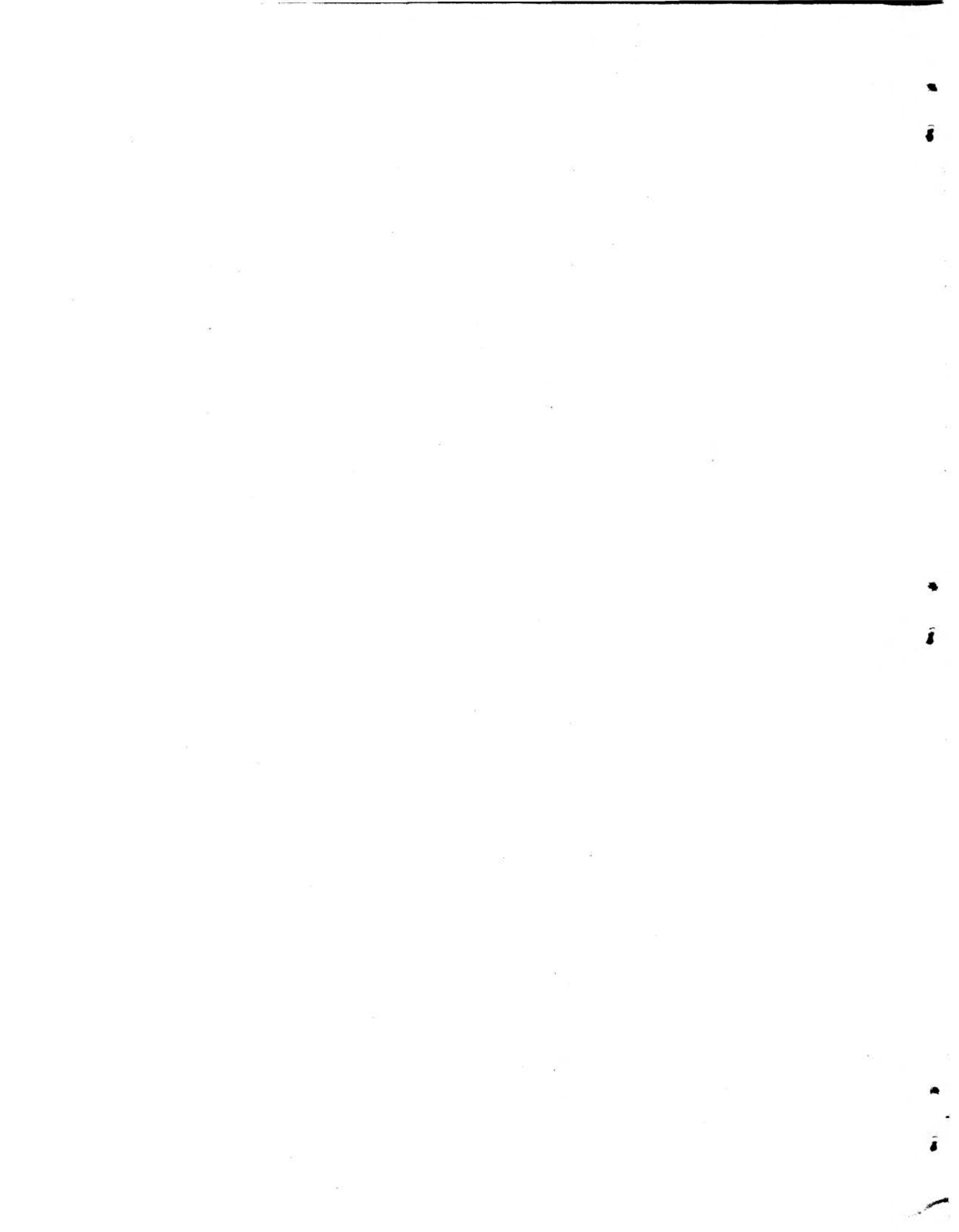
GUY COURTEAU & C^o
FRANÇOIS LANGUE, impr

UNE NOUVELLE ACADIE SAINT-JACQUES

DE
L'ACHIGAN

1772
1947





**UNE NOUVELLE ACADIE
SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN**

Imprimi potest:

Léon POULIOT, S.J., Provincial

Nihil obstat:

Eustache DUGAS, P.A.
19 mars 1947

Imprimatur:

Édouard JERRÉ, v.g.
20 mars 1947

Tous droits réservés

PROLOGUE

Il y avait une fois deux petits cousins. L'aîné subissait l'influence de son grand-père maternel qu'on appelait "le capitaine", et l'influence d'un homme passionné de travail et de connaissances historiques. Ce dernier démêlait en se jouant les généalogies de presque tous les paroissiens. Souvent, il commentait devant son fils ébahi un historique de Saint-Jacques qu'il ne cessait de feuilleter.

L'autre, le cadet, n'aimait rien tant que d'entendre causer d'histoire par ses parents ou les voisins. Tous avaient le don de bercer et de promener son enfance aux quatre coins du ciel par des récits idylliques sur l'Acadie.

Ces deux petits garçons grandirent, sans se connaître.

* * *

Souventes fois, renaissaient en leur mémoire des silhouettes géantes d'hommes et de femmes, d'admirables incarnations de zèle et de dévouements, des récits éblouissants d'amour où s'entremêlaient des merveilles de ferveur et, particulièrement, la physionomie d'un saint curé dont la charité évangélique et le zèle pittoresque demeurent quasi légendaires. ... Cette reviviscence les grandissait, les passionnait d'une fierté toujours nouvelle. Ils recueillaient des brochures aux pages brunies (Annales religieuses de la paroisse de Saint-Jacques, Vie de Monsieur Paré, ou anciens Bottins de Lovell), des albums de photographies ou des livres de famille. Ils relisaient pieusement ces pages et l'unanimité de leur vœu s'accroissait de plus en plus et s'exprimait en des paroles identiques: "Qui donc écrirait la plus belle des histoires?"

Acadiens, ils comptèrent sur la Providence. Elle les exauça. Voici comment.

Un jour, le plus jeune des deux communiquait au plus âgé son projet audacieux. L'aîné promet son entier concours. Il est prêt à tout revoir l'œuvre. L'idée d'une étroite collaboration était née. Leur rêve deviendrait réalité: l'histoire de leur paroisse serait écrite! Elle naquit, comme on le voit, de deux volontés et d'un même amour.

Une vogue extraordinaire entoure les travaux de la petite histoire. Les sociétés historiques et généalogiques se multiplient à l'envi dans presque tous les centres canadiens-français et franco-américains.

Une raison plus profonde que l'engouement justifie l'utilité, voire la nécessité des monographies paroissiales. Sulte l'a signalée, dès 1917, au vaillant chercheur G. Ducharme: "Depuis cinquante années, je prêche en toute occasion l'utilité des histoires de paroisse. Sans elles, ce que l'on nomme la grande histoire n'est qu'une toiture juchée sur des poteaux, et pas de corps de bâtiment.

"C'est vous qui bâtissez la maison et vous savez comment on s'y prend pour la rendre habitable. Je n'exagère rien en rien. Il nous faut toutes les histoires de paroisse pour arriver à dire que nous avons une histoire du pays" (Lettre-préface, Histoire de Saint-Gabriel de Brandon, pp. 5—6).

Alors, comment concevoir ces monographies? Comme le dépouillement pur et simple de registres, de livres de comptes de la fabrique? Excellente idée, si l'on se borne à un historique de l'église, mais conception vraiment trop étriquée, s'il s'agit de l'histoire de la paroisse.

Qu'on se garde de trop longues "biographies ou généalogies, très intéressantes pour les parents et amis, mais tendant à détruire l'impression d'unité ou à jeter dans l'ombre le flot lent, mais continu de la vie de l'endroit". (Voir Adair et Wardleworth, The Parish and Church of L'Acadie. The Progressive printers, Ottawa, 1933, p. 1).

Que les phases parfois pénibles de construction d'église et le rôle des curés méritent d'être mis en vedette, d'accord aussi!

Qui nierait, cependant, à l'historien, le droit, et bien plus le devoir de consacrer quelques pages à d'autres événements, à d'autres traditions ou personnages chargés, à certaines périodes, de représenter des aspects caractéristiques de notre passé? Témoins, acteurs d'un drame, c'est-à-dire de la même histoire paroissiale, pourquoi ne pas dégager leur rôle dans l'action commune?

* * *

Aussi, avons-nous essayé de ressusciter toutes les manifestations de La Vie à Saint-Jacques, depuis Les Origines jusqu'à nos jours, (1947) et de bien marquer son Rayonnement, en suivant de préférence l'ordre chronologique.

La réputation de notre paroisse, comme sa vitalité, est loin d'être banale. Une chanson a popularisé par toute la Province l'habitant de chez nous et nos familles nombreuses. Le tabac, le sirop d'érable

et la ceinture fléchée l'ont à jamais illustrée, à travers le pays. Par-dessus tout, Saint-Jacques préfère d'emblée la gloire d'être un jardin fleuri de vocations. "L'Arbre séculaire de Saint-Jacques de l'Achigan ou de la Nouvelle Acadie, planté dans un sol fertile, et arrosé par d'habiles jardiniers, avait grandi en puissance et en heureux fruits de salut", écrivait naguère Mgr Bruchési.¹

Nous chanterons notre sol, nos jardiniers, nos bâtisseurs, bref, nous ferons "l'éloge des hommes illustres et des pères de notre race", comme le recommande l'Écclésiastique (ch. 44, v. 1er).

Après de patientes enquêtes à domicile et de nombreuses recherches dans les archives et les bibliothèques, nous espérons, par ce travail, contribuer au magnifique édifice historique de demain.

* * *

Cette histoire développera chez nos gens la fierté de leur petite patrie. Elle répondra, sans doute, à de vifs désirs maintes fois exprimés chez nous, et même ailleurs.

Guy COURTEAU, S.J.,
de la Société Historique du Nouvel-Ontario,
François LANOUE, ptre,
de la Société Historique de Joliette.

1. Lettre à M. le curé A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet. — 1902.

•

•

•

•

•

•

Livre Premier

**L'ANCIENNE ACADIE
(1632-1755)**

•

•

•

•

•

•

Chapitre unique: Nos ancêtres, les Acadiens

Le mot Acadie évoque à la fois pour nous l'harmonie d'une hymne et la mélancolie d'une cantilène. Dans nos cœurs, il rappelle le souvenir de la patrie absente, d'un petit peuple de défricheurs¹ qu'un tyranneau a dispersé.

Bercés dès notre enfance par les navrants récits de la dispersion de 1755, descendants de déportés, nous redirons à notre tour les gestes de nos ancêtres.

A grands traits, nous résumerons l'histoire de leur patrie, connue aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Écosse. Ce fut le pays d'origine des premiers colons de Saint-Jacques.

Puisse une notion plus exacte de l'ancienne Acadie aider à mieux comprendre la nouvelle².

L'ancienne Acadie

C'est grâce à deux colonisateurs, Isaac de Razilly et Charles d'Aulnay, "son bras droit"³, si plus de quarante familles françaises vinrent s'établir en Acadie de 1632 à 1644, après le Traité de Saint-Germain-en-Laye.

De ces quarante familles souches, une quinzaine arrivèrent avec Razilly en 1632, les autres entre 1633 et 1644, avec d'Aulnay⁴.

Dans le premier groupe, on trouve des Gaudet, Dugas, Martin, Landry, Trahan, etc., Melanson, Peseley. Ces deux dernières familles d'origine écossaise, se francisèrent bientôt à cause de l'atmosphère catholique et française où elles vivaient⁵.

Avec d'Aulnay de Charnisay, on retrace des Doucet, Bourgeois, Boudrot, Hébert, Blanchard, Dupuis, Savoie, Terriault, Poirier,

1. Langlois, Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, 2^{ème} édition (Édition Albert Lévesque) Montréal 1935, pp. 17—32. D'après cet auteur, les Acadiens étaient ou Normands, Tourangeaux, Bretons, Saintongeais, Basques, Parisiens ou Écossais.

2. Ottawa met à la disposition des chercheurs les correspondances des auteurs de la tragédie acadienne: Boscawen, Lawrence, Winslow, etc.

3. Garneau, F.-X., *Histoire du Canada*, 8^{ème} édition t. 2, p. 11.

4. Langlois, G., *Ibid.*, p. 26.

5. Rameau de St-Père, Edme, *Une Colonie féodale en Amérique, 1877*, pp. 67, 80, etc.; Bernard, R.F. Antoine, C.S.V., *Le Drame Acadien*, pp. 69, 270.

Richard, Leblanc, Thibaudeau, Girouard, Comeau, Cormier, Robichaud, Morin, Brault, Béliveau, Babin, Forêt, Bourg, Granger, (d'ascendance anglaise), qui vinrent planter en terre acadienne les traditionnelles vertus françaises⁶.

Population remarquable par sa moralité, l'élévation de ses sentiments et sa bravoure chevaleresque, elle se doublera tous les dix-huit ans par sa seule fécondité naturelle. Les 2,000 Acadiens de 1710 — exactement 2528 en 1713 — verront après vingt-cinq ans leur progéniture atteindre le chiffre héroïque de 12,000 habitants, prospères et vertueux⁷.

Vertus individuelles et sociales

Ces premiers colons venaient de la "douce" France du XVII^e siècle, à cette époque où l'on choisissait judicieusement les pionniers en route vers l'Amérique.

Les Acadiens, fidèles à leurs vertus françaises, étaient hospitaliers, peu ambitieux, industriels, honnêtes, vertueux, robustes. Tels ils apparaissaient aux yeux de leurs amis et même aux yeux de leurs persécuteurs.

Messire Louis Petit, vicaire général de Mgr de Laval et curé de Port-Royal, rend un beau témoignage de ses fidèles dans son rapport à l'évêque de Québec en 1685: "On ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches, ni ivrognerie". Très conscients de leurs devoirs religieux, ils franchissent de longues distances pour fréquenter les sacrements⁸.

Veut-on à leur sujet, des témoignages non suspects? Lawrence, un des spoliateurs des Acadiens, déclare dans son journal, qu'ils sont "le peuple le plus innocent, le plus vertueux, d'une parfaite égalité, sans distinction dans la société".

En Acadie, tout le monde se connaissait et s'appelait par son prénom, tout comme aujourd'hui: "Joseph à Joseph..." Le titre de "monsieur" n'était pas connu. Si quelque difficulté s'élevait, la difficulté était réglée par le curé, et sans appel.

6. Bernard, *Ibid.*, pp. 72, 270.

7. Au sujet des divers recensements d'Acadie, voir Herbin, John Frederic, *History of Grand Pre*, 5^{ème} éd. p. 35; Rameau de St-Père, *Ibid.*, p. 193; Bernard, *Ibid.*, p. 193; Langlois affirme: "La population acadienne devait, après 1713 — 2,528 furent cédés aux Anglais en 1713 — continuer de doubler tous les seize ans, "en dépit d'émigrations et de persécutions". Il s'appuie sur Lauvrière, qui en compte (t. 1, p. 331) de treize à quatorze mille. — *Ibid.*, t. 1, pp. 175—176; Candide de Nant, pp. 298—299.

8. Bernard, *Ibid.*, p. 165.

En été, les hommes travaillaient sur leurs fermes, et en hiver, ils coupaient le bois nécessaire au chauffage et à leurs clôtures. Les femmes s'occupaient à carder, à filer, à tisser la laine, le chanvre et le lin. Elles n'avaient que le noir et le vert pour confectionner des vêtements, mais aimant beaucoup le rouge, elles l'obtenaient en achetant des étoffes rouges anglaises qu'elles échiffaient, ou déchiquetaient, cardaient et filaient de nouveau pour obtenir des tissus barrés : probablement le fameux droguet de nos grand-mères⁹.

Un jeune homme ne songeait pas à se marier avant de savoir faire une paire de roues et une jeune fille, une paire de draps¹⁰.

Veut-on une idée de leur bravoure ? — Un trait, cité dans une lettre de M. Daudin, curé de Port-Royal, suffirait à en témoigner. Le gouverneur d'Halifax exige, en 1755, non seulement de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre, mais bien plus, de porter les armes contre le roi de France.

Considérant, à bon droit, ces vexations comme contraires à leurs engagements de 1730 envers le roi de France, ils se cabrent et opposent leur refus de s'y soumettre.

— “Persistez-vous dans votre résolution ?” demande le gouverneur.

— “Plus que jamais”, répond l'un d'eux. “Nous avons Dieu pour témoin”.

— “Assez !” reprend le gouverneur, en tirant son épée. Insolent, vous voulez que je vous passe mon épée à travers le corps ?”

Furieux, le gouverneur demande aux autres s'ils partagent les mêmes sentiments, et tous, d'une seule voix, de répondre : “Oui, monsieur, oui”¹¹.

Agriculture et commerce

Laborieux, habiles à manier la hache et le ciseau, ils ne reculent pas devant les plus gigantesques difficultés. Les terres hautes étaient plus faciles à défricher, et les basses plus fertiles. Pour disputer celles-ci à l'océan, ils construisent alors des murs qu'ils appellent des “aboiteaux”¹². Grand-Pré comprenait 2000 acres de terre enlevée de cette façon héroïque à la mer.

9. Herbin, *Ibid.*, p. 96.

10. Herbin, *Ibid.*, pp. 96—98.

11. Herbin, *Ibid.*, p. 93; Casgrain, abbé H.-R., *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, 4ème éd., 1890, p. 105.

12. Rameau, *Ibid.*, p. 215; Herbin, *Ibid.*, p. 31.

Les prairies étaient magnifiques. Lawrence mentionnera spécialement son désir de s'emparer des 120,000 bêtes à cornes des Acadiens. Chaque habitant du district des Mines possédait, en 1755, environ 15 bêtes à cornes, 30 moutons et 14 porcs¹³.

Les provisions abondaient tellement qu'un bœuf se vendait cinq dollars, un minot de blé, 18 sous. Le commerce se faisait avec Boston. Pour du grain, de la farine, des bestiaux et des légumes, de beaux écus garnissaient la bourse des habitants de Port-Royal, de Grand-Pré, des Mines, de Beaubassin, etc. Riches, ceux-ci prêtaient sans intérêt; leur fortune dépassait celle des Canadiens de l'époque. Les quelques argenteries qu'ils purent sauver et transporter avec eux dans leur exil, prouvent que l'argent n'était pas rare. Et, s'il nous était donné de voir les richesses qu'ils avaient enfouies sous terre, en 1755, dans l'espoir d'un prochain retour, nous serions émerveillés de constater qu'ils jouissaient d'une remarquable aisance.

Dès l'année 1671, les Hébert, Bourgeois, Melançon, Granger, Vincent, Dugas, Leblanc, Thibodeau, Gaudet, possédaient de jolies propriétés et un grand nombre de bêtes, tandis que Joseph Leblanc et Nicolas Gauthier dirigeaient des commerces très lucratifs à Grand-Pré¹⁴.

Quelques-uns de ces Acadiens avaient obtenu des fiefs considérables et devinrent les fondateurs de paroisses florissantes. Ainsi Jacques Bourgeois colonisa Beaubassin¹⁵. Pierre Melançon et Pierre Therriau, le Bassin des Mines¹⁶, c'est-à-dire Grand-Pré. Mathieu Martin obtint le fief de Pigiguit, parce qu'il était le premier enfant de race blanche né en Acadie¹⁷. Enfin, Pierre Thibodeau fonda Chipoudy, près de Memramcook¹⁸.

Dès 1698, on lançait à Beaubassin la culture des pommes, qui s'implanta bientôt dans la vallée d'Annapolis et la transforma en un paradis de vergers, de verdure et de fleurs que le voyageur admire encore aujourd'hui.

Plusieurs moulins fonctionnaient un peu partout tant pour la moulure du grain que pour le sciage du bois. On en comptait trois dans la seule paroisse de Port-Royal.

13. Herbin, *Ibid.*, p. 97.

14. Bernard, *Ibid.*, p. 283.

15. Bernard, *Ibid.*, p. 132.

16. Bernard, *Ibid.*, p. 139; Herbin, *Ibid.*, p. 28.

17. Bernard, *Ibid.*, p. 215.

18. Bernard, *Ibid.*, p. 224.



Grand-Pré (1945)

Chapelle-souvenir

F. L.



La déportation des Acadiens (Dicksee)

Bref, l'Acadie était prospère. "Dans la partie de la Province habitée par ces Français, se trouvent les meilleures terres du monde"¹⁹. L'incomparable fertilité de ces terres donnait aux habitants, en peu d'années, assez de fortune pour établir leurs enfants autour d'eux et pour jouir d'une heureuse vieillesse.

"Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui, semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républiques. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres.

"Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le cœur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance". (Longfellow)²⁰.

Telle était l'Acadie de 1730.

L'instruction

On a accusé les Acadiens d'ignorance. En fait, ils n'étaient inférieurs sous ce rapport ni aux paysans de la Nouvelle-Angleterre, ni même aux paysans de France. La Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, en l'an 1657, fut "envoyée devant lui" par Mgr de Laval pour y instruire les enfants acadiens. Dès 1701, la sœur Chauzon enseignait à Port-Royal²¹.

Les curés eux-mêmes instruisaient plusieurs enfants. Dans les requêtes enfin, près de la moitié des habitants savaient signer leur nom²².

L'habitant, grâce au contact quotidien avec des interprètes, des seigneurs et des prêtres instruits, atteignait même un degré plus élevé de culture que son confrère, le paysan français d'alors. Les

19. *Pennsylvania Gazette*, 4 sept. 1755, *Archives Canadiennes* 1905, Vol. II, p. XVI.

20. Un vieux prêtre de chez nous, traduisait à sa manière, en termes expressifs, cette dernière ligne de la citation: "Là, il n'y a pas un riche et c'est pour cela qu'il n'y a pas de pauvres".

21. Bernard, *Ibid.*, p. 167.

22. Si ce n'était pas encore l'idéal, n'oublions pas que le même phénomène était courant au Canada, comme le témoignent les registres paroissiaux. Voir Fontaine, L.-U., dans *Cent trente-cinq ans après*, ou *La Renaissance Acadienne*, Montréal, Imprimerie Gebhardt, Berthiaume, 30, rue Saint-Gabriel 1890, pp. 40—41: "La prétendue ignorance des Acadiens et des Canadiens n'a jamais existé sous le régime français".

anciens auteurs et visiteurs, français comme anglais, louent le langage canadien, exempt des patois qui régnaient alors en France, et les mœurs très polies du peuple.

Situation politique

Par le Traité d'Utrecht, en 1713, l'Acadie tombait sous la domination anglaise et devenait la Nouvelle-Écosse. Cet acte solennel porte la signature de la reine Anne. "Les Acadiens sont admis à demeurer dans le pays à l'état de *neutres*, avec le droit explicite de vendre leurs biens et de quitter le pays, quand bon leur semblera"²³. Voilà leur statut légal.

Ballotés entre le désir d'émigrer au Cap-Breton et celui de demeurer sur la terre ancestrale, soumis à la tyrannie et à la fraude de leurs gouverneurs, hésitants et méfiants à l'endroit du serment d'allégeance, fidèles comme toujours à la Providence et aux conseils de leurs prêtres, les Acadiens, demeurant "neutres", se créeront un sort paisible et confortable, "en dépit d'une situation notoirement fausse et dangereuse"²⁴.

N'en déplaise aux prétentions des gouverneurs, les années 1730 et 1750 seront tout de même prospères. Dans une page à relire, Longfellow a décrit en style virgilien cette Acadie:

"Le village de la Grand'Prée reposait au milieu des champs en culture, avec ses maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de la porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou bleus, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leurs jeux, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection... Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons restaient ouvertes comme le cœur de leurs maîtres".

Dès 1750, un an après la fondation d'Halifax, la situation changea: la physionomie de la Nouvelle-Écosse revêtait un autre

23. Groulx, abbé Lionel, *L'Histoire Acadienne* (Édition de la Soc. Saint-Jean-Baptiste, Montréal 1917) p. 18.

24. Bernard, *Ibid.*, p. 249.

aspect: les Acadiens croissaient à un rythme qui effrayait les Anglais. Les villes se fortifiaient et les soldats anglais augmentaient dans les garnisons. Des chaînes se forgeaient anneau par anneau, et se resserraient de jour en jour, car les gouverneurs exigeaient déjà de ces paisibles terriens le serment d'allégeance et les obligeaient à prendre les armes contre leurs propres compatriotes qui ne prêtaient pas ce serment.²⁵ Sans hésiter, cette fois, les Acadiens résolurent de quitter leur pays et de gagner le Canada. Cornwallis leur refuse des passeports. Les nouveaux maîtres d'Halifax convoitent leurs richesses et leurs bestiaux²⁶.

Depuis longtemps, les rapports envieux affluaient au sujet des Acadiens, à la Chambre des Lords anglais. Lawrence écrit le dernier acte du drame acadien.

“Au printemps de 1755, Lawrence oblige les gens des Mines à remettre leurs fusils et leurs barques. Le 18 juin, il s'empare de Beauséjour et sépare ainsi les Acadiens des Canadiens. Dans ces conditions, tous les obstacles sont levés et Lawrence peut perpétrer son crime en toute sécurité”²⁷.

En juin 1755, la dispersion des Acadiens était bel et bien décidée dans l'esprit du gouverneur Lawrence.

L'occupation de Grand-Pré par les soldats de Winslow durant cet été-là, l'enlèvement des armes dans les maisons des habitants, l'emprisonnement des abbés Chevreulx et Lemaire, curés des Mines et de la Rivière-aux-Canards,²⁸ tout cela devait aboutir au jour du 5 septembre 1755, jour qui “dépassa les limites de l'odieux”.

5 septembre 1755

Ce vendredi-là, à 3 heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre formel du gouverneur, tous les habitants des Mines sont convoqués dans les églises. On doit leur faire part d'une ordonnance de Sa Majesté britannique.

Ne se doutant pas du piège, les Acadiens emplissent leurs églises. A Pisiquid (Windsor), par exemple, ils sont 183 et à Saint-Charles de la Grand'Prée, 418 hommes, jeunes gens et garçons de plus de dix ans²⁹.

25. Bernard, *Ibid.*, p. 310.

26. Groulx, *Ibid.*, pp. 20—21.

27. Groulx, *Ibid.*, pp. 20—21.

28. Herbin, *Ibid.*, p. 104, etc.

29. Bernard, *Ibid.*, p. 315.

Debout dans le chœur, Winslow lut en anglais les instructions de Lawrence. Deschamps, huguenot français au service des Anglais, les traduisit.

“Messieurs, j’ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j’ai entre les mains... Vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage. Vous-mêmes, vous devez être transportés hors de cette Province... Dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez, j’espère, des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux... Vous êtes tous prisonniers du Roi”.

Les braves Acadiens ne peuvent croire à pareille perfidie. Ils essaient de parlementer, de faire appel aux sentiments humains de leurs oppresseurs, tout est vain... Ils demeurent prisonniers dans l’église. Seuls vingt d’entre eux peuvent chaque jour aller quérir des vivres dans les familles. Il est extrêmement intéressant de noter que l’interprète des Acadiens était François Landry, qui, déporté à la Baie du Massachusetts, s’en vint à l’Assomption en 1766³⁰.

Déportation

Le 10 septembre, 141 jeunes gens, de 10 à 12 ans, et 89 hommes mariés furent embarqués sur des vaisseaux³¹. La patience des pauvres Acadiens était à bout: il fallut les mener au rivage à la pointe des baïonnettes. Les cris et les lamentations firent mal à Winslow lui-même.

Les mères, les frères et les sœurs de ces infortunés les suivaient, sur un parcours d’un mille et demi. Priant, pleurant, saisissant leurs vêtements, se tordant de douleur, ils s’attachaient à leurs pas et tous s’embrassaient une dernière fois. Des pères s’informaient auprès de leurs femmes où étaient leurs fils, et ils suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse, ces soldats, pointant leur baïonnette, les refoulaient dans les chaloupes³².

Jusqu’au 8 octobre 1755, les 230 jeunes martyrs acadiens resteront prisonniers sur les navires, dans la rade de Grand-Pré, et les

30. Né en 1692, fils d’Antoine Landry et de Marie Thibodeau, épousa à Grand-Pré, le 27 mai 1711, Marie-Joseph Doucet. Enterré à l’Assomption le 21 avril 1767. — Gaudet, Placide, *Généalogie des familles acadiennes*, p. 79.

31. Journal de Winslow à Lawrence, *Archives Canadiennes* 1905. Vol. II, p. 80.

32. Casgrain, *Ibid.*, p. 133, etc.

hommes dans l'église. Quand nos ancêtres parlaient du Grand Dérangement, cette journée du 8 octobre 1755 surgissait dans leur mémoire: en ce jour, l'Acadie française était dépouillée de ses enfants...

Pendant la captivité des hommes, l'ordre avait été donné à tous les habitants sans exception de se préparer à quitter leur pays.

“Dès le matin de ce jour du 8 octobre, des foules de femmes et d'enfants venues de toutes les directions, des vieillards, des malades, des infirmes, trainés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée, par des escouades de soldats sans pitié... Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions, d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmurant des cantiques à l'exemple des martyrs.

“Les cris des enfants effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens cherchant leurs maîtres.

“Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, dans une confusion extrême, que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes. Et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens.

“Dans les villages silencieux, les portes et les fenêtres des maisons battaient au vent. On n'y entendait plus que les pas des soldats et les mugissements des troupeaux errants, inquiets, autour des étables.

“Et quand ces infortunés jetèrent un regard d'adieu sur leur pays; quand, du toit des maisons, ils aperçurent des nuages de fumée, un dernier cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines”³³.

Reverraient-ils un jour, leur douce Acadie ?..

De septembre à décembre, les mêmes scènes se multiplieront. Depuis Port-Royal jusqu'au fond de la Baie Française (Baie de Fundy), depuis l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard) jusqu'à la

33. Casgrain, *Ibid.* — Pour calculer l'étendue des désastres, rappelons qu'il y eut 698 maisons, granges et moulins incendiés dans le seul district des Mines. *Archives Canadiennes* 1905. Vol. II, p. 93.

Baie des Chaleurs, "sévit pendant dix ans la chasse à l'homme avec tous les accompagnements de la plus froide férocité"³⁴.

Mais les succès des machinations de Lawrence seront moins brillants à Beaubassin et à Port-Royal. Les habitants de ces deux villages avaient flairé le piège anglais et s'étaient cachés dans les bois. Le gouverneur organisa alors une féroce battue à l'homme.

Bon nombre d'entre eux succombèrent. En décembre, 1664 de ces Acadiens d'Annapolis gagnaient, à leur tour, la haute mer...

Le "Pembroke", parti d'Annapolis, tomba aux mains des captifs acadiens dirigés par le pilote Beaulieu (ou Fontaine dit Beaulieu) et le charpentier de marine Charles Belliveau³⁵. Celui-ci avait, quelque temps avant la déportation, réparé le mât de ce même senau sur lequel on l'exilait.

Avec Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis St-Sceine, il avait garrotté l'équipage anglais. Une fois à la barre du navire, Belliveau fit virer celui-ci de "vent-arrière à vent de bout". Le capitaine anglais lui crie de faire attention à ne pas briser le grand mât. "T'as menti, lui répond Belliveau, tu sais bien que c'est moi qui l'ai fait et qu'il est bon".

"On amena le vaisseau à Saint-Jean, N.-B., et les 225 Acadiens qu'il contenait se dirigèrent sur Québec, où ils arrivèrent au printemps de 1756. (32 familles, d'après Casgrain, *ibid.*, p. 165). Parmi eux, il y avait 60 épouses séparées de leurs maris"³⁶.

Les registres de la paroisse Saint-Charles, rivière Boyer, (Québec) accusent le 15 septembre 1758, "une mortalité s'élevant au chiffre énorme de 90 victimes. L'arrivée du grand nombre de familles acadiennes en est la cause".

Ces 6000 captifs de 1755, entassés pêle-mêle sur de petits transports, furent dispersés aux quatre vents du ciel: aux États-Unis, depuis Boston jusqu'en Georgie; en Angleterre, en France, au Cap-Breton, etc. Et les 3000 errants disséminés dans les forêts acadiennes ajoutés aux 5000 réfugiés de l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard)³⁷, ne constituaient plus que les "débris humains d'un siècle de bonheur champêtre".

34. Groulx, *Ibid.*, (p. 21) après les abbés Desrosiers et Fournet dans *La Race Française en Amérique*, p. 140, souligne qu'il n'y a pas eu que le seul "Dérangement" de Grand-Pré, comme trop se l'imaginent, mais plusieurs autres, aussi atroces.

35. Ce Charles Belliveau est l'ancêtre des familles Béliveau de Saint-Jacques et aussi de M. l'abbé Gérard Coderre, ptre.

36. Bernard, *Ibid.*, p. 320.

37. Bernard, *Ibid.*, p. 320.

Voilà comment s'est écrit un des plus tristes récits de l'Histoire des Nations, "one of the saddest stories in the History of Nations"³⁸.

Lamentable exil ³⁹

"Des vaisseaux, bondés d'êtres humains, étaient partis avec la marée, emportant tout entières en exil, la nation et la patrie acadiennes. Exil sans fin et d'une pitié sans égale dans l'Histoire. Jetés sur des rives lointaines, et séparés les uns des autres, on les vit errer de ville en ville, sans amis, sans demeures, sans espérance humaine, résignés, et ne demandant à la terre qu'un tombeau" (Longfellow).

Ni l'histoire, ni le barde Longfellow n'ont pu dans leurs accents immortels, égaler la lamentable réalité des misères et des souffrances des Acadiens. Ce drame ne s'écrirait qu'avec des larmes et du sang.

Les déportés de l'État du Massachusetts et du Connecticut méritent une mention. Beaucoup d'entre eux seront les pionniers de la paroisse de Saint-Jacques, et par suite de ses démembrements, les premiers colons de quelques paroisses de la région de Joliette.

La ville de Boston reçut environ 2000 déportés, en novembre 1755.

Après une série d'enquêtes, longues et minutieuses sur leur sort, le gouvernement de l'État permit enfin à ces pauvres loques humaines d'atterrir. Dispersés dans les villages et les villes naissantes du Massachusetts, parqués dans les limites assignées, les Acadiens se virent refuser les droits de citoyens. La loi autorisait les commissaires des pauvres à les engager, contre leur gré, chez des Anglais et à mettre leurs enfants en servage.

Séquestrés dans des bâtiments abandonnés, dans des hangars, dans des granges où ils meurent de froid, de misère et de faim, en butte au fanatisme des Puritains; travaillant sans salaire; hors la loi, ils ne peuvent s'adresser aux tribunaux, ils sont le rebut de la population.

Il leur est interdit de sortir des endroits qu'on leur a assignés; la première offense mérite l'emprisonnement; la seconde, le fouet en public. Ils sont punis, même s'ils prennent la route pour visiter leurs

38. Dominion Atlantic Railway, *Old Acadia in Nova Scotia*, p. 8.

39. Pour le récit de l'exil aux États-Unis et de l'arrivée en Canada, voir Poirier, Pascal, *Des Acadiens déportés à Boston en 1755, Mémoires de la Société Royale du Canada*, section 1, Vol. II, Ottawa 1909; et le "Moniteur Acadien", 28 avril 1908.

parents ou assister à des funérailles. Douleur suprême, on leur enlève leurs enfants pour les disséminer au milieu de familles protestantes⁴⁰.

Ils n'ont pas de prêtres catholiques. Les parents baptisent à la maison et les mariages se contractent devant quelque citoyen recommandable. Le dimanche, les réunions sont tolérées dans les granges et les champs. Durant ces "messes blanches", on fait la lecture de textes liturgiques et l'on récite le chapelet.

Hutchison, écrivain anglais et protestant, déclarait qu'il lui était impossible de lire les pétitions des Acadiens au Gouvernement: les larmes l'en empêchaient.

Citons quelques-uns de ces faits navrants: Une nombreuse famille, transportée à Wilmington en hiver, habitait une maison en ruine, sans porte ni fenêtre. La mère, malade, devait changer son lit de place, selon les caprices du vent et de la pluie. Sans bois de chauffage, il leur était défendu d'aller en quérir dans la forêt. On leur avait fourni un peu de provisions, en les avisant de se gagner le reste. Le mari s'était plaint des inondations de son plancher où tout flottait. On lui répond, en ricanant, de se construire un canot...

Que cet autre fait est saisissant! Jean-Baptiste Bourgeois, séparé de sa femme et de ses enfants à Port-Royal, avait été débarqué à Philadelphie. De là, il commence une campagne de recherches pour retrouver les membres de sa famille. Il utilise la publicité des journaux. N'aboutissant à aucun résultat, et ne sachant pas un mot d'anglais, il quitte Philadelphie. De village en village, il atteint Boston. Partout, il s'informe avec une naïveté un peu bizarre: "Avez-vous vu ma Julie?" Dix années de perquisitions infructueuses l'amènent à la récente colonie acadienne de Saint-Jacques. Un matin, il frappe à la porte d'une des chaumières de la nouvelle paroisse, et renouvelle son éternel refrain à une dame aux cheveux blancs: "Avez-vous vu ma Julie?" D'un air étonné, la femme recule. Elle regarde attentivement l'étranger, elle pâlit et perd connaissance. Julie était enfin là devant lui⁴¹.

40. Ainsi, Isabelle Dugas fut placée comme servante dans un hôtel. Quand elle s'aperçut qu'elle travaillait pour des protestants, elle s'enfuit durant la nuit. En 1771, elle épousa à l'Assomption, Charles Forest, chez qui fut dite la première messe à Saint-Jacques, en juin 1772.

41. Casgrain, *Ibid.*, p. 202.

L'odyssée d'Évangéline a donc été vécue, même chez nous, à Saint-Jacques⁴².

Les pauvres Acadiens présentaient aux autorités requête sur requête pour l'amélioration de leur sort.

Espoir

De 1755 à 1759, date de la prise de Québec, les autorités anglaises empêchèrent les Acadiens de gagner leur patrie d'origine et de grossir les effectifs français.

L'article 39 de la Capitulation de Montréal, en 1760, soumis à la signature du général Amherst dit "aucun Français résidant au Canada ou sur les frontières ne sera déporté". Le général anglais ajoute en marge: "accordé, excepté à l'égard des Acadiens". Il oppose le même refus à l'article 55, quand Vaudreuil demande le retour sur leurs terres en faveur des Acadiens, prisonniers en Nouvelle-Angleterre.

En outre, par le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à n'importe quel colon anglais, mais fermé aux acadiens.

Cependant, en France, le récit de leurs infortunes parvint aux oreilles de Louis XV, qui les réclama comme ses fidèles sujets. La nouvelle de cette prochaine délivrance jeta le délire dans les cœurs des prisonniers de Boston et des alentours: tout le monde s'embrasait dans les rues et l'on comptait sur les vaisseaux du "Bien-Aimé", roi de France...

Les autorités anglaises s'émurent de voir 1179 Acadiens appartenant à 178 familles, réunies ainsi sur les côtes de l'Atlantique. C'était le 24 août 1763.

Les difficultés recommencèrent. Si Louis XV les réclamait comme siens, on pouvait donc les traiter comme prisonniers de guerre. Le roi de France reçut donc un compte de 9573 livres sterling, (environ 50,000 dollars), pour frais d'entretien de ses "fidèles sujets".

Louis XV ne paya pas.

De force, ils regagnent leurs villages. Vers le même temps, un marchand jersiais, Jacques Robin, leur offre des terres dans le Nouveau-Brunswick. Cette fois encore, ils ne peuvent partir.

42. Le lecteur trouvera des anecdotes identiques au chapitre des débuts de Saint-Jacques. Que de recherches aussi angoissantes, l'on pourrait relater ! N'est-ce pas, avec quelques variantes, l'histoire plus épique encore de cet *Étienne Aubin dit Mignault* ? Il était l'ancêtre du juriste et juge P.-B. Mignault et par sa mère *Anne Dugas* apparenté aux Dugas de Saint-Jacques. Curieuse coïncidence il est dans la lignée des deux auteurs de cette monographie. Voir à ce sujet l'article palpitant d'intérêt du R.P. Alexandre Dugré, S.J., *Relations*, nov. 1945, p. 293.

Dans l'été de 1764, le comte d'Estaing, gouverneur des Antilles françaises, les informe que ses "états" leur sont ouverts. Le gouverneur américain refuse d'accéder à leurs vœux, sous prétexte qu'ils sont sujets anglais. Ainsi, tour à tour, on les déclare sujets anglais ou sujets français. La situation est alors bien noire pour ces pauvres malheureux.

Reverront-ils jamais leurs champs et leurs hameaux ?

En 1765, un édit de Murray permettait à tous les sujets anglais de venir s'établir au Canada.

Le 13 janvier 1766, plusieurs Acadiens exilés s'adressaient de nouveau au gouverneur de Boston lui demandant humblement d'écrire au gouverneur Murray, de Québec, pour l'induire à les recevoir et à leur donner des terrains. Le gouverneur américain voulut bien plaider leur cause et celle de tous les Acadiens réfugiés en la Nouvelle-Angleterre. Sa lettre à Murray est datée du 25 février. Celui-ci accueille favorablement cette demande ainsi que celle des Acadiens eux-mêmes qui décident d'envoyer deux de leurs délégués, chargés de s'entendre avec le gouvernement de Québec. Au Conseil du Château Saint-Louis, ils demandent la permission de s'établir au Canada. Le gouvernement répond qu'il va consulter les différents seigneurs et les solliciter d'offrir des terres, aux meilleures conditions possibles, aux nouveaux colons qui désirent laisser la Nouvelle-Angleterre pour le Canada. D'après Murray, en effet, "il serait avantageux pour l'Empire britannique et surtout pour cette province (Canada) d'établir ici ces Acadiens sur le même pied que les nouveaux sujets de Sa Majesté".

Enfin on ouvre les portes de leurs prisons !⁴³.

Dans les cent vingt-cinq villages que 890 des prisonniers quittent le 13 juin 1766, les scènes d'héroïsme, de générosité, de pleurs et de résignation chrétienne peuvent à peine se concevoir, encore moins se décrire.

Où dirigeront-ils leurs pas ? Plusieurs chemins s'ouvrent devant eux.

Les uns n'hésitent pas à franchir à pied près de 600 milles pour regagner l'Acadie.

"Pitoyable anabase qui comptait plus de vieillards, de femmes et d'enfants que d'adultes et ceux-ci même sans armes!"⁴⁴.

43. Deux goélettes amèneront 90 Acadiens de Boston et Salem à Québec, au début de septembre 1766. *Gazette de Québec*, 1er septembre 1766: *Archives Canadiennes*, 1905, Vol. II, app. E., p. 157.

44. Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924, p. 314.

“On ne rencontre que veufs, veuves ou orphelins; le nombre de veuves l'emporte sur celui des veufs; car les femmes avaient, semble-t-il, plus que les hommes la force de supporter tant d'épreuves”⁴⁵. “Aux pierres des tombeaux, leur histoire fut écrite”. (Longfellow).

“Après quatre mois de lutttes contre l'épuisement physique et l'abatement moral, ils atteignirent la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Quelques-uns retrouvèrent des parents, des amis dont les avaient séparés dix années d'exil... Une cinquantaine de familles voulurent aller jusqu'au bout, gravir le calvaire jusqu'à la dernière marche, et, de leurs yeux, revoir au moins les ruines de leurs villages, de leurs foyers. Ils allèrent et ne les virent pas; tout avait disparu: église, fermes et granges; plus pierre sur pierre. Seuls subsistaient ici le puits, là les digues, çà et là des arbres, surtout les saules, de vieux saules, l'arbre symbolique des Acadiens, dont le pâle feuillage languissant pleure éternellement leurs deuils sans nombre. Mais quoi? Les noms même des lieux n'existent plus: Beaubassin s'était mué en Amherst, évocation odieuse; Beauséjour en Sackville; Cobeguid en Truro; Pigiguit en Windsor; Les Mines en Horton; jusqu'à Port la Joye qui n'était plus que Charlottetown; jusqu'à la Baie Française qui était devenue Fundy Bay! On leur adressait des injures dont ils ne comprenaient pas le sens, mais dont ils devinaient toute la malveillance. On traitait en intrus, chez eux, sur leur propre seuil, les légitimes possesseurs qui n'avaient pas même une pierre pour reposer leur tête...

“Avoir fait ce cruel pèlerinage pour trouver un tel accueil au pays natal!... Désespérés, ils s'enfuirent jusque vers les mauvaises terres délaissées de l'extrême Baie de Sainte-Marie, au fond même de la péninsule”⁴⁶.

Aujourd'hui, l'Acadie nouvelle compte plus de 260,000 fils, bien fidèles à leur foi et à leur race. Reconnaissance! Espoir! Dieu s'en est mêlé, c'est clair!⁴⁷

Ceux qui ne s'étaient pas senti la force de se diriger vers l'Acadie, optèrent pour la Province du Canada où Murray, avons-nous dit, les recevrait. D'aucuns arrivèrent à Québec par bateau, d'autres par terre, probablement guidés par des Indiens sur la rivière Kennebec, route souvent suivie par le P. Druillettes, S.J.⁴⁸ et plusieurs

45. Richard, chan. Louis, cité par Lauvrière, *Ibid.*, p. 474.

46. Lauvrière, Em., *Ibid.*, t. 2, p. 315. “Étrange impression d'être bien chez soi en pénétrant dans la chapelle-souvenir de Grand-Pré, comme partout en la vieille Acadie”. (Journal de voyage de mon collaborateur, publié dans *L'Évangéline*, de Moncton, septembre 1946 et dans *l'Action Populaire* de Joliette, octobre 1946.) (G.C.)

47. Desrosiers et Fournet (*Ibid.*, pp. 140—41) ne craignent pas de l'affirmer. Langlois (*Ibid.*, pp. 147—8) explique ce retour par des raisons psychologiques.

48. Thwaites, *Relations des Jésuites*, Vol. 36, passim.

expéditions militaires. Cette route communiquait avec Québec par la rivière Chaudière. Enfin d'autres gagnèrent directement Montréal par le Lac Champlain et le Richelieu⁴⁹.

D'où venaient nos ancêtres? Quelle intéressante question! Tout mortel, un jour ou l'autre, n'a-t-il pas éprouvé le besoin intime de se tourner vers le passé, pour y entendre la voix des anciens et les contempler dans le paysage qui leur était familier? L'Acadien qui n'éprouverait aucune nostalgie à évoquer les jours de Grand-Pré, de Beaubassin, de Port-Royal et de l'exil, est indigne de son nom! Pages sombres, c'est vrai, mais sublimes de l'épopée ancestrale!

Parmi les noms des "Français", qui veulent passer des États-Unis au Canada en 1766, l'on voit des Hébert, Dupuis, Landry, Thibodo (sic), Leblanc, Dugas, Vincent, Benoit, Mirault, Doucet, Boudro (sic), Melanson, Trahan, Bro, Fontaine, Arsenault, Gaudreau, Forêt (sic), Martin, Béliveau, Lanoue, Jeançonne (sic), Bourgeois, Robichaud, Thériault, Gaudet, Lord, Poirier, Richard. Ces déportés venaient surtout de Grand-Pré et de Port-Royal, et furent parmi les premiers colons qui s'établirent à Saint-Jacques.

D'autres vinrent aussi à Saint-Jacques, dès les premiers temps. Leurs noms n'apparaissent pas dans les requêtes signées aux États-Unis. Nommons les Granger, Blanchard, Cormier. Ils devaient donc probablement faire partie des 32 familles de Port-Royal, de Beaubassin et de Menoudy, qui s'étaient cachées dans les bois, au moment de la déportation; ou bien de l'équipage de Beaulieu, revenu à Saint-Jean, et, par la suite, ces Acadiens auraient atteint Québec, puis Montréal.

Ainsi se précise la double provenance de nos ancêtres acadiens; les uns, des exilés, vinrent des États-Unis; les autres, des évadés, émigrèrent de leurs forêts⁵⁰.

Conclusion

Pourquoi avons-nous redit les souffrances de nos ancêtres? Pour plusieurs raisons: ce récit, basé sur l'histoire et les souvenirs de nos pionniers, doit être transmis aux jeunes; puis, ces souffrances

49. En 1767, d'autres familles viendront fonder de nouvelles "Cadies" dans le district de Nicolet; en 1768, dans celui de Saint-Jean, Québec. — Lauvrière, *Ibid.*, p. 477.

50. Dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*, Claude Dugas, vieux cultivateur vivant en 1872, signale des premiers colons de chez nous, cachés dans les bois, déportés, passant par Québec, par la Nouvelle-Angleterre, etc.

nous aideront à mieux saisir l'âme complexe des premiers colons de notre paroisse et certains atavismes encore vivaces qui ne s'expliqueraient que bien difficilement sans ces rudes coups de burin: mélange de timidité et d'audace, d'individualisme et d'esprit de corps, de gêne avec l'étranger et d'exubérant abandon avec les leurs, de patiente résignation et de soudaine combativité.

Les autres aspects de l'histoire des Acadiens sont plus connus et beaucoup d'auteurs les ont analysés déjà. Les luttes pour la survivance française dans les écoles du Nouveau-Brunswick et des Maritimes en général ont fait le sujet d'études pénétrantes. D'autres ont mis l'accent sur nos motifs d'espérer... Ils ont signalé des représentants de l'Acadie dans tous les domaines: religieux, politique, artistique, etc.

Dans un ouvrage réputé à bon droit, dans "*La Race Française en Amérique*", MM. les abbés Desrosiers et Fournet déploraient qu'il n'y eût point d'évêques acadiens. Depuis, ils en comptent plusieurs, même en dehors de leurs diocèses: l'évêque de Chicoutimi, Mgr Georges Melanson; l'évêque de Gaspé, Mgr Albini Leblanc qui, depuis l'automne de 1946, est en même temps évêque des "Acadiens des Iles" (Iles de la Madeleine); Mgr Georges-L. Landry, évêque de Hearst.

Les Acadiens apparaissent aux pages de notre histoire, comme un peuple-frontière, comme des Alsaciens ou des Lorrains... Des Barrès et des Bazin les auraient depuis longtemps présentés au monde, comme d'irréductibles géants de la douleur encaissée, de la foi, de l'espérance et de la charité.

Henri Martin, rempli d'admiration devant les gestes des Français de la Nouvelle-France, ne pouvait s'empêcher de s'écrier, en parlant de 1763: "Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand". Les Acadiens étaient de même sang. Si les autres Français du Canada furent des cédés, et non des vaincus, c'est encore plus vrai des Acadiens.

Les Acadiens, comme Lévis, n'ont pas perdu la dernière bataille. Ils ne méritaient pas d'être traités en vaincus.

On a voulu — avec ou sans l'approbation de Londres, peu importe! — les engloutir sous l'oppression, les priver de leur liberté ou de leur fierté française. Ce fut en vain.

De tout temps, les hommes et les historiens honnêtes de toutes races comme de toutes croyances n'exhaleront de leur cœur des hymnes de louange méritée que pour les survivants des justes

causes... C'est le verdict de tous les lecteurs — fussent-ils américains ou anglais — qui, aujourd'hui, lisent *l'Évangéline* de Longfellow, le *Grand-Pré* de Herbin, ou les ouvrages de Casgrain, de Rameau de Saint-Père, de Lauvrière ou du Frère Bernard, C.S.V... Les Acadiens, dans l'Histoire, n'ont qu'un seul et même nom avec le peuple polonais, celui de peuple-martyr.

Quand, après tant de tortures, un petit peuple a le courage de ne jamais renoncer à vivre sa vie d'autrefois et cela sous tous les cieux...; quand il a l'instinct de se grouper et de ne pas douter de la Providence, de ses prêtres et de sa foi, quand, malgré toutes ces lourdes chaînes de calamités, il ne cesse de se redresser et d'agir en union avec tous les esprits créateurs dans un enthousiasme indéfectible, qui oserait mépriser un tel atout dans l'édification de toute une Patrie?..

"La France est un pays de résurrection", se plaisait à répéter René Bazin et l'Acadie n'a jamais renié son caractère français. L'Acadie vivante a fait vœu de ne pas mourir. Il n'y a que Dieu qui annihile les peuples... Les Acadiens font partie du peuple de Dieu...

C'est pourquoi les Acadiens ont rebâti en maints endroits du Canada et jusqu'en Louisiane de nouvelles *Cadiès*, entre autres, Saint-Jacques, presque toujours désigné sous le nom de Saint-Jacques de l'Acadian.

•

•

...

•

•

•

•

Livre second

**UNE NOUVELLE ACADIE,
SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN**

I — LES DÉBUTS (1767—1774)

- Géographie de Saint-Jacques
- Les Acadiens à Saint-Jacques

II — LA VIE (1774—1947)

- Religieuse et paroissiale
- Civique
- Éducative
- Économique
- Politique et militaire
- Intime

•

•

•

•

•

•

I - LES DÉBUTS

Chapitre premier — Géographie de Saint-Jacques

Sous le soleil de Québec, la paroisse de Saint-Jacques, située dans le district et dans le diocèse de Joliette, forme un plateau qui s'étend entre le 45° 57' de latitude nord, et le 73° 34' de longitude, à 36 milles au nord de Montréal, à 9 milles au sud-ouest de Joliette, à 12 milles au sud-est de Rawdon et à 15 milles au nord-ouest de l'Assomption. Ce territoire couvre une superficie de 19,356 acres.

Le Paysage

Chez nous, point de montagnes, point de rivières, mais une paroisse isolée, loin des routes fluviales, loin même des voies ferrées, du moins jusqu'à l'aurore du XXème siècle, offrant l'aspect d'une immense terre docile.

Chez nous, point de montagnes. Mais, encadré d'érablières, un plateau¹ dont un côté légèrement surélevé, attire l'oeil de l'observateur. Que ce dernier, en fait, descende de Rawdon, et qu'il s'arrête sur un des premiers paliers de ce contrefort des Laurentides ! Là, il admirera de chaque côté de la grande artère de Saint-Jacques, des terres de trente arpents, bordées à leurs extrémités de massifs d'arbres, vestiges de la forêt primitive. Ces champs forment des rectangles contigus semblables à des plates-bandes où alternent les fleurs blanches du sarrasin et les fleurs violettes du trèfle, sous l'ombreux panache d'ormes superbes, conservés pour le décor et l'utilité.

Comme tant d'autres, ce même observateur contempera d'humbles coteaux, qui, chaque année, répètent leurs gestes d'offertoire et présentent au Créateur l'or de leur blé, de leur avoine, de leur orge, de leur foin ou bien l'émeraude de leur luzerne, de leurs légumes ou de leur tabac. Et ravi, il s'écriera : "Saint-Jacques est une paroisse agricole modèle ! Les terres manifestent partout une merveilleuse fécondité !"

1. Altitudes: Ruisseau Saint-Georges (savane): 158 pieds; Ruisseau Saint-Georges (gare): 164 pieds; Chemin du Ruisseau Saint-Georges: 162 pieds; Bas-du-village (équerre): 177 pieds; Église: 192 pieds; Chemin de Saint-Alexis (côte): 226 pieds; Chemin de Saint-Liguori (W. Gaudet): 243 pieds; Chemin de Rawdon (Cordon): 255 pieds; Bas-des-Continuations: 150 pieds; Chemin de Joliette (Continuations): 184 pieds; Haut-des-Continuations: 235 pieds.

Chez nous, point de rivières, non plus. Seulement quelques ruisseaux. Au temps du "grand Saint-Jacques", il est vrai, la rivière Ouareau baignait toutes les terres du nord-est de la paroisse et avec les rivières l'Assomption, l'Achigan, Saint-Esprit, la Rouge et la Blanche, elle fournissait une grande variété de poissons².

Aujourd'hui, seules quelques terres du rang du Haut-de-l'église (ou Haut-du-ruisseau) s'égouttent dans la rivière Ouareau. Le ruisseau Vacher prend sa source dans les terres du Haut-du-Ruisseau, et après avoir confué avec deux petits cours d'eau du sud-ouest du village (celui de la Source et le ruisseau anonyme situé au-delà de la voie ferrée), il atteint, tout comme le ruisseau Saint-Georges, la rivière Ouareau, près de Saint-Gérard-de-Vaclubse.

La population

Des tribus algonquines (algiques) occupaient notre région. C'était un de leurs territoires de chasse et de pêche, en la partie nord de Montréal. Ces tribus étaient, au dire des Relations des Jésuites, (Thwaites, passim) non des Iroquois, mais des *Iroquets*, peuplade algonquine, plus tard alliée des Français. N'utilisant pas les puits, l'Indien devait suivre les cours d'eau pour étancher sa soif et préparer ses aliments.

Quand ces premiers habitants disparurent-ils complètement de notre région? — D'après le magistrat L.-U. Fontaine, une famille indienne hivernait à Sainte-Marie vers 1850, exactement à l'endroit où s'élève l'église. A la même date, "Michel, le sauvage" et "Nica, la sauvagesse" venaient à l'église de Saint-Jacques.

Aujourd'hui, les seules traces laissées par ces fils de la forêt sont des noms de rivières. Ils avaient appelé une de ces rivières "Outaragavesipi" ou rivière tortueuse, l'Assomption actuelle; une autre, rivière l'Achigan, d'un nom indien désignant un poisson bien connu. Enfin, la rivière du Lac Ouareau tirerait son nom de Naguaro qui signifie lac lointain...

Quand les Acadiens arrivèrent à Saint-Jacques, il est probable que de temps à autre, ils rencontraient des familles indiennes en route vers les forêts du nord. Durant ses 175 ans d'existence,

2. On raconte qu'il y a plus de quatre-vingts ans, un seul habitant prenait, au dard, à la pêche au flambeau, en une seule nuit, au pied de la chute du Lac Ouareau (probablement à Crabtree), au-delà de cinquante beaux saumons qu'il vendait très cher à Montréal. Les pêcheurs prennent encore dans les alentours, le poisson blanc, l'achigan, le doré, le brochet, la truite, la barbotte, l'anguille, la carpe, le mulot, la brème.

Saint-Jacques, excepté à l'époque où il comprenait Rawdon,³ est demeuré un centre cent pour cent français et catholique.

Le sol

L'on aimerait peut-être connaître le passé préhistorique de Saint-Jacques? Qu'était notre région dans les temps les plus reculés? C'était le fond d'un océan sur lequel des glaciers ou banquises descendirent très lentement du nord au sud, en nivelant les sommets. Par leur fonte, ils changèrent le pays en une immense pénéplaine où ils creusèrent des lacs et des rivières innombrables. Ils formèrent la mer Champlain, qui comprenait les terres basses ou le bassin du Saint-Laurent.

Quand la mer Champlain se retira, durant les périodes secondaire et tertiaire, elle laissa sur son passage des dépôts résultant de débris morainiques raclés par les banquises. Telle serait l'origine scientifique des terres grises du bassin du Saint-Laurent, notre région géologique; l'explication de la fertilité de cette zone argileuse et de la quantité considérable de nos pierres des champs, espèces de roches cristallines, pour la plupart granit et gneiss.

Notre sol se divise en six espèces et renferme surtout des terres franches à limon argileux, variant à partir du chemin de Saint-Alexis (la Côte) jusqu'au chemin de Rawdon (le Cordon); des terres argileuses, à partir du chemin de Saint-Alexis jusqu'à la croisée des chemins du rang du Ruisseau Saint-Georges et de Sainte-Marie, plus les terres de la partie sud-ouest du Ruisseau Saint-Georges; tandis que celles de la partie sud-est de celui-ci sont de sable moyen à sous-sol argileux. Les terres du rang des Continuations reproduisent, par lisières, les trois mêmes espèces de sol, où apparaissent des flots de sable graveleux, acide ou calcaire.⁴

Les terres franches, à limon argileux, sont assez productives: le foin, le grain, les cultures mixtes à base d'industrie laitière y donnent de bons résultats. Elles sont excellentes pour le tabac à cigare.

Les argiles constituent les meilleures terres de la région. Le foin y pousse dru, de même que le grain. C'est le sol idéal pour les pâturages, l'industrie laitière et pour la culture de la betterave à sucre.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844*: Français, 5631; Britanniques, 11; Irlandais, 6; Écossais, 2; Européens, 4; Américains, 2; catholiques romains: 5638; Anglicans: 6; Méthodistes, 11; presbytérien, 1. Avant le démembrement de Rawdon (1837), le nombre des personnes d'origine ou de religion étrangères devait être plus élevé.

4. *Les sols de la région de Joliette*, publication du Ministère de l'agriculture de Québec, 1940.

En résumé, notre sol se prête aux cultures spéciales⁵, notamment à celle du tabac, de la betterave à sucre, du sirop, des légumes, ainsi qu'à la grande culture, savoir celle du lin, du blé et des autres grains tels que l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrasin, les pois, le maïs, etc.

Combien y a-t-il, au village et dans la campagne, de terrains cultivés ou non cultivés, de terrains incultes ou de terres en bois debout? Les statistiques suivantes — de 1945 — répondent à ces diverses questions.

	<i>Village</i>	<i>Campagne</i>	<i>Total</i>
Terrains cultivés.....	1,185 acres	14,748 acres	15,931 acres
Terrains non cultivés.....	31 “	214 “	245 “
Terrains en forêt.....	148 “	2,820 “	2,968 “
Terrains incultes.....	22 “	190 “	212“
TOTAL:	1,386 “	17,972 “	19,356 “

Le sous-sol

Notre sous-sol, même s'il renferme de la pierre à bâtir, n'a pas connu les vastes exploitations. Cette pierre a toutefois servi, sur place, à construire notre première église, le couvent des Dames du Sacré-Cœur, l'église anglicane de Rawdon, ainsi que la plupart des anciennes habitations en pierre dont quelques-unes ont résisté aux rigueurs du temps et du climat.

Un bon nombre de nos clôtures (les autres sont en cèdre ou en fil de fer) témoignent du travail accompli par nos ancêtres pour débarrasser leurs terres de nombreuses pierres calcaires. L'on trouve aussi des roches bleues friables que les enfants s'amuse à briser pour y dégager de minuscules coquillages.

Notre histoire géologique est brève. Elle ne présente ni fossiles, ni roches très variées. Les seules merveilles qui frappent notre curiosité et l'attention des savants sont les *Dalles*, la *Crosse Roche* et le légendaire *Trou de la Zette*.

Demandons à la science des explications sur ces phénomènes. Ce que nous appelons *les Dalles* n'est pas simplement un mot poétique chargé de mystère, un coin pittoresque de la rivière Ouareau

5. On appelle culture spéciale, celle des produits cultivés dans les localités qui leur sont le mieux adaptées. Chez nous, la grande culture comprend le blé, puis les autres grains: à savoir l'avoine, l'orge, le seigle, le lin, le sarrasin, les pois, les grains mélangés et le maïs.

sur la route de Joliette, ou un endroit autrefois recherché des pique-niqueurs et des pêcheurs, mais d'après les géologues, sourciers de nos richesses enfouies, la région des Dalles est une entité géologique. Elle appartiendrait à une formation calcaire, nommée *Black River*. La formation du *Black River* est une couche de pierre de cinquante pieds d'épaisseur qui se divise en trois membres distincts: le Pamélia, calcaire dolomitique; le Lowville et le plus intéressant pour nous, le Leray, calcaire noduleux, de couleur sombre qui prend à l'air des teintes bleuâtres. Il se présente en lits très épais qui résistent bien à l'érosion. Ses affleurements, plats ou inclinés, peuvent dépasser quelques centaines de pieds carrés en superficie. On leur donne, en plusieurs endroits, le nom de *dalles*. Sur ces affleurements, les joints et les cassures ont, la plupart du temps, été élargis par le travail de dissolution, très efficace dans ces calcaires. Ces pierres bleuâtres, de calcaire noduleux, servaient dès les débuts de la paroisse, comme matériaux de construction.

Puisque, dans nos esprits, la rivière des *dalles* est presque inséparable de la *rivière Rouge*, pourquoi ne pas tirer au clair son origine en consultant les mêmes savants? — Ils notent le travail géologique des eaux courantes et signalent des phénomènes d'ablation et de creusement. Ainsi les eaux usent ordinairement les bords des rivières. Elles liment facilement les roches tendres, comme les schistes, mais leur lime se brise contre les roches dures. Alors, les pentes demeurent abruptes et la rivière coule souvent dans des gorges profondes ou des canons (canions). C'est le cas de la rivière Rouge entre Saint-Jacques et Joliette.

La *grosse roche* est un bloc erratique de 15 à 20 pieds de diamètre, un de ces blocs rocheux abandonnés par les glaciers.

Le *trou de la Zette* est un trou de fées... D'après les légendes, des fées auraient habité nos parages... En réalité, "ces trous de fées" sont des effets des eaux d'infiltration. Ces eaux finissent par dissoudre les calcaires. A la longue, il restera au sein des roches, des vides appréciables qui formeront les grottes ou les cavernes... C'est l'assèchement de ces rivières souterraines qui occasionne les "trous de fées", que l'on rencontre dans les terrains calcaires, notamment à Joliette, (exactement, dans le rang du Grand-Lac-Ouareau détaché de Saint-Jacques au démembrement de Crabtree, en 1921) ⁶.

6. Ces renseignements géologiques sont presque littéralement tirés de Laverdière, U.-W. et Morin, Léo, dans *Initiation à la Géologie*, Fides 1941, pp. 102, sqq.

Le climat

Jacques Cartier, en écrivant au roi de France, parlait ainsi des Indiens: "ils sont tant hommes, femmes qu'enfants, plus durs que bêtes au froid". Le climat actuel n'a pas sensiblement changé. Notre climat est caractérisé par l'abondance des précipitations, par l'influence de la couche de neige hivernale et par un grand écart des températures extrêmes. Aussi, est-il très froid en hiver et très chaud en été. La température oscille entre 60° et 90° F., en été; durant l'hiver, elle varie entre 30° au-dessus et 30° au-dessous de zéro. La température moyenne de l'année s'établit à 40° F. au-dessus de zéro. Les fluctuations de température satisfont les plus exigeants. L'expérience annuelle de la fonte des neiges nous permet de constater qu'il fait un peu plus froid chez nous qu'à Joliette ou à l'Épiphanie. Le "temps des sucres" est ainsi plus prolongé qu'ailleurs. La neige repose nos terres et le dégel tardif leur assure une fécondité plus grande. Ce climat rude est tonifiant: il n'est pas humide.

La précipitation atmosphérique est de 35", répartie assez uniformément sur toute l'année⁷.

La période moyenne de végétation est de 118 jours, allant de la mi-mai à la mi-septembre.

Nos habitants ont tenu compte de l'intensité des vagues de froid ou de chaleur dans la façon de construire leurs maisons et leurs bâtiments.

Jusqu'aux grands feux de 1890 ou de 1914, un bon nombre de maisons du village étaient en pierres des champs, à deux étages et à larges cheminées⁸. C'étaient des maisons confortables, spacieuses, accueillantes aux enfants, aux pauvres et aux visiteurs.

Flore et faune

Un terrain aussi fertile produit naturellement des essences forestières diverses que Joseph Bouchette énumérait déjà, en partie, dans sa description topographique de la seigneurie de Saint-Sulpice.

7. Des exceptions s'enregistrent cependant: ainsi le 25 octobre 1932, la première chute de neige atteignait une épaisseur de 14 pouces: elle demeura. Le 1er juin 1943, une neige abondante venait nous faire oublier les espoirs du printemps.

8. Voir Morrisset, Gérard, *Le Devoir*, 29 nov. 1943. Ce qu'il dit des maisons de Varennes s'applique à la lettre aux nombreuses maisons de pierres du vieux Saint-Jacques. Subsistent les maisons de Lucienne Marsolais, Jean-Paul Lapointe, Louis Lévesque, Adrien Gagnon, Donat Forest, René Marsolais, Alfred Jetté, Julien Perreault, Médéric Payette, Antonio Brisson, Félix Blouin, Aldéric Larièvre, Alexis Melançon.

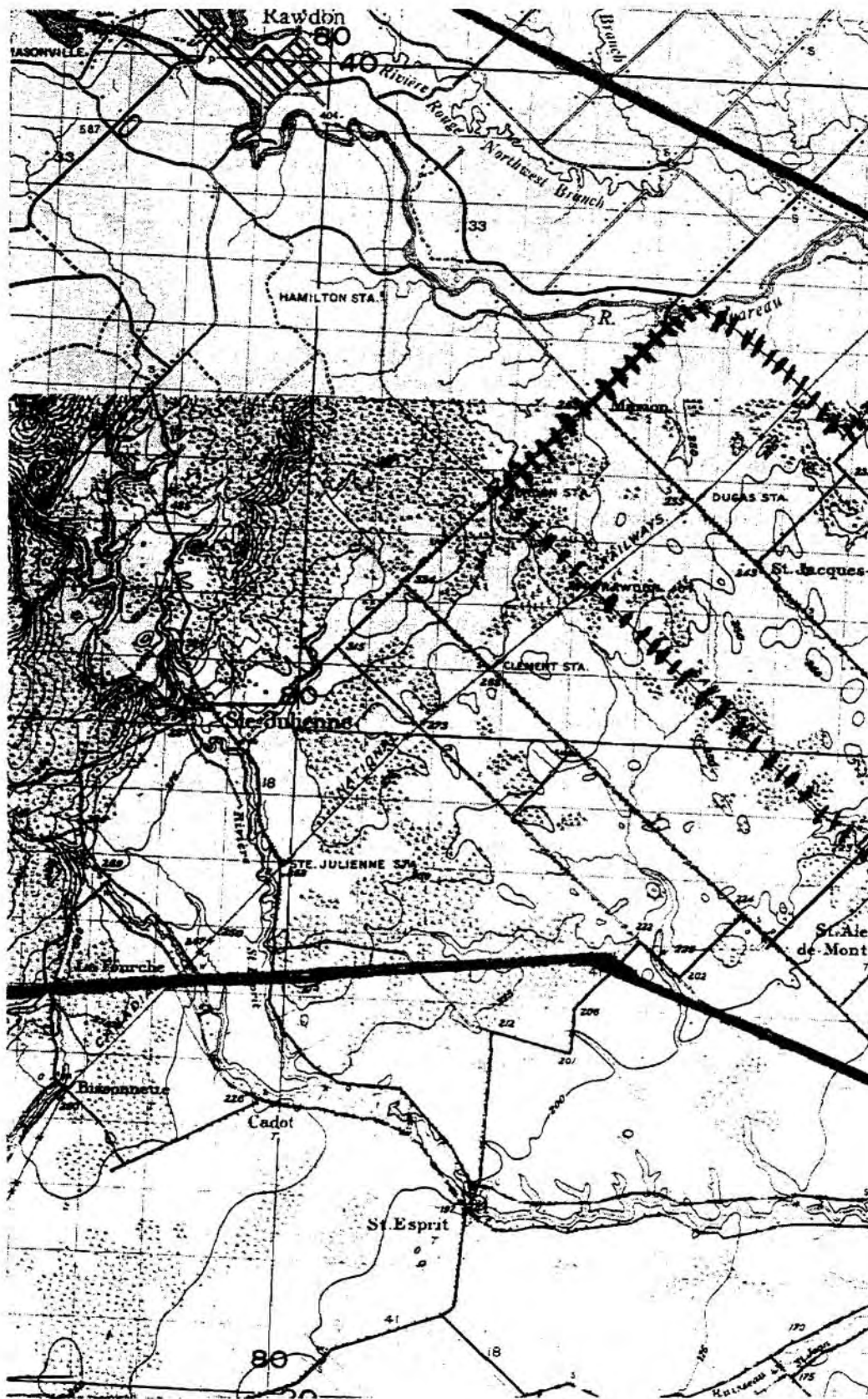
Nos terres élevées sont couvertes de forêts de bois durs que nos gens appellent de préférence "bois franc". Nommons l'érable à sucre "d'une grande perfection" (Bouchette), la plaine ou érable argenté, le hêtre à grandes feuilles avec ses délicieuses fânes, le chêne aux glands doux ou amers, le noyer cendré et ses noix longues, le caryer blanc et le caryer dur et leurs noix douces ou amères, le noisetier à long bec ou coudrier rostré, le marronnier, l'ostryer de Virginie, le bouleau, le merisier et l'orme. Tous ces arbres à feuilles caduques, avant de servir d'excellent bois de chauffage, étalent leur futaie surtout aux limites de nos champs⁹.

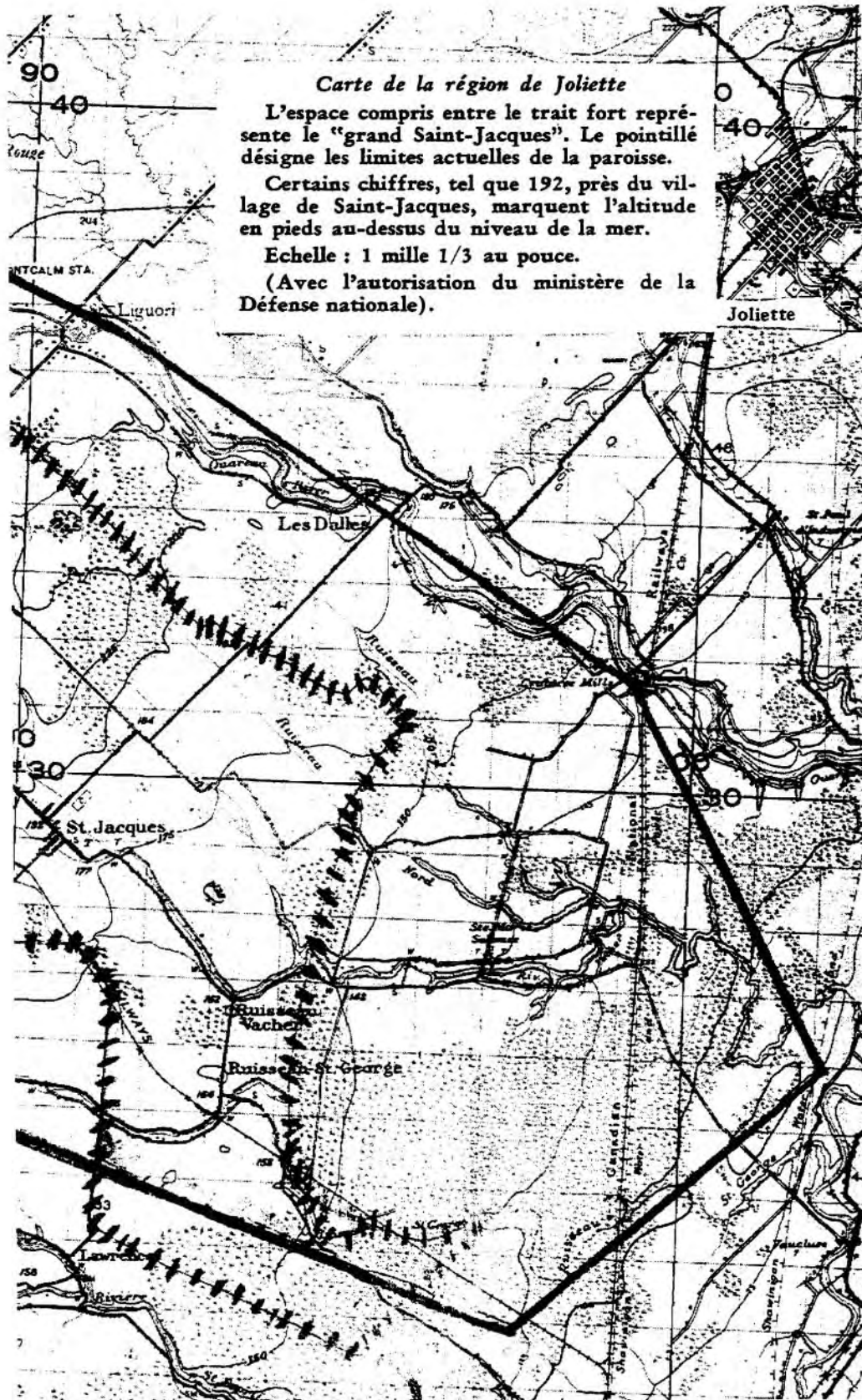
Dans les terres basses, croissent en abondance les bois mous, tels que le pin "d'une belle venue" (Bouchette), le cèdre, le sapin, l'épinette rouge (ou mélèze), l'épinette blanche qui fournit la plus ancienne des gommés à mâcher, la pruche, le bois blanc (ou tilleul), le liard, le peuplier de Lombardie, le tremble et le saule. En septembre et en octobre, les magiques couchers de soleil embrasent ces forêts de fantaisistes incendies où flamboient le pourpre et l'or, le carmin et le rose, l'argenté des bouleaux et le vert foncé des conifères. Apothéose des essences d'ombre et de lumière qu'un instant plus tard le crépuscule ensevelit dans ses tentures macabres de violet et de noir.

En plus des arbres, notre flore comprend des arbustes et des arbrisseaux. L'on a réussi à acclimater des pommiers, des pruniers, des pimbinas ou viornes d'Amérique et des lilas qui ombragent ou encerclent nos jardins. Dans nos sous-bois ou le long des clôtures et des fossés abondent les fraises, les framboises, les catherinettes (framboises noires ou sauvages), les gadelles, les groseilles et souvent, au-dessus des harts rouges (cornouillers) et de l'herbe Saint-Jean, des aulnes, des cerisiers, des cenelliers s'entremêlent pour former des taillis, rendez-vous de la menue gent ailée.

Pour le commun des mortels, la flore c'est avant tout, les plantes et les fleurs. Dans nos sous-bois qui scintillent de lucioles, le soir, poussent au printemps les trilles, la smilacine, les fougères, le ginseng, la maïanthème, le petit thé (Gaulthérie), les actées rouges et blanches, le muguet des bois, (ou pyrole), les sabots de la Vierge (ou cyripède), les violettes jaunes, l'ail doux, le carcajou (ou snicroûte) — marinade recherchée ! — les rognons de coq, enfin, le sang-dragon (la sanguinaire canadienne) dont un de nos députés,

9. Les amateurs de sciences naturelles trouveront en appendice H une nomenclature plus complète de la flore de Saint-Jacques.





Carte de la région de Joliette

L'espace compris entre le trait fort représente le "grand Saint-Jacques". Le pointillé désigne les limites actuelles de la paroisse.

Certains chiffres, tel que 192, près du village de Saint-Jacques, marquent l'altitude en pieds au-dessus du niveau de la mer.

Echelle : 1 mille 1/3 au pouce.

(Avec l'autorisation du ministère de la Défense nationale).

Joliette

le Dr J.-B. Meilleur, décrivait, dès 1826, les propriétés médicinales au savant docteur Stephenson du McGill.

En été, les teintes multicolores des plantes et des fleurs de chez nous émaillent de leur sourire innombrable le tapis vert de nos prés. S'enivrant à la rosée matinale et aux frais arômes de la brunante, sous les caresses du vent et du soleil, au rythme du balancement des folles avoines, ondulent "le peuple étoilé des marguerites" (Fr. Victorin), des lis jaunes et des stellaires, l'éclatante floraison des verges d'or et des pissenlits, des gentianes et de la chicorée, des myosotis (forget-me-not) et des anémones, des marguerites rouges (ou épervières orangées), des violettes et des immortelles, etc...

Dans les baissières, la quenouille, flambeau des réjouissances populaires d'autrefois, côtoie le trèfle d'eau (ményanthe). Au cœur de nos forêts et de nos savanes, sur les versants des fossés ou au ras des clôtures, que de plantes, des simples que vendent nos herboristes, — les pharmaciens —, fournissaient à nos grand-mères d'infailibles tisanes contre tous nos malaises d'enfants. Citons la camomille, le baume, l'anis, la savoyane, l'herbe à dinde, le sureau blanc, etc...

D'autres plantes de chez nous figurent avec honneur, même dans la grande histoire ! Il s'agit de la lobélie, du ginseng et du grémil officinal.

La lobélie (*lobelia inflata*) aurait été découverte par le docteur Meilleur à Saint-Jacques, en 1831. Le ginseng trouva chez nous un fervent propagateur. N'est-ce pas le docteur L. Genand qui lançait cette culture ici, en 1851 ? Enfin le grémil officinal (appelé vulgairement herbes aux perles ou graines de lutin) est mentionné dans l'encyclopédie qu'est la *Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin, E.C., (p. 460). Le docte botaniste canadien, après avoir expliqué d'où viennent les noms donnés à cette plante, ajoute: "Dans le district de Saint-Jacques de l'Achigan on se sert du grémil comme succédané à la digitale. On en fait prendre aux chevaux pour leur donner du tonus avant de les vendre".

Nos forêts et nos prés abritaient et abritent encore aujourd'hui une modeste faune, qui comprend, outre de nombreux écureuils, "suisses", lièvres, siffieux (marmottes), des renards, des rats musqués, des bêtes puantes (mouffettes), des blaireaux et des belettes. Presque chaque année, à la saison des fruits sauvages ou des "fruitages", apparaissent à l'orée des bois, le chevreuil et l'ours noir.

Notre faune ornithologique n'est pas beaucoup plus prétentieuse... Nos chasseurs abattaient, autrefois plus qu'aujourd'hui, maintes outardes, tourtres ou perdrix, des butors et des oiseaux de proie tels que l'émérillon, l'épervier, la buse, la chouette et le hibou. D'autres volatiles, moins rapaces, plus apprivoisés et aux chants plus harmonieux, égaièrent nos prairies, nos érablières et les bords de nos ruisseaux. Rappelons les principaux: les pigeons, les hirondelles, les goglus, les grimpereaux, les passereaux (moineaux), les merles, les étourneaux, les "récollets", (jaseurs du cèdre), les grives, les pinsons ou rossignols, les fauvettes, les chardonnerets, les troglodytes et les oiseaux-mouches (colibris), les loriots, les geais, les pique-bois (pics), les piverts, les batailleurs de corneille, les moucherolles, les chauves-souris, les rameurs de cheminée (martinets), les engoulevents, etc...

Chapitre II — Les Acadiens à Saint-Jacques

En septembre 1766, une proclamation royale, adressée à tous les seigneurs, concernait les réfugiés acadiens et recommandait les points suivants: prendre soin des Acadiens, les établir sur les terres non concédées de leur seigneurie, aux meilleures conditions possibles, et leur fournir pour l'espace d'un mois les provisions à même les magasins du roi¹⁰.

Stage à l'Assomption

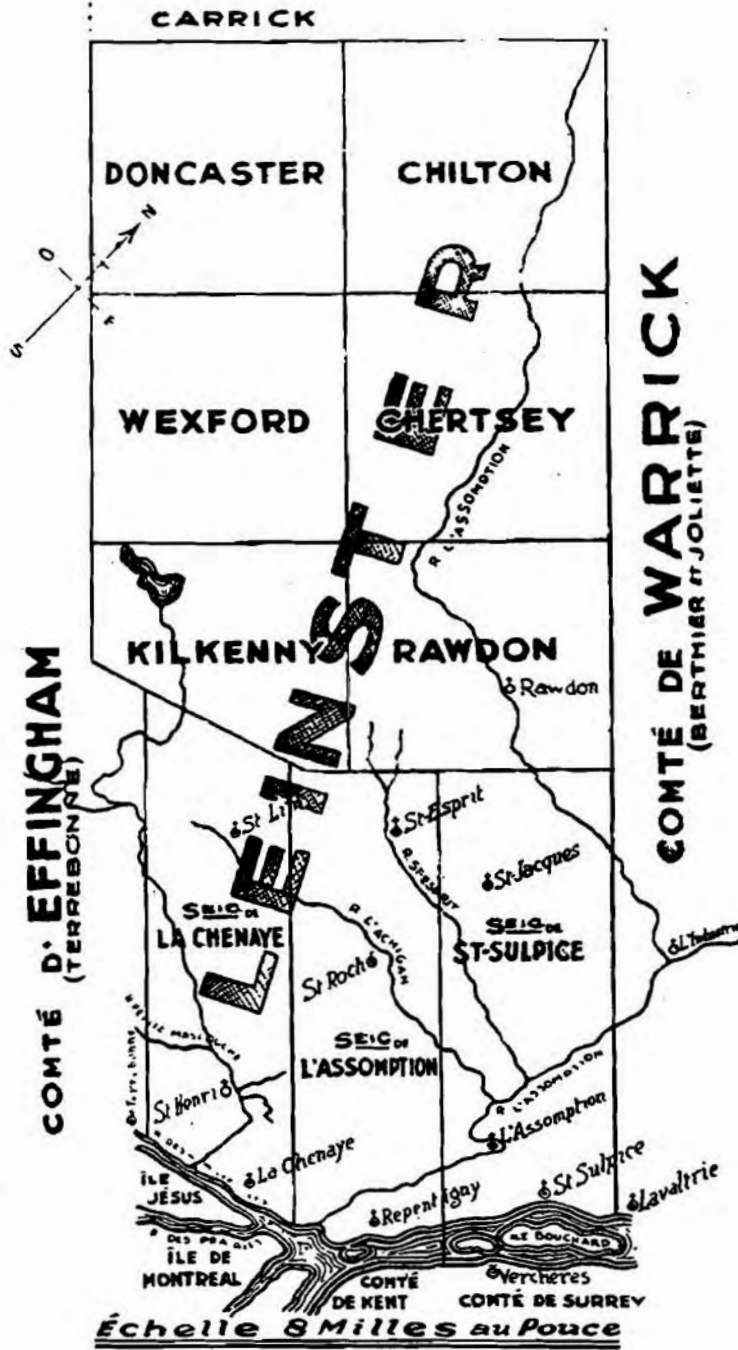
Grands seigneurs et magnanimes bienfaiteurs, les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice s'intéresseront au sort des infortunés Acadiens émigrés de la Nouvelle-Angleterre à Montréal ou à Québec. Ils en orienteront d'abord treize familles en 1766, puis environ quarante, en 1767, vers leur Seigneurie de Saint-Sulpice.

“Cette Seigneurie de Saint-Sulpice, au nord du Saint-Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière (le Saint-Laurent), au fond par le township de Rawdon (Cordon de la Seigneurie), au nord-ouest par la Seigneurie de LaValtrie (rivière Ouareau), et au sud-ouest par celle de l'Assomption (Petite Ligne de Saint-Alexis); elle a deux lieues de front sur six de profondeur”¹¹.

“Il y avait déjà près d'un siècle (1640) que ce territoire, qu'occupent aujourd'hui les paroisses de Repentigny, Saint-Sulpice, Lachenaie, l'Assomption, Saint-Paul-l'Ermite, Charlemagne, Mascouche, l'Epiphanie, Saint-Gérard, Saint-Jacques, Saint-Roch et Sainte-Marie, avait été cédé à Messieurs les Associés de Notre-Dame de Montréal, et aucun colon ne s'était encore fixé au delà de Saint-Sulpice et de Repentigny. Ville-Marie et les établissements voisins avaient absorbé toutes les ressources dont on pouvait disposer. C'est au prix des plus grandes difficultés que jusque-là s'était opéré le défrichement. Seuls, pendant les rares années d'apaisement, les explorateurs et les coureurs de bois avaient osé remonter le cours des affluents du grand fleuve, pour

10. *Gazette de Québec*, 15 sept. 1766, *Arch. Can.* 1905, Vol. II, p. 157.

11. Bouchette, Joseph, *Description Topographique du Bas-Canada*. etc. 1815, pp. 234—237.



Notre Milieu géographique

s'enfoncer dans les solitudes mystérieuses de la forêt. Mais dès que s'ouvrit la dernière période de paix avant la conquête du pays, la colonisation et le commerce prirent un nouvel essor¹².

La place la plus importante de la Seigneurie de Saint-Sulpice était l'Assomption qui s'appelait alors Saint-Pierre-du-Portage ou Le Portage, tout simplement. Cette paroisse, fondée en 1717, quand les deux frères Charles et Thomas Goulet¹³ y construisaient la première hutte, fut civilement érigée en 1754, sur requête de Messire Jacques Degeay, prêtre-missionnaire, "le plus remarquable du temps" (Mgr Gosselin, *Ibid.*)¹⁴ et de quelques autres citoyens. Les Sulpiciens, seigneurs de toute cette étendue de terre, desservaient la cure de l'endroit.

M. de Montgolfier, alors supérieur des Messieurs et vicaire général de l'évêque de Québec pour la région de Montréal, accueille les pèlerins de la Nouvelle-Angleterre dans sa Seigneurie.

"La paroisse de M. Degeay, (sic) curé de l'Assomption", écrit-il le 16 octobre 1766, à Mgr Briand, évêque de Québec, vient d'augmenter tout à coup d'environ quatre-vingts personnes par l'établissement de douze ou treize familles acadiennes arrivées nouvellement dans ce pays, que j'ai accueillies dans cette paroisse, et à qui j'ai donné des terres dans ses profondeurs.

"Je leur ai envoyé un prêtre pendant environ trois semaines pour pourvoir à leurs besoins spirituels les plus pressants: c'est M. Brassier, (Gabriel-Jean) il en est de retour, et me paraît fort édifié de sa mission"¹⁵.

M. Degeay fait appel au bon cœur de ses paroissiens. Ceux-ci¹ donnent l'hospitalité aux Acadiens, et mettent à leur usage une immense bâtisse sur la ferme Leroux¹⁶. Certains se creusent des grottes dans le sable et y passent l'hiver. Puis, le curé prépare pour

12. Notes fournies par l'archiviste du Collège de l'Assomption, M. l'abbé Henry Gates.

13. Au sujet des premières familles de l'Assomption, voir le *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XLI, No 11, novembre 1935, p. 700, article de Mme Thérèse Archambault-Lessard.

14. Forget, Mgr Anastase, *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 10. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S., *Sulpitiana*, 2ème éd. 1926, p. 194).

15. Lettres de M. Montgolfier à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. Dans une lettre du 3 novembre 1766, le grand vicaire parle d'une correspondance entre M. Degeay et le gouverneur au sujet de soldats déserteurs. M. de Montgolfier juge sévèrement ses subordonnés: le curé de l'Assomption n'échappe pas à ses reproches. Dans la lettre précitée, il le traite de "caractère bouillant". (Voir *Vie religieuse*, note 1.)

16. Ferme du Collège de l'Assomption (1947).

eux le départ vers les "belles plaines toutes couvertes d'érables"¹⁷ au fond de la Seigneurie, vers la future paroisse de Saint-Jacques.

En octobre, il revalide tous les baptêmes et mariages contractés civilement en Nouvelle-Angleterre, durant l'exil. Ces douze familles étaient celles de Joseph Dupuis, Joseph Hébert, Armand Dupuis, Charles Landry, Jean-Baptiste Landry, Germain Landry, Joseph Leblanc, Joseph Bro, François Leblanc, Pierre Martin, François Poirier et Pierre Lanoue.

Comme presque partout au Canada français, l'action bienfaisante du prêtre se manifeste dès l'origine de notre paroisse.

Ces douze familles passèrent l'hiver à l'Assomption.

En mai 1767, un nouveau contingent "d'Acadiens de nation" vint de "Canaticotte" (Connecticut), ou de la "province de Boston" — probablement en bateau par Québec — rejoindre ces frères acadiens de l'Assomption. En effet, en juin 1767, MM. Degeay et Brassier rebaptisent les enfants et revalident les mariages des couples suivants: Armand Dupuis et Marie Landry; François Leblanc et Elisabeth Dugas; Armand Landry et Madeleine Landry; Paul Landry et Anastasie Leblanc; Charles Hébert et Marguerite Landry; Paul Bro et Marie-Joseph Landry; Jean-Baptiste Landry et Marguerite Daigle; Joseph Leblanc et Marguerite Landry; Joseph Bro et Anastasie Benoît; Joseph Bro et Anne Picote; Germain Landry et Marguerite Benoît; Alexis Bro et Marguerite Béliveau; Dominique Thibodeau et Anne Dupuis; Louis Lord et Luce Fontaine; Étienne Robichaud et Marie Robichaud; François Landry et Marie Hébert; Armand Bourgeois et Marguerite Dugas; Joseph Bourque et Marguerite Mireau; Pierre Dupuis et Anastasie Bourgeois; Jean-Baptiste Forest et Marie Hébert; Louis Mireau et Marie Richard; Louis Cadet-Fontaine et Marie-Thérèse Robichaud; Charles Béliveau et Osithe Dugas; Jean Richard et Marie Hébert; Joseph Leblanc et Madeleine Dugas; Claude Dugas et Marie Melançon; Jean-Baptiste Dupuis et Marie-Joseph Thibodeau; Pierre Lanoue et Marie-Joseph Dugas; Jean-Baptiste Lanoue et Théotiste Bourgeois; Polycarpe Robichaud et Élisabeth Bourgeois; Paul Landry et Rose Benoît; Simon Forest et Rosalie Richard; Bonaventure Gaudet et Marie Bourgeois; Jean-Baptiste Janson et Marie-Joseph Lord; Charles Gaudet et Anastasie Robichaud; Louis Janson et Marie Guilbert.

17. La partie de Sainte-Marie était surtout couverte de bois mou, tandis que celle de Saint-Jacques l'était de bois franc.

Ce contingent est certainement parti des États-Unis, puisque, le 13 septembre de cette année 1767, Marie-Esther Mireau, fille de Louis, est baptisée à l'âge de 4 mois, et elle est née, comme tous les autres, "à Conaticotte". Ces nouveau venus amènent aussi avec eux des enfants appartenant à quelques-unes des premières familles arrivées à l'Assomption, l'année précédente.

Ils forment un total de 50 familles environ, avec quelques jeunes gens, quelques veufs et quelques célibataires.

M. Degeay munit à ses frais chaque famille d'abondantes provisions de bouche, de quelques quintaux de farine, d'une certaine pesée de lard, d'instruments aratoires, d'une vache et de quelques autres articles indispensables.

Premiers établissements

"Par un matin ensoleillé de juin 1767, alors que l'espérance renaît dans tous ces pauvres cœurs endoloris, le dévoué prêtre se met en tête de la colonne de ses protégés. Il les conduit vers les grasses plaines qui leur étaient données, et qu'ils appellent dans un sentiment spontané de sincère reconnaissance: la terre promise, *la Nouvelle-Acadie*"¹⁸.

Ils s'arrêtent sur les bords des ruisseaux Vaché (sic) et Saint-Georges¹⁹.

Habitée à voir passer les Indiens dans ses sentiers, la forêt étonnée regarde arriver ces nouveaux venus, ces pauvres loques dont les visages sont pourtant illuminés d'un rayon d'espérance.

La forêt cède la place. Elle fournit le gîte et la chaleur à ces vaillants pionniers. Bientôt, dans les éclaircies, surgissent d'humides chaumières dont les volutes de fumée s'élèvent vers l'azur recueilli comme les nuages d'encens vers la voûte du sanctuaire.

Que de fois durant les soirées, celles du premier hiver surtout, l'on rappelait une aventure heureuse ou malheureuse des dernières années. L'inépuisable fonds d'espérance et de générosité que l'on portait en soi aidant, on oubliait les injustices ou les souffrances du passé.

18. Forget, Mgr Anastase, *Ibid.*, p. 13.

19. Quelle est l'origine des noms de ces deux cours d'eau? — Malgré d'actives recherches, nous n'avons pu rien retracer de convaincant. Les hypothèses sur l'origine du ruisseau Vacher sont mises en doute: le ruisseau ne vient ni du sulpicien de ce nom (il n'était pas encore né), ni de vaches trouvées là (supposition ridicule), ni d'un ruisseau du même nom en Acadie (très peu plausible).

Dès 1767, sur les rapports d'arpentage, l'on retrouve ces deux noms. Certains contrats de 1800 appellent le ruisseau Vacher "ruisseau Saint-Jacques".

M. Degeay entre-temps, est si dévoué auprès des Acadiens, qu'il est prêt à sacrifier l'Assomption.

Et, le 31 décembre 1767, dans sa lettre de vœux à l'évêque, il écrit:

"J'ai reçu avec beaucoup de joye et plaisir toutes les familles acadiennes que vous m'avez adressées. La majeure partie fut cabanée tout autour du Portage, en attendant qu'ils (les Acadiens) puissent aller s'établir sur les terres qui leur ont été concédées; je voudrais pour le bien de leurs âmes, qu'ils y fussent déjà, et, je suis dans la disposition de tout sacrifier pour les y suivre. J'en ai aux environs de cinquante familles dont je suis fort content. Je n'ai rien négligé jusqu'à présent pour leur procurer les faveurs spirituelles qu'ils pourraient attendre de moy; j'ai fait faire ces jours derniers, la première communion à vingt-cinq; rien n'a été plus édifiant ni plus touchant. Je m'attache tellement à eux que je commence à me détacher de ma paroisse, vu l'ingratitude dont ils (les paroissiens) me paient tous les jours. Il est vrai que je ne dois pas attendre de récompense en ce monde...

"Pour ce qui est du temporel, conjointement avec M. Brasier, nous leur procurons toutes les faveurs qu'il nous est possible, mais avec tout cela, quelques vieillards, quelques familles très nombreuses et très pauvres... auraient encore besoin d'un secours étranger... C'est ce que je compte faire lorsque M. le général (Carleton) sera au Montréal, avec un peu d'aide de votre part"²⁰.

Pour nos Acadiens, revivre avec leurs frères, leurs cousins, après plusieurs années de séparation, c'était sûrement un puissant réconfort et un rayon de joie dans l'aurore qui commençait à poindre.

Nos pères ont toujours voué une profonde gratitude à M. Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles aux bontés de ce zélé protecteur, ils voulurent immortaliser sa mémoire, en appelant leur nouvelle paroisse: *Saint-Jacques*.

Aux générations actuelles de garder vivant le souvenir de ce FONDATEUR !

Distribution des lots

"La fondation de la paroisse de Saint-Jacques est un fait bien émouvant, digne de la grande histoire et très caractéristique de cet esprit de charité et de solidarité chrétienne qui animait nos pieux ancêtres", écrit l'historien du Collège de l'Assomption²¹.

20. Lettre de M. Degeay à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. En 1768, M. Degeay mettra son projet à exécution et s'adressera au gouverneur Carleton au sujet de ses Acadiens.

21. Forget, Mgr Anastase, *Ibid.*, p. 13.

Ces proscrits ne deviendront-ils pas les ancêtres d'un très grand nombre de ces vieilles familles françaises qui, aujourd'hui, habitent Saint-Jacques, Saint-Paul, Rawdon, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Gabriel, Saint-Alphonse, Saint-Côme, Chertsey, Sainte-Marie-Salomé et Sacré-Cœur de Crabtree ?

Parmi les premiers colons fixés à Saint-Jacques même, on relève dans le *Livre terrier de la Seigneurie de Saint-Sulpice*, surtout des Leblanc, Landry, Dugas, Forest, Vincent, Thibodeau, Thériault, Morin, Hébert, Bourque, Bro, Dupuis, Richard, Bourgeois, Melançon, Gaudet, Mirault, Doucet, Poirier, Cassé, Comeau, Blanchard, Lanoue.

Ceux qui obtinrent des lots dans la future paroisse de Sainte-Marie-Salomé, étaient principalement des Bourgeois, Lord, Mirault, Granger (1785), Melançon, Lanoue²², Jeançonne (sic), Hébert, Richard, Robichaud, Gaudet, Martin, Fontaine.

Durant l'été de 1767, M. Degeay fit arpenter les lots par Jean Péladeau, juré-arpenteur.

De quelle façon, a-t-on procédé à la distribution des lots ? — Par le tirage au sort. Les colons s'établirent dès 1767, bien que les contrats ne soient tous datés qu'à partir de 1773.

Les clauses des contrats de concession stipulaient que les colons paieraient une redevance annuelle en retour de leur lot. A Saint-Jacques, aurait-on attendu l'échéance de la dette et le défrichage d'une partie de la terre à eux concédée, avant de signer de tels contrats ? Il le semble bien, puisque nos gens demandent (1779) une "exemption de toute corvée, tant qu'ils n'auront pas défriché leurs terres" (Lauvrière).

En 1773, nous retraçons la concession de trois lots seulement: le No 539 du cadastre à Pierre Laporte (venant de l'Assomption)²³, le No 526 à Basile Leblanc²⁴, et le No 497 à Thomas Jeanson (sic)²⁵.

En 1774, au Ruisseau Saint-Georges, onze terres furent concédées; dans le rang de l'église, (haut et bas) vingt-huit sur le côté sud, et vingt-neuf sur le côté nord; neuf, sur le côté sud du Ruisseau

22. Jean-Baptiste Lanoue, époux de Théotiste Bourgeois, reçut, le 16 janvier 1781, le lot no 478, appartenant aujourd'hui à Oscar Jetté de Sainte-Marie-Salomé. En 1787, Jean-Baptiste Lanoue s'établissait à Saint-Jacques sur la terre occupée actuellement par Marcel Lanoue. En 1825, son fils François achetait la terre voisine, propriété de son oncle Pierre Lanoue depuis 1804, puis de l'un de ses descendants, Eugène Lanoue.

23. Aujourd'hui, chez Jules Lapalme.

24. Aujourd'hui, chez M. Gustave Melançon, a. c.

25. Présentement, chez Rosaire Léveillé, Sainte-Marie-Salomé.

Vacher, dans Sainte-Marie; et douze, sur le côté nord du même ruisseau ²⁶.

Les concessions et le défrichement suivaient la même allure.

En retour de leur terre, les nouveaux fermiers devaient payer à Messieurs les Seigneurs, "dix deniers tournois et un demi-minot de bled (*sic*), froment, sec, net, loyal et marchand mesure de Paris, pour chaque vingt arpents en superficie, à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats" comme nous l'apprennent les actes des concessions, tous signés par Joseph Papineau, écuyer, arpenteur et notaire ²⁷.

Les lots comprenaient tous trois arpents de front sur trente de profondeur. Les contrats étaient signés en présence de Messire Étienne Montgolfier, vicaire général du diocèse de Québec et supérieur des Sulpiciens, et de M. Brassier, procureur.

En compulsant le *Livre terrier de la Seigneurie de Saint-Sulpice*, l'on constate facilement qu'aucune règle déterminée n'a été suivie dans la distribution des lots. L'on voit, dès les commencements de la paroisse, qu'il y eut des terres défrichées d'un bout à l'autre de cette partie de la Seigneurie: aussi bien dans le rang du Haut-du-Ruisseau que dans Sainte-Marie-Salomé, le "Bas-du-Ruisseau", à l'exception cependant du rang des Continuations et de celui de Saint-Liguori qui ne seront concédés qu'à partir de 1795.

En 1775, quand il sera question de construire une église, on décidera de l'élever au centre des terres défrichées ²⁸. Encore une preuve que, dès les premiers temps, les colons étaient déjà installés d'une extrémité à l'autre de la paroisse.

Première messe

Une pieuse et émouvante tradition se plaît à confondre la date de la première messe célébrée chez nous avec la date de naissance de la paroisse.

En fin de juin 1772, par un éblouissant matin d'été, M. Degeay, en sabots, arrivait du Portage, avec les objets du culte. Il s'arrêta sur les bords du ruisseau Vacher, dans la maison de Charles Forest ²⁹.

²⁶. A Sainte-Marie, plusieurs terres se sont conservées de père en fils. A Saint-Jacques aussi, celles d'Arthur Leblanc, Anatole Forest et Eugène Lanoue, par exemple, ont appartenu à la même famille.

²⁷. *Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice*, Montréal.

²⁸. Sur le site de l'église actuelle.

²⁹. Cette demeure, à cause du poids des ans, a été démolie en avril 1946. Propriété de Rodolphe Dugas, elle avait plus de 175 ans d'existence, et mesurait 30 pieds par 32. Parmi les rares témoins de ces premières heures, subsistent les maisons d'Adalbert Sincerny, (à peu près de la même époque), Ernest Lachapelle, Joseph Dugas et René Marsolais (1806). La maison de Donat Forest située dans les environs, date de 1822.

Hommes, femmes et enfants, heureux comme des premiers communiants, exultent d'allégresse. Enfin ! douze ans après la Déportation, le Christ descendra sur l'autel, tout près de leurs demeures, comme aux jours heureux d'Acadie !

Avec plus de ferveur que jamais, une huche à pain servant d'autel,³⁰ le saint curé appelle le Christ sur cette nouvelle patrie. Qu'Il daigne guérir ces cœurs souventes fois brisés de douleur, mais toujours demeurés fidèles !

Le Christ vient. Il leur apporte ses grâces de choix. Par la bouche de son ministre, d'abord, Il les remercie de leur amour et les reconforte :

“Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi. Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants”. Puis il leur dévoile l'avenir : “Cette table où je viens de dire la messe, se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés”.

Cent ans plus tôt, à Ville-Marie, le P. Barthélemy Vimont, S.J., avait prononcé de semblables paroles d'espoir.

Ces paroles prophétiques devaient se réaliser. Saint-Jacques est une des paroisses les plus fertiles en vocations. De 1772 à 1948, le Christ y a moissonné 106 prêtres, 312 religieuses et 42 religieux-frères.

Premiers moulins

Au Canada français, jadis aux tout premiers jours d'une paroisse, non loin de l'église, les roues d'un moulin rythmaient les travaux et la joie de vivre.

A Saint-Jacques, les Messieurs de Saint-Sulpice, perpétuant la coutume, élevèrent un moulin à farine (chez Euclide Bolduc) et un moulin à scie sur les bords du ruisseau Vacher, dans le rang du Bas-de-l'Église, à l'équerre du chemin qui conduit au Ruisseau St-Georges (chez Gérard Gauthier)³¹. (A cette époque, le chemin de Sainte-Marie ne passait pas là. Partant de chez Narcisse Robichaud, il aboutissait au rang de l'église de Sainte-Marie, près de chez

30. Cette précieuse huche est conservée chez René Marsolais.

31. Un autre moulin à farine existait à l'Épiphanie, selon le récit de Daniel Dugas, dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*. Les clauses des contrats de concession obligeaient tous les habitants à porter moultre leur grain au moulin des dits seigneurs sous peine de confiscation et d'amende. Après 1819, l'on dut aller au moulin des Sulpiciens de Saint-Liguori, actuellement propriété de Mme Alcide Richard.



Le ruisseau Vacher

F. L.

*Ici fut célébrée la
première messe.*

(Photo prise lors de la
démolition de cette
maison en avril 1946)



F. L.



Presbytère-chapelle

Antonio Johnson). Cet endroit du moulin avait été choisi, à cause des bords de pierre du ruisseau, où l'on voit encore les solives du barrage.

Les Sulpiciens vendirent leur moulin à scie, vers 1840, à Jean-Michel Provost. Il eut dans la suite différents propriétaires: de 1840 à 1842, Louis André Brien dit Desrochers, de 1842 à 1859, Antoine Gaudet, et, de 1859 à 1862, Édouard Dugas. Enfin Jean-Baptiste Gauthier l'acheta de ce dernier, et le fit marcher jusque vers 1890. En 1900, on le démolit, excepté le corps principal de la bâtisse, qui constitue une partie des granges de Gérard Gauthier³². Tous les chevrons, les clous et les joints sont en bois. Il en était ainsi pour la maison de Roldolphe Dugas, où fut célébrée la première messe.

Atmosphère des débuts

Ces pauvres enfants de l'Acadie rencontrèrent, certes, chez les Canadiens, des frères capables de comprendre l'étendue de leurs malheurs. Mais rien ne pouvait remplacer le village natal, les champs qu'ils avaient cultivés, le clocher de leur église et la patrie de là-bas qui, jalousement, gardait les ossements de leurs morts !

De cette Acadie bien-aimée, ils n'ont conservé, en plus de leurs souvenirs, que de petites croix suspendues à leur cou, quelques hardes et quelques livres de piété³³. Que de fois, ils se surprirent à pleurer les trésors de ce passé à jamais disparus avec leur bonheur d'autrefois !

Ces larmes, versées sur le nouveau sol acadien, ont ancré nos ancêtres à leur patrie d'adoption. Après l'agonie, après la croix; la joie, l'espoir ! Oui, ils se cramponneraient de toute la force des cœurs meurtris, à cette terre hospitalière qui leur promettait, en retour, le pain quotidien, le chanvre et le lin.

Au milieu de tous ces malheurs, nos pères se résignaient avec une grandeur d'âme étonnante. Armés de leur foi, ils demeurèrent constamment attachés à leurs devoirs religieux. Ainsi, de 1767 à

32. Nous avons retracé, chez Joseph Gauthier, tous les contrats de vente du moulin.

33. Quelques privilégiés de Sainte-Marie possèdent de précieux trésors de cette époque. Adalbert Brien garde un peigne à filasse, apporté par les Fontaine, (les cent dents de ce peigne valaient 1 franc la dent); Henri Lord a conservé 2 verres qui, une fois remplis d'eau, ont cette particularité de "chanter", quand on les presse de la main; Henri Mireault a recueilli de ses ancêtres, un écrin, et Mme Henri Gaudet (Ernestine Jeansonne) m'a remis un trésor précieux entre tous, apporté d'Acadie par Mme Bonaventure Gaudet, une petite croix d'argent. (F.L.)

1772, ils partaient à deux heures du matin, à pied et en sabots — la tradition le rapporte, — et se rendaient jusqu'à l'Assomption pour remplir leur devoir dominical.

“Les jours où ils devaient communier, confirme Mgr J.-A. Richard, curé-fondateur de Verdun, ils s'emportaient un morceau de pain qu'ils mangeaient au sortir de l'église et revenaient joyeux, réconfortés, à leurs modestes demeures, prendre vers le soir, l'unique repas de la journée. Le lendemain, on reprenait le dur labeur de la semaine. On raconte que deux amis acadiens, du ruisseau Vacher, partirent, un dimanche de la “Grande Procession” (Fête-Dieu), de grand matin pour aller entendre la messe à l'Assomption. Rendus là, comme il était encore de bonne heure, ils se dirent: “Allons à la messe à Saint-Sulpice”, à une lieue de là. — “Allons-y! Peut-être y rencontrerons-nous des nôtres”! — Ils s'y rendirent et pendant la procession du Saint-Sacrement, l'un dit à son copain en désignant une personne: “Vois-tu celle-ci? C'est ma femme”. — “Tu n'y penses pas”. — “C'est ma femme”, te dis-je”. — “La reconnais-tu?” — “Oui, c'est elle”. De fait, c'était elle. Il la retrouvait après quinze ans de séparation.³⁴

Dans les veines des Acadiens, coulait le plus pur sang français. Sobres, se contentant de peu, capables de supporter les plus grandes privations, ils étaient des gens doués de ténacité et de persévérance que l'adversité ne pouvait réduire. Bons, affables, hospitaliers, d'une grande vigueur musculaire, leur probité et la simplicité de leurs mœurs étaient proverbiales. S'ils étaient soumis aux ordres de leurs chefs spirituels et temporels, ils n'en étaient pas moins courageux et opiniâtres dans leurs entreprises, au point qu'on leur applique cette expression presque passée en dicton: tête de fer, mais cœur d'or.

C'est ainsi qu'en ces heures héroïques se forgeait l'AME ACADIENNE DE CHEZ NOUS.

De ces temps, provient aussi, en partie notre intense amour paroissial. C'est un fait reconnu que les anciens de Saint-Jacques ou de Sainte-Marie sont ravis de se rencontrer et de s'informer de la paroisse natale!

Nous avons maintes fois surpris des larmes aux yeux de ceux qui racontaient les souffrances de leurs grands-parents. Et les jours de Grand-Pré, consciemment ou non, hantent nos esprits. Chacun

34. “Un nommé Doucet retrouva sa femme à Saint-Jacques après 40 ans de séparation. On a vu des Acadiens chercher toute leur vie leur famille sans pouvoir la retracer. Combien ne retrouvèrent qu'une tombe !..” Extraits du merveilleux livre de famille de 450 pages dressé par l'ardent patriote, Mgr J.-Arsène Richard, curé-fondateur de Verdun, 1899—1945. Fils de Simon Richard et d'Eléonore Forest, nés tous deux à Saint-Jacques, Mgr Richard, à la visite des Acadiens de Louisiane chez nous en 1930, se réclamait de notre paroisse.

nourrit en son âme le désir de fouler le sol béni de l'Acadie³⁵. Avec quelle émotion, dans nos réunions familiales ou paroissiales, ne chantons-nous pas la chanson d'Évangéline, qui nous reporte vers la patrie de jadis !

Ces premières heures de la fondation ont donc marqué d'une empreinte profonde l'âme de nos ancêtres. Heures entremêlées de larmes et d'espoir ! Nos pères avaient perdu l'Acadie; ils trouvaient en retour les plus riches terres du Bas-Canada. Le succès leur souriait enfin. Tout présageait un avenir meilleur.

La Providence ne prodigue-t-elle pas, aux humbles fidèlement soumis à ses desseins, si souvent impénétrables, une multitude de dons tenus en réserve ou en suspens ?

"Tombons à genoux, écrivait Mgr Richard dans ses *Mémoires*, et remercions Dieu de nous avoir donné de tels aïeux, aussi extraordinaires par leurs vertus que par leurs malheurs. Glorieux ancêtres, guerriers sans peur et sans reproche, cultivateurs habiles pour enrichir vos terres, nobles exilés, victimes de la trahison et de la haine des Anglais, vous avez fidèlement servi Dieu et votre pays. Vous qui avez préféré l'exil à l'abandon de Dieu et de la France, vous avez été l'honneur de la famille. Reposez maintenant sans regret dans la mort, à l'ombre de la croix et de vos lauriers, comme les moissonneurs à la fin d'une journée laborieuse et bien remplie. Mais que le souvenir de vos gestes ne soit pas enseveli avec vous dans vos sombres cachots. Qu'il en sorte comme une lumière pour éclairer nos ténèbres, comme une force pour nous soutenir dans nos défaillances et comme une voix amie pour nous donner le courage de marcher sur vos traces".

Après avoir ressuscité la patrie de nos ancêtres, l'ancienne Acadie (Livre Ier), après avoir assisté aux débuts d'une *Nouvelle Acadie*, de Saint-Jacques, pénétrons plus avant, au cœur même de notre sujet. Rappelons les gestes de nos ancêtres, leur vie, sous ses divers aspects.

35. Mon collaborateur a réalisé son désir, au cours d'un voyage dans les Maritimes et au pays d'Évangéline en juillet 1946. MM. J.-C. Chaussé, alors curé de Sainte-Marie-Salomé, Joachim Forest, prêtre, Antonio Johnson et le P. Maurice Ouellet, C.S.V., l'accompagnaient. (G.C., S.J.) M. l'abbé Treffé Gaudet Roch Gaudet et Narcisse Forest assistaient à une convention acadienne d'Arichat en 1900 ainsi que NN. SS. Marcel et Azarie Dugas. En 1912, ces deux derniers retournaient en Acadie avec Mgr Eustache Dugas.

II — LA VIE (1774-1947)

VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

En guise d'introduction, énumérons les Souverains Pontifes et les Évêques qui, depuis 1772, ont présidé aux destinées de l'Église, tant à Rome que dans notre Province.

Depuis cette date, douze papes se sont succédé sur le trône de Pierre: Clément XIV (1769—1774); Pie VI (1775—1799); Pie VII (1800—1823); Léon XII (1823—1829); Pie VIII (1829—1830); Grégoire XVI (1831—1846); Pie IX (1846—1878); Léon XIII (1878—1903); Pie X (1903—1914); Benoît XV (1914—1922); Pie XI (1922—1939); Pie XII (1939—).

Avant de faire partie du diocèse de Joliette, Saint-Jacques a successivement appartenu aux diocèses de Québec et de Montréal.

A Québec, nous avons eu comme évêques:

NN.SS. Jean-Olivier Briand (1766—1784); Ls-Philippe Mariauchau d'Esgris (1784—1788) (1er évêque canadien); Jean-François Hubert (1788—1797); François Bailly de Messein (1789—1794), coadjuteur; Pierre Denaut (1797—1806); Joseph-Octave Plessis, 1er archevêque (1806—1825); Bernard-Claude Panet (1825—1833); Joseph Signay (1833—1850), (1er archevêque reconnu officiellement).

En mai 1836, Saint-Jacques passait au nouveau diocèse de Montréal, érigé par Grégoire XVI. (Voir carte dans Pouliot, R.P. Léon, S.J., *Trois grands artisans du diocèse de Montréal*, 1936). Nos évêques furent:

NN.SS. Jean-Jacques Lartigue (1836—1840); Ignace Bourget (1840—1876); Édouard-Charles Fabre, 1er archevêque (1876—1896); Paul Bruchési (1896—1939).

Le 27 janvier 1904, Pie X créait le diocèse de Joliette auquel nous appartenons aujourd'hui, et qui connut à sa tête:

NN.SS. Joseph-Alfred Archambault (1904—1913); Guillaume Forbes (1913—1928); Joseph-Arthur Papineau (1928—).

Dans ce cadre précis, insérons ces chefs que la Providence a préposés à la garde spirituelle de notre paroisse, nos curés. Car, si l'église a été le foyer de la vie paroissiale, la paroisse, à son tour, au dire d'historiens et d'économistes, tels que les Le Play, les Salone, les Siegfried, etc. est demeurée à travers notre histoire la cellule vitale incomparable du Canada français.

Chapitre premier — Les curés

Art. 1er — Les précurseurs de M. Paré

Une rude épreuve frappait les colons de Saint-Jacques, le 6 août 1774¹. Ce fut un jour de grand deuil pour toute la paroisse. M. Degeay, leur curé, qui exerçait son ministère avec tant de dévouement, malgré une santé chancelante depuis sept ans, mourait doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de 57 ans et six mois.

On devine à quel point cette perte fut douloureuse pour ces Acadiens en exil qui avaient trouvé dans le zèle ardent de leur pasteur, — dont on ne comptait plus les largesses et les marques de sollicitude, — un protecteur et un bienfaiteur insigne.

MESSIRE JEAN-BAPTISTE BRO,
PREMIER CURÉ (1774—1814)

Par une heureuse permission de la Providence, le 8 novembre de la même année, M. Bro, déjà auxiliaire du curé de l'Assomption et desservant à l'occasion les pionniers de la *Nouvelle Acadie*, devenait d'office curé de ses compatriotes et le demeura 40 ans, jusqu'en 1814.

Jean-Baptiste Bro est né le 20 avril 1743, à Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, en Acadie, dans les environs de Grand-Pré. Sa famille était pauvre et comptait douze enfants. Sa mère, Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, avait par la suite épousé Michel Bourg, notaire royal aux Mines, et père de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg², premier prêtre acadien et curé-fondateur de Carleton, en Gaspésie.

1. Gauthier, Henri, P.S.S. *Ibid.*, p. 194. D'autres mettent le 8. M. Degeay, s'était retiré depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. de Montgolfier s'en montra mécontent... "Ce sera, écrit-il à l'évêque, une mauvaise planche pour d'autres prêtres canadiens à qui on n'aura point de raison de refuser de les traiter comme celui-ci, dans une chambre particulière, ce qui demande une fatigue considérable et peut être une occasion de dissipation et de dérangement pour la communauté..." Il parle de l'imagination de M. Degeay qui "est des plus vives et des plus susceptibles... Sa santé dépérit tous les jours et il y a lieu de craindre que dans peu il ne sera plus". Lettre à Mgr Briand, 3 août 1774.

Après la mort de M. Degeay, M. Huet de la Valinière devint curé de l'Assomption. "M. Bro se confina à l'Acadie" (sic). — (Lettre de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, 12 nov. 1774; Cf. Lejeune, O.M.I. *Dictionnaire Général du Canada*).

2. Les généalogistes nous apprennent que ce nom de Bourg est l'équivalent de Bourque. (Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des Recherches historiques*, vol. VI, pp. 8-20, 1900).

Les premières années de M. Bro se passèrent aux travaux des champs. Déporté en Angleterre en 1755, nous le retrouvons sur la frégate du roi, "la Dorothée", qui le débarque en France, le 21 mars 1763. Il a alors vingt ans. Sa famille s'installe à Saint-Servan, en Bretagne, tout près de Saint-Malo. En 1767, il apprend la philosophie, et dès 1768, il "étudie pour être prestre".

L'abbé de l'Isle-Dieu³, vicaire général de Québec, à Paris, fit instruire M. Bro et M. Bourg au Collège de Saint-Servan, diocèse de Saint-Malo, puis au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris⁴.

Revenu au Canada en 1772, M. Bro fut reçu sous-diacre à Québec le 13 juin de la même année, par Mgr Jean-Olivier Briand, et diacre le 29 octobre suivant. Enfin le 15 novembre, Mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esglis, coadjuteur de l'évêque de Québec, lui conféra le sacerdoce dans la chapelle du Séminaire diocésain⁵.

Il demeura un an au Séminaire de Québec, et en octobre 1773, Mgr Briand l'envoya à Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption), aider M. Jacques Degeay. Il desservait outre le poste éloigné de la Longue-Pointe (du 24 octobre 1773 au 18 juin 1774), les deux missions de Saint Roch et de Saint-Jacques. Jusqu'en 1775, il venait alternativement tous les quinze jours, à chacun des deux derniers endroits.

"Depuis environ quinze jours, (26 octobre 1773) écrit M. de Mongolfier, vicaire général, M. Breau (sic) est dans notre maison à Montréal; il y est venu, malade, peu de jours après son arrivée à l'Assomption. Il a d'abord demeuré ici sept à huit jours dans les remèdes; mais sa santé paraît aujourd'hui suffisamment rétablie. M. Degeais (sic) est bien aise d'avoir cet homme à sa disposition pour s'en servir dans toutes les solennités et autres cas de besoin, en attendant que le presbitaire (sic) de la Nouvelle-Acadie dans l'Assomption puisse être logeable; ma joie est grande de le voir se retirer au séminaire, pour le former de plus en plus aux fonctions du ministère. En attendant, je me sers de M. Breau pour desservir presque en tout la paroisse de la Longue-Pointe; j'y fais donner la messe tous les dimanches et fêtes, et rendre à tous ces habitants dans leur propre église tous les services ordinaires du ministère, quoi qu'il n'y ait pas de prêtre résidant habituellement dans le presbytère, n'ayant celui-ci qu'en passant".

Tout de même, on l'a vu, quand M. Degeay mourut, M. Bro devint curé de Saint-Jacques.

3. Lejeune, O.M.I., *Ibid.*

4. Gosselin, abbé Auguste, *L'Église du Canada, Après la Conquête*, deuxième partie, (1775-1789), pp. 155 sqq.; Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des R.H.*, vol. VI, pp. 8-20, (1900); Allaire, J.-B., *Dictionnaire*, Vol. VI pp. 144-5.

5. *Archives du Canada* 1905, *Ibid.*

Premiers registres

Il est très intéressant de consulter les vieux registres que nous avons le bonheur de posséder au complet. Qu'on nous permette d'en citer les premières pages.

Voici le premier acte signé par M. Bro: "L'an mil sept cens (sic) soixante-quatorze, le vingt-sept novembre, a été baptisé par moi, soussigné, Pierre, ney (sic) hier, fils légitime de François Martin et de Marie-Magdeleine Poirier, mariés ensemble. Le parrain a été Pierre Martin, et la marraine, Magdeleine Arsenaux, qui ont déclaré ne savoir signé (sic) de ce enquis suivant l'ordre".

Bro, ptre.

Un peu plus d'un mois après, les cloches sonnaient pour la première inhumation dans le cimetière, situé près de l'église, côté nord-ouest.

"L'an mil sept cens (sic) soixante et quinze, six janvier, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Pierre-Basile Dugas, décédé hier, âgé d'environ trois ans, enfant légitime de Jean-Baptiste Dugas et de Marie Bro. Ont été présents (sic), le père et Germain Dupuis qui n'ont pu signer de ce enquis suivant l'ordonnance"⁶.

Bro, ptre.

Les premières noces à Saint-Jacques eurent lieu en hiver. "L'an mil sept cent soixante-et-quinze, six février, après la publication de trois bans, faite au prône des messes paroissiales pendant trois dimanches consécutifs entre Antoine Vincent, enfant légitime de feu Jean Vincent et Elisabeth Commo, les père et mère d'une part, et Elisabeth Marsolais, veuve de Jean Laroche de l'Assomption, d'autre part, sans qu'il y ait aucun empêchement de mariage, je soussigné, curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Église en présence de Jean Blanchard, J.-Baptiste Dumond, J.-M. Pellerin, François Morin, François La-

6. Ce Pierre Dugas était le fils de la sœur de M. Bro et était né en France, selon Placide Gaudet, *Le Moniteur Acadien*, 22 octobre 1903. En plus de cette sœur, la mère de M. Bro vint, en 1778, le rejoindre à Saint-Jacques où elle mourut le 9 avril 1779, à l'âge de 64 ans. De même, en 1767, son oncle René Martin, de Port-Royal, était du nombre de ceux qui, de la Nouvelle-Angleterre, avaient opté pour l'Assomption et, par la suite, pour Saint-Jacques.

mothe et de Joseph Marsolet, père de la fille qui a signé avec moi; les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

(signé) Joseph Marsolet,
Bro, ptre.

Où ces cérémonies se déroulaient-elles ? Dans la maison "accoutumée" de Charles Forêt.

Pendant cette année 1775, depuis le 27 novembre 1774, il y eut 28 baptêmes, 5 sépultures et 5 mariages. Voici les noms que portent ces actes: ils donnent une juste idée des origines acadiennes de la paroisse.⁷ B: Pierre Martin; S: Basile Dugas; B: Charles *Ratel*; B: Charles-Honoré Vincent; M. Antoine Vincent et *Élisabeth Marsolet*; B: Marie-Reine *Barbeau*; B: Angélique Dumond; B: B: Paul Thibodo; B: Scholastique Martin; S: Victor *Gagnon*; M. Jean Thibodo et Marie Terriot; B: Dominique Thibodo; B: Joseph Landry; B: Augustin Guiltry; S: Magdeleine *Beaudry*; B: Charles Terrio; B: Benjamin Martin; M: Jean *Lefèvre* et Anne Fontaine; S: Monique *Péloquin*; B: Azilda *Gérard*; B: Joseph Bourgeois; B: Louis Morain (sic); B: Isidore Cadoc; B: Michel Hébert; M. Jean Dupuis et Marie Hébert; M. Joseph Marsolet et Anne Richard; B: Moïse-Noël Richard.

La nouvelle paroisse croissait très rapidement: en 1775, tout au plus huit ans après l'arrivée des premiers colons, elle comptait déjà près de 75 familles, (une augmentation de vingt-cinq) et plus de 250 âmes. Elle avait son chef spirituel, son cimetière, ses registres.

Elle était dédiée à saint Jacques le Majeur. La protection et les exemples de ce saint patron étaient bien propres à stimuler le zèle du nouveau pasteur, de ce jeune prêtre acadien chargé de tout le succès, même matériel, de cette mission de compatriotes. A quelle date précise cette mission fut-elle érigée sous le vocable de Saint-Jacques ? Ce fut probablement en 1768 ou en 1773 à l'occasion d'une des deux visites pastorales de Mgr Briand, faites à l'Assomption. M. de Montgolfier ne dut certainement pas être étranger à ce choix.

Dès les premières années, les colons travaillaient avec une ardeur sans égale à ouvrir les terres qui semblaient être d'une fertilité extraordinaire. Très robustes et très endurcis à la fatigue, ils supportaient gaiement ces premiers travaux de défrichement toujours si pénibles; en retour, ils se virent, chaque année, largement rémunérés de leurs efforts.

⁷ Dans cette liste, le lecteur saisira que B signifie baptême; S, sépulture; M, mariage. Les noms en italique indiquent une origine canadienne.

Presbytère-chapelle

Le nouveau curé décida sur-le-champ de construire une chapelle temporaire. Et il semble que tous les paroissiens furent d'accord, car, nulle part, on ne trouve de trace de discussion ou de chicane à ce sujet. La petite colonie, à l'unanimité, voulut marquer l'emplacement où s'élèverait l'église (à l'endroit actuel du monument du Sacré-Cœur), en y plantant une croix haute de vingt-cinq pieds. Cette croix ne disparut qu'en 1830.

Cette chapelle devait occuper le premier étage du presbytère; le rez-de-chaussée servirait de demeure au curé. Dès 1775, les travaux de construction commencèrent.

L'édifice, mesurant 80 pieds de longueur sur 50 de largeur, comportait une grosse charpente. Les murs, épais, en pierre grise, donnaient à la maison une solidité à toute épreuve. Le bois employé à la construction provenait de la forêt voisine, située "à cinq arpents du lieu", (Chagnon) et la pierre, d'un champ dans le haut du rang des Continuations. Les colons s'étaient engagés à fournir gratuitement leur temps et les matériaux disponibles. Cependant M. Degeay, un peu avant sa mort, y était allé d'une généreuse contribution: dans une lettre adressée à Mgr Plessis, trente-huit ans plus tard (1812), deux paroissiens déclarèrent que M. Degeay avait fait tous les déboursés, inévitables on le conçoit, même dans les entreprises soi-disant gratuites.

Cette chapelle-presbytère s'élevait sur l'emplacement du presbytère actuel et s'ouvrit en 1776. Le premier janvier de cette année, le curé, enfin logé dans sa résidence, présidait une deuxième assemblée de marguilliers⁸ au cours de laquelle fut élu François Poirier, Pierre Doucet étant déchargé.

Bataille de cloche

De son vivant, M. Degeay avait promis une cloche pour la future église de Saint-Jacques. Quand la mort le surprit, cette cloche servait encore à l'église de Saint-Pierre-du-Portage.

Le testament de M. Degeay n'en soufflait mot. Il s'éleva à ce sujet une âpre contestation entre le nouveau curé du Portage,

8. Bien que Saint-Jacques ne fût pas érigé civilement en paroisse, les syndics, auxquels celle-ci avait droit, portaient quand même le nom de marguilliers. (Pagnuelo S., *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*, pp. 381, sqq.)

M. Pierre Huet de la Valinière, P.S.S.⁹ et ses paroissiens. La fabrique de l'Assomption comptait la garder. M. de la Valinière, caractère tranchant, ne l'entendait pas ainsi: la cloche, appartenant à la fabrique de Saint-Jacques, devait être remise aux Acadiens.

Pour couper court aux difficultés, le curé de Saint-Pierre-du-Portage informa ces derniers, qu'il leur concédait la cloche en litige, à la seule condition de venir au plus tôt la descendre eux-mêmes du clocher. La tradition a conservé le souvenir de cette fameuse descente qui prit tout juste un petit quart d'heure à ces vigoureux Acadiens. Ils déployèrent une force musculaire si étonnante que tous les spectateurs en furent stupéfaits.

Une deuxième cloche, d'environ huit cents livres, devait garnir le clocher, trente ans après, vers 1804.

Familles canadiennes

Les années suivantes offrent peu de faits à signaler. Le taux de la population est nettement progressif, comme la chose est habituelle aux peuples de mœurs irréprochables et d'une vie familiale intense. En 1778, les registres rapportent vingt-six baptêmes, dix sépultures et treize mariages. En seize ans, la paroisse comptera 597 âmes de plus.

Quelques familles canadiennes des environs, à savoir de l'Assomption ou de Repentigny, s'ajoutèrent dès les commencements, aux pionniers acadiens. Citons celles des Marion, Marsolais, Brien dit Desrochers, Venne, Lévesque, Gagnon, Goulet, Blouin. La plupart d'ailleurs étaient déjà alliées à des familles acadiennes.

Avec l'accroissement de la population, le territoire de Saint-Jacques s'étendait aussi de plus en plus. En 1794, le concession de nouvelles terres par Messieurs les Seigneurs de Saint-Sulpice, dans cette région connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Liguori, amplifiait le fief de ces expatriés¹⁰. On note déjà, même à cette époque, le départ de quelques habitants pour le Nord-Ouest.

Première visite pastorale

En 1788, le vingt-neuf juin, la paroisse recevait pour la première fois M^{gr} Hubert, évêque de Québec.

9. Gauthier, *Ibid.*, (1926, p. 219). Voir notamment dans le *B.R.H.*, vol. VII, 96, 178; vol. X, 129, 161, des articles de M^{gr} Henri Têtu, montrant que cet excellent prêtre était "absolument volontaire" (Montgolfier), plaignard, d'un tempérament ardent, remuant et irréfléchi. (Cf. Lettre de M^{gr} Hubert, 6 oct. 1788).

10. Les premières terres furent concédées à Jos. Langlois, Jos Leblanc, Jos Ratel et Claude Bourgeois.



*La première église
restaurée
(1859)*



Le "Monument"

Sa Grandeur "alloue" les comptes et trouve "au coffre", c'est-à-dire en caisse, la somme de 920 livres¹. Mgr ordonne judicieusement de n'effectuer aucune dépense sans l'approbation de l'assemblée des marguilliers.

Le même évêque reviendra quatre ans plus tard faire la visite pastorale. On n'enregistrait pas à cette époque le nom des confirmés.

Première église

Le quatorze janvier 1783, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient concédé un terrain de trois arpents sur trente pour y construire l'église et un autre de trois arpents sur vingt-quatre pour le presbytère¹². Depuis 1776, les offices se célébraient au premier étage du presbytère-chapelle.

En 1800, Mgr Pierre Denaut, faisait la troisième visite pastorale. La caisse de la fabrique contenait 8464 livres, ancien cours. Mgr conseilla alors de bâtir une église proportionnée à l'accroissement de la population, et, en 1801, il chargeait M. Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, (1799-1824) d'en désigner l'endroit. Celui-ci décida que l'église ne s'élèverait ni au Ruisseau Saint-Georges, ni sur la Côte, près du chemin gagnant Saint-Alexis, mais sur le terrain avoisinant le presbytère-chapelle, où elle se trouve située actuellement.

Insérons tout de suite la cause des événements malheureux qui vont se produire.

M. Bro avait établi le bon ordre dans sa paroisse. Le diable ne pouvait pas ne pas semer l'ivraie. Certaines "personnes étrangères à la paroisse" soudoyèrent quelques têtes chaudes, deux seulement, pour jurer la perte du curé, probablement à cause de son refus d'accorder une licence pour la vente des liqueurs. En 1788, ces deux paroissiens adressèrent à Mgr Hubert, coadjuteur de Québec, une diatribe cousue de mensonges contre M. Bro.

11. Dans la Province du Canada, comme on disait avant 1841, les marguilliers n'ont jamais — leurs livres de comptes en font foi — adopté la monnaie anglaise, c'est-à-dire les livres sterling, les schellings et les deux sous (penny-pence), mais conservèrent le sou français et la livre française, qui valait un franc-or (entre 16 et 20 sous, ou *coppres*). Il en fut ainsi jusqu'en 1872, alors que l'État adoptait les dollars et les cents, comme nous les avons actuellement.

Les milieux officiels imposèrent, (1853) comme unité monétaire, le dollar, équivalent de l'américain; on proclama le cours forcé de la livre sterling à \$4.86 et deux tiers.

12. Dans l'église, Messieurs les Seigneurs auront leur banc seigneurial. Il subsistera jusqu'en 1841.

L'évêque est en visite à Montréal. Aussitôt que cette calomnie est connue à Saint-Jacques, cent quatre paroissiens rencontrent Mgr Hubert et réfutent l'une après l'autre les accusations portées.

L'incident ne se clôt pas là. Un instant apaisée, la clique infime des turbulents se remettra à l'œuvre et profitera des difficultés de la construction de l'église pour dénigrer de nouveau leur curé auprès de l'autorité diocésaine. Voici les faits.

Le 6 juin 1801, les paroissiens choisirent huit syndics pour la construction projetée: Joseph Bourgeois, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, François Prévost, Pierre Richard, Antoine Marion, Laurent Trudeau, de Saint-Jacques et Joseph Peltier, de Saint-Pierre de l'Assomption, tous cultivateurs.

"Le 30, les commissaires civils, James McGill et Louis Cha-boillez, confirmèrent leur nomination et les autorisèrent à dresser un état de dépenses que la construction de l'église pourrait occasionner, ainsi que la répartition de ce que chaque tenancier serait appelé à payer ou à contribuer"¹³.

Le rapport des syndics fut approuvé le 8 septembre 1801. Il estimait la main d'œuvre et les matériaux requis pour la construction de l'église à 29,929 livres, ancien cours. "Cette somme, répartie sur les terres de la paroisse, représentait une cotisation de 13 sols par arpents". Les paroissiens fournissaient en outre divers matériaux et des heures de corvée.

Leur estimé de la superficie des 487 terres de la paroisse donnait 46,045 arpents répartis entre les districts de Laurent Trudeau (79 terres), de Th. Dupuy(34), de Th. Bourgeois(38), de Th. Peltier(50), d'Antoine Marion(54), de Pierre Richard(59), de François Prévost (115 terres). Ces districts correspondaient en tout ou en partie à l'Épiphanie, à Sainte-Marie-Salomé, au Ruisseau Saint-Georges, à Saint-Alexis, à Sainte-Julienne, à Saint-Liguori, et aux rangs des Continuations et de l'église. (*Extrait du Tableau de répartition filé par Joseph Bourgeois et autres avec le compte de leur administration.*) La liste des propriétaires d'alors constitue un précieux document qui est conservé au Palais de Justice de Montréal. Il porte la date du 8 septembre 1801.

"En attendant la rentrée des cotisations, les syndics empruntèrent de la fabrique 2400 livres, pour parer aux dépenses les plus

13. Nous avons utilisé l'étude historico-légale "*Une querelle de paroisse en 1805*", qui a paru dans *Le Cahier des Dix*, numéro 13, sous la signature de Me Maréchal Nantel, C.R. Les passages entre guillemets sont de lui. — A cette époque, la livre française valait \$0.16 2/3.

urgentes". Les travaux commencèrent en 1802. Tout allait bien jusqu'au moment où, en mai 1804, les syndics arrêtent brusquement l'ouvrage, sous prétexte qu'ils n'ont plus d'argent en caisse. Ils présentent aux commissaires civils des paroisses une requête leur demandant l'autorisation de faire une nouvelle répartition, parce que celle du 8 septembre 1801 avait été trouvée insuffisante pour défrayer le coût de l'entreprise. En face des mécontentements, des menaces de procès, les intéressés suscitent de part et d'autre, ajournements, discussions, rapports aux commissaires civils, et même à l'évêque, accusations, etc., bref, le pire des malheurs en chrétienté, la discorde. Finalement, le 10 mars 1805, à une assemblée extraordinaire convoquée au son de la cloche de l'église, les anciens et nouveaux marguilliers élurent des procureurs spéciaux: Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry aux fins de poursuivre les syndics au nom de la paroisse et de la fabrique de Saint-Jacques.

Les Procès

Dès le 14 mars, c'est un avocat célèbre de Montréal, Joseph Bédard, qui sera chargé d'intenter cette action. Il accuse les anciens syndics ou défenseurs d'être redevables à la fabrique d'environ 13,000 livres et d'avoir causé de graves préjudices à leurs paroissiens. En conséquence, que la Cour les condamne à parachever l'église et à rendre compte de leur administration.

Les syndics incriminés choisissent Stephen Sewell. Cet avocat "plaide uniquement *des moyens de droit* à l'encontre de l'action", alléguant que les prétendus marguilliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Jacques n'étaient pas justifiables d'élire, comme ils l'avaient fait, des procureurs spéciaux pour agir au nom des habitants d'une paroisse qui n'existait pas légalement. (A ce moment, Saint-Jacques n'était pas encore reconnu civilement).

La paroisse de Saint-Jacques existe de fait, rétorque Bédard, et les marguilliers peuvent légalement déléguer à des procureurs spéciaux le droit de les représenter. Cette *première phase* du procès ou *la contestation de droit* se termina en faveur de Bédard.

Le 20 avril 1805, la Cour du banc du roi, composée du juge en chef James Monk, des juges Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden, Arthur Davidson, donne pleinement raison à Bédard. Ce jugement, au dire des gens du métier, est une cause-type de jurisprudence. La Cour condamne les syndics "à rendre compte de la gestion et administration de leur charge et du produit de la répartition du 8 septembre 1801"; la Cour ordonne en second lieu la nomination de

deux experts pour estimer les dépenses exactes et les travaux requis au parachèvement de l'église. Jusqu'ici la Cour approuvait Bédard et rendait un jugement en tout point équitable.

Les experts nommés furent Antoine Janson dit Lapalme, de Montréal, représentant des défendeurs et Michel Gausselin, père, de Saint-Jacques, représentant des demandeurs. Ils remirent leur rapport, en fin de mai.

Les syndics incriminés, d'autre part, ne rendirent pas leurs comptes dans le délai prescrit. Alors, le 2 juin, Bédard réclame contre eux la peine d'emprisonnement (*la contrainte par corps*, en langage d'avocat), pour les forcer à s'exécuter au plus tôt.

Le 9 ou 10 juin, malgré les requêtes de Sewell, la Cour ordonne l'incarcération des récalcitrants. Cette mesure soulève l'agitation et les animosités dans la paroisse.

Enfin, le 25 juillet 1805, les syndics défendeurs affirment leurs comptes devant deux juges et le notaire Louis Guy, de Montréal, "en la Chambre du Geôlier, ès prison de cette ville". Ils y expliquent leur conduite. En 1801, déclarent-ils, ils avaient fixé le coût de la construction de l'église à 29,929 livres, somme qui serait payée d'après la répartition faite sur les terres de la paroisse, dont la superficie globale était, d'après leur estimé, de 46,045 arpents. Selon ces chiffres, la cotisation se montait à 13 sols par arpents. Mais, d'après leurs nouveaux calculs, ils constatent que la paroisse ne s'étendait en réalité que sur une superficie de 37,394 arpents, dont 32,924 de terres imposables. Bien plus, ils avaient oublié d'inclure dans leur premier état de compte, certains matériaux que les paroissiens étaient censés fournir. D'autre part, soixante-et-treize tenanciers pauvres, insolubles ou "absents dans les pays d'en-Haut" n'avaient pu s'acquitter de leur cotisation. Le montant global ne correspondait plus aux prévisions. Aussi avaient-ils été contraints d'arrêter les travaux et d'exiger une nouvelle répartition pour couvrir un déficit de 7070 livres.

En 1806, s'ouvrait une *seconde phase* du procès. Cette fois, la cause s'engage, non plus sur une question de droit, mais bien sur les faits, à savoir sur les comptes des syndics. Bédard estime que la recette augmentée et la dépense réduite devaient laisser un excédent d'environ 15,000 livres, dont les syndics sont responsables envers la paroisse.

Sewell nie les avancés de Bédard et insiste sur la pureté des intentions de ses clients. Il reproche aux demandeurs d'avoir rendu

impossible la tâche des syndics par leurs procédures odieuses et leurs calomnies.

La question des comptes semble complexe, car les débats traînent en longueur. On ferme même l'église "par mesure de précaution". En juin 1806, la Cour nomme deux arbitres ou praticiens pour s'enquérir des faits: Joseph Papineau et Louis Huguet-Latour, notaires de Montréal. Bédard s'oppose au choix de Papineau que la Cour finit par maintenir dans ses fonctions, en octobre. Par suite de ces tergiversations, l'enquête n'aura lieu qu'à la fin de l'année. Les arbitres déposèrent leurs rapports, à la Cour, le 15 avril 1807. Papineau et Latour en arrivent aux conclusions suivantes:

"1o — la superficie des terres imposables n'est que de 32, 924 arpents au lieu de 46,045 ainsi que le portait l'acte de répartition de 1801; 2o — 73 tenanciers doivent être éliminés parce que absents, morts ou insolubles; 3o — la recette doit être estimée à 29,572 livres et la dépense à 36,015 livres, laissant un passif de 6443 livres, auquel il est nécessaire d'ajouter 4492 livres représentant la valeur des ouvrages et des matériaux requis pour parachever l'église; 4o — les syndics avaient raison d'arrêter les travaux, parce qu'ils n'avaient plus de fonds disponibles; 5o — ils ont eu tort, cependant, de modifier les termes de la répartition concernant certains matériaux, etc...

Dans la *troisième et dernière phase* de cette cause, Bédard contestera les conclusions du rapport.

Ce rapport des arbitres déconcerta, sans doute, les demandeurs, puisque les procédures restèrent stagnantes pendant près de deux ans.

Au début de 1808, Bédard tente d'en finir avec l'affaire. Il essaie d'amener la Cour à fixer la date des plaidoyers sur ce rapport. Démarches inutiles. Il n'obtiendra l'autorisation de plaider que le 9 mars 1810. Les juges "ajournent toutefois encore leur décision et demandent à Bédard de rédiger des observations écrites sur le rapport des arbitres, et d'exposer les objections que ses clients pourraient avoir à son homologation."

Dans ses observations, Bédard "réitère ses arguments antérieurs et critique vivement l'appréciation de la preuve par les arbitres. Dans sa réponse, Sewell défend le rapport. Enfin, les juges vont se prononcer? Non, ils enterrent le dossier dans les archives, où il dormira deux années encore...

Le 20 octobre 1812, les magistrats James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et James Reid prononcent le jugement.

“Ils y admettent en leur entier les conclusions des arbitres, (Papineau et Latour) et ordonnent de rembourser aux syndics les dépenses encourues pour la construction de l'église, jusqu'à concurrence de 5727 livres et 6 sols (la livre de vingt coppres); de leur allouer pour parachever l'église, en la manière indiquée au rapport des arbitres, une somme additionnelle de 5400 livres, plus 2400 livres pour défrayer les déboursés occasionnés par la reddition des comptes et le procès. Ces trois montants forment un total de 13,527 et 6 sols que les défendeurs, en leur qualité de syndics, sont autorisés à prélever au moyen d'une nouvelle répartition. Mais la Cour ajoute “que les défendeurs n'ont point procédé dans les devoirs de leur charge de syndics ainsi qu'ils y étaient tenus” et elle les condamne aux dépens de l'action, sur lesquels elle accorde les 2400 livres comprises dans la répartition autorisée par le jugement”.

Les syndics incriminés sortaient donc du procès ni trop blancs ni trop noirs, mais par un tour de force judiciaire, si, d'un côté la Cour les obligeait à payer une partie des frais du procès, c'était aux dépens de la fabrique ou des paroissiens qui condamnaient leur conduite. Les procureurs spéciaux qui avaient sacrifié leur temps et leur argent, pour obtenir justice, en étaient quittes pour leur peine... et une sorte d'équité pour le moins étrange.

Les paroissiens de Saint-Jacques, qui avaient combattu ces syndics avec tant d'âpreté depuis 1805,

“se trouvaient donc, après sept ans, sans église et contraints à une deuxième répartition majorée du double de ce qu'elle aurait été sans les procédures. L'aventure, pour eux, tournait au désastre, et si le procès avait semé la discorde dans la paroisse, le jugement ne pouvait qu'attiser la dissension”.

En effet, après les lenteurs et les trois phases de ce procès tristement célèbre, le désaccord avait atteint le comble, puisqu'il avait réussi à diviser notre paroisse jusque-là si unie. Ainsi en 1807, trois syndics incriminés et sept de leurs partisans avaient porté devant Mgr Plessis de violentes accusations contre leur curé, M. Bronégligence à secourir les malades et à célébrer régulièrement les Saints Mystères. Les chefs de famille au nombre de 203, les ont carrément démentis dans une lettre adressée au même évêque, le 11 juillet 1807. Cette protestation contenait ces mots: “La majorité des voix est une confession sacrée de son mérite”.

C'est surtout après le verdict de 1812 que le désaccord s'accrut et engendra un malaise irrémédiable. En conséquence, au mois de février 1813, l'évêque crut-il de son devoir de recourir à un moyen extrême: l'interdit du presbytère-chapelle. Pendant trois mois, les paroissiens durent se rendre à Saint-Esprit pour les

offices religieux. Cette sanction accabla le dévoué pasteur d'une douleur indicible. Il implora miséricorde pour ses paroissiens et pour lui. "J'ose vous prier, Mgr, de suspendre le poids de vos coups, pour adoucir mes peines," écrit-il le 22 mars suivant. Constatant l'affaiblissement de ses forces, M. Bro charge M. Joseph-Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch (1796-1831), d'agir comme procureur à sa place. L'évêque consent. En effet, la mémoire affaiblie et l'âge avancé de M. Bro (il avait 70 ans) ne lui permettaient plus de s'acquitter parfaitement des fonctions de son ministère. Aussi songeait-il à se plonger dans la solitude pour s'entretenir avec son Dieu.

Mgr Plessis écouta la voix suppliante du pasteur à laquelle s'adjoignit celle de M. Raizenne. Au mois de juin 1813, il levait l'interdit et, pour consoler M. Bro, lui laissait espérer sa retraite à l'automne. Si cette mesure rigoureuse avait fort attristé le curé, elle eut du moins ce consolant résultat d'apaiser passablement les animosités.

Les travaux de construction se continuèrent en juin. Le 10 août suivant, le curé de Saint-Roch bénissait solennellement l'église à peu près terminée.

"Mais l'orage qui avait passé sur Saint-Jacques ne s'était pas dissipé sans un dernier écho". Les procureurs spéciaux, ceux qui avaient mené le procès contre les premiers syndics, réclamèrent le remboursement des frais par eux encourus. Car ces dépenses — \$800.00 — ne figuraient pas dans les dédommagements accordés par le juge, et la fabrique refusait de rembourser. Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, choisissant encore Bédard comme avocat, intentèrent un deuxième procès, cette fois contre la fabrique, défendue par Me Jean-Roch Roland.

Suivant la coutume et l'ordre enjoint par la Cour, deux arbitres examinèrent la situation. La fabrique n'ayant pas cru à propos de contester, jugement fut rendu contre elle le 19 octobre 1813, en faveur de Dugas et de ses compagnons, pour un peu plus de \$700.00. "Un bref d'exécution fut émis à la demande des demandeurs et, en décembre 1813, le shérif faisait rapport qu'il n'avait pu trouver en possession de Joseph Fontaine, en sa qualité de marguillier en charge, aucuns biens lui permettant de réaliser le montant de la condamnation". L'évêque dut intervenir. Finalement, la fabrique paya en janvier 1814.

Quelques jours après, M. Raizenne fit la quête de l'Enfant-Jésus. Cette visite ramena au bercail tous les récalcitrants, à part dix.

Que penser de cette longue querelle? Écoutons d'abord deux contemporains: les deux curés voisins de M. Bro mêlés à l'affaire assez étroitement.

L'archiprêtre Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, écrivait en ces termes à l'évêque: "Vous dire le sujet du procès, ils l'ont ignoré longtemps eux-mêmes, et peut-être l'ignorent-ils encore un peu. Vous connaissez la tête des Acadiens, ils reviendront difficilement. Je crains même que M. Bro ne soit trop vieux pour pouvoir éteindre les dissensions qui règnent — je dirais par des gaucheries — dans la paroisse." Ce jugement sévère nous semble quelque peu erroné. Tous, à notre avis, connaissaient fort bien le point en litige. En second lieu, la maladie de M. Bro et ses attitudes déconcertantes n'infirmant en rien le bien-fondé de la cause, puisque la Cour elle-même a reconnu, de la part des syndics, des négligences à parfaire leur devoir, même si d'un côté "par une espèce d'équité sans exemple" (Daniel Dugas à l'évêque, lettre du 2 mars 1813), elle les condamne aux dépens et, d'autre part, leur accorde une somme de 2400 livres...

Le curé de Saint-Roch de l'Achigan, M. Raizenne, dans ses lettres datées du 18 novembre et du 10 décembre 1813 à l'évêque de Québec, relate fidèlement la complexité de la situation. Ainsi, comme en témoigne le *Livre des délibérations de la fabrique*, il relève l'opposition du curé Bro au dédommagement de Daniel Dugas, procureur syndic, et l'humiliation infligée par le même curé au marguillier en charge, Joseph Fontaine.

Deux autres témoins très au fait de la tradition méritent d'être entendus. Il s'agit de l'abbé Chagnon et du futur curé Paré. L'un et l'autre, en accord avec certaines décisions de la Cour, incriminent les huit syndics. Nous croyons leur opinion conforme à la vérité, car l'approbation par la Cour du choix de Papineau comme arbitre malgré l'opposition de Bédard, les plaidoiries de Sewell et ses allégués, les atermoiements et les décisions du jugement n'emportent pas la conviction.

Sans prétendre absoudre les auteurs de désordre, nous rappellerons toutefois, que ces querelles de marguilliers avec leur curé ou entre eux, était chose courante dans le Bas-Canada, quand il s'agissait de construction d'église. Ces chicanes, en plusieurs endroits, s'envenimèrent même au point de dégénérer en schisme. Grâce à Dieu, notre paroisse fut préservée d'une telle calamité, probablement à cause de la mansuétude du premier curé de Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie, M. Bro.

Au cours de cette histoire, nous décrirons les diverses modifications que subira cette église, construite au prix de tant de difficultés.

Cet édifice en pierre avait un rond-point et un seul clocher d'une hauteur démesurée. A l'intérieur, la voûte manquait, mais les bancs étaient fixes ainsi que l'autel. Le vieux curé acadien, si longtemps privé d'église, lui qui avait admiré tant de cathédrales en France, entre enfin dans une véritable maison de Dieu, passablement nue, c'est vrai, mais qu'il avait l'intention de décorer, un jour, de riches parures.

L'automne arriva. M. le curé Bro était toujours à son poste. Au jour de l'an suivant, il présida, pour la dernière fois, l'élection du marguillier Joseph Forêt (sic). La recette de l'année s'élevait à 306 livres, ancien cours.

Au seuil de l'éternité

Les facultés intellectuelles du curé Bro avaient sensiblement baissé depuis quelque temps; il vivait plongé dans une distraction continuelle. Aussi en juin 1814, Mgr Panet, (coadjuteur de Mgr Plessis jusqu'en 1825) lors de sa visite pastorale à Saint-Jacques, s'engagea à désigner un nouveau curé et ordonna de construire deux confessionnaux et de consigner les actes de vente des bancs ainsi que les procès-verbaux des assemblées de fabrique.

Au mois d'octobre, M. Bro, tout à fait incapable de desservir la paroisse, abandonna sa cure, avec droit au tiers du revenu de son successeur¹⁴. Il se retira chez sa cousine, Isabelle Bro, qui demeurait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le couvent.

Ainsi prit fin l'administration du premier curé de *Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie*, désignation courante à cette époque. Un peu plus d'un an missionnaire, quarante ans curé, M. Bro avait consacré quarante-deux ans de sa carrière sacerdotale à ses compatriotes acadiens.

Il vécut dix années dans la retraite. Après une maladie de quelques jours, il mourut le 12 janvier 1824, à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu deux jours après son décès, dans l'église de Saint-Jacques, où ses restes mortels

14. Cette clause surprend quiconque méconnaît l'exacte condition de vie du clergé séculier du temps. En fait, elle est une mesure de justice. Simples missionnaires, les prêtres dépendaient, au temporel comme au spirituel, du Séminaire de Québec.

furent déposés dans les caveaux du chœur, du côté de l'évangile. Voici l'acte de sépulture:

"Le quatorze janvier, mil huit cent vingt-quatre, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro, ancien et premier curé de Saint-Jacques, décédé avant-hier, âgé de quatre-vingts ans. Présents: A. Arsenault, ptre, J.-B. Morier, ptre, J.-R. Paré, ptre. *Raizenne*, ptre.

M. le curé Paré raconte ainsi les funérailles à l'évêque. "L'église était remplie de ses chers paroissiens qui luttèrent à l'envi contre le gros tems (sic) du jour pour s'y transporter de bien loin. Je vis bien des "mea culpa" parmi ceux-mêmes qui lui firent perdre la tête à coup de têtes d'Acadiens... Le cher vieux reçut le Saint-Viatique le jour des Saints Innocents et l'Extrême-Onction avec toute la piété et l'attention qu'on avait droit d'attendre de lui pour le moment. On le faisait ordinairement communier tous les mois; toujours il le fit en édifiant les assistants".

Physionomie de précurseur

De stature moyenne, il avait les cheveux châtain, un front large et découvert, un nez long et aquilin; des yeux gris, petits, ronds et fort vifs. Son teint était d'un brun pâle; son corps, droit; ses épaules larges annonçaient une force musculaire peu commune; son agilité était remarquable. En voici une preuve frappante: à l'âge avancé de 75 ans, quand l'affaiblissement de son intelligence¹⁵ l'inclinait vers les amusements des jeunes, il ne lui en coûtait guère de parier quelques sous qu'il triompherait de n'importe qui, dans une course de plusieurs arpents.

M. Bro, dans sa jeunesse, avait été témoin des guerres barbares dont l'Acadie fut le théâtre. Jamais il n'oublia les épisodes douloureux de cette cruelle persécution. Malgré la douceur de son caractère, il n'arrivait pas toujours à dissimuler la profonde antipathie qu'il éprouvait pour la race anglaise. Cependant, nul prêtre ne fut plus loyal sujet anglais, quand le devoir lui commandait de pratiquer et d'enseigner la soumission à l'autorité légitime.

Ami de la paix, jovial et d'un abord facile, une fois engagé dans la lutte, son naturel d'Acadien le poussait cependant à soutenir son droit avec une ténacité invincible.

Toute sa vie, il aima ses Acadiens avec une tendresse vraiment paternelle. Combien l'affligèrent ces difficultés survenues entre lui et ses paroissiens !

15. Les chevaux et les chats étaient, paraît-il, son faible au déclin de ses jours.

Prêtre irréprochable, le second prêtre acadien fut toujours un véritable ministre de Dieu. Il avait un talent assez remarquable pour la prédication. Ce don oratoire s'affirmait dans les grandes occasions, en particulier à la première communion des enfants. Ses lettres, dont quelques-unes sont conservées aux *Archives de Joliette*, révèlent un cœur noble et zélé.

Patient, dévoué, très compatissant pour toute espèce d'infortunes, il aimait les pauvres, autant par instinct que par charité chrétienne; sa bourse était ouverte à tous les indigents.

Il pleurait aussi facilement avec les désolés qu'il s'amusait avec les joyeux.

Ses habitudes étaient simples, modestes, vivant de peu, il amassa quelques économies et à sa mort, il les légua à sa cousine Isabelle, à la condition expresse qu'elle les abandonnerait elle-même, à sa dernière heure, pour fins d'éducation des filles de sa paroisse. Cette intention était d'autant plus digne d'éloges, qu'à cette date un legs de ce genre pour la fondation d'un couvent était chose peu banale.

Messire Jean-Baptiste Bro a été une sorte de précurseur. N'a-t-il pas tracé la voie à un curé dont les vertus et la réputation de sainteté seraient universellement connues dans tout le district de Montréal, au curé Paré?

MESSIRE JEAN-MARIE MADRAN, DEUXIÈME
CURÉ DE SAINT-JACQUES (1814—1819)

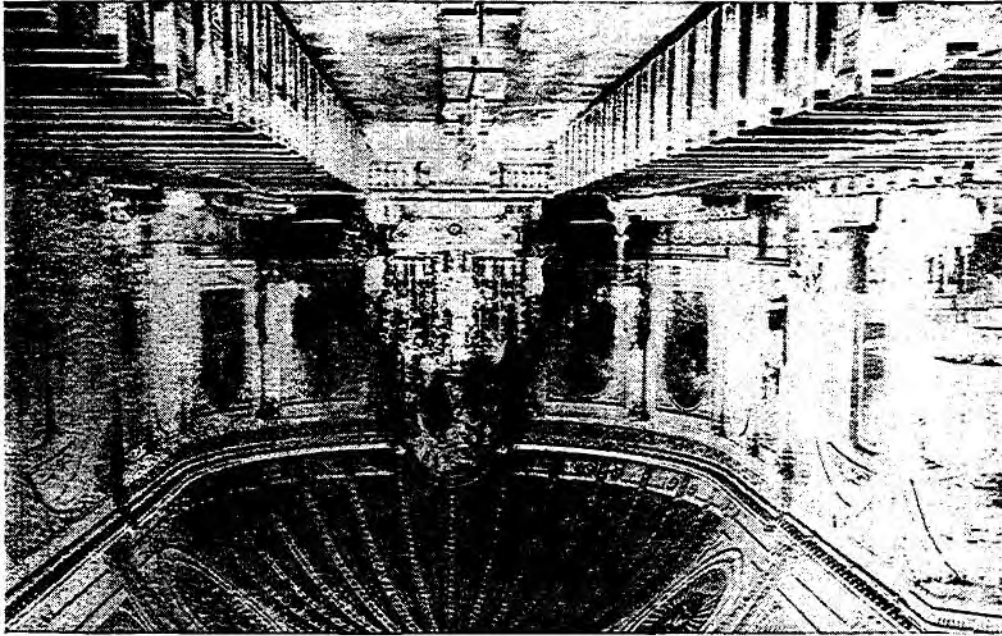
Jean-Marie Madran, né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 13 février 1783, de Jean-Baptiste Madran et de Josephte Gamarre, appartenait à une famille pauvre et vertueuse.

Il perdit son père dès son enfance. Sa mère, femme forte, vigilante, travailla pour subvenir aux besoins de ses dix enfants et pour les élever convenablement. Pieuse mère chrétienne, elle leur apprit à aimer et servir Dieu fidèlement.

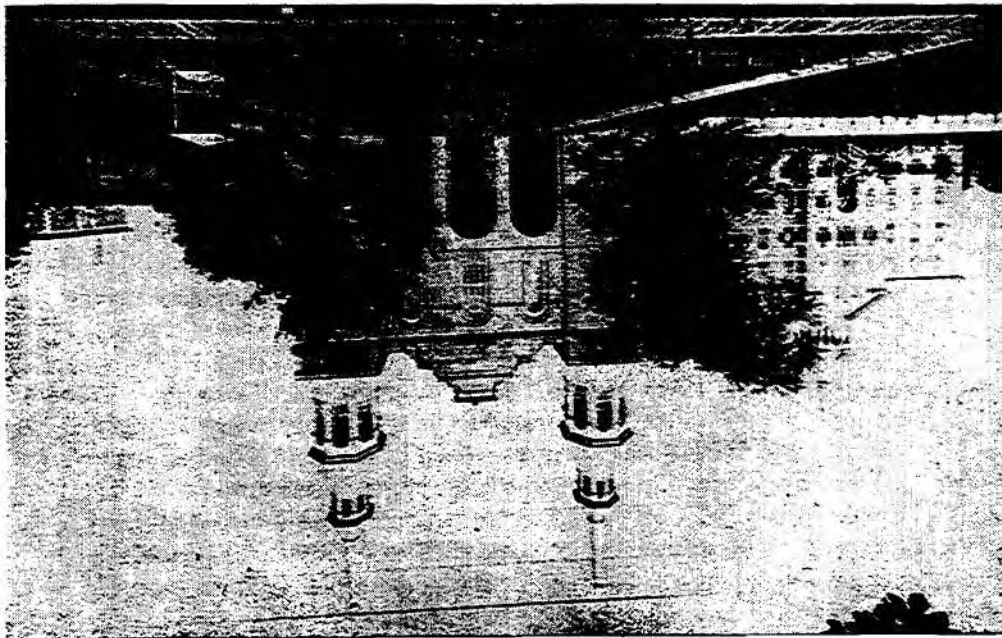
Le jeune Jean-Marie, doué d'un caractère docile et d'un cœur tendre, profita admirablement de ces premières leçons de vertus, reçues sur les genoux de sa mère.

Une grande timidité naturelle voilait les qualités d'un esprit assez pénétrant, mais peu vif. Une mémoire heureuse et un goût prononcé pour les études expliquent comment, à dix ans, il excellait à lire, écrire, et servir la messe de son curé¹⁶. N'oublions pas

16. M. l'abbé Jean-François Hébert, curé de Saint-Ours (1792-1831).



La vieille église



que nous sommes à l'époque des maîtres ambulants. Quand M. Pierre Fréchette, curé de Belœil, (1796—1816) et de St-Hilaire (1808—1816), prit sous sa protection, probablement sur la recommandation du curé de Saint-Ours, le jeune Madran, il avait sans doute constaté chez l'enfant, une prédisposition pour le sacerdoce. Aussi le plaçait-il à ses frais au Séminaire de Québec. Jean-Marie y brilla par ses succès tout le long de ses études.

Ordonné prêtre le 13 juin 1813, vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans (1813—1814) et à Cap Santé (1814), il fut le 15 octobre 1814, nommé curé de Saint-Jacques. Il devint par la suite, missionnaire aux Îles de la Madeleine (1819—1822); curé de Châteauguay (1822—1825), de Fraserville ou Rivière-du-Loup (1825); de Cacouna (1825—1832); de Berthier-en-Bas (Bellechasse) (1832—1834); de Saint-François de la Rivière-du-Sud (1834—1835); missionnaire de Nipissiguit (1835); curé de Caraquet avec desserte de Tracadie au Nouveau-Brunswick (1838—1849); curé de Grande Digue (1848—1854); de Shédiac (1854); de Richibouctou (1854—1857). A l'âge de 74 ans, il mourut à Petit Rocher, N.B. le 2 juin 1857¹⁷.

Le pacificateur

Le souvenir de son trop court ministère chez nous resta profondément gravé dans l'esprit de ses paroissiens. M. Madran était d'un naturel un peu faible (Chagnon, p. 28), paisible et de manières affables.

A son arrivée, en 1814, de nombreuses dissensions, occasionnées par la construction de l'église, assombrissaient encore la vie paroissiale.

Le nouveau pasteur, âgé de 32 ans, en était à sa première cure. Les ressources d'un caractère doux et souple, il les utilisa pour pacifier les esprits. Son zèle le poussa tout d'abord à apaiser les plus récalcitrants qui, depuis peu, désertaient l'Église. Il réussit parfaitement dans cette tâche délicate. Les réfractaires, même les plus obstinés dans leurs ressentiments et leur rancune, se trouvèrent complètement désarmés en présence de cette douce pression surnaturelle de leur curé. En peu de semaines, tout le monde revivait en paix dans Saint-Jacques de la Nouvelle Acadie.

Le premier acte, consigné dans les registres par M. Madran, porte la date du 18 octobre 1814.

17. Tanguay, Mgr Cyprien, *Le Répertoire général du Clergé canadien*; B.R.H., Vol. III, p. 177. — Allaire, *op. cit.*, le met à Cacouna de 1830 à 1832.

Il présida la première assemblée des marguilliers, sous son administration, le 25 décembre 1814, pour l'élection de Joseph Dupuis, à la place de Julien Poirier, sortant de charge.

Un partisan de la "finition"

Le nouveau curé pressa l'exécution des travaux commencés avant son arrivée. Il restait à finir l'intérieur et la décoration de l'église.

La paroisse souffre de la crise économique de cette époque. Une lettre de M. Madran déclare que sur 600 familles, 60 n'ont pas de quoi vivre; il leur fournit le grain et vit comme le moins fortuné d'entre eux. Pour comble de malheur, en août 1816, une gelée dévasta les récoltes dans presque toute la Province. Mgr Plessis, dans un mandement¹⁸, mentionne 27 paroisses dont Saint-Jacques, parmi les plus "dénudées de toute ressource pour leur subsistance et sans espoir de se procurer les moyens de semer au printemps". L'évêque de Québec réclame du secours auprès des paroisses non éprouvées et même auprès du gouverneur.

Dans une assemblée de juillet 1816, les marguilliers votèrent les fonds nécessaires pour l'achèvement de la voûte. Ils confièrent à un ex-apprenti du maître-sculpteur Philippe Liébert, au Sieur Joseph Pépin¹⁹, de Saint-Vincent-de-Paul, le contrat des travaux de menuiserie et de sculpture. Le montant des dépenses était excessif (28,548 livres). Pour mieux faire accepter le vote de cette forte somme, M. le curé offrit trois mille livres de son revenu personnel, qu'acceptèrent avec reconnaissance les sieurs Clément Landry, Joseph Desmarais, François Dupuis, Joseph Senet et Louis Marion, signataires du contrat.

Ce contrat comprenait la "finition" de la voûte, l'achat de 1600 livrets de feuilles d'or, (au prix de 3 francs le livret) la construction de deux autels, d'un banc d'œuvre, orné de deux chandeliers, d'une chaire, de balustrés, de corniches, d'une garniture de

18. Têtu, *Mgr. Mandements des Evêques de Québec*, III pp. 130-131.

19. Né en 1770, associé de Quevillon et major de la milice locale. Dans les documents officiels, il est désigné comme maître-sculpteur. Décédé en 1841. En 1808, il décore Boucherville avec Quevillon. De 1808 à 1832, il exécute la décoration entière de l'église de Saint-Roch de l'Achigan qui demeure encore intacte et constitue un de ses principaux monuments. De 1811 à 1815, il fit des travaux de menuiserie et de sculpture à Saint-Joseph de Soulanges. Si nous jugeons de son œuvre par l'église de Saint-Roch, Pépin fut un décorateur de grand mérite et d'originalité. (Traquair, Ramsay, *The Old Architecture of Québec*, Montreal, 1947.) Notre magnifique chandelier pascal de huit pieds de hauteur ainsi que six autres de trois pieds et demi de hauteur témoignent encore aujourd'hui de l'habileté du sculpteur Pépin, disciple "dévoué et soigneux" de Philippe Liébert. (Voir Gérard Morisset, *Philippe Liébert*, Québec 1943, p. 16).

chandeliers, pour les deux autels, de trois cadres sculptés, de deux pupitres tournants, de deux trônes dans le chœur qui devait être boisé, et de neuf tabourets; le tout en style corinthien, note le devis.

Les travaux, commencés au mois d'août suivant (1816), sous la surveillance du curé, ne finirent qu'en juillet 1819, au départ de M. Madran. Pépin exécuta ces ouvrages divers, avec une rare maîtrise, au dire des connaisseurs (Chagnon, *op. cit.* p. 19).

A cette date, l'église ainsi enrichie avait deux autels latéraux, celui de droite dédié à la sainte Famille, et celui de gauche à saint François de Sales; un jubé au portail et une voûte sculptée. Une fois le tout terminé, il restait encore 325 livres en caisse.

Zèle et calomnie

M. Madran, — au cours des 5 ans qu'il fut curé, — déploya d'exceptionnelles qualités de prêtre-apôtre et d'administrateur. Son zèle s'étendait à tous, même aux non-catholiques en fort petit nombre, qui demeuraient dans sa paroisse. Il y avait entre autres une famille (d'origine écossaise probablement) appelée Bruce, que les Acadiens de Saint-Jacques avaient "canadianisée" sous le nom de Brousse. Ces Écossais venus des États-Unis, avaient une jeune fille, nommée Marie, que la religion catholique semblait attirer particulièrement. Ses parents étaient hérétiques et fanatisés par leur haine du papisme.

Or il advint un jour que Marie Brousse sollicita du curé Madran la faveur d'être instruite dans la religion catholique. Quelques semaines après, le curé la baptisait, le plus discrètement possible.

Dans les petites paroisses, — même ailleurs, — tout s'apprend et se colporte malicieusement. Aussi le père Bruce, mis au courant, fit un tapage de tous les diables, non seulement dans Saint-Jacques mais au dehors.

Le curé Madran se rendit bientôt compte de l'agitation causée autour de cette abjuration pourtant inattaquable au strict point de vue légal. Marie Bruce étant majeure, elle était parfaitement libre de choisir sa religion ²⁰.

20. A Rome, un adolescent juif avait reçu le baptême d'une servante catholique, à qui il l'avait demandé. Rejeté de sa famille, le nouveau converti fut pris sous la protection de Pie IX. De vives réclamations s'élevèrent de la part des ennemis de l'Église. On criait bien haut que c'était là une violation flagrante des droits de la famille. Le pape n'en continua pas moins sa protection au jeune converti. L'enseignement théologique est formel sur ce point. (Cf. Gury, t. II, p. 137, no. 248). Ce fait est rapporté par l'abbé F.-X. Chagnon. (*Annales Religieuses de Saint-Jacques le Majeur*, 1872, p. 99).

Cependant, le pasteur de la Nouvelle Acadie, — constatant que la querelle s'envenimait, au point de dégénérer en une sorte de petite guerre religieuse, — préféra se retirer pour apaiser les esprits dans Saint-Jacques. Il demanda et obtint de son évêque un changement de poste. C'est alors qu'il fut nommé prêtre-missionnaire des Iles de la Madeleine.

Avant le départ du curé, au cours d'une assemblée tenue le 7 juillet 1819, le sieur Jos. Dupuis faisait état des deniers de la fabrique. Les recettes se montaient à 5953 livres et les dépenses à 5628 livres. M. Madran, étant pauvre, réclama les trois mille livres mentionnées plus haut. Tous les paroissiens s'accordèrent avec les fabriciens pour lui remettre cet argent. Toutefois, M. l'abbé Madran, donnant une nouvelle preuve de son grand cœur, se contenta de la moitié de la somme convenue.

Notre deuxième curé n'a fait que passer parmi nous; néanmoins son administration a été sage, pacifique et remarquable par l'esprit d'économie dont il fit toujours preuve.

Des terres s'ouvraient chaque année en un mouvement concentrique autour de l'église. Cette année 1819, la paroisse s'étendait sur une longueur de trois lieues et demie, soit de Sainte-Marie-Salomé et de la Savane jusqu'aux "profondeurs" de Rawdon et sur une largeur de deux lieues, soit de la Petite Ligne de Saint-Alexis jusqu'à la rivière Ouareau de Saint-Liguori.

Il se faisait alors près de 175 baptêmes par année, 30 mariages et 60 sépultures. Ces chiffres sont éloquentes. Il y avait alors deux mille communiantes près.

M. Madran, dans la suite, desservit d'autres paroisses acadiennes du diocèse de Québec.

Continuellement en butte, semble-t-il, aux morsures cruelles d'amères calomnies, ce digne prêtre finit ses jours en 1857, à la mission de Petit Rocher, près de Bathurst, dans le diocèse de ce nom, au Nouveau-Brunswick.

Malgré d'actives recherches, aucun document ne nous permet de tracer de lui un portrait plus complet.

Le règne du deuxième curé de Saint-Jacques contraste avec celui du premier: M. Bro demeura chef spirituel de ses ouailles durant quarante ans, — M. Madran cinq ans à peine; le premier eut une administration troublée vers la fin par des dissensions, le second, dès le début apaise les flots de la tempête. Tous deux, chacun à sa façon, ont noblement porté les livrées du Christ: les épines de la calomnie ont couronné leur tête et ensanglanté leur front.

Les deux préparent les avenues du plan divin, l'arrivée d'un saint²¹. Saluons en eux les dignes précurseurs de M. Jean-Romuald Paré.

Article II—Le "saint" curé Paré

Une ère remarquable s'ouvre pour la paroisse de Saint-Jacques. L'évêque de Québec, Mgr Plessis, nommait pour remplacer M. Madran, l'abbé Jean-Romuald Paré. Après avoir surmonté mille obstacles, ce dernier devait trente-neuf ans durant, diriger la paroisse et se tailler une réputation de saint.

JEAN-ROMUALD PARÉ, ARCHIPRÊTRE (1819—1858)

Jean-Romuald naquit le 7 février 1779, à Saint-François de la Rivière-du-Sud, diocèse de Québec, (aujourd'hui Saint-François de Montmagny), sept ans avant saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. "Dès l'âge de cinq ans, affirmait-il, une voix intérieure me prédisait que je serais prêtre un jour". Il confia aussitôt cette prédiction à sa mère, qui "était bonne comme la vie".

Angélique Fortier et Louis Paré, ses parents, étaient d'excellentes gens.

Jean-Romuald reçut le baptême de son curé, Pierre-Laurent Bédard. Sa mère entourait le troisième de ses six enfants d'une affection particulière. C'était Jean-Romuald qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait une frimousse plaisante et attirante. Plein de santé, il avait de beaux yeux bleus, sa chevelure d'un blond argenté s'épanouissait légère et soyeuse. Les traits de sa figure étaient fort réguliers, son corps droit, et ses épaules larges. Il joignait à l'endurance et à la vivacité de son père, l'extrême bonté de sa mère. Compatissant en face de la douleur, il pleurait à chaudes larmes quand il voyait souffrir quelqu'un. Toutefois, comment expliquer chez lui de fréquents éclats d'humeur violente durant sa jeunesse? — Aux psychologues de sonder ces mystères de l'âge ingrat. Cependant, il réparait promptement ces saillies de caractère.

La montée d'obstacles

"A l'âge de sept ou huit ans, disait-il, je m'étais mis en tête d'aller au collège, pour faire un prêtre, lorsque j'eus vu M. Bédard pour la première fois. Je ne saurais dire d'où me venait cette pen-

21. Quand nous qualifions M. Paré de saint, ou quand nous lui attribuons des faits surnaturels, nous entendons nous soumettre à l'autorité de l'Église, et, d'avance, nous adhérons au jugement de l'unique règle de foi, au Christ visible, à N.S. Père le Pape.

sée. S'il m'arrivait de m'éveiller la nuit, j'appelais ma mère, je lui demandais s'il était possible que je fasse *mon cours*. Comme sa réponse était toujours: "c'est impossible", alors je me chagrinais, je la suppliais de vouloir convaincre mon père. Et puis maman, qui était *bonne comme la vie*, finissait par dire comme moi, puis elle me laissait consolé en me remettant son chapelet entre les mains, en me recommandant de prier la Sainte Vierge. Mais cette idée était si ancrée dans mon esprit qu'il m'arrivait parfois de croire apercevoir le diable sous la forme d'un énorme chien. Il voulait m'empêcher d'être prêtre, et je l'ai bien attrapé aussi," ajoutait-il en plaisantant.

En 1791, âgé de douze ans, il fit sa première communion. Trois années après, en dépit de vives instances auprès de son père, rien ne faisait présager son départ pour le collège. A seize ans, il se livrait aux travaux des champs et ne savait ni lire ni écrire; il vivait paisiblement dans sa famille, loin de tous les amusements du monde²².

Vers le même temps, de pénibles malheurs s'abattaient sur lui. D'abord, en 1794, sa chère et bonne maman perdait la raison. De plus en plus, ses espérances de sacerdoce menaçaient de sombrer.

Mais la Providence veillait. Une dame lui enseignera gratuitement la lecture et l'écriture. Son père l'autorisa à suivre ces leçons, à condition que l'étude ne dérangeât en rien les travaux de la ferme. Le jeune Paré imagina un moyen ingénieux, mais incommode. Il fixa ses heures de classe pendant le dîner. Pour suppléer à ce repas, il se contentait de dévorer, en se rendant aux champs, une tranche de lard sur un morceau de pain.

La mémoire assez ingrate du retardataire explique la lenteur de ses progrès et aurait rebuté bien d'autres jeunes. Il n'en persista pas moins dans sa résolution de devenir prêtre. A l'âge d'environ dix-huit ans, ce tenace quitta la maison paternelle et s'offrait comme domestique au curé Bédard qui l'accueillit avec charité, reconnaissant dans cette démarche le signe d'une vocation solide. Il lui permit d'étudier au presbytère pendant trois ans.

Là encore, pas de succès fulgurants dans ses études, mais quelle ténacité! "C'était un bon garçon, disait une vieille cousine peu prétentieuse, mais il avait peu de talent".

22. "N'envoyez pas vos enfants trop tôt aux travaux des champs, conseillait Pie XII, en novembre 1946, aux cultivateurs italiens réunis en Congrès à Rome, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. Cette instruction est de la plus extrême nécessité". (Cité dans *Relations*, déc. 1946, p. 371).

En 1800, M. le curé Bédard envoyait son protégé au Petit Séminaire de Québec. Là, timide, rude dans ses manières, arriéré en classe, il fut loin de gagner l'admiration de ses confrères. Il acceptait toutefois ces humiliations avec une indifférence qui surprenait son entourage. Rarement en récréation, presque continuellement à la chapelle, il chérissait notamment l'exercice du chemin de croix.

Une nouvelle épreuve l'attendait. En 1803, deux de ses frères moururent de la fièvre typhoïde. Cette perte atterra son père. Vieilli, secouru uniquement par un jeune enfant, il se vit dans l'obligation de rappeler Romuald.

Cette décision navrante était un nouvel obstacle dans la rude montée du futur lévite. Celui-ci, néanmoins, n'hésite pas un instant à revenir au foyer. Il le retrouve plongé dans la plus profonde détresse. Il se résolut alors à quêter de porte en porte la somme de quarante dollars. Il procure ainsi un bon aide-fermier à son père, puis, plein de courage, il retourne au collège. Aux vacances suivantes, il renouvelle le même geste.

Malgré de médiocres talents et certaines préventions, on l'admit au Grand Séminaire à l'été de 1805. Il avait alors vingt-six ans.

Une troisième épreuve l'y attendait. Entraverait-elle cette fois, son rêve et son élan? — Voyons. Un jour, son cousin Xavier Paré, étudiant sous le même toit, est puni sévèrement. Romuald, maîtrisant mal la vivacité de son caractère, blâme M. Lahaille, le supérieur. Ce dernier le dénonça à Mgr Plessis qui décida de le congédier. Le coupable s'agenouillant aux pieds du prélat, gémissait: "Je n'ai plus de chez nous, je vous appartiens, où irais-je?" — Sa Grandeur, touchée, changea de résolution et l'envoya expier sa faute au faubourg Saint-Roch de Québec, où il demeura comme instituteur pendant deux ans.

Ayant appris ce renvoi du Séminaire, son protecteur, le curé Bédard, l'exhortait ainsi à la résignation:

"Mon cher Paré,

"Confie-toi dans ta retraite; ne montre au dehors aucun chagrin; parais content. Je dois t'avoir fait remarquer qu'après l'année passée, tu rentreras au Séminaire. Ton père est convenu avec moi pour ta pension. Monseigneur m'a écrit qu'il ne s'y opposerait point. Ainsi, sois tranquille. J'ai travaillé pour cela: j'y travaillerai encore; j'espère que tout ira bien. Il faut t'en tenir à ce que je te marque. Bene veleat... Vale..."

Le professeur Paré tint compte de ces conseils et manifesta une conduite pleine de zèle et de dévouement envers ses élèves.

Il apprit à les attirer à lui et à Dieu par une tendresse vraiment maternelle. Au témoignage de Madame Hormisdas Jetté (Marie Moisan), qui avait bien connu M. Paré, on ne pouvait trouver prêtre plus doux, plus aimant, ou plus habile à former le cœur des enfants.

Cette incartade contribua beaucoup à dépouiller le jeune séminariste de sa volonté propre. De ce jour, il devint un sujet humble et soumis avec ses supérieurs ecclésiastiques. Sa correspondance avec l'évêque le prouve²³. D'irascible qu'il était, Monsieur Paré se fit le plus doux des prêtres. Il imitait en cela saint François de Sales, (dont il fera peindre en 1830 un portrait qu'on voit encore dans l'église de Saint-Jacques). "*L'Esprit de Saint François de Sales*", par Camus ou Collot, était d'ailleurs sa lecture spirituelle préférée.

Mgr Plessis, s'il n'accorda d'abord que peu de confiance à cet ecclésiastique dévot, timide et peu doué intellectuellement, décida toutefois, après ces deux années de châtement bien accepté, de le réadmettre au Grand Séminaire.

A l'automne de 1807, il retourna donc au Grand Séminaire pour y achever sa théologie et s'y préparer au sacerdoce. Il pria constamment et étudiait rudement sans beaucoup de succès. Mais cette âme humble et confiante en Dieu apprenait davantage au pied de son crucifix que dans les livres.

L'abbé Paré reçut la tonsure et les premiers ordres mineurs, et, le 19 décembre 1807, le sous-diaconat de Mgr Plessis.

"On avait grand besoin de prêtres à cette époque, disait-il; j'étais très ignorant; cependant, Mgr crut que je pourrais bien dire la messe et confesser".

Enfin, le 25 février 1809, ses vœux étaient comblés: Mgr Plessis lui conférait l'ordination sacerdotale, dans la chapelle du Séminaire de Québec.

Agé de trente ans, il avait dépensé dix-huit ans à cultiver la terre; puis, étudié trois ans chez son bienfaiteur, le curé de Saint-François et cinq ans au Petit Séminaire de Québec; professeur deux ans au faubourg Saint-Roch, il avait consacré l'autre année et demie au Grand Séminaire.

A l'exemple de saint François Xavier, qui s'imposa le cruel sacrifice, après sa conversion de passer près du château de sa

23. Il commençait ses lettres par "mon cher évêque", et il les terminait quelquefois par "ter quaterque valeat pastor pastorum", expression latine qui se rendrait assez bien en français par "trois et même quatre fois bonne santé et bonjour au Pasteur des pasteurs." Mgr Bourget avouait qu'il parcourait toujours avec bonheur les lettres de M. Paré.

famille, sans s'y arrêter, Monsieur Paré se refusa-t-il la consolation d'aller bénir sa famille après son ordination?.. Il semblerait que oui: une seule fois, à notre connaissance, il retourna dans sa paroisse. Ce fut le 11 mars 1810, à l'occasion de la mort de son protecteur, le curé Bédard, pasteur de Saint-François de la Rivière-du-Sud, depuis 58 ans.

Presque tous les jours de ces trente années avaient été semés d'épreuves. Le reste de sa vie il se consumera au salut des âmes.

Au service de tous

Le futur pasteur de Saint-Jacques ne s'improvisa pas. Vicaire à Boucherville, auprès de l'intelligent mais rude curé Conefroy, il y subit l'humiliation d'un stage prolongé de neuf ans, événement insolite à cette époque où les nouveaux prêtres étaient hâtivement nommés curés.

En 1816, à la mort de M. Pierre Conefroy, Mgr Plessis lui offrit la mission des Iles de la Madeleine. M. Paré objecta que voyager par eau était pratiquement incompatible avec son naturel craintif. Mgr crut-il voir, dans cette observation, de la mauvaise volonté? Il le chargea de la cure de la Longue-Pointe, à Montréal, avec obligation, tous les dimanches, de traverser le fleuve pour desservir Boucherville, jusqu'à l'arrivée du nouveau curé. M. Paré disait plus tard, en badinant:

"C'était une grande affaire pour moi que cette traversée! Je faisais ma préparation à la mort, chaque fois, tout en conservant l'espérance de me sauver, que je mettais dans un énorme sac de sel qui servait de lest au fond de la barque".

Il demeura vingt-deux mois à la cure de la Longue-Pointe.

Après que M. Madran eut quitté Saint-Jacques, Mgr Plessis assignait à M. Paré la cure vacante. L'acceptation officielle du nouveau curé se lit comme suit:

"Nous soussigné, par l'ordre de Mgr de Québec, avons pris la desserte de la cure de Saint-Jacques, le vingt-quatre de juillet 1819". J.-R. Paré, ptre.

Des difficultés suscitées lors de la construction de l'église et quelques autres éléments de discorde persistaient dans la paroisse, même après la pacification apportée par M. Madran. Quelques chefs de famille ne s'approchaient pas des sacrements. On constatait également beaucoup de désordre provenant du trop grand nombre d'hôtels, (on en comptait neuf).

Le nouveau curé, après trente-neuf années d'épreuve, était prêt à travailler comme un géant au bien spirituel de Saint-Jacques.

M. Paré atteignait alors quarante ans. Taille élevée, corps droit et replet, épaules carrées et démarche lente: sa chevelure restait blonde, assez fournie, son teint rose, ses yeux bleus, minuscules; il tenait les lèvres pincées et l'inférieure en saillie. Il avait le nez court. Doué d'une voix agréable, mais peu forte, il cultivait avec succès le plain-chant. Par-dessus tout, une suave bonhomie ensoleillait sa figure et le constituait le père de tous ses paroissiens.

Pour ne pas briser le fil des événements, présentons l'administrateur, puis l'homme de Dieu.

Borromée Richard, fils d'Abraham Richard et de Julie Senécal, figure en tête de la longue liste d'enfants admis dans l'Église du Christ par M. Paré. Ce premier baptême date du 25 juillet 1819.

On ne signale pas d'élection de marguillier, cette année-là. Chagnon note que l'élection change de mode. Probablement que la loi de 1818 (58 Geo. III, ch. 16) sur la police de certains bourgs et villages entraînait en vigueur. (cf. Pagnuelo, op. cit. p. 189). On a retardé cette élection au premier juillet 1820. Le 27 du même mois, une assemblée de fabrique décide de faire agrandir le jubé du portail. On conclut le marché avec le sieur Pépin, moyennant 5000 livres payées par la vente annuelle des bancs.

Plus tard le 26 mars 1821, les paroissiens s'assemblent afin de prendre les mesures nécessaires pour la fermeture de plusieurs hôtels mal tenus. Le salut des âmes et l'honneur de la paroisse réclamaient une réforme urgente. A la suite de cette assemblée, on chargea les trois marguilliers du banc d'avertir cinq de ces hôteliers d'avoir à cesser immédiatement tout débit de liqueurs enivrantes, sous peine de poursuites. Le nouveau curé eut le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès.

Du 10 au 14 juillet 1821, Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, et coadjuteur de l'évêque de Québec pour la division ecclésiastique de Montréal, visitait Saint-Jacques pour la première fois depuis sept ans. Le futur Mgr Ignace Bourget, alors sous-diacre, agissait comme secrétaire.

Le prélat vérifia les comptes de la fabrique pour les années 1813-1819. Il découvrit un énorme défaut de calcul, une erreur de 2899 livres. Entre autres ordonnances pour le bon ordre de la paroisse, Mgr défendit à la fabrique d'effectuer "des remises de deniers à des particuliers, telles que celle faite à M. Madran".

Par un règlement du 7 août 1821, l'on exigeait deux conditions pour la concession d'un banc d'église: 1 — que l'acquéreur fût franc-tenancier; 2 — qu'il ait versé le prix du banc à l'avance.

Le 11 août 1822, l'on décida de faire réparer les murs de l'église et le clocher.

En 1823, à la veille de l'établissement des écoles de fabrique, la population comprenait 570 familles avec 3070 âmes, dont 1020 enfants au-dessous de seize ans²⁴.

Deux ans plus tard (1825), M. Paré, seul, écrasé par le fardeau trop lourd de son ministère obtenait l'autorisation de prolonger le temps pascal jusqu'à la mi-juin. Lorsqu'on le plaignait de son travail écrasant il répondait: "Vous souffrez plus que moi à vos travaux et je suis votre curé. Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple?" Il le donnait en effet: il confessait régulièrement plusieurs heures par jour. En carême, il se tenait au tribunal de la pénitence jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et, le soir, il en sortait souvent à dix ou onze heures. Il se couchait très tard, — il cite souvent l'heure de minuit dans ses lettres. Debout de grand matin, à l'aube bien souvent, après trois heures de sommeil, il portait la communion à une dizaine de malades. Jamais ses dévotions personnelles ne souffraient d'un tel débordement d'activités. Il travaillait même au salut de nombreuses âmes qui ne lui étaient pas confiées.²⁵

Les paroissiens "par pitié pour leur saint pasteur et par charité pour eux", réclamèrent de Mgr Lartigue²⁶ l'assistance d'un vicaire. Les termes mêmes de la supplique prouvent de quelle sympathique vénération l'on entourait "le bon Monsieur Paré". "Toute la paroisse, lit-on dans la requête, parle de lui avec admiration et considère comme un miracle le soutien de sa santé. Pendant trois mois consécutifs, il ne consacra jamais moins de seize heures par jour au confessionnal. Malgré cette tâche surhumaine, il demeure toujours alerte et bien portant".

24. Pour la même époque, le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, (en abrégé: RAPQ) fournit d'autres chiffres: 3,484 âmes dont 1,527 enfants au-dessous de seize ans.

25. La paroisse du Saint-Esprit en sait quelque chose: il s'y rendait tous les quinze jours pour y faire sa confession et entendre celle des autres, le reste de la journée.

26. La correspondance de Mgr Lartigue conservée aux Archives de l'Archevêché de Montréal a été inventoriée dans le RAPQ (Voir les années 1941-42-43-44). Les lettres adressées à l'évêque et écrites de Saint-Jacques sont conservées à l'évêché de Joliette.

Desserte de Rawdon

Mgr Lartigue, pour obvier à cette situation, voulut enlever au vaillant curé une partie de ses ouailles, celles du "township" de Rawdon. Le remède apporté ne semblera pas très efficace.

Les fidèles de Rawdon étaient vraiment trop éloignés de l'église de Saint-Jacques. En mars 1825, Mgr avertit M. Joseph-Marie Bélanger, curé de Saint-Paul de Joliette, que les catholiques de Rawdon relevaient aussi de sa cure. Le prélat lui donnait sur eux les pouvoirs ordinaires aux archiprêtres du diocèse²⁷.

M. l'abbé Michel Morin, premier vicaire résident, arrivait à Saint-Jacques, en juillet 1825. Il cédera sa place, après quelques mois seulement, c'est-à-dire en novembre de la même année, à M. l'abbé Jacques-Janvier Vinet (le futur Mgr Vinet, C.S.).

L'accroissement régulier de la population entraînerait tôt ou tard les futurs détachements de la paroisse-mère. En effet, en janvier 1826, Mgr Lartigue manda au même curé Bélanger de désigner à Rawdon, l'emplacement d'une chapelle temporaire en bois et d'une sacristie, laquelle servirait de logement au missionnaire chargé des catholiques de l'endroit. Il y devait planter une grande croix là où s'élèverait l'autel.²⁸

Du quatorze au dix-sept juin 1826, Mgr Lartigue visitait de nouveau la paroisse de Saint-Jacques. Elle comptait déjà 4023 âmes. Au cours de l'année, il espérait envoyer de l'aide à M. Paré. L'abbé J.-B. MacMahon sera désigné. Tout en demeurant vicaire à Saint-Jacques de Montréal, il desservirait la mission de Rawdon, où une colonie d'Irlandais s'était déjà installée.

Les fidèles de Rawdon hésitaient à se séparer de M. Paré, si l'on en juge par deux lettres de Mgr Lartigue écrites le dix-sept octobre 1825, au curé de Saint-Jacques et à celui de Saint-Paul. L'évêque tenait à laisser Rawdon au curé de Saint-Paul, parce que M. Paré ignorait l'anglais et était déjà surchargé de besogne à Saint-Jacques.

En septembre 1829, nouveau changement de vicaire. M. Louis Naud remplace M. Vinet, nommé à Longueuil²⁹. Il a juridiction

27. L'archiprêtre était l'équivalent du vicaire forain actuel. M. Paré le deviendra, le 21 nov. 1839.

28. Cette chapelle devait être située sur un terrain de 3 arpents, le lot 23 (du côté du Lac Morgan) appartenant à Peter Green. La chapelle mesurerait trente pieds par vingt, et la sacristie dix-huit pieds carrés. (*Registre des Lettres de Mgr Lartigue, vol. IV, p. 49. RAPQ: 1941-42, p. 476*).

29. Monsieur Vinet reviendra comme vicaire à Saint-Jacques en 1830-31.

sur Rawdon. M. Paré demande aussitôt à son évêque "ce qui en est de la sienne". Il déclare "s'être mêlé un peu de cette affaire de Rawdon", et, "sans contrition", en demande pardon à son évêque.

Mgr l'assure par le retour du courrier du maintien de ses pouvoirs comme curé de Rawdon. M. Naud n'est que vicaire. De temps à autre cependant, M. James Moore, de Montréal, ira exercer le ministère chez les Irlandais.

Le manque de prêtres, ou de desservants pour Rawdon, semble avoir causé beaucoup de soucis à l'évêque de Montréal, comme au curé de Saint-Jacques. Le 30 novembre de la même année, ne voilà-t-il pas que l'évêque nommait M. Naud à la fois vicaire de Rawdon et de l'Assomption, avec pied-à-terre en ce dernier endroit. Cette situation ne pouvait durer: M. Paré était écrasé par la tâche et M. Naud, trop loin de Rawdon. Mgr revient sur sa décision. En janvier suivant, il autorise M. Paré à demander l'aide de MM. Naud et Bellefeuille, ce dernier curé de Saint-Paul, pour desservir Rawdon, dont le curé de Saint-Jacques demeurait le titulaire. M. Paré devait hâter l'érection de la chapelle, au centre de Rawdon et non pas près de la ligne de Kildare, où n'habitait qu'un Irlandais.

Le dix-huit février 1830, Monsieur Paré déclare par écrit à l'évêque qu'il a pris deux jours à visiter la moitié des familles de Rawdon. Il a obtenu leur consentement pour la construction d'une église et d'un presbytère: "J'ai eu de ces pauvres gens toute l'attention qu'on peut désirer".

Nouvelles paroissiales

A sa visite de 1830, Mgr Lartigue blâme sévèrement la paroisse, au sujet des désordres produits à la Messe de minuit, à la suite de la vente de boissons enivrantes, et il supprime cette cérémonie jusqu'à nouvel ordre.

La même année, on décide d'allonger le nouveau jubé de l'église. Moyennant mille livres, Pépin se chargera de l'entreprise.

De cette époque, datent les deux tableaux de la sainte Famille et de saint François de Sales que nous avons dans l'église. Un troisième, disparu, représentait saint Jacques, en costume de pèlerin. Ces peintures sont l'œuvre d'Yves Tessier, de Montréal. Les deux premières toiles coûtaient 600 livres, la troisième, 1200. Pépin en avait fabriqué les cadres.

En novembre, il est question d'une terre concédée à l'église de Saint-Jacques. Mgr Lartigue, dans une lettre au pasteur, écrit que cette terre ayant été donnée par indivis au curé et à la fabrique,

M. Paré pourra la partager avec les paroissiens, pourvu qu'il ne perde rien de sa part. Si le partage, consenti par les marguilliers, est ratifié par une assemblée de paroisse, tout sera approuvé.

Érection Canonique

L'année 1831 fut très fertile en événements³⁰. Parmi les plus importants, signalons le projet d'une école supérieure (Voir *Vie éducative*) et le décret d'érection canonique de la paroisse. Pourquoi ce décret ne fut-il pas promulgué plus tôt? Probablement à cause de l'impossibilité pratique pour l'évêque de Québec de poser des actes officiels de cette nature. Lord Dalhousie n'affirmait-il pas que la prérogative du roi, en qualité de chef de l'Église, devait être exercée dans notre province sur l'Église catholique comme sur l'Église protestante, notamment au sujet de la formation des paroisses³¹.

Depuis le 21 juin 1829, les habitants de Saint-Jacques avaient présenté une requête à cette fin à Mgr Panet, évêque de Québec. Sa Grandeur chargea Messire François Gagnon, curé de Saint-Antoine de Lavaltrie, de se rendre sur les lieux et de lui faire rapport à ce sujet. Le curé Gagnon rendit compte de sa mission, trois mois après, en constatant l'unanimité des Acadiens de Saint-Jacques concernant l'érection projetée. Ce document assigne à la paroisse une étendue de quatre lieues de longueur sur deux et demie de largeur.

Voici la teneur de ce décret:

"En conséquence, Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Jacques le Majeur, Apôtre, dont la fête se célèbre le vingt-cinq juillet, la sus-dite partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice et les dits fiefs Bailleul et Martel ci-après désignés, comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ sept milles de front sur environ douze milles de profondeur, bornée vers le nord-est, à la ligne seigneuriale de Lavaltrie; vers le sud-est, partie à la terre du Sieur Laurent Riopelle, inclusivement, et partie à la profondeur des terres de la seconde concession au nord de la

30. Le 3 octobre 1831, M. Félix Perreault est nommé vicaire à Saint-Jacques, et l'évêque lui recommande ceux qui parlent anglais dans Rawdon, où il devra hâter l'achèvement de la chapelle. M. Perreault demeurera en fonction jusqu'en octobre suivant. (*Reg. Lettres de Mgr Lartigue*, vol. VI, p. 99. RAPQ: 1942-43, p. 118).

31. Perreault, Me Antonio, *Religion, culte et liberté au Canada*, E.S.P. 1946, pp. 15, 16, 19.

rivière l'Assomption; vers le sud-ouest à la ligne paroissiale de Saint-Ours du Saint-Esprit, telle que décrite dans notre décret d'érection de cette paroisse, en date du trente et un juillet mil huit cent trente; vers le nord-ouest, au township de Rawdon."

Bernard-Claude, évêque de Québec
2 août 1831.

Reconnaissance civile

La paroisse de Saint-Jacques, comté de Leinster, obtiendra sa reconnaissance civile, quatre ans après l'érection canonique, le 17 août 1835, selon une proclamation de Lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada³². Le texte en est exactement le même que celui de l'érection canonique.

Mgr Bourget et Saint-Jacques

Peu de paroisses, dans son immense diocèse, attireraient autant Mgr Bourget que Saint-Jacques. Durant son épiscopat, il y vint presque tous les ans.

Sa première visite officielle eut lieu le 11 septembre 1837³³. Le rapport nous donnant un bon aperçu de l'état de la paroisse, citons-en de larges extraits.

Les marguilliers, anciens et nouveaux, supplient l'évêque de donner à "leur estimable curé actuel" pour qui la tâche est vraiment accablante, un vicaire en permanence, outre Messire McReavy, qui a déjà assez d'occupation dans les townships qui sont *avoisines* (sic)³⁴. Les Pâques ont duré depuis le commencement du carême jusqu'au début de juillet.

Les mêmes marguilliers prétendent que "les revenus de la Fabrique doivent être *assez suffisants* (acadianisme) pour payer un maître-chanteur, ce à quoi s'oppose notre aimable curé". Ils demandent que soit à nouveau célébrée la Messe de minuit. "Nous ne nous croyons pas plus indignes de ce bienfait que nos voisins des paroisses d'alentour", écrivent-ils.

32. Le rapport en avait été dressé par Michael O'Sullivan, Pierre de Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix, *Subdivision du Bas-Canada en paroisses et townships*, 1853.

33. Mgr Ignace Bourget fut nommé évêque-coadjuteur de Mgr Lartigue, le 10 mars 1837. Sacré durant l'été suivant, en juillet, il obtint des pouvoirs spéciaux qui lui permirent souvent d'agir de son propre chef.

34. Rawdon, Glasgow (depuis 1835) et Chertsey. M. McReavy était le vicaire depuis un an et succédait à M. Rodrick Ryder (1834-35). De 1851 à 1853, M. Paré sera, en plus, chargé de la desserte de Saint-Calixte de Kilkenny.



Mgr I. Bourget

Mgr Bourget examine sur-le-champ leurs requêtes diverses: M. Paré aura de l'aide; "Il est beaucoup mieux de ne pas payer de chantres, puisque l'on peut s'en procurer gratis". "La Messe de minuit est permise, mais on n'y vendra point de liqueurs fortes, et ceux qui ont de l'autorité dans la paroisse promettront de veiller au bon ordre".

Puis l'évêque constate que les gens abusent de la bonté de leur curé; qu'ils ne payent pas ou retardent trop de payer leurs bancs ou leur dîme. Il y a 900 terres susceptibles de fournir 2000 minots de blé (comme paiement de la dîme), et le curé n'en reçoit que 600. Un tiers des paroissiens prête de l'argent à intérêt et les familles ne soutiennent que deux écoles, tandis que le curé en a quatre à sa charge. Donc aucun motif n'excuse les paroissiens. C'est leur devoir de payer leur dû au curé.

Dans ce mandement de 1837 à ses diocésains de Saint-Jacques, Mgr Bourget leur conseille d'établir la dévotion de la "Voie de la Croix"; il demande au curé de signer tous ses actes, et de faire l'achat d'un baptistère, d'un calice, d'une croix de procession, d'un encensoir, de burettes; Sa Grandeur recommande, en outre, d'enlever, à cause de leur laideur, les statues de saint Jacques et de saint Jean qui se trouvent sur l'autel³⁵. Il signale au pasteur des Acadiens le danger des fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles, la grande misère morale des chantiers qui sont devenus un véritable foyer de corruption. La chapelle des Processions³⁶ est en ordre ainsi que les croix de chemin.

La paroisse mesure quatre lieues de longueur sur deux lieues et demie de largeur: on peut la diviser en deux. Les fidèles de la Grande Ligne (plus tard Saint-Alexis) demandent à leurs co-paroissiens de les aider à se constituer en paroisse: "ce serait un malheur s'il n'y avait point de séparation".

"Le curé succombe sous le fardeau, malgré son zèle infatigable". Les fidèles de New-Raisley, de New-Glasgow, de Saint-Philippe de Kildare et de Rawdon ne devraient plus être desservis par le curé et le vicaire de Saint-Jacques. Une fois déchargé de ce ministère, M. Paré, aidé d'un nouveau vicaire, (M. Ls-M. Archambault) aurait encore une besogne énorme à accomplir. La paroisse compte 5000

35. Ces statues sont conservées au Musée du Séminaire de Joliette.

36. Au siècle dernier, i.e. vers 1870, il y avait deux chapelles de processions: l'une chez M. Gustave Melançon, a.c. et l'autre chez Jacques Delorme. Ici, il s'agit de la dernière.

âmes, dont 3400 communicants et 872 confirmés. Il n'y a qu'une seule famille protestante.

Parmi les marguilliers, il y a des "têtes chaudes, des cabaleurs"³⁷.

Le rapport traite aussi des écoles. Un maître enseigne le catéchisme à la Savane, aux garçons et aux filles.

Cette même année 1837, Mgr crée la desserte de Saint-Grégoire de Rawdon.

Consécration de l'autel

Le 24 septembre 1839, Mgr Bourget revient à Saint-Jacques. Après une messe pontificale, il y consacre le maître-autel de l'église en y déposant les reliques des saints Martyrs Clément et Quirin. Sont présents les abbés Charles-Léon Vinet, André-Toussaint Lagarde, Henri-Liboire Girouard, J.-Édouard Morrisset, Joseph-Octave Paré, L.-M. Archambault et le curé Paré. L'autel jouit de la faveur d'être privilégié. En même temps, Mgr érige le chemin de croix.

Nouvelles réparations à l'église

Le 10 janvier 1840, l'on projette d'agrandir la sacristie et de construire un corridor recouvert (appelé chez nous *chemin couvert*) pour la relier à l'église. Mgr, en juillet suivant, accorde la permission d'exécuter ces travaux.

En même temps, il permet d'agrandir l'église. L'accroissement de la population et la venue prochaine des religieuses du couvent nécessitaient l'aménagement de galeries latérales dans l'église. Le marguillier Jean Fontaine conclut le marché, toujours avec le Sieur Pépin. Ces réparations firent disparaître le banc des seigneurs.

L'affaire marchait à grands pas. La sacristie fut agrandie de quarante pieds par trente-six. En même temps, l'on construisait le couvent.

Survint une difficulté: sur demande de la fabrique, Mgr de Montréal ordonna d'enlever les bancs de Zachée et de François Dugas: ces bancs nuisaient à la construction du chemin couvert et de l'escalier de la chaire qu'on avait déplacée, lors de l'aménagement des galeries. Les propriétaires s'opposèrent au projet. Par sa fermeté, l'autorité épiscopale obtint gain de cause.

³⁷. Les troubles de 1837-38 battent leur plein et auront des répercussions sur notre histoire politique et militaire.

Première retraite paroissiale

Depuis 1842, les Dames du Sacré-Cœur enseignaient au Couvent de Saint-Jacques. Des fêtes mémorables avaient marqué leur arrivée (Cf. p. 219 ss.). Les esprits étant bien disposés, M. Paré offrit à ses paroissiens les secours spirituels d'une retraite. Cette "mission" dura du 23 novembre au 20 décembre 1843. Depuis les fameuses retraites de Mgr de Forbin-Janson (1840—41) toutes les paroisses en réclamaient.

Les prédicateurs, les RR.PP. Jean-Baptiste Honorat, Lucien Lagier, Jean-Marie Beaudrand, J.-C. Léonard et Eusèbe Durocher, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée récemment arrivée au pays, établirent en même temps la "Société de Tempérance," recrutant trois mille membres³⁸. Ils y fondèrent aussi deux congrégations, l'une pour les jeunes gens et l'autre pour les jeunes filles; la première comptait 250 membres et la seconde 600.

Pendant cette "mission", le R.P. Pierre Telmon, O.M.I. prêchait aux élèves du couvent³⁹.

Cette retraite fut un succès: elle attira même des gens des alentours. L'on voyait avec une certaine curiosité un couple d'Indiens particulièrement choyé par M. Paré: "Michel le sauvage" et "Nica la sauvagesse". Ils venaient des "profondeurs" de Rawdon.

Comme souvenir de la "mission", les fidèles achetèrent un immense crucifix en bois⁴⁰, au pied duquel nous prions encore dans l'église.

38. Société établie par Mgr Bourget, et à qui, en mai 1843, il avait donné saint Jean-Baptiste comme patron. (Voir Saintonge, Frédéric, S.J., *Témoins de la lumière*, p. 257)

39. (Voir *Codex Historicus* de la Maison Provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, à Montréal, Vol. I. page 15.) Les Pères Oblats reviendront souvent prêcher des retraites à Saint-Jacques. En 1844, les Pères Léonard et Lagier; en 1846, les PP. Guigues (plus tard premier évêque d'Ottawa), Léonard, Brunet et Dandurand (le futur centenaire). Ces derniers établissent une nouvelle congrégation pour les hommes mariés, la "Confrérie de la Croix"; 360 membres s'inscrivent. Cette congrégation est la première au Canada. En même temps, 80 filles s'agrègent à la "Congrégation de l'Immaculée Conception". En 1847, les PP. Lagier et Chevalier viennent aider le curé "dans ses Pâques"; en 1851, le P. Léonard prêche aux Enfants de Marie; en 1852, jubilé à Saint-Jacques par les PP. Beaudrand et Brunet; en 1854, retraite de tempérance à Saint-Jacques. (Au sujet des PP. Oblats que nous venons de préciter, voir *Rose du Canada* par le R.P. Duchaussois, O.M.I., Granger 1932, pp. 97-116; 138-142). Les PP. Telmon (voir son portrait, *Ibid.*, p. 97) et Lagier eurent une grande influence sur la fondatrice des Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

40. "Les Missionnaires de France avaient une grande dévotion à la Croix. Quand la chose était possible, ils aimaient à clore leurs missions par l'érection d'un calvaire. Là, le peuple entendait d'abord un éloquent sermon; puis, participant d'une façon active à la cérémonie, il renouvelait solennellement ses promesses de fidélité au Christ". (*Reg. des lettres de Mgr Bourget*, t. IV, p. 369, cité par le R.P. Léon Pouliot, S.J. dans *La réaction Catholique de Montréal, 1840-41*, Montréal 1942, p. 52)

L'année suivante, l'on élevait une sorte de temple, destiné à abriter le crucifix. En forme de rotonde, le "Monument" se dressait entre l'église et le presbytère. D'une hauteur de quarante pieds et d'une circonférence de cinquante pieds, il était l'œuvre de J.-L. Martin (futur député).

Véritable lieu de dévotion, le "Monument" attirait les fidèles, surtout après la grand-messe.

L'on fit une procession solennelle, lors de la déposition du crucifix dans le "Monument". De l'église à la "Côte", quelques hommes le portaient sur leurs épaules. Une quarantaine de jeunes filles toutes habillées de blanc, couleur très rare, — même si l'on était à l'âge d'or du tissage à domicile, — jetaient des pétales de fleurs sur le parcours.

Cette cérémonie se déroulait durant l'été de 1844.

En octobre suivant, Monsieur Paré obtint la permission d'y célébrer la messe aux fêtes de la Sainte Croix et à l'occasion de prières publiques.

Le "Monument" ainsi que la bibliothèque paroissiale qu'il renfermait disparurent avec l'incendie de l'église en 1914.

Première ordination sacerdotale

Le vingt-neuf août 1847, Mgr Remi Gaulin, évêque démissionnaire de Kingston et curé de l'Assomption (1845—1849), vint conférer la prêtrise à M. Alfred Dupuis.

L'histoire de la vocation de ce premier lévite mérite d'être rappelée.

En 1837, Alfred Dupuis, l'aîné d'une famille de dix enfants, avait vingt ans révolus. Son père venait de lui concéder une terre et déjà le nouveau propriétaire songeait à fonder un foyer et se préparait à "aller voir les filles". En ce temps-là, pareille visite exigeait de la part du *cavalier*, non pas cheval et voiture, mais cheval et selle. Son cheval, fort propre, l'attendait à l'écurie, mais la selle réclamait un voyage en ville et un déboursé considérable. Dans ce but, notre amoureux gagne Montréal le 24 juillet en passant par Saint-Sulpice.

Le lendemain, au lieu de conclure le marché et d'acheter la selle, examinée longuement la veille, il suit la foule montréalaise. Avec elle, il se rend à la cathédrale Saint-Jacques, située alors rue Saint-Denis. C'était grand jour de fête pour le diocèse. On y consacrait dans l'éclat des cérémonies pontificales, Mgr Ignace Bourget, le coadjuteur de Mgr Lartigue.

Alfred Dupuis est ému par la splendeur du spectacle: il rêve du sacerdoce. Mais il dépasse l'âge où l'on entreprend un cours d'étude... Qu'importe ! Il quitte Montréal sans avoir acheté de selle. Décidé d'entrer au Collège de l'Assomption à l'ouverture des classes, il raconte ses impressions à ses parents étonnés, puis à son vénérable curé, dont il obtient encouragement et assistance. Dix ans plus tard, ce jeune clerc montait à l'autel ! Et c'est à Saint-Jacques même, que Mgr Bourget le fera ordonner, reconnaissant sans doute en ce nouveau prêtre, les prémices d'une abondante moisson. L'abbé Dupuis devint directeur au Collège de l'Assomption et fut trente-neuf ans curé de Sainte-Élisabeth de Joliette, où il favorisa les vocations.

Agrandissement de l'église

Malgré les démembrements successifs de la paroisse de Saint-Jacques: démembrements de Rawdon (1837), de Ste-Julienne (1848), et de Saint-Alexis (1852), et en dépit des saignées de l'émigration vers les États-Unis ou d'autres centres, l'église-mère ne pouvait contenir ses 4759 paroissiens. Au cours d'une assemblée de paroisse en 1852, on jugea nécessaire d'ériger des bas-côtés, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal. Cette proposition, cependant, n'était pas agréée de tous: s'y opposèrent ceux qui voulaient s'annexer aux nouvelles paroisses et ceux qui désiraient en constituer une nouvelle, en particulier les habitants du rang du "grand Lac Ouareau."

De nouvelles cultures avaient amélioré la situation financière de nos gens, le trésor de la fabrique s'élevait à 24,000 livres, ancien cours, avec un surplus de 3000 livres d'arrérages. L'inventaire de tous les biens de la fabrique accusait une somme de 188,159 livres en 1853, date où l'on assura les immeubles à la *Mutuelle des Fabriques des Diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe* pour une valeur de 3200 livres.

Cependant les "bouvardeurs"⁴¹ sont nombreux, écrit M. Paré à l'évêque, en traitant des discussions au sujet des réparations de l'église. Les délibérations durent un an. On décide à la fin d'agrandir la sacristie et l'église. Pour cela, il faudra exhumer les cadavres d'une partie du cimetière.

Après deux ans de travaux, on dut autoriser le marguillier François Fontaine à emprunter 750 dollars pour continuer l'entreprise. Le curé se buta à de nombreuses difficultés.

41. Expression dont se sert M. Paré, pour désigner les fauteurs de désordre.



*M. Jean-Romuald Paré,
3ième curé*

Les "Maréchal"



M. Adolphe



M. Napoléon, chan.



M. Théophile

Paul Lefebvre, entrepreneur, refusait de poursuivre l'ouvrage, si la fabrique ne lui fournissait pas les matériaux. Comme aucune copie du contrat n'avait été conservée, l'entrepreneur avait beau jeu.

En cette malencontreuse affaire, un goût trop prononcé pour la chicane pousse la fabrique à intenter, en 1856, un procès à Lefebvre. M. Paré l'a très justement observé d'ailleurs, dans une lettre du 12 novembre 1856 à Mgr Bourget: "mes gens aiment à plaider pour peu de chose..."

Heureusement, la cause fut abandonnée: on ne pouvait produire les minutes du contrat avec Lefebvre. Tout de même, la fabrique perdit 660 dollars, en frais d'avocats. Très souvent les procès ne règlent rien:

"Mettez ce qu'il en coûte, à plaider aujourd'hui.

"Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles:

"Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,

"Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

(La Fontaine, *Fables*, Livre IX, VIII,
"L'Huitre et les Plaideurs".)

La suspension de ces premiers travaux laissait l'église dans un état de délabrement pitoyable. "Elle a l'air d'une grange", constatait Mgr Bourget.

Dames du Sacré-Cœur et Sœurs de Ste-Anne

Sur ces entrefaites, le pasteur qui, en 1842, avait reçu avec tant de joie les Dames du Sacré-Cœur, semblait peiné d'apprendre leur départ. Le bon curé était-il assez mis au courant de leurs méthodes et de leurs manières d'agir? N'avait-il pas une sorte de paternité sur leur couvent, cette œuvre qu'il avait fondée?.. Les religieuses préféraient, semble-t-il, un autre champ d'action. C'est pourquoi elles quittèrent Saint-Jacques en 1853.

M. Paré s'empressa de poursuivre quand même son œuvre d'éducation en réclamant des remplaçantes. Mgr Bourget l'exauça en déléguant à Saint-Jacques les Sœurs de Sainte-Anne. (Nous leur consacrons ailleurs une étude plus approfondie). (Voir *Vie éducative*).

Derniers jours

Les démembrements de sa paroisse (Saint-Alexis et Saint-Liguori) avaient considérablement ébranlé la vigueur de M. Paré.

"Dieu a parlé, disait-il d'un ton résigné, n'y pensons plus; séparons-nous, mais toujours soyons unis par notre amour pour Dieu".

En 1854, le "saint curé" accueille avec joie de nouveaux maîtres, des religieux Clercs de Saint-Viateur. Ils prodigueront désormais aux garçons l'enseignement primaire et moyen que les Sœurs de Sainte-Anne prodiguaient aux jeunes filles depuis un an.

En 1855, il célèbre l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception par un triduum que prêchent les PP. Lagier, A. Palier et Gérin, O.M.I. Le dernier soir, il y eut illumination du village et procession aux flambeaux.

"Tout en remède qu'il est", le bon Père Paré est affaibli par l'âge. Il ne peut plus se permettre de "vaillantises". Bientôt, il le sent, il lui faudra "désérer" (quitter) sa chère paroisse. En 1857, il a atteint 78 ans. Tout de même, en bon pasteur de ses ouailles, pour réprimer les abus de quatre "cantines sans règle", il a le courage de supprimer de nouveau la Messe de minuit.

Une de ses dernières joies fut certainement la visite de Mgr Norbert Demers. Il recruta à Saint-Jacques quatre religieuses qui seraient destinées à l'instruction des Indiens de son diocèse de Vancouver. (Voir à ce sujet le discours de Mgr Bruchési, cité dans Auclair, abbé Elie, *Hist. des SS. de Sainte Anne*, p. 329).

Le jour de l'Assomption, en 1858, le curé Paré signait dans le *Livre des délibérations de la fabrique*, l'abandon du procès contre Paul Lefebvre.

Le même jour, se termine l'étonnante correspondance d'un humble curé de campagne avec son prélat vénéré: "Je suis trop faible pour aller en retraite⁴². C est tout ce que je pourrai faire que de garder la paroisse: dire la basse messe, confesser, baptiser et enterrer, pas beaucoup plus. Les chaleurs m'écrasent. Adieu, cher évêque..." Il terminait ainsi ses lettres avec celui à qui il racontait tout, en détail, comme l'enfant à son père. Les lettres de M. Paré, quels chefs-d'œuvre d'humilité et de simplicité sacerdotales!⁴³

Le baptême de Placide Mainville, fils de Georges Mainville et de Mélanie Thibodeau, le 23 septembre, fut le dernier acte officiel de son ministère.

Il sentait ses forces diminuer tous les jours. Maintes fois, il murmurait cette étonnante prière: "Ce que je vous demande, ô

42. Quand il partait en voyage, par exemple, pour sa retraite annuelle, il emportait avec lui sa nourriture. Il prenait son repas sur le bateau, au milieu de la foule, et sans d'autre apprêt que de tirer un morceau de lard et de pain de son sac. Il priait tout le temps du voyage, et toujours la tête nue.

43. Ainsi dans une lettre de 1841, il déclarait à l'évêque qu'il "était le pauvre curé de St-Jacques, original sans copie".

mon Dieu, c'est de mourir en travaillant". Le Seigneur l'exauça. Quelques jours seulement avant sa mort, il confessait encore à sa chambre et se traînait à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice.

Le 6 octobre 1858, à midi, le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé de l'Industrie (Joliette), lui administrait les derniers sacrements: une attaque de paralysie venait de le terrasser.

Une fois administré, il tomba dans le coma. A minuit, le vicaire Adolphe Maréchal récitait les prières des agonisants, et à trois heures et demie du matin, le 7 octobre 1858, un an avant la mort du curé d'Ars (le 6 août 1859), notre vénérable pasteur rendait paisiblement sa belle âme à Dieu, à la veille de ses 50 années de sacerdoce. Il était âgé de 79 ans et 8 mois. "Je viens de lui fermer les yeux, entouré des gens de sa maison, de plusieurs de ses paroissiens et de quelques sœurs de Sainte-Anne qui ne l'ont pas laissé dans ses derniers moments," écrivait, une heure après, M. Maréchal à Mgr Bourget.

L'on devine la douleur des fidèles, à sa mort. Ils vinrent en foule lui rendre une dernière visite. Mme Hormidas Jetté (Marie Moisan)⁴⁴, alors âgée de treize ans, et Mme Edmond Morin (Azilda Marion)⁴⁵, se souvenaient encore en 1945, d'avoir prié le bon Dieu auprès du corps de M. Paré, exposé sur un lit. Les assistants pleuraient, avouait la première.

Le 9 octobre, l'évêque de Montréal, vingt-six prêtres et une foule immense rendirent leur dernier hommage à ce prêtre vénéré.

Mgr Bourget célébra lui-même la messe des funérailles et prononça l'oraison funèbre⁴⁶, en prenant comme thème cette parole de l'Écriture: "La mémoire du juste sera éternellement bénie".

Le saint

Nous avons jusqu'ici relevé, en suivant l'ordre chronologique, le rôle prédominant joué par M. le curé Paré, au cours des trente-neuf ans de son administration.

Pour rendre pleine justice à notre troisième curé, il conviendrait sans doute de lui consacrer une biographie à part.⁴⁷ Esquissons au moins les traits saillants de sa toute particulière sainteté.

Que de légères ombres ou faiblesses aient pu se glisser à côté d'améliorations notables durant un si long règne, nous l'admettons

44. Décédée le 24 juillet 1945, à l'âge de 101 ans.

45. Décédée le 1er février 1947, à l'âge de 91 ans.

46. Voir: Appendice B.

47. Ecrite par l'abbé F.-X. Chagnon, la biographie de M. Paré parut quelques semaines après les "*Annales Religieuses de Saint-Jacques*", en novembre 1872, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

volontiers. Personne ne s'en formalisera, puisque la perfection humaine n'est pas de ce monde. L'histoire ne gagne rien, d'ailleurs à taire la vérité.

Ainsi, que vers la fin de sa vie, M. le curé Paré, bien involontairement, ait montré moins de vigueur, rien de surprenant chez un vieillard miné par une trop lourde tâche; qu'en plus, le curé ait eu un attachement excessif envers tous ses fidèles, encore là rien d'anormal. Il les tenait tous tellement en main, après les avoir formés patiemment à la réception régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à une piété solide, que très peu s'exemptaient d'assister aux vêpres. Chagnon cite le cas d'un vieil Acadien de chez nous qui avouait n'avoir jamais manqué les vêpres, malgré les deux lieues qui le séparaient de l'église. Et le même historien ajoute: "Nous savons que ce fait est très commun dans la paroisse".

En 1837, quand les villages des alentours se révoltaient, il avait détourné les siens des troubles et cet apôtre développait chez eux une vie surnaturelle fervente. Il introduisait — l'un des premiers — les missions paroissiales justement célèbres des PP. Oblats (Voir à ce sujet: Lalande, S.J., *Une vieille seigneurie* et Duchaussois, O.M.I., *Mère Marie-Rose*) et répandait les plus recommandables d'entre les dévotions, les associations pieuses et par-dessus tout le culte des vocations.

Après cela qu'il n'ait consenti qu'à regret aux divers démembrements, n'est-ce pas assez facile à comprendre? Comme saint Paul, n'était-il pas en droit d'appeler de telles ouailles ses "petits enfants"? (Galat. 4.19)

Dans l'ensemble, l'administration de M. Paré, même au point de vue temporel, demeure l'une des plus remarquables, tant par sa durée que par ses heureux résultats. Enumérons-les rapidement.

Sous M. Paré, Saint-Jacques prend un essor extraordinaire. Couvent et écoles surgiront, non par enchantement, mais par des merveilles inouïes de zèle et de ténacité. Cet homme de Dieu comprit l'importance exceptionnelle de l'éducation des filles pour former de bonnes mères de famille et par elles de saintes âmes.

En dépit d'innombrables difficultés, où la misère des temps entre pour une large part, en dépit de migrations et de démembrements successifs, il agrandira l'église qui deviendra, une fois parachéevée, l'une des plus belles de toute la Province, au témoignage des connaisseurs.

Toujours sous sa vigoureuse impulsion, progresse dans la région du Nord de Montréal, le mouvement colonisateur. Les gouvernants,

trop émus par les clameurs des industriels du Haut-Canada, favorisèrent peu la colonisation. Ils ne concédèrent que de parcimonieuses allocations pour l'ouverture de chemins réclamée à grands cris par les missionnaires colonisateurs et par quelques députés. Parmi ces promoteurs de la bonne cause, s'illustrèrent le député Dufresne et le curé Paré.

Nos gens, aidés matériellement et spirituellement par cet émule des curés Brassard et Labelle, reculèrent les limites de la forêt et fondèrent d'autres paroisses.

Tout compte fait, M. Paré demeure la figure la plus marquante de l'histoire de Saint-Jacques. Réunissant en lui la dignité des trois curés Maréchal et de Mgr Piette, la bonhomie de M. Bro et de M. Houle, il conquérait par sa suavité l'affection et la profonde vénération de ses ouailles. Tous comprirent que se dégageait de sa vie comme de son enseignement une évidente leçon d'amour de Dieu et du prochain.

Le "bon Monsieur Paré" ou le "saint curé Paré" étaient les expressions favorites qui revenaient spontanément sur les lèvres pour le désigner. Dans l'esprit des anciens, il est resté la personification du curé idéal, d'un vrai saint.

Il fut reconnu tel de son vivant même, par les fidèles et le clergé de tout le diocèse de Montréal. A l'exemple de son biographe, on lui attribuait peu de temps après sa mort, plusieurs traits communs avec le curé d'Ars, son contemporain. Les saintes âmes se recherchent, et, dès les premières rencontres, se reconnaissent. Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, qui vint en relation avec Mère Sophie Barat, Mgr de Mazenod, Mère Marie-Rose, Mère Gamelin, Mère Marie-Anne, etc., ne parlait du curé Paré qu'avec admiration et l'appelait son ami. Le grand évêque n'hésitait pas à publier partout les vertus de l'insigne serviteur de Dieu. Dans un panégyrique touchant, il signalait sa modestie, sa simplicité, sa foi, sa charité, son humilité, puis concluait ainsi: M. Paré était un homme juste, un saint, imitez-le.

Notre vénérable curé cultivait ces vertus à une époque tourmentée, où se répandaient même dans les villages le gallicanisme, les écrits des Encyclopédistes, l'esprit de Voltaire et de Rousseau, les idées démagogiques de 1789, le libéralisme catholique et le "rougisme" de Papineau. Le libéralisme doctrinal était en vogue même parmi le clergé et dans les collèges. L'abbé Chagnon dans ses *Annales religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur*, ornait

ses en-tête de chapitres de citations tirées de *l'Essai sur l'indifférence* de Lamennais.

Bien plus, on reprochait couramment à nos curés d'avant 1910 de fortes teintes de jansénisme. A d'autres de vider cette question. Nous limitant à notre sujet, nous examinerons si M. Paré mérite un tel blâme.

Janséniste, ce curé qui n'a jamais marchandé avec Dieu et son amour ? Allons, donc ! Janséniste, ce lecteur assidu de *l'Esprit de saint François de Sales* ? Loin de là ! Janséniste, celui qui, entre 1819 et 1858, prônait les avantages de la communion fréquente et inscrivait le plus d'âmes possible dans la Couronne d'or ? (Sur cette question, voir Mgr Têtu, *Mandements des Evêques de Québec*, t. IV, p. 240, ss.)

Quelques-uns l'ont cru janséniste, parce qu'il était très sévère, notamment à l'égard des mondaines. Certes, du haut de la chaire, M. Paré fustigeait les vices et leurs étalages effrontés, particulièrement l'ivrognerie, les discours licencieux, les danses et les fréquentations déshonnêtes, l'immodestie et le luxe. De grâce, n'allons pas confondre ce zèle des intérêts divins avec le jansénisme.

Que le monde mesure le degré de sainteté d'un personnage uniquement au nombre et à l'éclat des miracles, c'est normal ! M. Paré, lui, si surnaturel, si complètement étranger aux potins et à l'engouement politique, mettait ailleurs l'essentiel de la sainteté. Il avait raison. La perfection, d'après lui, résidait aussi bien dans la glorification constante de Dieu le Père par l'imitation de Jésus-Christ que dans la fidélité habituelle à correspondre aux prévenances de la grâce et aux vues de Dieu sur chaque âme. Le saint curé semble avoir deviné que sa mission providentielle était de sanctifier la paroisse de Saint-Jacques, puisqu'il prit des moyens sûrs pour l'accomplir. Ce sage atteignit aux cimes de la perfection par la pratique des vertus solides d'humilité, de pauvreté, de mortification et d'obéissance.

Humble, il conservera toujours une âme d'enfant, dans ses dévotions comme ailleurs. La sainte Vierge sera "sa bonne mère". Il l'invoquera chaque heure de sa vie en l'appelant la "gardienne de son cœur". Il ne cessait d'en parler en chaire ou au confessionnal et jeûnait régulièrement en son honneur. Il établit en 1843 la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille. En 1872, notait Chagnon : "Cette pratique est si bien enracinée aujourd'hui que c'est excessivement rare de trouver de la négligence sur ce point". La plupart des familles passaient la nuit de la Toussaint à réciter le

chapelet en faveur des âmes du Purgatoire⁴⁸, dévotion qu'il ne cessait de recommander comme un puissant moyen de salut. S'il recourait à la Vierge, c'était pour atteindre plus humblement son "Grand Dieu" avec lequel il vivait très uni du matin au soir.

Il consacrait ses moments libres à prier devant le Saint Sacrement pour les "vieux pécheurs" qu'il plaçait, selon sa naïve expression, "entre lui et le calice sur sa patène".

Pour la conversion de ces pauvres égarés, il sacrifiait ses repas, durant des journées entières. Il leur donnait comme pénitence l'accomplissement d'une bonne œuvre, en ajoutant: "Ces œuvres, baignées dans le sang de Notre-Seigneur, deviennent d'une richesse incomparable". Toute sa vie, il a fui jusqu'à l'ombre de l'apparat. Sa première année à Saint-Jacques, le jour de la Saint-Romuald, les religieuses l'invitèrent au couvent. Ne se doutant de rien, il s'y rendit. On lui fit force compliments... Les autres années, à la même fête, il déclinait toute invitation sous d'habiles prétextes... Plusieurs fois l'an, il demandait pardon du haut de la chaire ou de la balustrade pour tout le mal qu'il aurait pu avoir commis. Puis il exhortait ses fidèles à oublier les injures. "Espérons, écrivait Mme de Kersaint, ancienne supérieure des Dames du Sacré-Cœur à Saint-Jacques, que notre digne et révérend père Paré a une belle place dans le ciel, car il était bien humble et ne cherchait en toutes choses que la gloire de son Créateur".

Cet humble fut aussi un vrai pauvre du Christ. Pendant son séjour à Boucherville, il soutint à ses frais une école pour les indigents et il était si modestement vêtu qu'il excitait la compassion. Autre saint Vincent de Paul, il était surnommé dans toutes les paroisses du Nord "le curé des pauvres". Pauvre, il le demeura toujours, malgré des revenus considérables qu'il distribuait aux œuvres d'éducation et de bienfaisance. Par mille bons conseils, il pressait les riches à le subventionner dans ses entreprises charitables. Il avait coutume de dire en parlant de l'opulence: "les biens ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres". Aussi, "sa voiture, ses habits, son ameublement, sa table, tout était pauvre"⁴⁹.

48. Sœur Marie-Rolande, S.S.A. cite ce fait. (Voir la biographie de *Mère Marie Eulalie* (Domitilde Richard), p. 27)

49. Quand un carrosse magnifique vint le chercher pour administrer les derniers sacrements à l'Honorable Barthélemy Joliette, il ne voulut pas y monter et s'y rendit, comme auprès des autres malades, en charrette. M. Joliette disait de son confesseur et conseiller intime: "M. Paré est un véritable saint; de tous les prêtres que j'ai connus, c'est le plus humble et le plus attaché à son ministère". (Bonin, abbé Louis, *Vie de Barthélemy Joliette*, p. 143, cité dans "*Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*" par le frère A. Bernard, C.S.V.)

Ce volontaire de la pauvreté fut en outre un grand mortifié. Dans les contrariétés, son sourire exprimait sa touchante soumission à la volonté de Dieu. "Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, disait-il alors, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime". Très tard au lit, debout de grand matin, fidèle à son oraison, ce crucifié vivant prisait les souffrances, les jeûnes, les macérations par amour pour la Passion du Sauveur qu'il méditait chaque jour dans l'exercice du chemin de croix.

Sacrifiant jusqu'à ses loisirs du dimanche, il convertissait son presbytère en salle paroissiale et s'ingéniait à inventer mille amusements pour distraire les jeunes et leur procurer de saines récréations.

En définitive, le secret de son influence profonde sur les jeunes, les pauvres, les pécheurs et les malades qu'il visitait presque tous les jours, par dizaine, c'était son inaltérable bonté. Cette vertu était d'autant plus méritoire qu'elle était le fruit d'une lutte constante contre la vivacité naturelle de son tempérament. Les jeunes, il les attirait par des douceurs et il parlait leur langage en vue de les mieux orienter vers Dieu. Aussi la plupart des mères abandonnaient-elles à sa vigilance la vocation de leurs rejetons.

Nous avons dit sa sollicitude pour les pauvres, les pécheurs et les malades. "Si le monde a été sauvé une fois par l'amour d'un Dieu, répétait-il, ce même amour divin ouvrira aux hommes le chemin du ciel". Si cette charité le rendit populaire parmi toutes les classes, elle le constitua conseiller, ami et père de tous ses paroissiens qu'il connaissait par leurs noms et prénoms. Il les portait constamment dans son âme pour les enfanter amoureusement au Christ. Il ne fut pas, remarque judicieusement son biographe, "ce mercenaire qui chasse son troupeau au ciel devant lui; il marchait à sa tête par son dévouement et sa vertu; il priait sans cesse pour lui; il l'invitait à le suivre par ses exhortations; il le soutenait dans la route en le fortifiant par la réception fréquente des sacrements". Dieu a exaucé la supplique de ce pasteur dévoué: Il est mort sur la brèche! Par le seul ascendant de ses vertus et par la soumission à ses chefs spirituels, M. le curé Paré a su tenir tous les siens au large des écueils et les diriger sûrement vers le ciel. Car ce saint pilote devait, dans les plans de Dieu, être aussi un éminent sanctificateur.

Nous touchons, en effet, au miracle par excellence de M. Paré en même temps qu'à son plus grand titre de gloire: la sanctification de toute une paroisse.

Pour amener son peuple à ce degré de ferveur et l'y maintenir, — Mgr Bruchési comparait le Saint-Jacques d'alors à une commu-

nauté religieuse; — quels moyens utilisait-il? Parmi les moyens ordinaires, outre l'accomplissement parfait de son devoir pastoral, il enseignait aux âmes des pratiques pieuses et d'ingénieuses industries leur permettant soit de repousser les tentations du malin, soit de sanctifier le travail, soit de supporter les injures et les afflictions; signalons enfin l'établissement de confréries chez les mères de famille ou les jeunes, la solennité des fêtes liturgiques et une façon particulière d'exhorter ses paroissiens. Son genre préféré était l'homélie où alternaient les supplications, les larmes et même les menaces les plus véhémentes.

Émule de son contemporain le curé d'Ars, M. Paré popularisa la confession. Elle devint même, entre ses mains expertes, un moyen extraordinaire de sainteté. Jean-Marie Vianney avait "réhabilité ce sacrement au point de donner le goût et presque la faim de ce pain si amer à la bouche des hommes" (Barbey d'Aurevilly) et d'être justement surnommé le confesseur du XX^{ème} siècle. Le même surnom, toutes proportions gardées, conviendrait à M. Paré, le confesseur de Barthélemy Joliette, le confesseur des plus petites gens, le confesseur de toute la région du Nord, celui dont la demeure préférée était le confessionnal.

Quand Mgr Plessis nommait curé à Saint-Jacques le desservant de Boucherville en 1819, la paroisse, malgré sa forte population, manquait de cohésion et de caractère. M. Paré affronta l'ampleur de sa mission et bien loin de décevoir son évêque, il dota Saint-Jacques d'une physionomie propre, de ce cachet notoire "de simplicité et de foi". (Voir en Appendice D le témoignage de Mgr Bourget).

Bref, abstraction faite de ses œuvres temporelles, ce curé au jugement lent mais pratique, par une volonté hardie, un dévouement infatigable et un vif esprit surnaturel, transmettait à toute sa paroisse une ferveur calquée sur sa propre sainteté.

En terminant la biographie du curé Paré, Chagnon exprimait le regret de n'y pouvoir insérer le portrait de son héros. Plus fortunés que notre devancier, nous avons trouvé parmi les curés de Boucherville, ce portrait, le seul vraisemblablement qu'on ait de lui. Le curé Paré, juste avant son arrivée à Saint-Jacques, est dans la quarantaine. Il a une figure replète, mise en relief par le rabat, une forte carrure, des traits puissants qui dénotent l'authentique fils de la terre. Vers la fin de son règne, il a quelque peu changé. Il portait, nous a-t-on dit, une longue chevelure blanche qui flottait sur ses épaules voûtées et encadrait une physionomie douce et pleine

de candeur. Son air vénérable inspirait à tous la sympathie et le respect.

C'est avec un soin jaloux que des privilégiés conservent de rares exemplaires de sa biographie et quelques-unes de ses reliques⁵⁰. Les anecdotes sur le bon Monsieur Paré, ses bons mots et le récit de ses "miracles" devraient continuer à se transmettre de famille en famille. Les restes de ce pasteur vénéré reposent dans la crypte du cimetière et son nom est gravé sur son tombeau.

La parole de l'Écriture Sainte appliquée à M. Paré par Mgr Bourget: "La mémoire du juste sera éternellement en bénédiction" s'est réalisée en plénitude.

A peine quinze ans après son trépas, M. l'abbé F.-X. Chagnon, vicaire à Saint-Jacques, nous traçait nettement nos devoirs envers le *second fondateur de notre paroisse*. "La mémoire de M. Paré vit parmi vous, vous avez retenu ses enseignements, rappelait ce biographe, vous pratiquez ses vertus; ajoutez un autre témoignage sensible de votre respect..., de votre amour et de votre reconnaissance pour celui qui est passé au milieu de vous en faisant le bien. Elevez à sa mémoire, près du lieu où il repose, un monument sur lequel seront gravés les sentiments de vos âmes. Ce monument attestera à vos neveux ce que M. Paré a fait pour vous, et ce que vous avez fait pour sa mémoire".

En effet, puisque M. Paré a joué un rôle si considérable dans l'histoire de Saint-Jacques, puisqu'il a suscité chez nous un si vif attachement à notre foi et à nos institutions, ne conviendrait-il pas qu'en 1958, cent ans après sa mort, s'élevât devant le presbytère la statue du père par excellence de nos âmes?.. Bien plus, par des prières, par des neuvaines ferventes et même par des miracles qu'obtiendront sans doute les descendants de ses ouailles bien-aimées, pourquoi ne pas faire une douce violence au ciel? Pour la plus grande gloire du "Grand Dieu" de M. Paré, pourquoi n'obtiendrons-nous pas, en Nouvelle-France, un patron de nos saints prêtres, un autre curé d'Ars?

Article III — Les continuateurs de M. Paré

M. ADOLPHE MARÉCHAL (1858—1882)

Comme successeur de M. Paré, Mgr Bourget désigna l'aumônier du couvent, l'abbé Adolphe Maréchal, déjà vicaire à Saint-Jacques.

50. Les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine conservent de lui un gobelet d'argent, un goupillon, etc. M. Léopold Ethier garde sa tabatière. L'on trouvera en appendice C quelques bons mots et le récit de quelques-uns des miracles que la piété populaire attribue à M. Paré.

Deux communautés partageront principalement l'affection et la vie du quatrième curé: l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne et la paroisse de Saint-Jacques.

Né à Saint-Henri des Tanneries des Rolland ⁵¹, à Montréal, le 24 janvier 1824, de Louis Dierre dit Maréchal et de Geneviève St-Denis, l'aîné des Maréchal, après avoir étudié au Collège et au Grand Séminaire de Montréal, devint prêtre le 5 janvier 1848. Vicaire au "grand Saint-Jacques de l'Achigan" (1848-1850), comme il se plaisait à dire, il fut par la suite desservant à Saint-Alphonse Rodriguez de Joliette (1849-1851) en même temps qu'à Saint-Ambroise de Kildare (1851), puis curé à Saint-Cyprien de Napierville (1852). Après la nomination de M. J.-Louis-de-Gonzague Barrette à la tête de Saint-Liguori, il s'offrit à Mgr Bourget comme aumônier des Sœurs de Sainte-Anne, charge qu'il occupa de 1853 à 1858.

Trapu, front largement découvert comme ses deux frères Théophile et Napoléon, yeux perçants et inquisiteurs, Adolphe Maréchal avait une démarche énergique.

D'une régularité parfaite, jamais les occupations de sa charge ne le distrairont de ses exercices de piété. Sensible, empressé à rendre service, il accueillait ses hôtes de grand cœur. Sa charité était discrète. Homme de décision à la main ferme, s'il fallait reprendre ou corriger, il n'hésitait pas à le faire ⁵². Esprit passablement gagné aux idées du libéralisme catholique, mais digne et saint prêtre, avenant, dévoué à ses tâches au point de s'y attacher avec une tendance à l'accaparement, tel apparaît le premier curé Maréchal.

L'Aumônier

Un incident mémorable se produisit à son arrivée comme aumônier. Le document annonçant sa nomination était rédigé en latin, langue que Mère Marie-Anne ignorait. D'autre part, Mgr Bourget n'avait pas prévenu de ce changement la supérieure déjà aux prises avec une situation financière fort précaire. L'on devine les inquiétudes de Mère Marie-Anne.

Le jeune abbé Maréchal se présente au couvent où l'abbé Barrette jouissait de l'estime générale. Mère Marie-Anne hésite à recevoir le nouvel aumônier... Au même moment, naissait entre la fondatrice et le chapelain une série d'incompréhensions que les

51. Faubourg devenu paroisse en 1867.

52. Voir l'article du chanoine Paul Bruchési, *Semaine religieuse de Montréal*, 30 juillet 1892.

années entretiendront et qui seront pour Mère Marie-Anne une source de sainteté. Ces exemples de tension entre les natures d'élite, dévouées aux œuvres de Dieu, sont fréquents. Mgr Bourget exigeait des fondatrices de communautés une humilité hors pair, afin que leurs congrégations soient bâties sur cette solide vertu. Mère Marie-Anne a eu l'héroïque mérite de le bien comprendre, même si elle dut quitter son supériorat et le second berceau de son Institut.

Directeur spirituel des Sœurs de Sainte-Anne, M. Maréchal s'imposera aussi comme pédagogue. Le couvent sera constamment l'objet de sa sollicitude. Toute sa vie, il veillera aux destinées intellectuelles et morales des Filles de Mère Marie-Anne, avec un zèle jaloux. C'était "sa communauté"; aussi, n'admettait-il pas d'ingérence en ce domaine. L'abbé C.-A. Ternet, son successeur, dont la façon d'agir ne lui plaisait pas, ne demeura chapelain que peu de temps (1858-1860). Il est fort probable aussi que M. Maréchal dut s'unir au député Dufresne pour obtenir, en 1850, la reconnaissance civile de cet institut, dont il demeure un des bienfaiteurs.

Le digne curé

Quand il prit possession de la cure de Saint-Jacques (1858), M. Maréchal trouva du "remue-ménage dans la paroisse à cause de sa nomination". Homme de Dieu, "il regarda ce tapage comme un bon signe". Plusieurs fidèles n'avaient jamais changé de confesseur; si l'on n'avait pas M. Paré, l'on hésitait à se confesser... Quel désarroi pour ces âmes!

Dès le début de son administration, le nouveau curé prêcha lui-même, avec son frère Napoléon, une retraite paroissiale, à la grande satisfaction de tous. Son programme était de faire l'union des esprits autour de trois points: fermer les hôtels, rénover l'enseignement dans les écoles, et en finir avec les réparations de l'église.

Au presbytère où il est enfin chez lui, il met la "salle des habitants" à l'usage exclusif du curé"⁵³. Il vend les "vieilleries" de

53. Cette salle comprenait la cuisine de l'ancien presbytère. C'était le rendez-vous, avant et après les offices, de tous ceux qui venaient de loin. Mlle Constance leur servait à boire, mais après l'institution de la tempérance, elle cessa cette pratique. M. Paré confessait plusieurs heures par jour. En attendant leur tour de se présenter au confessionnal, plusieurs avaient le temps de jouer une partie de dames dans un des magasins du village. Quand venait l'heure de manger, tout naturellement l'on se rendait à la *Salle des habitants*, où la table était toujours dressée. Cette *Salle des Habitants* était une institution du temps. (Voir Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*, p. 63). La maison curiale ressemblait plutôt à un hospice qu'à un presbytère. Souvent, on abusait de la bonne foi du curé, mais rien ne le rebutait. La *Salle des femmes* se trouvait dans la maison actuelle du sacristain.

M. Paré. Il se défait de quatre chevaux, respectivement âgés de 8, 13, 20 et 32 ans. (Il se contente de cinq dollars pour ce dernier). Il maintient comme ménagère une vieille cousine de M. Paré, Mlle Constance. Pour perpétuer la mémoire de son saint prédécesseur, il se propose d'élever une plaque commémorative sur les murs de l'église.

Restauration de la maison de Dieu d'abord

Depuis 1856, les querelles s'éternisaient, les dettes s'accumulaient et la restauration de l'église n'avancait pas.

Afin de couper court à ces atermoiements, le curé suggéra de vendre les deux terres de la fabrique, dans le rang du Lac Ouareau, ainsi que la ferme du couvent léguée à la fabrique par M. Paré.

En décembre 1858, Mgr Bourget autorisa ces transactions. Toutefois, le domaine du couvent ne se vendra qu'en 1869. David Melançon, François Foucher, Jules Leblanc, Narcisse Dugas et Joseph Bolduc furent nommés syndics pour effectuer ce marché, et, en vue de la dite finition, conclurent un contrat au montant de 64,000 livres, avec François Archambault, entrepreneur de l'Assomption⁵⁴.

A cause d'une crise économique générale, et faute de plans bien arrêtés, les réparations s'ajournèrent de nouveau. Pour pacifier les esprits, le curé visita les familles. Finalement, le calme revint et l'on opta pour les plans de Victor Bourgeau⁵⁵.

L'église serait agrandie et son portail rehaussé entre les tours. Le presbytère aussi serait réparé, mais plus tard (1864). "Si nous avons un mauvais logement, écrit M. Maréchal, nous aurons une belle église: le Maître passe avant les serviteurs".

Consécration

La restauration alla bon train. Le 28 septembre 1859, Mgr Bourget, entouré d'un nombreux clergé, consacra ce temple au

54. François Archambault était le père du célèbre Francis, chanteur de l'Opéra. Sa demeure, d'après P.-Georges Roy, *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, p. 51, est la plus ancienne de cette localité. Elle est située sur le Boulevard l'Ange-Gardien, à l'Assomption.

55. Il avait déjà fait ses preuves. D'après Gérard Morisset, dans *Les splendeurs de l'église de Berthier-en-Haut* (*L'Estudiant*, décembre 1944), il avait restauré l'église de Varennes, en 1849, et quelques années plus tard, les églises de l'Assomption et de Sainte-Rose. Il s'agissait d'abattre les murailles de la nef et, pendant qu'on soutenait temporairement toute la charpente au moyen de béquilles, de reporter les murs à l'avancement des tours et des croisillons du transept. (Voir le portrait de Bourgeau dans *Saint-Jacques de Montréal* par Maurault, O., P.S.S. 1923, p. 53).

Seigneur en l'honneur de saint Jacques le Majeur, ainsi qu'un autel en l'honneur de saint Joseph, où il déposa les reliques des saints martyrs Clément et Quirin.

La dédicace de l'église de Saint-Jacques était célébrée chaque année, le dimanche précédant la solennité de saint Michel Archange. Ce jour-là, quiconque visitait l'église pouvait gagner une indulgence de quarante jours.

Plus tard, en 1867, sur les instances de M. Maréchal, cette solennité était fêtée le dimanche qui suivait le 16 juillet⁵⁶.

Un mois après la consécration, soit le 13 novembre 1859, l'on érigeait le chemin de croix.

La vieille église, avant d'être anéantie par les flammes en 1914, conservait encore, malgré sa restauration de 1859 et son rajeunissement de 1886, ses caractéristiques de jadis.

La vieille église

Décrivons-la d'après nos souvenirs et d'anciennes photographies.

Notre première église était de la lignée des églises canadiennes du début du XIX^{ème} siècle. Elle appartenait à un style architectural, création du curé de Boucherville. — Pierre Conefroy — : croix latine sans colonnes, 120 pieds de longueur, grande nef, et 46 pieds de largeur⁵⁷.

56. La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel était autrefois célébrée chez nous presque à l'instar d'une fête d'obligation. Tous les "anciens" de Saint-Jacques profitaient de "la Mont-Carmel" pour rendre visite à leurs parents.

57. Morisset, Gérard, *Ibid.*; Dossier du procès de 1805-1813:

"The plan for the Church and which the said Messire Bro Curé procured from Messire Conefroy Curé de Boucherville was not delivered to the said Michel Peltier by the said M. Bro until one month after he had began the work at which time all the foundation was laid even with the level of the Ground so that the chapel could not be made according to the said plan referred to by the said Plaintiffs (défendants) when had the plan been known to the said Michel Peltier he would with equal facility have made the chapel of sixteen by sixteen feet as eleven by thirteen feet. (King's Bench April term, 1806 — Answer to the *débats de compte* — Daniel Dugas et al. et Joseph Bourgeois).

"Et le 18 décembre 1806, conformément à l'ajournement d'hier, avons procédé à faire mesurer l'église et avons trouvé qu'elle a 128 pieds 3 pouces de long de dehors en dehors et 50 pds de largeur de dehors en dehors; que le retour des chapelles en dehors est de 11 pds 1 pouce pour le petit côté et 13 pds moins 1 pce pour le grand côté; la sacristie a 12 pds 8 pouces de hauteur depuis la retraite, qui est dite être à 5 pds du bas des fouilles /jusqu'au dessous de la sablière; le pignon a 24 pds 2 pouces de large de dehors en dehors et les longpans 27 pds 11 pces de long le carré de l'église a 25 pds ½ (ou 21?) du dessus des lambourdes au dessous de la sablière; l'appui des fenêtres est à 6 pds 9 pces du dessus (des lambourdes); dans le corps de l'église les murs des longpans ont 3 pds d'épais, le pignon 4 pds; il paraît que les fouilles ont 6 pds de hauteur à venir au-dessus des lambourdes; il a dans l'église 2 murs de refend de 84 ½ pds chacun de long sur

Sa façade, quelque peu écrasée, toute en pierre de taille, était imposante. Ne symbolisait-elle pas le calme méditatif, la ténacité comme la pondération de nos terriens ?

Dès l'entrée, un vaste portique souhaitait, par ses trois arcades élégamment cintrées, comme trois fois la bienvenue. Il protégeait les fidèles, avant comme après les offices, contre les intempéries et invitait au recueillement.

Au-dessus de ces arcades, par un souci d'éclairage ou de symétrie, d'aération ou d'esthétique, une immense baie, haute de douze pieds, et large de quatre, illuminait le jubé aussi bien que tout le milieu de l'église, pendant que deux niches vides trouaient la nudité du mur.

Entre les deux tours, un pan de mur massif, parallèle au portail, et surmonté d'une croix, brisait la banalité symétrique de cet ensemble. Ces tours supportaient lourdement deux clochers superposés. Nos clochers, il faut l'avouer, n'avaient ni l'élan, ni le galbe pur, ni la sveltesse des claires-voies de ceux de Berthier que les experts

2 pds 8 pouces hors de terre (bis) et environ 16 pds en terre, avec un ajouté de 5 pds 10 pces de long qui est surhaussé de 16 pces; dans le sanctuaire un mur de refend de 18 pds $\frac{1}{2}$ de long et 4 pds 8 pces de haut hors de terre et environ 16 pouces en terre; la masse de l'autel a 5 pds de largeur, 8 pds de long et ? pds de hauteur d'une pierre à l'autre; une sur épaisseur sous les deux pilastres de la porte, chacun de 22 pouces d'épaisseur sur 4 pds 1 pce $\frac{1}{2}$ de largeur et environ 6 pds 7 pces de bas."

Or, d'après le contrat, daté du 5 octobre 1802, l'église aurait dû mesurer en charpenterie: 126 pieds de longueur, 50 de largeur et 27 de hauteur. L'église aurait 14 fenêtres, 3 portes, dont l'une, la plus grande, devait mesurer 8 pieds de large. La sacristie devait avoir 24 pieds par 27 avec 4 ouvertures. Elle était un peu plus spacieuse que les églises ordinaires bâties d'après les plans du curé Conefroy. (Voir Dugas, abbé Georges, *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines*, p. 57).

Voici les noms des entrepreneurs de notre premier temple tels que nous les avons repérés dans le dossier du fameux procès de 1805-1813: Michel Peltier, pour la maçonnerie; Charles Laporte, pour la charpenterie entière de l'église, de la sacristie et du clocher. "Il s'engage à couvrir le clocher de fer blanc, depuis la souche jusqu'au globe, de le peindre et de fournir la croix en fer qui sera peinte et dorée aux endroits nécessaires, ainsi que le coq qui sera aussi en fer. Parmi les manœuvres qui devaient alimenter les maçons, on mentionne: Joseph et Jean-Baptiste Lépine, Louis Piquet, maître-menuisier, Pierre et Germain Bourgeois. Louis Trudeau entreprendrait la menuiserie et la couverture. Enfin, Louis Marion, forgeron, se chargeait de la ferrure de 3 grandes portes (portail, etc.) des serrures, etc.

Il sera intéressant aussi de savoir ce que les paroissiens s'engageaient à fournir. Outre l'impôt de répartition, les paroissiens fourniraient "deux barriques de chaux et quatre de sable; un étamperche par chaque deux habitants, suivant la proportion donnée par le maçon; un boulin, proportion comme dessus; trois quarts de toise de pierre, chaque; une lambourde de vingt-cinq pieds de long, sur les proportions du charpentier, par chaque habitant; six planches de dix pieds, deux madriers aussi de dix pieds par deux pouces et demi d'épais; chacun six pieds et demi de bois de charpente, sur les proportions du charpentier; huit jours de corvée chacun, dont deux avec harnais". (Texte du contrat cité par Me Maréchal Nantel).

admirent comme l'épanouissement de l'art français. Ils en gardaient tout de même l'essentiel. Seuls les clochers inférieurs, clôturés de fer, abritaient les cloches.

Par trois portes à deux battants, d'une hauteur et d'une largeur moindres que les arcs, les fidèles remplissaient ou vidaient l'église en un instant.

A l'intérieur, quoique l'art roman dominât, plusieurs styles s'entremêlaient: le corinthien, le renaissance, le baroque, et le Louis XV. Les teintes chaudes contribuaient avec les peintures et les statues à favoriser la montée vers Dieu. La partie centrale ou nef, comprenant la grande allée, ou allée du milieu sans colonnes, et les deux allées latérales, permettait à tous de suivre sans obstruction les évolutions du culte.

Le dimanche, les bancs de la grande allée se remplissaient d'enfants et de pauvres.

Le tiers de la nef, en arrière, était recouvert par un jubé spacieux logeant près de 200 personnes. Au-dessus, la tribune de l'orgue contenait, en plus des chantres, une centaine de paroissiens.

Sur les côtés, à partir de la première colonne située hors du sanctuaire, d'autres tribunes latérales contenaient près de 500 fidèles. Le prédicateur, pour se rendre à la chaire sculptée au couteau située presque au centre de l'église, devait traverser une de ces tribunes communément appelée le *jubé des Sœurs*.

L'abside, mollement arrondie, transformait ce temple en une sorte de bastion à l'ombre duquel reposaient alors les défunts.

Dans son ensemble, la maison de Dieu s'harmonisait avec les foyers et les champs, répondait aux exigences principales du climat et des âmes. Malgré ses imperfections de détail, elle dépassait en beauté nombre d'églises actuelles, car elle était l'expression même de l'utile et du pratique. Au dire de M. l'abbé Vaillant, professeur au Collège de l'Assomption, "elle était l'une des plus belles de tout le Bas-Canada".

Crises économiques

Pour les paroisses comme pour les individus, certaines années sont néfastes. Pour Saint-Jacques, les années 1858-1859 apportèrent des jours tristes. D'abord le décès de M. Paré. Puis la récolte fut excessivement maigre, le beurre manquait et les gens se nourrissaient de galettes d'avoine cuites dans la graisse. Durant le carême de 1859, l'évêque permit aux paroissiens de continuer comme en temps ordinaire cette manière d'apprêter ce mets grossier (avec du saindoux).

La dîme du curé ne rapporta cette année-là que vingt-cinq minots de blé de piètre qualité.

Chiniquy rôdait⁵⁸. Quatre familles étaient allées l'entendre. Le dimanche, 9 février 1859, M. Maréchal mit les fidèles en garde à son sujet et sollicita des prières pour ce prêtre apostat.

Trois maisons vendaient sans permis des boissons enivrantes. Aussi déplorait-on, entre autres conséquences, la pauvreté des familles. Depuis 1840, l'ivrognerie était devenue une plaie générale dans la Province, au dire des historiens comme Chapais, des observateurs comme Joseph-Charles Taché ("*Forestiers et Voyageurs*"), Philippe Aubert de Gaspé, et, plus récemment, Gérard Malchelosse. Le commerce anglais, dès 1756, inondait le Canada de boissons alcooliques. Les boissons étaient à bon marché. Pour un schelling ou 25 sous, on avait un pot de rhum. L'usage des liqueurs fortes se généralisait au point que "bien rares étaient ceux qui n'avaient pas l'habitude du "petit coup" et trop nombreux étaient ceux-là qui avaient l'habitude de s'enivrer, ou selon le mot populaire, de "fêter".

Le diocèse de Montréal ne faisait pas exception. "Il y avait des auberges... sur toutes les routes des campagnes", affirmait Mgr Bourget, dans un mandement du 25 janvier 1842, où il décrit les ravages de ce fléau social. Pour sauver son peuple, Mgr organisa une grande croisade antialcoolique, de 1842 à 1860. Il chargea les R.R.P.P. Pères Oblats de prêcher la tempérance dans toutes les paroisses. En 1850, il rendait grâce à Dieu des succès obtenus. Mais dès 1854, ceux qui voulaient la vente libre des liqueurs enivrantes lançaient une puissante contre-offensive qui neutralisa en partie les progrès obtenus par l'évêque⁵⁹.

En 1863, survient une crise sans précédent dans l'histoire de la paroisse. La misère règne dans "nos quartiers", écrit M. Maréchal. Les cultivateurs n'ont pas de foin, ils nourrissent leurs animaux avec les grains de semences et la paille des toits de chaume. Dans un seul rang de Saint-Jacques, trente bêtes sont mortes de faim. Les quêtes pour les pauvres se multiplient. Il est question de recourir aux Chambres pour obtenir du secours, spécialement pour les habitants de Chertsey et des "townships".

Les habitants chôment, continue M. Maréchal. On leur fait trop de crédit. A Saint-Jacques, dans un rang, un seul marchand

58. Chiniquy avait quitté sa cure de Beauport et prêchait par toute la province. Vers 1850, il était venu parler tempérance à Saint-Jacques.

59. Leveck, R.P. David, C.S.S.R., *Mgr Ignace Bourget, Un pionnier de l'abstinence totale*, passim.

enregistre plus de 100,000 francs de comptes. Presque toutes les terres de la paroisse sont hypothéquées...

Les âmes aussi sont en détresse, toujours à cause de l'intempérance. Source de richesses pour les seuls profiteurs, l'ivrognerie laisse de bien tristes ruines, comme le montre l'auteur d'*Un Pionnier de l'abstinence totale*, parlant des années 1840-1860: "Ruines financières, qui obligeaient l'habitant, qui avait trop dépensé pour boire, à vendre sa terre; ruines morales, plus tristes encore. Discordes dans les familles, mariages malheureux, mauvais traitements des femmes et des enfants; scènes de violence, qui faisaient un enfer conjugal; tristesses, regrets et larmes. Malheurs de toutes sortes qui s'abattaient sur la maison de l'ivrogne, et qui le poursuivaient, lui, le coupable, dans les misères physiques ou morales qu'il transmettait à ses enfants".

Aux prises avec ces âpres difficultés morales et les problèmes économiques de la misère, le zélé pasteur, aidé en particulier d'Aimé Dugas, N.P., de Magloire Granger, de Médéric Foucher, etc., se montra à la hauteur de sa tâche, spécialement en livrant une guerre sans merci à l'intempérance, en favorisant l'éducation par le retour des Clercs de Saint-Viateur et la colonisation de nouvelles paroisses, Saint-Alphonse, Saint-Côme, Embrun, Saint-Victor d'Alfred, par des gens de chez nous.

Après cent ans: 1872

Mgr Bourget a toujours choyé notre paroisse. N'a-t-il pas été fidèle à sa visite annuelle? N'est-ce pas lui, qui, malgré ses 72 ans et les intempéries de la saison, vint ordonner chez nous M. l'abbé Médéric Lesage, le 5 novembre 1871? Dans l'allocution, prononcée en cette circonstance, il déclarait: "Pour cette paroisse si remarquable sur tous les rapports, je ne croirai jamais trop faire". Enfin, n'est-ce pas lui qui se proclamait même "l'enfant de notre paroisse", tant son affection pour elle était profonde?"

Saint-Jacques, en retour, l'a vénéré comme un père. En 1870, notre paroisse répondant à ses désirs, était fière de lui fournir deux Zouaves. En 1872, Saint-Jacques n'hésita pas, mû par son amour filial, à reléguer au second plan son centenaire — réjouissance légitime entre toutes — pour mieux rehausser la célébration, en cette même année 1872, des noces d'or sacerdotales de son évêque bien-aimé.

Après cette célébration à Montréal, Mgr se rendant aux Collèges de l'Assomption et de Joliette, passe par Saint-Jacques, les 5 et 6

novembre 1872, pour y bénir les cloches et recevoir les hommages des paroissiens.

Une cavalcade de soixante coursiers et quarante voitures l'escortent du ruisseau Saint-Georges jusqu'à l'église. Durant la soirée, les maisons de la paroisse sont illuminées; au village, on lance deux ballons; la population exulte d'allégresse.

Le lendemain, deux enfants de Saint-Jacques: l'un M. l'abbé Aristide Brien, chapelain des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, célèbre la messe, et l'autre, M. Magloire Légaré, professeur (et futur supérieur) à l'Assomption, prêche le sermon de circonstance. Après la bénédiction des cloches, en cette visite, qui devait être la dernière, Mgr Bourget prononcera des paroles que nous retiendrons comme un suprême témoignage d'affection paternelle: "Vous êtes ma couronne, vous êtes ma gloire, vous êtes ma joie!"⁶⁰.

"Jamais peut-être, écrivait la *Gazette de Joliette* (11 novembre 1872), une campagne éloignée des grands centres n'a offert un coup d'œil aussi frappant; jamais paroisse n'a rien fait de plus digne pour célébrer le passage d'un prince de l'Église".

A l'occasion du centenaire, M. le vicaire F.-X. Chagnon écrit deux brochures; la première *Les Annales Religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur, vulgo de l'Achigan*, en octobre 1872; puis en novembre, paraissait la seconde, intitulée *Vie de Monsieur Jean-Romuald Paré*⁶¹.

Mil-huit-cent-soixante-douze ! Cent ans d'existence ! Les espoirs de 1772 étaient-ils réalisés ?

M. Chagnon l'affirme et le prouve dans ses *Annales religieuses* (p. 61), que nous citerons en les complétant:

"Un siècle d'existence", des origines émouvantes; comme organisation paroissiale Saint-Jacques possédait: une fabrique qui peut prélever chaque année 5000 livres de revenus; neuf écoles sous le contrôle des commissaires, ayant MM. le docteur J.-E. Nolin et Jos. Marion, comme présidents, donnent entière satisfaction; un couvent, bien pourvu de fonds et dirigé par des religieuses, offre une éducation solide et soignée à plus de cent trente élèves; une église spacieuse logeant au besoin cinq mille personnes; des pasteurs, sages, énergiques, zélés, ont fait au cours

60. La collecte du jour rapporta \$550.00. Après la cérémonie, un banquet, réunissant 80 convives, fut servi au couvent. Dans l'après-midi, au cours d'une séance, on présenta à l'archevêque un bouquet où sur chaque rose était inscrit le nom des vingt-trois prêtres et des cinquante-six sœurs de Sainte-Anne, natifs de Saint-Jacques. A cette même date, près de quatre-vingts religieuses de chez nous diffusaient l'Évangile du Christ.

61. Quelques familles conservent ces imprimés très rares aujourd'hui et qui nous ont servi dans la rédaction du présent ouvrage.

de ce siècle la grandeur de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Une population de trois mille âmes vit sur de belles terres, n'ayant pas moins de quinze milles de superficie. Plus des deux tiers de cette population sont Acadiens par l'esprit et le cœur; ils ont conservé soigneusement leurs habitudes patriarcales. Chez eux, si le progrès dans la culture des terres est lent, en revanche, leurs mœurs sont simples, "ils vivent de peu; ils ont en horreur le fléau du luxe qui menace de perdre tant de paroisses; ils sont persévérants dans leurs entreprises" et très habiles dans les arts domestiques. "Avant tout, ils aiment et recherchent la paix et l'union dans leurs foyers, et affectionnent les beautés des cérémonies religieuses".

Les 525 familles forment une population de 2720 âmes dont 1893 communiants.

Enrichissements du temple

Le curé Maréchal avait réclamé à Mgr Bourget, comme faveur, des reliques "au nom des 16 prêtres, de plusieurs ecclésiastiques et religieux et des 73 religieuses, originaires de Saint-Jacques, dont 44 filles de Sainte-Anne".

Mgr Bourget l'exauça, et, lors du Concile Oecuménique du Vatican (1869-1870), il lui obtint ces reliques. Quelques années plus tard, le 5 février 1885, M. Maréchal reçut un corps en cire contenant des reliques de saint Marcel, martyr. Autrefois, on exposait assez souvent ce corps à la vénération des fidèles. Aujourd'hui, on l'a déposé sous le maître-autel.

M. Adolphe Maréchal tenait beaucoup à l'embellissement de son église. Il continuera de s'y intéresser même après son départ, en reprochant à son frère Théophile, son successeur, de se négliger sur ce point.

En janvier 1877, autorisé par Mgr Fabre, le curé bénit solennellement deux tableaux, dont l'un représente Notre-Dame-du-Mont-Carmel et l'autre la mort de saint Joseph. (Ces deux tableaux, peints à Paris et payés \$200.00 chacun, sauvés de l'incendie de 1914, décorent l'église).

Le vicaire général

Un dimanche de juillet 1882, M. Maréchal monte en chaire. Les sanglots étouffent sa voix; il annonce son départ. Mgr Fabre vient de lui confier le poste de vicaire général.

Déjà en 1867, Mgr Bourget lui avait proposé l'aumônerie des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. Il avait obtenu de demeurer à

Saint-Jacques. Quinze ans plus tard, Mgr Fabre lui offrait la charge de vicaire général. La nouvelle que son frère lui succéderait à la cure de Saint-Jacques atténuait la rigueur de ce pénible changement.

Six ans comme chapelain des Sœurs et vicaire, puis vingt-quatre ans comme pasteur de la paroisse: trente ans de dévouement avaient, certes, noué des liens solides entre le curé et ses ouailles.

S'il quitte "son cher Saint-Jacques", toujours il y restera attaché. Son intention est de dormir son dernier sommeil à l'ombre du temple qu'il avait complètement renouvelé.

Vicaire général durant dix ans (1882-1892), à deux reprises administrateur du diocèse de Montréal, chanoine de Chartres (France) (1889) et, en 1891, à la réorganisation du Chapitre de la Cathédrale de Montréal, créé chanoine doyen, il mourut subitement le 26 juillet 1892, en la fête de sainte Anne ⁶².

Si *Monsieur le grand-vicaire* — c'est ainsi qu'on le désigna par la suite — n'a jamais oublié ses paroissiens, ceux-ci lui ont rendu la réciprocité. Plusieurs anciens, fidèles à sa mémoire, gardent dans leur foyer, son portrait et ses enseignements.

Grand seigneur, éducateur de talent, le quatrième curé de Saint-Jacques avait élevé parmi nous, le niveau de l'instruction, de la discipline et de la dignité paroissiale et familiale, ainsi que l'amour de la papauté. (Voir *Vie militaire*, les Zouaves pontificaux).

M. THÉOPHILE MARÉCHAL (1882-1900)

Né le 29 août 1837, à Saint-Henri des Tanneries, Théophile Maréchal fit ses études classiques au Collège de Montréal. Après quoi, il passa une dizaine d'années dans la solitude et le silence de la Trappe de Tracadie, en Nouvelle-Écosse, dans un monastère fondé par des moines flamands. Mgr Bourget l'ordonna prêtre, à Montréal, à l'âge de 31 ans, le 20 décembre 1868.

L'insuccès financier du monastère força les sujets flamands à retourner dans leur pays, et les sujets canadiens dans leur diocèse. "Monsieur Théophile", malgré une carrure d'athlète, dut se retirer quelque temps chez son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, pour y refaire une santé qui avait été fortement ébranlée par les rigueurs de la Trappe.

Ses forces rétablies, il succédait à son frère, comme curé de Saint-Jacques, en juillet 1882. Il avait quarante-cinq ans.

62. Il ne fut pas inhumé à Saint-Jacques; son testament ne mentionnait rien sur ce point. Un service solennel avec panégyrique prononcé par Mgr L.-Marcel Dugas, P.A., eut cependant lieu chez nous.

A cause de son séjour à la Trappe et aussi par tempérament, M. le curé était plutôt casanier. Il fallait une urgente nécessité pour le faire sortir de sa paroisse ou même de son presbytère. Mais il était loin d'être un égoïste; son hospitalité et sa générosité étaient proverbiales. Tout le monde reconnaissait en lui un prêtre serviable, un ami du silence et de l'oubli, un homme de Dieu fervent et régulier dans l'accomplissement de ses devoirs. Le curé Maréchal était aimé et respecté de ses confrères et de ses paroissiens. Sa dévotion à la Vierge Marie était profonde: jamais il ne terminait un sermon sans parler en termes émus de la Mère de Dieu. Menant la vie d'un saint, il était le seul à l'ignorer.

Sous les 18 ans de son règne, la paroisse de Saint-Jacques fut "l'une des plus prospères de la Province de Québec"⁶³, grâce à la culture du tabac et au Cercle Agricole et à deux méritantes compagnies d'assurances canadiennes-françaises, les Artisans et l'Alliance Nationale. L'administration du deuxième curé Maréchal sera une ère de tranquillité et de paix.

En 1886, il chargera l'artiste français Beaulac, de Montréal, de décorer l'église. Cette même année, il établit le Tiers-Ordre.

En 1887, il construira un deuxième jubé dans l'église, selon les plans du Père J. Michaud, C.S.V.

En 1888, la paroisse de Sainte-Marie Salomé se détachera de Saint-Jacques.

A deux reprises, de terribles incendies apporteront la désolation dans la paroisse: celui de 24 maisons en 1890, et celui du couvent en 1900.

Entrepreneur, généreux et ami du progrès — il avait appuyé la création de la voie ferrée du Grand Nord en 1894 — le curé savait exiger le même esprit de la part des fabriciens: en 1889, il approuve le don de \$3000.00 à la nouvelle paroisse de Sainte-Marie; en 1893, l'achat (\$150.00) de pompes à incendies. En 1897, il favorise l'emprunt de \$12,000.00 pour construire un presbytère⁶⁴ et agrandir le couvent; après l'incendie de celui-ci, les paroissiens, sous son impulsion, souscrivirent \$10,000.00⁶⁵.

63. Paroles de l'historien acadien, Édouard Richard, citées par Émile Lauvrière dans *La tragédie d'un peuple*, p. 476.

64. Maintes et maintes fois réparé, le vieux presbytère, bâti en 1775, disparut en 1897. Aussitôt, selon les plans de N. Dugas, entrepreneur-menuisier de Caraquet, N.B., l'on éleva, au prix de \$11,694.00 le presbytère actuel. En 1899, Mgr Bruchési félicita les paroissiens du bel exemple qu'ils avaient donné en votant la somme de \$1800.00 pour l'ameublement du presbytère.

65. "En cette circonstance, écrivait Mgr Bruchési, le 8 septembre 1900, les paroissiens ont donné une nouvelle preuve de leur grand cœur et de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Ils se sont montrés fidèles à leurs traditions".

Si l'on juge de l'administration d'un curé par le compte rendu des visites pastorales — celle de 1898 est à jamais mémorable —, "M. Théophile" fit preuve d'un grand savoir-faire.

Le curé Théophile Maréchal mourut subitement le 27 octobre 1900, à Notre-Dame-de-Grâce, au cours d'une visite chez son frère, M. le curé Napoléon. Il avait 63 ans. Ses restes reposent dans notre cimetière.

M. NAPOLÉON MARÉCHAL, CHANOINE (1900—1905)

Comme ses deux frères qui l'ont précédé à la cure de Saint-Jacques, Napoléon Maréchal est né à Saint-Henri, le 22 mars 1834. Il fit ses études classiques et théologiques, au Collège et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 19 décembre 1857, il fut vicaire à Saint-Lin durant quelques mois, à Saint-Jacques de 1858-1861, puis aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine jusqu'en 1867, et des Sœurs du Précieux-Sang, à Notre-Dame-de-Grâce de 1874-1900, curé de cette paroisse de 1867 à 1900. Il jouissait de la haute estime de son évêque. Le 18 décembre 1872, Mgr Bourget le choisissait avec deux autres délégués (Mgr Louis-François Lafèche et le P. Antoine Braun, S.J.), comme l'un de ses défenseurs à Rome, auprès du cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. (*Archives du Collège Sainte-Marie*). Dans ce même voyage, il devait présenter à Rome les Constitutions des Sœurs de Sainte-Anne, afin d'obtenir pour elles l'approbation du Saint Siège.

Il quittait Notre-Dame-de-Grâce pour succéder à son frère cadet Théophile, à la cure de Saint-Jacques, après la mort de celui-ci, en octobre 1900.

Depuis quelques années, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Taillé en athlète comme "M. Théophile", robuste et fort, sensiblement plus grand que Monsieur le grand-vicaire, plus imposant aussi et plus distant, de figure austère et sévère, M. le curé Napoléon de prime abord, n'attirait pas la sympathie; il avait pourtant l'âme délicate et un cœur d'or. Profondément prêtre, il aimait avec tendresse "le cher Jésus", comme il disait. Il en parlait de même. Écrivant un jour à ses filles du Conseil général des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, il leur disait: "Aimez donc Jésus seul! Le diable parfois soulève des tempêtes pour nous éloigner de Jésus. D'autres fois, il avive nos affections naturelles pour nous lier et nous attacher à ce qui n'est que de la boue... Veillons sur nos cœurs".

Nous pourrions reproduire d'autres lettres du même ton, adressées aux Sœurs du Précieux-Sang.

Curé de Notre-Dame-de-Grâce, il préparait de concert avec les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Saint-Hyacinthe, la fondation d'un Monastère du Précieux-Sang dans sa paroisse.

"La question de la formation insuffisante des sujets, écrit l'annaliste de cette communauté, faisait hésiter notre Mère. Elle craignait qu'on ne s'attendît à trouver chez ses filles plus de perfection qu'elles n'en possédaient. Dans sa grande délicatesse, M. Maréchal lui fit cette heureuse réponse: "Je ne demande pas des saintes; je craindrais de les gâter, mais des imparfaites, qui me procurent le plaisir de les perfectionner".⁶⁶

Il s'affectionnait aux âmes à lui confiées avec la même recherche d'exclusivité que son frère, M. le grand-vicaire⁶⁷. Ce directeur de religieuses à la foi si robuste et à la piété si tendre, savait être d'autre part un curé exemplaire. Ses paroissiens lui étaient pieusement dévoués et ont gardé fidèlement son souvenir.

Monsieur Napoléon Maréchal administra la paroisse de Saint-Jacques, durant cinq années seulement. Marchant sur la trace de ses deux frères, il avait à cœur le bien temporel et spirituel de ses ouailles.

En 1901, il confia l'école des garçons du village aux Frères de Saint-Gabriel.

Le 25 septembre 1904, année de la création du diocèse de Joliette⁶⁸, il avait l'honneur de recevoir le nouvel évêque, Mgr Joseph-Alfred Archambault⁶⁹. Pour cette visite mémorable, le chanoine Maréchal voulut faire les choses royalement. Une imposante cavalcade, sous les ordres des capitaines Euclide Dugas et Médéric Foucher, alla au-devant du nouveau prélat, au chemin de ligne du rang des Continuations. Ces soldats avaient réellement belle prestance dans leur costume blanc et noir. Ils escortèrent l'évêque jusqu'au presbytère. Mgr, descendant de son carrosse, passa entre la double haie de ces fiers cavaliers, sabres au clair.

66. Voir le *Livre d'or de l'Institut du Précieux-Sang* (Histoire abrégée de sa fondation, de ses développements, de son cinquantenaire, 1861-1911, pp. 89 sqq.) — Monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1911.

67. "Hommes de Dieu, certes, dévoués autant que personne et désireux avant tout de faire le bien, les Messieurs Maréchal entendaient le faire, ce bien par leurs moyens propres et non sans une pointe d'exclusivité." Auclair, abbé Elie, *Mère Catherine-Aurélié*, p. 206.

68. Rome nomma Mgr J.-A. Archambault premier évêque du diocèse, le 27 juin 1904.

69. Le premier enfant à qui le nouvel évêque conféra le sacrement de confirmation fut Oscar Landry, de Saint-Jacques.

Le lendemain, Sa Grandeur bénissait une croix du chemin dans le rang du Haut-du-Ruisseau, chez Louis Dupuis, aux acclamations de toute la population.

Cette même année, le curé était l'un des promoteurs du projet de chemin de fer reliant l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Le 25 octobre 1905, à l'inauguration de la voie ferrée, il ressentait profondément l'honneur de recevoir Sir Wilfrid Laurier.

"Il m'est donné, déclarait-il, je ne crains pas de le dire, d'apprécier, plus que beaucoup d'autres, l'intérêt que l'Honorable Premier porte à cette paroisse de Saint-Jacques et à tout le comté de Montcalm".

Énumérant ses motifs d'admiration à l'adresse de Sir Wilfrid, il le salue comme le "fils de cette jeune mère, pleine de vigueur, l'Église de Joliette". Il entrevoit l'essor immense apporté au progrès par le nouveau chemin de fer, et dans une envolée patriotique, il dépose au pied du Premier ministre, l'hommage de gratitude de tous les paroissiens et aussi celui des générations futures:

"si, au delà de nos montagnes dans cinquante ans d'ici, le nom de Laurier y devenait aussi sacré que le nom de Joliette de ce côté-ci des montagnes, comme nous pourrions dire que notre pêche, selon le conseil de notre député, F.-O. Dugas, aura été vraiment miraculeuse"...

En 1905 également, M. Maréchal transféra le cimetière à l'endroit actuel. Coïncidence étrange, son corps fut le premier à y être enterré.

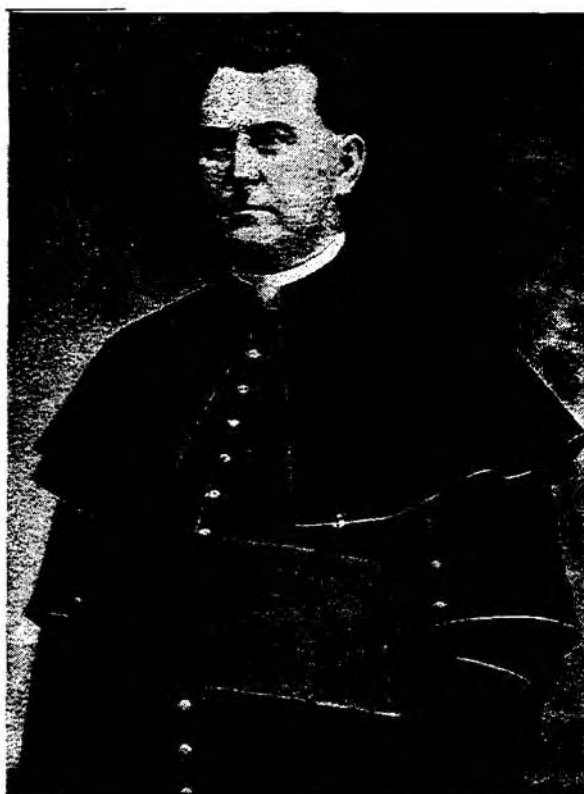
En effet, décédé presque subitement comme ses deux frères, le 18 décembre 1905, il fut inhumé le 22 décembre. Ses funérailles furent imposantes. Toute la paroisse y assista, en plus d'une forte délégation de Notre-Dame-de-Grâce. L'évêque de Joliette chanta le service. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, prononça l'oraison funèbre avec la délicatesse et l'à-propos qui lui étaient coutumiers. Cette fois, il se surpassa, tant il y mit d'émotion et de sincérité. Il traça du défunt un fidèle portrait et loua hautement ses labeurs et ses mérites.

"Le regretté chanoine-curé, dit-il, en substance, a été un prêtre dans toute la force du mot, par sa générosité dans la souffrance, par sa ferveur dans la prière, par son obéissance respectueusement déférente envers ses supérieurs et par son zèle inlassable dans les communautés et les paroisses dont il eut à s'occuper".

D'un mot Mgr Bruchési résumait toutes ces qualités éminemment sacerdotales: "Ce vénérable prêtre de 72 ans a été séminariste toute sa vie".



*M. A.-O. Houle, chan.,
curé*



*Mgr A. Piette, P.D.,
curé*

Autant que ses deux frères, malgré son court passage à la cure de Saint-Jacques, M. Napoléon Maréchal demeure en vénération parmi les anciens⁷⁰.

* * *

De 1858 à 1905, pendant près d'un demi-siècle, les trois frères Maréchal ont successivement guidé les destinées spirituelles de notre paroisse. L'histoire leur décerne une commune louange: **LES TROIS MARÉCHAL ONT RENDU A LEUR DIEU UN VIBRANT TÉMOIGNAGE**⁷¹.

M. ARTHUR-OMER HOULE, CHANOINE (1906-1934)

Quand l'abbé Hildège Dupuis — prêtre né à Saint-Jacques — entreprit d'enseigner le latin au jeune Arthur-Omer Houle (né le 9 septembre 1860 de Joseph Houle et d'Emérence Olivier) se doutait-il que ses leçons et son dévouement préparaient pour sa paroisse natale un des curés les plus marquants? Comme le curé Paré à Saint-François, Arthur-Omer Houle commença ses études classiques chez lui, à Sainte-Élisabeth, sous la direction du vicaire, l'abbé Dupuis.

Ces cours privés devaient le conduire directement en rhétorique au Collège Joliette, en 1876. Trois ans élève, Arthur-Omer Houle se distinguera par son esprit de travail, sa piété et sa dignité, puisque toute sa vie a été remplie de ces qualités. Rares, en effet, sont ceux dont la conduite tenue au collège ne déteint pas sur leur avenir.

Durant ses études secondaires, la tradition nous apprend qu'il se fit aussi remarquer par sa chaude voix de ténor léger et par ses talents de comédien. La chronique du collège a consigné la noyade d'un de ses confrères et l'espèce de miracle qui lui permit d'échapper au même danger, lors d'un pique-nique des élèves finissants au Vieux Moulin (chez Vessot).

70. Le presbytère garde une horloge "grand-père" donnée à M. Napoléon Maréchal, le 19 mars 1901, et portant l'inscription suivante: "A notre Vénéré Curé, le Rvd. J.-Nap. Maréchal, chanoine honoraire. Que la voix de cette horloge vous dise toujours notre respect profond, notre entière gratitude et notre sincère attachement pour notre si dévoué pasteur". — M. Lesage, chan. hon., curé de Chambly; A. Mousseau, vic., E. Mongeau, vic.; O. Goulet, Maire, H. Lesage, Dame A. Cloutier, Dame Georges Forest, Dr. O. Beaudry, A. Lesage, M. Granger N.P., E. Marion, N.P., D. Forest, E. Dugas, A. Leblanc, Z. Marsolais, L. Forest, L.-O. Lasalle, S. Venne, L. Béliveau, B. Fontaine, J.-E. Ecrément.

71. Pour ce qui concerne les trois frères Maréchal, nous nous sommes largement inspirés d'un article écrit sur notre demande par M. l'abbé Elie Auclair, M.S.R.C. et publié dans *La Voix Nationale*, juillet 1944.

Ses études terminées, il prit la soutane, et après avoir obtenu une dispense de quelques mois, M. Houle était ordonné prêtre, le 22 décembre 1883, par Mgr Fabre. Après quoi, il consacrait quatorze années de sa vie à l'enseignement dans les murs de son Alma Mater. Ses anciens élèves ont conservé de lui le souvenir d'un professeur vivant, affable et plein d'initiatives. Il enseignait les Humanités, qu'il renouvela par l'élaboration d'un programme d'explications d'auteurs généralement suivi jusqu'à nos jours.

En 1897, Mgr Bruchési le nommait curé-fondateur de la paroisse de Saint-Cléophas. L'isolement fut pénible à ce prêtre habitué à la vie familiale du Séminaire. Au cours d'une épreuve plus dure que les autres, il se dirigeait vers l'église. "Là, disait-il, je prenais le tabernacle à deux mains et j'y recevais du secours" !

En 1902, son évêque le nommait curé de Saint-Paul de Joliette. Il y rebâtit le presbytère récemment incendié. Les archives étant brûlées, la vente des bancs amenait quelques complications. Par une habileté peu banale d'administrateur, M. Houle réussit à faire remettre tous les bancs à la fabrique. Une nouvelle vente à des prix plus élevés permit d'appliquer les revenus à la construction du presbytère.

À Saint-Paul, quand Mgr Archambault lui proposa par deux fois la cure de la Cathédrale, il déclinait l'offre parce que son vieux père demeurait avec lui.

En décembre 1905, après les funérailles du curé Napoléon Marchal, Mgr Archambault consultait, séance tenante, Mgr Bruchési, au sujet du futur curé: "Qui vais-je nommer à Saint-Jacques?", demandait-il. — "Le curé de Saint-Paul", répondait l'Archevêque. Quelques jours après, à la présentation des vœux, l'évêque annonçait la nomination de M. Houle à Saint-Jacques.

Le nouveau curé entra en fonction le 25 janvier 1906. Deux figures domineront désormais dans notre vie paroissiale pendant plus de vingt-cinq ans: le curé Houle et Jos. Marion.

Le constructeur

De nombreuses constructions immortaliseront la mémoire du curé Houle.

Dès 1906, il termine le cimetière; en 1907, il bâtit la salle publique; en 1912, le couvent; en 1913, l'Académie Saint-Louis-de-France, et en 1914, après l'incendie de l'église, il construit l'église; en 1916, le charnier.

A l'occasion de la construction de l'église, il fut encore question de subdiviser la vieille paroisse. Le rang du Ruisseau Saint-Georges et la partie la plus éloignée du Haut-du-Ruisseau voulurent former chacun une nouvelle paroisse. La dette de \$125,000.00 que les syndics allaient imposer aux francs-tenanciers, la distance éloignée pour se rendre à l'église-mère donnèrent au mouvement séparatiste une ampleur qui alarma le curé Houle. Déjà le Haut-du-Ruisseau, interprétant comme une autorisation la bienveillante réception que ses représentants avaient reçue auprès des autorités diocésaines, acheta un char de bois pour la construction d'une chapelle. Il fallut toute la diplomatie du curé Houle pour enrayer ce mouvement et maintenir l'intégrité de sa paroisse. Saint-Jacques, aujourd'hui, se félicite d'avoir obéi à ses chefs spirituels.

Le 21 mars 1915, la paroisse élit les syndics suivants: Jos Marion, commissaire-président; Jos.-A. Dupuis, maire, M.P.P., Aldéric Thériault, Jean-Louis Leblanc, Eugène Labrèche (Eustache Delorme remplaça J.-A. Dupuis, décédé en juin 1917).

Un legs précieux permit à M. Houle de construire grand et beau. Camille Gagnon, natif de Saint-Jacques et demeurant à Keene, New-Hampshire, avait dès 1913, offert au curé une somme de \$30,000.00 pour restaurer la vieille église. Sur ces entrefaites, la maison de Dieu devint la proie des flammes. Deux ans, plus tard, Camille Gagnon mourait. Par testament, il légua à sa paroisse natale tous ses biens. Cette donation arrivait opportunément: on l'emploierait pour la construction de la nouvelle église. Une clause spécifiait, en plus de l'achat de deux statues — l'une de saint Jacques, l'autre de saint Louis-de-France —, la pose d'une plaque commémorative dans l'église⁷², deux médaillons de bronze à l'effigie de M. Gagnon et de son épouse. (Ces médaillons sont appendus, d'après ses dernières volontés, dans le bureau public du presbytère.)

La famille Gagnon suscita de graves embarras à propos de cet héritage. La paroisse de Saint-Jacques eut finalement gain de cause, grâce aux démarches de M. Houle.

Le 1er juillet 1916, Mgr Forbes, assisté du curé et du R.P. Émile Foucher, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, bénissait solen-

72. D'autres dons furent décernés à l'église; entre autres une magnifique horloge offerte par Mlles Lida et Joséphine Lanoue, de Burlington, Vermont, à la mémoire de leur père Ernest Lanoue.



Mgr J.-A. Archambault



Mgr Guillaume Forbes

nellement la pierre angulaire de l'église ⁷³. Le P. Alphonse DeGrand-pré, C.S.V., donna le sermon de circonstance.

Le 12 mai 1918, avait lieu la bénédiction solennelle des cloches et le 25 mai suivant, la nouvelle église était ouverte aux fidèles pour la première cérémonie religieuse: l'exercice du mois de Marie.

Le lendemain, dimanche, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Olivier Béliveau, professeur au Collège de l'Assomption, avait l'honneur de dire la première messe dans le nouveau temple.

La grand-messe fut célébrée par M. le curé Houle, assisté de MM. O. Béliveau et Félix Poirier, ex-vicaire.

Pendant la construction, les offices religieux s'étaient faits dans la salle publique.

Le 27 juin suivant, Mgr Forbes venait solennellement bénir le nouveau temple et son orgue.

Le zèle de M. Houle ne s'arrêta pas là. Il voulut embellir les avenues de l'édifice.

En 1919, il fit élever le monument du Sacré-Cœur et en 1927, celui de la Sainte Vierge.

Réjouissances paroissiales

Que dire de sa prédilection pour les fêtes qu'il aimait voir se dérouler, au rythme de la liturgie et de l'harmonie sacrées? Ces fêtes furent très nombreuses sous son administration. Rappelons les principales: ses noces d'argent sacerdotales en 1908; le dévoilement du monument commémoratif de la première messe, (devant la maison de Charles Plouffe) le 5 septembre 1920; le 75ème anniversaire de la fondation de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne, en octobre 1925; le 25ème anniversaire de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Jacques, en juillet 1926; ses noces d'or de tertiaire, le 9 septembre 1928. Cette dernière fête coïncidait avec la saint Omer et son 69ème anniversaire de naissance.

Le 3 juin 1931, toute la paroisse était en liesse à l'occasion des noces d'argent de M. Houle comme curé chez nous. Les drapeaux flottaient sur toutes les demeures, un arc de triomphe, dressé par

73. Les dimensions de notre église suscitent souvent des discussions. Les voici: longueur, 220 pieds; largeur, 76 pieds; hauteur des murs, 57 pieds; du baldaquin de l'autel, 32 pieds; de la voûte, 80 pieds; des clochers, 98 pieds; des tours, 82 pieds; de la croix, 12 pieds (192 en tout). Le nombre de bans est de 506. Les plans de l'église ont été tracés par Louis Caron, architecte de Nicolet. Joseph Giroux, de Saint-Casimir, puis son fils Albert, en furent les entrepreneurs. Le coût total s'élevait à \$163,610.00. L'orgue, comprenant une vingtaine de jeux, coûta \$5700.00.

l'A.C.J.C., s'élevait devant le presbytère. La présence de Mgr l'évêque de Joliette, entouré de soixante prêtres, la présentation par M. le maire Jos. Marion, d'un très riche calice, la célébration de la messe par le jubilaire, tout contribua à faire de cette fête une date dans nos annales.

En cette circonstance, Mgr Papineau, le T.R.P. Ambroise Leblanc, O.F.M., Provincial, et des citoyens distingués soulignèrent les éminentes qualités du dévoué pasteur: sa mansuétude, son esprit de foi, son amour de Dieu, sa grande dévotion à l'Eucharistie et son culte des vocations. "Je tenais de tout mon cœur, à susciter des vocations sacerdotales et religieuses", aimait-il à répéter lui-même. On exalta son œuvre, plus belle encore que tous les monuments érigés: son zèle pour la sanctification des âmes.

Le 4 novembre 1931, il convoquait tous ses paroissiens pour célébrer, en présence de Mgr Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, les noces religieuses de diamant de M. le chanoine M. Lesage et de sa sœur Marie-Ernestine, S.S.A.

Le 15 juin 1933, d'autres réjouissances marquaient ses noces d'or sacerdotales. Les fêtes du curé Houle demeurent des moments uniques dans la vie des paroissiens.

Heures d'épreuve

Il semblait avoir atteint l'apogée de ses succès et prêt à prendre dans le rayonnement d'un passé glorieux, la dernière étape de sa carrière, quand un nuage vint assombrir l'horizon de sa vie. C'était en 1924. Les édifices, d'ordre religieux et éducationnel, étaient au complet, les œuvres paroissiales allaient bon train, la tempérance était observée, la piété des fidèles s'alimentait aux sources eucharistiques. Dans ce riche champ du Père de famille, l'on viendra semer l'ivraie.

Pour avoir accordé sa protection à certains employés de son église, M. le curé suscitera contre lui de l'opposition; on tenta de lui enlever le privilège que la loi accorde au curé de nommer lui-même les employés au service du culte. Il y eut destitutions, démissions et procès. Finalement, le bon sens et la piété des paroissiens prirent le dessus, le calme se rétablit. Le curé Houle sortit victorieux de cette lutte de deux ans mais blessé au cœur. Sa nature sensible n'oubliera jamais totalement cette peine. C'était la rançon d'icibas pour ses œuvres; c'était le creuset qui purifie l'âme au moyen

des humiliations, afin de l'acheminer vers une perfection plus grande⁷⁴.

Un vénéré père

Administrateur-né, le curé Houle était fréquemment consulté par son évêque. Le 22 avril 1919, Mgr Forbes l'avait créé chanoine titulaire de la Cathédrale. Il affrontait avec succès les problèmes les plus ardues de construction. "Le chanoine Houle fut constamment la consolation de sa famille, la joie de ses maîtres, l'homme de Dieu, tant dans l'enseignement que dans le ministère", comme le proclamait Mgr Papineau, dans son oraison funèbre.

Psychologue, il encourageait, en plus des réjouissances paroissiales qui créent et développent un esprit d'union, d'autres mouvements favorables à tous les progrès, (La Mutuelle de paroisse, l'A.C.J.C., l'Association des planteurs de tabac, l'électrification rurale, les coopératives, etc.).

Le digne pasteur de toute la génération actuelle, M. le chanoine O. Houle, était bien connu pour son hospitalité légendaire. Fin causeur, il aimait beaucoup les arts, en particulier la musique. Quelques heures seulement avant sa mort, pour une dernière fois, il avait joué sur son violon l'*Ave Maria*, et il avait chanté "C'est le mois de Marie", en s'accompagnant au piano.

S'il déployait habituellement une douceur attirante, il ne reculait jamais devant le devoir, car il savait concilier en sa personne deux traits saillants de ses prédécesseurs: la bonté de M. Paré et la fermeté des Maréchal. Il traçait du haut de la chaire, la voie à suivre et dénonçait énergiquement l'erreur.

On se souviendra longtemps de ses exhortations à la communion fréquente: "Chaque communion, répétait-il, doit préparer la suivante"; de ses sermons sur l'observance du dimanche; de ses appels véhéments en faveur de la Tempérance. En mai 1913, avec le concours du P. Joachim-Joseph (Monfette), O.F.M., il avait eu la joie d'obtenir par voie de referendum (le vote fut presque unanime, 254 contre 3 voix), l'établissement de la prohibition, qui, mille grâces en soient rendues à Dieu, existe encore.

On devine avec quelle consternation, les fidèles apprenaient la mort subite de leur curé, dans la soirée du 1er mai 1934. Tout un

74. "Le curé comme curé, plutôt que comme individu, est le guide et l'ami des paroissiens. Pas toujours, car chaque archive paroissiale relate de rudes passes d'armes entre le curé et les paroissiens; mais elles ne sont, dans l'ensemble, que des bourrasques sur une mer où règnent la confiance et la compréhension mutuelles". Adair et Wardleworth, *Ibid.*, p. 1.

peuple pleura son pasteur qui guidait ses destinées depuis vingt-huit ans. Pendant son stage chez nous, M. Houle avait vu vingt-quatre de ses paroissiens et cinq de ses neveux monter à l'autel.

Une foule immense assista à ses obsèques, le cinq mai. Mgr Papineau officiait, entouré de 160 prêtres ou religieux, d'anciens paroissiens, de parents ou d'amis venus de partout. Témoignage irrécusable d'une vie dépensée au bien des âmes.

"M. Houle avait soif de se mêler à la vie des âmes, soif de souffrir avec elles et pour elles, soif de les consoler, de les aimer".⁷⁵

MGR ALPHONSE PIETTE, P.D. (1934—)

La paroisse de Saint-Jacques a contracté une dette de reconnaissance envers Sainte-Elisabeth de Joliette qui lui a fourni une lignée de vaillants vicaires et deux de ses curés les plus dignes.

Mgr Alphonse Piette, successeur de M. le chanoine Houle, (lé 8 mai 1934) naquit le 7 novembre 1883, à Sainte-Elisabeth de Joliette, renommée par ses vocations sacerdotales et religieuses. Fils de Maxime Piette et de Pulchérie Ferland, le jeune Alphonse appartenait à une famille profondément chrétienne. Sa sainte mère lui apprenait, dès les premiers mois de la vie, le chemin de l'église. Son père, savait imprégner les travaux des champs d'une atmosphère de piété, en rythmant ses labeurs aux heures de la prière officielle de l'église. Ainsi, à l'heure de l'angélus, il prenait le plus jeune des enfants et le tenant au bout de ses bras, il lui faisait réciter cette prière; tous les autres assistants répondaient avec recueillement.

La famille de Maxime Piette s'honore d'avoir donné trois fils à l'Église: Mgr François-Xavier, P.A. (décédé en 1918), M. l'abbé Mathias, (curé du Sacré-Cœur de Crabtree), et le huitième curé de Saint-Jacques, ainsi que deux religieuses de la Providence.

Après de brillantes études au Séminaire de Joliette (1896-1903), Alphonse Piette se dirigea vers le Grand Séminaire de Montréal et le premier juillet 1906, Mgr Archambault lui conférait le sacerdoce à Sainte-Élisabeth.

Deux années d'études à Rome lui méritèrent le doctorat en philosophie. De retour au pays en 1908, il enseigna la philosophie au Séminaire de Joliette (1908-1920). Vicaire à la Cathédrale (1920-21), on lui en confia la cure en septembre 1921.

75. Article de M. le chanoine Georges Robitaille, M.S.R.C., publié dans *L'Action Populaire*, quelques jours après son décès.

Mgr Guillaume Forbes le nommait chanoine titulaire, le 30 septembre 1923, et Pie XI le créait Prêlat domestique, le 12 janvier 1930.

Depuis le 8 mai 1934, il est curé de Saint-Jacques. Cette époque est celle de l'Action Catholique sous toutes ses formes: mouvements spécialisés, œuvres sociales, terrain de jeux, etc. Les cercles naissent, grandissent, se développent, jouent leur rôle. Puisque le Souverain Pontife et les Évêques désirent ces mouvements, leurs vœux sont des ordres rigoureusement suivis à Saint-Jacques.

Dans le domaine des améliorations paroissiales, Mgr Piette apporte également un soin particulier. Ainsi en 1938, par le nivellement de tous les lots, l'érection d'une somptueuse crypte en pierre sous le calvaire rénové et par l'entretien uniforme d'un tapis de pelouse, l'habitat de nos défunts est devenu, grâce à Mgr Piette, comme une invite perpétuelle aux vivants, un rendez-vous sympathique auprès de leurs morts bien-aimés.

En 1941, il aménageait en "salle d'œuvres" une partie des dépendances du presbytère.

A l'occasion du départ de Mgr Piette de la Cathédrale, M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche énumérait ainsi les qualités de son prédécesseur:

"L'abbé Alphonse Piette était brillant de jeunesse, de la passion de servir, de science et d'un dévouement peu ordinaire. Il avait à son actif un usage fréquent et heureux de la parole publique. Ajoutons à cela un caractère qui le portait à se montrer tout à tous, à ne contrister personne sans de graves raisons et nous comprendrons l'affection profonde qu'il a suscitée chez ses paroissiens, le soutien qu'il a reçu d'eux dans toutes ses initiatives, le bien qu'il a pu accomplir et les regrets qu'il a laissés en quittant".

A ces qualités, si l'on joint la parfaite hospitalité d'un bon prince, l'éloge sera complet.

Quinze années de dévouement parmi nous accusent encore plus fortement les traits attachants de cette distinguée physionomie.

Chapitre II — Démembrements

La hantise du défrichement, ancrée au cœur de tout Acadien comme du Canadien français, et la multiplication des berceaux élargirent bien vite les premiers cadres géographiques de Saint-Jacques.

Cinquante ans après les débuts, c'est-à-dire en 1820, à la venue de M. Paré, la paroisse s'étendait déjà jusqu'à Rawdon et à Sainte-Julienne, à la Savane de l'Épiphanie, à Crabtree et à la Rivière Ouareau de Saint-Liguori. C'était le *Grand-Saint-Jacques*, comme on disait autrefois. Cette agglomération comptait alors 3000 âmes, et à certaines époques, 5000.

La charge pastorale évidemment était trop lourde pour un seul curé. Les familles, à cause de leur éloignement de l'église, devaient être héroïques pour accomplir leurs devoirs religieux. Aussi, les questions de démembrements se posèrent dès 1825, et presque toujours, se réglèrent sans heurt.

Rawdon (1837)

Dès 1825, Mgr Lartigue, d'accord avec le curé Paré, s'efforçait de pourvoir au soin des fidèles de Rawdon, qu'une distance de plus de douze milles séparait de l'église de Saint-Jacques.

En 1830, Mgr recommanda à M. Vinet, vicaire à Saint-Jacques, "de bien soigner son township de Rawdon", qu'il lui avait confié, et de faire terminer à ces Irlandais leur chapelle et leur école où l'on devrait engager un bon maître catholique⁷⁶.

L'année suivante, la chapelle n'était pas encore achevée et Mgr pressait le curé de Saint-Jacques de "recevoir ce qu'il pourrait de la part du Gouvernement"⁷⁷. Mais, voici que plus de 200 communiants de Rawdon adressèrent, à Mgr Lartigue, en mai, une requête afin d'ériger, par contributions volontaires, une chapelle ailleurs, la première tentative ayant échoué. La liste des soixante-douze pétitionnaires fut contresignée par M. l'abbé J.-J. Vinet.

76. RAPQ: 1942—1943, p. 92.

77. RAPQ: *Ibid.*, p. 113.

*Mgr
J.-Arthur
Papineau*



Parmi les principaux noms, relevons ceux d'Alexis Beauséjour, Joseph Bro, Jos. Tremblay, Pierre Desrosiers, J.-Bte. Routhier, Thomas Lane, Arthur Mason, Michael Ryan, James Daly, Bernard, Peter et Thomas Green, Patrick O'Neil, Edward et Richard Corkran, Thomas Kinsella, Michael Connor, Patrick, James et Roderick Carroll, etc...

Mgr chargea le curé de Saint-Esprit, M. Charles-François Caron, de veiller à la construction de cette chapelle. Elle devait avoir cinquante pieds par trente et s'élever au cinquième rang, sur le lot 17 du cadastre.⁷⁸

Le titulaire en devait être saint Philippe, apôtre⁷⁹.

En octobre, M. Félix Perreault remplaça M. Vinet, à la fois comme vicaire à Saint-Jacques et desservant de Rawdon. Celui-ci demeurera un an et sera remplacé par M. Louis-Olivier Deligny, avec les mêmes pouvoirs.

Mgr chargea le curé de Saint-Jacques de la bénédiction d'une croix, sur le site de la future chapelle de Rawdon⁸⁰.

Irlandais et Canadiens ne se ralliaient pas encore autour du choix de l'emplacement de la chapelle.

En décembre, Mgr fournit de nouvelles instructions à M. Paré à ce sujet. Cette fois, l'évêque semble ennuyé. Il le prévient qu'il ne changera plus l'emplacement de la chapelle déjà fixé deux fois; on peut préférer, continue-t-il, une situation moins centrale de quelques arpents pour avoir un site plus avantageux⁸¹.

En janvier 1835, la chapelle était enfin construite, et le vicaire de M. Paré, M. Roderick Ryder, reçoit "mission de curé pour Rawdon et les gens de langue anglaise au nord du Saint-Laurent jusqu'à New-Glasgow"⁸².

En 1837, les paroissiens de Saint-Jacques supplièrent Mgr Bourget de libérer leur curé et son vicaire de cette desserte. Sa Grandeur accéda à leur demande et chargea M. Denis McReavy, curé de Saint-Philippe de Kildare, (connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Ambroise) de desservir les catholiques de Rawdon.

78. RAPQ: *Ibid.*, p. 113.

79. L'année suivante, le 17 décembre 1832, Mgr substituera saint Grégoire VII à saint Philippe, comme titulaire de la chapelle, "laquelle a toujours tant de difficultés à s'établir". (*Pièces et Actes de Mgr Lartigue*, v. II, f. 49, v., RAPQ: *Ibid.*, p. 113).

80. RAPQ: *Ibid.*; p. 122.

81. RAPQ: *Ibid.*, p. 127; les uns la voulaient, en effet, sur la rive nord de la rivière Cuareau, d'autres, sur l'emplacement du cimetière actuel.

82. RAPQ: 1943-44, p. 289.

M. McReavy inaugura le premier registre de Rawdon, le 26 mars 1837. Il administra la paroisse jusqu'au 20 novembre 1840. De cette date à mai 1842, c'est-à-dire durant seize mois, Rawdon n'avait pas de desservant résident et les fidèles continuaient à "faire baptiser" à Saint-Jacques. (36 pour l'année 1841). Comme les registres l'indiquent, ils s'organisaient en groupe et venaient, le même jour, porter parfois dix enfants sur les fonts baptismaux.

Le 3 juin 1838, Rawdon eut comme titulaire l'Immaculée-Conception.⁸³ En 1841, la paroisse de Saint-Jacques, donna à "la Conception" un ciboire, un ostensor, un confessionnal, un portemissel et des fonts baptismaux. M. Paré, lui, fournissait l'argent pour construire une école catholique⁸⁴.

M. Joseph Vallée sera le premier curé résident en mai 1842. D'après le *Canada Ecclésiastique* de 1917, ce serait Jos.-Amable Flavien Cholette, le 1er curé (1844-1846).

Voilà l'origine religieuse du pays enchanteur de Rawdon⁸⁵.

Sainte Julienne (1848)

Au moment de sa création, la paroisse de Rawdon comprenait dans ses limites tout le terrain de la paroisse actuelle de Sainte-Julienne.

Sous-démembrement de Rawdon en 1848, la paroisse de Sainte-Julienne avait donc fait partie de Saint-Jacques jusqu'en 1837.

Saint-Alexis (1851)

Lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Julienne en 1848, les nouveaux paroissiens avaient voulu s'adjoindre les habitants du rang de la "Petite ligne". Ceux-ci avaient refusé, prévoyant que l'on était à la veille de former une nouvelle paroisse qui comprendrait leur rang et celui de la "Grande-Ligne".

En fait, en 1851, la paroisse de Saint-Alexis était canoniquement érigée. Les archives ne signalent aucune difficulté à ce sujet.

Toutefois, les nouveaux paroissiens s'adressèrent à la paroisse-mère pour obtenir du secours.

83. *Registres de la Chancellerie de Montréal*, 3 juin 1838. En 1845, Mgr Bourget lui substituera saint Patrice.

84. En 1838, Mgr Lartigue avait écrit à M. McReavy, curé de Kildare: "Quelle honte qu'il n'y ait pas une seule école catholique dans tout le township de Rawdon, tandis qu'il s'y trouve déjà une école protestante de cinquante enfants". (*Reg. des Lettres de Mgr Lartigue*, Vol. IX, p. 106)

85. Nous remercions le curé de Rawdon, M. l'abbé Vincent Piette, de l'aide apportée au défrichage de situations aussi complexes.

A cause des nécessaires et imminentes réparations à l'église, la paroisse de Saint-Jacques ne put verser d'aumône.

M. Paré se rendit à Saint-Alexis bénir la première chapelle et la première cloche le 5 avril 1852. Cette première chapelle avait été construite par Benjamin Lemire-Marsolais, et le presbytère, par Joseph Beauchamp.

Ce démembrement enlevait à M. Paré le soin de 1250 âmes dont 870 communians.

Saint-Alphonse de Liguori (1852)

Depuis quelques années, la partie nord-est de la paroisse, appelée le "lac Ouareau", formait une mission desservie par un vicaire de Saint-Jacques.

En 1847-48, s'agita la question d'une nouvelle paroisse. Le onze février de cette année 1848, une requête fut adressée à Mgr Bourget, par les habitants du rang Lac Ouareau, au nombre de 900 en cet endroit. La distance, l'état des chemins, la privation de secours spirituels, l'exiguïté de l'église de Saint-Jacques: tels étaient les motifs énumérés dans la requête.

Ils ne reçurent aucune réponse.

Le vingt-neuf septembre 1849, les deux vicaires de M. Paré, MM. Adolphe Maréchal et Joseph Perreault, informèrent Mgr de l'état du Lac Ouareau, et, secrètement, obtinrent de cinq cents citoyens, la signature d'une seconde requête, conforme à la première. Les deux vicaires réclamaient la messe de temps à autre et une "instruction" soit à l'école, soit dans le moulin, car les habitants ne pouvaient bâtir une église, pour le moment.

M. Paré s'était opposé à la première requête. "Ils ont de la misère à nourrir leurs coqs, avait-il dit, comment pourront-ils faire vivre un curé?"

A cette seconde requête, M. Paré répondit que s'ils construisaient une chapelle de trente à quarante pieds, sur le terrain de l'école, ils auraient la messe une fois par mois.

Mécontents de ces conditions, les fidèles revinrent à la charge: "Nous sollicitons encore la messe à l'école ou au moulin: nous pouvons bâtir une église et avoir un prêtre, si Mgr le veut".

Sur ces entrefaites, en 1851, réussissait le projet de démembrement de Saint-Alexis. Les fidèles du Lac Ouareau redoublèrent de courage. Après d'autres requêtes, ils obtinrent enfin gain de cause. En mai 1852, la paroisse du Lac Ouareau s'érigait sous le vocable de Saint-Alphonse de Liguori. Quand surgit la question du site de

l'église, un groupe la voulait à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui, un autre tout près de l'ancienne demeure de Delphis Gaudet (1946). M. Paré écrivit à Mgr de la construire en haut de la paroisse: "ceux du bas peuvent facilement venir ici, parce que c'est proche". Et le mois suivant, quand M. Perrault fut nommé desservant de Saint-Liguori, avec résidence à Saint-Jacques, M. Paré conseilla alors à Mgr de le nommer résident à Saint-Liguori, "même, comme curé, car il en est capable". Ce qui fut fait.

La séparation des habitants du Lac Ouareau d'avec Saint-Jacques ne s'effectua pas sans causer quelques blessures. M. Paré qui, depuis plus de trente ans, était curé, ayant baptisé et marié une grande partie de la population, s'opposait à toute division dans cette partie de sa paroisse. Comment s'accoutumer à la pensée d'être, un jour ou l'autre, séparé de ses enfants, surtout des plus pauvres qu'il affectionnait davantage?

Les dernières requêtes, paraît-il, étaient déposées chez M. Paré avec prière de les transmettre au premier pasteur du diocèse, mais les procédures n'aboutissaient à rien. On confia alors ces commissions délicates à M. Thomas-Léandre Brassard, curé de Saint-Paul (1844-1876).

En octobre 1852, M. Paré bénissait l'église de Saint-Liguori. On imagine facilement combien ses paroles durent être touchantes. Il se présenta là en sabots. On achevait à peine de balayer les copeaux et autres déchets. Après la bénédiction, il célébra la première messe dite à Saint-Liguori⁸⁶.

En 1857, se discute l'annexion du rang du Grand Lac Ouareau⁸⁷ à la paroisse de Saint-Liguori. (Ce rang fait aujourd'hui partie de Crabtree). M. Paré écrivit à son évêque: "Hier, j'étais dans mon lac Ouareau; je l'ai trouvé dans la peine; ils sont encouragés de me laisser pour Saint-Liguori, par les anciens mécréants (*les séparatistes*). Ah! je vous en prie, cher évêque, laissez-moi tout mon monde que j'ai élevé et que j'aime." Après le règlement de cette question, en 1860, s'ouvrira une ère de paix.

L'Épiphanie (1854)

Le 8 avril 1854, la Gazette Officielle annonçait l'érection de la paroisse de l'Épiphanie. A cette paroisse, portait le décret, sera

86. Dugas, abbé A.-C., *Histoire de Saint-Liguori*, passim.

87. Saint-Jacques concéda ce rang à Crabtree, en 1921.

rattachée une partie de Saint-Jacques. C'était le rang ou du moins une partie du rang du "Petit Saint-Esprit".

Telle est notre contribution apportée à la nouvelle paroisse.

Sainte-Marie-Salomé (1888)

Malgré ses amputations antérieures, la population atteignait de nouveau son ancien chiffre de 3000 habitants. Mais les distances ne variaient pas, les chemins de terre non plus, surtout à l'automne et au printemps.

Les gens du "Bas-du-Ruisseau" devaient franchir au moins cinq milles pour venir au village. Comme en 1887, le temps était venu, de se constituer en paroisse, le 1er août, environ les trois quarts des habitants de cette partie sud-est de la paroisse de Saint-Jacques signèrent une requête à Mgr Fabre pour obtenir une église et un curé.

Mais les attaches à la vieille paroisse sont très fortes: 27 propriétaires signent une contre-requête, le 26 octobre. Trois jours après, 28 habitants du Ruisseau Saint-Georges, qu'on veut en partie annexer à la nouvelle paroisse, appuient cette contre-requête.

Le 27 octobre, Mgr délégué M. l'abbé Alfred Vaillant, de l'Archevêché de Montréal, pour vérifier les allégations des dites requêtes.

Chose très digne de louanges: pour présenter leurs désirs, les deux parties n'emploient que les moyens légaux. Et le 15 août 1888, quand Mgr Fabre érige la nouvelle paroisse de Sainte-Marie-Salomé, sa proclamation trouvera partout des esprits parfaitement soumis à l'autorité épiscopale.

Terminons ce bref récit de la naissance de la paroisse de Sainte-Marie en témoignant à nos chers voisins, notre admiration pour la fidélité apportée à la garde de nos traditions acadiennes: amour intense de leur paroisse et de leurs coutumes; fêtes familiales qui, du même coup, sont paroissiales, car tous sont parents; transmission fréquente du domaine ancestral, de père en fils; mais, par-dessus tout enthousiasme presque unique pour notre histoire acadienne.

*Rang du Grand Lac Ouareau de
Crabtree (1921)*

Quand Mgr Forbes créa la paroisse du Sacré-Cœur de Crabtree en 1921, la vieille paroisse de Saint-Jacques fournit son apport humain en lui cédant une quinzaine de familles demeurant dans le rang du Grand Lac Ouareau.

Avec cette dernière fondation se clôt le chapitre des sept démembrements.

Chapitre III — Les vicaires

L'avancement spirituel et matériel d'une paroisse est l'œuvre de tous. Si les curés y ont joué, sans contredit, un rôle de tout premier plan, les vicaires pour la plupart les ont grandement secondés.

Aussi, après avoir mis en relief les plus marquants des vicaires, nous inscrirons en suivant l'ordre chronologique les noms de tous.

LES PLUS MARQUANTS

Quelques-uns sont connus même au sein de la grande histoire. Nommons: Mgr J.-J. Vinet C.S., L.-A.-D. Maréchal, V.G., F.-X. Chagnon, surnommé le "Père des Conventions franco-américaines", Joseph St-Denis, spécialiste en liturgie, Anthime Ducharme, aumônier militaire et chapelain de l'hôpital de Sainte-Anne de Bellevue, Joseph Geoffroy, missiologue, Omer Bonin, procureur à l'évêché de Joliette...

Retenons ici ceux qui demeurèrent le plus longtemps au service des âmes.

M. Omer Bonin, ptre (1918-1933)

Né à Sainte-Élisabeth de Joliette, le 26 décembre 1889, de Narcisse Bonin et d'Eliza Marion, M. Omer Bonin, après ses études classiques au Séminaire de Joliette (1906-1913), et sa théologie, un an au Séminaire de Joliette et trois ans au Grand Séminaire de Montréal, était ordonné prêtre le 15 avril 1917, par Mgr Forbes. Après un an de professorat au Séminaire diocésain (1917-1918), il échangeait un bref vicariat à Saint-Cuthbert pour celui de Saint-Jacques où il se dévoua durant quinze années (1918-1933). Depuis son départ, il est archidiacre et procureur de la Corporation Épiscopale du diocèse de Joliette. En janvier 1935, Mgr Papineau le créait chanoine titulaire de sa Cathédrale.

A Saint-Jacques, M. Bonin dirigea l'A.C.J.C., comme aumônier, de 1921 à 1928. Il contribua à l'érection du monument de la Sainte Vierge devant l'église. Nous lui devons notamment les premiers de

nos mouvements coopératifs, en particulier la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette.

Par sa sagesse, son calme et son grand esprit de foi, il a établi sur des bases solides ces mouvements que tous considèrent comme l'honneur de notre classe agricole.

M. Azellus Houle, ptre (1923-)

Une grande dette de reconnaissance revient à M. l'abbé Azellus Houle, généralement désigné sous le simple nom de "Monsieur Azellus" (pour le distinguer de son oncle M. le chanoine Houle et de son cousin, M. l'abbé Alphonse Houle, vicaire chez nous de 1921 à 1924). Fils de Louis Houle et de Georgiana Ducharme, de Sainte-Élisabeth, M. Houle naquit le 10 décembre 1896.

Depuis 1909, il demeurera parmi nous, soit comme élève à l'école des Frères de Saint-Gabriel ou durant ses vacances d'étudiant au Séminaire de Joliette (1912-1919) et au Grand Séminaire de Montréal (1919-1923), soit comme prêtre, depuis son ordination sacerdotale que Mgr Forbes lui conférait à Saint-Jacques même, le 31 mai 1923 (en même temps qu'à Mgr Édouard Jetté).

Collaborateur de nos deux derniers curés, directeur de la fanfare et de la chorale, aumônier de diverses organisations, spécialement des Syndicats ouvriers, guide de nos jeunes vers les études supérieures, M. l'abbé Azellus Houle laissera parmi nous un souvenir impérissable. Par-dessus tout, il a été le vicaire des pauvres, des malades et des orphelins. Le 27 mai 1948, il célébrait ses noces d'argent de sacerdoce et de vicariat à Saint-Jacques.

M. Aimé Piette, ptre (1926-)

Depuis plus de vingt ans, comme le précédent, M. Aimé Piette se dévoue à Saint-Jacques. Il naquit à Berthierville, le 9 octobre 1899 du mariage de Louis-Joseph Piette et d'Eugénie Denis. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette (1913-1920) et théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1920-1924), Mgr Forbes l'ordonnait prêtre, le 14 juin 1924. Maître de discipline au Séminaire diocésain, durant deux ans, il se voyait assigner, en septembre 1926, le poste de vicaire à Saint-Jacques.

Il s'est dépensé à promouvoir plusieurs de nos mouvements d'Action Catholique. De quels soucis, de quelles peines, de quel amour n'a-t-il pas entouré les jeunes, notamment ceux de la classe agricole ?

QUELQUES VICAIRES



M. O. Bonin, chan.



M. Paul Masse



M. Aimé Piette



M. Azellus Houle

Par son dévouement exercé soit à la troupe scoute — durant 14 ans —, soit à l'Organisation des Loisirs, soit à l'École d'agriculture, soit à la cause de l'éducation spirituelle ou sociale, il a formé toute une jeunesse fière de se river au sol.

LISTE COMPLÈTE

MM. Michel Morin (1828—1828), Jacques-Janvier Vinet (1828—1829), Louis Naud (1829—1830), Jacques-Janvier Vinet (1830—1831), Félix Perreault (1831—1832), Louis-Olivier Deligny (1832—1834), Rodrick Ryder (1835—1836), Denis McReavy (1836—1837), Louis-Misaël Archambault (1837—1840), Joseph Stirkendries (1840—1841), Joseph Vallée (1841—1842), André Lagarde (1842—1844), J.-L. de G. Barrette (chapelain des Dames du S.-C.), (1844—1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal, (1848—1850), Joseph Perreault (chapelain des Sœurs de Sainte-Anne) (1852—1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal (1853—1853), Modeste Foisy (1857—1858), Napoléon Maréchal (1858—1861), Octave Rémillard (1862—1866), Noël Lussier (1866—1870), Auguste Cauchon Laverdière (1870—1871), F.-X. Chagnon (1871—1872), Norbert Valois (1872—1873), J.-Bte.-A. Cousineau (1873—1874), N.-E. Demers (1874—1875), J.-C. Séguin (1875—1881), C.-A. Brisebois (1881—1886), Georges Charrette (1886—1887), Joseph Robillard (1887—1887), Fabien Pariseau (1888—1889), Pierre-Alfred Desnoyers (1889—1890), Joseph St-Denis (1890—1897), Edouard Leblanc (1897—1899), Elie Mongeau (1899—1903), Ovide Mousseau (1899—1901), E.-Théophile Maréchal (1901—1906), J.-Sinaï Barrette (1903—1907), Félix Poirier (1907—1909), Donat Bordeleau (1907—1911), Léopold Olivier (1909—1911), Félix Poirier (1910—1911), Anthime Ducharme (1911—1917), Joseph Geoffroy (1911—1914),⁸⁸ Mathias Piette (1914—1918), Albert Chevalier (1917—1921), Omer Bonin (1918—1933), Alphcnse Houle (1921—1924), Azellus Houle (1923—1926—), Aimé Piette (1926—), Damien Ricard (1933—1937), Jean-C. Chaussé (1937—1939), Yves Laporte (1939—1946), Paul Masse (1946—).

88. A la Société des Missions Étrangères de Québec, M. l'abbé Geoffroy seconda M. le chanoine Avila Roch, de 1923 à 1938. En 1930, il s'illustrait comme président et organisateur de la Semaine Missionnaire de Montréal. En 1938, il devenait supérieur de Davao (Philippines), où il construisit un pensionnat pour la préparation des jeunes Philippinos à la prêtrise. Il subit les privations du camp de concentration de Los Panos, près de Manille. Nous lui devons beaucoup. Durant son séjour à Saint-Jacques, il a recueilli et classifié, dans les registres, nombre de documents très utiles.

Chapitre IV — Foyers de vie surnaturelle

L'Église, grande éducatrice, a toujours encouragé les confréries, sources vives d'expansion de la grâce chez les fidèles.

ASSOCIATIONS PIEUSES

Ces associations ont depuis longtemps stimulé, à Saint-Jacques, la vie intérieure. Autrefois, il y avait la Société de Tempérance (1844), les Associations de la Couronne d'or de l'Immaculée Conception, de la Voie de la Croix (1844), de Notre-Dame de la Bonne Mort, de Notre-Dame du Rosaire, de la Sainte Famille, de Notre-Dame du Mont Carmel, les ligues du Sacré-Cœur. Aujourd'hui, en plus du Tiers-Ordre (1886), des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie, de l'Union de Prière, etc., nous avons pour développer l'habitude de la communion fréquente, — en honneur depuis M. Paré, — la Croisade et les divers mouvements d'Action Catholique.

Esquissons brièvement l'historique des Cadets du Sacré-Cœur et celui des différents organismes de l'Action Catholique.

Cadets du Sacré-Cœur

Le Frère Adolphe, directeur de l'Académie, fondait en 1920, la Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur.

En plus des Petits Ligueurs, les Cadets comprenaient les Apôtres du Sacré-Cœur.

Tous les dimanches, durant l'été, après la grand-messe, les enfants de chœur se groupaient avec les paroissiens autour du Monument du Sacré-Cœur. Jos. Lévesque, maître de chapelle, faisait chanter un cantique populaire. M. le chanoine Houle aimait beaucoup ce pèlerinage dominical qui se continua jusque vers 1925.

Ligue des Anciens Retraitants

En 1933, des paroissiens entamaient des démarches auprès de M. le curé Houle pour grouper en association les anciens retraitants de la Maison Querbes, à Joliette.

A cette époque, se répandaient et s'adaptaient dans les diocèses, de nouvelles formules d'apostolat, connues sous le nom de Mouvements d'Action Catholique spécialisée. On devait agir avec prudence. En septembre 1935, se formait l'association ou la ligue des Anciens retraitants.

Parmi les fondateurs, nous retrouvons les noms de Mgr A. Piette, curé, de MM. Jos. Marion, Wellie Munn, Raymond Lecours, M.D., J.-O.-Émile Forest, Paul Lachapelle et Roméo Gagné.

La ligue eut comme présidents: MM. Jos. Marion, Wellie Munn, Raymond Lecours, M.D., Rosaire Roch, Martin Forest, Gérard Gauthier et Roméo Gagné; comme secrétaires: J.-O.-E. Forest, Ephrem Forest, Mastaï Dupuis et Lucien Archambault. A Mgr Piette, premier aumônier, succédèrent les abbés Yves Laporte et Paul Masse.

En 1944, Mgr Papineau réorganisa l'Action Catholique et cette ligue des Anciens retraitants en devenait l'organisme officiel pour le diocèse de Joliette.

MOUVEMENTS SPÉCIALISÉS D'ACTION CATHOLIQUE

J.A.C.

Quand s'agita l'idée de mouvements d'Action Catholique auprès des jeunes, nos chefs spirituels ont promptement secondé leur évêque. Le 21 octobre 1933, de jeunes agriculteurs se constituaient en groupe distinct de l'A.C.J.C., et, par des moyens plus appropriés travaillaient en équipe, à l'étude de leur profession de terriens.

Furent présidents Jean-Paul Marsolais, Luc Forest, Laurier Migué, Rosaire Dupuis, Rayna d Dupuis, Réal Desrochers, Jacques Leblanc, Gérard Thouin, Jean-Marie Gareau, Raphaël Gareau, Marcel Brisson. Ils eurent pour les assister de vaillants ouvriers tels que Léo Leblanc, Gérard Gauthier, Maurice Gagnon, tandis que l'abbé Aimé Piette était leur animateur.

Notre groupe de la J.A.C. a toujours réuni une centaine de membres.

J.A.C.F.

Quelques années après la fondation de la J.A.C., s'organisa vers 1942, la J.A.C.F., avec M. Aimé Piette comme aumônier.

Au nombre d'une soixantaine, elles ont élu à la présidence Mlles Jeanne Marsolais, Isabelle Venne, Paulette Forest et Mariette Gagnon.

Une entente parfaite a toujours régné entre nos deux sections de la J.A.C. Un tel climat de paix favorise certainement une action intensive et féconde.

J.O.C. et J.O.C.F.

Les ouvriers des manufactures du village se groupèrent en une section jociste en 1939, sous l'impulsion de Jean-Théo-Picard, pour les garçons, et de Mlle Françoise Gauthier, pour les jeunes filles. L'abbé A. Houle était l'aumônier de la section féminine, et l'abbé A. Piette, aumônier de la section masculine.

La J.O.C., à cause de la guerre de 1939 ne put continuer son œuvre. La J.O.C.F. survécut quelques années.

Ces deux sections se sont réorganisées depuis.

Scouts et Louveteaux

La génération actuelle de Saint-Jacques a profité, plus que toute autre, de nombreux mouvements appropriés à son âge et à ses aspirations.

En plus d'être favorisés de sections de la J.E.C., nos jeunes, épris d'aventures et de la passion de servir, peuvent recevoir la forte discipline scoute.

Fondée en 1933, la troupe eut pour chefs: Martin Forest, Jean-Théo Picard (avantageusement connu des plus hautes autorités scoutes provinciales et françaises), Pierre Venne, Jean Goulet, Gérald Leblanc, Fernand Jetté, Alain Marion, Alfred Picard, Jean-Paul Coderre. L'aumônier en fut l'abbé Aimé Piette, durant près de quatorze ans et, depuis 1946, l'abbé Paul Masse remplit cette fonction.

Le premier local était à l'étage de la "Palestre" de l'A.C.J.C., à Saint-Jacques (chez Léo Leblanc). En 1935, grâce à leur crânerie et à leur admirable entraînement, grâce à l'exemple de leur aumônier et aux dons de leurs bienfaiteurs, les scouts aménagèrent une magnifique et spacieuse salle dans la cave de l'église. C'est leur local actuel.

En 1936, se formait un Clan de Routiers, désorganisé par la seconde grande guerre. En 1939, naissait une Meute de Louveteaux sous la direction de Laurier Migué et de Roland Lépine.

Chaque année, quarante de nos enfants vont admirer la belle nature et nos lacs du Nord, durant une dizaine de jours. Les bords de la rivière Ouareau, à Rawdon, dans un lieu familièrement appelé *Latourville*, furent un des endroits préférés de nos campeurs scouts.

Dans ces campements, les scouts acquièrent des habitudes de vie simple dont la civilisation bourgeoise nous a malheureusement trop détournés.

MONUMENTS RELIGIEUX

Notre paroisse s'enorgueillit de quelques monuments religieux. Mentionnons entre autres, ainsi qu'on l'a vu dans la biographie de M. Paré, le "Monument" élevé en 1844, entre l'église et le presbytère.

Depuis plus de cent ans, douze croix de chemins ont été érigées; elles rappellent constamment à nos braves terriens leur origine chrétienne. Nous ne connaissons pas de spectacle plus édifiant que ces neuvaines faites, l'été, au pied de la croix du rang, quand, après une journée de labeur, tous viennent y déposer leurs prières, leurs espoirs et actions de grâces.

Devant l'église

Depuis 1919, le Monument du Sacré-Cœur, et depuis 1927, le Monument de la Sainte Vierge (dont la statue fut donnée par Odilon Goulet), décorent les avenues de notre église.

Cimetière

Le culte de nos chers disparus tient une place à part dans notre histoire.

Depuis les débuts de la paroisse, nos défunts dormaient leur dernier sommeil à l'ombre des murs de la vieille église, du côté du couvent. Si, chaque année, la population augmentait, les dimensions du cimetière demeuraient cependant toujours les mêmes. En 1901, l'on obtint de l'évêque la permission d'agrandir le cimetière en "prenant au besoin sur le terrain du curé, jusqu'en arrière de la salle publique".

Ce projet ne s'avérait pas pratique, parce que les lois de l'hygiène commandaient certaines précautions et nécessitaient un déménagement.

Aussi, en août 1905, tous se ralliaient à la décision de transférer le cimetière à l'endroit actuel, dans un domaine de 10 arpents de superficie appartenant aux religieuses.



A la sortie de l'église (1945)

F. L.



*Prière
à
la croix
(1942)*

F. L.



*Le
cimetière
(1945)*

F. L.

Le mois suivant, les travaux commençaient sous la direction de M. le vicaire Théophile Maréchal.

En 1907, M. Houle fit élever au centre du nouveau cimetière un imposant calvaire, comprenant trois croix avec statues, qui fut béni solennellement ainsi que le cimetière, le 18 août de la même année, par Mgr Archambault.

En 1912, on y installait les stations du chemin de croix, en 1916, l'on construisait le charnier, en 1938, Mgr Alphonse Piette, curé, remplaçait le calvaire par une riche crypte de pierre et de marbre, surmontée d'un calvaire en bronze, œuvre de l'architecte Dominique Cogné, de Montréal. Mgr Papineau bénit solennellement cette crypte le 25 septembre 1938. Grâce au nivellement de ses lots, notre cimetière présente l'aspect d'un véritable champ de repos, de verdure et de fleurs.

Durant la belle saison, beaucoup de *gens du village* gardent la pieuse coutume d'aller y réciter la prière du soir. Le pèlerinage annuel de septembre ramène fidèlement sur la tombe de nos parents nombre d'anciens de Saint-Jacques qui tiennent à se joindre à la grande famille paroissiale pour cette cérémonie.

Notre cimetière conserve les dépouilles mortelles de 11,495 fidèles, d'après les statistiques de fin de janvier 1947.

Chapitre V — Autour du culte

Ceux que les paroissiens ont choisis pour coopérer avec le pasteur à l'administration des biens ecclésiastiques ont droit à une place d'honneur dans les annales paroissiales. En premier lieu figurent les marguilliers.

Les marguilliers

- | | |
|--|---|
| 1775 Les trois premiers:
Guillaume Bourgeois
Victor Richard
Pierre Doucet | 1799 Antoine Gaudet, élu tout
de suite en charge: aussi
Claude Melançon, Cyprien
Arsenault ayant quitté la
place. |
| 1776 François Poirier | 1800 Charles Hébert,
Bernard Gareau |
| 1777 Germain Dupuis | 1801 Chs Langlois-Lachapelle |
| 1778 Jean Richard | 1802 Jean Mireault |
| 1779 Pierre Gaudet | 1803 Michel Brien-Desrochers |
| 1780 Charles Forest | 1804 Joseph Desmarais |
| 1781 Charles Gaudet | 1805 David Granger |
| 1782 Jean Blanchard | 1806 Noël Mireault |
| 1783 Armand Bourgeois | 1807 Louis Moisan |
| 1784 Bonaventure Gaudet | 1808 Joseph Robichaud |
| 1785 Jean Pellerin | 1809 Pierre Leblanc |
| 1786 Pierre Cassé | 1810 Louis Blouin |
| 1787 Joseph Bourgeois | 1811 Joseph Fontaine |
| 1788 Louis Racette | 1812 Pas d'élection, sans doute
à cause des troubles qui
agitaient tout le pays. —
F.-X. C., ptre. |
| 1789 Joseph Dupuis | 1813 Etienne Marion |
| 1790 Charles Mireault | 1814 Joseph Forest |
| 1791 Louis Gaudet | 1815 Jos Dupuis et François
Dupuis |
| 1792 Joseph Thibodeau | 1816 Louis Forest |
| 1793 Jean Lanoue | |
| 1794 J.-Baptiste Picard | |
| 1795 Clément Landry | |
| 1796 Joseph Richard | |
| 1797 Cyprien Arsenault | |
| 1798 Louis Piquette | |

1817 Pierre Leblanc, fils	1857 Antoine Leblanc
1818 François Dugas	1858 François Foucher
1819 L'élection change de mode	1859 Abraham Brien-Desrochers
1820 Bonaventure Gaudet	1860 Joseph-Jonas Gaudet
1821 Isidore Pellerin	1861 J.-Baptiste Piquette
1822 Abraham Bourgeois	1862 François Forest
1823 Charles Martin	1863 Joseph Lacasse-Cassé
1824 Jacques Gibeault	1864 Alexis Gaudet
1825 Basile Pellerin	1865 Louis Lapointe
1826 Lazare Poirier	1866 Jules Leblanc
1827 Charles Lemarble	1867 Alexis Brien-Desrochers
1828 Pierre Gaudet	1868 François Lanoue (décédé le 17 mai)
1829 Pierre Leblanc	Elie Gaudet
1830 Pas d'élection	1869 Joseph Gaudet, fils
1831 Jacques Chaput	1870 François Langlois-Lacha- pelle
1832 Charles Venne	1871 François Landry
1833 Joseph Beaudry	1872 Alexandre Bourgeois
1834 Alexis Melançon	1873 Jean-Louis Melançon
1835 David Gosselin	1874 Joseph Bolduc
1836 Joseph Beaudry	1875 Saül Fontaine
1837 Joseph Jaret-Beauregard	1876 Joseph Morin
1838 Charles Forest	Moïse Melançon
1839 Jean Fontaine	1877 Olivier Landry
1840 Fabien Mireault	1878 Frs-Xavier Mireault
1841 Joseph Brien-Desrochers	1879 Jean-Louis Richard
1842 Charles Leblanc	1880 David Melançon
1843 P. David Mireault	1881 Edmond Marion
1844 Louis Perreault	1882 Aristide Cloutier
1845 Thomas Gareau	1883 Jean-Louis Richard, fils
1846 Salomon Bélanger	1884 Elie Dupuis
1847 Claude Dugas	1885 Edouard Desrochers
1848 Benjamin Lemire-Marso- lais	1886 Pierre Leblanc
1849 Siméon Lesage	1887 Ovide Marion
1850 David Mireault	1888 Ludger Forest
1851 David Granger	1889 Séraphin Granger (Sainte- Marie)
1852 Charles Hébert	Odilon Richard
1853 François Fontaine	1890 Stanislas Gareau
1854 Jos. Langlois-Lachapelle	1891 Joseph Richard
1855 Pierre Brien-Desrochers	
1856 Louis Saint-Cerny	

1892 Jean-Baptiste Chevalier Médard Turcot	1922 Emile Racette
1893 Ulric Granger	1923 Eugène Labrèche
1894 Zéphirin Marsolais	1924 J.-E. Marion, N.P.
1895 Joseph Desrochers (fils d'Alexis)	1925 Jules Leblanc Athanasie Desrochers
1896 Joseph Leblanc	1926 Napoléon Leblanc Antonio Desrochers
1897 Jules Blouin	1927 Napoléon Lévesque
1898 Damase Forest	1928 Wellie Munn
1899 Odilon Forest	1929 Arthur Forest (fils de Siméon)
1900 Théophile Gaudet	1930 Henri Chalifoux
1901 Ludger Froment	1931 Louis Roy
1902 Maxime Mireault	1932 Damien Lévesque
1903 Hormisdas Lesage	1933 Joseph Marsolais
1904 Théophile Lévesque	1934 Jules Goulet
1905 Médéric Venne Edmond Aumont	1935 Adrien Foucher
1906 Odilon Goulet	1936 Cléophas Dupuis
1907 Hormisdas Landry	1937 Ildas Goulet
1908 Ildas Lanoue	1938 Wilfrid Lapierre
1909 Amédée Dugas	1939 Wilfrid Marion (fils de Napoléon)
1910 Blaise Dugas	1940 Joseph Racette
1911 Léon Richard	1941 Alfred Gaudet Armand Richard
1912 Alfred Lesage	1942 Adolphe Gagnon
1913 Ovide Forest	1943 Georges Marsolais
1914 Napoléon Marion	1944 Léopold Ethier
1915 Joseph Chevalier	1945 Wilfrid Gaudet
1916 Sinaï Leblanc	1946 Napoléon Jetté
1917 Philippe Richard	1947 Ovide Coderre
1918 Médéric Perreault	
1919 Placide Migué	
1920 Arsène Marion	
1921 Joseph Marion (fils de Damase)	

Sacristains

Dans la plupart des paroisses, un seul employé veille à entretenir sacristie, église et cimetière puis à sonner les cloches: c'est le sacristain, le *bedeau*. Tâche obscure, ingrate, il est vrai, mais indispensable et qui présuppose un dévouement à toute épreuve, sans relâche.

Dans Saint-Jacques, en 175 ans, six sacristains, dont trois en particulier, établirent de véritables records pour la durée de leurs services: André Christin, dit Saint-Amour, bedeau durant 52 ans, Oliva Landry (de 1872 à 1901), mais qui en fait, ne cessa de l'être que vers 1920; enfin Léopold Ethier, en fonction 42 ans.

Voici la liste de ces bons et fidèles serviteurs de l'église: Alexis Bro, jusque vers 1812; François Laberge, de 1812 à 1820; André Christin dit Saint-Amour, de 1820 à 1872; Oliva Landry, de 1872 à 1901; Léopold Ethier, de 1901 à 1943; Florent Mireault, depuis 1943.

Quelques statistiques mettront plus en relief les états de service de M. Ethier qui, par sa piété exemplaire, sa ponctualité, sa garde vigilante du temple sacré a contribué à entretenir la ferveur spirituelle à un haut degré. M. Ethier, en 42 ans, a sonné 58,400 messes; 43,800 angélus; 12,480 grand-messes et vêpres; 5,200 saluts; 3,962 baptêmes; 1,750 funérailles.

Orgues et organistes

Les cérémonies liturgiques étaient très fréquentes, quand M. Adolphe Maréchal devint curé. Car les paroissiens, dès 1859, avaient le privilège d'assister, dans leur église, à toutes les professions religieuses des Sœurs de Sainte-Anne, que d'habitude Mgr Bourget rehaussait de sa présence. En 1864, lorsque ces religieuses transféreront leur maison-mère à Lachine, le vénérable évêque de Montréal fut très peiné de n'avoir plus l'occasion de venir à Saint-Jacques pour ces cérémonies.

Avant 1866 toutefois, notre église ne possédait qu'un harmonium. Le curé Adolphe Maréchal jugea plus convenable et plus digne de l'église, fraîchement restaurée, d'y installer un orgue.

Dès janvier de la même année, grâce aux générosités de certains particuliers et à la souscription de la fabrique, notre église fut enfin dotée d'un orgue "Mitchell & Forte".

Quelque cinquante ans plus tard, après la reconstruction de l'église, détruite dans l'incendie de 1914, la fabrique acquérait des orgues très perfectionnées (24 jeux), manufacturées par la Maison Casavant.

En 1866, une religieuse de Sainte-Anne touchait l'orgue. En 1867, lui succéda Marie-Louise Vincent, qui demeura organiste durant un peu plus d'un demi-siècle. Les anciens se souviennent encore de son morceau favori "La Marche des Prêtres" qu'elle attaquait immanquablement en toutes circonstances.

Après Mlle Vincent, en 1918, Madame Arthur Payette tint l'orgue pendant 18 ans, jusqu'en 1926. Enfin, depuis lors, Mlle Rose-Alma Beaudry exerce cette fonction.

En 82 ans, soit de 1866 à 1948, seulement quatre organistes — des musiciennes de talent — rivalisèrent avec les sacristains sous le rapport de la permanence à leur tâche.

Maîtres-chantres et maîtres de chapelle

Cette fonction de maître de chapelle est une institution assez récente. Depuis trente ans, nous y avons connu: Joseph Lévesque, Charles-Emile Pariseau, Eustache Sincerny et M. l'abbé Azellus Houle. Auparavant, la chorale était dirigée par l'un des chantres des messes quotidiennes. On le désignait sous le nom de maître-chantre. Ainsi l'on rappelle comme une autre leçon de stabilité, le souvenir de Narcisse Marion (vers 1840), Camille Dugas (pendant près d'un demi-siècle), J.-E.-E. Marion, N.P., Eusèbe Coderre, Joseph (Jack) Dugas, etc...

Sous la direction de l'abbé Houle, notre chorale méritait, en 1939, un premier prix dans un concours diocésain de chant grégorien.

La criée

A la porte de l'église, le dimanche et les fêtes d'obligation, les gens, venant de tous les coins de la paroisse, aiment à se rencontrer pour causer un brin. On s'informe de la parenté, des absents, puis la conversation tombe infailliblement sur le seul sujet d'intérêt général: la TERRE. Suivant la saison, on fait des pronostics sur les semailles ou la récolte.

Jadis, à Saint-Jacques, la grand-messe terminée, les paroissiens se dirigeaient instinctivement vers la *tribune du crieur public*. Pendant, de longues années, un petit homme trapu, Daniel Dugas, fut le type, par excellence, du crieur public et de l'*encanteur*. Au dire de tous ceux qui l'ont connu, entre 1865 et 1908, par sa jovialité, ses à-propos et sa voix de stentor, il était devenu populaire, dix lieues à la ronde...

LES CLOCHES

Dans la vie paroissiale, la voix grave ou argentine de nos cloches annonce et ponctue les événements de famille, tristes ou joyeux: baptêmes ou premières communions, confirmations ou mariages, deuils et funérailles.

De plus, à chaque moment du jour, la cloche de l'église nous rappelle nos devoirs religieux: messes, vêpres, heures d'adoration, récitation de l'angélus, mois de Marie, du Sacré-Cœur et du Saint Rosaire. Durant la semaine sainte, quand les cloches "s'en vont à Rome,"... il semble que toute la paroisse s'attriste.

Dans les circonstances tragiques, le tocsin avertissait jadis la population du danger menaçant: incendie, invasion ou guerre civile.

Les anciennes cloches

Racontons l'histoire de nos cloches. A Saint-Jacques, autrefois, l'église ne possédait que deux cloches — les anciennes —: l'une datait de 1774; la seconde, de 1804. La paroisse, tout comme le curé d'ailleurs, trouvait cette sonnerie insuffisante. C'est pourquoi, en 1872, la fabrique et les paroissiens souscrivirent mille dollars destinés à l'achat de trois autres cloches pour former un vibrant carillon.

Le 6 novembre 1872, Mgr Bourget qu'on fêtait à l'occasion de ses noces d'or, baptisa ces cloches: Jésus-Marie-Joseph⁸⁹, Jean-Marie-Pie⁹⁰ et Jacques-Ignace⁹¹. Vingt prêtres environ, natifs de Saint-Jacques et plus de cinquante paroissiens servirent de parrains et marraines.

En 1880, comme l'une de ces cloches était fêlée, on dut la refondre et la rebaptiser sous le nom de Edouard-Charles en l'honneur de Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Ces anciennes cloches furent détruites dans la conflagration de l'église en 1914.

Les nouvelles cloches

Après la reconstruction et l'ouverture de l'église, Mgr Forbes baptisa es nouvelles cloches le 12 mai 1918. Revêtues de leurs ornements, elles étaient placées sous le portique du temple, en présence des paroissiens, tous parrains ou marraines des "nouvelles baptisées". Elles portent, en plus de leurs noms, gravés dans le bronze: JEAN-ROMUALD, JACQUES-BENOIT-GUILLAUME, NAPOLEON-JOSEPH-SINAI, ARTHUR-OMER, ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE, d'autres noms d'honneur, des textes bibliques, des indications variées en style lapidaire. (Nous les reproduisons en appendice D).

89. Ainsi dénommée en souvenir du Concile du Vatican. (Elle pesait 1800 livres).

90. Ainsi dénommée en l'honneur de Pie IX. (Elle pesait 1397 livres).

91. Ainsi dénommée en l'honneur de Mgr Bourget. (Elle pesait 1039 livres).

Parmi ces cinq cloches, la première (Jean-Romuald) sert de bourdon, la deuxième (Jacques-Benoît-Guillaume) sonne l'angélus et la cinquième (Anthime-Mathias-Philippe), le tinton.

Ces cloches sortent des ateliers de la *Fonderie MacShane*, de Baltimore, Maryland. Elles pèsent en tout 8900 livres et coûtent \$5500.00.

Qu'on nous permette de clore ce chapitre par une prière:

"O cloches, baptisées par la vertu du prêtre, et consacrées par l'huile sainte, sanctifiez les joies familiales, bercez les nombreux rejetons de nos foyers, apportez un baume à nos chagrins et nos deuils, attendrissez, au besoin, les cœurs, afin que jamais aucun de nous ne reste sourd à votre appel, surtout lorsque vous annoncerez la messe du dimanche".

Que cette touchante prière demeure la nôtre aussi longtemps que notre paroisse existera !⁹².

VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

Une scène émouvante

Le sept juillet 1898, le nouvel archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, lors de sa première visite pastorale chez nous, écrivait dans nos registres: "Cette visite laisse en notre âme de pasteur les plus douces impressions". Saint-Jacques l'avait reçu princièrement.

Une escorte de 96 cavaliers l'attendait aux limites de Saint-Marie-Salomé, puis l'accompagnait triomphalement jusqu'au village. Le soir même, en l'honneur du distingué prélat, un comité ayant en tête M. le Dr O. Beaudry, avait organisé une fête populaire: il y eut procession aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice, dernier cri des réjouissances d'alors.

Le lendemain, dans l'église, la fête se termina en véritable apothéose. Mgr Bruchési, touché profondément à la vue de tant de foi, conquit d'emblée le cœur et l'âme de tous, quand, à la manière des grands orateurs sacrés, il s'écriait: "Qu'ils se lèvent donc ceux qui parmi vous ont donné à Dieu des prêtres, des religieux ou des religieuses !" Toute l'assistance, électrisée, se leva, fière de prouver que Saint-Jacques est une terre fertile entre toutes, en vocations.

92. Nous avons puisé ces détails sur nos cloches, dans un *livre de famille*, tenu avec l'aide de MM. Oliva Landry et Léopold Ethier par feu Henri Cloutier. Quel filon de renseignements et de notes généalogiques ! Puisse, à l'exemple de M. Cloutier et de ses collaborateurs, chaque chef de famille noter ainsi dans un cahier les faits marquants de notre histoire locale !

Cette apostrophe comme l'enthousiaste réponse des paroisiens est désormais célèbre. Mgr Bruchési redira cette scène par tout le Canada, puis à Londres, à Paris et en Europe. SS. Léon XIII eut connaissance de la chose. Les journaux de l'époque appelèrent Saint-Jacques: "la fille aînée de l'Église de Montréal".

Mgr Bruchési, dans l'oraison funèbre de M. Napoléon Maréchal le 22 décembre 1905 rappelait l'événement: "L'Église de Montréal et même l'étranger doivent tant à votre vieille paroisse pour cette légion de prêtres, de religieux et de religieuses sortis de vos rangs. Sous ce rapport, aucune paroisse ne lui est comparable dans le diocèse, dans le pays, j'ose même ajouter, dans le monde entier. C'est ainsi que Dieu vous a aimés, qu'il a béni votre paroisse: il est entré dans vos demeures pour marquer les berceaux de vos enfants du signe des prédestinés !"

Nous insérons dans le texte, à cause de son exceptionnelle valeur documentaire, la liste de nos vocations.

LES PRÊTRES

	Ordination
R.M. Alfred Dupuis.....	27 août 1847
R.M. Joseph Perreault.....	27 février 1848
R.M. Louis Brunelle.....	29 décembre 1850
R.M. Stanislas Rivest.....	5 novembre 1856
R.M. André Brien.....	21 décembre 1856
R.M. Fabien Perreault.....	16 août 1857
R.M. Théophile Thibodeau.....	23 août 1857
R.M. Marcel Mireault.....	18 décembre 1858
R.M. Hildège Dupuis.....	30 décembre 1860
R.M. Georges Dugas.....	13 mars 1862
R.M. Ernest Viger, P.S.S.....	14 juin 1862
R.M. Trefflé Gaudet.....	21 décembre 1862
R.M. Maxime Leblanc, chan.....	21 décembre 1862
R.M. Magloire Légaré.....	30 octobre 1864
R.M. Joseph Gaudet.....	30 septembre 1867
R.M. Aristide Brien, chan.....	21 décembre 1867
R.M. Euclide Dugas.....	6 juin 1868
R.M. Médéric Thibodeau.....	9 août 1868
Mgr Marcel Dugas, P.A.....	22 novembre 1868
R.M. Urgel Gaudet.....	22 novembre 1868
R.M. Joseph Brien.....	20 février 1870
Mgr Médéric Lesage, P.D.....	5 novembre 1871



F. L.

Première grand-messe

R.P. J.-Emile Dugas O.M.I.....	2 juin 1872
R.P. Zacharie Lacasse, O.M.I.....	28 avril 1873
R.P. Médéric Prévost, O.M.I.....	28 avril 1873
R.M. Jean-Louis Gaudet.....	14 septembre 1873
R.M. Tancrede Viger.....	18 décembre 1875
R.M. F.-X. Ecrément.....	10 juin 1876
R.M. Tancrede Archambault.....	23 décembre 1876
R.M. Emile Pépin.....	22 décembre 1877
Mgr F.-Azarie Dugas, P.A., V.G.....	7 avril 1878
R.M. N.-Azarie Dugas.....	22 mars 1880
R.M. Auguste Picotte.....	29 août 1880
R.M. Joseph Coderre.....	18 décembre 1880
R.P. Ernest Desjardins, S.J.....	14 août 1881
R.M. Gilbert Moreau.....	17 décembre 1881
R.M. Arthur Morin.....	20 septembre 1884
R.M. Napoléon Morin, chan.....	20 décembre 1884
R.M. Edouard Contant.....	19 décembre 1885
R.M. Alphonse Dugas.....	19 juin 1886
R.P. Emile Foucher, C.S.V.....	19 juin 1886
R.P. Tancrede Dugas, C.S.V.....	5 mars 1887
Mgr Athanase Desrochers, P.D.....	4 juin 1887
R.P. Euclide Forest, Trappiste.....	5 juillet 1889
R.M. Pierre Labrèche, chan.....	23 février 1890
R.M. Camille Desrochers.....	31 mai 1890
R.M. Euclide Brien.....	20 décembre 1890
R.M. Albert Marsolais.....	5 juillet 1891
R.M. Joseph Thibodeau.....	3 septembre 1893
R.M. Armand Foucher.....	23 décembre 1893
R.M. Edouard Leblanc.....	23 décembre 1893
R.M. Gustave Melançon.....	29 septembre 1894
R.M. Alphonse Bourgeois.....	29 septembre 1894
R.M. Remi Contant.....	18 août 1895
R.P. Napoléon Dugas, S.J.....	26 juillet 1896
R.P. Jacques Dugas, S.J.....	3 juillet 1898
R.M. Jacques Brien.....	17 décembre 1898
Mgr Eustache Dugas, P.A., V.G.....	1er avril 1900
R.M Napoléon Aumont.....	21 décembre 1901
R.M. Lucien Landreville.....	21 décembre 1901
R.P. Albert Granger, O.P.....	2 février 1903
R.M. Eugène Cloutier.....	28 juin 1903
R.M. Amédée Forest.....	8 juillet 1906

R.M. Alcide Forest.....	8 juillet 1906
R.P. Alphonse Dugas, O.M.I.....	11 novembre 1906
R.M. Joseph Cloutier.....	25 juillet 1907
R.M. Olivier Béliveau.....	23 mai 1909
R.M. Médéric Payette.....	29 juin 1909
R.M. Jacques Piquette.....	29 juin 1909
R.M. Jean-Louis Martin.....	24 avril 1910
R.M. Rodolphe Marion.....	10 août 1910
S.E. Mgr AMBROISE LEBLANC (Adolphe O.F.M.)	25 juillet 1911
R.M. Rosario Forest....	23 décembre 1912
R.M. Marcel Cloutier.....	30 juin 1912
R.M. Arthur Richard.....	6 juillet 1913
R.M. Eugène Martin.....	29 juin 1917
R.M. Napoléon Lévesque.....	29 juin 1921
R.M. Achille Lachapelle.....	29 juin 1922
S.E. Mgr EDOUARD JETTÉ, V.G., év. de Tab	31 mai 1923
R.P. J.-Armand Aumont, Trappiste.....	7 mars 1925
R.M. Alphonse Neveu, chan.....	23 mai 1929
R.P. Guy Courteau, S.J.....	17 août 1930
R.M. Henri Marsolais.....	1er novembre 1930
R.M. Gérard Coderre.....	30 mai 1931
R.M. Eugène Desrochers.....	30 mai 1931
R.P. Étienne Marion, C.S.V.....	24 février 1934
R.P. Yvan Forest, S.J.....	12 août 1934
R.P. Arthur Forest, C.S.V.....	16 mars 1935
R.M. Fernando Blouin.....	15 juin 1935
R.P. Laurent Dupuis, O.M.I.....	24 juin 1936
R.M. Gérard Aumont, P.S.S.....	22 mai 1937
R.P. Donatien Bertrand, O.S.M.....	10 septembre 1939
R.P. Gaston Venne, O.S.M.....	5 novembre 1939
R.P. Adjutor Desrosiers (Stolan) O.F.M....	29 juin 1940
R.M. Clément Latendresse.....	29 juin 1941
R.P. Gaétan Coderre, O.S.M....	15 août 1941
R.P. Gérard Léveillé, O.S.M.....	15 août 1941
R.P. Étienne Gareau, O.M.I.....	20 septembre 1941
R.P. Laurent Lévesque, C.S.S.R.....	29 juin 1942
R.M. François Lanoue.....	19 décembre 1943
R.P. Jean-Paul Forest, C.S.V.....	17 juin 1945
R.M. Robert Gaudet.....	15 juin 1946
R.P. Philippe Lépine, S.S.S.....	29 juin 1946
R.P. Joseph Gagnon, O.S.M.....	20 déc. 1947

R.M. Evariste Leb'anc.....	22 mai 1948
R.P. Mathias Gareau, O.M.I.....	29 août 1948
Clergé séculier.....	75
Oblats de Marie Immaculée.....	7
Jésuites.....	5
Cercs de Saint-Viateur.....	5
Servites de Marie.....	5
Trappistes.....	2
Franciscains.....	2
Sulpicien.....	2
Dominicain.....	1
Rédemptoriste.....	1
Saint-Sacrement.....	1
TOTAL.....	106

Séminaristes décédés:

Georges Pellerin, Alcide Dugas, Anatole Ecrément.

N.B. — Plusieurs familles ont fourni plus d'un prêtre:

Édouard Dugas et Edwidge Lagarde, père et mère de
 Georges Dugas, Euclide Dugas, Alcide Dugas (séminariste
 décédé) Émile Dugas, O.M.I. et Tancrede Dugas, C.S.V.

Jean-Baptiste Brien et Marie-Louis Bourgeois, père et mère de
 André Brien, Aristide Brien, Joseph Brien.

Joseph Dugas et Adélaïde Lanoue, père et mère de
 Mgr Marcel Dugas, N.-Azarie Dugas, Alphonse Dugas.

Zacharie Cloutier et Valérie Lanoue, père et mère de
 Eugène Cloutier, Joseph Cloutier, Marcel Cloutier.

Ephrem Dupuis et Emélie Sénécal, père et mère de
 Alfred Dupuis, Hildège Dupuis.

Louis Perreault et Elisabeth Forest, père et mère de
 Joseph Perreault, Fabien Perreault.

Alexis Gaudet et Marcelline Robichaud, père et mère de
 Jean-Louis Gaudet, Urgel Gaudet.

Esdras Contant et Eulalie Chaput, père et mère de
 Edouard Contant, Remi Contant.

Médéric Foucher et Exérine Lesage, père et mère de
 Emile Foucher, C.S.V. Armand Foucher.

Aimé Dugas et Sophie Poirier, père et mère de
 Napoléon Dugas, S.J., Jacques Dugas, S.J.

Edmond Aumont et Marie-Louise Venne, père et mère de
 Napoléon Aumont et Joseph-Armand Aumont, trappiste.

Autres détails intéressants: le village a fourni environ 32 prêtres; le rang du Bas-de-l'église: 18, celui du Haut-de-l'église: 12; celui du ruisseau Saint-Georges: 9; celui du Haut-des-Continuations: 7; celui du Bas-des-Continuations: 6. Nos autres prêtres venaient des régions appartenant aujourd'hui à Sainte-Marie ou à Saint-Alexis.

RELIGIEUSES

SOEURS DE SAINTE-ANNE

	Profession	décès
Sr M.-de-l'Ange-Gardiën (Caroline Lamarche)	24 mai 1856	26 fév. 1866
Sr M.-Luména (Vitaline Desrochers)	25 juil 1856	6 août 1866
Sr M.-Joséphine (Julie Dupuis)	28 août 1856	23 janv. 1904
Sr M.-Agnès (Elmire Dugas)	11 oct. 1856	11 janv. 1859
Sr M.-de-l'Enfant-Jésus (Ursule Lamarche)	11 oct. 1856	7 nov. 1870
Sr M.-Bernard (Marie-Louise Desrochers)	11 oct. 1856	19 mai 1882
Sr M.-Euphrosine (Marguerite Marion)	11 oct. 1856	17 fév. 1890
Sr M.-A'phonsine (Elisabeth Forest)	12 fév. 1858	4 sept. 1873
Sr M.-Eugénie (Julienne Dupuis)	12 fév. 1858	26 fév. 1904
Sr M.-du-Saint-Sacrement (Louise Mireault)	31 juil 1858	19 déc. 1928
Sr M.-Florentine (Joséphine Perreault)	31 juil. 1858	14 mai 1870
Sr M.-Eulalie (Domitille Richard)	3 août 1859	19 mai 1914
Sr M.-Louise (Henriette Clément)	3 août 1859	21 mars 1918
Sr M.-Justine (Octave Granger)	3 août 1859	10 nov. 1890
Sr M.-Anastasie (Modeste Lesage)	3 août 1859	21 août 1913
Sr M.-Julie (Céline Richard)	29 déc. 1859	9 déc. 1907
Sr M.-François-d'Assise (M.-Louise Brien)	4 août 1860	19 juin 1913
Sr M.-Euphrasie (Elodie Marion)	4 août 1860	21 jan. 1912
Sr M.-Agnès (Mathilde Dugas)	4 août 1860	15 sept. 1869
Sr M.-Julienne (Arméline Dupuis)	4 août 1860	26 juin 1906
Sr M.-Romuald (Elodie Fontaine)	15 janv. 1861	13 mars 1875
Sr M.-Wenceslas (Céline Beaudry)	18 juil. 1861	10 déc. 1899
Sr M.-Claire (Philomène Lacasse)	18 juil. 1861	7 fév. 1927

Sr M.-Euphémie (Virginie Richard)	18 juil. 1861	1 nov. 1916
Sr M.-Léocadie (Julie Gaudette)	18 juil. 1861	26 fév. 1872
Sr M.-Prudentienne (Alphonsine Gibeault)	18 juil. 1861	13 avril 1895
Sr M.-Clémentine (Eugénie Dupuis)	10 août 1892	11 avril 1922
Sr M.-Mélanie (Alphonsine Dugas)	10 août 1862	19 oct. 1924
Sr M.-de-la-Croix (Céline Perreault)	10 août 1862	29 mai 1882
Sr M.-Léonide (Julienne Bourque)	10 août 1862	17 oct. 1871
Sr M.-Madeleine (Eugénie Richard)	10 août 1862	29 sept. 1908
Sr M.-Scholastique (Modeste Fontaine)	10 août 1862	23 août 1907
Sr M.-Alexis (Justine Beaudry)	4 fév. 1864	10 août 1874
Sr M.-Michel-des-Saints (Mélina Desrosiers)	4 fév. 1864	25 fév. 1894
Sr M.-François-de-Saint-Michel (Domitille Lacasse)	4 fév. 1864	23 nov. 1908
Sr M.-Gertrude (Domitille Desroschers)	3 août 1864	9 déc. 1865
Sr M.-Martine (Justine Gaudet)	3 août 1864	15 fév. 1893
Sr M.-Victoire (Octavie Mireault)	3 août 1864	12 août 1898
Sr M.-Emérentienne (Mary-Jane Goulet)	8 sept. 1886	19 mai 1923
Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Guildée Foucher)	26 sept. 1866	11 juil. 1894
Sr M.-Emélie (Julie Richard)	26 sept. 1866	2 fév. 1904
Sr M.-Gertrude (Azilda Foucher)	14 août 1876	6 mars 1875
Sr M.-Paul-de-la-Croix (Céliana Thibodeau)	14 août 1867	12 mars 1922
Sr M.-Jacques (Philomène Fontaine)	20 juin 1868	1 mars 1908
Sr M.-Joachim (Arméline Archambault)	20 juin 1868	21 juin 1907
Sr M.-Christine (Julienne Fontaine)	8 sept. 1869	25 déc. 1919
Sr M.-Ephrem (Julienne Mireault)	8 sept. 1869	1 nov. 1925
Sr M.-Séraphie (Stéphanie Fontaines)	4 août 1870	24 mai 1876
Sr M.-Anne-de-la-Croix (Elodie Moisan)	4 août 1870	12 fév. 1931
Sr M.-François-de-Borgia (Exérine Brien)	6 août 1871	15 juin 1917
Sr M.-Martin (M.-Louise Martin)	6 août 1871	14 mars 1922
Sr M.-Aristide (Delphine Brien)	5 nov. 1871	31 mai 1906
Sr M.-Zénon (Emma Fontaine)	6 août 1871	6 mai 1932



*Mère Marie-Anne, S.S.A.
et
les quatre fondatrices*

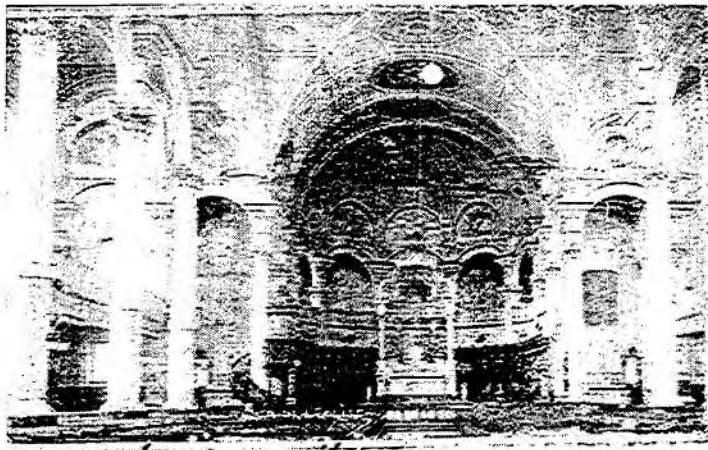
Sr M.-Alfred (Julienne Dupuis)	5 nov. 1871	20 déc. 1897
Sr M.-Florentine (Caroline Foucher)	6 août 1871	31 déc. 1946
Sr M.-Ernestine (Elodie Lesage)	5 nov. 1871	9 déc. 1933
Sr M.-Placide (Théophanie Morin)	7 août 1872	10 janv. 1915
Sr M.-Adolphe (Alphonsine Majeau)	7 août 1872	10 juin 1890
Sr M.-Adélaïde (Césarine Bourgeois)	12 août 1873	22 fév. 1924
Sr M.-Elise (Délina Thibodeau)	12 août 1873	27 mai 1874
Sr M.-Antoinette (Elodie Vincent)	26 juil. 1874	
Sr M.-Azarie (Ozine Dugas)	26 juil. 1874	6 oct. 1875
Sr M.-Célestine (Julie Fontaine)	26 juil. 1874	3 août 1897
Sr M.-Pierre (Philomène Dupras)	26 juil. 1874	24 juin 1880
Sr M.-Alphonsine (Justine Granger)	27 juil. 1876	20 fév. 1881
Sr M.-Berchmans (Georgiana Marion)	27 juil. 1876	déc. 1945
Sr M.-Anthime (Alix Moisan)	27 juil. 1876	11 juil. 1941
Sr M.-Bonaventure (Julie Robichaud)	9 juil. 1876	10 juin 1901
Sr M.-Bruno (Philomène Fontaine)	9 juil. 1876	10 juin 1918
Sr M.-Prosper (Marie Thériault)	26 juil. 1877	5 avril 1889
Sr M.-Aglaré (Rose-de-Lima Moisan)	26 juil. 1877	22 fév. 1916
Sr M.-Siméon (Marie-Louise Marion)	6 août 1878	9 fév. 1942
Sr M.-Elise (Evelina Thibodeau)	22 janv. 1879	20 janv. 1933
Sr M.-Cyrille (Justine Morin)	26 juil. 1879	
Sr M.-Eustache (Hélène Fontaine)	28 sept. 1879	19 fév. 1927
Sr M.-Clémentienne (Alix Mireault)	28 sept. 1879	5 nov. 1882
Sr M.-Solange (Julie Morin)	25 sept. 1880	7 juin 1928
Sr M.-Médéric (M.-Emélie Payette)	26 juil. 1882	11 janv. 1886
Sr M.-Céline (Marie Lacasse)	22 mai 1883	24 janv. 1924
Sr M.-Wilfrid (Indiana Gareau)	26 juil. 1883	24 fév. 1943
Sr M.-Adélard (Augustine Ecrément)	26 juil. 1883	
Sr M.-Prudence (Luména Riopel)	26 juil. 1883	19 oct. 1938
Sr M.-Gertrude (Rose-de-L. Marsolais)	26 juil. 1884	4 déc. 1931
Sr M.-Damase (Rose-de-L. Marion)	26 juil. 1884	24 mars 1938
Sr M.-Bernadette (Clara Granger)	26 juil. 1884	14 déc. 1943
Sr M.-Joseph-d'Arimathie (Elisabeth Morin)	26 juil. 1885	
Sr M.-Félicienne (Azilda Fontaine)	28 juil. 1885	22 juin 1942
Sr M.-Hélène-de-la-Croix (Elisabeth Martin)	26 juil. 1886	
Sr M.-Aimé (Louisa Dugas)	26 juil. 1886	

Sr M.-Eusèbe (Elodie Marion)	21 juil.	1887	22 oct.	1924
Sr M.-Léonie (Georgine Desrochers)	21 juil.	1887	2 avril	1908
Sr M.-Grégoire-de-Nazianze (Elodie Brien)	21 juil.	1887	30 nov.	1935
Sr M.-Alphonse-du-Sacré-C. (Lydia Dugas)	26 juil.	1888	15 oct.	1913
Sr M.-Adéline (Adine Marsolais)	26 juil.	1888	25 nov.	1942
Sr M.-Lucien (Emma Melançon)	26 juil.	1889	6 août	1909
Sr M.-Ida-de-Jésus (Rose-Ida Piquette)	26 juil.	1889	29 août	1945
Sr M.-Dieudonné (M.-Anna Mireault)	23 juil.	1890		
Sr M.-Agathange (Virginie Lamarche)	28 juil.	1891	21 oct.	1941
Sr M.-Dinach (Marie-Anne Forest)	26 juil.	1892		
Sr M.-Elisabeth-de-Hongrie (Elisabeth Racette)	26 juil.	1892		
Sr M.-Camille (Louisa Desrochers)	26 juil.	1892	21 nov.	1893
Sr M.-Joseph-Aristide (Maria Cloutier)	18 juil.	1893		
Sr M.-Jules-du-Sacré-Cœur (Eugénie Bleau)	23 fév.	1894		
Sr M.-Marguerite-de-la-Croix (Régina Richard)	12. juil.	1894		
Sr M.-de-l'Assomption (Elisabeth Marion)	26 juil.	1895	31 déc.	1923
Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Elodie Marsolais)	24 juil.	1896		
Sr M.-Rosine (Elodie Lépine)	24 juil.	1896		
Sr M.-Claudia (Louisa Aumond)	24 juil.	1896		
Sr M.-Zacharie (Régina Gareau)	24 juil.	1896		
Sr M.-Prudentienne (Augustine Granger)	26 déc.	1896		
Sr M.-de-Lourdes (Elisabeth Granger)	26 juil.	1898	21 janv.	1940
Sr M.-Aimé-du-Sacré-Cœur (Lumina Dugas)	9 août	1900		
Sr M.-Bernardine (Anna Marsolais)	26 juil.	1901		
Sr M.-Raphaëla (Maria Mireault)	26 juil.	1901		
Sr M.-Angèle (Rose Marion)	26 juil.	1901		
Sr M.-Ubaldeine (Evelina Perreault)	22 juil.	1902	9 janv.	1919

Sr M.-Odilon-de-Jésus (Mary Goulet)	22 juil. 1902	
Sr M.-Jeanne-Marguerite (Ida Blouin)	22 juil. 1902	28 mars 1940
Sr M.-Camille-de-Jésus (Maria Houde)	23 juil. 1903	
Sr M.-Ludger (Elisabeth Desrochers)	24 nov. 1904	24 avril 1912
Sr M.-Azéline (M.-Anne Mercure)	19 mars 1905	
Sr M.-Lucia (Clara Mercure)	23 juil. 1907	3 fév. 1923
Sr M.-de-Jésus-Agonisant (Louisa Brien)	23 juil. 1907	
Sr M.-Simon-de-Cyrène (Maria Thibodeau)	23 juil. 1908	
Sr M.-Louis-Adolphe (Brigitte Morin)	23 juil. 1908	
Sr M.-Odilon (Sara Forest)	23 juil. 1908	
Sr M.-du-Saint-Enfant-Jésus (Maria Desrosiers)	25 mars 1909	
Sr M.-Joseph-Omer (Claudia Mainville)	23 juil. 1909	
Sr M.-Jeanne-d'Aza (Ida Desjardins)	23 juil. 1909	19 nov. 1937
Sr M.-Emérentienne (Emma Bélisle)	23 juil. 1909	
Sr M.-Anne-Alice (Alice Marsolais)	2 fév. 1910	
Sr M.-Antonio (Diana Brisson)	21 juil. 1910	19 nov. 1944
Fondatrice des missions de Haïti, en 1944, où elle mourut deux mois après son arrivée.		
Sr M.-Tharcisius (Corinne Robert)	21 juil. 1910	
Sr M.-Jeanne-Mance (Rosa Blouin)	20 juil. 1911	
Sr M.-Rose-Elise (M.-Joseph Marion)	20 juil. 1911	
Sr M.-Jeanne-de-France (Corona Coderre)	20 juil. 1911	
Sr Jeanne-Marie (Elodie Blouin)	2 fév. 1912	
Sr M.-Claire-Eugénie (Anna Morin)	23 juil. 1912	
Sr M.-Jacqueline (Eugénie Leblanc)	23 juil. 1912	15 sept. 1937
Sr M.-Zélie (Agnès Dugas)	24 juil. 1913	
Sr M.-Claire-du-Sacré-Cœur (Sarah Venne)	24 juil. 1913	
Sr M.-Rosa (Rosa Venne)	23 juil. 1914	27 oct. 1942
Sr M.-Léonie (Cécile Desrochers)	23 juil. 1914	27 oct. 1931
Sr M.-Anne-Lucie (Régina Leblanc)	24 juil. 1916	25 nov. 1942



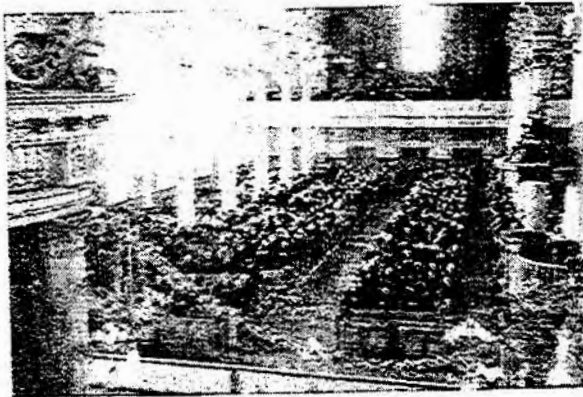
L'église actuelle



Le presbytère



P. 2



La grand-messe (1945)

*Léopold Ethier,
sacristain*



P. 2

Sr M.-Azarias (Flora Desjardins)	21 janv. 1916	
Sr M.-Joseph-Aldéric (Alma Thériault)	21 janv. 1916	1 mars 1922
Sr M.-Serge (Françoise Labelle)	21 janv. 1916	13 mai 1926
Sr M.-Gaston (Berthe Morin)	24 juil. 1916	5 janv. 1925
Sr M.-des-Lys (Antoinette Forest)	24 juil. 1916	
Sr M.-Rose-Eveline (Aurore Marion)	23 janv. 1917	
Sr M.-Séraphine (Cécile Forest)	24 juil. 1917	
Sr M.-Maximilien (Albina Venne)	24 juil. 1917	
Sr M.-Ambroise-de-Milan (Marguerite Leblanc)	24 juil. 1917	
Sr M.-Clément (Léontine Leblanc)	24 juil. 1918	
Sr M.-Lucien (Rosa Desrochers)	24 juil. 1918	
Sr M.-Joseph-de-Nazareth (Marie-Josephe Léveillé)	24 juil. 1920	
Sr M.-Camille (Sarah Desrochers)	23 juil. 1921	
Sr M.-Henri-de-Suède (Germaine Riopel)	24 juil. 1923	
Sr M.-Denis (Anna Desrochers)	24 juil. 1923	
Sr M.-Léonidas (Lydia Gibeault)	24 juil. 1923	
Sr M.-Antolien (Germaine Leblanc)	24 juil. 1923	
Sr M.-du-Sauveur (Pauline Forest)	24 juil. 1924	
Sr M.-Eudoxie (Albina Mercier)	10 fév. 1925	
Sr M.-Bellarmin (Rachel Desrochers)	24 juil. 1926	
Sr M.-Joseph-Emile (Estelle Delorme)	24 juil. 1926	
Sr M. Lucia (Marguerite Mercure)	24 juil. 1927	
Sr M.-Clémentine (Corona Migué)	10 fév. 1928	14 mai 1936
Sr M.-Léon-d'Assise (Maria Coderre)	10 fév. 1928	
Sr M.-de-l'Assomption (M.-Thérèse Marion)	24 juil. 1928	
Sr M.-Louis-Albert (Armandine Plouffe)	24 juil. 1928	
Sr M.-Hildège (Berthe Lanoue)	10 fév. 1929	
Sr Armand-Marie (Françoise Blouin)	24 juil. 1929	
Sr M.-Raymonde (Gabrielle Perreault)	24 juil. 1929	
Sr M.-Charles-Hector (Gertrude Marsolais)	24 juil. 1930	
Sr M.-Léontine (Anna Marsolais)	10 fév. 1931	

Sr M.-Gaston (Pauline Forest)	24 juil. 1931	
Sr Alfred-Marie (Marguerite Marsolais)	24 juil. 1932	
Sr M.-Berthe-de-Jésus (Jeanne Goulet)	24 juil. 1932	4 déc. 1944
Sr Aimé-de-Marie (Thérèse Dugas)	10 fév. 1934	
Sr M.-Jean-Denis (Zoé Chalifoux)	24 juil. 1934	
Sr M.-Reine-du-Sacré-Cœur (Rachel Gareau)	24 juil. 1935	
Sr M.-Lucie-du-Carmel (Paulette Melançon)	24 juil. 1935	
Sr M.-Thérèse-Jacqueline (Suzanne Dugas)	10 fév. 1936	
Sr M.-Blandine-de-Jésus (Blandine Lévesque)	10 fév. 1936	
Sr M.-Thérèse-de-Florence (Thérèse Gareau)	24 juil. 1936	
Sr M.-Denise-Laurette (Laurence Marion)	24 juil. 1936	
Sr M.-Léonie (Marcelle Desrochers)	24 juil. 1941	
Sr M.-Denise-Cécile (Denise Racette)	10 fév. 1937	
Sr M.-Raphael (Lucie Melançon)	24 juil. 1941	
Sr M.-Allyre (Lucie Parizeau)	11 fév. 1942	
Sr M.-Paul-Olivier (Thérèse Desrochers)	24 juil. 1942	
Sr M.-Jeanne-de-la-Visitation (Jeanne Forest)	24 juil. 1942	
Sr M.-Jeanne-Marguerite (M.-Marthe Blouin)	24 juil. 1942	
Sr M.-Jacques-Henri (Yvette Coderre)	24 juil. 1942	
Sr M.-Madeleine-de-Béthanie (Rita Lépine)	24 juil. 1942	
Sr M.-Anne-de-la-Trinité (Lucienne Desrochers)	24 juil. 1942	
Sr M.-Etienne-de-Rome (Angéline Gareau)	24 juil. 1944	
Sr M.-Paul-Germain (Marguerite Brisson)	24 juil. 1944	

Sr M.-Paul-Euclide (Marielle Melançon)	24 juil. 1944
Sr M.-Jeanne-Pauline (Fernande Beaudoin)	11 fév. 1945
Sr M.-Jeanne-du-Portugal (Pauline Blouin)	24 juil. 1945.
Sr M.-Elisabeth-du-Sacré-Cœur (Raymonde Beaudoin)	24 juil. 1946
Sr M.-Claire-Eloïse (Clarisse Boivin)	11 fév. 1947
Sr M.-Jeanne-Monique (Monique Desrochers)	11 fév. 1947

TOTAL: 204

SOEURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Vincent (Madeleine Durand)	29 mars 1844	23 sept. 1851
Sr M.-de-la-Conception (Thibodeau)		
Sr Providence-des-Sept-Douleurs (Eloïse Trudeau)	18 sept. 1859	14 juin 1913
Sr Antoine-de-Padoue (Julie-Elise Pellerin)	27 mars 1885	
Sr Lucius (Albina Mireault)	3 août 1886	
Sr Vitaline (Valérie-Olivine Pellerin)	3 août 1886	
Sr Françoise (Emma Robichaud)	15 août 1889	22 fév. 1937
Sr Cassien (M.-Louise Mélançon)	19 juil. 1893	8 avril 1910
Sr Agricola (M.-Alma Aumont)	21 nov. 1900	
Sr Jacques-le-Majeur (Florentine Sincerny)	29 mars 1910	
Sr Césarine (M.-Emma Gagnon)	7avril 1911	31 déc. 1931
Sr Françoise-M. (Rose-Anna Richard)	19 nov. 1915	
Sr Lucilien (Isola-L. Gauthier)	19 juil. 1916	
Sr Georges-Euclide (Bernadette Dupuis)	28 fév. 1918	
Sr Romaine (Adéline Morin)	28 fév. 1919	
Sr Marcionille (Marie Desjardins)	28 fév. 1920	27 mars 1941
Sr Marie-Céphas (Rose-Alma Robert)	28 fév. 1921	
Sr Augustin-de-Cantorbery (Irène Forest)	28 fév. 1921	
Sr Agnès-des-Anges (Berthe Dupuis)	28 fév. 1922	

Sr Jacques-Marcellin (Fernande Coderre)	19 nov. 1932	
Sr Charles-Armand (Isabelle Plouffe)	19 nov. 1932	16 mai 1937
Sr Ancilla-de-Jésus (Victoire Forest)	28 fév. 1933	
Sr Pauline-du-Carmel (Laurette Forest)	19 juil. 1934	
Sr Bernadette-de-Nevers (Juliette Plouffe)	19 juil. 1934	
Sr Charles-Etienne (Lina Forest)	28 fév. 1935	
Sr Marguerite-du-Sauveur (Solange Forest)	28 fév. 1935	
Sr Claude-Joseph (Armandine Racette)	28 fév. 1936	
Sr Elise-Madelsine (M.-Jeanne Forest)	19 juil. 1936	
Sr Louis-Denis (Corinne Venne)	19 nov. 1939	
Sr Elise (Rita Dupuis)	19 nov. 1941	

TOTAL: 30

N.B. — Plusieurs religieuses demeuraient à Saint-Jacques, lors de leur entrée en religion :

Sr Priscilla (Eugénie Gauthier)	29 mars 1910
Sr Amanda (Lucille Gauthier)	1914
Sr Reine (Laurence Latulipe)	28 fév. 1915
Sr Jean-du-Bon-Pasteur (Anne-Marie Houle)	28 fév. 1917
Sr Donat-Alphonse (Elodie Houle)	19 juil. 1926
Sr Joseph-Eugène (Rachel Granger)	19 juil. 1942
Sr Agnès-d'Assise (Cécile Miron)	19 nov. 1942

DAMES RELIGIEUSES DU SACRÉ-COEUR

Sr Agnès Lafond	Sr Marie Thibodeau
Sr Exéphire Vincent	Sr Domithilde Thibodeau
Sr Marie Mercure	Sr Rosalie Martin
Sr Philomène Mercure	Sr Adéline Champoux
Sr Dina Dupuis	Sr Odile Champoux
Sr Phélonise Richard	Sr Dina Champoux
Sr Marie-Louise Goulet	Sr Céline Champoux
Sr Célestine Lévesque	Sr Justine Champoux

Sr Marguerite Martin
Sr Arméline Morin

Sr Philomène Champoux
Sr Elodie Champoux

TOTAL: 20

N.B. — La perte des archives de la communauté ne nous permet pas d'indiquer les dates de profession et de décès.

SOEURS DE MISÉRICORDE

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Saint-Jean-l'Évangéliste (M.-E.- Angélique Lévesque)	14 janv. 1849	5 déc. 1867
Sr Saint-Michel-Archange (M.-J.- Elodie Marion)	8 sept. 1893	déc. 1945
Sr Sainte-Elisabeth-de-Hongrie (M.- Eulalie Brien)	8 sept. 1904	
Sr St-Lucien (Marie-Blanche Brien)	16 janv. 1925	
Sr Saint-Anatole (Anna Venne)	16 juil. 1926	
Sr Saint-Octave (Marie-A.-Madeleine Roy)	16 juil. 1936	
Sr Marie-de-l'Espérance (Clarisse Venne)	16 juil. 1939	
Sr Sainte-Benoîte (Marie-Claudia Dupuis)	16 janv. 1942	
Sr Saint-Jean-de-la-Lande (M.- Rita- Annette Desrochers)	16 janv. 1942	
Sr Saint-Fernand (M.-Y.-Claire Des- chers)	16 janv. 1942	
Sr Marie-du-Rosaire (Isabelle Venne)	16 janv. 1947	

TOTAL: 11

SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Marie-de-Sainte-Adèle (Mélina Laliberté)	15 août 1877	15 sept. 1885
Sr Marie-de-Saint-Simon (Marie- Louise Richard)	15 août 1878	17 fév. 1940
Sr Marie-de-la-Visitation (Sara Mo- rache)	7 mars 1899	
Sr Marie-de-Sainte-Agnès-de-Jésus (Rose-de-Lima Gaudet)	4 fév. 1904	

Sr Marie-de-Sainte-Ernestine (Marie Morache)	15 août 1905	
Sr Marie-de-Sainte-Justina (Marie-Rose Nepveu)	2 août 1920	14 mai 1930
Sr Marie-de-Sainte-Joanna (Maria Landry)	11 août 1925	
Sr Marie-de-Sainte-Elizabeth-du-S.-C. (Antoinette Froment)	2 fév. 1926	
Sr Marie-de-Saint-Joseph-Odilon (Elisabeth Landry)	11 fév. 1937	
		TOTAL: 9

SOEURS GRISES DE L'HOPITAL DE MONTRÉAL

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Constance O'Donoghue		
Sr Perpétue Thériault	31 juil. 1848	3 mai 1882
Sr Zoé Leblanc-Emery	23 janv. 1851	5 août 1885
Sr Octave Chartier	2 avril 1868	25 mars 1917
Mère Marie-Louise-Octavie Dugas	6 fév. 1879	16 mars 1933
Sr Yvonne Dugas	15 fév. 1920	8 déc. 1924
Sr Antoinette Dugas	15 fév. 1925	
		TOTAL: 7

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Marie-Gaspard (Mélina Leblanc)	5 août 1876	24 nov. 1918
Sr Marie-Zénobie (Alodie Beauchamp)	26 juil. 1876	14 mars 1935
Sr Marie-Denis (Marie Leblanc)	3 fév. 1882	
Sr Marie-Edouardina (Justine Constant)	5 août 1914	
Sr Marie-Laurence-Emilia (Lucrèce Couture)	26 août 1929	
Sr Marie-Eustache (Anna Dupuis)	25 août 1930	
		TOTAL: 6

SOEURS DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

Nom de religion	Profession
Sr Eugène-Marie (M.-Flore Desrochers)	26 juil. 1929

Sr M.-Emilien (M.-Aline Desrochers) 26 juil. 1929
 Sr Marie-Madeleine-du-Calvaire (M.-
 Jeanne Desrochers) 26 juil. 1935
 Sr Aline-de-Jésus (M.-Albertine-F.
 Desrochers) 26 juil. 1935
 Sr M.-Françoise-du-Carmel (M.-A.-
 Louise Desrochers) 26 juil. 1936

TOTAL: 5

N.B. — Ces cinq religieuses sont les filles de M. Alcide Desrochers et de Zéphyrina Sicard.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Saint-Ulric (Mathilde O'Donoghue)	8 sept. 1863	14 juin 1905
Sr Marie-Victoire (Victoire Roy)	24 janv. 1936	
Sr Barlaty (Exilda Barlaty)	31 août 1911	
N.B. — Sr Flore-de-Sicile (Flore Latendresse) était de Saint-Jacques, lors de son entrée. Prof. 19 août 1943.		

TOTAL: 3

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Nom de religion	Profession	Décès
Mère Marie-Archangela-du-S.-C. (Flora Dorval)	19 oct. 1896	
Mère Marie-N.-D.-de-la-Consolation (Odila Aumont)	16 avril 1904	
Mère M.-Pancrace-de-l'Immaculée (Rosa Aumont)	14 nov. 1904	

TOTAL: 3

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Marie-de-Sainte-Emélie (Marie-Aurélie Fauzé)	21 nov. 1866	17 août 1891
Sr Marie-de-Saint-Hyacinthe (Delphine Guildy dit Labine)	28 fév. 1867	2 fév. 1906
Sr M.-de-Saint-Edmond (Henriette Aumont)	29 janv. 1914	17 nov. 1944

TOTAL: 3

SOEURS DES SAINTS COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Nom de religion	Profession	Décès
Sr Marie-de-la-Trinité (Flora Jetté)	6 juil. 1911	21 déc. 1912
Sr Marie-Albertine (Fortunate Landry)	6 août 1914	
Sr Gertrude-du-Sacré-Cœur (Gertrude Forest)	3 août 1915	

TOTAL: 3

N.B. — Sœur Marie-de-Saint-Georges (Louisée Riopel) et Sr Louise-des-Anges (Clémence Lachapelle) étaient de Saint-Jacques lors de leur entrée.

RELIGIEUSES DE MARIE-RÉPARATRICE

Nom de religion	Nom de famille	Profession
Mère Marie-de-Sainte-Marguerite-de-Cortonne, (Exérine Desrosiers)		31 mai 1934
Sr. Marie-de-Saint-Andéol (Lucienne Lépine)		13 nov. 1937

TOTAL: 2

PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH

Nom de religion	Nom de famille	Profession	Décès
Sr Marie-Daniel (Eugénie Brien)		28 juin 1877	27 fév. 1931
Sr M.-Bernadette (Augustine Piquette)		28 oct. 1903	22 août 1911

TOTAL: 2

SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Nom de religion	Nom de famille	Profession
Sr Saint-Jacques-le-Majeur (Emma Labrèche)		25 mars 1926

SOEURS DE L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Sœur Elodie O'Donoghue

SOEURS HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

Sr Colette Gareau 17 sept. 1938

SOEUR ADORATRICE DU PRÉCIEUX-SANG

Sr M.-du-Rosaire (Marthe Beaudoin) 1932

N.B. — Sœur Marie-du-Cénacle (Marie-Esther Lessard) (profession 1936) demeurait à Saint-Jacques quand elle entra au cloître, ainsi que Sr Aimé-du-Sacré-Cœur (Marguerite Beaudoin), (profession 1917) et Sr M.-Gemma-de-Jésus (Béatrice Brisson) des Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (profession 1945)

TOTAL: 312 religieuses natives de Saint-Jacques.

RELIGIEUX FRÈRES

FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

Nom de religion	Nom de famille	Profession
Fr. Alban (Rosaire Melançon)		2 juil. 1905
Fr. Bertrand (Armand Venne)		19 mars 1915
Fr. Paulin (Joseph Forest)		22 août 1916
Fr. Héliodore (Alfred Mireault)		1 nov. 1924
Fr. Alphonse-Rodriguez (Irénée Forest)		3 fév. 1925
Fr. Hermann-Joseph (Eugène Venne)		2 fév. 1926
Fr. Philéas (Charles-Auguste Desrochers)		2 fév. 1926
Fr. Noël-Chabanel (Gérard Mireault)		15 août 1926
Fr. Hilaire-d'Arles (Armel Dupuis)		2 fév. 1927
Fr. Gilles-d'Assise (Guy Beaudoin)		2 fév. 1927
Fr. Jacques-de-Nisibe (Alban Forest)		15 août 1927
Fr. Emile-Henri (Gilles Desrochers)		2 fév. 1930
Fr. Fernand-Joseph (Paul Blouin)		2 fév. 1931
Fr. Adelin (Pierre Desrochers)		15 août 1932
Fr. Paul-André (Hector Desrochers)		2 fév. 1934
Fr. Raphaël-Henri (Robert Robert)		15 août 1938
Fr. Martial-Marie (Réal Coderre)		15 août 1939
Fr. Félix-Marie (Raymond Gaudet)		15 août 1940
Fr. Pierre-Rodriguez (René Landry)		15 août 1941
Fr. Garnier (Guy Forest)		2 fév. 1942
Fr. Adolphe-Marie (Jean Marchand)		2 fév. 1943

Fr. Paul-Eugène (Dieudonné Robert)	2 fév.	1943
Fr. Charles-Émile (Laurent Migué)	2 fév.	1944
Fr. Alexis-Gabriel (Jean-Baptiste Lanoue)	2 fév.	1945
Fr. Bruno (Denis Forest)	15 août	1946

TOTAL: 25

CLERCS DE SAINT-VIATEUR

	Profession	
Fr. Prosper Thériault	13 août 1852	14 janv. 1913
Fr. Ludger Pauzé	1855	16 mars 1875
Fr. Alexis Desrochers	31 juil. 1884	23 juin 1945
Fr. Charles Marion	6 janv. 1916	
Fr. Gérald Tremblay	24 juil. 1936	22 août 1941
Fr. Wellie Gagnon	15 août 1944	
Fr. Lucien Gagnon	6 janv. 1947	

TOTAL: 7

OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

	Profession	
Fr. Alfred Desrochers	13 nov.	1913
Fr. Edmond Desrochers	25 avril	1936
Fr. Hubert Brisson	1 avril	1945

TOTAL: 3

MARISTES

	Profession	
Fr. Victor-Gustave (J.-V. Marcel Lamarche)		1904
Fr. Emile-Albert (J.-Ernest Lamarche)		1911
Fr. Henri-Désiré (G.-Jacques Desjardins)		1927

TOTAL: 3

JÉSUITES

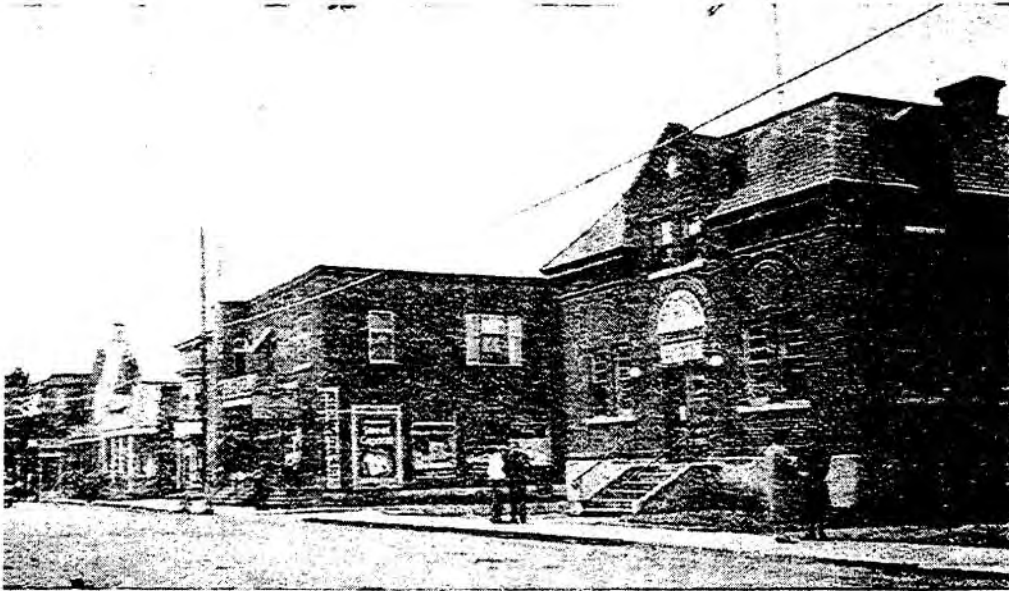
	Profession	Décès
Fr. Alexis Dugas	29 oct. 1895	
Fr. Lucien Lamarche	4 mai 1921	

TOTAL: 2



Rue Sainte-Anne (1946)

Office du tourisme



Bureau de Poste (1945)

F. L.

FRANCISCAINS

	Profession	Décès
Fr. Félix-Joseph (Marie-François-Eugène Forest)	8 sept. 1899	

DOMINICAIN

	Profession	Décès
Fr. Marie-Joseph (Joseph-Alexis-Wilfrid Béliveau)	2 juil. 1907	3 mai 1940

TOTAL des religieux frères: 42

GRAND TOTAL des vocations sacerdotales et religieuses: 460

Quels cantiques d'actions de grâces pourront jamais traduire la reconnaissance et la fierté de tous les fidèles de Saint-Jacques? Nous n'en connaissons point d'autres que le *Te Deum laudamus* et le *Magnificat*.

Prêtres, religieux et religieuses, "Louons notre Dieu, proclamons-le notre Maître et Seigneur!" *Te Deum laudamus!*

Que tous les parents, qui ont sacrifié leurs enfants pour les donner à Dieu, exultent de joie avec la Mère du Christ, de l'unique Prêtre, et chantent: "Mon âme magnifie le Seigneur!" *Magnificat!*

* * *

Pourquoi avoir tant appuyé sur la vie religieuse et paroissiale au cours de cette monographie? Nous répondrons que cette vie relie entre eux tous les événements et leur imprime un cachet surnaturel. L'église et le curé cimentent et sauvegardent toute la vie paroissiale au Canada français, si bien qu'à l'instar des personnages de premier plan, ils apparaissent dans l'histoire régionale comme de véritables *points de mire*, selon le mot de Adair, historien protestant.

Construite grâce au labeur et à la générosité des fidèles, ornée par leurs soins amoureux et diligents, l'église du village demeure le suprême refuge. N'est-ce pas sa sollicitude maternelle qui veille sur tous ses enfants de la naissance à la mort? N'est-elle pas particulièrement accueillante aux âmes accablées d'épreuve ou de chagrin? N'est-elle pas enfin l'inlassable éducatrice qui, en élevant l'âme au-dessus des séductions méprisables d'ici-bas, lui procure, avec la sérénité de la conscience, un avant-goût du ciel?

VIE CIVIQUE

Chapitre premier — La municipalité

La Colonie, sous la domination française, était divisée au point de vue civil, judiciaire et militaire en trois gouvernements (plus tard districts). Les nouveaux maîtres anglais de 1760 les conserveront sous le nom de districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal adoptés d'ailleurs, même au point de vue spirituel, par l'évêque de Québec qui les avait placés sous la juridiction de trois Vicaires Généraux.

Saint-Jacques, à tout point de vue, dépendait du district de Montréal. Notre paroisse, fondée en 1767, connut, comme tout le reste du pays, divers régimes anglais, depuis le Gouvernement militaire (1763-1774), l'Acte de Québec (1774-1791), le Gouvernement constitutionnel (1791-1837), le règne de la Terreur (1838-1840), l'Union des deux Canada (1840-1867), l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ou Confédération (depuis 1867) jusqu'au Statut de Westminster (1931). Toutefois, Saint-Jacques, isolé des grands centres, pendant près de cent ans (1767-1863), subira plus fortement l'influence française (coutumes de Paris et d'ailleurs, tenure seigneuriale, etc.). Le véritable pouvoir public, à toutes fins pratiques, se réduisait à trois rouages distincts : la paroisse catholique, la paroisse civile ou corporation municipale, la commission ou corporation scolaire.

Nous avons déjà parlé de la paroisse catholique (Voir *Vie Religieuse et Paroissiale*), nous traiterons plus loin de la corporation scolaire (Voir *Vie Éducative*), qui n'a que la gérance des petites écoles du village et des divers rangs. Il nous reste donc à déterminer le rôle du régime seigneurial et de la corporation municipale en vue de nous former une idée passablement complète de notre armature sociale.

Le pouvoir public local

Le régime seigneurial canadien, maintes fois confondu à tort avec la féodalité, fut créé par le génie de Colbert et de Jean Talon,

en vue d'implanter une France nouvelle sur les bords du Saint-Laurent. Le roi récompensait les vaillants militaires du Canada en leur concédant des domaines (fiefs ou arrière-fiefs) et les obligeait à défricher ces concessions. Afin d'obvier à la fâcheuse éventualité de la confiscation de ses fiefs, le seigneur, c'est-à-dire l'officier promu propriétaire terrien, sous-louait des terres ou parties de son domaine, généralement à ses anciens compagnons d'armes. C'était le fermage. Ce louage de la ferme (ou droit de cens et rentes ou censive) n'était pas exorbitant, à peine quelques sous par arpent ou, en nature, quelques boisseaux de blé, quelques chapons et quelques jours de corvées, comme en font foi les cadastres des seigneuries.

Le seigneur, de son côté, garantissait au fermier un droit de propriété en quelque sorte "conjointe"¹. Ce droit perpétuel d'occupation (ou tenure) passait à l'héritier avec les mêmes obligations. L'habitant pouvait donc disposer de sa terre à son gré. Néanmoins, voulait-il la vendre, il devait payer au seigneur le douzième du prix d'achat (droit de *lods et ventes*). Ce droit vraiment excessif restreignait tout de même le transfert des terres et cramponnait au sol les "cultivateurs".

L'institution seigneuriale, tous les historiens sérieux en conviennent aujourd'hui, fut paternelle et très favorable à l'établissement des colons pauvres, et au défrichement rapide des terres, de même qu'à l'épanouissement des vertus familiales et des qualités françaises, de gaieté, de politesse, et de bon voisinage.

Sous ce régime, l'harmonie régnait non seulement entre censitaire et seigneur, mais aussi entre seigneur et curé. Très souvent même, le chef spirituel logeait à l'ombre du manoir qui devenait ainsi le centre normal des initiatives civiles et religieuses. C'était au sortir de la messe qu'on proclamait les annonces d'intérêt général et qu'on les discutait. Le seigneur était parrain dans beaucoup de familles. A l'église paroissiale, le seigneur avait banc réservé et préséance. A sa mort, il jouissait du privilège d'être inhumé près du curé, dans le sous-sol de l'église. Cette union de la paroisse et de la seigneurie était si complète qu'*habituellement* leurs bornes étaient les mêmes.

Nos seigneurs ne résidaient pas à Saint-Jacques, mais à Montréal. Ils n'étaient pas des capitaines, mais des prêtres: les "Messieurs" de Saint-Sulpice. Le Roi concéda des domaines à des communautés aussi bien qu'à des soldats, toujours dans le but de

1. Voir Séguin, Maurice, *Le Régime Seigneurial au pays du Québec: 1760—1854*, dans *Revue d'Histoire d'Amérique française*, Vol. I, 3 déc. 1947, pp. 382-402.

promouvoir la colonisation. Par lettres patentes du Roi, l'île de Montréal et la seigneurie de Saint-Sulpice avaient été concédées à M. Jérôme Le Royer de la Dauversière et à Messire Pierre Cherrier, baron de Fancamp. A la dissolution de cette société, l'île avait été abandonnée au Séminaire de Saint-Sulpice, le 9 mars 1663 de même que la seigneurie de Saint-Sulpice. D'après Léon Gérin (*Le type économique et social des Canadiens*, pp. 86-7), il y eut au pays quatre types de seigneurs: le gentilhomme militaire ou fonctionnaire français, l'ancien négociant ou habitant enrichi devenu propriétaire de seigneuries, le seigneur militaire anglais, écossais ou mercenaire d'origine suisse allemande, enfin la communauté religieuse. Les Sulpiciens — nos Seigneurs — entraient dans cette dernière classe qui se distinguait surtout des précédentes par sa relative stabilité. Ainsi la seigneurie des "Messieurs" n'a pas changé de maître depuis 1663.

Cependant, les Sulpiciens, pas plus que les autres catégories de seigneurs, n'exerçaient la fonction de patrons agricoles. Jusqu'en 1940, ils percevaient eux-mêmes ou par l'entremise d'un notaire (MM. V.-A. Bonin et U. Bussières), leurs rentes ou droits et redevances, à raison de 3 sous et un tiers l'arpent. Ce taux très modique, surtout après l'Union, s'explique par le fait que nous habitons une partie de la seigneurie éloignée de la route commerciale du Saint-Laurent, du port et du marché de la métropole. Aujourd'hui, cette taxe est versée au conseil municipal, qui en fait remise pour une période de 40 ans au gouvernement, par le truchement de la corporation municipale du comté.

Après 1760, les vainqueurs anglais comprirent la valeur exceptionnelle de ce rôle des seigneurs et du clergé. Aussi, c'est par l'intermédiaire soit de l'évêque, soit du seigneur, soit du curé, qu'ils s'efforcèrent de gagner la sympathie de la population, ou du moins son obéissance aux lois. Les gouverneurs, Murray et Carleton, malgré l'opposition de Londres, se prononcèrent pour le maintien du régime seigneurial, des lois civiles et des coutumes françaises surtout la coutume du Vexin et de Paris. Ils concédèrent à leurs amis britanniques ou canadiens, des seigneuries laissées vacantes par le départ des gentilshommes français.

Sous la pression des éléments fanatiques, marchands anglais et autres, qui réclamaient des positions lucratives, les gouvernements créèrent de nouvelles fonctions par voie d'ordonnances. Nous eûmes, comme en Angleterre, des *baillis* et des *sous-baillis* (1766), le *grand Voyer* (1777) et un député dans chaque district; plus tard,

on nomma plusieurs sous-voyers et un inspecteur dans chaque paroisse, seigneurie ou *township* (1796) (canton ou domaine concédé ou vendu "en franc et commun socage" et peuplé d'abord exclusivement d'Anglais); enfin des capitaines de milice et des juges de paix. Le *capitaine de milice*, sur l'ordre du grand-Voyer ou de son député, assemblait encore les habitants de la paroisse, township ou seigneurie, pour l'élection des sous-voyers. En 1799, les *Juges de paix* administraient les districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal. De 1818 à 1824, des villages de 30 maisons pouvaient élire cinq *syndics* ou personnes responsables et aptes à passer des règlements sur un grand nombre de sujets... "pour pourvoir à la police". En 1832, la loi remplaça les grands voyers par des *Commissaires des chemins* établis dans chaque comté. Il devait y avoir un commissaire dans chaque paroisse.

Enfin, au-dessus de tous, il y avait un *préfet ou gardien de district* (warden). Jusqu'en 1839, l'administration temporelle était laissée aux syndics ou représentants du peuple. Ces syndics avaient certains pouvoirs, mais relevaient des autorités énumérées plus haut, notamment des juges de paix et des capitaines de milice.

Avant et sous l'Union des deux Canadas, (de 1822 à 1863), pour uniformiser tout l'organisme administratif, libéraux et réformistes s'unirent aux bourgeois (Voir Séguin, *Ibid.*) pour réclamer l'abolition de la tenure seigneuriale.

En 1854, après plusieurs projets et enquêtes, le gouvernement McNab-Morin supprima le moulin banal et autres privilèges et racheta aux seigneurs leurs droits de lods et ventes sur les mutations de biens. En même temps, le censitaire fut admis à se libérer des cens et rentes (ou droit de louage de sa ferme), moyennant le versement au seigneur du capital représenté par ces droits. Toutefois, ce fut vers 1863 seulement qu'eut lieu l'abolition de cette tenure dans notre seigneurie de Saint-Sulpice. Notre fief jouissait de lois particulières de commutation et avait été exempté avec les autres domaines des Sulpiciens (Seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et de Montréal) de la loi de 1854. Fait significatif, peu de censitaires se sont prévalus de cet article de loi leur permettant de se libérer des droits de cens et rentes. Ainsi, sur 4000 censitaires à Saint-Jacques, 30 personnes seulement profitèrent de l'avantage offert par le Séminaire de Saint-Sulpice pour commuer. Papineau, à la Chambre d'Assemblée, servit cet argument aux ministériels dans son plaidoyer en faveur du régime. Il ajoutait à bon droit. "C'est une preuve que le

peuple du Bas-Canada ne désire pas l'abolition de la tenure seigneuriale". (Turcotte t. II, p. 160)² (Séguin, *loc. cit.* apporte d'autres preuves à l'appui de cette assertion.)

Le régime seigneurial a donc eu une influence énorme sur la nation canadienne: il l'a protégée contre les envahissements du conquérant, il l'a groupée sur "un territoire parfaitement déterminé", et il l'a aidée même au point de vue économique; enfin, il l'a policée. (Voir Séguin, *ibid.*, p. 521). Cette influence a été tout particulièrement bienfaisante aux Acadiens de Saint-Jacques que ce régime a largement secourus dans leur détresse.

Le régime municipal

A la demande des Chambres, sous l'Union, le pays fut doté du régime municipal. Par diverses ordonnances, au cours des années 1839, 1840, 1841, 1842, 1847, 1849 et 1855, ce nouveau mode d'administration prenait sa forme définitive actuelle.

En quoi consiste-t-il? En un conseil, composé d'un maire ou chef du conseil et de six conseillers, choisis par les électeurs de la municipalité. Le conseil municipal tient douze sessions régulières par année, et, à partir de 1849, il est un petit état indépendant, libre de se gouverner à sa guise. Autrement dit, la municipalité jouit d'une large mesure d'autonomie, puisque le conseil a le droit de légiférer sur une foule de questions d'intérêt local dans les limites fixées par les lois fédérales et provinciales. Le conseil est au premier chef chargé d'assurer le maintien de la paix publique.

Le maire est le premier citoyen, le gardien et le protecteur de ces intérêts locaux. Il est, de par sa fonction même, revêtu des attributions d'un juge de paix, ce qui l'autorise à régler les plus simples des affaires de police et des affaires civiles. Il y a, en outre, dans chaque paroisse, quelques juges de paix nommés par le gouvernement.

Les conseillers sont des propriétaires élus pour trois ans, le lundi qui suit le dernier mercredi de janvier, de mai ou de juillet.

Le territoire de la municipalité se confond d'ordinaire avec les limites de la paroisse catholique.

Une corporation municipale peut être: rurale, de village, de ville ou de cité. Ces deux dernières sont régies par le code des cités et villes et par une loi spéciale qui porte le nom de charte.

2. Turcotte, L.-P. *Le Canada sous l'Union*, t. II, pp. 159, 210-214, 233-249.

Au-dessus de la municipalité ou du conseil municipal de paroisse, les municipalités d'un même comté, depuis la loi de 1845, s'unissent à leur tour en une corporation municipale de comté. Celle-ci devient un centre administratif, formé d'un conseil groupant tous les maires des paroisses du comté sous la présidence d'un préfet (autrefois gardien).

Le conseil pour notre comté, siège quatre fois l'an à Sainte-Julienne, chef-lieu de Montcalm, depuis 1854. Autrefois, le chef-lieu du comté de Leinster était l'Assomption. Saint-Jacques aurait eu ce privilège aux environs de 1835-1836, pendant près de deux ans. Le bureau d'enregistrement se trouvait chez Zacharie Cloutier.

Saint-Jacques de l'Achigan fut érigé en paroisse civile ou corporation municipale le 1er juillet 1855, en vertu de l'Acte V, *Victoria*, ch. 40.

D'après la tradition, les mots "*de l'Achigan*" furent substitués aux mots "*de la Nouvelle-Acadie*", vers 1835, lors de l'érection civile de la paroisse. Cette substitution s'explique-t-elle par simple analogie avec la paroisse alors contiguë de Saint-Roch de l'Achigan, ou encore parce que la rivière poissonneuse de l'Achigan coulait à proximité du "*grand Saint-Jacques*" ? Ces explications sont l'une ou l'autre fort plausibles.

Quoi qu'il en soit, en 1917, sur proposition de Mgr Marcel Dugas, P.A., ex-curé de Cohoes, N.Y., et, sur requête du Conseil du Village, on biffait ces mots "*de l'Achigan*" et on ne conservait plus que le nom de *Saint-Jacques*. (*Arrêté du Conseil*, 1er mars 1917, *Gazette Officielle*, vol. 49, p. 638). Trois ans après, le Conseil de la paroisse adoptait la même dénomination. (*Arrêté du Conseil*, 8 septembre 1920, *G.O.*, vol. 52, p. 2086).

Malgré ces décrets en Conseil, les étrangers continuent de désigner notre paroisse sous le nom pittoresque de *Saint-Jacques de l'Achigan*. Le titre de cet ouvrage évoque les deux premières appellations historiques de *Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie* et de *Saint-Jacques de l'Achigan*.

Le 30 juillet 1855, "les Sieurs Joseph Marion, Isaac Amireau, David Grenache, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, Abraham Brien dit Desrochers, Edouard Dugas, tous membres du dit conseil municipal, étaient réunis en assemblée générale en la salle publique de la paroisse de Saint-Jacques." Joseph Marion, en vertu de la nouvelle constitution, est élu premier maire et Aimé Dugas, N.P., est choisi comme secrétaire-trésorier.

Dorénavant, le conseil municipal aura parmi ses principales attributions: la nomination des inspecteurs de la voirie chargés de la surveillance et de l'entretien des fossés, des ponts, des clôtures et des trottoirs³; l'évaluation des propriétés; l'octroi des licences d'auberges⁴; la construction ou l'entretien de l'aqueduc et des voies ferrées; l'ouverture des rues: l'achat des pompes à incendie et l'installation de l'éclairage; la construction et l'entretien de salles publiques; l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène, etc...

Village et Paroisse

Le 30 décembre 1912, une loi de la Législature divisait la municipalité en deux corps distincts: le Village et la Paroisse (campagne). Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, séparait leurs territoires respectifs, afin de donner une meilleure administration. (*G.O.* 1912, vol. 45, p. 27, 1913, p. 26).

Le *Village* serait borné au sud-ouest par les terres de Saint-Alexis; au nord-ouest, par le chemin de ligne de Saint-Alexis (à la Côte); au nord-est, par la base des terres du rang des Continuations; au sud-est, par le chemin dit *l'Equerre*. Le reste du territoire serait administré par le Conseil de la Municipalité de la *Paroisse* de Saint-Jacques.

Voici, par ordre chronologique, la liste des maires de Saint-Jacques:

Maires de la première municipalité:

MM. Joseph Marion.....	1855	J.-Aristide Cloutier.....	1879
Jean-Louis Martin.....	1858	Alfred Lesage.....	1889
Médéric Dorval.....	1860	Odilon Beaudry, M.D.....	1898
Narcisse Dugas.....	1862	Odilon Goulet.....	1901
F.-A.-Médéric Foucher...	1870	Eugène Labrèche.....	1909
Narcisse Forest.....	1872	Salomon Venne.....	1910

Maires du Village:

MM. Odilon Goulet.....	1913	J.-Wellie Munn.....	1919
Joseph Marion.....	1914	Joseph Marion.....	1929
Alphonse Fontaine.....	1914	Arthur Morin.....	1940
Abraham Dupuis.....	1915	Henri Dupuis.....	1944
J.-Alcide Dupuis, M.P.P..	1916	Georges Beaudry, N.P.....	1947
L.-Oscar Lasalle.....	1917		

3. Les premiers trottoirs furent construits en 1889. En 1899, il y en avait un peu partout dans le village.

4. Vers 1875, Joseph Majeau tenait hôtel, ainsi que Ulric Granger. En 1888, Léon Béliveau; en 1895, Delphis Laliberté dit Chaillé, en tenait un autre. De 1895 à 1905, Euclide Marion était l'unique hôtelier.

Maires de la Paroisse:

MM. Henri Marsolais.....	1913	Wilfrid Gaudet.....	1933
Ludger Marion.....	1915	Ferdinand Contant.....	1939
Jules Leblanc.....	1917	Wilfrid Gagnon.....	1944
Olivier Desrochers.....	1926	Lucien Venne.....	1947

Remplirent les fonctions de secrétaires-trésoriers:

MM. Aimé Dugas, N.P.....	1855	J.-E.- Marion, N.P.....	1909
Antoine Vincent.....	1858	J.-O.-E. Forest.....	1910
Pierre Blouin, N.P.....	1868	Rodolphe Lesage.....	1946
Magloire Granger, N.P..	1872		

Valeur immobilière

La valeur immobilière d'une paroisse est basée sur l'évaluation faite par les estimateurs officiels. Nous nous bornerons à comparer l'évaluation de 1911 avec celle de 1947.

En 1911, Saint-Jacques possédait en propriétés imposables: \$1,075,630.00, et en propriétés non imposables: \$98,550.00. Sa valeur immobilière s'élevait donc à \$1,174,180.00.

En 1947, dans la *Municipalité du Village*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$192,010.00 et la valeur réelle des bâtisses à \$499,535.00. Le village possédait donc en propriétés imposables: \$691,545.00; tandis que la valeur des propriétés non imposables se montait à \$473,300.00. La valeur immobilière de la municipalité du village dépassait donc le million, exactement \$1,164,845.00.

Pour la *Municipalité de la Paroisse*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$579,140.00; la valeur réelle des bâtisses à \$217,085.00. La *Campagne* ou Paroisse possédait donc en propriétés imposables: \$796,225.00; tandis que la valeur de ses propriétés non imposables se chiffrait à \$22,720.00. La valeur immobilière de la Municipalité de la Paroisse atteignait ainsi \$818,945.00.

La valeur immobilière totale des deux Municipalités est de \$1,983,790.00, tandis que les syndics évaluent nos biens à \$1,947,208.00.

Statistiques démographiques

Le capital humain s'accroît en suivant une progression géométrique, enseignent les sociologues. Ainsi, les paroisses agricoles en pleine vitalité doublent leur population à tous les vingt-cinq ans.

Est en passe de vieillissement, au contraire, toute paroisse qui déroge à cette loi biologique. C'est le cas, paraît-il, de la plupart des anciennes paroisses du Québec. Ne serait-ce pas le nôtre ?

Les statistiques décennales, à partir de 1774, que nous considérons ci-dessous, démontreront quel est le taux d'accroissement naturel de Saint-Jacques. Ce taux est dit normal, au Canada, si les naissances excèdent sur les décès de 15 par 1000 habitants. Autrement, il sera ou dégressif ou progressif.

Au cours de son histoire, notre paroisse, particulièrement aux périodes des démembrements, à savoir: en 1810-1840; en 1840-1860 et en 1860-1890, a atteint son apogée au point de vue capital humain. Elle enregistrait un taux de survie ou d'accroissement naturel bien au-dessus de l'état normal, puisque ce taux oscillait entre 30 et 40 par 1000 de population.

Aujourd'hui, nous n'avons pas à nous enorgueillir. Une enquête, menée récemment par des spécialistes, tel C.-E. Couture, agent général de colonisation des chemins de fer nationaux, prouve que Saint-Jacques atteint juste le taux de survie normal, c'est-à-dire un excédent de 15 naissances sur les décès par 1000 habitants. Sans transplantations ou établissements de jeunes couples chez nous à brève échéance, Saint-Jacques demeurera en passe de vieillissement et sera menacé de décroître.

Que notre paroisse maintienne presque constamment le chiffre de sa population à 3000 âmes environ, cela peut masquer provisoirement la gravité du problème, mais ne le règle en rien.

Il convient de citer les statistiques décennales de Saint-Jacques depuis 1774. Nous les ferons suivre d'un tableau détaillé de notre population (1947).

	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Décès</i>
1774—1800	1242	165	426
1800—1810	1028	155	376
1810—1820	1402	321	588
1820—1830	2177	313	779
1830—1840	2974	453	1309 (démembrement de Rawdon)
1840—1850	3057	499	1288
1850—1860	1873	259	832 (dém. de St. Alexis, St-Liguori, l'Epiphanie).
1860—1870	1271	159	663
1870—1880	1158	177	642
1880—1890	1272	227	854 (démembrement de Ste-Marie)
1890—1900	1062	172	762

1900—1910	1199	185	759
1910—1920	1128	189	745
1920—1930	981	181	645
1930—1940	830	151	465

A cause des divers démembrements, il est difficile d'établir avec exactitude la moyenne des fluctuations démographiques.

En 175 ans, il y a eu approximativement 23,000 baptêmes à Saint-Jacques. Les 50 familles-souches acadiennes ont donc gardé intact un de leurs traits distinctifs, l'insigne fécondité de leur race. Malgré la menace actuelle, les nouvelles générations maintiendront-elles en notre paroisse un taux de survie progressif? Espérons-le.

Voici quelques statistiques (1947) qui renseignent sur le caractère de notre population:

	<i>Village</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Total</i>
Familles:	362	303	665
Communians:	1289	1225	2514
Non-communians:	302	366	573
Propriétaires:	265	340	605
Cultivateurs:	35	274	309
Marchands, professionnels artisans:	87	8	95
Population totale:			3087.

SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Chemins de fer

Vers la moitié du XIXème siècle (1850-1861), et le début du XXème — entre 1880 et 1910, — nos gouvernements, répondant à d'incessantes réclamations, consacrèrent leur énergie à favoriser la construction de quelques réseaux ferroviaires, à travers le pays. Et ce n'était pas sans raison. Car, en 1861, le Canada malgré son étendue, n'avait que 1876 milles de voies ferrées (Voir Turcotte *ibid.*, page 440). Dans notre province, cette pénurie de chemins de fer fut longtemps le "cheval de bataille" de tous les politiciens, à la veille des élections.

Saint-Jacques, comme tant d'autres régions éloignées des grands centres, manquait de moyens de transport rapides et faciles. Pour écouler leurs produits à Montréal, nos cultivateurs devaient parcourir 12 lieues en voiture, ce qui les forçait à partir bien avant le lever du soleil, pour trouver une place au marché Bonsecours. Même

si, le lendemain, ils étaient déjà au travail, dès quatre heures du matin, ces voyages vers le grand Montréal les incommodaient fort.

Dans le but d'améliorer une situation si désavantageuse, dès 1822, le Conseil municipal pressait le gouvernement de terminer sans retard la route Terrebonne — Saint-Jacques — Joliette, appelée *chemin à barrières*, et de construire deux lignes de voies ferrées. L'une serait un embranchement du chemin de fer de la "Rive Nord", et l'autre, plus à l'intérieur des terres, desservirait les Laurentides. Ainsi, nos populations progresseraient plus rapidement⁵.

C'était au moment où le gouvernement se préparait à mettre à exécution le projet d'un chemin de fer reliant Québec à Ottawa. Toute la région du Nord "s'ébranlait". Saint-Lin, avec le curé Proulx en tête (dont l'influence et la popularité étaient grandes à cette époque), de même que les paroisses de Saint-Esprit, de Saint-Jacques, de Joliette, et de Sainte-Elisabeth, s'unissaient pour députer à Ottawa une imposante délégation⁶ et réclamer le passage sur leurs territoires respectifs du chemin de fer Ottawa — Québec.

En 1894, le "Grand Nord" — les chars d'en haut passant par la gare Dugas — reliait Saint-Jérôme à Joliette, mais ces gares se trouvaient à trois ou quatre milles des villages à desservir, même si les conseils municipaux intéressés avaient réclamé que la voie ferrée passât près des centres et avaient offert des subventions. Saint-Jacques était prêt à souscrire \$10,000.00, pourvu que le chemin de fer fût construit en deçà de dix arpents de l'église.

Mécontents, plusieurs citoyens exploitèrent l'éloignement de la gare pour fins électorales. Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, vint même à Saint-Jacques à cet effet, en 1897.

Les politiciens du temps escomptaient beaucoup l'avenir prometteur de Rawdon, de Saint-Donat et de tout le Nord. Pour favoriser l'essor de ces endroits de tourisme, il était urgent, disait-on, d'y construire une voie ferrée. Cependant, les gens du Nord durent attendre jusqu'en 1904, et encore cette voie se terminait-elle à Saint-Jacques.

Après la construction du chemin de fer Montréal—Québec, Sir Wilfrid Laurier, accompagné de sénateurs, de ministres et de députés, inaugurait le 25 octobre 1905, dans notre paroisse, cet embranchement du *Châteauguay Nord* qui reliait l'Épiphanie à Saint-Jacques.

5. Voir *Directoire de Joliette, Saint-Jacques, etc.*, 1877, p. 75.

6. Sir Mathias Tellier, de Joliette, faisait partie de cette délégation.

Deux mille personnes reçurent Laurier à la gare, et lui firent un accueil triomphal suivi d'une réception splendide. On avait élevé une estrade, près du presbytère; le maire Odilon Goulet, le curé N. Maréchal et plusieurs notables y prirent place, autour du Premier ministre et de sa suite. Il y eut présentation d'adresses après les discours de bienvenue⁷.

En 1910, on prolongeait la ligne de chemin de fer jusqu'à Rawdon.

Depuis près de quarante ans, le *Canadien National* dessert notre paroisse.

Furent chefs de gare: Elzéar Paradis (1905—1917); Raoul Doyer (1917—1925); Arthur Dugré (1925—1929); Patrick Mondor (1929—1938); J.-Albert Morneau (1938—).

Les préposés au service des trains à la station du Ruisseau Saint-Georges furent Ernest Dupuis et Zénon Leblanc.

Voies et moyens de transport

Les routes — ou chemins du Roi — des environs de Saint-Jacques suivent, en gros, le tracé d'autrefois. Un chemin, cependant, fut délaissé vers 1875; celui qui, à travers le *Bois franc*, reliait Saint-Liguori à Saint-Jacques et aboutissait au village (près de chez William Lord).

Nos routes furent autrefois condamnées par le grand-voyer Pierre-Louis Panet, de Montréal. Par verbalisation, il ordonnait de remplacer les anciens sentiers par des routes et indiquait qui aurait charge de leur entretien. Le chemin allant de Crabtree aux Continuations de Sainte-Marie-Salomé (rang du Petit Lac-Ouareau) fut ouvert en 1838. Celui du côté sud-ouest du ruisseau Vacher dans le Bas-de-l'église, fut tracé vers 1870. Nos routes couvrent un parcours de 30 milles dont 15 sont en asphalte.

7. (Voir Rumilly, Robert, *Histoire de la Province de Québec*, t. XII, p. 863). M. le curé Maréchal reçut Laurier en "bienfaiteur" de l'Église... "L'histoire accellera le nom de Sir Wilfrid Laurier au nom de ces grands hommes aux vues larges, au patriotisme éclairé... C'est ma conviction profonde qu'un jour l'histoire dira que la direction que vous avez prise ou donnée dans bien des questions aura été la plus sage". (Extrait de l'adresse de bienvenue). M. Médard Landry, curé de Rawdon, profita de cette occasion pour lire au Premier Ministre une adresse. Il suppliait Laurier de prolonger le chemin de fer au moins jusqu'à Rawdon. Un bambin, Yves Goulet, offrit une gerbe de fleurs à Sir Wilfrid. Un banquet fut servi à l'Hôtel d'Euclide Marion. Le Premier Ministre rendit visite à M. le curé, aux religieuses et à M. le maire. Il passa de nouveau à Saint-Jacques en 1910, à l'inauguration de la ligne de Rawdon.

Depuis la première Grande Guerre, notre paroisse a été atteinte comme partout ailleurs, de la fièvre de la vitesse. Le chemin de fer ne suffisait plus à satisfaire tout le monde, car les besoins de transport se multipliaient. Les autobus firent leur apparition. De 1922 à 1925, Auguste Marion conduisait les voyageurs de Saint-Jacques à Montréal. Vers 1925, P.-A. Savignac, de Joliette, exploita un service d'autobus entre Joliette et Montréal. En 1929, la Compagnie de Transport Provincial lui succédait.

De 1937 à 1948, Armand Desrochers, natif de Saint-Jacques et demeurant à Crabtree, desservait par autobus Rawdon et Joliette en passant par Saint-Jacques⁸. En 1948, M. Desrochers discontinua ce service que la Compagnie de Transport Provincial engloba.

Les modes de locomotion se sont simultanément perfectionnés, depuis un demi-siècle, pour la commodité des voyageurs, comme aussi pour la rapidité de déplacement. Ceux qui, autrefois, le dimanche, pour se "dégourdir", allaient se promener paisiblement à pied, montent maintenant la bicyclette ou la motocyclette. De même, l'antique "boghey", tiré par un cheval fringant, bien étrillé que nos gars de campagne étaient fiers de montrer à leurs "blondes", est aujourd'hui remplacé par l'automobile. Jadis, nos cultivateurs et bourgeois, pour distraire leurs familles, utilisaient, le dimanche, une spacieuse voiture aux ressorts plus ou moins moelleux, et aux sièges capitonnés. De nos jours, l'on préfère l'automobile⁹.

Depuis une quinzaine d'années, nos automobilistes ne sont plus forcés de remiser leurs voitures durant l'hiver, car les chemins sont bien entretenus, même dans les pires tempêtes de neige. Il faut cependant admettre que l'âge moderne n'a pas tout amélioré. Ainsi, les Noël d'autrefois respiraient une atmosphère de piété et de ferveur. Nos anciennes Messes de Minuit si poétiques avec leur ribambelle de "berlots", de "carrioles", de "sainte-Catherine" et de grelots, ont perdu beaucoup de leur charme¹⁰. Le cortège des débordantes voiturées d'enfants ajoutait une note joyeuse au cachet déjà si pittoresque de nos dimanches d'autrefois.

8. Clément Coderre (fils de Donat), conducteur depuis plus de 10 ans, demeurera certainement légendaire par sa bonhomie et sa serviabilité.

9. Arthur Forest, (fils de Damase) eut la première automobile en 1910. Aujourd'hui, environ le quart des familles de la paroisse en possède une.

10. C'est en 1930 que les automobiles ont remplacé les voitures à la nuit de Noël.

Bureau de poste

Avant la construction du chemin de fer, c'est-à-dire avant 1905, le courrier de Saint-Jacques ("la malle") nous parvenait par l'Épiphanie et Sainte-Marie¹¹.

Le premier bureau de poste local date de 1875 environ. Le notaire M. Granger en avait la charge. Les maîtres de poste qui lui succédèrent furent: Zacharie Cloutier; J.-O.-Emile Forest¹² (1897—1912); Denis Forest (1912—1927).

Dès 1908, le Conseil s'adressait au Gouvernement fédéral pour qu'il fit construire un *Bureau de Poste*. L'année après, en avril 1909, Ottawa achetait la maison de Damase Marion¹³, coin des rues Marion et Saint-Jacques. Mais le bureau de poste si désiré ne fut ouvert qu'en 1927, quand le ministre Arthur Cardin vint l'inaugurer solennellement.

Depuis 1927, les maîtres de poste furent: Mme Denis Forest (1927—1930); Mlle Evangéline Marion (1930—1935); Jos. Lévesque (1935—)¹⁴.

Avant l'établissement de la malle rurale, des sous-bureaux de poste, établis chez Ulric Munn (aujourd'hui chez Wilfrid Gaudet), et chez Johnny Gaudet (aujourd'hui, chez Albert Lépine,) distribuèrent le courrier aux gens du Haut-du-Ruisseau et du Ruisseau Saint-Georges.

Aqueduc

La première entreprise importante soumise au Conseil Municipal fut la construction d'un aqueduc. En décembre 1873, Pierre Blouin, N.P., Euclide Dugas, Georges et Isidore Beaudoin en conçurent le plan. Deux semaines plus tard, Cléophas Dupuis s'offre à exécuter le projet et en détermine le parcours. L'aqueduc aura pour point de départ les premières montagnes de Rawdon, traversera le territoire de Sainte-Julienne et desservira le Haut-du-Ruisseau et le village de Saint-Jacques.

Ce plan de construction d'un aqueduc suscite de vives rivalités. Finalement, le Conseil décida d'accorder le contrat à l'entrepreneur

11. Parmi les postillons de cette époque, l'on rappelle Léon Beliveau et Georges Forest. Ce dernier était assisté du populaire John Robichaud, et de Jos. Leblanc. Depuis 1915, Wilfrid Marion remplit cette fonction.

12. C'est ce qui explique pourquoi, on a, par la suite, longtemps désigné le magasin de J.-O.-E. Forest sous le nom d'"ancienne malle".

13. La maison datait de 1807.

14. Les concierges en furent Ludger Coderre et Marcel Dugas.

qui offrirait les meilleures garanties. Le 5 janvier 1874, J.-E. Ecrément, Louis Piquette, Jos. Majeau, Euclide Dugas, Pierre Blouin forment la "Compagnie de l'aqueduc de Saint-Jacques", avec un capital de cinq mille dollars. Ce contrat leur assurerait l'exclusivité de l'exploitation pour une période de vingt ans, mais à condition que le service de l'eau commence dans les dix-huit mois.

L'entreprise s'annonçait bien, mais elle échoua: après quinze mois, les travaux n'étaient même pas commencés. Le contrat inexécuté fut accordé en vain à un autre compétiteur, James Payton, marchand de bois de Saint-Laurent. Cette même année 1875, Saint-Jacques trouvait enfin l'homme qui réussirait à construire, à ses frais, notre système d'aqueduc: William Pope. Ce dernier en fera l'exploitation exclusive pendant 30 ans, de 1877 à 1907. Cette année-là, il vendra l'entreprise à William Lord, père. En 1917, celui-ci la laissait à ses deux fils, Alonzo et William.

L'eau nous vient de quatre sources situées dans le 3ème rang de Rawdon. Divisées en deux groupes, ces sources sont respectivement à 265 et 200 pieds au-dessus du niveau de l'église de Saint-Jacques. Le premier groupe fournit 155½ gallons impérial à la minute et l'autre 360.

Des moteurs aident à la propulsion naturelle de l'eau que l'aqueduc distribue sur un parcours de 14½ milles. Au village, un immense réservoir de 75,000 gallons, "la tonne", a remplacé en 1915, l'ancien réservoir plus petit, qui se trouvait près de la demeure de Gédéon Forest.

Actuellement, la consommation quotidienne d'eau au village, s'élève à 100,000 gallons. Dans la campagne, dont une partie seulement est desservie par l'aqueduc, la consommation s'élève à 60,000 gallons par jour.

Service d'incendie

Les premières pompes à incendie furent achetées en 1893, et remplacées en 1915, par une pompe mobile "Waterous" d'une capacité de 350 gallons (m.i.), montée sur une voiture à traction animale.

Notre service d'incendie possède 2500 pieds de boyaux, douze puits artésiens de 12 pieds carrés et de 15 à 18 pieds de profondeur.

Un poste de pompiers a été construit en 1915, au centre du village. Auparavant, tout le matériel du service d'incendie était

remisé dans trois hangars situés l'un au centre, et les autres à chaque extrémité du village¹⁵.

Notre brigade comprend douze pompiers volontaires. Emery Riopel, Auguste Marion et Arthur Thériault furent nos chefs de pompiers.

Electricité

Au début du siècle, les richesses naturelles de Rawdon, notamment ses cinq chutes d'eau, intéressaient fort les hommes d'affaires et les politiciens. Mais Rawdon avait une rivale: la ville naissante de Shawinigan Falls, dont les forces hydrauliques étaient supérieures.

Tout de même, la houille blanche de Rawdon fut exploitée et Saint-Jacques bénéficia de l'électricité fournie par "la chute à Magnan".

Dès 1907, le problème de l'électrification s'était posé au Conseil. En mars de cette année-là, F.-R. Rhéaume et Edmond Morin vinrent de Rawdon, faire à notre Conseil les premières soumissions à cet effet. En novembre suivant, Amédée et Théodore Bélanger, de Montréal, posaient le même geste. Mais les soumissions ne ralliaient pas tous les suffrages. Il en fut de même des propositions offertes, en novembre 1909, par J.-U. Foucher & Cie, de Montréal. En janvier 1912, A. Audet, hôtelier de Joliette, se présentait à son tour devant le Conseil, mais sans plus de succès.

Finalement, le Conseil accepta le contrat de la Compagnie Electrique des Laurentides. Celle-ci fournit, depuis le 4 mai 1913, l'éclairage dans nos maisons, et depuis 1915, dans nos rues.

Rues

La plupart des villages de notre Province ne comptent guère qu'une rue principale. A Saint-Jacques, en plus de la grande artère centrale ou rue Saint-Jacques, sur laquelle sont bâties la plupart des maisons du village, nous avons plusieurs autres rues: neuf en tout.

La *rue du Couvent*, s'appelait vers 1860, la rue Viger, du nom d'un des médecins les plus populaires de la région: le docteur Séraphin Viger¹⁶. Avec le temps et après le départ du dit médecin,

15. Remplirent la fonction de mécaniciens-pompiers Ernest Boivin (1915-1923) et Emile Rondeau.

16. Il est né à Saint-Jacques en 1831. En 1877, son nom figure parmi les résidents de l'Assomption, où cette famille avait encore des descendants en 1916.

les gens l'ont toujours désignée sous le nom de rue du Couvent, malgré son nom officiel de *rue Sainte-Anne*.

Nos autres rues ont de même été baptisées et rebaptisées plusieurs fois. Ainsi, la *rue Saint-Joseph* s'appelait souvent la *rue du notaire* (en l'honneur du notaire J.-E.-E. Marion).

La *rue Marion* (en mémoire de Damase Marion donateur du terrain), souvent désignée sous le nom de la *rue du bureau de poste*, s'est appelée, en un temps, *rue Saint-Antoine*.

La *rue Venne* (en souvenir de Salomon Venne¹⁷, donateur du terrain), ouverte en 1910, est souvent appelée *rue des chars*.

La *rue Dupuis*, donnée par J.-A. Dupuis, M.P.P., ainsi que les rues *Paré* et *Maréchal* furent ouvertes en 1914.

La *rue Bro*, qui existait depuis 1910 comme chemin privé, devint propriété municipale en 1937.

Enfin un tout petit bout de rue, la *rue des médecins* a disparu du plan du village. La population l'avait ainsi baptisée, parce que deux médecins y exerçaient leur profession: les docteurs Nolin et Genand (cette rue est la cour du magasin d'Ildas Goulet & Fils).

Nos rues reçurent leurs noms officiels actuels en juillet 1920. Les rues Saint-Jacques et Sainte-Anne furent revêtues d'asphalte ou "macadamisées"¹⁸, en 1913, et les autres, l'année suivante.

Télégraphe

En 1873, Olivier Bonin, M.D., dirigeait la station du télégraphe. Par la suite, Euclide Leblanc en fut chargé. Et depuis 1905, les dépêches nous sont transmises par le bureau télégraphique du Canadien National.

M. Amédée Marsan, longtemps professeur à l'École d'Agriculture de l'Assomption et d'Oka, avait épousé la sœur de Séraphin. Cette famille Viger était apparentée à Jacques Viger, premier maire de Montréal, et à Denis-Benjamin, député et diplomate insigne. Ils étaient originaires de Boucherville. Louis-Michel Viger, député de notre comté, était le neveu de Denis-Benjamin.

17. Fils de Pierre, Solomon Venne mourut, en septembre 1921, à l'âge de 76 ans. Occupant de nombreuses charges, il fut maire de Saint-Jacques, juge de paix, membre du Conseil de l'agriculture, président de la Compagnie de tabac de Saint-Jacques. Grand propriétaire foncier de la paroisse et du village, à la tête de tous les mouvements il contribua au développement de la culture du tabac. (*L'Action Populaire*, Joliette, 1er septembre 1921.)

18. Aujourd'hui ce nom s'emploie couramment. MacAdam a popularisé le procédé du revêtement des routes qui porte son nom. Dès 1816, Québec publiait une brochure sur ce sujet. Elle se trouve parmi les incunables canadiens de la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal.

Téléphone

Le service du téléphone existe chez nous depuis 1893. Euclide Dugas fut le premier à utiliser cette invention, réalisée depuis dix-sept ans à peine¹⁹. La Compagnie de téléphone Bell établissait un bureau central en 1908, chez Jules Goulet; sa fille, Mlle Alice, en est l'opératrice attitrée depuis 1942.

Maintenant, ce central dessert plus de 400 abonnés, répartis dans Saint-Jacques, Sainte-Marie, Sainte-Julienne, Saint-Alexis et Saint-Esprit.

Salle paroissiale

Depuis 1905, on réclamait de la fabrique une salle paroissiale qui ne fut construite que deux ans plus tard. Auparavant, on utilisait une grande pièce de la maison du bedeau.

Pendant la reconstruction de l'église, les offices religieux se célébraient dans cette salle paroissiale.

Depuis 1941, la *salle des œuvres*, aménagée dans les dépendances du presbytère, offre un local plus moderne et plus commode.

* * *

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Tel est le cas de nos deux conseils municipaux. Exceptionnels furent les litiges tranchés par recours aux procès.

Nos conseils n'ont pas semblé marcher à pas de géant dans la voie du progrès. Tout de même, qui les accuserait de l'avoir boudé? La prudence acadienne, naturellement temporisatrice, a guidé nos conseillers. Les archives municipales, parfaitement rédigées et classées, témoignent de la paix et de la concorde qui ont toujours présidé à la conduite temporelle de notre paroisse.

19. Le téléphone fut conçu par A. Graham-Bell en 1874. La première communication inter-urbaine avait lieu, en 1876, entre Brantford et Paris, Ont.

Joseph Marion



J. C.-Emile Forest

Chapitre II — Serviteurs insignes

Parmi les serviteurs insignes de nos paroisses de campagne, viennent immédiatement après le curé deux familles de professionnels tenues en haute estime: les médecins et les notaires ! Autrefois, pour vivre et faire honneur à leur rang, ils devaient en dehors de leur profession, cumuler quelques fonctions lucratives ou quelques à-côtés rémunérateurs et même cultiver un lopin de terre ou au moins un jardin.

Notaires

Le notaire est l'homme indispensable pour arranger les affaires de famille, depuis le contrat de mariage jusqu'à l'exécution du testament et l'administration des successions. Dans les centres ruraux, le notaire est le conseiller sûr et fidèle à qui l'on s'adresse pour les problèmes d'ordre municipal ou personnel. Les gens vont consulter leur notaire à propos de tout, et bien souvent, à propos de rien, mais, en particulier, lorsqu'ils sont "mal pris"...

Dès 1831, peut-être auparavant, nous avons à Saint-Jacques le notaire A.-A. Meunier; en 1836, les notaires J. Dufresne et J.-A. Thérien, son associé.

En 1872, cent ans après la fondation, nous en avons trois: Aimé Dugas (qui demeurait à l'endroit où s'élève aujourd'hui la station de pompes); J.-Eugène Ecrément (sa maison est maintenant la propriété de Georges Leblanc); et Pierre Blouin (Mlles Rose-Alma et Marie-Flore Beaudry demeurent actuellement dans sa résidence). D'autres notaires, au cours des années suivantes et jusqu'à nos jours ont exercé leur profession: Magloire Granger, J.-E. Eugène Marion, Louis-Philippe Pariseau, Roland Guilbault et Georges Beaudry.

Médecins

Le médecin, "homme très digne, au langage soigné", (Gérin, Léon, *op. cit.* pp. 100—101) veille sur la santé de tous, depuis le nourrisson au berceau jusqu'au vieillard. Toutefois, les familles ne recourent à ses soins que dans les cas graves et après avoir "tout" essayé, le "remancheur" y compris. La profession médicale, dans

notre pays, se lègue bien souvent de père en fils, un peu comme un héritage.

Depuis plus de cent ans, mentionnons les médecins qui "pratiquèrent" à Saint-Jacques: les docteurs Séraphin Viger, F.-X. Patoël, (sa résidence se trouvait à l'endroit du bureau de Poste); Eugène Nolin; F.-L. Genand, Adhémar Gibeault, Olivier Bonin, Henri Hall (habitant l'ancienne demeure de Denis Forest); enfin, depuis la fin du 19^{ème} siècle, les docteurs Elie Laferrière, Odilon Beaudry²⁰, Gaspard Courteau, Zéphyrin Dupuis, J.-Arthur Melançon, médecin-pharmacien et Raymond Lecours²¹, Roger Gagnon et Fernand Goulet. A toutes les étapes de son histoire presque deux fois centenaire, Saint-Jacques a toujours eu un personnage de marque dont la vie a été intimement liée au développement et au bien-être de la paroisse. A certaines époques, ce fut le curé qui joua ce rôle de premier plan, comme M. Paré, par exemple, au cours de ses trente-neuf ans de ministère (1819—1858). En d'autres temps, ce furent des hommes d'affaires ou des professionnels qui exercèrent cette influence prépondérante, tels que Séraphin Viger, M.D., Aimé Dugas, N.P., Magloire Granger, N.P., Médéric Foucher, Alfred Lesage, Odilon Beaudry, M.D., Salomon Venne, Jos Marion, Wellie Munn²² et J.-O. Emile Forest.

Parmi ces citoyens éminents qui se sont signalés par leurs vertus civiques et les services remarquables qu'ils ont rendus à leurs concitoyens, nous rendrons ici un hommage spécial à deux d'entre eux, grands entre tous: Jos. Marion et J.-O.-Emile Forest, nés tous deux, la même année 1872, et décédés à trois ans d'intervalle: l'un, en 1943 et l'autre, en 1946, après avoir donné près de cinquante ans de leur vie, à leur petite patrie de Saint-Jacques.

Joseph Marion (1872—1943)

Rarement un homme a possédé une telle popularité durant les 71 ans qu'il a vécu et même après sa mort. Jos. Marion fut le type

20. Après ses études classiques au Collège de l'Assomption (1866-1874) et ses études universitaires, il s'établissait à Saint-Jacques. Il demeurera dans toutes les mémoires comme un gentilhomme-médecin très charitable. Maire et président-fondateur de la première Succursale de la Société des Artisans à Saint-Jacques, il mourut en juin 1932.

21. En janvier 1947, M. Lecours mérita le prix Ciba, de la Société Médicale de Montréal, pour ses recherches sur la mesure des pressions abdominales.

22. Epoux d'Aurélié Leblanc, M. Wellie Munn est décédé le 2 juin 1942. "Citoyen très estimé, homme d'affaires d'une grande dignité, père de famille modèle, grand chrétien, M. Munn fut, au cours de sa carrière, mêlé aux organisations paroissiales; il devint tour à tour maire, marguillier, commissaire d'école, officier actif du Comité d'Action Catholique" (*L'Action Populaire*, 4 juin 1942).

par excellence du seigneur terrien. Il a rempli dans notre région le rôle de patron agricole. Au physique, c'était un homme de belle mine; il portait avec élégance canne et lorgnon. Sa mise était soignée et ses habits toujours de bonne coupe. M. Marion n'avait rien de campagnard; son chic ne lui enlevait ni sa cordialité, ni ses manières affables, bref, rien de son entregent.

Son père, Damase, et sa mère Elise Perreault lui donnèrent une éducation soignée et quatre ans d'études au Collège Joliette (1886—1889), où il acquit un fonds d'instruction qui devait lui servir beaucoup dans sa carrière d'homme d'action et de catholique militant.

A 22 ans, Jos. Marion se lançait dans le commerce. Le 19 février 1895, il épousait Mlle Albina Lachapelle. D'une inlassable activité, nous le voyons, dès le début du siècle à la tête de tous les mouvements. Rien ne se fait à Saint-Jacques pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie laitière ou avicole, sans que Jos. Marion ne soit là pour diriger, stimuler ou conseiller les paroissiens: président-fondateur de la Coopérative de beurre, président du Cercle Avicole du district de Joliette, président du Cercle Agricole de Saint-Jacques et du Couvoir-Coopératif, il mérite la médaille de lauréat du Mérite agricole et devient président diocésain de l'U.C.C.

La confiance absolue que lui témoignèrent ses concitoyens prouve son intégrité et son dévouement. Aussi occupe-t-il les postes les plus en vue dans l'administration de la paroisse ou du comté: maire de Saint-Jacques, de 1930 à 1934; président de la Commission scolaire du village, de 1910 à 1937; préfet du comté de Montcalm, deux fois marguillier, président des syndicats à la construction de l'église; commissaire régional du Tiers-Ordre; président de la Caisse Populaire, ...bref, on ne compte plus les fonctions importantes qu'il a remplies avec dignité.

L'affection profonde qu'il éprouvait envers sa paroisse et ses concitoyens était l'un des côtés les plus attachants de son caractère. Jos. Marion aura été l'animateur de toutes les œuvres paroissiales, et comme tel, il prit la haute direction dans la plupart des mouvements sociaux ou philanthropiques: président de la Succursale No. 43 de la Société Mutuelle des Artisans; président d'honneur de l'Amicale de l'Académie Saint-Louis-de-France; président de la Chambre de commerce de Saint-Jacques; président du Club du Lac-aux-Huards; président de trois élections comme chef conservateur, Jos. Marion avait le don de se multiplier et il se donnait sans compter, à tous ceux qui faisaient appel à ses connaissances

pratiques, à sa charité ou à son influence indéniable dans le monde de la politique et des affaires.

A l'énumération des fonctions variées qu'il a exercées, l'on pourrait croire que M. Marion n'a été qu'un homme d'extérieur. Loin de là ! C'était un catholique convaincu, un militant toujours aux avant-postes et qui prêchait d'exemple.

D'abord et avant tout, au foyer où il fut un époux modèle, un bon père de famille: ses onze enfants — dont le docteur Donatien, et le R.P. Etienne, C.S.V., fervent des beaux-arts — sont là pour l'attester. Il ne craignait pas, non plus, de proclamer sa foi, car il ignorait le respect humain. Tous les dimanches, avant la grand-messe, il dirigeait, à titre de président des Anciens Retraitants l'exercice du chemin de croix. Et, à chaque enterrement, c'était encore Jos. Marion qui récitait d'une voix émue la belle prière: "Donnez, Seigneur, à ce fidèle défunt, le repos et la lumière éternelle".

Ses largesses et ses dons, à l'église, aux œuvres et aux pauvres, prouvaient bien sa grande libéralité.

Jos. Marion, dont la robuste santé avait défié la mort si longtemps, dut, à son tour, l'envisager. Le 8 août 1943, il assistait pour la dernière fois à la grand-messe paroissiale qu'il aimait tant. Deux jours plus tard, on le transportait à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, où, après deux mois de vives souffrances endurées avec résignation, il expirait chrétiennement. C'était le 28 octobre.

Les regrets du peuple sont le plus beau panégyrique. Ce proverbe s'est vérifié, le samedi suivant sa mort. Rarement laïc ne fut favorisé d'obsèques si imposantes: elles prirent l'allure d'un triomphe. Sur toutes les lèvres, la même phrase revenait: "M. Marion a eu les funérailles qu'il méritait". Toute la population lui rendait ses derniers devoirs. L'évêque de Joliette, Mgr Papineau assistait au service funèbre, entouré de soixante prêtres du diocèse ou de l'extérieur. De nombreux religieux et religieuses étaient venus de partout témoigner leur vive sympathie à la famille éprouvée.

Avec Jos. Marion disparaissait un géant de l'action, un citoyen éminent, et, jusqu'à la mort, l'apôtre de toutes les bonnes causes !

J.-O.-Emile Forest (1872—1946)

Si, pendant sa carrière mouvementée, Jos. Marion a été l'un des citoyens les plus en vue de Saint-Jacques, Emile Forest, pour sa part, en fut certainement l'un de ses serviteurs les plus dévoués, les plus consciencieux, dont toute la vie a été consacrée aux affaires

municipales. Il était le cerveau qui conçoit et l'homme de volonté qui exécute. Son existence entière n'a eu qu'un but: servir.

Emile Forest, de pure souche acadienne, naquit en 1872, la même année que M. Marion qu'il eut comme confrère de classe au Collège Joliette (1887—1891). Il avait pour parents: Narcisse Forest, ex-maire de Saint-Jacques, et Caroline Dupuis, une maman accomplie. Elle sut inculquer à son enfant les principes de vie chrétienne qui l'ont guidé et inspiré sans cesse: sous des dehors modestes, Emile Forest possédait une formation et une culture remarquables.

Avant d'obtenir les emplois de confiance dans l'administration de la municipalité et du comté, Emile Forest fit ses débuts d'homme d'affaires dans le commerce de la papeterie et des objets de luxe.

A peine âgé de 25 ans, Emile Forest affirmait déjà sa supériorité: il était désigné comme maître de poste et il le restera de 1897 à 1912. La paroisse, reconnaissant et appréciant en lui le désintéressement, la rectitude du jugement et la précoce maturité, ne tarda pas à lui confier de hautes charges. Aussi sont-ils peu nombreux les hommes publics qui, comme Emile Forest, ont travaillé, près d'un demi-siècle durant, dans le silence et l'humilité, au progrès et à la prospérité de leur *patelin*, et qui ont donné des preuves d'un tel dévouement à la chose publique.

Secrétaire-trésorier des deux commissions scolaires, quarante-quatre ans (1902—1946); de la Paroisse, trente-six ans (1910—1946); du Village, trente-trois ans (1913—1946); des Syndics et Marguilliers de la fabrique, vingt-six ans (1919—1945); *registrateur* du Comté de Montcalm, trente-et-un ans (1914—1945); secrétaire du Cercle Agricole de Saint-Jacques, une trentaine d'années: ces divers postes de confiance et ces stages prolongés donnent une idée de l'estime singulière qu'on avait pour ses vastes connaissances et sa compétence. Aussi joua-t-il un rôle de conseiller et de médiateur hors pair. Sa maîtrise des problèmes municipaux, son sens légal, ses aptitudes pour la comptabilité en faisaient un homme précieux, indispensable. Il a d'ailleurs doté notre municipalité de livres excellemment tenus.

S'agissait-il de régler un cas embarrassant et ennuyeux, ce bon serviteur ne manifestait aucune contrariété. Toujours d'humeur égale, toujours souriant, affable et optimiste, Emile Forest n'hésitait jamais à payer de sa personne et parfois même de ses deniers.

Que dire maintenant du diplomate et du médiateur-né qu'il était? Combien de procès n'a-t-il pas évités au Conseil? — S'appuyant sur son principe favori: "la force des municipalités, c'est leur

lenteur", il pratiquait avec succès l'art des atermoiements. Observateur sagace, il n'ignorait pas que les chicanes de paroisse s'apaisent d'elles-mêmes avec le temps, et que les contestations ou disputes légales parviennent rarement à calmer les esprits. Cette connaissance profonde des hommes valut à Emile Forest d'être, durant toute sa carrière d'administrateur et de fonctionnaire, un pacificateur émérite. Ses grands yeux bruns foncés à la fois sympathiques et scrutateurs et son calme à rechercher, à peser le pour et le contre d'un problème, enseignaient la prudence et la réflexion.

D'une assiduité exemplaire aux séances des divers comités dont il faisait partie, sa sérénité répandait une atmosphère de paix, de sérieux et de charité: M. Emile Forest était, en effet, animé d'un esprit surnaturel profond qui inspirait toute sa conduite. La récitation d'une prière spéciale, avant chaque séance du Conseil, montre sa vive croyance au Médiateur suprême. Que de fois, par toute la Province, on lui demanda des copies de cette parfaite prière, qu'il avait lui-même composée. En voici le texte:

"Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés, en votre présence pour délibérer sur des questions qui feront le bien et la prospérité de notre municipalité. Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à Votre Volonté, de la rechercher avec prudence, de la connaître avec certitude, et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de Votre Nom, et le bonheur de notre patrie. Ainsi-soit-il".

Membre de la Société Historique de Joliette, Emile Forest avait un amour inné de l'histoire paroissiale. Il lui consacrait ses loisirs. Il pouvait, de mémoire, déchiffrer en un rien de temps, les lignées de famille, aussi bien que les différents possesseurs des terres de la paroisse.

Saint-Jacques lui accorda des funérailles civiques, lors de son décès, survenu subitement, le 5 juillet 1946. C'était là rendre le meilleur tribut de reconnaissance qui, avec la prière, revenait en toute justice à cet humble et digne serviteur de tous.

* * *

Au souvenir des vertus de ces deux paroissiens qui, pendant près de cinquante ans, ont exercé une telle influence sur la vie municipale, que les générations actuelles viennent puiser dans leurs exemples, une leçon inoubliable de civisme !

VIE ÉDUCATIVE

L'influence du clergé sur la vie intellectuelle des Canadiens, en particulier sur l'éducation, est un fait généralement admis.

A Saint-Jacques, de 1810 à 1860, les curés Bro, Paré, Maréchal furent très dévoués à la cause de l'instruction publique. Fonder des écoles est à l'ordre du jour et M. le curé Bro lègue presque tous ses biens en faveur de l'éducation. Grâce à ces vaillants curés, notre paroisse rivalisait de zèle avec les centres les plus renommés sous ce rapport, s'il faut en croire les éloges que lui ont décernés Mgr Bourget, (Voir appendice E, p. 378), l'abbé F.-X. Chagnon et les périodiques du temps.

Avec les années, cette réputation n'a fait que grandir. Elle s'étend, depuis près d'un demi-siècle, aux œuvres de formation extra-scolaire, sous les curés Houle et Piette. Des journalistes, des agronomes et même des protestants citent Saint-Jacques parmi les paroisses-modèles en fait d'organisations sociales, rurales et autres. (Voir page 262).

Chapitre premier — Formation Scolaire

VERS LE RÉGIME SCOLAIRE ACTUEL

Pour mieux apprécier l'effort louable du clergé et des paroissiens on nous permettra de rappeler les dates importantes qui ont marqué l'élaboration lente et pénible du régime scolaire actuel. Qu'on tienne compte de l'état intellectuel lamentable de la Province, après la conquête (Voir Groulx — *L'enseignement du français* et le R.P. Duchaussois, O.M.I. — *Rose du Canada*, pp. 108—113). A l'époque des défrichements à Saint-Jacques — entre 1757 et 1815 — le pays, entendez les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, est presque continuellement envahi. Puis, à partir de 1801, au moyen de l'Institution Royale — le seul régime scolaire officiel — le *parti anglais* tente un suprême effort pour angliciser les Canadiens. Ceux-ci, menacés même dans leur foi, se cabrent et fondent d'autres écoles, indépendantes de l'État. Plusieurs durent recourir à l'enseignement privé.

En 1824, la loi autorisait les fabriques de paroisse à affecter le quart de leurs revenus à la fondation d'écoles paroissiales catholiques. Ces fabriques avaient à peu près les mêmes attributions que les commissions scolaires actuelles. Ce régime fut connu sous le nom *d'écoles de fabrique*. Première victoire du clergé et des députés sur l'oligarchie protestante fanatique.

En 1829 et en 1835, les députés se chargèrent de surveiller les écoles; et, grâce aux octrois du gouvernement, elles se multiplièrent rapidement. Ce système fit surgir des écoles, mais non des maîtres. Pour favoriser le recrutement de ces derniers, on ouvrit une école normale neutre, qui fut rejetée par les catholiques; par ailleurs, des salaires trop modiques et la pénurie de manuels paralysaient les meilleures volontés.

La rébellion de "37" faillit compromettre l'avenir fort aléatoire de ces écoles autonomes rudimentaires.

L'Union, en 1841, privait les Canadiens de l'usage légal de leur langue et voulait accaparer l'instruction publique, en créant un

surintendant général pour les deux Canadas avec deux subalternes, un pour chaque province. L'instruction tombant sous la régie des syndics de parcsisses, menaçait de devenir un simple rouage de l'administration civile ou le jouet des politiciens. Tel était l'esprit de la loi de 1841.

La Providence veillait: le Dr Meilleur fut nommé au poste de surintendant pour le Bas-Canada. Croyant sincère et convaincu, Meilleur comprit le danger. Il résolut de conquérir l'autonomie et du surintendant et du régime scolaire de sa province. Il y réussit pleinement. Profitant de l'établissement d'un conseil strictement chargé des affaires municipales dans chaque paroisse, il obtint la création de commissions spéciales élues par le peuple dont la fonction serait de veiller à l'instruction publique. Les commissions scolaires étaient nées. Cette fois, la victoire était décisive. Les Canadiens triomphaient enfin du projet d'enseignement neutre et centralisateur de Durham et obtenaient la reconnaissance officielle du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants. En effet, la législation de 1846 consacra le principe de l'autonomie provinciale et de l'école confessionnelle (école où l'enseignement de la religion est permis).

Commença alors la "guerre des éteignoirs", ainsi dénommée parce que le peuple canadien-français, déjà surtaxé, se rebiffait, même quand il était question de développer l'instruction.

En dépit de cette opposition, le Dr Meilleur, aidé du clergé, fit accomplir à l'enseignement primaire de réels progrès. En 1853, un comité d'enquête suggérait la création d'un Conseil de l'Instruction publique.

En 1867, à la Confédération, le Conseil de l'Instruction Publique devint Ministère.

Puis, en 1875, Charles Boucher de Boucherville faisait adopter une loi qui supprimait ce ministère de création récente pour ne conserver qu'un surintendant de l'Instruction Publique. Cette même loi réorganisait le Conseil qui devait comprendre deux organismes indépendants: le Comité Catholique et le Comité Protestant."¹

Écoles de fabrique

La création des écoles de fabrique secoua l'apathie populaire du Bas-Canada: il était temps, un enfant sur quinze fréquentait

1. Voir Turcotte, Chapais, Groulx, etc.



Premier et deuxième couvent



l'école. Les maîtres ambulants étaient à la mode. A Saint-Jacques, en 1824, Antoine Sénécal², de même que William Gourd, Valentin Barrette et Pierre O'Donoghue, donnaient des leçons pour 10 sous.

Notre curé appuie sans réserve ce mouvement. Il écrit à ce sujet en son style pittoresque à Mgr Lartigue, le 23 février 1830: "J'ai dans ma paroisse une école gratifiée par le gouvernement. Nous avons reçu 50 livres sterling³, c'est-à-dire la moitié de sa valeur, ce qui a émoussé le courage de la paroisse, de sorte qu'on travaille rigoureusement à avoir quatre autres écoles. Est-ce que le Gouvernement garderait les mêmes obligations? — Ces écoles sont distantes, l'une de l'autre, d'une lieue, dans les rangs doubles".

Détail intéressant: une école coûtait \$450.00 et le gouvernement en payait parfois la moitié.

Augustin Vervais, Charles Poirier enseignaient au Ruisseau Saint-Georges; Charles Bourgeois, et plus tard (1845), David Martin, à Sainte-Marie⁴.

L'instruction et l'éducation de la jeunesse passionnèrent tellement M. Paré qu'il y a consacré toutes ses activités et même ses loisirs. A Boucherville, où il exerça le ministère durant huit ans (1809—1817), un historien a noté cet apostolat auprès des jeunes, comme le trait caractéristique du dix-neuvième curé de la place. "Il était surtout le guide et l'ami des jeunes gens, à qui, il sut inspirer l'amour de l'étude et surtout, de la religion⁵... Une fois curé de Saint-Jacques, son délassement favori était d'amuser les enfants. Il les attirait facilement, surtout à l'époque du catéchisme, par de délicieux bonbons et du sucre du pays.

École supérieure

En 1831, le Comité permanent de l'Instruction proposait la fondation d'une école supérieure dans chaque comté.

L'on saisit tout de suite l'importance, pour la paroisse, de réaliser pareil projet. Le 24 octobre, quelques paroissiens suggèrent même à M. Paré l'établissement d'un collège classique.

Le curé endosse le projet; mais, au préalable, il consulte l'évêque et lui confie qu'il redoute à ce sujet l'attitude des législateurs

2. Le nom de Sénécal est disparu présentement de St-Jacques.

3. Environ \$225.00.

4. La plupart de nos écoles des rangs datent de cette époque (1835), excepté l'école No 7 élevée en 1931, dans le rang du Bas-de-l'église, et celle du Ruisseau Saint-Georges, côté ouest, en 1918.

5. Hugué-Latour, L.-A., *Histoire de Boucherville, (Annuaire de Ville-Marie)*, 1878, p. 315.

de Québec. Pour ne pas effrayer le gouvernement par les dépenses, il consent à offrir le terrain du cimetière actuel.

Trois jours après la réception de la demande du curé, Mgr Lartigue répondait: "Je trouve, en effet, que le projet d'un nouveau collège chez vous, serait mal vu à la Chambre, car il y a déjà plus qu'il n'en faut, de collèges proprement dits dans ce district⁶". En effet, à part le collège Saint-Raphaël (1767), devenu collège Saint-Sulpice, puis collège de Montréal, il y avait le petit séminaire de Ste-Thérèse (1825) et le collège de Chambly (1825). Mgr Lartigue songeait d'autant moins à fonder un collège à Saint-Jacques, que le projet d'une maison d'enseignement de ce genre était sur le point de se réaliser à l'Assomption même, à quelques lieues de Saint-Jacques. Cependant pour ne pas décourager le bon M. Paré, l'évêque de Montréal semblait consentir à l'établissement dans notre village d'une sorte de collège, sous la direction du curé. Cette institution, en plus du cours élémentaire, comprendrait les trois premières classes du cours classique: Eléments latins, Syntaxe et Méthode. Cette "école de latinité" serait une pépinière d'élèves qualifiés pour les collèges classiques ("Collèges majeurs"). Malheureusement, l'entreprise n'aboutit pas, probablement parce que M. Paré lui-même s'en désintéressa, lorsqu'il fut mis au courant des intentions de Mgr Lartigue concernant le futur collège de l'Assomption⁷.

Commission scolaire

En 1845, le 18 juin, le Gouverneur Général du Canada, Sir Charles Metcalfe, érigeait notre première commission scolaire, dont le territoire s'identifiait avec celui de la paroisse canonique.

Plus tard, le 24 octobre 1862, nous aurons deux commissions scolaires: celle de "Saint-Jacques No. 1 ou du Village" et celle de "Saint-Jacques No. 2" ou de la Campagne. La première va de l'Équerre à chez Joseph Marion (fils de Napoléon), et la seconde comprend le reste de la campagne.

En cette année 1862, la commission scolaire du Village possédait deux bonnes écoles; l'une, pour les garçons, était dirigée par des laïcs; l'autre, pour les filles, était sous la direction des religieuses

6. Le collège de l'Assomption ouvrit ses portes en 1832; ce qui veut dire qu'il en avait les autorisations antérieurement à 1831. Le collège de Chambly, incorporé en 1835, devait, dans l'idée du fondateur, M. l'abbé Pierre-Marie Mignault, combattre l'Institution Royale, système anglicisateur et protestantisant. (Voir Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 114 et sq.)

7. RAPQ: 1942-43, p. 122.

de Sainte-Anne. Ces deux écoles étaient fréquentées par environ deux cents enfants. L'autre commission comprenait huit arrondissements scolaires possédant chacun une maison d'école.

Présentement, la population scolaire s'élève à environ 800 enfants.

La commission scolaire de la Campagne entretient actuellement sept écoles et celle du Village dirige l'Académie Saint-Louis de France et l'Externat du couvent.

Furent présidents de la commission scolaire du *Village*⁸:

MM. Léon Béliveau.....	1894
Jos. Mélançon.....	1897
Alfred Lesage.....	1898
Alphonse Leblanc.....	1902
H. Coderre.....	1903
J.-E. Ecrement.....	1907
J.-A. Dupuis.....	1910
Jos. Marion.....	1913
L.-J. Sylvestre.....	1940
Art. Thériault.....	1945
Euclide Forest.....	1945

Furent présidents pour la *Campagne*:

MM. Jean-Louis Gaudet.....	1865
Séraphin Granger.....	1870
Joseph Marion.....	1871
Roch Gaudet.....	1872
Gilbert Piquette.....	1874
Louis Brien.....	1875
Joseph Bourgeois.....	1878
Prosper Hébert.....	1880
Magloire Amireau.....	1881
Amédée Dugas.....	1882
Moïse Richard.....	1884
Delphin Morin.....	1885
Zéphirin Lemire-Marsolais.....	1886
Jean-Louis Fontaine.....	1888
Joseph Lanoue.....	1890
Alexis Richard.....	1891
Denis Brien dit Desrochers.....	1895
Joseph Dugas.....	1896
Alcide Gaudet.....	1897
Jean-Louis Jetté.....	1903
Ludger Marion.....	1905

8. Les premiers livres des minutes de nos deux commissions scolaires ont été détruits ou perdus.

Léopold Desrochers.....	1912
Alcide Desrochers.....	1913
Lactance Marsolais.....	1914
Joseph Chevalier.....	1915
Adrien Foucher.....	1916
Napoléon Lévesque.....	1917
Joseph Froment.....	1918
Joseph Venne.....	1919
Henri Marsolais.....	1920
Elzéar Léveillé.....	1921
Georges Marsolais.....	1922
Edmond Venne.....	1926
Albert Perreault.....	1927
Antonio Desrochers.....	1928
Marcel Perreault.....	1934
Ferdinand Contant.....	1936
Wilfrid Gagnon.....	1938
Antonio Brisson.....	1942
Donat Beaudoin.....	1946
Anatole Forest.....	1948

COUVENT

“Faire des heureux”, telle fut la préoccupation de M. Paré. Comme le plus cher de ses désirs était avant tout de travailler au bonheur surnaturel des siens, il voulut le réaliser par la formation religieuse de bonnes mères de famille. Il souhaitait vivement de leur voir acquérir, dans un couvent, une règle de vie profondément chrétienne, à base de modestie⁹.

“Avant de mourir,” comme il disait, il voulait fonder ce couvent qui compléterait l’instruction donnée dans les écoles, à Saint-Jacques, et sans délai, il se mit à l’œuvre. “La pierre est presque toute rendue ainsi que les deux tiers du mortier”, écrivait-il à Mgr, le 9 mai 1838. “J’entends dire que l’Assomption et Saint-Roch¹⁰, veulent me devancer... Vous savez que toutes mes terres sont ménagées comme mes yeux pour fonder un couvent et une

9. Il avait une horreur extrême pour les manques de modestie. Quand, à la grand-messe du dimanche, il “faisait l’Asperges” tout autour de l’église, apercevait-il des personnes qu’il jugeait immodestes, il leur remettait une des épingles de sûreté accrochées à sa chape. Parlait-il des “grandes vaniteuses” de Montréal, il en était tout animé. “Je revenais de la ville dans ma charette, disait-il un jour, je voyais ces grandes orgueilleuses dans leurs carosses, me regardant d’un air méprisant, et je me disais: tout de même, je me trouve très bien de votre mépris”.

10. Saint-Roch de l’Achigan, au témoignage d’un chercheur généralement bien informé, Hugué-Latour, tranchait sur beaucoup d’autres paroisses au sujet de l’instruction. “Les familles Rocher, d’Orsonnens, Archambault, Courteau, Mercier surent seconder les efforts de leur curé et faire donner une instruction assez relevée pour l’époque”...

école de garçons, contre l'église, et trois ou quatre autres dans la paroisse, où j'ai des terres, presque toutes acquittées... Il faut vous rappeler que la paroisse de Saint-Jacques est la plus centrale pour un couvent... Combien de jeunes filles protestantes se feraient catholiques, si cet établissement avait lieu".

Mgr Bourget permet la construction du couvent. Le 16 août 1840, il autorise la fabrique à "appliquer sur ses deniers douze mille francs à la bâtisse d'une maison d'Ecole pour les Sœurs de la Congrégation". M. Paré et la fabrique fournissent le terrain compris entre la rue Principale, la rue Sainte-Anne, le ruisseau Vacher et le domaine de l'église, le 24 juin 1841. La fabrique veut encore y contribuer de ses deniers et sollicite le droit de disposer de 2000 livres sterling pour parachever cet édifice "destiné aux religieuses enseignantes, que Mgr voudrait bien envoyer".

Mgr Bourget approuvait ces dépenses deux jours plus tard. Promptitude peu surprenante: l'éducation de la jeunesse, n'était-elle pas au premier rang des soucis du second évêque de Montréal?

Le premier bienfaiteur de cette œuvre resté cependant M. Jean-Baptiste Bro, premier curé. En mourant, n'avait-il pas laissé une somme rondelette qui devait servir à l'instruction et l'éducation des filles de Saint-Jacques?

Cette bâtisse en pierre des champs, terminée en 1841, avait deux étages et mesurait 60 pieds de long sur 40 de large. Par la suite, on ajoutera une chapelle de 50 pieds sur 26, et une aile de 60 pieds sur 26.

Quelle noble émulation entre pasteurs et fidèles au sujet de l'enseignement! *Les Mélanges Religieux*, périodique du temps, ne manquèrent pas de la souligner dès que le couvent fut confié aux Dames du Sacré-Cœur.

"On ne saurait assez admirer le zèle et le dévouement de M. le Curé de Saint-Jacques et de ses paroissiens qui ont conçu et exécuté l'établissement qui va recevoir les Dames du Sacré-Cœur, dans des temps où les moindres sacrifices paraissent impossibles. Non seulement leur charité ne s'est pas effrayée des obstacles, mais elle a su les vaincre et en triompher avec un éclat inaccoutumé.

"Un couvent magnifique s'est élevé comme par enchantement dans cette partie reculée du diocèse. Il s'est élevé sans bruit, sans prétention, modeste comme ses auteurs, ignoré à quelques lieues de là. En sorte qu'on n'apprit son existence, qu'en le voyant tout à coup ouvert à des religieuses auxquelles on offrirait de l'or et des palais en Europe, pour jouir de la faveur qu'elles nous accordent... etc." (*Mélanges Religieux*. 20 décembre 1842).

Dames du Sacré-Cœur

Au cours de 1841, le couvent était prêt à recevoir les religieuses. M. Paré en avait averti Mgr Bourget qui avait déjà invité, mais en vain, les Dames de la Congrégation.

Sur les entrefaites, l'évêque de Montréal partit pour Rome. Le 15 août 1841, pendant son séjour à Paris, il rendit visite à la Mère Barat, aujourd'hui sainte Sophie Barat, et prit les dispositions nécessaires pour établir les Religieuses ou Dames du Sacré-Cœur dans le diocèse de Montréal, comme en témoigne sa *relation* de voyage¹¹. La Mère Barat s'objectait aux propositions de Mgr Bourget, prétextant le coût trop élevé d'une telle entreprise. L'évêque aplanit la difficulté en lui offrant de payer les frais de déplacement et en lui cédant le couvent de Saint-Jacques déjà tout construit.

Malgré ses appréhensions, la Mère Barat décida, sur les instances de Mgr Bourget, que la Mère Galitzin, supérieure provinciale à New-York, irait à Saint-Jacques visiter l'établissement.

En octobre suivant, d'après les *Mélanges Religieux* du 1er octobre 1841, deux Dames du Sacré-Cœur, firent après inspection, un rapport favorable au sujet de leur venue à Saint-Jacques.

La fondation était décidée, mais les premières religieuses n'arriveront qu'en décembre 1842. Ce retard contrecarrait quelque peu les plans de M. Paré; sa soumission, toutefois, fut comme toujours, prompte et même joyeuse¹².

Le pieux curé et toute la paroisse les accueillirent avec une joie inexprimable.

"Ce fut une ovation, écrit Mme de Kersaint (première supérieure à Saint-Jacques). Les quatre premières religieuses du Sacré-Cœur arrivées au Canada, débarquèrent à Montréal, le dix-sept décembre 1842. On nous conduisit à l'évêché où nous fûmes reçues avec une bonté sans égale. Le vingt-six, nous partîmes pour notre destination, accompagnées des quatre marguilliers de Saint-Jacques que le bon curé avait envoyés nous chercher. Presque tout le trajet se fit en traîneaux sur le fleuve Saint-Laurent que la glace avait rendue aussi solide qu'un chemin de fer. L'excellent

11. *Reg. des Lettres de Mgr Bourget*, t. IX, pp. 502—503, cité par le P. Léon Pouliot, S.J. dans *La Réaction catholique de Montréal, 1840—1841*, éd. du Messager, 1942, p. 102. Relevons les expressions remarquables dont se sert Mgr Bourget en parlant de M. Paré à la Mère Sophie Barat. "Le bon M. Paré", "ce digne curé de Saint-Jacques", "ce saint homme", "son extrême modestie".

12. "Si Dieu ne nous envoie pas d'affliction, disait-il souvent, c'est une preuve de son abandon; plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime". N'est-ce pas là un écho des paroles mêmes du saint curé d'Ars: "Les épreuves pour ceux que Dieu aime ne sont pas des châtiments, ce sont des grâces." (Ray, Chan. dans *Un Surhomme, le Saint Curé d'Ars*, Vitte, 1946, p. 118).

Père Paré vint nous recevoir à l'église, d'où, après une courte adoration, il nous conduisit à notre nouvelle demeure... Ce bon vieillard avait pensé à tout... Le lendemain, vingt-sept décembre, une messe solennelle fut célébrée par le Révérend Père Paré. Le secrétaire de Mgr monta en chaire, et lut une lettre¹³, où ce digne prélat nous recommandait aux soins des paroissiens.

"Le bon Père Paré avait eu la délicatesse de commander, en notre honneur, un superbe pain bénit, et l'on voulut bien nous porter à chacune une très belle fleur de lys, qui en faisait l'ornement".

Voici l'acte d'installation de ces religieuses à Saint-Jacques:

"L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-sept décembre, Mesdames Bathilde de Sallion, Henriette de Kersaint, Evéline Lévêque, Sœur Anne de Battandier, Sœurs religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, venues de France, ont été mises en possession du couvent, bâti en la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan, par les soins de Messire Paré, curé de la dite paroisse.

"Une messe solennelle, précédée du "Veni Creator", fut chantée par M. le Curé. Le R.P. Chazel (sic), supérieur des Jésuites,¹⁴ prononça un excellent sermon sur les avantages de l'éducation chrétienne, et fit, à la fin de la messe, la bénédiction de la maison, au milieu d'un grand concours de peuple. Un bon nombre de prêtres y assistaient: entre autres, M. le Curé, les Révérends PP. Chazel, Bélanger, Boué, Trudeau, Ginguet, Marchand, Vallée et Lagarde.

"Cet acte doit être conservé dans les archives de la fabrique, pour servir de monument à la postérité".

Signé: L.-A. Lagarde, ptre
Jos. Vallée, ptre
J.-R. Paré, curé.

Cette cérémonie fut un événement mémorable.

L'œuvre sera visiblement bénie du bon Dieu: en plus de cent ans, il viendra s'y choisir un nombre considérable d'élues dont plus de 300 nées à Saint-Jacques, ainsi qu'une belle élite de mères de familles pieuses et dévouées.

Ce récit dévoile quels sacrifices la paroisse s'imposait pour encourager la haute éducation de la jeunesse.

Durant dix ans, les jeunes filles apprendront, chez ces savantes religieuses, pour la somme de cinquante dollars par an, l'écriture, la lecture, la grammaire anglaise et française, l'histoire ancienne et moderne, la chronologie, la mythologie, la littérature, un petit cours de logique et de rhétorique, la géographie, la sphère, les

13. Cette lettre est publiée en appendice E.

14. Voir Desjardins, S.J. Paul, *Le Collège Ste-Marie*, t. I, chap. 1er.

éléments d'astronomie, de physique, de chimie et de botanique, l'économie domestique, la couture et la broderie en tous genres. L'allemand, l'italien et l'espagnol ainsi que la musique, le dessin, la peinture, etc... étaient enseignés comme matières facultatives¹⁵.

Outre le pensionnat, les sœurs tenaient aussi une école paroissiale gratuite, destinée aux externes (cf. Appendice E). La fabrique l'avait construite au coût de 4000 livres, avec l'autorisation de M. A. Manseau, V.G., administrateur du diocèse.

“Depuis le moment de notre arrivée, écrit dans son mémoire Mme de Kersaint, ce Vénérable Monsieur Paré n'a pas cessé de nous combler de bienfaits, nous donnant même beaucoup plus d'arpents de terre que ceux qui d'abord nous avaient été promis”.

Cependant, les lettres de M. Paré nous apprennent que le transfert du noviciat des Dames du Sacré-Cœur, de Saint-Jacques à Saint-Vincent-de-Paul en 1846, marque le début de certaines mésententes entre les religieuses, les paroissiens et le curé.

Elles dirigeaient chez nous trente pensionnaires et quatre-vingts externes. De leurs anciennes élèves, quarante-six (dont vingt natives de Saint-Jacques) étaient entrées dans leur communauté. Cependant, les Dames conseillaient aux gens qui se présentaient, d'envoyer leurs enfants à Saint-Vincent-de-Paul, et elles se refusaient à publier un prospectus de leur couvent, selon le désir de M. Paré et des notables du village. Elles désiraient quitter Saint-Jacques, prétextant que le nouvel endroit serait plus avantageux au recrutement de la communauté.

Le 22 juin 1853, à sa visite pastorale, Mgr Bourget attristé, consentit à leur départ, qui eut lieu, le 25 juillet suivant, sous le supérieurat de Mme Brangier.

Un tel dénouement fut, croyons-nous, principalement occasionné par le but même de la congrégation: l'éducation et l'instruction de la haute classe de la société, but plus facile à réaliser dans les grandes villes. On s'amusait un brin, à Saint-Jacques, d'un certain esprit trop maniéré, affiché jusque dans les moindres entreprises de la communauté.

Quoi qu'il en soit, les Dames du Sacré-Cœur laissèrent des regrets. Leurs dix années de séjour parmi nous avaient causé du bonheur à nos familles acadiennes.

15. *Mélanges Religieux*, 10 janvier 1843.

Ce départ des Dames du Sacré-Cœur contribua à introduire une autre communauté que Dieu tenait en réserve pour fournir à notre paroisse un de ses plus purs sujets de fierté.

Mgr Bourget avait constaté avec peine le déplacement des Dames du Sacré-Cœur. Il couronna alors ses libéralités envers Saint-Jacques en l'honorant d'une nouvelle famille religieuse: celle des Sœurs de Sainte-Anne, récemment fondée à Vaudreuil en 1850. De toutes les faveurs que nous devons à l'évêque de Montréal, c'est peut-être la plus insigne.

Le 4 août 1853, il est déjà décidé que les Sœurs de Sainte-Anne remplaceront les Dames du Sacré-Cœur. M. Paré écrit à Mgr: "Comme le temps presse, j'ose appeler à Saint-Jacques par le "*Jacques Cartier*"¹⁶, Madame la supérieure de Vaudreuil avec sa communauté, à Saint-Sulpice". Le curé demandait en même temps à l'évêque la permission de prendre les quarante-sept piastres qui restent des argents destinés à secourir les incendiés de Montréal. Cet argent servirait au transport des sœurs et à l'achat de certains articles de ménage que le "Sacré-Cœur" (entendez les Dames du Sacré-Cœur) voulait leur vendre avec d'autres effets.

Avant de partir de Vaudreuil, la supérieure, Mère Marie-Anne, avait encouragé les voyageuses en leur disant: "Vous trouverez Dieu partout. Et puis, aux Laurentides, vous connaîtrez un peuple de croyants en esprit et en vérité; tout d'abord, un grand ami de Dieu, le légendaire abbé Romuald Paré, curé de Saint-Jacques et des *Continuations*"¹⁷.

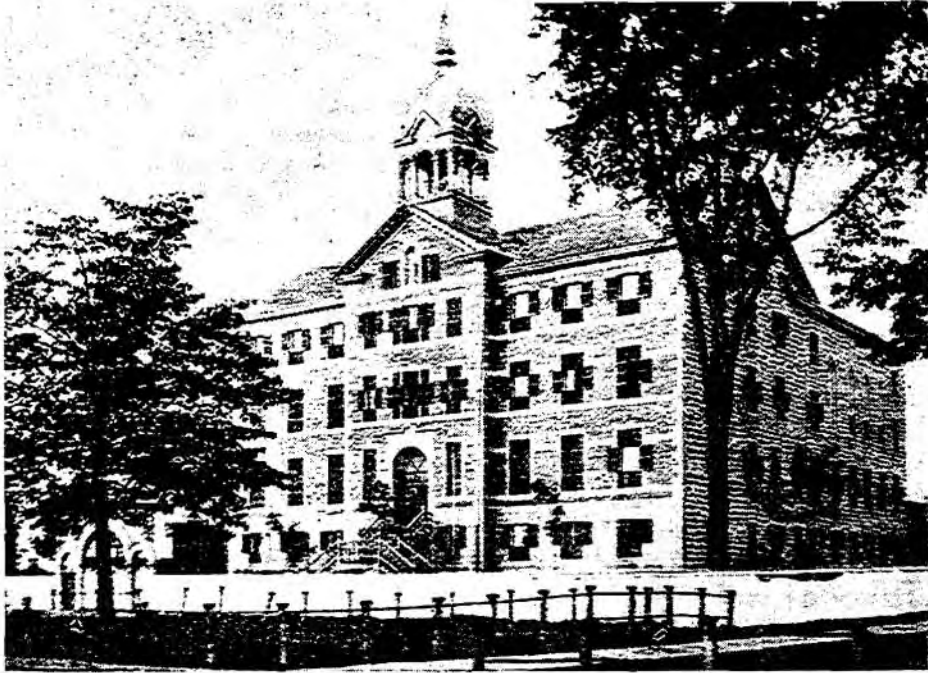
"M. le Curé, dit un mémoire du temps, fit les honneurs de la plus cordiale réception".

Les Sœurs de Sainte-Anne, peinées d'avoir dû quitter Vaudreuil, remercièrent plus tard la divine Providence, qui les conduisait dans un établissement aussi bien fondé. La maison, par suite d'aménagements qu'elles exécutèrent elles-mêmes, devint assez spacieuse pour abriter le noviciat et le corps enseignant. Des terrains considérables leur revenaient aussi, et ils leur appartiennent encore.

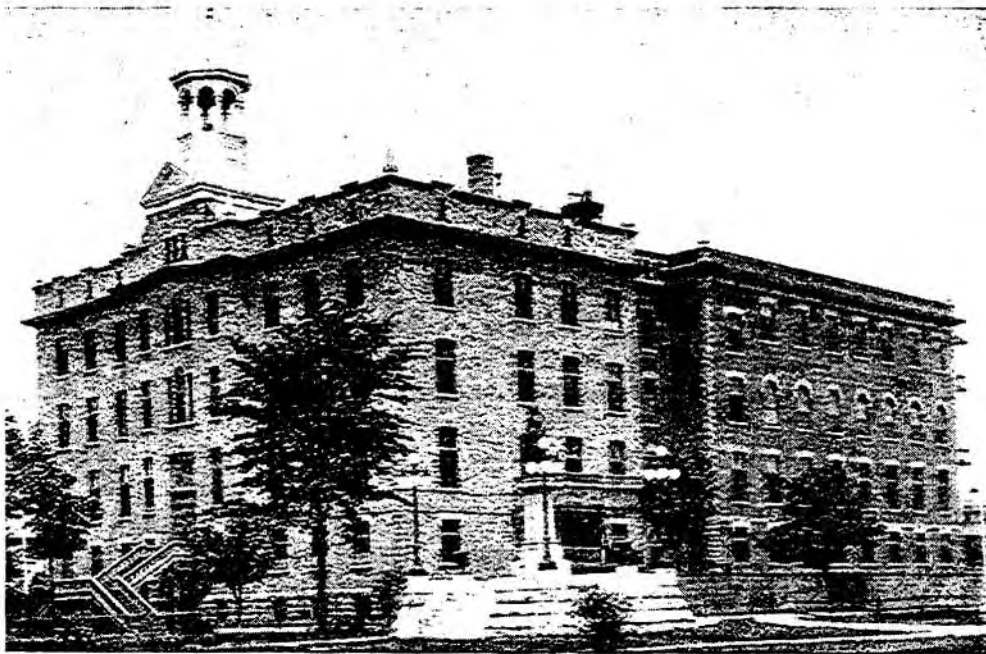
La paroisse ne tarda pas à se réjouir avec son vénérable pasteur de la venue des nouvelles religieuses, comme l'écrivait M. Paré à Mgr Bourget en 1855.

16. Bateau de ce temps-là faisant le service entre Montréal et certaines localités fluviales.

17. Gervais, Émile, S.J., *Mère Marie-Anne*, p. 16, *Collection Ville-Marie*.



Troisième et quatrième couvent



Les Sœurs de Sainte-Anne avaient l'usufruit des terrains de M. Paré, tout comme les Dames du Sacré-Cœur. Mais par testament, à la mort du curé, l'évêché de Montréal héritait du couvent de Saint-Jacques. En 1869 seulement, les religieuses devinrent propriétaires du couvent, des dépendances et de 50 arpents de terre. En 1872, les Sœurs acquéraient une autre terre, dont une partie constitue depuis 1905 le cimetière actuel. Enfin en 1884, Mme veuve Salomon Bélanger légua aux sœurs une terre, dans le rang du Bas-de-l'église.

Le premier couvent fut démoli et remplacé par une construction de pierre en 1900. Il devint la proie des flammes à peine un mois après son ouverture, le 4 avril 1900.

Tout aussitôt, avec l'aide de la fabrique, on éleva un nouveau pensionnat qui fut rasé de fond en comble lui aussi en 1912. Sans hésitation, la communauté, secourue par les paroissiens qui fournirent une somme de \$10,000.00, rebâtit en 1913.

Le pensionnat recevait ordinairement environ 150 élèves. Cependant, depuis l'ouverture de l'École Ménagère, ce chiffre est descendu à 60. L'externat reçoit 160 élèves.

Depuis 1931, les anciennes élèves ont formé une Amicale et comptent parmi les élues à la présidence: Mmes Adrien Foucher, Ildas Goulet et Mlle Anna Ethier.

Mère Marie-Anne

La Providence, en plus du Saint Curé Paré, nous a gratifié d'Esther Sureau Blondin, plus connue sous le nom de Mère Marie-Anne.

L'esprit de foi, de travail et de mortification de cette "résolue martyre de la franchise, de cet athlète du renoncement, de la souplesse et de la ruse", de cette "princesse des humbles" (Marie-Claire Daveluy), s'épanouirait dans les murs du couvent de Saint-Jacques et susciterait une prodigieuse floraison de vocations. Par centaines, nos jeunes filles laisseront le pensionnat pour le cloître, et 204 de ces élues recrutées dans presque toutes les familles, iront travailler dans cette portion de la vigne du Seigneur.

"Mère Marie-Anne possédait une culture générale satisfaisante pour l'époque... Ses premières compagnes, égales en dévouement, ne jouissaient pas d'un savoir égal. Déficience de très courte durée. Le courage allait triompher des obstacles et des retards. Pour leur formation pédagogique, les religieuses trouvaient en M. Adolphe

Maréchal, leur aumônier, un professeur intéressant, à la fois, et un guide sûr.”¹⁸

Maison-Mère

Maison générale de 1853 à 1864, notre couvent connut des heures glorieuses pour l'histoire de la communauté. De Saint-Jacques, partirent les fondatrices des couvents de Saint-Ambroise en 1855, de Saint-Cyprien de Napierville en 1857, de Victoria en 1858, de Rigaud en 1859, de Lachine en 1861, de Saint-Jérôme en 1864. Depuis l'arrivée des Sœurs de Sainte-Anne, le couvent avait progressé continuellement; six fois, il avait essaimé.

Cependant, la maison devenait trop étroite. “Nous sommes rendus au bout”, écrit M. Maréchal à l'évêque, en 1861. “Il est question d'acheter l'édifice Simpson à Lachine, et de le transformer en noviciat. Le couvent de Saint-Jacques suffirait encore pour quelques années. D'autre part, on ne peut songer à agrandir, les dettes seraient trop onéreuses”.

De son côté, Mgr Bourget désirait rapprocher de Montréal les Sœurs de Sainte-Anne.

Elles achetèrent la maison Simpson de Lachine, cette même année 1861. Les événements firent vite prévoir un prochain déplacement de la maison-mère.

En juillet et août 1864, les rumeurs de changement étaient de plus en plus fondées. Les paroissiens, par l'entremise des citoyens les plus marquants, comme Ulric Foucher, Aimé Dugas, Léon Morin, Eucher Cloutier, Antoine Vincent, Saül Fontaine, Séraphin Morin, Narcisse Dugas, Joseph Mireau, etc... supplièrent l'évêque de ne pas laisser transférer la maison-mère de “cette communauté qu'ils chérissent à juste titre”.

Tout de même, le 17 octobre 1864, le titre de maison-mère passait de Saint-Jacques à Lachine. Les onze années précédentes avaient été très fécondes pour l'Institut. Quatre-vingt onze religieuses avaient fait profession chez nous. Elles étaient 22 à leur arrivée en 1853, et maintenant en 1864, cent treize, dont trente-quatre originaires de Saint-Jacques.

A cause d'avantages marqués, Mgr Bourget, après avoir soigneusement réfléchi et prié, avait décidé que Lachine deviendrait maison-mère et noviciat. Cette décision affligea beaucoup les paroissiens qui, à l'avenir, seraient privés de la splendeur liturgique des professions religieuses annuelles.

18. Gervais, Émile, S.J., *Ibid.*, pp. 18—19.

Au premier aumônier, l'abbé J.-Louis-de-Gonzague Barrette, succéda M. Adolphe Maréchal (1853—1858), puis un vieux prêtre français, l'abbé Claude-Antoine Ternet¹⁹, ex-sulpicien, (1859-1860).

Une fois curé, et après le départ de M. Ternet, M. Maréchal reprit cette fonction et soutint de ses conseils et de ses sages directions le personnel du couvent. En 1867, son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, assumait le même poste, mais à Lachine, cette fois.

Maison Provinciale

Maison provinciale de la Province du Sacré-Cœur depuis 1896, notre couvent a neuf maisons sous son obédience: Saint-Jérôme, Sainte-Anne des Plaines, Saint-Ambroise, Saint-Esprit, Rawdon, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Félix de Valois et Saint-Gabriel.

Onze supérieures provinciales ont présidé aux destinées de ces dix couvents.

Voici leurs noms:

Mère Marie-Herman-Joseph (Léocadie Proulx).....	1896
“ Jeanne-de-Chantal (Elisabeth McDonell).....	1902
“ Emilienne (Alphonsine Lukin).....	1908
“ Léocadie (Azilda Lefebvre).....	1911
“ (*) Claire (Philomène Lacasse).....	1914
“ (*) Antoinette (Elodie Vincent).....	1920
“ (*) Aimé (Louisa Dugas).....	1926
“ Anatolie (Amélie Denis).....	1931
“ Dorothée (Amanda Lapière).....	1937
“ Aimé-de-la-Croix (Emma Mallette).....	1940
“ Camille-de Lellis (Philomène Paiement).....	1946

(*) Natives de Saint-Jacques.

Supérieures

Les religieux et les religieuses, qui se consacrent humblement à l'instruction et l'éducation des enfants, loin de leurs familles et de leurs paroisses méritent d'être inscrits dans nos annales.

A Saint-Jacques, vingt-quatre supérieures se dévouèrent à former l'esprit et le cœur de nos filles:

19. Il était originaire du diocèse de Besançon; ordonné prêtre le 16 mai 1818, entré chez les Sulpiciens en 1845, il arrivait à la Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 14 novembre de la même année. Il quitta les Messieurs en septembre 1847. — Gauthier, *Ibid.*, p. 268.

Mère Marie-Anne (Marie-Esther Sureau dit Blondin).....	1853
Sœur Marie-Angèle (Angèle Gauthier).....	1854
“ “ Purification (Eléonore Pivin).....	1857
“ “ Jeanne-de-Chantal (Angèle Giroux).....	1860
“ “ (*) Eulalie (Domitilde Richard).....	1864
“ “ Stanislas (Sophie Saint-Onge).....	1868
“ “ Louis (Philomène Cormier).....	1869
“ “ (*) du Saint-Sacrement (Louise Mireault).....	1870
“ “ Eudoxie (Maria Chalifoux).....	1875
“ “ (*) Louise (Henriette Clément).....	1876
“ “ Marguerite (Adèle Tremblay).....	1878
“ “ Eudoxie (Maria Chalifoux).....	1879
“ “ Eugène (Léonide Riopelle).....	1881
“ “ Pierre d'Alcantara (Azilda Perreault).....	1887
“ “ Anatolie (Amélie Denis).....	1900
“ “ Joseph-du-Sacré-Cœur (Zélina Dubreuil).....	1905
“ “ de-la-Miséricorde (Julienne Roberge).....	1907
“ “ Athanasie (Cordelia Dalpé).....	1912
“ “ Adalbert (Aurélie Denis).....	1914
“ “ Camille-de-Lellis (Philomène Paiement).....	1920
“ “ Adalbert (Aurélie Denis).....	1926
“ “ Emélie de la Croix (Hermélie Grégoire).....	1929
“ “ du Saint-Esprit (Marie-Louise Bertrand).....	1932
“ “ Céline (Rose de Lima Parent).....	1936
“ “ Georges-Emile (Léontine Lesage).....	1938
“ “ Jean-Gabriel (Gilberte Duvert).....	1944

* * *

En 1950, la communauté des Sœurs de Sainte-Anne aura servi l'Église du Christ depuis 100 ans.

La paroisse de Saint-Jacques lui devra, en 1953, un siècle de dévouement et un de ses plus glorieux fleurons. Entre nos familles et les "Filles de Mère Marie-Anne", ce siècle n'aura-t-il pas noué des liens indéfectibles de parenté ?

ÉDUCATION DES GARÇONS

M. Paré veilla toujours à l'éducation des jeunes gens. De tout son crédit moral et pécuniaire, il dirigera nombre d'élèves vers les collèges de l'Assomption et de Joliette. Sous son administration, 25 jeunes gens se donneront à Dieu comme prêtres.

Le vaillant curé désirait pour les garçons de sa paroisse une sorte d'académie, aussi convenable que le couvent. En 1846, il sollicite cette faveur de Mgr Bourget.

“J’ai deux bonnes maisons sur mon coteau. Voilà bien de l’ouvrage de taillé, mais je n’ai pas de ressources. M. Meilleur, l’inspecteur, ne veut pas en accorder, parce qu’elle ne serait pas sous le contrôle des commissaires. Je ne consentirai jamais à cette clause. Pourquoi ne pas prendre l’argent amassé avec les dispenses si nombreuses à Saint-Jacques?”²⁰.

Clercs de Saint-Viateur

L’évêque ne jugea pas opportun de se rendre aux vœux du bon curé. Ce dernier ne perdit pas courage. Il s’adressa à une communauté de frères récemment arrivée au pays, aux clercs de Saint-Viateur. En mai 1849, le R.P. Taraise Lahaye, Provincial de ces religieux, écrit à Mgr Bourget que le curé de Saint-Jacques a construit une école et qu’il lui demande des sujets.

Pour précipiter l’accomplissement de son projet, M. Paré donne pour fins d’éducation sa terre du coteau, en 1851.

Malgré cela, la question reste pendante: les Clercs ne disposent pas d’un nombre suffisant de frères. Dans une lettre du onze avril 1854, Mgr Bourget règle ce point.

Les religieux, nommés à Saint-Jacques le 20 juillet 1854, arrivèrent au mois de septembre, au nombre de trois: les FF. Pierre Pelletier, directeur, Louis Deragon et Alfred Martel. Ils avaient la jouissance de la terre du coteau, (cimetière actuel), d’une maison meublée et d’une chapelle. MM. les commissaires leur donnaient soixante livres sterling (\$300.00), par année.

“Le “saint” curé Paré à Saint-Jacques de l’Achigan, accueillit avec bonheur ces nouveaux maîtres religieux,” note le F. Bernard, C.S.V. (p. 194).

Peu après, des paroissiens proposèrent de transporter cette maison au village. Cette proposition engendra des dissensions malheureuses. Elles obligèrent même le supérieur à retirer ses instituteurs, l’été suivant, malgré la requête du curé et des principaux citoyens de la paroisse. Dans cette requête du 5 septembre 1855, les paroissiens “regrettent de ne pas voir ouvrir, à l’automne, une école indépendante dans les maisons de Messire Paré.” Ils font valoir auprès du supérieur provincial, la pacification des esprits, puisque ceux qui voulaient l’école au village ont changé d’idée. Les soussignés offraient même leur cotisation personnelle, pour augmenter le salaire des religieux: Frs. Dugas, Blaise Dugas, Médéric Dorval, Eucher

20. Les Acadiens d’autrefois, en règle générale, se mariaient strictement entre eux et d’ordinaire entre parents.

Cloutier, M. Poirier, J.-E. Ecrément, N.P., Frs. Foucher, Louis Archambault, Jacques Leblanc, fils, Charles Magnan, Louis Gagnon, Urbain Bolduc, Louis Bolduc, John Haly, Isaïe Melançon, Jean Riopelle, J.-R. Paré, curé, Jos. Dupuis, F.-L. Genand, M.D., Clément Landry, Louis Lévesque, Théodore Rivière. Le Père Étienne Champagneur, supérieur des Clercs, n'acquiesça pas à leur désir²¹.

Le 14 septembre 1858, la fabrique remettait par contrat à M. Paré le terrain dont il lui avait donné l'usufruit. Ce terrain s'étendait du ruisseau Vacher jusqu'au rang des Continuations et devait servir encore pour une école. Car on n'avait pas abandonné l'idée de s'assurer le concours de religieux enseignants.

M. Paré mourut quelques semaines après. Il légua à l'évêque de Montréal ses terres situées derrière l'église.

M. A. Maréchal, son successeur, entreprit, dès le 30 novembre 1858, de faire revenir les Clercs de Saint-Viateur. Il écrit à Mgr Bourget et l'avertit de l'état des écoles, "en général très mauvais".

L'inspecteur M. A.-D. Dorval, demeurant à l'Assomption, corrobore le témoignage du curé:

"Tel maître, telle école, mais aussi: tels commissaires, telles écoles, puisque les commissaires seuls engagent les maîtres. Un enfant sur dix fréquente assidûment l'école... La municipalité de Saint-Jacques entretient sept écoles, deux instituteurs, cinq institutrices laïques et cinq sœurs de Sainte-Anne. L'Académie, tenue par ces dernières, est très bien dirigée. Parmi les autres écoles, celle de l'arrondissement No 5 est excellente, deux sont passables, et les deux autres sont très mal et très irrégulièrement tenues. L'école primaire supérieure est aussi très mal tenue. Le Secrétaire-trésorier me paraît faire son possible: mais sa tâche est difficile"²².

Les commissaires, sous l'instigation de l'inspecteur Dorval, veulent incorporer en académie l'école du village. Cet inspecteur, n'est pas trop favorable au retour des Frères, et préférerait avoir

21. En 1856, d'après le R.P. Louis Lalonde, S.J., *loc. cit.* (pp. 170—180): "les clercs paroissiaux de Saint-Viateur prennent en mains l'instruction dans l'école du village" (de Boucherville). On comprend la situation embarrassante du R.P. Provincial des Clercs de Saint-Viateur. Il était fort à court de sujets et on les désirait en beaucoup d'endroits.

22. *Rapport du Surintendant de l'éducation*, 1858, p. 131. En 1856, à Saint-Jacques, sur 432 garçons de cinq à seize ans qui devraient fréquenter l'école, 255 la fréquentent régulièrement. Sur 425 filles de cinq à seize ans, 243 la fréquentent régulièrement. Donc, à Saint-Jacques, sur 857 enfants d'âge scolaire, 498 vont à l'école.

des laïcs comme instituteurs. M. Maréchal, lui, opte pour les religieux. Mais le Père Champagneur ne peut lui en fournir, à cause de l'ouverture récente d'une maison à Vancouver.

“Cependant, écrit M. Maréchal, si Mgr s'en mêlait, il pourrait presser le Père Provincial d'envoyer au moins un de ses religieux à Saint-Jacques. Pour les entretenir, on pourrait peut-être vendre les deux terres de la fabrique au lac Ouareau: on pensionnerait les religieux au presbytère pour 30 livres sterling, par année. Les Frères, aidés d'un ecclésiastique, feraient la classe aux grands; les sœurs seraient chargées de l'instruction des petits”.

“L'inspecteur cabale (sic) contre le projet,” insinue le curé. Dans une lettre du 14 mai 1859, Mgr répond au curé au sujet de cette difficulté avec l'inspecteur. “Elle sera comme tout le reste dans l'ordre de la Providence. Demeurez calme et en paix. Votre beau et bon mois de Marie, au milieu du mortier et de la pierre, vous portera bonheur.” (Les réparations à l'église se poursuivaient)²³.

Finalement en 1860, le F. Antoine Rivest, et plus tard les FF. Laferrière et Roy arrivèrent à Saint-Jacques. Ils logeaient au presbytère.

M. Maréchal ne tarda pas à trouver insuffisante cette pension de 30 livres, puisque le 30 juin 1863, il se plaignait de sa pauvreté à son évêque. Payer pour l'instruction des enfants; solder son *cathédralicum* (sa dîme) à l'évêque, tandis que plus du tiers de ses paroissiens ne s'acquittent pas de leur dîme, lui semble outré. (On lit dans les procès-verbaux des assemblées des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, (1871—72), la recommandation aux curés d'exiger la dîme régulièrement de tous les fidèles. (*Arch. du Collège Ste-Marie*). Cette négligence de la dîme était donc répandue à cette époque). Que faire? — Choisir entre le paiement de sa dîme à l'évêque ou celui de l'instruction des enfants... en logeant les religieux chez lui? On ignore la réponse de l'évêque...

En dépit de cette situation pénible, les frères poursuivirent leur enseignement, au contentement de tous, durant 10 ans, jusqu'en 1871. Les Clercs quittèrent alors la paroisse: la municipalité déclarait ne pouvoir défrayer les dépenses nécessaires pour agrandir l'école et acheter un ameublement complet réclamé par les religieux. D'autre part, le curé ne pouvait plus les pensionner, parce que le personnel du presbytère était accablé du surcroît d'ouvrage. Les

23. Les copies de ces pièces sont conservées à l'Évêché de Joliette et aux archives du Noviciat des C.S.V. de Joliette.

commissaires, de leur côté, avaient décidé de loger les religieux à l'école²⁴.

Ce fut vraiment une faute de la part des paroissiens de laisser partir ces frères enseignants; durant 30 ans, ils seront privés de religieux.

Maîtres laïques

De 1871 à 1901, l'instruction des garçons du village sera entre les mains de laïques. Les anciens rappellent les noms de (?) Gauthier, Séraphin Morin, Prosper Marcoux, Joseph Archambault, Magloire Lanoue, Alexis Desrochers, (plus tard C.S.V.).

La maison d'école, construite probablement quelques années après le départ des religieux, s'élevait à l'endroit de notre Académie Saint-Louis-de-France. C'était une maison en pierre, d'un étage.

Frères de Saint-Gabriel²⁵

En 1888, quelques frères de Saint-Gabriel quittaient leur maison-mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre (France) et leur beau pays de Vendée. Ils venaient se consacrer à l'éducation de la jeunesse à Montréal.

A leur arrivée, ces religieux devaient prendre la direction de l'Orphelinat Saint-François-Xavier. Les travaux d'aménagement n'étant pas terminés, le supérieur, le Frère Louis Bertrand, délégua deux frères au Collège de l'Assomption comme professeurs du cours commercial. C'est là qu'ils débutèrent.

En 1901, sur la demande de M. Napoléon Maréchal, curé, les frères s'installèrent dans l'école des garçons du village de Saint-Jacques et pendant six ans, ils enseignèrent dans des classes exigües. Une modeste école en brique fut alors érigée, (maison de Cham Forest) mais cinq ans plus tard, elle était trop petite pour abriter les deux cents élèves.

Dès le 9 mai 1909, par une résolution de la fabrique, Saint-Jacques avait décidé la construction d'une école modèle ou académie, au village. En août 1910, on recueillait \$7,000.00 en dons, plus une contribution de \$3,000.00 versée par les fabriciens.

24. "Lorsque des commissaires d'école refusaient de s'en tenir à un engagement, rognant sur un traitement déjà trop faible, ou tout simplement ne payaient pas leurs instituteurs religieux, aucune hésitation possible: les religieux se retiraient et recommençaient ailleurs. C'est ainsi que nous quittâmes Saint-Jacques de l'Achigan en 1871". (Bernard, Antoine, C.S.V., *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Montréal, 1947, p. 344).

25. Voir *Album-Souvenir du Cinquantenaire de l'arrivée de la Communauté au Canada*, passim.

En 1912, grâce à l'initiative des Commissaires, on élevait un édifice spacieux. Cet immeuble à trois étages est en pierre de taille. C'est une construction moderne et hygiénique. En plus des classes, de la chapelle et des salles réservées aux religieux, un dortoir y est aménagé afin de permettre d'y recevoir des "couchants".

Plusieurs enfants viennent même de la campagne et des paroisses environnantes y poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cours complémentaire.

En juillet 1926, l'on célébrait magnifiquement les noces d'argent de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel à Saint-Jacques. Sous la direction du F. Théophile, ces réjouissances réunirent plus de 400 anciens. A cette occasion, Mgr Forbes bénit une statue de saint Louis-de-France, don de M. Jos. Marion. L'amicale des Anciens, fondée la même année, a eu comme présidents: MM. les abbés Azelus Houle, Gérard Coderre, François Lanoue et M. Alain Beaudry.

En juin 1938, d'autres fêtes marquaient le cinquantenaire des Frères de Saint-Gabriel en Amérique. Un album-souvenir a recueilli les témoignages les plus flatteurs.

L'Académie Saint-Louis-de-France, a formé plusieurs professionnels et industriels. Elle se glorifie à juste titre d'avoir contribué à donner à Dieu plus de 30 religieux frères et 34 prêtres.

Directeurs

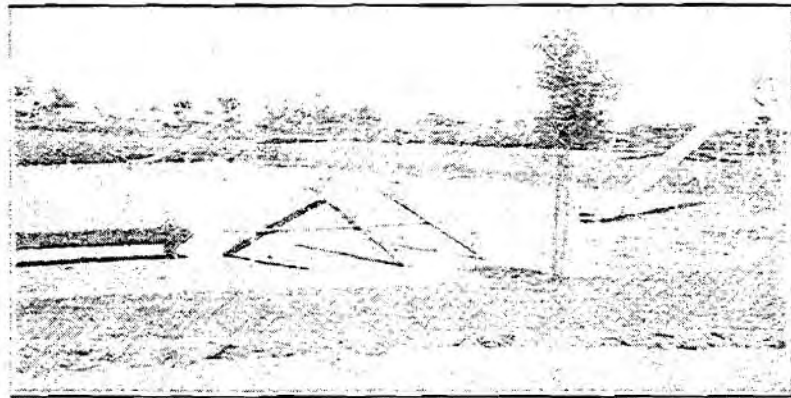
R.F. Savin (Jean Dupouet) (1901); Alexis-Marie (René Raimbault) (1904); Francis (Théophile Guibert) (1910); Elzéar (Avila Dufresne) (1916); Adolphe (Joseph-Marie Stéphano) (1919); Théophile (Avila Chartrand) (1925); Séverin (Wilfrid Gagné) (1931); Philippe (Ernest Bigras) (1932); Louis-de-la-Croix (J.-Irénee Prévost) (1934); Paul-Emile (Benoît Trépanier) (1940); Oscar (Édouard-Charles Vermette) (1946—).

La reconnaissance nous presse de mentionner spécialement deux religieux: les RR.FF. Francis et Théophile, nos anciens maîtres.

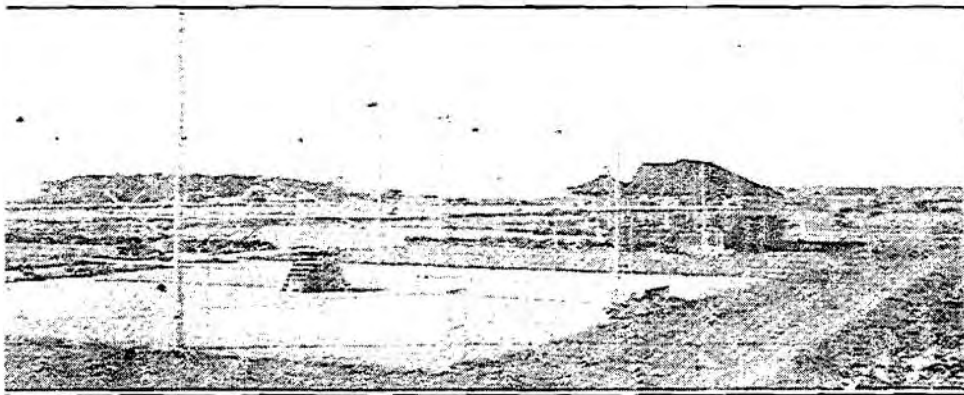
Petit de taille, yeux perçants, front découvert, le frère Francis s'est imposé à l'attention de tous par un jugement sûr, une intelligence vive, des directives éclairées et un talent pédagogique transcendant. Ce professeur dans l'âme avait l'art de tout mener avec vigueur et joie. Le plus beau cours d'Histoire du Canada, il le donnait chaque matin: ses élèves devaient réciter leur leçon à l'entrée de la classe, et malheur à qui ne la savait pas, car le directeur,



*Académie
Saint-Louis-de-France*



*Terrain
de
jeux
(1945)*



F. 2.

sans manuel, continuait le texte ! Français de Nantes, il avait adopté comme nouvelle patrie, le Canada qu'il servait de toute son âme. Il avait le don de communiquer un patriotisme éclairé, de larges connaissances, un amour raisonné de l'apostolat, du dévouement à la cause sociale.

Comme directeur, le frère Théophile savait créer un climat de joie chez les élèves, par sa bonhomie, son enthousiasme, ses talents d'organisateur, son patriotisme. Toutes ces qualités se traduisaient par un sens oratoire et poétique remarquable. Sa cantate "*Enfants de l'Acadie*" a longtemps été fredonnée chez nous. Les élèves de 1925—1931, et plus spécialement, les dix de cette époque, guidés vers l'autel, ne l'oublieront pas.

ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES

Nous rattachons enfin à ce chapitre nos écoles complémentaires: école maternelle, école rurale spécialisée, école supérieure d'enseignement ménager.

École maternelle

L'école maternelle fut établie en 1939, par Mlle Odile Goulet, B.A.²⁶. Elle la dirigea trois années durant. Par son système de première éducation, inspirée de la méthode Montessori, Mlle Goulet prodiguait, sous forme de jeux, à ses quelque dix élèves, âgés de trois à sept ans, les premiers germes de formation religieuse, intellectuelle et sociale, avec d'inoubliables rayons de soleil et de bonté !

Faute de local, l'institutrice dut, à regret, abandonner cette initiative.

École rurale spécialisée

"Saint-Jacques, écrit Louis-Philippe Poulin, agronome, dans la *Terre de Chez Nous* du 3 juillet 1946, est une paroisse qui fait du bien à ceux qui s'occupent des questions agricoles... Il y a peu de village d'une importance aussi considérable, dans Québec, dont le sort ne soit aussi intimement lié à la prospérité de l'agriculture".

26. Décédée le 29 janvier 1947.

Énumérant nos institutions agricoles, l'auteur s'arrête à notre École rurale spécialisée de morte saison, préconisée par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, au Provincial.

L'idée d'une pareille institution, germée dans l'esprit entreprenant de Ferdinand Contant, ancien président diocésain de l'U.C.C. (1938—1947), a été généreusement encouragée et fortifiée par le zèle de l'abbé Aimé Piette. Le concours simultané de l'U.C.C., de la J.A.C. et de nos deux commissions scolaires, l'a admirablement réalisée. Le dévouement de Gérard Gauthier, président diocésain de l'U.C.C.²⁷, et de Jacques Leblanc, ancien président de la J.A.C., ainsi que l'abnégation de leurs groupes ont mené à bien une telle entreprise. Fait rare à souligner, ces deux associations se sont presqu' *saignées à blanc* pour mettre l'œuvre sur pied.

Grâce aux subventions de la Commission Scolaire (\$10,000.00) et du Gouvernement provincial, l'école est viable.

En 1944, un local d'occasion réunissait une dizaine d'élèves, sous la direction de l'agronome Gustave Ouellet. Le professeur dispense actuellement les principales notions de science et de comptabilité agricoles à une vingtaine de fils de cultivateurs durant la morte saison, c'est-à-dire, de novembre à avril.

Une bibliothèque et un atelier de menuiserie sont à la disposition des élèves.

École supérieure d'Enseignement Ménager

Il y a un sain régionalisme. Il s'ingénie à développer et perpétuer nos meilleures qualités de race. Parmi les régionalistes les plus méritants, citons Paul Gouin, l'abbé Anselme Bois, l'abbé Albert Tessier et un animateur tenace, toujours aux aguets, l'infatigable Omer Héroux. Ils ont semé l'idée.

En 1928, Mère Marie-Aimé, S.S.A., provinciale, fondait chez nous une École Ménagère et l'affiliait à l'Université de Montréal en 1929. L'année de la fondation, le Département de l'Instruction Publique avait décerné à cette même institution, le titre d'École Ménagère Régionale, et, en juin 1948, celui d'École Supérieure.

Depuis, sous la direction de Sœur Marie-Jeanne-de-France, native de Saint-Jacques, cette école voit sa renommée dépasser nos frontières.

L'Histoire reconnaîtra, un jour, en ces écoles, la plus ferme sauvegarde des futures mères et de la famille canadienne-française.

²⁷. Depuis janvier 1947.

En 1946, notre École a pris des proportions si vastes qu'on a décidé d'élever une immense bâtisse, (sur le coteau d'Eugène Brien), pour développer, en plus de deux cents élèves, le goût d'une vie vraiment fructueuse. A cette œuvre éminemment éducatrice, les paroissiens ont encore contribué de leurs deniers. L'École Ménagère entretient une ferme modèle comprenant 200 arpents de terre cultivée et 67 de terre à bois²⁸.

Le livre d'or regorge de témoignages d'autorités pédagogiques, en faveur de notre École. Citons celui de l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste:

"Depuis 1937 (l'article est daté de 1946), l'École de Saint-Jacques-de-Montcalm a tenu nettement la tête dans le réveil ménager qui a soulevé la Province. Le mérite en revient aux SS. de Sainte-Anne et surtout à l'Évêque de Joliette, Mgr J.-A. Papineau, qui s'est fait le champion de l'Enseignement ménager au Comité catholique de l'Instruction Publique et à la Commission de l'Enseignement ménager".

Puisque cette œuvre prend, avec la nouvelle construction, un essor plus prometteur, souhaitons que les parents consentent tous les sacrifices, pour favoriser les progrès constants de notre École Ménagère, source de fierté et d'espoir.

VERS LES COLLÈGES CLASSIQUES

Dès l'ouverture des Collèges de l'Assomption en 1832 et de Joliette en 1846, M. Paré encourageait et dirigeait les garçons de sa paroisse vers ces institutions, comme nous l'avons signalé plus haut.

"En 1872, écrit l'abbé F.-X. Chagnon, dans ses *Annales religieuses*, l'estime et les sacrifices faits par les paroissiens de Saint-Jacques pour l'éducation primaire et classique, les caractérisent honorablement, et nous défions n'importe quelle paroisse canadienne de montrer des résultats plus remarquables." (p. 78)

Depuis, notre paroisse s'est constamment appliquée à rester digne du même éloge. Chaque année, une trentaine de nos jeunes se dirigent vers les collèges classiques et les jувénats.

En 1872, 108 avaient déjà fréquenté le Collège de l'Assomption, et 18, Joliette.

28. Depuis 1915, Jos. Leblanc et ses fils dirigent cette ferme. En 1943, Sr Marie-Aimée-du-Sauveur, directrice de la ferme, méritait la cravate de Commandeur du Mérite Agricole, dans la section des cultivateurs-amateurs.

En 1947, ces chiffres se sont accrus à 275 pour l'Assomption et à 222 pour Joliette.

Depuis 1930, un bon nombre de nos jeunes sont passés par le Juvénat des Pères Servites de Marie, d'Ottawa.

Nos cultivateurs les plus humbles admirent cette éducation classique et d'accord avec des autorités comme Madeleine Daniélou que nous citons plus bas, ils désirent la léguer à leurs fils²⁹.

"Se jeter dans l'action, écrit cet auteur, sans une formation longue et précise, ou encore s'enfermer dans l'étude d'une technique, c'est exactement renoncer à exercer une véritable influence... Un homme vraiment spirituel et pénétré de l'esprit de Dieu, doué en même temps de cette autorité que donne une supériorité intellectuelle indiscutable, peut exercer sur son temps une immense influence, par ses écrits, par son exemple même, réalisant cette synthèse parfaite de la nature et de la grâce devant laquelle tous rendent les armes, car elle enveloppe comme un anneau d'or le ciel et la terre"³⁰. Aux élèves non réfractaires, les collèges classiques, dans l'ensemble, et de leur mieux, ont toujours eu comme idéal d'enseigner les meilleurs moyens pour réaliser cette synthèse parfaite de la nature et de la grâce. Ils ont voulu créer, avec une matière souvent informe et revêche, de beaux types d'hommes et de chrétiens.

29. Camille Bertrand, dans son *Histoire de Montréal*, (2 vol.), déplorait notre infériorité sur l'élément anglais de Ville-Marie au sujet de l'enseignement primaire, vers le début du 19^{ème} siècle. Notre supériorité dans l'enseignement secondaire, qui nous a forgé d'excellents chefs ecclésiastiques et laïcs, le consolait.

30. Daniélou, Madeleine, *L'éducation selon l'esprit*, p. 91 et suivantes.

Chapitre II — Formation extra-scolaire

L'Église a charge d'âmes et s'intéresse à la formation non seulement scolaire mais extra-scolaire, comme préparation à la vie sociale.

A Saint-Jacques, diverses organisations, telles que les Amicales du Couvent et de l'Académie Saint-Louis-de-France poursuivent sur le plan social la formation scolaire.

Arrêtons-nous plus longuement à l'historique de nos principaux mouvements.

L'A.C.J.C.

Sur les conseils du R.P. Jacques Dugas, S.J., propagandiste de l'A.C.J.C. et aumônier du Cercle Pie X de Montréal, Léopold Ethier, soumettait à M. le curé Omer Houle, dès 1909, le projet de fonder une section de l'A.C.J.C.

La réponse définitive se faisait attendre, quand un jour M. Ethier, durant sa visite au Saint Sacrement, somma le Sacré-Cœur de manifester enfin sa volonté. A peine sortait-il de l'église que M. Houle, à brûle-pourpoint, le pressait d'organiser une section acéjiste. La partie était gagnée et M. Ethier en restera toujours le principal animateur.

Le 21 avril 1910, avait lieu la première séance du "Cercle Saint-Jacques". Les membres fondateurs d'une association "destinée à former leur intelligence et leur cœur," sont au nombre de sept: Emile Boulard, Louis Thériault, Albert Perreault, Osias Mercier, Albert Landry, Marcel Perreault, Léopold Ethier.

L'aumônier, M. le curé Houle, présidait à l'inauguration du Cercle. Le P. Jacques Dugas en fit connaître les avantages et ajouta: "La grosse pierre à rouler ne réclame que le concours généreux de notre volonté".

Les premiers officiers élus furent: Léopold Ethier, prés.; Albert Perreault, vic.-prés.; Lucien Racette, sec.; Emile Boulard, trés.; Louis Thériault, Arthur Marion, Adalbert Sincerny, conseillers.

Les nouveaux membres se recruteront aux quatre coins de la paroisse. Ils seront habituellement cinquante.

Les conférences porteront sur divers sujets: religion, patriotisme, langue française, liturgie, École Sociale Populaire, caisses populaires, coopératives. Bien souvent, M. Ethier rappellera les origines de la paroisse, et Rodolphe Lesage mettra ses connaissances scientifiques et sociales au service de tous.

Durant les vacances, le cercle accueillait, soit comme délégués, soit comme conférenciers, les acéjistes des Collèges de Joliette et de l'Assomption.

Souvent des visiteurs encourageront ces bonnes volontés. Les procès-verbaux rapportent les visites et les causeries du P. Jacques Dugas, S.J., du légendaire P. Zacharie Lacasse, O.M.I., de NN.SS. Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A., V.G., de M. Joseph Cloutier, ptre, de M. Cusson, industriel de St-Jacques, des vicaires de la paroisse.

Chaque année, les membres du cercle présentaient une séance dramatique et musicale, fêtaient la Sainte-Catherine, organisaient des "parties de sucre" et des pique-niques.

A partir de 1914, au temps des Fêtes, la guignolée recueillait plus de cent dollars, plus de cinquante minots de patates, des centaines de livres de viande et beaucoup de vêtements.

La dévotion au Sacré-Cœur, manifestée par la communion générale, le premier dimanche du mois, était à l'honneur.

Parmi les gestes les plus admirables du Cercle, soulignons l'érection du Monument du Sacré-Cœur, dans les parterres de l'église. C'était en 1917, au temps où la conscription menaçait. Le dimanche, 29 octobre, après la grand-messe, les jeunes gens de la paroisse se consacraient au Sacré-Cœur et promettaient de lui élever un monument, s'il éloignait d'eux le fléau de l'enrôlement forcé.

En mai 1918, une quête à domicile rapportait mille dollars pour l'érection du monument. Commencé en mai de l'année suivante, il fut solennellement béni en juin 1919, par Mgr Forbes. Dans le sermon, le Père Jacques Dugas, S.J., déversa tout ce que son cœur contenait de foi profonde en Dieu et en son Église, et d'affection pour sa paroisse natale.

Vers 1917 également, les acéjistes de Saint-Jacques firent signer des protestations contre l'inique règlement XVII qui proscrivait le français des écoles de l'Ontario.

Une autre louable initiative de l'A.C.J.C. est la coutume des retraites fermées à la maison Querbes de Joliette. Le 20 février 1931, un groupe de 28 membres répondait à l'appel de Mgr l'évêque de Joliette, en faveur de ces haltes spirituelles.

Les acéjistés traitaient beaucoup des questions sociales. De la théorie, ils passèrent aux actes. Le Cercle ouvrit un terrain de tennis, au coin des rues Saint-Jacques et Dupuis, qui fut témoin de beaux tournois avec les visiteurs des paroisses voisines de 1931 à 1940. Un local de jeux, "La Palestre", attira les jeunes de 1932 à 1939.

L'institution d'une Avant-Garde à l'Académie en 1932 revient aussi à l'A.C.J.C. Elle fut sous la direction de l'abbé A. Piette.

Le premier aumônier de l'A.C.J.C., M. le curé Houle, remplit cette fonction de 1910 à 1912; puis se succédèrent à ce poste MM. les vicaires: Anthime Ducharme, de 1912 à 1917; Albert Chevalier, de 1917 à 1921; Omer Bonin, de 1921 à 1928; et Aimé Piette, de 1928 jusqu'au moment où, en 1936, NN.SS. les évêques transformèrent l'A.C.J.C. en mouvements spécialisés d'action catholique. Alors, le cercle de Saint-Jacques, perdant sa constitution première, se transforma en section jiciste dont les premiers dirigeants furent: Maxime Lafortune, Pierre-Paul Riopel et Roger Venne. Cette section comprenait 27 membres et était réservée aux jeunes du village, puisque la J.A.C. groupait les jeunes de la campagne.

A cause de la période de tâtonnements des débuts de ces mouvements spécialisés, la J.I.C. ne connut pas les beaux jours de l'A.C.J.C., et trois ans après sa fondation, elle s'incorporait pour fins d'adaptation à la J.O.C.

Durant 26 ans, l'A.C.J.C. n'eut que sept présidents: Léopold Ethier, (1910—1921); Ferdinand Contant, (1921—1923); Paul Lachapelle, (1923—1924, et 1926—1927); Eugène Sincerny, (1924—1925); Rosaire Mercure, (1925—1926); Damase Marion, (1928—1929); Martin Forest, (1929—1936).

Tous nos jeunes, qui se sont enrôlés dans les rangs de l'A.C.J.C., ont reçu une solide formation catholique, patriotique et sociale. La plupart ont fait leur marque dans la vie.

Cercle d'études des Dames

Le cercle d'études de l'Amicale du Couvent existe dans la paroisse, depuis 1925. Orienté vers la culture littéraire et se recrutant de préférence parmi les jeunes filles désireuses de compléter leur formation intellectuelle, il s'accrut bientôt d'éléments divers: institutrices, jeunes mamans, voire même anciennes élèves à cheveux blancs.

En 1936, sous la direction de Mgr Piette, le cercle se réadaptait au milieu et s'efforçait de rechristianiser les foyers. Plus de quarantevingts membres firent partie de ce mouvement d'Action Catholique.

Il serait difficile d'énumérer les multiples entreprises poursuivies par ces infatigables apôtres. Chaque mois, et souvent deux fois le mois, les assemblées se tenaient au parloir du couvent. Une religieuse avait tracé le programme du jour et sous l'œil paternel du curé, les dames discutaient ferme. L'enquête était le grand moyen d'apostolat et elle portait sur les exercices de piété, les lectures, l'aide aux pauvres, le respect des autorités civiles et religieuses, les loisirs, le travail aux usines de guerre.

A la suite de ces constatations, germaient des mots d'ordre et des œuvres de perfectionnement: organisation des retraites fermées, protestations contre la mauvaise presse et la radio déformante, chaînes de messes et de rosaires, adoration nocturne au foyer, confection de vêtements pour les nécessiteux, établissement de la fête des mères, glorification des familles nombreuses, etc...

Une part incontestable de mérite revient à Mme Hilaire B.-Courchesne, première présidente, inspiratrice et animatrice enthousiaste de tous ces dévouements: tout spécialement, des heures d'adoration au foyer. Lui succédèrent, avec non moins de ferveur, dames Philippe Morin et Lucien Archambault, Mlles Lucienne Forest et Rose-de-Lima Marion.

Actuellement, le cercle d'étude est intégré dans le comité paroissial d'Action catholique.

Ouvroir

A la réunion de l'Amicale du couvent en 1934, les amicalistes proposaient d'organiser un ouvroir en faveur des pauvres.

Les religieuses offrirent le parloir du couvent comme local, où, chaque semaine, dix, douze et même quinze dames travaillaient avec adresse et entrain à distribuer des secours aux familles indigentes visitées.

Dames Ildas Goulet et Joseph Marion ont occupé la présidence de cette œuvre de charité. Mlles Rose-de-Lima Marion et Anna Ethier en furent les secrétaires, et Mlle Modeste Melançon se signala par son dévouement³¹.

Mgr Piette se rendait à chaque séance bénir les travaux et encourager les bonnes volontés.

31. Un hiver durant, Mlle Rose-de-Lima Marion organisa des corvées de couture dans son école du Bas-des-Continuations. Formule heureuse de pratiquer la charité!

Quand survint la guerre de 1939, les usines offrirent travail et gros salaires, et partant, les familles nécessiteuses disparurent. L'ouvroir n'avait plus sa raison d'être.

Union Catholique des Fermières

Le 15 octobre 1942, sur la demande de plusieurs dames, Mlle Champoux, visiteuse officielle des Cercles des Fermières de la Province, venait à Saint-Jacques organiser un cercle de ce genre, comprenant trente-six dames et jeunes filles.

Les premières élections confièrent la direction à Mme Ubald Augé, assistée de Mme Eugène Dupuis, comme vice-présidente; de Mmes Damien Lapalme, Lucien Venne, Robert Marsolais, Mlle Anna Morache, comme conseillères locales et de Mme Lucien Archambault, comme sec.-trésorière. M. l'abbé Azellus Houle en est l'aumônier.

Le programme de 1942—43 traitait de couture et d'art culinaire. En 1944, l'on s'adonna surtout au tissage. Le zèle de Mme Réjeanne Coderre-Archambault est digne de louanges et d'imitation.

En septembre 1944, pour répondre au désir de Mgr Papineau, le Cercle des Fermières quittait la fédération agronomique pour se former en association professionnelle, sous le nom d'U.C.F.

Actuellement, sous la présidence de Mme Robert Marsolais, l'union compte plus de cent membres qui, avec l'aide des techniciennes de l'École Ménagère, s'adonnent à des ouvrages domestiques et illustrent la traditionnelle habileté de nos mères.

Loisirs organisés

Quand les jeunes découvriront travail et joie dans leur milieu, ils l'aimeront davantage et ne penseront même pas à l'abandonner. Pourquoi tant de jeunes quittent-ils la campagne, quand les travaux des champs leur laissent quelques heures de répit? Pourquoi préfèrent-ils se diriger vers la ville et ses distractions?

Un apôtre des jeunes, l'abbé Aimé Piette, s'était posé ces questions et avait vite trouvé une réponse au problème! Organiser au plus tôt les loisirs.

A force de sacrifices, de hardiesse et d'esprit d'initiative, avec des secours puisés au sein des autres associations, soutenu par un comité directeur composé de MM. Rodolphe Lesage, Roméo Gagné, Ls-Joseph Ferland, Lucien Archambault, Alcide Génier et

des têtes dirigeantes des mouvements d'Action Catholique, telles que Mlles Odile Goulet, Yolande Marchand, Lucy Lord, MM. Jean-Théo. Picard, Luc Forest, Jean Goulet, Pierre Venne, M. l'abbé Piette a créé l'œuvre qui manquait: l'organisation des loisirs de la jeunesse.

Au village, chaque semaine, l'on présente à la salle paroissiale un programme de vues animées. En 1941, un magnifique terrain de jeux est devenu l'endroit tout désigné de promenades reposantes et de célébrations de fêtes, en un mot, un vrai centre récréatif en plein air. Dans le rang du Haut-du-Ruisseau, au ruisseau Saint-Georges, et dans le rang du Bas-de-l'église, il y a des jeux de croquet, de badmington, de ping-pong, etc. Les feux de camp périodiques et les parties régulières de gouret et de ball-au-camp attirent tout le voisinage.

Petit à petit, les dirigeants réalisent leur programme, à première vue audacieux, mais couronné de succès.

Bibliothèque paroissiale

A l'incendie de l'église et du "Monument" en 1914, disparut aussi une bibliothèque paroissiale établie, croyons-nous, vers 1866, puisqu'un Clerc de Saint-Viateur (de 1860 à 1871) en était le gardien. Cette bibliothèque faisait partie du "Monument".

En 1927, M. le chanoine Houle érigeait une autre bibliothèque paroissiale dans le soubassement de l'église. Actuellement, elle renferme 800 volumes.

* * *

Que Saint-Jacques continue à priser ainsi la culture intellectuelle et le développement général de ses enfants !

VIE ECONOMIQUE

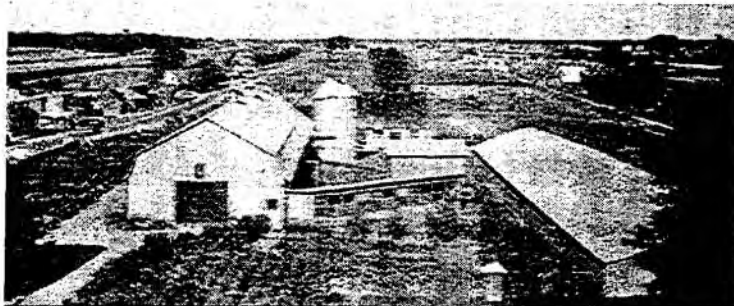
La vie économique dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont la nature, le travail humain et le capital.

La nature fournit à l'homme ses innombrables ressources qui, transformées par son génie, deviendront utiles; mais, pour se les procurer, il faut de l'argent !

D'où la triple division de la vie économique: l'agriculture, l'industrie et le commerce.

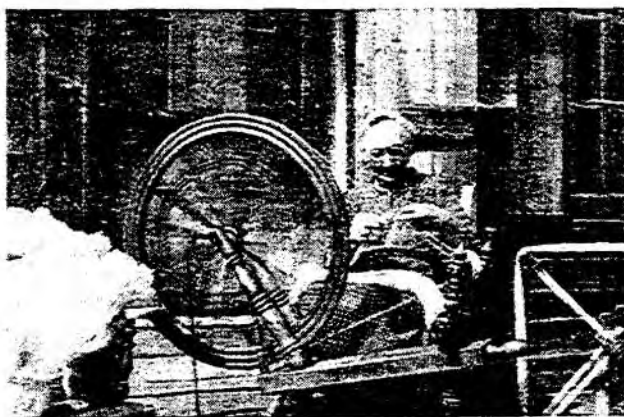
“Le milieu influence l'homme et celui-ci maîtrise le milieu. Le milieu naturel, géographique, provoque un milieu économique, et par une conséquence extrême, le milieu social.” (Montpetit E.)

Le milieu naturel, nous l'avons décrit, en présentant la Nouvelle Acadie. Du milieu social, nous verrons plus loin les types les plus marquants. Abordons le milieu économique.



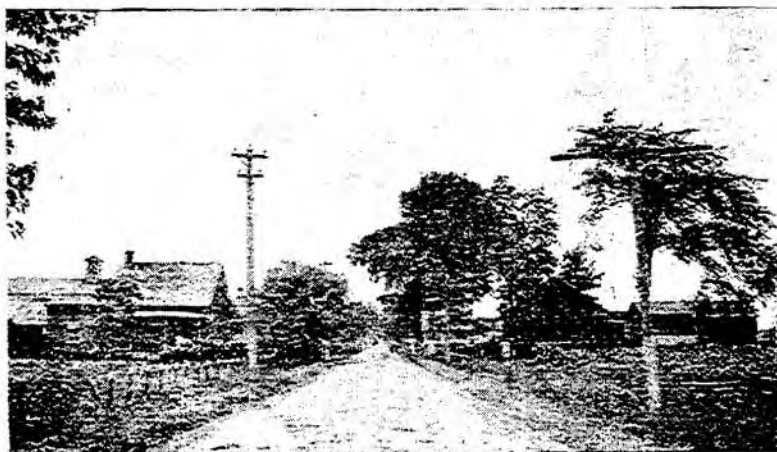
*Ferme
du
couvent
(1945)*

P. L.



*Fileuse
(1945)*

P. L.



*Rang
du
Haut-de-
l'église
(1942)*

P. L.

Chapitre I — L'agriculture

Pour exalter le rôle de l'homme des champs, reproduisons les pages admirables des chantres renommés du terroir: MM. Albert Tessier et Henri Pourrat.

“L'habitant n'a pas souvent l'honneur de la première vedette, dans les tableaux consacrés à la glorification de nos grands ancêtres. Plus que tout autre, il mérite le titre de principal bâtisseur de notre pays. Habitant est un titre de noblesse chez nous; il évoque l'idée de permanence, de durée, d'enracinement... Dans le désarroi actuel, c'est encore à la sagesse paysanne qu'il faut recourir pour retrouver notre équilibre. Henri Pourrat nous livre les secrets de cette sagesse: La terre, voilà l'élément de l'homme; et l'aménagement de la terre en terroir, voilà la besogne première... L'homme aura toujours affaire à l'hiver et à l'été, à la pluie et au soleil, affaire à la glèbe et à l'eau, à l'herbe, à l'arbre, au blé, à la vigne. Cela, c'est le solide. C'est le simple et l'éternel... Après les crises, les guerres, les révolutions, dans l'écroulement retentissant des civilisations, on retrouvera les grandes choses silencieuses: la terre qui tourne sans bruit, le trèfle, le seigle, le chêne, menant humblement et puissamment leur vie réglée selon le juste temps des saisons”¹.

Des économistes corroborent d'ailleurs ces témoignages.

“Dans les pays plus anciens, écrit Romier, c'est l'agriculteur qui résiste aux envahisseurs par sa fidélité”. Il cite des peuples en exemple.

Montpetit ajoute: “Que n'a-t-il mentionné les Canadiens français, littéralement agrippés à la terre sous la tourmente, et l'immortelle ténacité des Acadiens? Le sol est donc le signe de la fidélité”².

Ce caractère terrien, appuyé sur le spirituel, a maintenu vigoureuses les vertus de la race que Gérin et Montpetit sont heureux de retracer presque intactes dans nos villages et chez l'habitant canadien-français.

Certes, Saint-Jacques, comme toutes les autres campagnes, a été attiré vers la ville.

1. Tessier, abbé Albert, *Pèlerinages dans le Passé*, Fides, p. 162.

2. Montpetit, Edouard, *Notre Milieu*, vol. 1 de la Coll. “Études sur notre milieu” dirigée par Esdras Minville, p. 29.

Tout de même, la vie de notre paroisse demeure essentiellement liée à la vie de la glèbe. Rappelons-nous comment jadis nos Acadiens ont transformé leurs terres, par leur travail.

Après avoir défriché la forêt, nos ancêtres se livrèrent à l'agriculture. Du reste, le régime seigneurial les y contraignait. A Saint-Jacques, les Messieurs de Saint-Sulpice étaient Seigneurs, et les censitaires devaient "payer pour chaque terrain dans les paroisses du Comté de Leinster un sol et une pinte de blé par arpent."³

Maintenant, la plupart des cultivateurs de chez nous sont propriétaires de leur ferme. Grâce à de petites économies longtemps accumulées dans le bas de laine ou la longue bourse en peau de chat, ils jouissent, en général, d'une honnête aisance, même si plusieurs incendies leur ont fait subir de lourdes pertes. Si les richards sont exceptionnels, tous sont riches de leur générosité. Et c'est là leur force !

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Que cultivaient nos premiers colons, vers 1800, par exemple ? Le strict nécessaire à leur subsistance et à celle de leurs troupeaux : du froment, des pois, du chanvre et du lin.

Mais le progrès du commerce et les vibrants appels de Ls-Joseph Papineau⁴, dès 1834, en faveur "de la variation de la culture" introduiront chez nous, comme dans tout l'est du Canada d'ailleurs, la culture mixte ou variée. Ainsi, sur la même ferme, l'on unira la production animale principale à la production végétale générale.

Les divers recensements nous fournissent de précises statistiques à ce sujet. En 1844, à Saint-Jacques, 4,632 arpents de terre sont occupés (espace pris par les édifices) et 40,727 autres sont cultivés ; l'on y récolte :

115,784 boisseaux d'avoine ; 92,963 boisseaux de patates ; 43,981 livres de sucre d'érable ; 18,525 boisseaux d'orge ; 12,918 boisseaux de pois ; 5,681 boisseaux de blé froment ; 2,500 boisseaux de seigle ; 1,540 boisseaux de blé sarrasin ; 55 boisseaux de blé d'Inde.

Les cultivateurs élèvent :

7,648 moutons ; 4,657 bêtes à corne ; 2,100 porcs ; 1,386 chevaux ; 25 essaims d'abeilles.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844.*

4. Dubois, abbé Émile, *Le feu de la Rivière du chêne*, p. 289.

Ajoutons qu'en cette même année, le nombre des maisons habitées est de 910 et qu'elles abritent 5656 personnes parmi lesquelles 777 sont propriétaires et 122 locataires. Le nombre des maisons inhabitées est de 22.

On ne cultive pas encore de tabac, ni de foin, ni de trèfle, ni de mil. Il n'est pas question de légumes, non plus.

Le recensement de 1851⁵ indique à Saint-Jacques une récolte de produits dont quelques-uns sont nouveaux: (nous les citons en italique):

510,265 bottes et tonneaux de *foin*; 9,683 livres de lin et de chanvre; 6,819 livres de *tabac*.

L'on y fabrique 45,234 livres de *beurre* et 258 de *fromage*.

Le recensement de 1861⁶ mentionne nos cultures actuelles.

A cette époque, Aimé Dugas mit en honneur la culture maraîchère chez ses concitoyens. Plus tard en 1888, l'on introduisait la culture des tomates. Bien que les statistiques de 1945 présentent des chiffres moins éloquentes que ceux de 1844, nous les citons en détail, pour mieux faire ressortir par ces comparaisons notre exacte situation agricole.

	<i>Village</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Total</i>
Terrains cultivés.....	1185	14,748	15,981 acres
Terrains non cultivés.....	31	214	245 "
Terrains en forêt.....	148	2,820	2,968 "
Terrains incultes.....	22	190	212 "
Total.....	1386	17,970	19,356 "

Actuellement, chaque cultivateur s'adonne à la "grande culture". En fait de culture spéciale⁷, nous avons celle du tabac.

A celle-ci, s'est ajoutée depuis 1942, la culture des fèves, — expédiées à Sainte-Martine — et, depuis quatre ans, celle de la betterave à sucre. En 1946, nos cultivateurs ont vendu 151,538 livres de fèves et 395 tonnes de betteraves à sucre⁸.

Notre cultivateur possède en moyenne:⁹

5. Le nombre des familles est descendu à 764. Celui des maisons atteint 456 dont 26 sont en pierre.

6. La valeur des terres est chiffrée à \$717,869.00.

7. Ovide Marion tenta un essai de pomiculture, vers 1900.

8. En janvier 1947, Jean-Paul Lapointe se classait deuxième de la région de Joliette, au concours national d'orge.

9. Quelques-uns élèvent encore des moutons; d'autres, tel Euclide Bolduc, des renards, et Gérard Landreville, des visons.

Village (1945)
Sud-ouest



F. 2



Nord-est

F. 2

Nord-ouest



F. 2



Chez Wilfrid Dugas

Chez Damase Marion



3 ou 4 chevaux; 10 bêtes à corne; 15 porcs; 50 poules.

Les machines mécaniques agricoles sont employées: le "tracteur" et l'automobile remplacent le cheval.

Le bureau des agronomes, ouvert en 1920, a largement contribué à l'amélioration de ces nouvelles cultures.

Le tabac

La culture qui a le plus signalé Saint-Jacques, au pays comme sur les marchés étrangers, est celle du tabac¹⁰.

Dès 1694, l'intendant Hocquart fit les premiers essais de cette culture à Beauport, à Chambly et à Québec. En 1846, cette industrie débutait pour de bon. "Elle prit son premier essor dans le comté de Joliette, grâce à l'initiative d'un jeune émigré français, Pierre Tourange"¹¹.

À Saint-Jacques, en 1851, il se récolte 6,819 livres de tabac. C'était le stage des expériences. Le docteur Genand, s'intéressait beaucoup à cette nouvelle culture, ainsi qu'à celle du ginseng. Il écrivait de nombreux articles sur ce sujet.

Dans la *Semaine Agricole*, (3 février 1870), il parle de ses expériences attentives et suivies, commencées en 1853. Il cultive l'Ohio, le Kentucky, le Virginie, le Latakia, différentes variétés de tabac. En 1867, il présente à l'Exposition Universelle de Paris, des spécimens mesurant de 38 à 42 pouces de longueur sur 25 de largeur¹².

Peu à peu, grâce à Aimé Dugas, N.P. qui avait contribué à ouvrir à ses concitoyens le marché du tabac à Montréal, les cultivateurs de Saint-Jacques s'intéressèrent à ce nouveau produit. En 1867, Damase Marion¹³ tenta une plantation de quelques arpents. Les résultats prouvèrent que notre sol était propice à cette culture.

10. Après informations auprès de G.-E. Turcotte, gérant de la Coopérative, la production du tabac en 1946 se chiffrait par 141,000,000 de livres pour tout le Canada, dont 12,000,000 pour le Québec, soit environ 12%.

11. Conférence de J.-H. Lavoie, chef du Service de l'horticulture de la Province de Québec, prononcée devant la Société Linnéenne, à Québec. Le tabac, né en Amérique, portait jadis les noms les plus cocasses: pétun, herbe étrange, herbe à tous les maux, herbe sainte, "herbe puante et sale du Nouveau Monde" (Jacques Ier), plante à Nicot ou nicotienne, du nom de l'ambassadeur français, qui, à son retour de Lisbonne, avait fait connaître le tabac aux grands priseurs de France, chez qui, la tabatière était en honneur, comme en témoigne la chanson "J'ai du bon tabac dans ma tabatière".

12. Le docteur Genand écrivait aussi dans la *Gazette des Campagnes* (Sainte-Anne de la Pocatière). Chose surprenante, ce même docteur publiait des articles sur les effets néfastes du tabac: "Je ne connais pas de vice plus énervant, pour le corps et pour l'esprit et qui plus que lui torture toutes les facultés naturelles d'un homme que celui de l'usage du tabac" (*Semaine Agricole*, 3 mars 1870).

13. Fils du capitaine Joseph Marion, époux d'Elise Perreault.

Chaque année, quelques milliers de livres rapportaient du bénéfice à nos courageux planteurs.

En 1881, Médéric Foucher, malgré les opinions des politiciens déclarant cette culture impossible au Canada, osa après un voyage d'études aux États-Unis, lancer une plantation de 28 arpents. Il se proposait, ni plus ni moins, d'enlever aux Américains le marché du tabac, au profit des Canadiens.

La première année, les 36,000 livres récoltées rapportèrent \$90 et 44 sous par arpent.

L'année suivante, la production dépassait les 55,000 livres, et M. Foucher réalisait \$8,397.00 de recettes.

L'élan était donné¹⁴: chaque cultivateur plantait environ 5 arpents de tabac, par année. C'était considérable, quand on sait tout le soin requis par cette culture: dès avril, c'est la semence en couche chaude; en fin de mai, vient la plantation, si la température est favorable; en fin de juin, la transplantation, car souvent le ver à tabac mange le pied (ce ver apparut dès 1882); en juillet et août, le "piochage", puis "l'arrêtage" (écimage), "l'édrageonnage"; en septembre, c'est la coupe, avec toutes ses opérations: la mise en tas, "l'enlattage", le transport au séchoir. Et, dès la fin de novembre, par un temps humide, le cultivateur dépend son tabac, pour "l'éco-tonner" (effeuiller).

Ce n'est pas tout. Avant d'avoir sa richesse en argent sonnante, il lui faudra, par les rigoureux froids de l'hiver, marchander son tabac, et finalement le vendre à celui des commerçants qui lui offrira le plus haut prix. S'il fait partie de la Société Coopérative Agricole, le problème de chercher acheteur ne se pose plus pour lui.

Voilà combien cette culture du tabac réclame de soins, de travail et de soucis de la part de nos cultivateurs. Elle fait honneur à leur amour du sol. Et quand un bon soir d'hiver, le fermier produit devant sa femme et ses enfants, le chèque rémunérateur, toutes les peines s'oublient. Dans deux mois, il recommencera avec sa terre, ce long travail de coopération et d'amour.

En 1903, Blaise Dugas, agronome, fut envoyé par le Gouvernement fédéral, en Belgique et en Angleterre, pour exhiber des échantillons de notre tabac et recueillir les observations des experts.

14. Ainsi en 1884, Venant Fiquette, obtint avec 4½ arpents de tabac, \$1400 pour sa récolte. Aujourd'hui, la plantation moyenne est de 6 arpents, par cultivateur. "Un arpent de tabac, note Ls-J. Sylvestre, agronome local, demande 300 heures de travail".

L'année suivante, pour les mêmes fins, il se rendait au Wisconsin, E.-U.

En 1905, on comprit la nécessité de créer un service fédéral, pour encourager la culture du tabac. On s'assura les services d'agents français: M. Charlan s'établissait à Saint-Jacques en octobre 1905 et M. Chevalier en 1909.

Pour améliorer sans cesse la qualité et le rendement maximum de ce produit, et fournir aux planteurs des engrais de première valeur, le gouvernement favorisa les expériences des chercheurs français, américains et canadiens. Ces expériences eurent lieu de 1908 à 1933 à Saint-Jacques ainsi qu'à Saint-Césaire, deux endroits justement renommés pour leur culture du tabac, et à Harrow, dans l'Ontario.

Vers 1930, l'Honorable L. Perron obtenait des subsides pour la S.C.A. du district de Joliette.

En 1931, le Gouvernement fédéral organisa des champs de démonstration, chez nos planteurs de la région de Montréal¹⁵.

Vers 1935, sous l'inspiration et la direction des agronomes, les efforts intelligents et tenaces de nos coopérateurs renouvelèrent à fond cette culture, redevenue florissante et rémunératrice.

ASSOCIATIONS D'HIER

L'Église a toujours promu le bien-être de toutes les classes de la société. Mgr Bourget, dont on ne saurait trop bénir la mémoire, entourait les ruraux de son diocèse d'un amour intense et d'un esprit pratique peu commun. N'instituait-il pas, dès 1845, la Société de Colonisation du Nord, pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines.

“Ce serait, affirmera le curé Labelle, un puissant moyen de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore en éparpillant dans les pays étrangers, les forces vives de la nation. Élever un enfant, en faire un homme dans la force du mot, et perdre de suite le bénéfice de son intelligence et de son travail, au profit des pays étrangers, c'est un malheur que l'on ne saurait trop déplorer. Que nous a servi d'avoir fait de grandes dépenses pour amener au milieu de nous des émigrants, (sic) si, pour un qui s'y fixe, deux de nos concitoyens quittent le sol natal?”¹⁶.

Ces sages réflexions du fameux curé Labelle conservent toute leur actualité. Nos économistes ne tiennent pas d'autre langage.

15. Chez Henri et chez Paul Marsolais.

16. Brunet, Ls-Alexandre, *La famille et ses traditions*, 1881, p. 102.

quand ils prouvent que nous avons eu un peu plus de 6 millions d'immigrants, et perdu 6 millions d'émigrants, ne conservant pour toute cette période de 1867 à 1947, qu'un faible excédent de 400,000 âmes ?

De toutes ses forces, Mgr Bourget appuyait les mouvements de colonisation suscités pour contrecarrer le mouvement annexionniste de 1849. Il précisait sa pensée dans une circulaire datée du 26 novembre 1850 et adressée à ses curés :

“Je crois devoir vous suggérer de former une Association d'agriculture dans votre paroisse et recommander à vos paroissiens de profiter des longues soirées d'hiver, pour acquérir toutes les connaissances agricoles qui leur sont nécessaires. La bibliothèque paroissiale pourra fournir les livres ou les journaux qui les aideront à passer agréablement et utilement un temps qui est souvent perdu à des entretiens frivoles”¹⁷.

Nous n'avons pu relever la date exacte où le mandement de Mgr Bourget fut mis à exécution chez nous. Il dut l'être peu de temps après son émission, vu le zèle de M. Paré à se conformer au moindre désir de son évêque. Le chapitre de la colonisation mettra en relief l'action prépondérante de notre curé dans la fondation de plusieurs paroisses de la région.

Un premier cercle fut certainement créé, puisqu'en 1884, une seconde association agricole se formait, désignée précisément sous le nom de Cercle Agricole No 2.

On nous permettra de donner en détail les différents organismes dont nos cultivateurs ont été favorisés, depuis soixante ans, étant donné le caractère spécifiquement agricole de notre paroisse.

Cercle Agricole

Sous la devise “Religion et Patrie”, et, avec le mot d'ordre “Union et Progrès”, en 1884, nos cultivateurs formaient le Cercle No 2.

Ils se proposaient l'encouragement de l'agriculture et de l'élevage du bétail, “pour faire parvenir le cultivateur à la position réelle qu'il doit occuper dans la société, tant sous le rapport de l'intelligence que sous le rapport de la fortune”. (*Livres des minutes du Cercle*).

Les 25 membres du début se quadruplèrent bientôt, et chaque dernier dimanche du mois, plus de cent membres venaient traiter de leurs expériences et mettre leurs efforts en commun.

¹⁷ Langevin, Frédéric. *Mgr Ignace Bourget*, 1931, p. 131; Brunet, *Ibid.*

Chaque année, jusqu'en 1939, l'on organisait une exposition, où des primes couronnaient les vainqueurs et multipliaient les encouragements.

Les premiers officiers du Cercle furent: Narcisse Forest, prés.; Aristide Cloutier, vice-prés.; Eugène Marion, N.P. sec. et Joseph Melançon, trés.

De 1888 à 1893, le cercle cessa ses activités, et, sous le même nom, Louis-Victor Labelle le fit renaître. Celui-ci occupa le poste de secrétaire jusqu'en 1902, quand Emile Forest lui succéda. Le cercle vécut jusqu'à ces toutes dernières années, avec Georges Gaudet, prés. et Emile Forest, sec. Les dernières minutes datent de février 1944.

Le patron en était saint Isidore, et l'on avait autrefois distribué un feuillet contenant une prière admirable au patron des cultivateurs. Nous en publions le texte qui nous a été confié par Mlle Modeste Melançon, en souhaitant le voir insérer dans la prière en famille.

"Saint Isidore et sainte Marie, souvenez-vous que vous vous êtes sanctifiés dans la vie champêtre; daignez nous sanctifier nous-mêmes, afin que nos enfants grandissent dans l'innocence, que nos moissons soient en abondance. Suppliez enfin que nous imitions vos vertus, et faites qu'un jour nous soyons tous réunis dans le ciel. Ainsi soit-il!"

Association des Planteurs de tabac

La principale richesse de Saint-Jacques, on le sait, c'est le tabac. Pour favoriser cette culture, nos cultivateurs créèrent, en janvier 1907, l'Association des Planteurs de Tabac du district de Joliette.

Blaise Dugas en fut le premier président, J.-Alcide Dupuis, vice-prés., Eugène-Damase Forest, Prosper Granger et Adelmor Leblanc, directeurs, Emile Forest, sec.-trés. et Ludger Marion, vérificateur.

A maintes reprises, cette association traita avec les gouvernements fédéral et provincial, de l'avancement de la culture du tabac, des questions de taxes, etc... Le gouvernement lui accordait une prime d'un dollar par membre jusqu'à concurrence de 400 participants. Les sociétaires atteignaient le chiffre de 600. Chaque année, les expositions et les primes de l'association stimulaient ses membres. Vers 1930, elle céda la place à l'U.C.C., Adrien Foucher en était le président, et depuis 1921, Engelbert Forest, le secrétaire.

GROUPEMENTS AGRICOLES ACTUELS

Société Coopérative Agricole de Tabac du District de Joliette

L'an 1930 marqua un renouveau dans les organisations rurales. Trop longtemps, les Canadiens français, et tout spécialement les cultivateurs, avaient souffert d'individualisme: il fallait inculquer dans les esprits que la force est dans l'union.

A Saint-Jacques, l'abbé Omer Bonin, vicaire, se fit le tenace champion de l'idée coopérative.

En 1929, au milieu de railleries et de prédictions sinistres, 312 cultivateurs de la région s'unissaient pour former la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette, avec siège social et manufacture à Saint-Jacques. Notre député du temps obtint un octroi substantiel du gouvernement provincial.

Cette manufacture reçoit 90 ouvriers (en hiver, ce chiffre atteint 225), à qui elle verse annuellement \$85,000.00, en salaire. L'on y prépare et empaquette annuellement, 2,500,000 livres de tabac à cigare destiné au marché domestique. Le chiffre d'affaires de cette Coopérative s'est élevé à \$750,000.00, en 1946.

La S.C.A. tient aussi un comptoir de vente d'engrais chimiques.

Voici le nombre de ses membres: en 1929: 213; 1934: 136; 1940: 291; 1946: 600.

En furent présidents: MM. Edouard Landry, l'Assomption, 1929—1932; Joseph Renaud, Saint-Roch, 1932—1934; Adrien Larmarche, Saint-Esprit, 1934—1947; Mastai Dumontier, Berthier, 1947—

Le but premier de la S.C.A. est de protéger les intérêts du producteur. Par son service technique, elle a grandement contribué à l'amélioration du tabac à pipe et à cigare.

Crémérie-coopérative

En 1931, 135 de nos cultivateurs s'unissaient pour améliorer par un travail en commun, le rendement du produit laitier. Notre Crémérie-Coopérative réunit actuellement 171 patrons.

Jos. Marion, Alfred Migué, Gérard Gauthier, Conrad Venne et Louis-Marcel Dugas ont tour à tour présidé ce groupe, dont le chiffre d'affaires annuel moyen atteint au-delà de \$100,000.00.

Affiliée à la Coopérative Fédérée de Montréal, notre crémérie



Aux alentours de 1900



a souvent mérité des premiers prix. Jusqu'en 1948, Onésiphore Beauchamp en fut le fabricant. M. Anselme Contant en est le secrétaire-gérant, depuis 1941.

Plus de 215,000 livres de beurre sont expédiées chaque année sur le marché.

De 1939 à décembre 1946, un entrepôt de grain et de moulée s'est ajouté à la crèmerie. Cet entrepôt a cédé la place à la Meunerie-Coopérative.

Couvoir coopératif

L'idée coopérative s'épanouissait et tous les domaines de la ferme entraient dans le mouvement.

En 1933, trente cultivateurs, avec le concours de techniciens avicoles, ouvraient le couvoir coopératif. Ses premiers membres se recrutaient à Saint-Marie, Crabtree, Sainte-Julienne, Saint-Esprit, Saint-Liguori, Saint-Alexis et Saint-Jacques.

Ce couvoir se spécialise surtout dans l'éclosion des poussins Plymouth Rock barrés.

Jos. Marion prit une part prépondérante dans la fondation de l'association. Succédant à Domina Sourdif, de Saint-Liguori, il en fut président de 1934 à 1939. Depuis cette date, Alfred Morin, marchand et aviculteur, occupe ce poste et lui a donné, au prix de beaucoup de travail, un essor considérable. Eugène Sincerny en est le secrétaire-gérant depuis les débuts, et l'industrie est établie chez lui.

Le couvoir, grâce au zèle de ses directeurs et d'Adrien Dubé, agr., n'a connu que des succès. En 1933, il pouvait contenir 21,000 œufs; en 1946, 76,800. Les dernières ventes atteignent une moyenne annuelle de 175,000 poussins.

Entreprise viable, le couvoir coopératif honore les aviculteurs de notre région, et est, d'après M. Poulin, agr., le quatrième en importance, dans la Province.

Meunerie coopérative

En 1946, cent quarante-sept cultivateurs de Saint-Jacques, Saint-Alexis et Saint-Liguori, formaient une coopérative de grains. En décembre de la même année, Mgr A. Piette, curé, bénissait l'entrepôt, élevé près de la gare, et comprenant neuf silos d'une capacité respective de 70,000 livres de grain.

Le secrétaire-gérant en est Maurice Beaudry, agr.

Le chiffre d'affaires de nos différents organismes est très révélateur:

1946: — Caisse Populaire.....	\$ 2,236,499.05
Coopérative de tabac.....	1,000,000.00
Meunerie coopérative.....	175,000.00
Crémerie coopérative.....	167,931.00
Couvoir coopératif.....	25,059.33
	<hr/>
	\$ 3,604,489.38

Au lecteur distrait, la série de nos réalisations agricoles apparaîtra sans doute comme une suite improvisée de dates, de fondations et d'activités diverses. Il ne songera peut-être pas assez que l'Église, en mère vigilante, aide ses enfants à éviter deux écueils où sont allées se briser les barques des peuples insoumis à sa doctrine sociale. Ces deux écueils sont le libéralisme économique et le socialisme.

“L'Église nous apprend que rien ici-bas n'est supérieur à l'être humain qui seul a une âme et une destinée immortelles.

“L'Église, par sa doctrine sociale, nous apprend que la Société n'a été instituée que pour garantir à l'homme la possession des biens que sa nature réclame, et que, laissé à lui seul, il ne pourrait se les procurer.

“L'Église nous enseigne que le terme générique de Société comprend les quatre grands groupements sociaux qui sont: a) la société *familiale* qui donne la vie du corps et au sein de laquelle se développe la triple vie physique, intellectuelle et morale; b) la société *civile* qui assure à l'homme des avantages et une sécurité qu'il ne pourrait trouver dans sa famille; c) la société *professionnelle* qui protège l'exercice du travail normal dont il doit vivre; d) enfin la société *religieuse* qui l'aide à réaliser sa destinée immortelle.

“Or tout ce qui porte atteinte à l'épanouissement normal de ces quatre sociétés porte atteinte en même temps aux droits de l'individu, puisque ces sociétés ont précisément pour but de faciliter son développement intégral”. (Rutten, O.P., R.P. C.-M., *La Doctrine sociale de l'Église*, p. 33).

L'U.C.C.

Le dernier mot de toutes nos fondations agricoles est dans cette doctrine sociale de l'Église, dans l'association professionnelle, dans l'U.C.C. Unir les cultivateurs dans la revendication et la défense de leurs droits, dans l'étude et la solution de leurs problèmes, sous le signe de la justice et de la charité: tel est le but de l'U.C.C. Fondée

à l'automne de 1924, par Noé Ponton et Firmin Letourneau, agronomes, et par Laurent Barré, cultivateur, l'U.C.C., sans aucunement s'affranchir des lois existantes, mais afin de les améliorer dans le meilleur intérêt des agriculteurs, résolu de servir d'intermédiaire entre les familles rurales et l'État.

Nos cultivateurs de Saint-Jacques étaient mieux préparés que quiconque à l'idée de l'association professionnelle. Leur foi vivante les portait à bien accepter les directives du clergé, leur robuste esprit familial trouvait là un puissant moyen de coordination des énergies; enfin leur manifeste attachement à l'autorité civile leur permettrait, en plus d'une entière collaboration, de louables initiatives. Alors, une élite de chez nous, formée de villageois et de ruraux, anciens membres de l'A.C.J.C. pour la plupart, aidée par des prêtres et des agronomes, découvrit le rôle primordial que jouerait l'U.C.C.

Par elle, nos terriens n'apprendraient-ils pas à considérer la noblesse de leur profession agricole et les services indispensables qu'elle est appelée à rendre à la société? Ne stimulerait-elle pas dans la place une instruction, scolaire et post-scolaire, mieux adaptée? Ne déciderait-elle pas de l'opportunité de nouveaux organismes et ne perfectionnerait-elle pas les techniques et le bon usage des profits (ou des *trop perçus*)?

A Saint-Jacques, l'U.C.C. avait en partie rempli ce rôle au moyen d'organisations telles que la Coopérative de tabac, la Caisse populaire et la Crémierie coopérative; et plus tard, par l'établissement de la Meunerie coopérative. Toutes ces entreprises autonomes doivent s'inspirer des principes de l'association professionnelle pour développer un meilleur esprit coopérateur; pour employer, par exemple, leurs surplus à l'éducation de leurs membres. Or l'association professionnelle qui a le mandat d'éducatrice sociale des cultivateurs, c'est l'U.C.C.

Les institutions florissantes énumérées plus haut et l'esprit qui les anime sont des preuves que Saint-Jacques est pénétré de la vraie doctrine sociale. Son cercle de l'U.C.C. fut le premier de la Province à obtenir sa charte d'incorporation. Il se proposait, dès les débuts, l'achat d'une école en faveur des jeunes ruraux de 14 à 17 ans. La bonne entente entre les deux commissions scolaires et le concours de l'Église et de l'État avec les intéressés ont permis à un agronome et à un prêtre — l'abbé Piette — de diriger vers cette école depuis 1944 une pépinière d'amis, d'apôtres et de chefs de l'U.C.C.

Car Saint-Jacques a même fourni des chefs à cette association. Sur cinq présidents diocésains, trois furent choisis chez nous : Joseph Marion, Ferdinand Contant et Gérard Gauthier. Ces trois apôtres sociaux se sont dépensés au service de la classe rurale. Doués de tempéraments divers, pourvus de tact et de ténacité, renseignés à fond sur une association qui évolue et s'adapte sans cesse, ces meneurs constamment aux prises avec des problèmes complexes, sagement avisés et secondés par les aumôniers et les agronomes, ont resserré continuellement les liens des groupements autonomes agricoles autour de l'U.C.C.

Ainsi, nos chefs ont préféré la forme coopérative comme système économique, parce qu'ils l'ont crue la plus apte à promouvoir la meilleure distribution des biens terrestres. Les corporations et les coopératives de jadis ont croulé, non pas que l'Église ait failli à sa tâche, mais bien parce que ces anciennes institutions, entraînées par de mauvais bergers, s'étaient éloignées de la justice et de la charité sociales.

A Saint-Jacques, chefs et cultivateurs réagissent avec calme et opiniâtreté contre tout glissement à gauche, dans leurs organisations agricoles. Comme tous les bons catholiques, ils admettent le progrès économique, s'il est étroitement lié à un progrès social correspondant. L'U.C.C., pour tous, est destinée à créer des organismes nécessaires de libération économique et à inspirer des lois favorables au bien général de la classe agricole, sans léser les intérêts légitimes des autres associations.

Pour le cultivateur de Saint-Jacques, l'U.C.C. est un groupe d'agriculteurs, soumis à la direction de l'évêque et du curé, qui entend lutter sous le drapeau de la justice sociale, pour conserver jalousement, avec la foi et la liberté, avec les droits de la famille et le respect de l'autorité, l'exercice le plus parfait du droit de propriété.

A cette fin, sur l'instigation de M. Omer Bonin, vicaire, sous l'impulsion du P. Léon Lebel, S.J. et de Jos. Marion, maire, trente cultivateurs formaient, en septembre 1931, notre section paroissiale de l'U.C.C. Un mois après, dix-neuf autres membres s'inscrivaient. Le bureau de direction comprenait : Jos. Marion, prés.; Athanase Desrochers, vice-prés.; Antonio Desrochers, Marcel Lanoue, Alfred Migué, Adalbert Sincerny, Edouard Leblanc, directeurs; Philippe Morin, sec.-trés. Par la suite, Ferdinand Contant, Edouard Leblanc, Gérard Gauthier et Anatole Forest se sont succédé à la présidence. Le cercle inscrit actuellement environ 150 membres.

Les femmes ont compris elles aussi l'importance d'une section de cette méritante association. L'école supérieure d'enseignement ménager nous prépare des "femmes de maison dépareillées". Ces braves rurales et villageoises prennent en main ce que l'État accomplissait jadis dans la profession féminine non-organisée. La doctrine sociale de l'Église les aidera à envisager et à trancher nombre de problèmes que l'État n'aurait pas même songé à poser; puis, du même coup les fermières comprendront et seconderont mieux leurs frères ou leurs maris.

Ainsi, pour nos agriculteurs et leurs épouses, l'association professionnelle rurale s'impose. L'U.C.C. est une nécessité. N'enseigne-t-elle pas l'amour et la grandeur de la profession? N'apprend-elle pas en outre à transformer la vie de chaque jour, à se bâtir soi-même ainsi que le domaine rural, à établir les fils et les filles de la terre sur un fief qu'ils ont appris à connaître et à aimer, le fief paroissial? Grâce à l'école spécialisée ou d'apprentissage rural, ne les attachera-t-elle pas à des métiers ruraux, honorables, rémunérateurs et répondant à fond à leurs atavismes et à leurs aspirations de terriens?

Sous le signe de la croix et de la charrue, les premiers Acadiens ont défriché les terres du "grand Saint-Jacques". Il faut que la paroisse — mère de plusieurs autres paroisses — en demeure le modèle. Après le témoignage de M. Gérard Filion — directeur du *Devoir* — (*Priest ridden Province*, Editorial, 11 février 1948), sur notre village, retenons celui de quelqu'un d'autorisé: "Au point de vue de l'U.C.C., nous confiait-il, comme au point de vue familial, religieux et civil, Saint-Jacques est un bastion pour tout le diocèse de Joliette et un modèle pour la Province. Les habitants de Saint-Jacques, qui ont laissé la terre pour la ville, deviennent tout songeurs, quand on leur parle de leur paroisse natale... Ceux d'entre eux qui ont émigré à l'intérieur, par tout le Québec et le Canada agricoles, s'emploient de toutes leurs énergies à replanter ailleurs l'âme de leur petite patrie."

ÉMIGRATION

Notre paroisse a contribué au développement de plusieurs localités environnantes et de quelques centres de l'Ontario, des États-Unis et de l'Ouest canadien.

Après la Conquête anglaise, nos ancêtres, laissés à leur propre sort, s'agrippèrent au sol. Seul le clergé les encourageait à tenir au

terroir. Le vainqueur achetait de la part des seigneurs français ruinés leurs seigneuries du Bas-Canada, et les concédait à de nouveaux maîtres anglais, particuliers ou compagnies. Vers 1830, nos richesses forestières étaient plus que jamais octroyées à des amis du gouvernement: les agents des terres étaient surtout des Anglais, comme le déplorait M. le curé Paré, dont le loyalisme était au-dessus de tout soupçon.

Vers 1837, "des colons, venus des vieilles paroisses du fleuve et aussi de la paroisse acadienne de Saint-Jacques, figurent parmi les pionniers de Joliette, appelée alors l'Industrie".¹⁸

En 1848, une ordonnance du gouverneur favorisait l'établissement de colons anglais dans les *townships* du Bas-Canada. Tout de suite, nos chefs spirituels, secondés par leurs paroissiens les plus clairvoyants, comprenant le danger de cette mesure pour les Canadiens français, créaient et patronnaient les sociétés de colonisation et multipliaient les lettres pastorales à ce sujet.¹⁹

C'est pendant cette décade, exactement le 21 octobre 1855, que Sir Georges-Etienne Cartier lançait sa parole célèbre:

"Canadiens français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre".

A Saint-Jacques, M. Paré, avec l'appui de Zacharie Cloutier, Magloire Granger, Séraphin Viger, M.D.,²⁰ B. Gauthier, Médéric Dorval et Pierre O'Donoghue, fonda la Société des Défricheurs²¹, qui devait organiser l'établissement de quelques habitants de Saint-Jacques dans les alentours, c'est-à-dire, à Saint-Gabriel²², Chertsey (1856), Saint-Alphonse (1859) et Saint-Côme (1862).

18. Bernard, Ant. C.S.V. *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 73.

19. Mgr Bourget, 18 juin 1848. — NN.SS. les évêques, 11 mai 1850.

20. Magloire Granger et Séraphin Viger, M.D. semblent avoir été deux citoyens marquants de l'époque. Ainsi dans la charte de la Compagnie de chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Industrie, leurs noms apparaissent avec celui d'Eucher Cloutier. Magloire Granger en outre fut avec Adolphe Fontaine, lui aussi de Saint-Jacques, un des principaux directeurs de la *Gazette de Joliette* (1866—1895). Décédé en 1863, Magloire Granger avait été proclamé de son vivant "l'un des plus grands promoteurs laïcs de la colonisation, dans nos cantons du Nord" (Drapeau, p. 414).

21. Cette société a dû être inspirée à M. Paré par Mgr Bourget qui, dès 1845, comme nous l'avons signalé, avait institué la Société de Colonisation du Nord dans son diocèse pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines. (Langevin, F., S.J. *Ibid.*, pp. 131—132.)

22. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 47.

“A partir de 1831-37, plus spécialement entre les années 1848-1851, des colons allèrent défricher les 3ème, 4ème et 5ème rangs (à Saint-Gabriel...) Ils venaient de... Saint-Jacques... Parmi eux, mentionnons: Léon Granger et ses fils, Joseph, Jean-Louis, Narcisse, Ulric et Magloire; François Béliveau et ses fils; Joseph et Moïse Marion; France Melançon; Narcisse Lanoue, Narcisse Légaré et ses fils, etc...” (Ducharme, *ibid.* p. 47).

“De 1853 à 1862, admet Stanislas Drapeau,²³ (publiciste et agent de colonisation), le gouvernement n'a pas octroyé moins de \$13,000.00 pour l'ouverture de routes nouvelles à travers les terres de la couronne du comté (de Montcalm), pour fins de colonisation”.

Drapeau brosse l'éloge du curé Paré et lui attribue les progrès accomplis dans le comté de Montcalm :

“La colonisation s'est considérablement développée durant cette époque décennale, grâce aux efforts de M. l'abbé J.-R. Paré, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Il est probable que sans cette puissante intervention, alors que l'émigration des Canadiens français aux États-Unis faisait de si cruels ravages, on ne verrait pas aujourd'hui la population du comté de Montcalm aussi considérable et surtout aussi bien établie qu'elle semble l'être actuellement”.

Le curé F.-L. Provost de Saint-Alphonse, note l'arrivée en 1862, au Canton de Cathcart, d'une cinquantaine de personnes “venues en partie de la grande paroisse de Saint-Jacques, pour se choisir des lots à l'entour de l'église”²⁴.

Puis, toujours vers 1850, une dizaine de familles se dirigeaient vers l'Ontario, dans le Comté de Russell. Ils augmentaient ainsi les effectifs de l'élément catholique et français de la nouvelle paroisse de Saint-Jacques d'Embrun²⁵. Ce courant durera par intervalles une trentaine d'années. Plus tard, vers 1880, les familles d'Amédée Marion, Uldéric Marion, Camille Bourgeois, Aristide Granger, Ludger Brien et Médéric Dupuis s'implantaient à Saint-Victor

23. Drapeau, Stanislas, *Etudes sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, depuis dix ans, 1851-1861*, p. 421.

24. Drapeau, *Ibid.*

25. Forget, J.-U. et Auclair, Elie-J., abbés, *Histoire de Saint-Jacques d'Embrun*, Russell, Ontario. Parmi les premiers colons qui, vers 1850, fondèrent la paroisse d'Embrun, nous remarquons Benjamin Brisson, Jacques Gibault, Elie Bourgeois, Pierre Bélisle, Joseph Goulet, Jérôme Lévesque, Louis Lapalme, Joseph Marion (époux de Madeleine Miron), Charles Piché, tous natifs de Saint-Jacques. En 1903, les descendants des vingt-trois Marion, qui, de 1858 à 1888, sont partis de Saint-Jacques pour Embrun, donnèrent leur nom à la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse de Marionville, démembrement de Saint-Jacques d'Embrun. Leurs enfants se comptent par dizaines et quinzaines.

d'Alfred; Verner comptait Israël Lepage et Alexis Piquette parmi ses vaillants pionniers. (Voir *Doc. Hist. no 8* de la Soc. Hist. du Nouvel-Ontario, pp. 11, 30-31). C'est entre 1869—1880 que l'abbé Maxime Leblanc, auxiliaire dévoué du curé Labelle, contribuait à peupler, le Nord de la province (*Hist. de Saint-Martin*, par J.-Ad. Froment).

Après l'Ontario, l'émigration gagna l'Ouest et les États-Unis.

Plusieurs, attirés par l'aventure et les gains plus immédiats, optèrent pour les plaines de l'Ouest canadien, au service des Compagnies de fourrures: la Compagnie du Nord-Ouest ou la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'arpenteur, Joseph Bouchette, n'en indique pas d'autres motifs quand il définit les *Voyageurs*:

“C'était le nom donné aux personnes employées dans le commerce des fourrures du Nord-Ouest, pour qui une vie errante, toute pénible et laborieuse qu'elle est, a des charmes supérieurs aux occupations plus régulières et plus profitables de l'agriculture”²⁶.

“Si ces voyageurs, comme le note J.-C. Taché, dans *Forêtiers et Voyageurs*, revenaient toujours dans leur paroisse, plusieurs demeuraient longtemps dans l'Ouest et leurs enfants firent de l'Ouest, leur patrie préférée. Leurs récits contribuèrent beaucoup à déraciner bien des jeunes gens, qui souvent, n'avaient plus assez grand de terre dans leur paroisse”.

Mgr Taché, d'autre part, demandait à Mgr Bourget des colons catholiques pour l'Ouest et délégua l'abbé Georges Dugas en 1871 pour y activer l'émigration. Auparavant vers 1840, l'émigration vers les États-Unis avait déjà commencé ses ravages chez nous.

M. Paré, partageant à fond les idées de son évêque et celles de Mgr Lafleche, craignait beaucoup et trop souvent avec raison pour la foi et la langue de ceux qui prenaient la direction des États-Unis. Répondant à une enquête, menée à ce sujet par Mgr Bourget, il suggérait des remèdes urgents:

“Depuis cinq ans, écrit-il en 1849, pas moins de 500 personnes de cette paroisse ont émigré aux États. Le Gouvernement devrait ouvrir des chemins dans les townships du nord et y placer des agents de terres *Canadiens*”.

Beaucoup de nos gens, émigrés aux États-Unis, entre 1850 et 1870, après avoir amassé là-bas quelques biens, surtout à Holyoke, Mass., revinrent au pays. Une fois de plus, la nostalgie de son église et de sa terre ramenait l'Acadien parmi les siens.

Les mauvaises récoltes, l'insouciance des gouvernements, en plus des raisons déjà apportées, n'exonèrent pas de tout blâme les

26. Bouchette, *Ibid.*, pp. 93, 94, 142.

émigrants, mais aident à mieux comprendre les motifs sérieux de leur expatriation, l'ampleur du problème démographique, et le surpeuplement de nos paroisses rurales.

Si la sagesse et la prudence humaines conseillaient de s'opposer à cette tendance de nos compatriotes à chercher fortune en pays étranger, toutefois la charité chrétienne et la justice pousseront nos évêques à ne pas abandonner ces âmes qui devaient former près de 40% des effectifs canadiens-français en Nouvelle-Angleterre. Les autorités ecclésiastiques n'y manquèrent pas et députèrent vers les États-Unis et les autres provinces canadiennes, des prêtres, missionnaires ou résidents, et des éducateurs choisis.

Souhaitons que par des retours périodiques dans leur petite patrie, nos "gens de l'Ouest ou des États" viennent puiser assez de patriotisme et de vitalité catholique pour continuer là-bas le fait français !

Chapitre II — L'industrie

L'industrie est à peu près toujours complémentaire de l'agriculture. Aussi à la campagne, c'est pendant la morte-saison des travaux agricoles, que l'industrie donne son maximum d'activité. Notre industrie saisonnière consiste dans le charriage du bois et dans les dernières manipulations du tabac.

Manufactures de tabac

Le produit le plus en vogue dans notre paroisse, c'est le tabac.

Une manufacture s'imposait pour le préparer avant de l'expédier sur le marché. Dès 1881, l'année même où il entreprenait la nouvelle culture sur une haute échelle, Médéric Foucher, qui n'hésitait devant aucune entreprise, forma avec son beau-frère Odilon Dupuis, la société de "*F.-A. Médéric Foucher & Cie*", à laquelle nos planteurs de tabac fournirent une souscription de \$3000.00.

En 1882, cette manufacture, employant une vingtaine d'ouvriers, opérait dans une cave (chez Richard Foucher). Des séchoirs s'élevaient aux alentours. Les champs de tabac de M. Foucher, entretenus comme des parterres, attiraient de partout les visiteurs, et spécialement les journalistes.

La Compagnie abandonna cette installation temporaire et construisit un autre établissement à Joliette, en octobre 1883, sous la nouvelle raison sociale de "*Compagnie de tabac de Joliette et de Saint-Jacques*."

Les principales variétés de tabac cultivées étaient: le Kentucky, le White Burley, le Connecticut, le Grand Havana, le Heater, le Grandville Yellow, le Fuckaho, le Sweet Oronoka, le Pennsylvania, le Yellow Prior, le Canadien, le Cuban Tobacco Leaf, etc...

Quand la manufacture de Joliette ouvrit ses portes, celle de Saint-Jacques continua à opérer, chez M. Foucher. Celle-ci était devenue, cependant, la propriété d'Ovide Marion.

La distance ne le favorisait guère. En 1884, M. Marion transférait en manufacture le hangar appartenant aujourd'hui à Jos

Lanoue²⁷, et, en 1885, constituait une compagnie avec son fils Arthur, et Modeste Beauvais, comme directeur. L'entreprise employait cinq ou six travailleurs. On y tournait le tabac en torquettes. On essaya différents procédés pour produire du tabac noir, mais sans succès.

Sur proposition de plusieurs notables, Ovide Marion construisit, en 1887, une manufacture au village, à l'extrémité de la rue Marion. Il s'unit à Salomon Venne, Zacharie Cloutier, Louis Piquette et Isaïe Forest pour former la *Compagnie de tabac canadien de Saint-Jacques*. Alcide Martin en était le gérant. Cette manufacture était l'une des premières du genre au Canada. Trop d'audace dans l'entreprise fit cesser les opérations, vers 1892. Salomon Venne acheta la manufacture et les entrepôts contenant 35,000 livres de tabac, et reprit pour quelque temps le commerce en compagnie de U. Gervais, de Joliette.

En 1917, Wellie Munn, associé à R. Boulet, de Joliette, acquérait la manufacture. Après quelques années, M. Munn en devint l'unique propriétaire jusqu'en 1942. Cette manufacture fournissait de l'ouvrage à une dizaine d'ouvriers.

Entre-temps, d'autres manufactures ouvraient leurs portes. En 1900, Alphonse Fontaine, à qui succéda son fils Adolphe, fonda une entreprise qui employait régulièrement une quinzaine d'hommes.

En 1912, après un deuxième référendum, à l'effet d'obtenir un octroi de \$10,000.00 pourvu que, chaque année, \$6,000 seraient annuellement versés en salaires et que 300,000 livres de tabac seraient achetées à Saint-Jacques, M. Cusson, inventeur de la pipe "Cavité", bâtissait une usine, sur la rue Venne, sous la raison sociale de *Duys Canadian Tobacco*. Le 15 mai 1919, un incendie détruisait tout. L.-O. Grothé, de Montréal, forma une nouvelle compagnie et reconstruisit. En 1930, la *Société Coopérative Agricole du district de Joliette* acquérait cet édifice, et en 1942, lui ajoutait une aile.

Jos.-A. Dupuis ouvrait lui aussi une manufacture, presque en même temps que M. Fontaine. Son frère David, (en 1917) et le fils de celui-ci, Henri, (en 1940) lui succédèrent. L'entreprise, après avoir régulièrement fourni de l'ouvrage à une vingtaine d'hommes, fermait ses portes en 1944.

Jos. Marion fut, de 1911 à 1940, à la tête d'un très florissant commerce de tabac, atteignant parfois annuellement les 3,000,000

27. Fils de Jules Lanoue et de Joséphine Mireault.

de livres. Cette manufacture, située à l'arrière de sa demeure (chez Wilfrid Mireault) fut incendiée le 11 mai 1944.

Auguste Laporte dirigea un commerce de tabac à cigares de 1915 à 1921, à l'angle des rues Venne et Maréchal. Il occupait une vingtaine de travailleurs. Cet édifice, après avoir servi de local à la *Rock City Tobacco* de Québec, durant les étés de 1921 à 1930 environ, fut démoli à l'été de 1946.

Alcide et Emménil Venne (depuis 1914), Armand Richard, Arsène Mirault et son fils Albert, Arthur Morin, Emilien Coderre, Eugène Therien, Henry Venne, se sont, depuis quelques années, adonnés au commerce du tabac.

Alphonse Forest (vers 1920), Wilfrid Mireault, Robert Richard, Marcel Lépine, manufacturent des cigares.

Depuis septembre 1946, les employés de la *Société Cooperative Agricole* se sont affiliés au syndicat catholique de Joliette. M. l'abbé A. Houle est leur aumônier.

Sucre d'érable

Les manuels de géographie indiquent les régions de la Chaudière et du Richelieu à la tête de l'industrie du sucre d'érable. Notre région est également renommée depuis longtemps pour ses érablières.

Ainsi, "en 1879, la production *minima* du sucre d'érable à Saint-Jacques était de 150,000 livres, lit-on dans le *Journal d'Agriculture* (avril 1879): s'il y a une paroisse, entre toutes, continue le journal, qui mérite une mention spéciale dans la fabrication du sucre d'érable, la paroisse de Saint-Jacques doit, sans contredit, figurer en première ligne, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité".

La fabrication du sucre d'érable à Saint-Jacques date du temps des premiers colons.

Aujourd'hui, même si le déboisement semble avoir porté un rude coup à cette industrie, la plupart de nos cultivateurs possèdent une érablière.

Chaque printemps, les "gens de la ville" (de Montréal) viennent à Saint-Jacques, revoir leurs parents, sans doute, mais aussi, regoûter les plaisirs de "la cabane".

Ceintures fléchées

Avant l'ère du machinisme, les arts domestiques (ou l'industrie fermée) régnaient dans nos campagnes. Pendant que "leurs hommes"

fabriquaient augettes, balais de cèdre, baquets, sabots de bois, jougs, vans, pelles en cèdre, souliers de bœuf, meubles, instruments agricoles, véhicules, etc., les femmes transformaient en savon et en luminaire, les huiles et les graisses, et continuant une tradition acadienne, elles s'appliquaient à faire des catalognes et des tapis crochetés, à broder et à tisser des ceintures fléchées²⁸.

Autrefois, les bourgeois du Nord-Ouest, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les engagés pour la traite, les canotiers, les voyageurs et les Patriotes portaient le costume national d'hiver comprenant le paletot en étoffe du pays, l'ample capuchon, tuque bleue ou rouge, et la ceinture fléchée autour des reins. Elle figurait comme article de l'uniforme officiel de plusieurs séminaires et collèges. C'était le cas pour le Séminaire de Québec et le Collège de l'Assomption. A Saint-Jacques, même vers 1900, quelques enfants s'en paraient encore.

Cette ceinture, à zigzag rouge, bleu, vert, jaune et blanc et d'un bel effet décoratif, est un chef-d'œuvre d'industrie domestique au Canada. Les ouvrages savants, parus sur le sujet, indiquent différentes origines probables : indienne, normande ou espagnole, anglaise ou acadienne.

Nous optons pour l'origine normande. E.-Z. Massicotte, archivist à Montréal, soutient qu'elle n'est pas un art indien, car elle est trop artistement tissée. Provenant, selon nous, de Normandie, elle serait passée en Acadie, avec nos ancêtres. D'après la tradition, on en tissait déjà, peu après l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques. Par ailleurs en 1799, les livres de comptes de la Compagnie de la Baie d'Hudson la mentionnent pour la première fois.

D'où vient qu'elle fut presque toujours nommée "ceinture fléchée de l'Assomption"? C'est qu'autrefois, les bateaux se rendaient à l'Assomption, terminus de la navigation, chef-lieu du comté (en 1845) et du district judiciaire de l'Assomption, et centre commercial achalandé. Tous les gens du Nord y venaient trafiquer. Bientôt, les Anglais désignèrent cette ceinture sous le nom de l'endroit (*The Assomption Sash*), où son commerce était le plus florissant, même si elle était fabriquée dans le "grand Saint-Jacques" d'avant 1888.

Dès 1837, Salomon Bélanger, qui avait été commerçant dans le Nord-Ouest durant plusieurs années, s'établit à Saint-Jacques et devint l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il distribuait

28. Voir chapitre 1er à *Vertus individuelles et sociales* (des Acadiens).

la laine aux tisseuses, et veillait à la confection de ces ceintures, selon des modèles réguliers. La ceinture fléchée requérait de la laine teinte que nos commerçants obtenaient d'Angleterre. Car en 1844, les statistiques gouvernementales nous renseignent sur notre industrie à domicile: l'on ne produisait chez nous que de la laine de couleur naturelle:

15,552 livres de laine blanche ou noire; 13,620 verges de toile; 9,055 verges d'étoffe foulée; 7,880 verges de flanelle²⁹.

Après le décès de M. Bélanger en 1870, l'agence passa à Joseph Dugas, commerçant, et ce trafic se maintenait très prospère, jusque vers la fin du 19^e siècle. Comme son prédécesseur, M. Dugas faisait confectionner ses ceintures par des tisseuses de la place ou de Sainte-Marie-Salomé, et fournissait M. Corkran, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

D'autre part, les ceintures fléchées de Saint-Jacques l'emportaient de beaucoup sur toutes les autres, en particulier sur les ceintures manufacturées en Angleterre. C'est tellement vrai, que malgré toutes les restrictions de la métropole anglaise pour détourner ce commerce du Canada et le diriger vers Coventry, les Bourgeois du Nord-Ouest réclamaient de préférence les ceintures de chez nous. A l'exposition de Londres de 1886, on donna les premiers prix aux deux ceintures de Zacharie Cloutier.

Nos ceintures se différenciaient des autres par la couleur, par la dimension et par le nombre de flèches. Les plus dispendieuses, comme les plus difficiles à confectionner, étaient celles d'une seule couleur, la rouge, par exemple, et celles de 28 flèches. Elles exigeaient au moins quatre ou cinq semaines d'ouvrage ardu et peu rémunérateur.

Les ceintures de couleurs diversifiées résultaient du mélange du gros et du petit bleu, du vert, du rouge, du jaune et du blanc. Parfois, elles s'ornaient même de perles. Les plus grandes atteignaient jusqu'à quinze pieds de longueur, y compris la frange, et douze pouces de largeur.

Nos tisseuses de ceintures fléchées ressemblaient aux ouvrières de Malines et d'Alençon, maniant de fines dentelles. Elles se tenaient à la fenêtre, et leur travail fixé à la targette et à un clou planté dans le plancher, elles maniaient de leurs dix doigts les diverses couleurs de laine qu'au préalable, elles avaient nuancées... Une petite règle

29. En 1851: 9683 livres de lin et de chanvre, et 8954 livres de laine. En 1861: la production de l'étoffe domestique diminua, probablement à cause du marché anglais.

en bois ou tempié, recevait d'abord toute la provision de laine qui pendait des deux côtés. On commençait la ceinture par le milieu. La moitié de cette laine était roulée sur la petite traverse accrochée à la fenêtre; deux autres bâtonnets, placés en guise de lames, descendaient au fur et à mesure que l'ouvrage progressait³⁰.

Pendant tout un siècle, de 1800 à 1900, nos grand-mères ont prouvé leur ingéniosité et leur dextérité en transformant des ceintures en arcs-en-ciel.

A partir de 1890, à cause de l'insuffisance des salaires et de l'introduction des étoffes manufacturées, la ceinture fléchée connut le sort de tant d'autres industries domestiques, le déclin. Vers 1900, comme il ne s'en tissait plus chez nous, ceux qui s'intéressaient à cette industrie, craignirent que leur secret ne se perdît. En 1907, la *Canadian Handicraft Guild*, sur l'instigation de Marius Barbeau, étalait à Montréal quelques modèles de ceintures.

E.-Z. Massicotte, en 1918, en exhibait lui aussi quelques-unes, aux Veillées du Bon Vieux Temps, à Montréal. Il s'entendait avec Mme Napoléon Lord, de Sainte-Marie-Salomé, pour enseigner cet art à deux religieuses. En 1927—28, au Festival de la Chanson et des Arts manuels, au Château Frontenac, à Québec, Marius Barbeau engageait trois tisseuses de notre région, et, en 1929, l'École des Arts domestiques de Québec s'assurait les services de Mme Lord, toujours dans le même but.

Depuis, quelques Écoles Ménagères de la Province ont inscrit l'étude de cet art à leur programme. Sur demande de Sr Marie-Jeanne de France, Mme Jules Goulet (Augustine Marion) ainsi que Mme Alphonse Mireault (Florentine Riopel), et sa fille, Mlle Marie-Joseph, contribuèrent à faire revivre cette industrie locale.

Les articles et les livres de M. Barbeau sur ce sujet, sont très intéressants, mais laissent encore planer quelques doutes. Accordons-lui le grand mérite de s'être fait l'apôtre de cette industrie domestique avec E.-Z. Massicotte.

La ceinture fléchée est une de nos richesses, car c'est "le plus beau travail manuel qui se soit jamais fait en Amérique ou ailleurs" (Barbeau). Que les artisanes de Saint-Jacques prouvent leur amour de la petite patrie, en continuant les chefs-d'œuvre des grand-mamans: les ceintures fléchées! Le plus beau présent à apporter en dot, avec une vie sainte, ne serait-ce pas leur habileté à travailler

30. D'après les notes de M. l'abbé Pierre Poulin, ancien élève de l'Assomption.



*En
tissant
une
ceinture
fléchée*



*Capitaines de milice : (1870) Euclide Dugas, Aug. Guilbault, Médéric Foucher,
Gustave d'Orsonnens*

et à tisser, comme jadis de leurs propres doigts, une belle ceinture à leur homme... de demain ?

Mais que servirait aux jeunes filles de tisser des ceintures fléchées, si les jeunes gens ne les portent pas comme le complément le plus chic de leurs habits d'hiver ?

Textiles

À part la ceinture fléchée et les bas de laine vendus aux marchands, Saint-Jacques ne connut guère d'autres industries textiles avant 1944.

De décembre 1944 à janvier 1948, Benny Rubenovitch dirigea une manufacture de confection d'habits pour hommes et employait une quarantaine d'ouvriers.

À l'été de 1946, la Compagnie *Nerom Hosiery No 2*, dont la spécialité est de réparer les bas de soie, ouvrait une succursale à Saint-Jacques, où près de cinquante employés trouvent de l'ouvrage, sous la direction de Camille Morin, gérant.

Depuis septembre 1946, des ouvriers se sont réunis en syndicat. M. l'abbé A. Houle est leur aumônier et Mlle Zéphirina Gauthier, la présidente.

Autres industries

Nous avons appuyé sur les principales de nos industries actuelles.

Autrefois, l'on exploitait la pierre de nos champs, ainsi que certaines carrières de pierre à chaux. Au ruisseau Saint-Georges, Maxime Masse était propriétaire d'une briqueterie (*la briquade*); Antoine Gaudet tenait un commerce de bois. Israël Lepage, vers 1870-1886 gagnait sa vie à fabriquer de la potasse avec les cendres qu'il recueillait ici et là.

Nos menuisiers étaient nombreux: Édouard Boulard, Séraphin Cadieux, Célestin Coderre, Hormisdas Coderre, Misael Dupras, Pierre Gagnon, Odilon Goulet, Narcisse Majeron, Urgel Moreau, Arsène Morin, Eraste Piquette et Pierre Soulière, charpentiers; Maxime Gaudet, fabricant de meubles; Médéric Boulard, tonnelier.

Les cordonniers trouvaient dans leur métier l'occasion de faire œuvre d'art. Ils fabriquaient eux-mêmes les chaussures que l'on ménageait alors comme ses yeux: plusieurs de ceux qui avaient long à faire pour venir au village, attendaient d'en approcher, pour enlever leurs "souliers de bœuf" ou leurs sabots, et chausser leurs bottines neuves. François Normand, tanneur (chez R. Larivière) avec ses engagés, Joseph Momette, Aimé Forest, fournit le cuir à Ephrem Dugas, Jacob Ratelle, Alexis Raymond, Simon Riopelle,

François et Olivier Prud'homme. Ces deux derniers, dignes fils de saint Crépin, avaient l'honneur de chausser le futur Sir Wilfrid Laurier et la communauté des Sœurs de Sainte-Anne.

Jacques Desjardins, Eusèbe Coderre, Albert Forest étaient les ferblantiers de la paroisse, tandis que Théodule "Cayen" se spécialisait dans l'industrie des terrines (chez William Lord).

Tout un contingent de forgerons s'empressaient de ferrer les chevaux: Ludger Marion, Wilfrid Ménard, Elzéar Poirier, Gilbert et Bonaventure Gaudet, Louis Gagnon, Patrick Carroll, Ferrier Leblanc, Georges Houle, Joseph Pellerin. Les selliers ou harnacheurs étaient Jules Éthier, Laurent Miron et Joseph Richard. Joseph Légaré ainsi que Médéric Bolduc fabriquaient des voitures.

Pendant que toute la paroisse présentait le spectacle d'une coopérative modèle, et que des centaines de mains réclamaient le "pain quotidien", les boulangers, Louis Marion, Elie Dupuis, Joseph Amireault, Ulric Lafontaine s'avançaient de maison en maison, pour distribuer l'aliment de vie, pétri avec la farine du meunier, Magloire Gagnon. Beaucoup boulangaient dans un vieux four de pierre des champs, situé près de la maison, du pain d'habitant ou de ménage. Là aussi, mijotaient du samedi soir au dimanche matin, dans le traditionnel pot de grès, de succulentes fèves au lard.

Les anciennes photographies "sur zinc" de l'artiste Antoine Mercure, nous rappellent les pantalons à "tuyaux" confectionnés par Médéric Leblanc, tailleur, ou par Charles Boon, marchand tailleur et drapier de Montréal. Ce dernier tenait une succursale à Saint-Jacques.

Chapitre III — Le commerce

Notre principale industrie étant le tabac, son commerce extérieur sera notre principale source de richesse. Il en est de même des légumes et de la betterave à sucre.

Le commerce intérieur s'exerce, comme partout, par l'économie domestique des magasins, des épiceries, etc.

MAGASINS

Le magasin général, c'est le rendez-vous des rentiers du village, pour la partie de dames comme pour le passage au crible des "rouges" et des "bleus" de la paroisse et de tout le pays. Dans cette boutique, ça sent le poivre, le savon, l'huile à lampe, avec "une odeur rampante de toile à sac"; c'est là que s'alimentent les nouvelles du village — comment un village peut-il vivre sans nouvelles? — colportées par Nanon, ou une autre commère réputée; on s'y procure n'importe quelle mousseline, moutarde, préart ou moulée de grain.

"Les objets y ont cet aspect modeste des choses sans lesquelles les hommes ne sauraient vivre... Rien n'y brille, rien n'y trompe l'œil: les plateaux de la balance sont en fer-blanc, les poids sont en fonte; point de boîtes de conserves où figurent, sur d'éclatantes étiquettes, des tomates de Californie ou des asperges d'Australie; les macaronis sont dans leurs gaines de papier bleu, le café est vendu par demi-livres, en des sacs tachés de graisse et pris dans une ficelle rose..." (*Géographie de trente hectares*, Maurice Bedel).

De toutes les parties de la paroisse, comme aussi des villages voisins, l'on accourait autrefois, aux magasins de Médéric Foucher (coin des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne), Médéric Dorval (chez le Dr Melançon), François Foucher, (chez Emile Leblanc, autrefois), Didace Forest, dont la spécialité était les *chaussures* (dans la maison toujours désignée "chez Alexis Melançon"), Euclide Dugas (face à la rue Sainte-Anne, sur la rue principale; magasin incendié en 1929), Antoine Vincent (en face de l'église), Ernest Leblanc (chez Jos. Desrochers, barbier), Joseph Majeau, successeur

de John Haly (chez G. Beaudry, N.P.), Eucher Cloutier (chez Alfred Morin), etc., sans oublier le bric-à-brac d'Euclide Leblanc.

ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'industrie autonome comprend des travailleurs indépendants stables, qui constituent la classe des artisans et commerçants, dont voici les principaux représentants depuis 1900³¹:

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

Fontaine, Ls Beaulieu; Mercure, Antoine.

BARBIERS

Couture, Arthur; Desrochers, Joseph; Desrochers, Maurice; Desrochers, Robert; Dugas, Jos-A.; Landry, Charlemagne; Laporte, Urgel; Picard, Frank; Rompré, René; Roy, Rosaire.

BEURRIERS et FROMAGERS

Foucher, A.-A.; Courtemanche, O.; Dugas, Émile; La happele, Joseph; Marion, Joseph; Marion, Napoléon; Masse, ; Robert, Joachim; Roy, Louis et Paul; Tremblay, Abel.

BOUCHERS

Bleau, Stanislas; Chartier, Edmond et Germain; Chevalier, Médard; Dugas, Albert; Gaudreau, André; Marion, Siméon.

BOULANGERS

Coutu, A.; Coderre, Philias; Desrochers, Hugues; Ducharme, Wilfrid; Henri, Hosanna; Jetté, Henri, Lanoue, Magloire; Mireault, Maxime; Rivest, Adélar; Thériault, Eustache.

COMMERCES DIVERS

Coderre, Hornisdas et Ovide (bois); Ferland, J.-Napoléon (bois); Forest, J.-O.-E. et Engelbert (libraires); Forest, Mme Benoît (lingerie); Forest, Uldéric (peinture), Leblanc, Albert (manches de haches); Lépine William (meubles); Lord, Alonze & William (bois); Migué, Rose-Anna (lingerie); Mireault, Freddy (tailleur); Rompré, Frédéric (tailleur); Leblanc, Euclide (horogèr, etc.).

CORDONNIERS

Beaudoin, O.; Gagné, Roméo; Lachapelle, Paul (sellier); Lévesque, Ludger ("Parle-pas fort"); Ratelle, Siméon; Turcotte, Arsène; Turcotte, Ovide (sellier).

ELECTRICIENS

Dugas, Jos.-A.; Lasalle, Elie; Moulin, Gérard; Turcotte, Lionel; Venne, Fernando.

31. Cette liste, dressée en faisant uniquement appel aux souvenirs, peut fort bien être incomplète.

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

Mainville, Tancred; Marion, Wilfrid; Piquette, Tancred; Thériault, Henry; Thériault, Napoléon.

EPICIERS

Allard, Hector; Beaupré, ; Coderre, Joseph; Forest, Antonio; Forest, Cham et René; Forest, François; Froment, Roland; Lépine, Albert; Lévesque, Joseph; Richard, Armand; Riopel, Emery et Pierre-Paul; Sourdif, Roland; Thériault, Arthur.

FORGERONS

Auger, Ubald et Stanislas; Beaudoin, Joseph; Ethier, R.; Gagnon, Philias; Landry Joseph.

GARAGISTES

Boivin, Ernest; Brouillette, Laurent; Croze, Laurent; Lord, Alonzo & William.

MAGASINS GÉNÉRAUX

Dugas, Alphonse; Dugas, Euclide et Wilfrid; Gaudet, Athanase; Gaudet, Déliphat; Gaudet, Wilfrid; Goulet Odilon, (1882) et Ildas; Grégoire, Sylvio; Lasalle, Oscar; Lévesque, Damien; Massicotte, Eloi; Monahan & Morin; Morin, Théodore et Jules; Munn, Wellie; Pelletier, Polycarpe.

PEINTRES

Boivin, Joseph; Desjardins, Hormisdas; Forest, Benoit; Forest, Hector; Forest, Uldéric.

PLOMBIERS

Bourque, Georges; Lépine, Urgel, William et Marcel; Melançon, Jacques; Richard, Henri; Varin, Frédéricum.

RESTAURATEURS

Desrochers, Joseph; Forest, Lucienne; Landry, Marcel; Leblanc, Georges; Lépine, Yvan; Marion, Rose-Anna; Marion, Théophile; Melançon, Armand; Melançon, Eugène; Payette, Mme Arthur et Paul; Perreault, Raymond; Roy, Henri; Venne, Mercedes; Venne, Roger.

Actuellement, le commerce à Saint-Jacques subit une transformation considérable à cause des coopératives, et des nouveaux moyens de transport.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Pour favoriser l'industrie et le commerce, des institutions d'épargne sont nécessaires. Chacune, par ses propres moyens, tend à développer chez le citoyen les vertus de prudence et d'économie qui permettent à celui-ci d'affronter les mauvais jours.

Énumérons les principales de chez nous: l'Alliance Nationale (1890), la Mutuelle de Paroisse, la Société des Artisans, l'Union Saint-Joseph du Canada, la Caisse Populaire et la Banque Canadienne Nationale.

La Mutuelle de paroisse, fondée en 1906 par J.-E.-E. Marion, N.P., et refondue par Wilfrid Gaudet et Clovis Marion en 1937, assure un actif de \$718,000.00.

Les Artisans, établis à Saint-Jacques en 1899, grâce au dévouement du Dr Beaudry, compte actuellement trois succursales: Saint-Jacques (1899), Louis Archambault (1906), et Omer Houle (1920).

L'Union Saint-Joseph du Canada, introduite à Saint-Jacques en 1911 avec 5 membres, en enrôle présentement plus de 125.

Banque

Pour faciliter les opérations commerciales, le conseil municipal pressait la Banque d'Hochelaga, en décembre 1905, d'ouvrir une succursale.

L'été suivant, en août 1906, nous conservions nos richesses monétaires, non plus à Joliette, mais à Saint-Jacques.

L'édifice de la Banque a toujours existé au coin des rues Venne et Saint-Jacques, sur l'ancienne propriété de Magloire Granger, N.P. Après l'incendie de 1910, la Banque transporta sa succursale à l'hôtel Marion, et en 1911, dans un spacieux édifice de trois étages.

En 1925, la Banque d'Hochelaga changeait son nom pour celui de Banque Canadienne Nationale.

Les Gérants de Banque furent: L.-N. Gill, 1906—1912; Aug.-P. Beaudoin, 1912—1922; G.-A. Charbonneau, 1922—1928; Cuthbert Lessard, 1928—1937; J.-A. Coutu, 1937-1946; J.-Alcide Génier, 1946—

Caisse Populaire

La Caisse Populaire, projetée en 1915 par les acéjistes lors d'une grande journée d'études sur le sujet, opère depuis 1935, grâce aux mêmes acéjistes, sous les auspices de l'U.C.C.

Les présidents furent: Ferdinand Contant, Wilfrid Gagnon, Gérard Gauthier et G.-Étienne Turcotte.

Débutant avec 45 membres, à sa première assemblée annuelle, notre Caisse avait un actif de \$12,500.00. Aujourd'hui, près de 900 membres ont porté cet actif à plus de \$350,000.00.

* * *

Dans notre vie économique, l'agriculture a toujours été la première source de notre richesse. N'est-ce pas elle qui, en partie, a fait le nom de Saint-Jacques? N'est-ce pas elle qui assurera son avenir, si l'école, le foyer et les chefs spirituels, par leurs efforts conjugués, travaillent, selon les conseils du Pape actuel, "à rendre les agriculteurs plus conscients de leur rôle, plus fiers de la dignité de leur vie et de leur mission, de la grandeur et de la sainteté de leur tâche"?

Que l'agriculteur s'appuie sur son secours le plus fidèle, le prêtre! Jamais, dans notre histoire, l'Église n'a trahi la terre. Qui a développé chez nos gens, l'esprit coopérateur, et, pour nous borner à un exemple récent, concret, qui a lancé le premier à Saint-Jacques l'idée des coopératives? Qui est parvenu, malgré tous les obstacles, à les implanter? N'est-ce pas l'abbé Omer Bonia?

Le Pape Pie XII rappelait récemment qu'on ne méprise pas en vain l'amour de la terre.

"L'une des causes du déséquilibre et du désarroi où se trouve plongée l'économie mondiale et en même temps qu'elle, tout l'ensemble de la civilisation et de la culture, c'est à n'en pas douter, une déplorable désaffection quand ce n'est pas du mépris, à l'égard de la vie agricole et de ses multiples et essentielles activités"³².

A nous de retenir ce suprême avertissement, car notre passé de noblesse agricole oblige!

Claudio Jannet³³ comptait sur les pays qui, comme le Canada français, tiennent en réserve leurs forces vitales et s'adonnent à l'agriculture. Il croyait que la Providence n'avait pas conservé en vain la nationalité canadienne. Aussi, nous mettant en garde contre l'émigration vers des pays plus fortunés, il s'écriait:

"Restez, comme jusqu'à présent, fidèles aux enseignements de l'Église; vous y trouverez avec les espérances immortelles, ce bonheur paisible, le seul compatible avec la condition humaine. qu'aucun progrès économique ne pourrait à lui seul vous donner",

32. Lettre adressée au P. Joseph-Papin Archambault, S.J., président des Semaines Sociales du Canada, en septembre 1947.

33. Economiste français, qui prononça ce discours à Québec, le 25 juin 1880.

VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

Chapitre premier — La vie politique

Notre histoire politique et militaire tiendra en peu de pages.

La grande histoire a tracé au sujet des réactions politiques au Canada de saisissants aperçus. Ils furent les mêmes, à Saint-Jacques, que dans la plupart des autres paroisses. Inutile de les décrire. Notons toutefois que notre vie politique, de 1763 à 1841, s'apparentait, sous bien des rapports, avec celle de la région de Montréal. Car, déjà la Métropole influençait beaucoup les campagnes environnantes. Les courants d'opinion venaient de là et se répandaient vite dans les alentours.

“Nous connaissons assez peu la mentalité réelle de la population de Montréal, à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle, écrit M. Camille Bertrand... Le public montréalais préférait de beaucoup s'occuper de ses intérêts, plutôt que de chicaner sur la politique du gouvernerent”¹.

Cependant, si le vieil esprit français, un moment abattu par la Conquête, semble se désintéresser de la chose publique, il ne tardera pas à reconquérir sa traditionnelle vigueur, et les troubles de 1837 allaient lui en fournir l'occasion.

MOEURS POLITIQUES

Le commerce attirait au marché de Montréal les cultivateurs qui s'informaient de toutes les manifestations et devenaient nos “Nouvellistes”, types qui existent peut-être davantage en certains centres.

Nos “gazettes” avaient deux principales tribunes: le magasin général et le perron de l'église. Ainsi, se colportaient avec les altérations de la légende, les moindres actes et dits des citoyens. Ces “gazettes” vivantes ont probablement eu plus d'influence sur

1. *Histoire de Montréal*, t. II, p. 77.

l'opinion que les journaux du temps, *Le Canadien*, *La Minerve*, de Duvernay, *L'Ami du Peuple*, etc.

Les campagnards discutaient, et les plus huppés d'entre eux martelaient en formules heureuses l'opinion du peuple... Hélas ! elle était ensuite passée au tamis, et chacun la tirait de son côté... Survenait-il une campagne électorale avec ses assemblées contradictoires, nos gens, en même temps très circonspects et avides de discours et de batailles politiques, écoutaient, muets comme des carpes, leurs crateurs préférés et formaient leur idée avant de voter par main levée. Car jusqu'en 1874, les Canadiens ignoraient le scrutin secret.

Des candidats inexpérimentés furent souvent pris au dépourvu. Nos terriens, en apparence indifférents à la chose publique, leur posaient des questions pertinentes. Elles prenaient en défaut les blancs-becs du parti qui recevaient en public de cuisantes leçons.

Il faudrait relater comment les opinions des chefs Patriotes se répandirent telle une traînée de poudre dans toutes les campagnes, et se butèrent à deux groupes : les arrivistes-opportunistes et les autres... Si les "Fils de la Liberté"² ne voulaient pas le sang, presque tous étaient prêts à se battre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de sacrifier les droits promis par les traités et les chartes. Le gouvernement représentatif, que le régime constitutionnel de 1791 avait accordé, consacrait d'intolérables abus. L'Assemblée Législative, élue par le peuple, voulait une part plus large dans l'administration, afin de contrecarrer les projets injustes des Conseils Exécutif et Législatif. Ainsi Charles Courteau, député de Leinster en 1834, votant pour les subsides, reflétait l'opinion de l'immense majorité de ses électeurs.

Les troubles de "37" ne devinrent de l'histoire militaire, qu'après avoir été une âpre question politique, c'est-à-dire, après que Gosford, monté par les éléments fanatiques anglais que représentait le *Montreal Herald*, eut édicté une "proclamation" ou placard défendant les rassemblements et les manifestations populaires, ou après qu'on eut nommé, comme dénonciateurs, des officiers de justice pour assermenter certaines personnes de la ville et des campagnes environnantes.

Comme représailles aux mesures vexatoires de Gosford, on arrêta, suivant le mot d'ordre de Papineau, tout commerce avec

2. Club fondé par André Ouimet à Montréal par opposition au "Doric Club", association des Loyalistes ou bureaucrates anglais du Canada.

l'Angleterre, dans le district de Montréal. La monnaie fut même frappée aux États-Unis.

De 1838 à 1841, nous avons eu, au Canada, une réplique du Régime de la Terreur, un régime dictatorial. L'époque de l'Union, de 1840 à 1867, faillit être un tournant de notre histoire politique.

Depuis 1867, nous vivons sous la Confédération canadienne.

Le Statut de Westminster de 1931 n'a pratiquement rien changé, si ce n'est le terme de "colonie" (ou *dominion*) remplacé par "*commonwealth*".

NOS DÉPUTÉS³

La paroisse de Saint-Jacques, née en 1767, fut d'abord régie selon les lois du gouvernement civil de 1763—1774.

De 1774 à 1791, le Conseil Législatif, formé en vertu de l'Acte de Québec, gouverna le pays.

En 1791, l'Acte Constitutionnel partageait la province en vingt-sept divisions électorales ou comtés chargés d'élire cinquante députés. Le 7 mai 1792, cette nouvelle constitution prenait force, quand Sir Alured Clarke déterminait les limites des dits comtés.

Le comté de Montcalm s'appelait autrefois Leinster. On verra par la suite ses mutations géographiques et onomastiques.

De 1792 à 1830, le comté de Leinster était représenté par deux députés et comprenait

"toute cette partie de la province sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Ottawa, entre le côté est du comté d'Effingham (Terrebonne) et une ligne courant nord-ouest de l'angle sud-est d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Saint-Sulpice, ensemble avec toutes les îles dans le dit fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa les plus voisines du dit comté et lui faisant face en tout ou en partie".

Voici la liste de nos députés de 1792 à 1830: MM. Larocque, François-Antoine (1792—1792); Panet, Bonaventure (1792—1800); McBeath, George (1793—1796); Viger, Joseph (1796—1800); Beaumont, J. (1800—1804); Archambault, Jean (1800—1808); Lanaudière, Charles-Gaspard de (1804—1808); Faribault, Joseph-Édouard (1808—1809); Turgeon, Joseph (1808—1809); Panet, Bonaventure (1809—1810); Taschereau, Jean-Thomas (1809—

3. Desjardins, Joseph, *Guide Parlementaire historique de la Province de Québec, 1792—1902*. Pour plus amples détails sur les attitudes de nos députés que le lecteur consulte l'*Histoire de la Province de Québec* par Robert Rumilly, t. I-XX.

1810); Archambault, Jacques (1810—1814); Viger, Denis-Benjamin (1810—1816); Lacombe, Jacques (1814—1815); Prévost, Michel (1815—1816); Beaupré, Benjamin (1816—1820); Lacombe, Jacques (1816—1821); Joliette, Barthélemy (1820—1820); Prévost Michel (1820—1824); Rochon, Jean-Marie (1822—1827); Courteau, Charles-F. (1824—1827); Leroux, Laurent (1827—1830); Poirier, Julien (1827—1830).

L'accroissement de la population et les mouvements démographiques avaient changé la face de la province. Un remaniement des divisions électorales s'imposait et nous fîmes partie du nouveau comté de l'Assomption élisant deux députés, de 1830 à 1838. Pour cette époque, nous avons eu quatre députés: MM. Joliette, Barthélemy (1830—1832); Eno dit Deschamps, Amable (1830—1834); Rodier, Édouard-Étienne (1832—1838); Meilleur, Jean-Baptiste (1834—1838).

En 1841, nous quittons l'Assomption pour le comté de Leinster, qui n'élisait qu'un député jusqu'en 1854. Ce nouveau comté était formé des comtés de l'Assomption et de Lachenaie. Furent alors députés: MM. Raymond, Jean-Moïse (1841—1842); De Witt, Jacob (1842—1847); Dumas, Norbert, (1848—1851); Viger, Hon. Louis-Michel (1851—1854).

En 1854, nouveau remaniement. Notre comté change de nom, sans changer de limites. Le comté de MONTCALM, formé d'une partie des comtés de Leinster et de Berthier, n'élira qu'un seul député, de 1854 à 1867. En 1869, on lui retranchera le canton de Doncaster annexé au comté de Terrebonne. Le comté de Montcalm a conservé ses mêmes limites jusqu'à nos jours. De 1854 à 1867, MM. Dufresne, Joseph C (1854—1861) (1862—1867) et Martin, Jean-Louis, démocrate, (natif de Saint-Jacques) (1861—1861) furent nos députés.

Depuis la Confédération nous avons droit à un représentant aux Chambres des Communes à Ottawa, et à un autre à l'Assemblée Législative de Québec. Voici les noms de nos députés pour la *Chambre des Communes*: MM. Dufresne, Joseph, C (1867—1871); Dugas, Philémon, C (1871—1872); Dugas, Firmin, C (1872—1887); Thérien, Olaus, C (1887—1891);⁴ Dugas, Joseph-Louis-Euclide, C (1891—1900); (Rumilly, VII, 98; VIII, 173; IX, 196.); Dugas, François-Octave, L (1900—1909) (Rumilly, XIV, 83); Lafortune,

4. L'élection de 1887 se fit sur la question Riel. Tout St-Jacques était "bleu", excepté 7 propriétaires "rouges" mais, quand Honoré Mercier souleva la Province au sujet de l'exécution de Riel, Saint-Jacques tourna "rouge".

David-A. L (1909—1911—1918) (Rumilly, XIV, 85; XV, 87—88; XVIII, 202.); Séguin, P.-A. L (1918—1936) (L'Assomption et Montcalm furent réunis en 1917)⁵; Ferland, Charles-Édouard, L (1936—1945) (Joliette-L'Assomption et Montcalm sont réunis depuis 1945); Lapalme, Georges-Emile, L (1945—).

Voici maintenant les noms de nos députés à l'Assemblée Législative de Québec: MM. Dugas, Firmin, C (1867—1874); Martin, Louis-Gustave, C (1874—1878); Magnan, Octave, C (1878—1881) (Rumilly, II, 200; III, 81.); Richard, J.-B.-Trefflé, C (1881—1886)⁶; Taillon, Hon. Louis-Olivier, C (1886—1890); Martin, Joseph-Alcide, C (1890—1891); Magnan, Octave, C (1892—1897); Bissonnete, Pierre-Julien-Léonidas, L (1897—1908); Sylvestre, Joseph, C (1908—1916); Dupuis, J.-Alcide, L (1916—1917, décédé à Saint-Jacques); Daniel, J.-Ferdinand, L (1917—1929); Perron, Hon. Jos-Léonide, L (1929—1931); Duval, Médéric, L (1931—1935); Tellier Maurice, U.N. (1936—1939); Duval, Odilon, L (1939—1944); Tellier, Maurice, U.N. (1944—1948) (1948—).

NOS CONSEILLERS LÉGISLATIFS ET NOS SÉNATEURS

Au Conseil Législatif, à partir de 1856, nous avons toujours appartenu au collège électoral de Repentigny. Nos représentants furent: MM. les Honorables: Archambault, Pierre-Urgel (1858—1867); Archambault, Louis, père du premier évêque de Joliette et du conseiller suivant. (Rumilly, I à V) (1867—1888); Archambault, Horace (1888—1903) (Rumilly, V—IX, XI, XIV, XVI, XIX) Legris, Joseph-D. (1903—1913); Simard, G.-A. (1913—).

Nos représentants au Sénat furent: MM. les Honorables: Armand, Jos.-Frs. (1867—1903) le dernier des sénateurs nommés en 1867, lors de la Confédération (Rumilly, X, 214); II, VI, IX, X); Legris, Jos.-H. (1903—1932) (Rumilly, VII—XIII; XV—XVII; XVIII, XX, XXI); Rainville, J.-H. (1932—1942) (Rumilly, XII; XIV—XVIII); du Tremblay, R.-Pamphile, (1942—).

La liste de nos députés et de nos Conseillers Législatifs rappelle des noms illustres. Plusieurs sont entrés de plain pied dans la grande histoire. Garneau, Chapais, Turcotte, Lejeune et plus récemment, Rumilly, les citent.

5. Défenseur de toutes les causes bilingues.

6. J.-B.-T. Richard avait concédé son siège à l'Hon. Taillon, défait dans son propre comté. C'est à cette occasion que Taillon riposta à ceux qui le taquinaient au sujet de sa défaite à Montréal: "J'ai perdu Montréal, mais j'ai gardé mon calme ("Montcalm").

Notre rôle n'est pas d'empiéter sur la grande histoire. Signalons tout de même parmi nos représentants, ces hommes de renom ou de valeur, tels que les Viger, Archambault, Faribault, Turgeon, Panet, Taschereau, Joliette, Meilleur, Taillon, Perron, etc...

D'autres, sans tenir le premier rang, méritant d'être connus davantage. Consulter les historiens n'est pas à la portée de tous. C'est pourquoi nous publierons quelques renseignements essentiels sur ces députés, en les accompagnant de références utiles où de jeunes lecteurs pourront trouver plus amples informations. C'est la raison des quelques notices biographiques ci-jointes.

Larocque, François-Antoine, — fut choisi par l'assemblée tenue à Montréal pour faire partie du comité des 18 chargés de protester contre le projet d'Union de 1822. Ces 18 étaient les citoyens les plus en vue de la ville et du district de Montréal, nous apprend Chapais. (t. III, pp. 122—3). D.-B. Viger faisait aussi partie de ce groupe.

DeLanaudière, Charles-Gaspard avait reçu son éducation à Londres d'où il était allé visiter Paris. De retour au pays, en 1797, il avait été élu pour le comté de Warwick (Berthier-Joliette). Il entra dans les bonnes grâces de Dorchester qui le nomma lieutenant dans le régiment des Royaux Canadiens. Grand, d'une physionomie agréable, il était d'une force et d'une bravoure peu ordinaires. M. de Lanaudière donna, dans notre comté, une preuve de son courage.

“Il s'agissait, raconte l'auteur de l'*Histoire des grandes familles françaises au Canada* (pp. 466—68), de faire une levée de boucliers. Dans ce but, on avait convoqué à l'Assomption une assemblée de tous les habitants du comté de Leinster. Grand nombre s'y rendirent, mais lorsqu'on lut la proclamation du gouverneur qui ordonnait la réorganisation de la milice, ce ne fut qu'un cri d'indignation dans l'assemblée.

“On répondit de toutes parts qu'on ne se soumettrait pas à un pareil ordre, et, faisant alors retomber le poids de leur colère sur les officiers du bataillon qui étaient là, en uniforme et l'épée au côté, les plus récalcitrants les accusèrent d'être des traîtres qui ne voulaient les arracher à leurs familles que pour les mener à la guerre. Des injures, on passa aux menaces.

“La position des officiers devenait de plus en critique. C'est alors que M. de Lanaudière prit la parole: “Mes amis, leur dit-il d'une voix puissante, permettez-moi de vous le dire: ce n'est pas ainsi qu'on répond aux ordres du roi. A moi comme à vous, il a été donné de se trouver ici pour remplir les ordres du gouverneur. Vous paraissez ne pas vouloir obéir; pour moi, j'obéis. Vous nous menacez! Eh bien, je demeure ici; je ne veux pas que l'on dise que vous avez

vu fuir un de Lanaudière". A sa voix, le calme s'était rétabli; mais après ces paroles, le tumulte recommença. Quelqu'un ayant osé lui dire qu'il faisait le brave, parce qu'il avait son épée; "Qu'à cela ne tienne, répond l'intrépide officier. Et, à l'instant, il la tire du fourreau, la brise en morceaux et la jette. Emervillés de tant d'assurance, les habitants s'apaisèrent. M. de Lanaudière profita de ce moment pour leur adresser de bonnes paroles, et l'affaire n'eut pas de suites plus fâcheuses".

Plus tard, M. de Lanaudière fut nommé membre du Conseil Exécutif par Sir George Prevost. (Chapais, t. III, p. 10, n. 1).

Faribault, Joseph-Édouard, N.P., — (Voir *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 162; Chapais, t. IV, pp. 209—210), fit partie du Conseil Exécutif spécial que Colborne venait de nommer le 29 mars 1838. Ces conseillers furent convoqués le 18 avril. Il y avait onze Canadiens, entre autres, J.-E. Faribault et Barthélemy Joliette. (Chapais, t. IV, p. 278).

Turgcon, Joseph, — (Voir Chapais, t. IV, p. 36).

Taschereau, Jean-Thomas, — (Voir *Hist. des grandes fam., etc.* p. 331; Lejeune, O.M.I., *Dict. gén.*)

Viger, Denis-Benjamin, — récrimine contre Craig à propos de notre représentation politique injuste. Dans le Bas-Canada, il y avait un député pour 4000 âmes, tandis que, dans le Haut-Canada, il y en avait un pour 1667 âmes. Avec Papineau, il plaide contre le Parlement impérial et ses empiétements sur les affaires canadiennes. (Voir Chapais, t. IV, pp. 111, 112, 157, 279).

Lacombe, Jacques, — Beupré, Benjamin, — Leroux, Laurent, étaient tous trois de riches négociants de l'Assomption. (Voir *Hist. du Coll. de l'Ass.* pp. 14 et sq.).

Joliette, Barthélemy, — (Voir Chapais, t. IV, pp. 111, n. 1; 278; t. V, p. 32) fut nommé Conseiller Législatif en 1841, par Sydenham. (Voir Turcotte, pp. 70—71).

Eno dit Deschamps, Amable, — (Voir: *Hist. du Coll. de l'Ass.*, p. 56; Chapais, t. IV, p. 36).

Rodier, Édouard-Étienne, — (Voir Chapais, t. IV, pp. 36, 87, 97, 160, 206, 249) remporta la palme par l'originalité de son costume tout en étoffe du pays, à la séance de l'Assemblée législative en août 1837.

Meilleur, Jean-Baptiste, — (Voir *Hist. du Coll. de l'Ass.*, p. 18) Chapais, t. V, pp. 74, 99, 119—120, 136; t. VI, pp. 124—125, 329 et sq.).

Taillon, Louis-Olivier, ex-député de Montréal-Est, président de l'Assemblée Législative, procureur général, premier ministre. (Rumilly, IV, V.).

Raymond, Jean-Moïse, — vota contre les clauses iniques de l'Acte d'Union. (Voir Turcotte, I pp. 77, 100).

DeWitt, Jacob, — (Voir Turcotte, t. I, pp. 117, 118—172; t. II, pp. 20, 108, 120, 129, 131, 182, 286; Chapais: t. VI, pp. 124—155, 329 et sq.).

Dumas, Norbert, — (Voir: Turcotte, t. II, pp. 36, 38, 108, 236).

Viger, Hon. Louis-Michel, — (dit "le beau Viger") (Voir Lejeune, O.M.I., *Dict. gén.*, p. 784; Chapais, t. IV, p. 171) devint receveur général du Bas-Canada, et fondateur de la Banque du Peuple.

Dufresne, Joseph, — (Voir Turcotte, t. II, pp. 289, 324, 328, 424, 453—454, 476—477, 494, 510—511, 552).

Quant aux députés de 1867 à nos jours, le lecteur consultera Rumilly, Robert, *Histoire de la Province de Québec* et les références que nous avons indiquées après chaque député.

Chapitre II — La vie militaire

“L'antique bravoure de la race n'a jamais fait défaut au Canadien”, écrivait Benjamin Sulte.

De 1774 à nos jours, notre race s'est illustrée en maintes occasions. Le 9 juin 1775, Carleton proclamait la loi martiale et appelait la milice sédentaire pour repousser l'invasion des Bostonnais (Américains) et maintenir la paix intérieure. “Cette mesure eut l'effet le plus désastreux en alarmant les indifférents et en forçant ceux qui s'étaient compromis, à se déclarer”. Elle fut très mal accueillie, ainsi que l'ordonnance de la milice de 1788, appliquée en 1793 (E.-Z. Massicotte)⁷. Cependant, en dehors de ces deux cas chaque fois que les lois militaires l'exigeaient, notre paroisse a envoyé quelques-uns de ses fils défendre la patrie contre l'envahisseur.

Guerre de 1812

Quand les États-Unis projetèrent de conquérir le Canada en 1812, le gouverneur Sir George Prevost “leva les milices”. Le colonel Charles de Salaberry remporta, le 26 octobre 1813, à Châteauguay une éclatante victoire qui sauva Montréal de l'invasion étrangère.

Notre région fournit un contingent assez important de francs-tireurs, dans cette campagne. De chez nous partirent Toussaint Beaudry, J.-B. Brisson, Pierre Fournier, J.-B. Langlois, Antoine Lanoue (dit Laguerre), François Lemay, Pierre Légaré, Jos. Marion, Jos. Morin, Michel Maheu, Jos. Melançon, David Melançon, Antoine Pelletier, Nicolas Ratelle, Charles Rivest, François Richard, Jean-Baptiste Richard, Jos. Riopel et quelques autres, car Sulte signale que Joseph Renaud, de Saint-Jacques, soldat du 3e bataillon, compagnie Deschamps, fut tué à Châteauguay. (*Hist. de la milice canadienne-française, 1760—1897*, Desbarats, 1897, p. 33).

Combien des nôtres s'y illustrèrent? Nous ne le savons pas. Cependant, un document élogieux fut décerné à Jean-Baptiste

⁷ Mgr Têtu, *Les Évêques du Québec*, p. 328; Benoist, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, etc. Sénécal, 1867, pp. 334—41, montre le rôle de François Baby dans l'enrôlement en 1775.

Richard. Durant quinze jours, il prit part sur un bateau à un combat acharné sur le lac Saranac, près du lac Champlain, où sur les 900 soldats, 700 périrent. Son capitaine lui remit un diplôme de bravoure: "Je certifie que Jean Richard s'est montré comme un brave défenseur de la Patrie à la bataille qui a eu lieu à Plattsburg, le 11 septembre dernier (1814). En foi de quoi, j'ai signé à Saint-Hyacinthe, le 24 mars 1815."

S. Nonvrayré, Cap. & Beau. B.N.L.S.

Insurrection de 1837

Le conflit racial existe depuis longtemps au pays. Après la conquête de 1760, les sujets de litige furent nombreux. Britanniques et Canadiens s'opposaient par leur idéal religieux et leurs conceptions de la vie: les Britanniques étaient en majorité protestants et s'attachaient au commerce et à l'industrie; les Canadiens, catholiques et presque tous agriculteurs.

En 1834, les Canadiens, appuyés, même en Angleterre, par O'Connell et Hume, se plaignaient à bon droit de vexations ou d'ingérences indues de la part, soit du gouverneur, soit des Conseils, exécutif et législatif. Parmi leurs principaux griefs exposés dans les 92 résolutions, on signalait: la composition du Conseil exécutif où siégeaient les juges de la cour d'appel; la mauvaise administration des services publics et de la justice, en particulier; le favoritisme qui présidait aux concessions des terres publiques (dites de la Couronne); le cumul des emplois au bénéfice de certaines familles privilégiées; la part prise aux élections par le gouverneur et par des conseillers législatifs; les honoraires trop élevés exigés dans les départements publics; etc... enfin la sujétion trop grande imposée par le ministre des colonies (Downing Street) à notre Province⁸... L'attribution des deniers publics sans l'approbation préalable des députés (ou la question des subsides) envenima les esprits, parce que les patriotes se voyaient frustrés ainsi de la principale prérogative du régime parlementaire.

Dès lors, ils décidèrent de protester et commencèrent la guerre économique. Ils projetèrent de tarir certaines sources de revenus en favorisant la contrebande, les produits domestiques et en *boycottant* les marchandises anglaises.

8. Chapais, Thomas, *Histoire du Canada*, t. IV, pp. 23—26.

Les "Fils de la Liberté" fomentèrent les premières émeutes autour de Montréal. A Saint-Charles, le 23 octobre 1837, l'Assemblée des Six Comtés lança le cri de guerre.

Dans les campagnes, des bagarres éclatèrent. A Saint-Jacques, où les Acadiens n'avaient pas oublié les malheurs de leurs grands-parents, une révolte sanglante aurait pu se produire, si deux grands pacificateurs n'étaient intervenus: M. le curé Paré et l'Hon. Barthélemy Joliette, dont l'influence sur la région était considérable.

Une lettre de M. Paré, datée du 26 novembre 1837, nous fournit de précieux renseignements sur ces événements. Le curé demande à l'évêque la permission d'acheter et de faire exécuter, sans réunir d'assemblée, les articles inclus dans les ordonnances de la dernière visite pastorale.

"L'on temporise, écrit-il, parce que parmi mes marguilliers, une grande partie sont *Patriotes* (sic) et quelques-uns d'entre eux, avec d'autres mutins, parlent déjà de s'approvisionner avec notre coffre-fort. (Voir Chapais, t. IV, pp. 227-229). Ce qui m'a forcé de l'envoyer (ce coffre-fort), chez mon marguillier, Alexis Melançon, très honnête sujet de notre Souveraine. Le coffre-fort contient 10,000 livres. Nos méchants sont disposés à se défendre. Ils se sont fabriqués des balles et des *lames* (sic) et veulent tuer tous ceux qui ne seront point de leur avis, et les dépouiller pour s'approvisionner. Nous chantons une grand'messe demain ici, pour solliciter la paix du cœur, qui ne manquera pas de nous ménager l'autre, j'espère".

Puis il ordonne un jeûne d'une journée aux fidèles et aux *animaux*.

Ces balles et boulets⁹ se fabriquaient, la nuit, avec des cuillers d'étain, dans la cave du magasin de Zacharie Cloutier (chez Alfred Morin).

Au cours d'une assemblée tenue en 1832, à l'Assomption, par Papineau et notre député Rodier, 400 habitants de Saint-Jacques d'après la tradition, étaient allés renouveler leur ardeur de *Patriotes* et l'avaient communiquée à leurs co-paroissiens¹⁰. Cependant, l'on craignait, chez nous, les Loyalistes de Rawdon, et on les évitait. Dans ce temps-là, le simple fait, par exemple, de ne pas laisser assez de chemin à celui que l'on rencontrait, pouvait engendrer des bagarres dans tout un rang¹¹.

9. Un de ces boulets de 4½ pouces de diamètre a été trouvé dans la cave du magasin d'Alfred Morin.

10. *Arch. du Collège de l'Assomption*; Rév. Z. Lacasse, O.M.I., *Le Prêtre et ses détracteurs*, p. 47 ss.

11. L'on rapporte qu'Edmond Melançon administra une magistrale raclée à un Loyaliste de Rawdon.

D'après la même tradition, seulement quatre ou cinq de nos gens participèrent à la rébellion à Saint-Eustache et à Saint-Denis. En 1851, quinze ans après ces événements, les maîtresses d'école, à la prière du soir, faisaient réciter un "De Profundis" pour les Patriotes de "37".

Zouaves pontificaux

Nous sommes aux jours sombres de 1860. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, réclame, en vue de l'unité italienne, le sceptre, la couronne et le principat civil du Pape.

Pie IX, abandonné des grandes puissances, ne compte plus que sur le secours de ses enfants. Son cri de détresse éveille dans la chrétienté, les échos les plus sympathiques.

Au Canada, l'on suivait avec un intérêt passionnant les préludes du drame qui allait se jouer sur la terre d'Italie.

A Saint-Jacques toutefois, quand vint l'heure d'apposer les signatures aux adresses que le clergé de Montréal faisait parvenir au Saint-Père, pour protester du dévouement de l'Église canadienne, les esprits demeuraient méfiants. Ils craignaient d'être appelés par le Pape dans l'exécrable tuerie de la guerre :

"Ce sont quelques esprits "rouges", écrit M. Maréchal à Mgr en mars 1860, qui ont jeté cette belle idée dans l'esprit des ignorants. Plusieurs à Saint-Jacques ont cette répugnance... quelques paroisses du voisinage sont encore plus maîtrisées¹² par cette crainte ridicule".

A la première assemblée tenue le 20 mars 1860, pour proclamer les droits du pape, les avis étaient très partagés. Si tous les citoyens marquants se montrent enthousiastes, trop d'habitants influencés par une sorte de vertige, s'opposent au pouvoir temporel du Souverain Pontife. Le curé a beau les rassurer, la plupart gardent leurs préventions, semées dans les esprits par "quelques rouges" et les *Suisses* de Sainte-Elisabeth, toujours au dire de M. Maréchal. Ces derniers dénonçaient volontiers ces assemblées comme une autre tactique du clergé pour soutirer de l'argent en faveur de Pie IX.

Les protestations de l'univers catholique n'empêchèrent pas les troupes royales d'Italie d'empiéter sur les domaines pontificaux. De France, de Suisse, de Hollande, de Belgique et du Canada se lèvent des volontaires pour défendre le Saint-Père.

12. Paralysées ou subjuguées seraient des termes plus justes.

En 1868, Mgr Bourget qui, avec Mgr Lafèche, était reconnu comme le chef des ultramontains, prêche une vraie Croisade en faveur des Zouaves pontificaux. Des centaines de Zouaves répondent à l'appel. Jusqu'en 1870, Montréal sera témoin du départ de la plus grande partie des 507 braves catholiques canadiens en route vers le Vatican.

Deux de nos co-paroissiens s'enrôlent: Moïse Melançon¹³ et Arsène Dumond. L'un a dépassé la trentaine et l'autre n'a pas encore atteint vingt ans. M. Maréchal est tout glorieux de les offrir à Mgr Bourget;

“leur bonne conduite, leur excellente santé, leur piété, leur dévouement garantissent la sincérité de leur mission. Les gens comprennent l'importance de la mission de leurs deux Zouaves qu'ils délèguent pour les représenter dans l'armée du Souverain Pontife”.

écrit M. Maréchal. Quel revirement d'opinion! Les miliciens volontaires de Saint-Jacques leur expriment dans une adresse leurs sentiments d'admiration et leurs vœux. Comme preuve de leurs nouvelles convictions, ils versent la somme de \$108.00 en faveur de leurs deux braves, qui partaient en septembre 1869 avec le 5ème détachement¹⁴.

Mgr Bourget se trouve à Rome, à l'occasion du Concile œcuménique. Il répond à la lettre de M. Maréchal, et félicite la paroisse de son esprit de foi et de sa générosité.

Nos deux Zouaves se rendirent dans la Ville Éternelle. Ils en revinrent l'année suivante indemnes et remplis des plus purs souvenirs. Quelques jours après leur retour, on les reçut triomphalement à Saint-Jacques. Le docteur Genand composa vraisemblablement l'adresse grandiloquente qui fut lue par Euclide Dugas, capitaine de milice.

En 1891, lors d'une distribution de médailles données par Léon XIII, Moïse Melançon assistait à la convention des Zouaves, tenue à Sainte-Anne de la Pérade.

13. Jean et Bernard Melançon, N.P., de Montréal, conservent précieusement le costume de Zouave de leur père, ainsi qu'une lettre, dont ils ont eu l'amabilité de nous remettre une copie. Dans ce document, l'auteur réfute certaines gens de chez nous qui croyaient que les Zouaves chômaient à Rome; puis il exprime sa joie d'avoir vu plusieurs fois Pie IX passer près de lui, sa fierté et celle des autres Zouaves canadiens de recevoir la bénédiction du saint vieillard.

14. *Nos croisés*, Fabre et Gravel, éditeurs, 1871, p. 66.

Guerre des Féliens (1866—71)

Vers 1861, au lendemain de la guerre de Sécession, plusieurs milliers d'Irlandais des États-Unis, sous le nom de Fraternité des Féliens, voulurent profiter de l'attitude hostile de leurs pays d'adoption contre l'Angleterre, pour fonder un mouvement favorable à la libération de l'Irlande. Le Canada, pensèrent-ils, s'unirait à eux, s'ils l'envahissaient. L'Angleterre se verrait ainsi forcée de libérer la Verte Erin.

En mars et avril 1866, un millier de Féliens tentèrent l'invasion du Nouveau-Brunswick, et ils furent repoussés.

Le 1er juin, après une sommation officielle, 1500 Féliens, réunis au Fort Erié, attaquaient l'armée canadienne forte de 16,500 combattants et de 45 canons.

Au Canada, à partir de 1846, chaque localité qui possédait un capitaine de milice, une compagnie de volontaires¹⁵ et quelques autres officiers, avait droit à un arsenal. A Saint-Jacques, l'arsenal, construit par Médéric Foucher, était l'ancien magasin de Wilfrid Dugas (situé entre les résidences du docteur Beaudry et de Denis Forest). On y gardait les armes et les costumes, les "habits rouges".

Nous avions en 1869, une Compagnie de volontaires de près de 50 membres¹⁶. Ces volontaires qui faisaient partie du bataillon provisoire de Joliette, furent appelés sous les armes lors de l'invasion des Féliens. L'on fit surtout appel dans la Province aux anciens Zouaves.

"Ceux-ci feraient acte de patriotisme et donneraient une fois de plus un noble exemple à la population, en offrant leurs services au gouvernement. On a reproché au gouvernement de les avoir laissé partir pour s'enrôler sous un drapeau étranger. Ils ont une belle occasion d'exercer une noble vengeance en offrant à leur pays le secours de leur expérience". (*Opinion publique*, 16 avril 1870).

Mgr Bourget considérait les Féliens comme une société secrète. Il défendait même à son clergé de les absoudre. (*Arch. du Coll. Sainte-Marie*).

15. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 36 — Les capitaines de milices avaient droit de dresser un *mai* devant leur demeure. A Saint-Jacques, l'on se souvient encore de celui d'Euclide Dugas. Ce mai a dû être élevé quelques années avant 1874, puisqu'en cette année, officiers et soldats de la compagnie volontaire de Saint-Jacques profitent de sa restauration pour réitérer à leur capitaine leur admiration et leur estime et pour lui offrir un drapeau. (*Papiers Dugas* mis à notre disposition par Mme Wilfrid Dugas).

16. Chez nous, Jos. Marion (1855) et Magloire Granger, N.P. furent vers cette époque capitaines de milices. Treffié Ethier et Clément Landry, après l'avoir été, furent promus au grade de lieutenant-colonel. D'après *La Minerve* du 15 juin 1870, 32 hommes de la Compagnie Saint-Jacques se rendirent à la frontière. Ils recevaient \$12.00 par mois passé en garnison.

Voici les noms des soldats de la COMPAGNIE VOLONTAIRE DE L'INFANTERIE DE SAINT-JACQUES en 1868—1869¹⁷:

Euclide Dugas, capitaine; Médéric Foucher, lieutenant; J.-B.-O. Richard, enseigne, Moïse Germain, dit Pacaud; Albert Boulard, Camille Lapointe, Séraphin Robichaud, Joseph Morache, Damase Desjardins, René Royal, Albert Poirier, Elzéar Poirier, Gilbert Johnson, Aristide Lafontaine, Alexis Melançon, Marcel Fontaine, Simon Thibodeau, Alfred Lesage, Joseph Lapointe, Hormidas Morin, Hormidas Lesage, Stanislas Riopel, Hormidas Piquette, Emery Codère (sic), Théophile Blouin, Georges Leblanc, P. Blouin, Camille Morin, Azarie Lamarche, Louis Lapointe, Didace Lord, Jules Melançon, Narcisse Melançon, Arsène Dumond, Ludger Lafontaine, Médéric Leblanc, Médéric Lafontaine, Isaïe Forest, Joseph Royal, Joseph Leblanc, Eusèbe Lanoue, Didace Lord, Arthur Ecrément, Hormidas Durocher, J.-L. Fontaine, Favila Lajeunesse.

En 1870, les Féliens tentèrent une nouvelle invasion. Après un premier échec à Eccles Hill, ces Irlandais mécontents tentèrent d'envahir le pays par Saint-Armand et Huntingdon.

Sous le commandement du capitaine Euclide Dugas, quelques recrues quittèrent Saint-Jacques. Cantonnées quelques jours à Lanoraie, elles rejoignirent à Montréal le gros des troupes. Nos soldats n'allèrent pas plus loin que Laprairie, car les hostilités se réduisirent à de simples escarmouches.

Après quelques journées d'absence et d'émoi dans la paroisse — du 25 mai au 3 juin — tous réintégraient leur foyer. L'invasion féniennne, fut traitée, après coup, d'illusion (*Opinion Publique*, 28 avril 1870) ou "d'échauffourée" (Bertrand, *ibid.*, p. 187).

Quelques-uns des nôtres furent décorés¹⁸:

Camille Morin, capitaine; Marcel Fontaine, sergent, Alfred Lesage, Avila Lajeunesse, Edmond Landry, Camille Lapointe, Joseph Morache, à Montréal, Gédéon Richard, Damase Roy, à Laprairie.

Certains noms des décorés ne figurent pas dans la première liste. Ils durent se joindre à d'autres bataillons.

En 1880, cette compagnie de milices subsistait et les exercices de tir avaient lieu chez Camille Dugas (chez Louis Léveillé).

17. *Archives Publiques d'Ottawa*, No. 28560.

18. MM. Léopold Éthier, Rodolphe Lesage, Arthur Morin (fils de Camille) et Mme Henriette Morache-Arcand, conservent les médailles décernées à leur père ou oncle par le Gouvernement en souvenir de l'invasion des Féliens. (Fenian Raid, 1870).

Grandes guerres I et II

En 1917, nos jeunes gens firent vœu d'élever un monument au Sacré-Cœur, s'ils étaient exemptés de la conscription. Ils le furent. Tout de même, quelques volontaires, dont Marcel St-Georges et Wilfrid Venne, combattirent au front.

En 1940, quelques-uns prirent aussi les armes: Albert Leblanc (fils d'Alphonse), Bernard Dugas, aviateur, commandant-adjoint de section dans une escadrille de bombardiers "Wellington" en Afrique du Nord, Roland Lépine, Antonio Cadieux, Alfred Desrosiers, Pierre Forest traversèrent l'océan. Gérard Thouin¹⁹, cultivateur et jacobin militant, mourut sur les champs de bataille, lors de l'invasion de la Normandie, en 1944.

19. Fils de Favila.

VIE INTIME

Dans une famille paroissiale, certains événements, sous l'influence de je ne sais quel sortilège, nous tiennent vivement au cœur. A ce titre, ils mériteraient d'être mentionnés au cours de cette histoire. Mais où les consigner, vu qu'ils n'entrent pas rigoureusement dans le cadre normal de la vie régulière, ni dans les divisions de cet ouvrage ?

Une nouvelle tranche de notre histoire s'impose. Ce sera la VIE INTIME. Elle groupera ces événements à la suite, comme un vieil album, pour en conserver à jamais le souvenir ou le charme.

GROUPEMENTS SOCIAUX

Société Saint-Jean-Baptiste

En avril 1943, pour se conformer au désir de Mgr Papineau, Mgr Piette établissait une section de la Saint-Jean-Baptiste¹.

Le premier bureau de direction comprenait Mgr Piette comme aumônier, Ferdinand Contant, prés.; Rodolphe Lesage, vic.-prés.; Paul Lachapelle, Wilfrid Gagnon, Armand Richard, et Lucien Archambault, directeurs.

Depuis 1944, la présidence en est confiée à Alfred Morin. Notre "section Mgr Piette" fit sa première apparition officielle le 24 juin 1943, au Terrain de Jeux. L'on y couronnait, le soir, les vainqueurs dans un questionnaire historique appris dans toutes les écoles, dès le mois de mars².

En peu d'années, cette organisation a réalisé de beaux projets, entre autres: la propagande des chansons canadiennes dans les écoles ainsi que des concours d'embellissement de nos propriétés³.

1. Cette section compte deux cents membres. Déjà en 1836, deux ans après la fondation de la Société, on célébrait la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jacques, réputé depuis par le nombre et le succès de ses fêtes.

2. Marie-Reine Gareau et Marielle Melançon étaient les gagnantes du concours.

3. Jos. Lévesque fut couronné au concours de 1945.

Chevaliers de Colomb

Etabli à Saint-Jacques par C.-Philias Mainville, le 14 novembre 1939, ce groupe ouvrit une salle d'amusements, en 1945. Il devint Conseil Indépendant, en septembre 1947.

A M. Mainville, premier président, succéda Adolphe Fontaine, en 1944.

Club du Lac-aux-Huards

De 1900 jusqu'à ces dernières années, un groupe de citoyens sportifs avaient constitué un club, qui devenait acquéreur d'un endroit de campement au Lac-aux-Huards, situé à quelques milles au nord de Rawdon.

Les principaux membres de cette association nouveau genre étaient: Jos. Marion, Wellie et Freddy Munn, Wilfrid Dugas, J.-A. Melançon, M.D., Alphonse Fontaine, David Dupuis, Me J.-A. Sylvestre et François Forest.

Le club caractérisait à merveille une certaine aristocratie villageoise qui prônait avec la gaieté une distinction de bon aloi.

GRANDS INCENDIES

Quelles fortunes colossales englouties par les incendies ! Chaque histoire de paroisse en témoigne. Saint-Jacques a peut-être été éprouvé plus que d'autres, par leur nombre et leur importance.

1890

Le lundi après-midi, 2 juin 1890, chez le docteur Elie Laferrière⁴, se déclarait un incendie. Le vent, en quelques heures, communiquait le feu à vingt-quatre maisons en bas du village.

Dans la soirée, les flammes couvraient une étendue de sept arpents de longueur et jetaient sur le pavé: E. Laferrière, J.-O. Desrochers, J. Racette, Stanislas Bleau, Ulric Granger, Magloire Lanoue, A. Melançon, Léopold Bolduc, Ludger Légaré, Jean Prud'homme, Siméon Forest, Georges Forest, J.-L. Lord, Salomon Lord, Siméon Boivin, Ernest Mercier, Olivier Mercier et Mmes Vves Jos. Sincère et Charles Leblanc. La demeure d'Alcide Martin (chez Emery Riopel) fut épargnée, grâce à la protection, croit-on, du bon Monsieur Paré⁵.

4. A la station de pompes (1946).

5. On avait suspendu sur les murs un morceau d'étoffe de sa soutane.

Deuxième Couvent

A peine un mois après sa bénédiction solennelle, le nouveau couvent des Sœurs de Sainte-Anne était la proie des flammes le 4 avril 1900.

Les paroissiens et les Religieuses résolurent immédiatement d'élever un autre édifice.

1910

Le samedi après-midi, trente et un juillet 1910, le feu anéantissait onze maisons dans le "bas du village", exactement au même endroit où, en 1890, il avait ruiné vingt-quatre maisons. L'incendie commença sur l'heure du midi, chez J.-H.-Arthur Forest. Par train spécial du Canadien Nord, les pompes de Joliette arrivèrent en hâte sur les lieux.

Durant l'incendie, M. le curé Houle, pleurant à chaudes larmes, et accompagné d'enfants de chœur, se rendit avec le Saint-Sacrement devant la Banque devenue un immense brasier. Là, priant le bon Dieu d'arrêter l'avance dévorante des flammes, il traçait dans l'air de grands signes de croix avec l'ostensoir en disant: "Jésus-Hostie, détournez le vent et sauvez le haut du village !" Le vent tomba et le feu s'éteignit ⁶.

L'incendie priva vingt et une familles de leur foyer: Magloire Granger, N.P., J.-H.-Arthur Forest, Amédée Mireault, Sinaï Sincerny, Jules Goulet, Narcisse Melançon, Prosper Granger, Uldéric Forest, Wellie Munn, Alexis Ménard, Zéphirin Dupuis, M.D., Joseph Couture, Stanislas Bleau, Jos. Melançon, Jos. Racette, Ulric Granger, A.-P. Beaudoin, gérant de la Banque d'Hochelaga. Le feu n'avait épargné que la maison de Cham Forest.

Troisième couvent

Le dix-neuf janvier 1912, un autre incendie anéantissait le couvent de Saint-Jacques. Au cours du sinistre, comme en témoigne une photographie, apparut près du clocher une figure que la croyance populaire a reconnue pour la tête de l'incendiaire.

Le dimanche suivant, Mgr Archambault, vint prouver sa sympathie et sa libéralité.

6. Au cours de l'incendie, Madame Ovide Marion, femme très charitable et très pieuse, tenait élevé un portrait de saint Amable et suppliait Dieu. N'obtenant rien, elle dit: "Je vais être obligée de recourir à ce que j'ai de plus précieux au monde: un morceau d'étoffe de la soutane de M. Paré". Elle lança la relique dans le feu qui diminua d'intensité et n'alla pas plus loin.

Faisant un appel spécial pour la reconstruction du couvent, il lançait une souscription volontaire qu'il ouvrait par un don de mille dollars. Dès le lendemain, quatorze religieuses sollicitaient l'aumône à domicile. L'on rivalisa de générosité: des journaliers donnèrent jusqu'à vingt dollars, un servent de messe au couvent versa dix dollars, etc...

La souscription atteignit \$9,213.80. Quinze jours avant l'incendie, ces mêmes paroissiens avaient versé \$2,200.00 au bazar organisé par les Sœurs.

En attendant la reconstruction, les vingt-cinq religieuses logeaient chez Mgr Marcel Dugas. Les classes se donnaient dans la salle publique, et dans la maison de Léon Béliveau, au coin des rues Saint-Jacques et Marion; les cours de musique, au presbytère.

Un an après, en 1913, un couvent plus spacieux recevait de nouveau les jeunes filles.

Vieille église

Le lundi, cinq octobre 1914, un incendie naissait dans les hangars du magasin de L.-O. Lasalle, situé en face de l'église⁷. Un vent terrible présageait un malheur immense. Cet incendie jeta sur le pavé les familles L.-O. Lasalle, Alfred Lesage, William Venne, Elie Lasalle et Denis Forest.

Les étincelles mirent le feu au temple, où seul, l'autel principal, qui était fixé au plancher, ne put être sauvé⁸.

Cette perte était, sans contredit, la plus pénible de toutes. L'église paroissiale n'est-elle pas le chez nous de nos âmes?

Notre vieille église dépassait son centenaire. Souvent agrandie et améliorée, elle avait, de l'extérieur, grand air et bonne mine. Les vieux clochers dominaient les environs. Ils attiraient les regards du voyageur venant de l'Assomption par la Savane, dès le Ruisseau Saint-Georges; quelqu'un partait-il de Saint-Alexis, en prenant la route de la Grande Ligne; d'en Haut-du-Ruisseau, c'est-à-dire près du Cordon; ou encore sortait-il du bosquet du Bas-du-Ruisseau, c'est-à-dire de Sainte-Marie Salomé; ou des Continuations en venant du Lac Ouareau; ou des hauteurs feuillues de Rawdon, bref, de presque tous les débouchés de l'horizon, la vieille église de Saint-Jacques, imposante dans sa rugueuse robe de pierre, se dressait dans son invitation perpétuelle à la prière, comme l'âme même du paysage et le légitime orgueil de nos gens.

7. Hildège Lanoue découvrit le premier l'incendie et donna l'alarme.

8. Les autels sont aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame-de-la-Merci.

Le 6 octobre, seuls, restaient debout, silencieux, des pans de murs calcinés⁹.

Chaque laborieuse génération, depuis plus d'un siècle, s'était généreusement sacrifiée pour ajouter de la beauté à l'église. Nos gens y avaient contribué à même l'épargne diligemment amassée.

Ce pieux témoin de plus de cent ans de vie paroissiale ardente s'est évanoui en quelques heures. Avec lui, sombraient d'innombrables trésors.

Clocher

Le 8 juillet 1917, alors que la construction de l'église actuelle tirait à sa fin, le feu embrasait le clocher de droite, vers les sept heures du soir.

Les pompiers, dont plusieurs volontaires, parmi lesquels s'illustrèrent Donatien Marion et Rodolphe Lesage, réussirent à maîtriser l'incendie, vers 10 heures. La stupeur, qui étreignait la foule, fut à son comble lorsque la croix incandescente s'ébranla et dans un fracas formidable, s'effondra sur le toit de l'église. Défoncerait-elle la couverture pour propager un autre foyer d'incendie à l'intérieur, rempli d'échafaudages?... Non. A la joie délirante de tous, la lourde charpente de fer tombait à plat et glissait sur le sol, non loin du presbytère, mais sans causer d'autres dégâts.

Mgr Forbes, dans la soirée même, réconforta de sa présence le courage des paroissiens.

VISITEURS ILLUSTRES

Le passage d'éminents personnages crée toujours une profonde impression et reste une date marquante. Les haltes des Délégués Apostoliques au Canada, Mgr Pietro di Maria, en 1924, Mgr Andrea Cassulo, en 1929, Mgr Ildebrando Antoniutti, en 1943, s'inscrivent dans nos registres comme dans nos esprits. Mais la venue des Cardinaux français, de nos frères les Acadiens de Louisiane, mérite plus qu'une simple mention.

Cardinaux et évêques français

Après le Congrès Eucharistique International de Chicago en 1926, une partie de la délégation des évêques français poursuivit son voyage à travers notre Province.

⁹. Les pertes matérielles brutes s'élevaient à \$125,000.00.

En route vers Joliette, ils honorèrent Saint-Jacques de leur visite, le 26 juin. M. le chanoine Houle et le maire Wellie Munn les reçurent, sur le parvis de l'église.

Le cardinal Louis-Ernest Dubois, archevêque de Paris, fit l'éloge de notre paroisse, et rappela en quelle estime la tenait Mgr Bruchési. Voulant répéter le geste de celui-ci en 1898, il demande: "Que les pères et mères, frères et sœurs, que les parents d'un prêtre ou d'une congréganiste lèvent la main". C'est aussitôt une forêt de bras élançés.¹⁰

Le cardinal Alexis Charost, archevêque de Rennes, NN.SS. André du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Georges Grente, évêque du Mans, Emmanuel Deschamps, auxiliaire de Montréal, et Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelaga, accompagnaient le cardinal-archevêque de Paris.

Acadiens de Louisiane

A l'été de 1930, des Acadiens de Louisiane, dans un patriotique pèlerinage, venaient saluer leurs frères du Canada. A Montréal, Mgr J.-A. Richard, P.A., curé de Verdun, organisa d'enthousiastes réceptions, et les conduisit dans sa paroisse acadienne de Saint-Liguori, en les faisant arrêter à la paroisse-mère de Saint-Jacques, le 25 août 1930.

Une affluence joyeuse ovationna nos frères et sœurs de Louisiane.

M. le maire Jos. Marion, dans une vibrante allocution, déclara aux visiteurs: "Nos demeures, nos bras, nos cœurs vous sont ouverts!"

"Acadiens, s'écria M. le curé Houle, aimez à vous proclamer les descendants de ce petit peuple de héros"¹¹.

Vingt-cinq jeunes filles, représentant Évangéline, portaient le costume de leurs aïeules des jours de Grand-Pré: jupe bleue, corsage lacé, coiffe normande aux ailes flottantes. Avec leur sourire mélancolique et cette "expression de douceur à laquelle on reconnaît les Acadiens", elles se dressaient devant nous à la fois comme des visions du passé et des symboles d'espérance.

A Saint-Jacques, le groupe louisianais pria d'abord longuement dans l'église, puis la foule se réunit sur le perron du temple. Dudley

10. Mgr Grente, *Le beau voyage des Cardinaux français aux États-Unis et au Canada*, Paris, Plon, 1927. p. 253.

11. J.-B. Lachapelle, curé de Léonville, Dudley Leblanc, Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelaga et Mgr A. Richard, curé de Verdun, adressèrent aussi la parole.



Après l'incendie de 1914

Kiosque (1938)



Leblanc, chef de la délégation, demanda aux Acadiens de Louisiane de se rassembler à gauche, pendant que les Acadiens de chez nous demeureraient à droite. Tous s'arrêtèrent un moment et scrutèrent les visages. La voix du sang fit reconnaître des parents de part et d'autre.

De fait, les noms comme les visages de là-bas étaient les mêmes que ceux de nos gens. Les races fortes ne se démentent pas. Et plusieurs Leblanc, Landry, Forest, Gaudet, Richard, etc... instinctivement, s'adressèrent à des Leblanc, Landry, Forest, etc... et s'embrassèrent comme des parents qui se revoient après la longue et violente séparation de l'exil¹².

Jamais visiteurs n'ont remué aussi à fond les fibres de notre être.

GLANURES

La "grippe espagnole"

En automne de 1918, l'*influenza* sévissait cruellement à travers tout le pays.

Pour calmer les malades, les autorités religieuses défendirent les sonneries de glas, et, par mesure de prudence l'entrée des dépouilles mortelles dans l'église.

A Saint-Jacques, la famille d'Ovide Gagnon fut particulièrement éprouvée. En l'espace d'une heure, elle vit disparaître, emportés par l'épidémie, le mari et la femme. Plusieurs familles s'empressèrent de secourir et d'adopter les orphelins¹³.

Le clergé ne fut pas plus épargné. Un prêtre, jeune et robuste, curé de Val-des-Bois, l'abbé Rodolphe Marion, fils du notaire, fut terrassé après quelques jours de maladie.

Le fléau faucha près de 50 victimes.

Fêtes de 1920 et de 1932

Le dimanche, 5 septembre 1920, Mgr Azarie Dugas, assisté des abbés Omer Bonin et Napoléon Lévesque, célébrait la grand-messe

12. M. l'abbé Trefflé Gaudet, de Saint-Jacques, au cours d'un de ses voyages en Acadie, aurait dit à un Leblanc que ce dernier trouverait son sosie chez nous. Celui-ci vint, en effet, visiter Narcisse Leblanc, grand-père de Mgr Ambroise, O.F.M. En s'apercevant, les deux Acadiens se mirent à pleurer, tant leur ressemblance était parfaite.

13. Ceci nous rappelle l'exemple d'extraordinaire charité de Bruno Dugas (époux d'Euphémie Ferreault). Durant quatorze ans, il avait adopté douze enfants. Souvent il disait en badinant: "Quand saint Pierre me demandera ce que j'ai fait, je lui répondrai que je n'ai fait qu'élever les enfants des autres, mes douze orphelins". — "Eh bien, dira saint Pierre, tu vas t'en aller au paradis des f...". A ce moment-là, les yeux du vieillard se remplissaient de larmes.

solennelle chez Charles Plouffe, devant la même maison, où, en 1772, la première messe avait été dite.

Mgr Forbes et Mgr Marcel Dugas étaient présents.

Au cours du sermon, le R.P. Tancrede Dugas, C.S.V. rappela les origines de la paroisse.

Après la messe, Mgr bénit et dévoila un monument commémorant cet événement de juin 1772. Le 24 juin 1932, on se réunissait au même endroit pour fêter le 160ème anniversaire du même événement.

M. l'abbé Gérard Coderre donna le sermon.

Il y eut, en plus d'une messe solennelle, des chants exécutés par le chœur des Troubadours du Séminaire de Joliette, sous la direction de M. l'abbé Édouard Jetté, séance de folklore, et, le soir, feu d'artifice.

Fanfare et kiosque

Jos. Marion, Wellie Munn, Alfred Morin, Freddy Munn, avec l'aide de l'abbé Azellus Houle et du F. Théophile, directeur de l'Académie, dotèrent la paroisse d'une fanfare, en 1928, grâce à la générosité du sénateur Lawrence Wilson, philanthrope bien connu.

M. l'abbé Houle ainsi que le F. Théophile dirigeaient nos musiciens.

Pour les concerts en plein air, Jos. Marion fit élever en 1930, un kiosque sur l'emplacement de la demeure d'Arthur Morin.

Un ouragan renversa l'édifice durant l'été de 1931. On le solidifia de nouveau. En 1937, on le transporta près du monument du Sacré-Cœur, puis, en août 1943, sur le Terrain de jeux du village.

Centenaires

La longévité de nos gens est vraiment remarquable. Les recensements annuels ont toujours retracé une quinzaine d'octogénaires et quelques nonagénaires. Vivaient même récemment deux personnes centenaires: Jean-Louis Wolfe (décédé à l'Assomption, en 1939) à l'âge de 102 ans, et Mme Hormisdas Jetté (Marie Moisan) décédée à l'âge de 100 ans, le 24 juillet 1945.

Noces de diamant

M. et Mme Gustave Forest (née Alphonsine Forest) parvenaient à leur soixantième anniversaire de mariage, en janvier 1946. Parmi les marques d'affection et les témoignages de félicitations,

deux de ces derniers notamment les comblèrent d'honneur et de fierté. Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre, Georges VI et Elisabeth, câblaient le message suivant:

London, January 1, 1946

The King and the Queen send you hearty congratulation and good wishes on your diamond wedding day.

Private Secretary.¹³

A ce témoignage royal, le Premier Ministre du Canada, le T. H. William Lyon Mackenzie King joignait le sien:

"Ottawa, 18 janvier 1946

A l'occasion de la célébration de vos noces de diamant, aujourd'hui, je suis heureux de vous adresser nos sincères félicitations, et de vous souhaiter de nombreuses autres années de bonne santé et de bonheur conjugal".

Notre-Dame-du-Cap

Lors du Congrès Marial tenu à Ottawa en juin 1947, la réplique de la statue de Notre-Dame-du-Cap fut solennellement transportée de village en village et de ville en ville, à partir du Cap-de-la-Madeleine jusqu'à la capitale du pays. Jamais, les Canadiens n'ont rendu pareil témoignage officiel de piété envers la Vierge.

Après la grandiose réception de Joliette, "l'Arche d'Alliance" entra triomphalement à Saint-Jacques le 11 mai, un dimanche soir. Plus de 5,000 personnes l'accueillirent à "l'Équerre", avec grande dévotion. M. le maire Henri Dupuis remit à Notre-Dame les clefs de la paroisse et le curé, Mgr Piette, lui souhaita la bienvenue.

Toute la nuit, les groupes de fidèles se reléguèrent au pied de la Madone pour la prier, la remercier de faveurs obtenues et implorer la paix.

Avant le départ, la foule sans cesse accrue des assistants venus de toutes les paroisses voisines, reçut une dernière bénédiction de la Mère de Dieu, lui exposa de nouveau ses ferventes suppliques. Des mamans faisaient toucher l'Arche d'Alliance à leurs petits enfants, y appliquaient longuement leur chapelet, des infirmes approchaient pour y puiser le courage dans l'épreuve; tous, à genoux au pied de

13. En voici la traduction: "Londres, 1er janvier, 1946. Le Roi et la Reine vous transmettent leurs cordiales félicitations et leurs bons souhaits, à l'occasion du jour anniversaire de vos noces de diamant. Le Secrétaire privé."

leur Reine, s'inclinaient profondément vers la terre pour mieux cacher leurs larmes. A la suite de ce spectacle si touchant, les RR.PP. Oblats déclaraient chez nous, et, le lendemain à la Radio, qu'ils avaient assisté à la plus pieuse de toutes les réceptions faites à Notre-Dame.

Un siècle auparavant, les Pères Oblats avaient prêché une mission incomparable et, à partir de cette retraite, M. le curé Paré avait institué la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille. Notre-Dame du Rosaire a probablement voulu récompenser ces fidèles amis en s'arrêtant sous nos murs. Descendants d'une race qui a toujours eu Notre-Dame de l'Assomption comme patronne,¹⁴ nous traduirons le souhait que tous ont formulé dans leur cœur: "Que ce passage parmi nous de la patronne des Acadiens, couvre de grâces et de bénédictions nos familles, notre paroisse ! Que Marie ramène la famille humaine dans les bras du Père de toute Miséricorde, car c'est elle le chemin assuré du salut, de la paix" !

14. Pie XI, le 19 janvier 1938, proclamait officiellement Notre-Dame de l'Assomption patronne de tous les Acadiens. Voir appendice F. Un de nos plus grands artistes canadiens, le violoniste acadien Arthur Leblanc, ne termine jamais ses concerts autrement que par l'*Ave Maria* de Schubert en l'honneur de Notre-Dame des Acadiens. Deux religieux de chez nous ont particulièrement propagé la dévotion à Marie: le frère Ludger Pauzé, C.S.V. (1836—1875), instigateur du Pèlerinage de Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud (1874), et le P. Ernest Desjardins, S.J., auteur du cantique "Notre-Dame du Canada".



En face de l'église (1945)

F



Banque Canadienne Nationale

Livre troisième

**RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES
(1835-1947)**

“Le sol ne fait pas le tempérament,
il y laisse pourtant son empreinte”.

Mgr Landrieux.

“Peut-être n'est-on d'aucun autre pays
que du pays de son enfance”.

Rainer Maria Rilke.

LE RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES

Mère Marie-Eulalie, S.S.A.
L'abbé Georges Dugas
Médéric Foucher
Mère Marie-Anastasie, S.S.A.
Mère Marie-Mélanie, S.S.A.
Nazaire Dupuis
Mgr Marcel Dugas, P.A.
Zacharie Lacasse, O.M.I.
Mgr Médéric Lesage, P.D.
Mgr François-Azarie Dugas, P.D.
Achille Foucher, M.D.
Le juge François-Octave Dugas
Mère Marie-Octave Dugas, S.G.M.
Mgr Athanase Desrochers, P.D.
Emile Foucher, C.S.V.
Louis-Napoléon Delorme, M.D.
Jacques Dugas, S.J.
Gaspard Courteau, M.D.
Mgr Eustache Dugas, P.A.
Marcel Dugas
Mgr Ambroise Leblanc, O.F.M., Préfet apostolique
Donatien Marion, M.D.
S.E. Mgr Édouard Jetté, évêque de Tabé.

Jusqu'à présent, les deux premières parties de cette histoire relataient les faits et gestes des personnages qui se sont illustrés à l'intérieur de notre *patelin*. Dans une troisième partie, nous mettrons en relief le rôle de ceux qui, en certains domaines, sont entrés au sein de la grande histoire.

"Les paroisses de Québec ont toutes leur histoire, comme l'a dit un écrivain de Saint-Jacques, Marcel Dugas. Ce sont de ces paroisses de Québec que partirent tant d'hommes qui ont marqué dans notre vie nationale, économique et littéraire". (*Approches*, p. 42).

Mère Marie-Eulalie, S.S.A.
(1833-1914)

Dans cette légion de servantes du Seigneur que notre paroisse a fournies à l'Église, certaines furent directrices de maisons d'éducation, d'autres supérieures provinciales, assistantes-générales et même co-fondatrices, telle Mad. Durand-Chevigny, Sr Vincent, bras droit de Mère Gamelin (Voir *Institut de la Providence*, Montréal 1925, pp. 105-106; 260; 391-392; 547), de 1835 à 1874.

Parmi ces "femmes fortes", Domitille Richard¹ vient en tête.

Mère Marie-Eulalie assume le haut commandement dans son Institut de 1872 à 1878. Appuyée par Mgr Bourget, elle dresse un plan d'administration. Dans la garde du dépôt des observances et des traditions, sa caractéristique est la fermeté; dans les innovations nécessitées par le progrès, la prudence; dans le maniement des âmes, la charité.

Toute pacifique qu'elle est, Mère-Marie-Eulalie comprend le devoir de la lutte. Aussi ne se refuse-t-elle pas devant une certaine sévérité. Rien n'est moins passif que sa bonté. Elle pratique l'abnégation de manière à laisser croire que, chez elle, se taire et souffrir sont des dons tout naturels. Pourtant, sa grande délicatesse d'âme et de cœur lui fait ressentir profondément les heurts de la vie commune, mais elle ne s'y arrête pas.

La suavité de son sourire et de son regard lui valut d'être appelée jusqu'au-delà de la tombe: "la bonne Mère aux yeux bleus". Dans l'Institut qu'elle fit prospérer avec une vigueur persévérante — elle fonda sept maisons, — sa mémoire est en bénédiction. Elle mourut le 10 mai 1914.

L'abbé Georges Dugas
(1833-1928)

Des seize enfants — dont quatre prêtres et un séminariste — de la famille d'Édouard Dugas et d'Hedwidge Lagarde, Georges, né le 5 novembre 1833, commençait son cours classique à l'Assomption en 1851, et devait s'illustrer comme polémiste irréductible. (Son contemporain et co-paroissien, l'abbé Ernest Viger, P.S.S., devenait, lui, professeur émérite à Baltimore, Md).

Ordonné prêtre à Varennes, le 5 avril 1862, par Mgr Taché, il fut aumônier de l'hospice de cette localité durant quatre ans.

1. Fille de Jean-Baptiste Richard et d'Émélie Légaré. (Portrait, p. 184 dans *l'Histoire des SS. de Sainte-Anne* par l'abbé Elie Auclair).

Après quoi, en septembre 1866, sur la recommandation même de Mgr Bourget, il accompagnait Mgr Taché à Saint-Boniface. Il y sera tour à tour, directeur du Séminaire (1866-1869), curé de la Cathédrale (1869-78) et aumônier du Pensionnat des Sœurs Grises (1878-1888), après avoir été quelque temps missionnaire.

Vingt-deux ans plus tard, il revenait dans l'Est, chez son frère, l'abbé Euclide, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, et à la mort de celui-ci, en 1916, il se retira à Saint-Lin, chez les Sœurs de la Providence, où il mourut le 14 décembre 1928. Il fut inhumé à Sainte-Anne-des-Plaines. (C'est dans l'histoire de cette paroisse qu'on trouve de lui une excellente photographie, p. 136).

Ce qui domine cette longue vie de 95 ans dont 69 de sacerdoce, c'est l'apostolat par la plume. L'abbé Georges Dugas fut avant tout un écrivain de combat au service des intérêts catholiques et français.

La seconde partie du 19^{ème} siècle et les premières années du 20^{ème} fournirent à ce tempérament martial des sujets de conflits aigus adaptés à sa taille. Cette époque dresse l'Institut Canadien, le camp libéral-catholique et maçonnique d'un côté, et de l'autre, les ultramontains ayant à leur tête, Mgr Bourget et Mgr Lafèche. Les années 1880-1900 marquent peut-être le sommet de cette âpre crise politico-religieuse.

L'abbé Dugas, ami de Mgr Bourget, prend des positions bien tranchées. Il avait un faible pour la manière forte, le langage direct. Contre les deux ennemis qui s'infiltraient dans la Province, à Québec presque autant qu'à Montréal, à savoir le libéralisme doctrinal et la franc-maçonnerie, il déclare une guerre sans merci. Il a pour devise: "Platon est mon ami, mais encore plus, la vérité" (*Amicus Plato, magis amica veritas*). Il aiguillonne, éperonne les faibles, n'épargne personne, pas même les ultramontains, ses frères d'armes. Il pourfend toutes les compromissions, après les avoir démasquées. Tout ce qui n'est pas vérité pure et dure... est du libéralisme catholique pour ce Veillot ensoutané.

Il n'est pas plus tendre pour la franc-maçonnerie et ses filiales. Cette société secrète influençait les partis politiques et leur dictait leurs attitudes dans les questions des écoles, au Manitoba, et plus tard, dans le Québec. Il les dénonce sans répit. D'autres querelles, plus ou moins connexes avec les mots d'ordres maçonniques, ne laissaient pas impassible cette nature fougueuse. La polémique Réticius-Verreau, les réformes pédagogiques (?) de l'abbé Bail-largé, les idées avancées des journalistes du "Canada" (Godfroy

Langlois et consorts), certaines divergences d'attitudes et d'opinions très accentuées parmi les chefs religieux et laïcs sur les questions les plus délicates: autant de provocations à la bataille!

Pour terrasser les deux ennemis les plus retors — les libéraux-catholiques et les francs-maçons — pour mettre en garde ses coreligionnaires contre leurs tentatives sournoises, il réclamait à grands cris un journalisme catholique, puissant et agressif. Lui-même, en bon stratège, ne se payait pas de mots. S'il multipliait sans doute à ses fidèles lieutenants, conseils, lettres, manœuvres, c'est par des articles nets, nerveux, drus, énergiques pour ne pas dire violents, qu'il ouvrait et menait les hostilités sur tous les fronts.

Avec son ami et condisciple de collège, le P. Joseph Grenier, S.J. — un autre infatigable lutteur ultramontain — il compile documents sur documents et permet ainsi à Savaète de publier en France l'histoire du libéralisme-catholique au Canada, sous le titre de "*Vers l'Abîme*". C'était le pendant de l'*Histoire du libéralisme en France* de Mgr Justin Fèvre, un autre ardent que l'abbé Dugas munissait de dossiers.

Pour mieux renseigner les chargés d'affaires ou commissaires enquêteurs envoyés par Rome sous le nom de visiteurs apostoliques (Mgr Conroy en 1877; le cistercien Dom Smeulders en 1883; Mgr Merry del Val en 1897), il est un de ceux qui préparèrent des mémoires compacts. L'action subversive des forces antireligieuses y était mise en relief. L'abbé Dugas était loin de farder la vérité.

Dans d'autres mémoires, il suggérait la formation de nouveaux diocèses en faveur de l'élément catholique français.

Convaincu que les intérêts catholiques se confondaient avec les intérêts français, que ce n'était là qu'un aspect différent de la même lutte, il n'a cessé d'être un franc-tireur nationaliste.

Dans l'Ouest (de 1869 à 1888), il défendit nos droits. Au collège de Saint-Boniface, il raffermi la discipline et réorganisa les études, en particulier l'enseignement du français². Membre du Bureau d'éducation du Manitoba en 1875, et représentant du collège à l'Université³: ces deux positions honorifiques étaient très avantageuses pour quiconque ambitionnait comme lui la revendication de nos droits.

Au printemps de 1871, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, il servira une autre cause française: la colonisation. Intermédiaire de Mgr Taché, il viendra dans le Québec, s'abouchera avec de

2. *Les Cloches de Saint-Boniface*, 1929, p. 180.

3. Dom Benoît — *Vie de Mgr Taché*, t. II, pp. 283; 306.

grands personnages, entre autres, Mgr Bourget et Geo.-Étienne Cartier. Il réclamera d'eux l'envoi de colons vers l'Ouest pour neutraliser l'influence accrue des protestants. Ses démarches détermineront un joli contingent à le suivre. Toute sa vie, il demeurera en faveur de l'émigration des Québécois vers l'Ouest.

Aussi, Jean-Paul Tardivel l'accusera-t-il de trop tenir à cette idée, de trop recruter pour l'Ouest. Il répliquera que c'est un des moyens les plus efficaces de sauver nos Canadiens de l'absorption américaine.

Depuis la mort du curé Labelle, la Société de Colonisation de Montréal somnolait. Congrès et commissions n'aboutissaient à rien. L'abbé Dugas persistait à remuer l'opinion et à fustiger l'apathie au sujet de la colonisation. Le premier ministre Marchand pour éviter une autre "Affaire Paradis" crut bon d'apaiser ce tenace par des promesses et des... bouts de chemins!

En 1900, dans la Province, il s'agissait, chez les politiciens, de concilier la ferme et l'usine, la colonisation et l'industrie. L'abbé Dugas revint à la charge et reprit dans *La Vérité* la campagne entamée auparavant contre l'inertie des autorités ... "Jamais nos colons n'ont rencontré plus d'entraves...", écrivait-il.

Nantel, l'abbé Dugas, Amédée Denault étaient partisans de "l'union sacrée" au service de la colonisation.

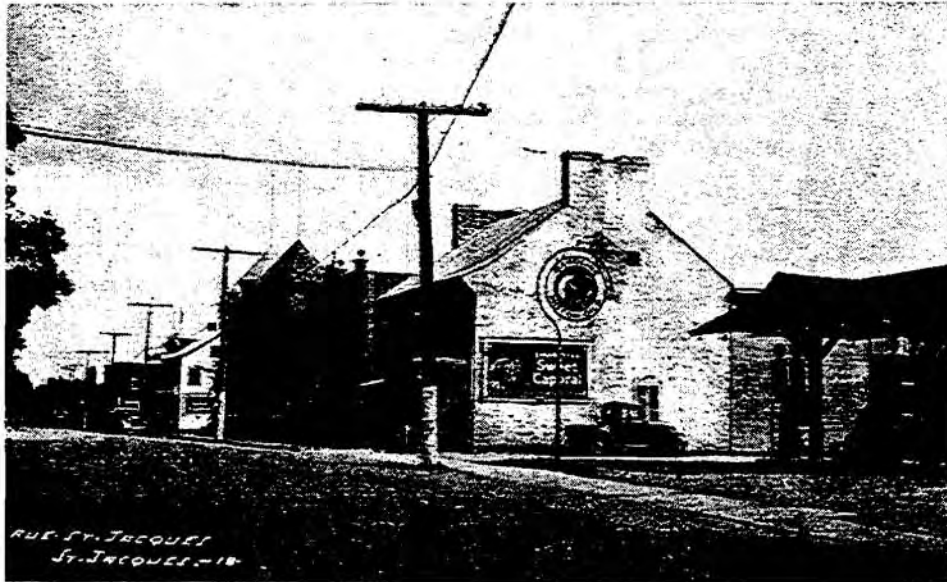
"Ils réclamaient en premier lieu l'établissement d'un crédit agricole par les sociétés mutuelles, avec garantie du gouvernement. Leur campagne intéressa quelques réformateurs, religieux et laïcs, mais... (non)... la masse, toujours passionnée par les divisions de parti". C'est ce que nous apprend Rurnilly. (IX, pp. 284-5).

"Pour Tardivel et ses amis, en particulier l'abbé Dugas, la colonisation restait la tâche canadienne-française par excellence", observe judicieusement le même historien (Rurnilly, X, pp. 83).

D'autres tâches, apparemment étrangères aux intérêts français, l'attirèrent occasionnellement: la défense des Métis et des Écossais. Ce témoin des soulèvements de 1869-70 à la Rivière Rouge écrivait:

"Le peuple métis, loin de se montrer rebelle à l'autorité légitime, ne fut en réalité que le défenseur des droits les plus sacrés, et sa résistance que l'accomplissement d'un devoir".

Lui qui avait rédigé de concert avec Mgr J.-N. Ritchot, la célèbre déclaration des Métis du 7 décembre 1869, dans la chambre de l'archevêché de Saint-Boniface, affirmait sans crainte d'être démenti:



(1938)

Parterre de l'église
(1944)



"Par sa protestation, il (le peuple métis) a reculé de vingt ans la persécution dont les catholiques sont aujourd'hui les victimes au sujet de leurs écoles". (*Troubles de la Rivière-Rouge*).

"Prêtre, missionnaire canadien-français, nous prenons la défense des Écossais protestants odieusement traités par la célèbre Compagnie du Nord-Ouest";

lit-on dans la préface de "*L'Ouest Canadien*". En réalité, les Métis et les Écossais méritaient de l'avoir pour défenseur, car ces minorités furent toujours à notre égard de sympathiques alliés.

Entre-temps, il se passionnait pour des questions brûlantes, reprises aujourd'hui par les nationalistes, telles que la fierté, le drapeau et le chant national. Il avait composé lui-même un chant national d'une certaine valeur. *L'O Canada* l'emporta.

Ce nonagénaire a été en rapports directs avec les courants de pensée prédominants de son époque, avec les plus hauts représentants de l'Église et de l'État: Mgr Bourget, Mgr Taché, Paul-E. Roy, Geo.-Étienne Cartier, Chapleau, Tarte, Laurier, Honoré Mercier, le Juge Dubuc, etc.; avec les journalistes Tardivel, Chapais, Bourassa, Nantel, etc...; avec des ecclésiastiques notoires comme le curé Proulx, de Saint-Lin et Mgr Ritchot, etc.; enfin il a été mêlé à tous les événements d'alors.

Collaborateurs à maintes publications — officiellement ou autrement — à plusieurs revues et journaux⁴, ce polémiste incorruptible n'a cessé durant plus d'un demi siècle d'être sur la brèche et d'alerter le pays par des lettres ou articles vigoureux, incisifs et quelque peu incendiaires.

Historien au style simple, clair, attrayant, il a produit une œuvre considérable et non sans valeur. "Il fut, écrit un publiciste de l'Ouest, le premier historien qui fit la lumière⁵ sur les faits de 1869-70 et jeta les bases de la véritable histoire"⁶.

Ce croisé ne désarma jamais. Démasquer la franc-maçonnerie, anéantir les sourdes menées du libéralisme-catholique, hisser toujours plus haut l'étendard français et catholique à travers tout le pays: telle a été l'irréductible ambition de ce vaillant!

4. Nommons la *Revue Canadienne* (Montréal) et le *Manitoba* (Saint-Boniface), etc.; des journaux, comme la *Vérité* (Québec), la *Croix* (Montréal), etc. Voici la liste de ses ouvrages: *La première Canadienne du Nord-Ouest* (1883); *Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge* (1889); *Un voyageur des Pays d'En haut* (1890); *Légendes du Nord-Ouest* (1890); *L'Ouest Canadien* (1896); *Histoire de la Paroisse Sainte-Anne-des-Plaines* (1900); *Troubles de la Rivière-Rouge* (1905); *Histoire de la Rivière-Rouge (1862-1869)* (1906).

5. *The Gazette*, Montréal, 20 juin 1905, de même que les *Études* (France), loue son livre sur le "North West".

6. *Les Cloches de Saint-Boniface*, 1924, passim; 1929, passim.

Entre 1869 et 1910, parmi tant d'autres personnages de second plan, l'histoire retiendra son nom.

Médéric Foucher
(1838-1909)

Une place d'honneur revient à Médéric Foucher que ses contemporains ont appelé le "pionnier de la grande culture du tabac au Canada".⁷

Né en 1838, de François Foucher et de Sara Dugas, Médéric fit ses études classiques au Collège de l'Assomption (1850-1857) et au Collège *Holy Cross* de Worcester, Mass., durant deux ans, pour y apprendre l'anglais.

Un voyage d'études, dans le Maryland, la Virginie, le Kentucky et la Louisiane, lui valut de précieuses connaissances au sujet de la culture du tabac. Toute notre région ne tarderait pas à en bénéficier.

Revenu à Saint-Jacques en 1860, il épousait Marie-Exérine Lesage et ouvrait un magasin général⁸. Ses succès lui créent une situation et une fortune enviables. Ses concitoyens l'honorent de leur confiance et il s'efforce de servir leurs intérêts.

En tout, il se montre homme d'initiative: maire de Saint-Jacques, il s'applique à l'amélioration des routes et des systèmes de culture; il introduit les instruments agricoles perfectionnés, obtient une meilleure distribution de la poste, sollicite un bureau de télégraphie; il met tout en œuvre pour faire construire une voie ferrée; longtemps membre et président de la commission scolaire, il s'oppose de tout son pouvoir au départ des Clercs de Saint-Viateur en 1871; préfet de comté, président de la Société d'Agriculture, pendant de longues années, il en profite pour avantager tous ses concitoyens. Notre paroisse et les alentours lui doivent un prodigieux essor.

S'il employait volontiers une parole toujours nette, vive et pratique, il utilisait aussi la plume⁹ pour collaborer à divers jour-

7. Voir *Étoile du Nord*, 20 et 27 mai 1909; *Le Devoir*, juillet 1947.

8. Coin des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne.

9. Le nom de M. Foucher paraissait dans divers journaux que nous avons retracés pour la plupart: *l'Étoile du Nord*, Joliette; *L'Étendard*, Montréal; le *Western Tobacco Journal*, Cincinnati, Ohio; *Le Moniteur du Commerce*, Montréal; *Le Courrier*, Montréal; *La Minerve*, Montréal; *La Rive Nord*, St. Jérôme; *La Patrie*, Montréal; *La Presse*, Montréal; *Le Monde*, Montréal; *Le Tabac*, Paris; *Le Nord* (?) *La Gazette*, Joliette; *Le Journal d'agriculture*, Québec (?); le *Journal de la Chambre de Commerce*, Londres. M. Foucher collaborait à un bon nombre d'entre eux, et publiait beaucoup de circulaires pour promouvoir une meilleure production de tabac.

naux. Pour mieux servir les siens, il se présenta aux élections. Candidat malheureux, il se retira de l'arène politique.

Lieutenant de milice sous le capitaine Euclide Dugas, il travaille activement à la formation de la Compagnie Volontaire de Saint-Jacques, avant l'invasion des Féliens, en 1869. Comme on l'a vu, il avait construit un arsenal. Du militaire, il avait le geste, le verbe et la démarche, comme on peut le remarquer sur le portrait des Capitaines. (p. 273).

Comprenant que le peuple a besoin de fêtes pour se reposer, et soutenir plus vaillamment les fatigues de chaque jour, il utilisait chaque occasion favorable, pour organiser des démonstrations où affluaient toutes les paroisses environnantes. Il organisa à Saint-Jacques la réception faite à nos deux Zouaves: Moïse Mélançon et Arsène Dumond, en 1870, et, en 1872, les fêtes des noces d'or de Mgr Bourget qui coïncidaient avec la bénédiction des cloches. Chaque année, grâce à ses soins, la Saint-Jean-Baptiste était célébrée avec procession et chars allégoriques.

Pareille activité dispersait-elle ses forces? Toujours est-il que son commerce en souffrit.

En 1873, il partait pour l'Ouest Canadien, où Mgr Taché, l'hon. Joseph Royal, Lieutenant-Gouverneur, et plusieurs sénateurs et juges l'honorèrent de leur amitié. On le vit même aux côtés de Riel, de Lépine¹⁰ et de Marion, les défenseurs des droits de nos compatriotes au Manitoba.

Revenu à Montréal, en 1877, il occupait le poste de traducteur à "*La Vérité*". Ce poste lui fut probablement obtenu par l'influence de l'abbé Georges Dugas et du P. Z. Lacasse, O.M.I.

Quatre ans plus tard, il reprend à Saint-Jacques, sur une plus large échelle, les essais de culture du tabac, commencés, dès 1867, par M. Damase Marion. En 1881, il acquiert une vaste propriété pour s'y livrer aux expériences qui devaient le conduire aux plus heureux résultats¹¹.

Ces démonstrations se heurtèrent à mille obstacles. Il fallait affronter les préjugés de l'opinion publique, la concurrence des crédits étrangers, l'incrédulité des manufacturiers et la froideur des gouvernements qui refusaient tout encouragement.

10. Lépine vint le visiter à Saint-Jacques vers 1890.

11. Cette demeure située dans le Haut-des-Continuations, appartient aujourd'hui à son petit-fils Richard Foucher.

Oeuvre d'intelligence autant que de courage, la nouvelle exploitation, portée à 165,000 pieds de tabac et à 28 variétés, rendit cent pour un, soit 36,000 livres.

Aux craintes et aux fausses idées, il opposera l'évidence des faits. Une telle culture procurerait une source de richesse inouïe non seulement à notre région, mais à tout le Canada. A force d'arguments et de ténacité, il parvient à intéresser les gouvernants à la cause. Dès lors, toutes les expositions présentent des "exhibits" de la culture de Médéric Foucher, de Saint-Jacques.

Et celui-ci revient chez lui, chargé de premiers prix. Les expositions Provinciales de Québec, de Toronto (1885), celles de la Nouvelle-Orléans, de la Colonial & Indian Exhibition (tenue à Londres, en 1886, où il obtient une médaille d'or et un diplôme signé du Roi), comme l'Exposition internationale de Montréal (1897) le couronnent. A l'exposition Universelle de Chicago en 1893, notre région soutient la comparaison avec des États réputés par l'excellence de leurs produits. La qualité de sa marchandise et l'originalité de la présentation lui méritent des diplômes, des mentions, des médailles et des prix. Il bat des milliers de concurrents. Son registre d'inscriptions porte plus de 15,000 signatures de sommités du monde politique de la Province, du Canada comme de l'étranger.

Le hardi et vaillant pionnier de la culture de tabac était amplement récompensé: ses mérites reconnus avaient grandement honoré sa paroisse et sa Province. Le gouvernement de Québec le chargea dès lors¹², de promouvoir, comme conférencier, la culture du tabac dans 48 centres des districts de Joliette, de Terrebonne et des Deux-Montagnes: il ne s'appartint plus, ses énergies, sa parole convaincante exaltent cette cause si chère à son cœur. Sa volumineuse correspondance avec les manufacturiers du Canada, des États-Unis, de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne et de la Havane, rend de précieux hommages à son activité, comme elle atteste les heureux résultats de son dévouement¹³.

Qui racontera toutes les démarches faites, les suppliques formulées, les délégations organisées auprès du gouvernement, pour améliorer la condition des planteurs de tabac? Ses efforts furent

12. Probablement grâce à son parent et concitoyen, J.-B.-Avila Richard, lui-même conférencier agricole, riche marchand et fermier modèle de Joliette, où une rue porte son nom.

13. Nous avons consulté cette documentation.

des plus fructueux. Ils obtinrent, entre bien d'autres privilèges, l'établissement d'une ferme expérimentale à Saint-Jacques¹⁴.

Les hommes du caractère de M. Foucher ne font pas fortune: ils vivent pour les autres! Au reste, sa franchise s'accommodait mal de toute diplomatie, et jamais il n'eût voulu, aux dépens de sa pensée, flatter le pouvoir ou se courber pour obtenir une faveur. Il allait droit au but, triomphant même d'une étrange timidité naturelle.

Son suprême désir était de mourir à Saint-Jacques qu'il avait tant aimé. Il y décéda en effet, le 29 avril 1909.

Enregistrons l'éloge, adressé à son endroit, par un prêtre distingué de Belgique: "c'était un homme actif, intelligent, dévoué à toutes les bonnes causes et à toutes les généreuses entreprises, un citoyen intègre, un patriote éminent".

Mère Marie-Anastasie, S.S.A.
(1843-1913)

Quand elle prit les rênes de l'administration générale, dans son Institut, Mère Marie-Anastasie, S.S.A. (Modeste Lesage)¹⁵ n'avait que trente-cinq ans. Elle occupa ce haut poste près d'un quart de siècle, de 1878 à 1890 et de 1902 à 1913.

Ferme et sûr, son commandement était d'abord doux et agréable. Elle aimait ses filles spirituelles non seulement avec sa foi, mais avec son cœur de Mère. Sa mémoire lui permettait de se rappeler avec précision les dates de joie ou de deuil de chacune de ses Sœurs. "Je n'ai connu aucune personne qui eût une plus grande délicatesse de cœur que votre Mère générale", disait Mgr Bruchési au lendemain de sa mort tragique, survenue le 21 août 1913.

Sous sa longue administration, la Communauté prospéra d'une façon éclatante. Ici et là, des maisons surgirent comme par enchantement. Grâce à l'affabilité, à la courtoisie et à la piété révérentielle de la Supérieure générale pour le clergé, l'Institut se vit confier des œuvres multiformes.

14. Chez Georges Forest; aujourd'hui, résidence de son petit-fils, Benoît Forest.

15. Fille de Siméon Lesage et d'Adéline Désautels. (Voir son portrait dans l'*Hist. des SS. de S. Anne*, p. 227).

Mère Marie-Mélanie, S.S.A.
(1843-1924)

Mère Marie-Mélanie (Alphonsine Dugas)¹⁶, pro-supérieure en 1913, devint Supérieure générale de sa Communauté, de janvier 1913 à octobre 1919. Son administration fut à la fois lumineuse et ferme. Elle ne souffrait rien de flou dans son commandement, rien de mièvre en sa vie comme en ses dévotions. Tout en elle tendait au pratique, au raisonné. Mais sa virilité s'harmonisait avec une bonté profonde et vraie. A l'occasion, Mère Marie-Mélanie inventait des délicatesses de procédés et d'inoubliables attentions du cœur.

Douée d'une volonté tenace et généreuse, très entendue dans la législation civile comme dans la technique du gouvernement communautaire, elle a rendu d'inappréciables services à sa famille religieuse. D'immortelles œuvres, dues à son initiative, ont illustré son supériorat.

Elle s'éteignit le 19 octobre 1924¹⁷.

Nazaire Dupuis
(1844-1876)

La maison *Dupuis Frères Limitée* a eu pour fondateur, le fils aîné de Joseph Dupuis et d'Euphrasie Richard.

Nazaire Dupuis, âgé de vingt ans, quittait sa paroisse natale,¹⁸ à la mort de son père, en 1864. Il avait décidé de tenter fortune à Montréal. Sa mère, ses sept frères et sa sœur l'accompagnaient. Après un stage chez un épicier de la rue Saint-Paul, Nazaire lançait un magasin de nouveautés à son propre compte, dès 1868, sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Montcalm. A cette époque, les rues Notre-Dame (entre Berri et McGill) et Saint-Laurent (de Craig à Sherbrooke) accaparaient presque tous les magasins de détail et passaient pour le centre des affaires.

16. Fille d'Aimé Dugas, N.P. et de Sophie Poirier, sœur des R.R.PP. Jacques et Napoléon Dugas, jésuites, du juge Octave Dugas, de la T.R. Mère Octavie Dugas, Supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, et de deux autres religieuses de Sainte-Anne, tante de l'Honorable Lucien Dugas, ex-orateur de l'Assemblée Législative.

17. Nous remercions Sœur Marie-Rollande, S.S.A. Ses notes biographiques au sujet de ces trois Supérieures générales nous ont été fort utiles.

18. Il demeurait à l'endroit de la maison d'Yves Goulet. Plusieurs de nos concitoyens se sont distingués dans le monde commercial: Lionel Foucher, l'un des fondateurs de la maison Bertrand, Foucher & Bélanger, Montréal; L.-H. Goulet, le populaire fleuriste de la rue Sainte-Catherine (Voir *Montréal, fin de siècle*, The Gazette Printing Company, 1899, p. 124-5, etc.).

Un an après la Confédération, Montréal comptait dix paroisses et 90,000 âmes. Les citadins délaissaient timidement la rive du fleuve, et la construction connaissait une prospérité sans précédent. Depuis 1860, le clocher de Saint-Jacques de Montréal dresse sa flèche altière et demeure un avant-poste entouré de rares maisons.

Comment expliquer le geste du jeune Acadien qui, à vingt-quatre ans, s'aventure à jeter les bases de la plus remarquable maison d'affaires canadienne-française, loin des artères de la vie économique? Présumait-il que la rue Sainte-Catherine deviendrait la rue commerciale la plus réputée? Chose certaine, c'est que l'audace lui créait du génie, dans le choix du site.

Ce génie brillera surtout dans le caractère d'entreprise familiale qu'il imprimait à son œuvre, dès les débuts. En moins de deux ans, une clientèle débordante et des progrès constants le forcent à construire à l'angle des rues Amherst et Sainte-Catherine.

Au fur et à mesure que les plus âgés de ses frères (Odilon, Louis et Alexis) sortent de l'école, Nazaire les groupe autour de lui et les initie tout jeunes au commerce. A titres divers, les cadets Narcisse, Eugène, Alfred et Jean-Baptiste contribuèrent au succès du magasin.

Pour vaincre loyalement la concurrence et progresser de plus en plus, Nazaire s'ingénie, par tous les moyens, à donner la meilleure satisfaction au client et à entrer en contact avec les manufacturiers et les marchands d'outre-mer. Cinq fois, il traverse l'Atlantique.

"Il fallait, note Roger Duhamel, une bonne dose de courage et de détermination pour abandonner, pendant plusieurs semaines, un commerce naissant et s'en aller aux sources mêmes du ravitaillement, sans posséder, au préalable, les relations qui eussent facilité les transactions avec les représentants d'importantes maisons. Avec les notions élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul acquises à l'école de son village, Nazaire Dupuis se débrouillait et transigeait avec les chefs des industries européennes".

En 1876, le fondateur mourait à l'âge de 32 ans. L'œuvre continua sous la raison sociale de *Dupuis Frères*.

En 1882, les "Dupuis" ajoutèrent au magasin à rayons, devenu trop exigü, un édifice sur la rue Sainte-Catherine, mais cette fois, au coin de la rue Saint-André. C'est le site définitif. Le magasin actuel, successivement agrandi, englobe les précédents.

A la mort d'Alexis, en 1896, son frère Odilon devient l'unique propriétaire, et, plus tard, cède l'entreprise à son frère Narcisse. Sous sa direction, elle devait faire des progrès signalés. Montréal,

*Nazaire
Dupuis
1844-1876*

*Albert
Dupuis
1881-1945*



*Narcisse
Dupuis
1860-1932*

*Raymond
Dupuis*

à ce tournant du siècle, poursuivait sa marche ascendante et devenait la métropole canadienne... Le magasin "Dupuis Frères" n'était plus isolé, mais devenait un nouveau centre commercial et l'attraction des voyageurs venant de la campagne.

Narcisse Dupuis fut à la tête de la maison pendant vingt-cinq ans. En 1916, un membre de la seconde génération entra dans l'administration: c'était l'un des fils d'Alexis, M. Armand Dupuis, ingénieur civil, qui devint secrétaire-trésorier et directeur en charge du Comptoir Postal.

En 1921, l'agrandissement des magasins et la fondation du Comptoir Postal exigèrent des appels de fonds considérables. Narcisse, en 1924, comme son frère Odilon en 1898, malgré de pressantes sollicitations contraires, plutôt que d'aliéner le patrimoine familial, appelait à la présidence son neveu Albert, fils d'Alexis, et lui vendait ses intérêts majoritaires dans la Compagnie. C'est lui qui donna au magasin *Dupuis Frères*, son ampleur actuelle.

En 1933, Me Raymond Dupuis, fils d'Albert, quittait la pratique du droit, obéissant comme à un devoir de solidarité familiale, et se consacrait à la grande œuvre, comme membre du conseil d'administration. En 1945, il remplaçait son père à la présidence. C'était la *troisième génération* qui secondait les efforts des aînés.

En 1940, *Dupuis Frères* acquérait l'imposant immeuble qui abrite son Comptoir Postal, rues Brewster, Saint-Jacques et Bélar.

Au début de 1943, Albert Dupuis achetait une propriété sise, rues Demontigny, Labrecque et Saint-Timothée, tout près du magasin et destinée à loger de nouveaux services.

La même année, il songeait à la reconstruction graduelle de l'ancienne partie et voulait former du quadrilatère Sainte-Catherine, Saint-Christophe, Demontigny et Saint-André un bloc homogène dont les Canadiens français auraient raison d'être fiers. On est actuellement à réaliser ce plan.

Cet historique montre toute la portée du geste de Nazaire Dupuis! Il est à imiter. Une entreprise de l'envergure de Dupuis Frères est un enseignement. Le magasin initial, de 25 pieds par 50, s'est mué, grâce aux forces conjuguées de la race et de l'esprit de suite, en l'immeuble actuel.

Le plus beau titre de gloire de Nazaire Dupuis, — Acadien par son père et sa mère, — n'est-il pas d'avoir insufflé à son œuvre un caractère d'entreprise familiale? Ses continuateurs ont exploité le même filon et favorisent le syndicalisme catholique parmi leurs quelque 1500 employés.

Toujours, *Dupuis Frères* a grandi parallèlement à la croissance de la métropole et des nôtres. Les Canadiens français, — les paroissiens de Saint-Jacques plus encore que les autres — se doivent d'encourager, par patriotisme autant que par reconnaissance, la Maison de commerce fondée par les descendants des vaillants pionniers acadiens, les Richard et les Dupuis, ces immortels dispersés de 1755!

Mgr Marcel Dugas, P.A.
(1845-1921)

Mgr Louis-Marcel Dugas est le plus âgé de nos dignitaires ecclésiastiques. Né le 20 mai 1845, de Joseph Dugas, commerçant et d'Adelaïde Lanoue, il fit ses études à l'Assomption (1857-1864) fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget, le 22 novembre 1868. Il fut nommé à Hochelaga de Montréal, comme vicaire, de 1868 à 1875, et comme curé, de 1875 à 1879. Il occupa divers postes aux États-Unis, de 1879 à 1884, et fut curé de Cohoes, N.Y., de 1884 à 1912. Léon XIII le créait Protonotaire apostolique en 1893. Retiré à Saint-Jacques en 1913, c'est là que le 16 janvier 1922, en la fête de saint Marcel, son patron, il expirait. Ses restes reposent dans notre cimetière.

Aux États-Unis, il répandit les plus pures traditions catholiques et françaises, en s'assurant le secours de communautés enseignantes: les Sœurs de Sainte-Anne et les Clercs de Saint-Viateur. En plus, d'après Rumilly¹⁹, il aurait participé à la lutte contre le libéralisme doctrinal en vogue au Canada français, en transmettant de la part de son cousin, l'abbé Georges Dugas, des manuscrits à Savaète, auteur officiel de *Vers l'abîme*.

Il avait au plus haut point le souci de l'ouvrage bien fait et du grand. Aussi, aimait-il les hautes fonctions liturgiques et ne refusait jamais de "pontifier".

S'il écrivit quelques brochures remarquées, comme son tract très au point sur la danse, il avait surtout la réputation méritée d'excellent prédicateur. Un de ses anciens vicaires de Cohoes se souvient de quel zèle son curé entourait la préparation de ses sermons. Il ne tentait pas Dieu...

De son langage, comme de toutes ses manières, se dégageait une allure de grand seigneur. (Voir son portrait dans l'*Hist. du*

19. *Histoire de la Province de Québec*, t. XI, p. 114.

Collège de l'Assomption, p. 559). Très accueillant, il étincelait en conversation, comme son frère Azarie, le spirituel curé de Maisonneuve (1900-1907).

En plus d'une riche bibliothèque, comprenant des biographies, des ouvrages de spiritualité et des sermonnaires, il possédait nombre d'objets d'art précieux, notamment des peintures. Il les obtenait surtout par l'intermédiaire de ses amis demeurés à Rome, MM. les abbés Curotte et Perrin, etc. Sa chapelle privée et son vaste cabinet de travail (il demeurait à l'angle des rues St-Jacques et Ste-Anne) ressemblaient à des musées. Il avait visité plusieurs fois l'Europe et la Terre Sainte. Avec un don d'observation peu commun, il aimait à raconter les splendeurs qu'il avait tant admirées.

De 1917 à 1922, les paroissiens pouvaient contempler avec fierté, tous les dimanches, le spectacle digne d'une cathédrale: dans le sanctuaire, du côté de l'épître, NN.SS. Marcel Dugas et Azarie Dugas, P.A., et du côté de l'évangile, (à partir de 1919) M. le chanoine Médéric Lesage et M. le chanoine Omer Houle. La présence de nos prêtres, retirés des labeurs du ministère et venant dans leur paroisse natale attendre la récompense de leurs travaux, rehausse le culte et stimule la relève des vocations.

*Zacharie Lacasse, O.M.I.*²⁰
(1845-1921)

Il y a un peu plus de cent ans, les Pères Léonard et Lagier, Oblats de Marie Immaculée, prêchaient chez nous une retraite retentissante. Au cours d'une instruction où l'éloquence du prédicateur remua profondément les âmes, une humble femme, Marguerite Mirault, (épouse de Joseph Lacasse), s'écria dans un de ces accents quasi prophétiques que seule la grâce inspire: "Garçon ou fille, l'enfant que le Seigneur me donnera sera un Oblat de Marie Immaculée".

Le 9 mars 1845, le curé Paré baptisait Zacharie, qui deviendra vite le célèbre Père Lacasse.

Elevé modestement dans le haut du rang des Continuations, le jeune Zacharie se distingua dès les premières années de son cours classique. C'était un pétulant et un joueur de tours. Il terminait ses études au Collège de l'Assomption en 1865, quelques années après Sir Wilfrid Laurier. L'histoire de ce collège reproduit son portrait (p. 348).

²⁰ Sources consultées: *Archives du Scolasticat St-Joseph, Ottawa*; *Archives de l'Immaculée-Conception, Montréal*.

Où pareil tapageur s'orienterait-il? Le 28 août de la même année, *ce cœur d'apôtre* entrait au Noviciat des R.R. PP. Oblats à Lachine, en même temps que le futur évêque de Prince-Albert, Mgr Albert Pascal, O.M.I.

Quatre ans plus tard, le 28 avril, il est ordonné prêtre à Ottawa, par Mgr Guigues, O.M.I. Cet oblat canadien type, évangéliste des pauvres et des humbles, usera littéralement sa vie à "missionner" et à prêcher. Dès le 7 mai suivant, l'obéissance l'envoie à Bethsiamits, mission sauvage située dans le Golfe Saint-Laurent.

Au mois d'avril 1875, le père Lacasse quitte cette résidence pour se diriger vers les postes que les Oblats desservent au Labrador. Arrivé à la Baie des Esquimaux en juillet, il entreprend les missions difficiles auprès des Indiens, Naskapits et Esquimaux. Plus tard, il atteint Ungava, à l'entrée du détroit d'Hudson.

En 1880, son état de santé l'oblige d'abandonner ses courses apostoliques. Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau le charge aussitôt de promouvoir l'œuvre de la colonisation dans les régions du Lac Saint-Jean et de la Beauce. Trois ans missionnaire-colonisateur, il fournit les premiers colons à Normandin, (Lac St-Jean), à Saint-Prospère de Dorchester et à Saint-Zacharie de Beauce, ainsi nommé en son honneur.

Ses supérieurs lui confient un nouvel apostolat en 1883: celui de la prédication de retraites à travers le Canada et les États-Unis. En 1895, à l'instigation de Mgr Fabre, il quitte l'est du Canada et on le nomme curé de la mission de Baie-des-Pères, au Lac Témiskamingue. L'année suivante, il est à Saint-Boniface, et en 1897-1898, à la paroisse Sainte-Marie, de Winnipeg. De 1898 à 1905, il dessert l'église Saint-Jean-Baptiste, de Duluth (Minn.). En 1905, de retour au Juniorat de Saint-Boniface, il n'en repartira qu'en septembre 1920. Ses supérieurs l'envoient alors directeur spirituel de la communauté de Gravelbourg. Il y meurt le 28 février 1921, à l'âge de 75 ans. Le 4 mars suivant, il était enterré à Lebrét, Saskatchewan.

Ainsi s'est déroulée dans les champs d'action les plus variés, la vie de l'apôtre. Ajoutons qu'il fut un semeur de gaieté et de patriotisme.

Au Pageant historique de Desbiens (Lac Saint-Jean) en juillet 1947, le narrateur déclarait que le père Lacasse avait fait rire la Province de Québec tout entière.

Du Labrador à la Baie d'Hudson, des États-Unis jusque dans l'Ouest canadien, le père Lacasse a répandu partout une saine joie.

Encore aujourd'hui qui ne se souvient de ses histoires ? Celles de son "entrée dans le monde" et de son "inséparable porte-manteau", lors du passage du Prince de Galles à Montréal, sont légendaires.

Un jour, en parlant de ses missions du Labrador, il déclarait en plein début de sermon: "Quand je suis arrivé au Labrador, j'étais le premier blanc (il était de teint plutôt sombre) à y mettre le pied". Eclats de rire général. Le tour était joué: avide de l'entendre, la foule ne dormirait pas durant son sermon.

Sa première harangue politique n'est pas banale. Il a 19 ans. Un candidat l'engage à prononcer un discours à Chertsey.

"Je débutai par ces paroles, écrit-il²¹: Nobles et intelligents électeurs du beau et grandiose comté de Montcalm... Puis, passant par-dessus le corps de mon discours, j'en saisis la queue que je secouai avec véhémence au-dessus de mes auditeurs: Combat des Thermopyles, vous pâlissez devant la bataille de Châteauguay; majestueux Saint-Laurent, grossi du sang de nos ennemis, va porter aux mers épouvantées le tribut de la vaillance canadienne-française, sans égale dans l'histoire du monde.

"Je croyais avoir électrisé mon auditoire, quand j'entendis un auditeur me demander de combien de pieds le niveau du Saint-Laurent avait monté cette fois-là.

"Je terminai ma harangue en souhaitant à tous une bonne année et le paradis à la fin de leurs jours".

Quand il venait à Saint-Jacques, tout le voisinage se réunissait chez lui et le père Lacasse passait la nuit à égayer ses hôtes.

Toute sa vie fut tissée de rires. Quelques instants avant de mourir, il déridait son distingué visiteur, Mgr Elzéar Mathieu.

Mais quel était le but de cet irrésistible humour ? Prédicateur populaire, le père Lacasse utilisait les ressources de son esprit dont la verve était intarissable. Ses comparaisons pittoresques, sa joviale amabilité et sa mimique, étaient entre ses mains autant de saintes ruses et autant d'amorce: il voulait conquérir les esprits et les cœurs, pour les mieux attacher au Christ.

M. Omer Héroux, rédacteur au *Devoir*, l'a bien décrit:

"Il avait tout du grand diseur: le ton, le geste, la physionomie extraordinairement mobile, expressive, qui élargissait, prolongeait le sens des vocables, en multipliant à l'avance l'énorme drôlerie... Mais s'il avait à ce point le don du comique, la faculté de susciter le rire et les applaudissements, le père Lacasse n'avait certes pas l'âme d'un comédien. Il était avant tout un religieux, puis un

21. *Une mine de souvenirs*, chap. VII.

patriote; et si, devant sa tombe entr'ouverte, nous osons évoquer le souvenir de tant d'heures joyeuses, réveiller l'écho d'éclats de rires fous, c'est que cet homme qui vient de disparaître n'usa de ces dons extraordinaires que pour le service de la cause infiniment haute à laquelle il avait voué sa vie. Ses récits les plus désopilants contenaient une morale, une leçon qui allait se loger dans les jeunes cerveaux, qui s'y fixait avec l'indélébile souvenir du conteur. Ce satirique-né n'oubliait jamais qu'il était par vocation un moraliste²².

Apôtre de la foi et de la franche gaieté, le père Lacasse le sera aussi du patriotisme. Il a chéri sa paroisse et en parlait souvent: il aimait surtout à décrire ses héroïques débuts. C'est lui qui nous a transmis les paroles prophétiques qu'il attribuait à M. Degeay, lors de la première messe en 1772.

Cet amour de sa paroisse, il l'a étendu au peuple canadien-français tout entier. Promoteur de la colonisation, cet Acadien, fortement ancré au sol, se dévouera avec fougue à cette cause. En l'espace de trois années, trois nouveaux clochers, grâce à lui, pointeront vers le ciel.

Parcourant la Province (1880-1883) en tous sens, il en a décrit les beautés et les richesses. Le triste exode des nôtres aux États-Unis le navrait.

Son ironie populaire a fustigé nos travers, nos ridicules et le luxe qui gagnait nos campagnes. Elle lui suggérait les plus savoureuses maximes. Citons en quelques-unes:

Quand ton cheval porte clochettes,
Il jette, en passant, ce mot: dettes.
 Feu de fleur et beaucoup de son,
 La faim souvent dans la maison.
Lorsque la soupe bout trop vite,
Le bouillon sort de la marmite.

Pour combattre l'anglicisation, son esprit primesautier inventait aussi d'heureuses formules:

"Si nous ne faisons pas attention à cet envahissement, dans trente ans, nos grands-pères, du haut du ciel, ne comprendront plus nos prières..."

Au moment où le journaliste Jean-Paul Tardivel quittait le *Canadien*, le père Lacasse l'aborde:

"Vous allez fonder un journal, pas grand, modeste, hebdomadaire, foncièrement catholique, militant, indépendant des hommes et des partis politiques". Ainsi naissait *La Vérité*.

22. Lambert Closse, *La Liberté*, 12 oct. 1932.

Ses écrits donnent une idée de son patriotisme:

Une mine produisant l'or et l'argent, découverte et mise en réserve pour les cultivateurs seuls, par leur ami, le Père Zacharie Lacasse, missionnaire des sauvages. — 1880. (7 éditions en un an). *Une mine de pierres détachées.* — 1881, *Trois contes sauvages.* — 1882. *Le Prêtre et ses détracteurs.* — *Dans le camp ennemi.* — 1893. *Autour du drapeau.* — 1895. *Une visite dans les Écoles du Manitoba,* par Jean Desprairies, (Lacasse). — 1897. *Difficulté scolaire du Manitoba* par questions et réponses. — 1897. *Les légendes du peuple canadien, à l'ombre de la croix,* (articles dans "L'ami du foyer"). — 1905-1906. *Une mine de souvenirs.* — 1920. *Dictionnaire esquimau* (inédit).

Qui redira toutes les œuvres dont il fut l'inspirateur durant les cinquante ans d'apostolat consacrés au service de son Dieu et de sa Patrie ?

Claudio Jannet, professeur à l'Institut Catholique de Paris, le saluait en 1881, comme le "grand promoteur de la colonisation, sur les rivages nord et ouest du Lac Saint-Jean".

Sa mort prit quasi l'allure d'un deuil national: la voix du peuple, des évêques, et des journaux célébrèrent à l'envi ses mérites:

"C'était le modèle accompli du missionnaire populaire qui va droit au cœur du peuple, soit qu'il le fasse rire ou pleurer", écrivait *Le Patriote de l'Ouest*.

"L'éloge de cet excellent Oblat sera sur toutes les lèvres par tout le Canada", écrivait à ses prêtres, Mgr E. Mathieu, évêque de Régina.

L'Action Catholique déclarait: "Nombreux sont les hommes qui doivent leur vocation, leur esprit de dévouement et leur volonté d'agir aux causeries de ce missionnaire".

M. Héroux invitait les dirigeants du fort mouvement colonisateur lancé après la guerre de 1914-18, à relire les pages "où ce grand propagandiste, qui fut un praticien, formulait ses théories, ses méthodes et ses conseils".

Saint-Jacques, par le zèle, la bonne humeur et le patriotisme de ce religieux original, a dilaté le cœur non seulement du Québec, mais du Canada.

Mgr Médéric Lesage, P.D.
(1848-1932)

Dans son *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, l'abbé Élie Auclair déclare que "la famille Lesage, alliée aux Foucher, aux Marsolais et aux Brien, est certainement parmi celles qui occupent une

place d'honneur dans la paroisse de Saint-Jacques". Le chanoine Lesage lui ajouta du lustre par une vie d'ascète.

Des onze enfants de Siméon Lesage et d'Adéline Désautels-Lapointe, l'ainé, Siméon, fut très longtemps sous-ministre des Travaux Publics; Ernestine et Modeste entrèrent chez les Sœurs de Sainte-Anne où cette dernière occupa le généralat; Charles-Médéric, longtemps chanoine, devint Prélat de Sa Sainteté Pie XI.

Né le 7 mars 1848, Charles-Médéric Lesage, après ses études classiques et théologiques à l'Assomption, fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bourget, le 5 novembre 1871. Professeur au Collège de l'Assomption de 1871 à 1873, vicaire à Sainte-Brigide de Montréal de 1873 à 1874; curé de l'église canadienne d'Albany dans l'État de New-York de 1874 à 1876, procureur à l'Évêché de Montréal de 1876 à 1881, par la suite, il fut tour à tour curé de Saint-Anicet de 1881 à 1885 et de Chambly, de 1885 à 1910. Nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal en 1877, et, en 1891, à la réorganisation du même chapitre, son évêque lui offrit de nouveau les insignes de chanoine titulaire, et c'est sous ce titre qu'on le désignait.

En 1910, il sent ses forces diminuer. Il renonce à la cure de Chambly et fait quelque ministère chez son neveu, M. Hector Marsolais, curé de l'Assomption. En 1920, il se retire à Saint-Jacques puis, en 1930, à l'Hospice de la Providence à l'Assomption, où il meurt en 1932, à l'âge de 84 ans. Le 2 mars, Mgr E.-A. Deschamps, auxiliaire de Montréal, présidait ses funérailles à Saint-Jacques.

Nommé Prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI, le 20 février 1932, Mgr Lesage mourut sans rien connaître des honneurs que Rome lui décernait. En effet, la nouvelle en arrivait à Montréal, le 27 suivant, le jour même du décès du titulaire.

"De taille haute, mais fluette et légèrement courbée, par son geste lent, mais tranchant et quelque peu absolu, par sa figure mince, mais chaude en couleur, par son regard vif et manifestement scrutateur derrière le verre des lunettes d'or et sous un front largement découvert, Mgr Lesage rappelait, au physique, ces saints ascètes qu'on se plaît à voir dans les enluminures des missels antiques. Ascète, il l'était vraiment, de cœur et de volonté, par l'énergique régularité et la sévère austérité de sa vie, par son goût de la solitude, par ses pratiques intangibles de prière et d'oraison. Qu'on se rassure, il n'en était pas moins hospitalier, affable et gai. Son commerce était captivant, d'une délicatesse et d'une distinction exquises. Homme d'étude et de réflexion, sa conversation toute simple avait ce caractère de sérieux et de surnaturel qui attire, élève et édifie. Son langage, toujours correct,

châtié même, un peu hésitant parfois, afin d'attraper le terme précis et de bonne qualité, manifestait chez lui un esprit fin et cultivé".²³

Mgr François-Azarie Dugas, P.A.
(1852-1926)

Samedi le 13 février 1926, est décédé, chez nous, un prélat vénéré qui a dépensé vingt-cinq ans de son zèle au Manitoba. L'émotion fut vive, lorsqu'on annonça le lendemain, à la cathédrale de Saint-Boniface, la mort de Mgr François-Azarie Dugas. Ses anciens paroissiens de l'Ouest n'avaient pas oublié le curé dévoué, estimé, aimé, qui les avait si longtemps guidés.

Né le 12 mars 1852 d'Alexandre Dugas, cultivateur, et d'Emélie Poirier, Azarie fit ses études au collège de l'Assomption et fut ordonné par Mgr Fabre, à Montréal, le 7 avril 1878. Professeur de Belles-Lettres à l'Assomption en 1878, il fut vicaire la même année à Saint-Roch de l'Achigan, puis, à Chambly, où il demeura jusqu'en 1884. A partir de cette année 1884, il commença son ministère au Manitoba, à Saint-Boniface. A son arrivée, il fut nommé directeur du collège. L'année suivante, les Jésuites prenaient sa place à cette direction. Il devint alors curé à la Cathédrale, poste qu'il occupa quatre ans. En 1889, il retourna à Montréal et fut nommé curé de Saint-André d'Argenteuil.

Dix ans plus tard, en 1899, Mgr Adélarde Langevin le décidait à revenir dans l'Ouest et le nommait Vicaire Général du diocèse et de nouveau, curé de la Cathédrale. Le 22 août 1905, le Souverain Pontife Pie X lui conférait la dignité de Protonotaire Apostolique "ad instar".

En 1906, Mgr Dugas, de concert avec son archevêque, entreprit la construction de la cathédrale de Saint-Boniface. Le jour de la bénédiction de la pierre angulaire, l'honorable juge Prud'homme lui rendait le bel éloge suivant:

"A Dieu ne plaise que j'oublie celui qui sait si bien s'inspirer de notre pensée dans la direction des affaires de notre diocèse, s'ingéniant de mille façons pour créer des ressources nouvelles, répandant partout l'activité, la confiance, l'esprit d'organisation, et écartant avec une prudence et un tact merveilleux les obstacles qui se dressent devant les œuvres à accomplir".

Honoré de nouveau du titre de Vicaire Général lors de l'accession au trône archiepiscopal de Mgr Arthur Béliveau, Mgr

²³. Voir les opuscules des abbés Anastase Forget et J.-O. Maurice sur Mgr Lesage et son portrait dans l'*Hist. du Collège de l'Assomption* p. 563.

Dugas demeura vaillamment à son poste jusqu'en 1919. Au cours de cette année, il résolut de prendre une retraite bien méritée. Il se retira à Saint-Jacques et vécut avec ses trois sœurs, chez un de ses frères.

Le souvenir du Manitoba lui resta bien cher. Il continua à s'y intéresser. En 1921, il retourna à Saint-Boniface pour assister au sacre de Mgr Joseph-Henri Prud'homme et en profita pour revoir une dernière fois ses nombreux amis.

Mgr Forbes, qui fut toujours très bon pour lui, présida ses funérailles, à Saint-Jacques, où il fut inhumé. S.E. Mgr Prud'homme prononça l'oraison funèbre et M. l'abbé Lavigne, ancien prêtre de Saint-Boniface, retiré à Montréal, avait été chargé de représenter le diocèse. Le même jour, Mgr Cloutier, administrateur de Saint-Boniface, chantait dans la cathédrale un service solennel pour le repos de son âme.

Le souvenir de Mgr Dugas (dont on trouvera le portrait dans *l'Hist. du Collège de l'Assomption*, p. 500) vivra longtemps dans la mémoire du clergé et des fidèles du Manitoba. Sa parole autorisée savait trouver le chemin des cœurs. Prêtre zélé, homme de devoir, curé modèle, plusieurs fois administrateur, il eut l'occasion de déployer les qualités d'esprit et de cœur qui lui concilièrent tant d'amis. Travailleur infatigable, il a rendu d'inappréciables services et contribué grandement à des œuvres nombreuses et importantes.

Comme son parent l'abbé Georges Dugas, comme le P. Zacharie Lacasse, O.M.I., il a consacré le meilleur de sa vie aux intérêts catholiques et français de nos frères de l'Ouest. Ils ont agrandi l'Église au Canada.

Achille Foucher, M.D.
(1856-1932)

Saint-Jacques a fourni à l'Église comme à l'État des professionnels marquants. Parmi ces laïcs de valeur, mentionnons le magistrat L.-U. Fontaine, l'avocat François Cassidy, maire de Montréal (1872), l'ex-doyen des notaires du Québec, Narcisse Forest, etc., mais, entre tous, les médecins se classent premiers avec un numismate et trois professeurs d'Université: les docteurs Courteau, Foucher, Delorme et Marion²⁴. Si le Dr Delorme en

24. Un des cousins de ce dernier, le Dr Eustache Marion, avantageusement connu à Montréal, a deux fils médecins. Le Dr Louis-Philippe Forest, M.D., psychiatre, occupe aux États-Unis la haute charge de vice-président de l'hôpital de Waterbury au Vermont. Joignons-leur le Dr Eugène Landry qui pratique à Saint-Barthélemy.

anatomie et le Dr Marion en obstétrique ont atteint des postes élevés, le Dr Foucher, leur aîné, s'est illustré dans l'ophtalmologie.

Fils de François Foucher et d'Odile Brien dit Desrochers, Auguste-Achille est né à Saint-Jacques, le 15 avril 1856. Après de brillantes études classiques au Collège Joliette, de 1866 à 1869, et de 1871 à 1874, il suivit les cours de la Faculté de Médecine de Victoria. Il avait épousé une des filles du sénateur S.-J.-B. Rolland, président de la compagnie de Papier Rolland.

Il est resté célèbre, et comme professeur et comme auteur de nombreuses études sur sa spécialité.

Dès ses premières années d'université, ses goûts le portèrent vers l'ophtalmologie. Il fréquentait particulièrement le dispensaire du professeur Édouard Desjardins.

Docteur en médecine en 1879, il se dirigea immédiatement vers la France. Il est, croit-on, un des premiers Canadiens à se rendre en Europe pour y suivre des cours de perfectionnement, auprès de maîtres cliniciens ayant nom Panas et Wecker.

Lors de la fondation de la Faculté de Médecine de Laval à Montréal, le docteur Foucher que ses maîtres avaient remarqué à cause de ses talents et de son esprit de travail, fut nommé professeur d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie. Il débuta dans l'enseignement, dès son retour à Montréal, en 1880. Il organisa aussitôt un service clinique de sa spécialité à l'Hôpital Notre-Dame, dont il fut un des fondateurs et l'un des membres à vie.

Vers 1905, il assumait la charge de trésorier de la Faculté de Médecine de Laval jusqu'à l'ouverture de l'Université de Montréal, en 1920.

Doyen de sa spécialité, il fit partie du Conseil Universitaire et était membre de plusieurs sociétés médicales, entre autres, la Société Française d'Ophtalmologie de Paris, président honoraire à la section d'otologie du Pan American Congress, etc.

Le Dr A. Foucher manifesta en outre un véritable talent de vulgarisateur. On peut en juger par le nombre et la valeur de ses contributions à la littérature médicale, surtout dans la première moitié de sa carrière. Il suffira d'énumérer ici les articles les plus appréciés par les connaisseurs:

Nérotomie optico ciliaire; la papille optique dans les affections cérébrales; Troubles oculaires dans l'ataxie locomotrice, La Cataracte; Contribution à l'étude du jéquirity; Névrite optique et affections cérébrales; Mélanosarcome de la choroïde; la Cécité des couleurs dans ses rapports avec les chemins de fer et la marine; Des Kératites;

du Glaucome; Traitement des polypes du nez et nouveau modèle de polypotome; Contribution à l'étiologie de la dacryocystite; Des Végétations adénoïdes; Quelques remarques sur le traitement de la conjonctivite purulente; Dermoïde du limbe scléro-cornéen; Le Trachome au Canada.

Il publie surtout, en 1894, un excellent *Traité pratique des maladies des yeux, des oreilles, du nez et du pharynx*. Outre ses qualités de fond, la clarté de cet ouvrage le range parmi les classiques du genre et dénote un pur esprit français.

En 1931, quand il se retira de la pratique et de l'enseignement, il avait plus que mérité ce repos par ses cinquante années de professorat à l'université.

Pour récompenser son dévouement à la cause de l'enseignement universitaire et ses remarquables études sur les maladies de la tête, la France lui décerna la rosette d'Officier de l'Instruction publique en 1904. C'était à l'occasion du magistral discours d'ouverture qu'il prononça sur *l'Histoire de la médecine canadienne depuis 1608*, alors qu'il était le deuxième président du Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Artiste par tempérament, le Dr Foucher se délassait de ses nombreuses tâches en se livrant à la peinture, à la sculpture, à la musique. Il était même électricien à ses heures. N'est-ce pas lui qui, avec le Dr Salluste Duval, organisait vers 1900, le laboratoire d'électricité de l'Université Laval?

Figure sympathique, il conquiert l'admiration de tous, élèves, malades, amis, sans excepter ses confrères de langue anglaise. Érudit à la parole et à la plume faciles, il réjouissait fort ses intimes par la vivacité de ses reparties. Franc, loyal, modeste, il ne recherchait pas les honneurs. A l'ouverture de la cinquantième année des cours de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, le 4 octobre 1892, il avait pratiquement entrevu le triomphe actuel de l'Université, quand il s'écriait à la fin de son discours:

“Ce toit universitaire devra être, dans l'esprit de ses fondateurs, un nouveau monument national; puissent-ils l'élever sur quelque sommet afin que le drapeau de la science flotte au-dessus de toutes les têtes, afin qu'il soit vu de plus loin et d'un plus grand nombre”.²⁵

25. *Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la 50ème année des cours de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal*, p. 12.

Le Dr Foucher est de la lignée des premiers médecins et des premiers professeurs illustres de l'Université de Montréal²⁶.

Le Juge F.-O. Dugas
(1857-1918)

Parmi les députés du comté de Montcalm, M. Dugas s'est élevé à un rang d'honneur. Possédant la taille et les qualités d'un lutteur, l'esprit de travail, le sens du devoir et de la probité, F.-O. Dugas, toute sa vie d'homme, de député et de juge poursuivra le même idéal.

Cet idéal semble tenir en ce mot de Mgr Dupanloup: "Si vous avez un nom, soyez-en digne; si vous n'en avez pas, faites-vous en un".

Suivons-le dans cette ascension.

Né le 12 avril 1857 et baptisé le même jour par M. "le grand vicaire" Maréchal, Marie-François-Julien-Octave était le dixième des dix-huit enfants d'Aimé Dugas, N.P. et de Sophie Poirier. Par son père et sa mère, il appartenait à la forte race acadienne, rivée à ses traditions aussi bien qu'à la campagne. La campagne! Quelle pourvoyeuse infatigable! N'est-ce pas elle qui prête si généreusement à l'Église comme à l'État, tant de membres distingués, recrues nécessaires à leur existence et à leur mission?

Parmi ses frères et sœurs, François-Octave ne compte-t-il pas deux Jésuites, les Pères Napoléon et Jacques; trois religieuses dont Mère Marie-Mélanie, S.S.A. Sœur Marie-Agnès, S.S.A., et Mère Marie-Louise-Octavie, S.G.M., ainsi qu'un médecin du coroner à Montréal, le Dr Côme-A. Dugas?

Le futur magistrat apprend tôt à devenir l'artisan de sa rude destinée.

Devenue veuve, sa mère quitte Saint-Jacques et ouvre une maison de pension à Montréal. C'est dans cette atmosphère d'économie et de labeur que F.-O. Dugas fait ses études au Collège Sainte-Marie et à l'Université McGill. Persévérer en de si pénibles circonstances trempe le caractère et mûrit l'intelligence. Peu auparavant Me Francis Cassidy, un de ses co-paroissiens, ne lui avait-il pas indiqué cette voie du succès?

26. Roy, J.-N. — *Union médicale*, nov. 1932, pp. 1203 sqq., où l'on trouvera son portrait et *Bulletin de l'Assoc. des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, avril 1935, pp. 249-250; Dr Laramée, *Le professeur A.-A. Foucher*, *Le Devoir*, 12 sept. 1932; Gauvreau, Dr Joseph — *Les Médecins au Canada français*, Ducharme, 1933, p. 71.

Admis au Barreau, le jeune avocat ne tardait pas à se rapprocher de la campagne. Il s'établissait à Joliette, où Me François Godin, avocat marquant et politicien de renom, lui offrit d'entrer dans son étude. Un travail âpre, tenace, une sobriété exemplaire, une austère intégrité et un complet dévouement à ses clients lui gagnèrent l'estime de tous, si bien que son patron n'hésitait pas à l'admettre dans sa famille en lui donnant sa fille Alice en mariage. C'était en 1882.

L'urbanité et la droiture, ces qualités de nos anciens seigneurs, imprégnaient son maintien, sa personne. Dans ses discours, imitant en cela son chef Sir Wilfrid Laurier, il employait des formules courtoises. Avant de quitter ses électeurs, il remercie tout le monde, en débutant par ses adversaires. Il relève "la manière toujours affable et loyale" avec laquelle ils l'ont traité, puis, il ajoute:

"si, dans la chaleur de la lutte, il m'est arrivé de m'écarter des limites de la modération et de la courtoisie que je vous devais, je vous prie de me le pardonner".²⁷

A cette courtoisie il joignait la droiture. Il était direct, sacrifiait dans son éloquence, les détours, les ornements superflus. Il mettait en valeur le parti, le chef suprême ou ses aides, les aptitudes du candidat en lice. Il accordait à ses adversaires tous leurs mérites.

Ce gentilhomme présageait l'excellent député.

Le comté de Montcalm, depuis 1867, n'élisait que des représentants conservateurs.

L'affaire Riel, en 1885, détacha plusieurs Canadiens français du parti "tory".

Si le Dr L. Bissonnette, M.D. fut le premier député libéral élu au provincial en 1897, Me F.-O. Dugas remportait le même avantage pour le fédéral, en 1900.

A l'exemple de son associé, Me François Godin, les affaires publiques le sollicitent. "Les luttes sont extrêmement vives dans la région qu'il habite... et elles se portent sur tous les terrains", notait à bon droit le juge Lafontaine²⁸. Qu'importe! En plus des plaidoyers au Palais, des élections municipales et politiques, il sera un des organisateurs du parti. Sur eux retombe la lourde tâche de le défendre, d'en propager la doctrine, et, par tous les temps et tous les chemins, au prix même de sacrifices personnels d'argent et de santé, de le conduire coûte que coûte au triomphe.

27. Discours du 2 septembre 1909, à Sainte-Julienne (Montcalm).—

28. *Revue Légale*, Vol. XXIV, 1918, pp. 513—524.

Aux élections provinciales de 1896, il osait se mesurer contre le patron de l'étude rivale de la sienne, Me Mathias Tellier, chef conservateur.

Quelques années après, plus heureux, il est l'élu de notre comté qu'il représentera au parlement, de 1900 à 1909. C'est en parcourant les localités lointaines de cet immense territoire qu'il devait contracter les germes de la maladie qui l'a conduit prématurément au tombeau.

Excellent député, il conquérait des voteurs par ses discours et ses actes.

Dans les répliques, il dégonflait les belles envolées, simplifiait les arguments des adversaires, pour les mieux pulvériser. Les contemporains des deux sexes parcouraient de longues distances pour assister comme à un sport à ces assemblées contradictoires, souvent épiques.

Tenace, sincère, F.-O. Dugas "a bien travaillé" pour son comté. Voici ce qu'il a obtenu pour Saint-Jacques: des diminutions de taxe sur le tabac, la prolongation du chemin de fer "Châteauguay et Nord", l'amélioration du service postal; enfin, un bureau de poste en 1909, qui ne serait construit... qu'en 1927!

Depuis le régime constitutionnel, les avocats, intimement mêlés aux affaires publiques, ont supporté peut-être plus que d'autres le poids des luttes électorales. Ils ont revendiqué ou conquis nos libertés, nos droits, et ils ont défendu nos institutions "toujours attaquées et sans cesse menacées"²⁹.

Le "parti", d'ordinaire, récompense de tels lieutenants.

Me F.-O. Dugas, avant d'accepter de siéger à la Cour Supérieure du District de Joliette, se fit un point d'honneur de consulter:

"Je n'ai pas voulu le faire sans venir vous en demander la permission", avouait-il à ses électeurs dans son discours d'adieux.³⁰

"Vous m'avez toujours accueilli avec tant de faveur, vous m'avez... donné tant de marques de cette amitié sincère qui a fait que nos relations... ont toujours été marquées au coin de l'harmonie la plus parfaite"...

Le 18 septembre, devant le commissaire J.-N.-A. McConville, il était "le premier enfant du comté de Montcalm" à prêter le serment d'office comme Juge³¹.

29. *Revue Légale, Ibid.*

30. Discours du 2 septembre 1909.

31. Discours cité. Le Juge Alfred Forest, de Rawdon, en fut le second, mais à Montréal. Louis-Urgel Fontaine, de Sainte-Marie Salomé, faisant alors partie de Saint-Jacques, avait été le premier magistrat de district.

“L’administration de la justice, remarquait-il lui-même, n’est-ce pas cette fonction auguste qui maintient l’équilibre dans l’ordre social, empêche le riche de pressurer le pauvre et le pauvre d’attenter aux droits du riche?”

“L’amour de la justice, la science et la probité”, ces qualités maîtresses du magistrat, d’après le jurisconsulte français Domat, brillèrent comme autant de traits distinctifs du juriste F.-O. Dugas. Avec quel soin, au dire d’un de ses pairs (Le juge Lafontaine), il rédigeait ses jugements et donnait tous les motifs de ses décisions!

Président des Anciens élèves du Collège Sainte-Marie en 1917, se doutait-il qu’il complétait les traits de sa propre personnalité, quand il leur citait cet aphorisme: “Bon juge peu parle, bien écoute, longtemps réfléchit, tard juge”.

Un an après — le 25 juin — la mort venait le ravir. Son frère, le P. Jacques Dugas, S.J., chantait le service dans la cathédrale de Joliette. C’est en cette ville qu’il fut inhumé. Joliette voulut perpétuer sa mémoire: elle a sa rue Dugas et sa rue Alice.

La même année mourait à Montréal, le juge en chef de la Cour Supérieure, Sir Horace Archambault. Le juge Lafontaine, doyen de la magistrature, les réunissait en un même éloge. Ce parallèle saisissant montrerait à lui seul les exceptionnels mérites du juge Dugas, car Sir Horace, en plus d’être de grande lignée, s’est illustré au premier plan de notre histoire politique et judiciaire.

Son Honneur le Juge F.-O. Dugas, ce fils de ses œuvres, a réalisé en plénitude l’idéal proposé par Mgr Dupanloup: “Si vous avez un nom, soyez-en digne; si vous n’en avez pas, faites-vous en un”.

Il s’est conquis un nom glorieux dans l’histoire régionale, tributaire de la grande histoire, des titres de noblesse que sa famille, sa paroisse, Joliette et tout le comté de Montcalm rappelleront toujours avec une légitime fierté.

*Mère Marie-Louise-Octavie Dugas, S.G.M.*³²
(1858-1933)

Ayant rempli diverses fonctions, notamment dans l’Ouest canadien, Mère Dugas montera jusqu’aux postes de commande dans la Communauté des Sœurs Grises de Montréal. Après avoir été le “cœur” de sa famille religieuse, comme maîtresse des novices, elle

32. Sœur de Mère Marie-Mélanie, S.S.A.

en deviendra la "tête" comme Assistante-générale, de 1915 à 1920 et, comme Supérieure générale, de 1920 à 1930.

Toujours calme, toujours au-dessus des événements, elle apparut comme une âme pacifiée, consommée dans le saint abandon à Dieu. De son amour des pauvres, les annales de sa communauté conservent plusieurs touchants souvenirs: "Soyez des mères pour les enfants; soyez toute douceur et patience pour les malades et les vieillards", recommandait-elle à ses filles.

Mère Dugas reconnaissait la nécessité d'une technique moderne dans les œuvres de sa communauté, mais elle tenait à les voir s'élever et s'appuyer sur le roc immuable de l'esprit primitif de la fondatrice, Mère d'Youville. Elle fit rédiger un nouveau coutumier de son Institut.

Avant tout, elle cherchait Dieu dans le gouvernement général de la communauté comme dans sa manière de traiter individuellement les sœurs; dans les succès comme dans les lacunes inévitables d'une administration de trente-deux ans, son intention droite et pure n'eut jamais d'autre but que la volonté suprême de la Providence.

En 1929, elle célébrait son Jubilé d'or. *Le Droit* d'Ottawa, (28 mai) la saluait comme "l'un des plus grands noms de sa congrégation". Peu de temps après, elle déposait le fardeau du supériorat et rentrait dans le rang. Elle mourut, le 16 mars 1933³³.

Mgr Athanase Desrochers, P.D.
(1861-1944)

Pendant que Mgr Azarie Dugas, dans l'Ouest canadien, et Mgr Marcel Dugas, à Cohoes, N.Y., se dépensaient pour leurs compatriotes, un autre de nos prêtres peinait dans un champ d'action identique, en Nouvelle-Angleterre.

Né dans le bas du rang des Continuations, le 26 septembre 1861, d'Édouard Desrochers, cultivateur, et de Céline Dugas, Athanase fit ses études classiques au Collège Joliette, (1876-1882) et fut ordonné à Montréal, par Mgr Fabre, le 4 juin 1887. Professeur à ce Collège, en 1883; et, de 1887 à 1891, il faisait du ministère aux États-Unis, durant les vacances. C'est ainsi que l'évêque de Springfield le connut et demanda son concours. Vicaire à Sainte-Marie de Spencer dans le Massachusetts, de 1891 à 1893; au Précieux-Sang de Holyoke, de 1893 à 1899; curé de Shelburne-Falls, de 1899 à 1903,

³³. Notes tirées d'un opuscule consacré à la mémoire de Mère Dugas, par la Mère Léonie Ferland, des Sœurs Grises de Montréal.

avec desserte de Colrain où il a restauré l'église en 1901; curé-fondateur de Saint-Jean-Baptiste de Ludlow, de 1903 à 1908, il y a bâti l'église et le presbytère durant les années 1904 et 1905. En 1908, il devint curé du Sacré-Cœur de Webster, où, en 1913-1914, il construisit une école paroissiale capable de recevoir un millier d'élèves.

Comblé d'honneurs de la part de l'Église, toujours secondé par ses dévoués paroissiens, un peu avancé en âge, Mgr Desrochers espérait finir tranquillement sa carrière sacerdotale en cette dernière paroisse, où, depuis vingt-quatre ans, il faisait l'œuvre de Dieu. En juillet 1933, l'autorité lui confiait Notre-Dame de Southbridge, où, dès son arrivée, il se mit à l'œuvre pour doter la paroisse d'améliorations qui s'imposaient: agrandissement de l'école, construction du couvent pour les religieuses, et d'une salle paroissiale: autant d'édifices qui font l'orgueil des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

Il décéda à Southbridge en juillet 1944.

Le Saint-Père avait reconnu ses hautes qualités d'administrateur et de constructeur, en le créant Prélat domestique en novembre 1925. Presque en même temps, son évêque l'avait invité à faire partie de son Conseil diocésain.

Emile Foucher, C.S.V.
(1861-1937)

Le jeudi 19 septembre 1861, en la fête de Notre-Dame de la Salette, le vicaire J.-O. Rémillard baptisait Joseph-Charles-Émile, fils de Médéric Foucher et d'Exérine Lesage

Son enfance, comme toute sa vie d'ailleurs, sera baignée d'une atmosphère de piété intense.

A six ans, il fait sa première confession. A dix ans, lors de sa première communion, M. le curé Adolphe Maréchal le reçoit dans toutes les congrégations alors en vogue: l'Association de la Couronne d'Or³⁴, le Cordon de saint Joseph, etc...

Au Collège Joliette, où il entre en septembre 1872, le jeune Foucher est admis en Syntaxe française. En décembre, la maladie l'oblige à interrompre ses études.

Sa famille quitte Saint-Jacques pour Saint-Boniface, Man., en 1873. A l'automne, il est inscrit au Collège de cette ville.

34. Voir *Mandements des Evêques de Québec*, IV, p. 240 (1853).

Grâce aux relations de son père, il connaît Mgr Taché, Mgr Grandin, Riel, Lépine, les sénateurs Girard et Larivière, les juges Dubuc, Bétournay, etc... Après deux années de cours commercial, il commence ses *Éléments latins* (1875). Il fut le premier dans ce collège à mériter la médaille de Lord Dufferin.

En 1876, sa famille habite Montréal et il revient au Collège Joliette, en "*Méthode et Versification*". Il s'enrôle dans la "*Milice du Pape*", dans la Garde d'Honneur, dans le Tiers-Ordre, et reçoit le scapulaire de l'Immaculée Conception et celui de la Passion. Peu après, il fait le vœu héroïque en faveur des âmes du purgatoire.

Des années de collège, il écrit :

"Par une faveur du R.P. Beaudry, (son confesseur) qui me sauva ainsi de bien des dangers, que je n'entrevis que plus tard, par mon poste de sacristain et par mon admission au nombre de ceux qui travaillaient à sa chambre, je me trouvai à ne fréquenter que des élèves d'élite, de qui je ne reçus qu'édification".

Premier à l'examen de Lettres en 1881, on l'admet au concours du Prix du Prince de Galles. La même année, le 13 août, il entre chez les Clercs de Saint-Viateur, au noviciat de Joliette, "seul, et n'apportant pour tout bagage et trousseau qu'un pauvre sac de voyage".

Son ascension vers les postes de commande ne tardera pas.

Professeur de Belles-Lettres au Collège (1882-1884), il prononce ses premiers vœux dans la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur. Professeur de la même classe au Collège Bourget (1884-1895), il reçoit le sacerdoce des mains de Mgr Fabre, le 19 juin 1886, à Montréal.

Créé *catéchiste majeur* au jour de ses vœux perpétuels, le 31 juillet 1888, maître-ès-arts de l'Université Laval et membre du Discréttoire provincial, il cumule les charges de préfet des études et de professeur de rhétorique au Collège Bourget.

Il revient à Joliette comme secrétaire du R.P. Charles Ducharme, Provincial, (février 1895), et devient secrétaire provincial en juillet suivant. En novembre, tout en conservant cette dernière fonction, il quitte Joliette pour Outremont et devient directeur spirituel du Juvénat de sa communauté, où il propage la dévotion à Notre-Dame de Pellevoisin.

En 1898, on le retrouve à Rome et en Terre Sainte; en 1900, en Belgique, membre du Chapitre général; en 1902, curé-fondateur de Saint-Viateur d'Outremont.

Maître des novices (1907-1913), on le délègue encore au Chapitre général de 1909. Au Congrès Eucharistique de Montréal, il prononce un sermon en présence du Cardinal Légat.

À la mort du Père Ducharme, l'obéissance lui confie le Provincialat de Montréal. Son premier geste est de consacrer sa famille religieuse au Sacré-Cœur, dont il fait élever une statue dans le cimetière du Noviciat.

En 1917, une congestion cérébrale l'oblige à se désister du supériorat. Après quelques mois de détente, il redevient maître des novices à Joliette, jusqu'en 1928. De nouveau, la maladie le contraint au repos.

Il passe l'année suivante, comme chapelain à l'école de Lachute.

Le 24 juin 1930, on le charge de la fondation de la nouvelle maison de retraites fermées, à Joliette, la Maison Querbes (dans une aile du Scolasticat; la Maison Querbes a été transférée en 1935, dans la paroisse du Christ-Roi).

En mai 1932, la maladie abat encore sa grande énergie.

Désormais, à la Maison Champagneur de Joliette, où il fêtera ses noces d'or sacerdotales (1936), il continuera, dans la paix et la prière, d'édifier ses confrères, par l'urbanité de ses manières et par sa piété.

Le 1er avril 1937, dans la 76ème année de son âge, la 55ème de sa vie religieuse et la 51ème de son sacerdoce, il remettait sa belle âme à Dieu.

* * *

La famille Foucher descend de l'illustre maison des *De Foucher*, marquis de Circé, barons de Brandois, seigneurs de plusieurs domaines. Originaire du Poitou, cette famille était connue avant le Xème siècle.

Elle portait blason et devise: *Virtutem a stirpe traho* (Je tire mon courage de ma race). Ne peut-on pas appliquer cette devise au P. Émile Foucher? — Tempérament sanguin-nerveux très prononcé; homme d'idéal à l'esprit clair et cultivé; d'une grande sensibilité et d'une impressionnabilité sans cesse combattues; d'une volonté qui s'affirmait souvent d'une manière plutôt tranchante; conscient de sa supériorité intellectuelle; autoritaire et impulsif avec une pointe de susceptibilité; remarquable par sa prudente réserve, sa parfaite discrétion et son inlassable dévouement; grand cœur, tendre et généreux. Tel fut l'homme, le chef que ses

supérieurs ne tarderont pas à distinguer et à qui ils confieront de lourdes responsabilités.

Le religieux tempérait par la charité, l'humilité et une exquise distinction d'aristocrate, l'âpreté d'un caractère riche de tant de qualités. Combien de fois, n'a-t-il pas supplié ses supérieurs de lui enlever les responsabilités? Bien plus, il refusa deux fois le supérieurat du Collège de Joliette.

Le P. Foucher a voulu répandre chez ses confrères la politesse, fine fleur de la charité. Cette vertu, comme sa piété, son amour de l'ordre et de la fierté, sera l'ornement de son provincialat et de toute sa vie. Tel fut le religieux.

Et telles furent les œuvres. Le Seigneur seul connaît et mesure la valeur et l'influence du religieux, du maître des novices ou du supérieur provincial; trois importantes maisons lui doivent un vif regain de vie: le Juvénat des Saints-Anges, à Berthier; l'Institution des Sourds-Muets, à Montréal, qu'il a voulu établir dans de spacieux édifices; la Maison Querbes, à Joliette, qu'il a fondée et qui est demeurée depuis, un ardent foyer d'apostolat.

Ses conférences aux novices, ses lettres circulaires ou personnelles, les archives du Noviciat où il passait ses loisirs durant ses dernières années, ses notes et aussi — comme pour faciliter notre tâche — son autobiographie, son testament, etc..., tout ce qu'a écrit le père Foucher porte la marque de sa distinction de grand seigneur, comme de sa charité de religieux et de prêtre.

— — —

La paroisse, où il aimait tant revenir, se réjouit de l'avoir donné à l'Institut des Clercs de Saint-Viateur qui occupe une si haute place dans le domaine éducatif de notre région et de toute la Province.

Louis-Napoléon Delorme, M.D.
(1861-1937)

Quand la mort surprit le docteur Delorme qui, malgré ses 75 ans, recevait encore ses clients et occupait sa chaire de professeur, elle mettait fin à une brillante carrière de cinquante années.

Fils de Louis-Jacques et d'Odile Archambault, Napoléon était né à Saint-Jacques le 12 octobre 1861. Après ses études classiques au Collège Joliette (1874-1881), il s'inscrivait à l'École de Médecine



Eug.-G. Courteau, M.D.



R. P. Emile Foucher, C.S.V.



*Capitaine
Euclide Dugas*



*Mgr
Athanase
Desrochers,
P.D.*



*Ls.-N.
Delorme,
M.D.*

de Laval, à Montréal (1882-1886). Médecin, il se liera d'amitié avec le R.P. E. Foucher, C.S.V. et des confrères érudits tels que Michel Brennan, Ls-Philippe Normand, L.-E. Fortier et Albert Laramée.

Père de dix enfants, il avait pour épouse Marie Letourneux. Il était de taille moyenne; les yeux perçants d'un brun foncé et la tête rejetée en arrière dénotaient un énergique, un scrutateur.

Au moral, ce laborieux, ce modeste à l'extrême, avait une âme d'apôtre qui en fera le traditionnel médecin de famille et l'authentique professeur.

Apôtre du devoir, le docteur Delorme ne nourrissait pas d'autres ambitions que de l'accomplir parfaitement et en recommandait la "dévotion". Discernant toutes les exigences du devoir social, il se fit l'un des ardents promoteurs des assurances sociales, des sociétés de secours mutuels et des assurances-maladies.

Apôtre de la science, son exemple comme ses conseils inculquèrent la "joie de connaître" à des milliers d'élèves qu'il voulait voir travailler à soulager la souffrance de l'humanité, tout en demeurant humbles. "Le travail de laboratoire, aimait-il à répéter, doit rester ignoré".

Apôtre de la charité, il a créé du bonheur par

"l'exquise urbanité de son caractère, sa conversation entremêlée de réflexions, quelquefois amères, pour ne pas dire finement acerbes, mais toujours empreintes de profonde charité" (Dr Laramée).

La Société de Saint-Vincent-de-Paul comptait en lui, plus qu'un médecin dévoué, un ami véritable.

Il débuta dans l'exercice de sa profession par la pratique générale, à la Pointe Saint-Charles, où il habita pendant près de 40 ans.

Il était ce qu'on appelait alors "un médecin de famille". A une époque où les orientations nouvelles poussaient à la spécialisation outrancière et menaçaient de faire disparaître ce beau type de la profession, il a voulu en être le digne représentant³⁵. La bonne humeur et la sûreté de diagnostic étaient, à son dire, les qualités essentielles du bon médecin. Sa "clientèle, nombreuse, variée, parfois exigeante, mais la plupart du temps reconnaissante" (Dr A. Laramée) avait conscience d'être entre bonnes mains, et ses visites, en plus du calme et de l'espoir, laissaient comme le désir de la venue du médecin des âmes.

35. Le Dr Roméo Boucher, dans *Notre Temps*, (1947) réhabilite la noblesse du médecin de famille. Il déplore avec humour les méfaits de la spécialisation.

Il continuait l'action profonde du médecin de campagne qu'il avait admiré dans sa paroisse et qui ne ressemblait en rien à la caricature qu'en a faite Louis Hémon, dans *Maria Chapdelaine*³⁶.

Si la pratique générale de son art lui a conquis les milieux populaires de la "Pointe", l'anatomie lui valut la même faveur dans les cercles intellectuels, où il se distingua comme professeur, savant et universitaire.

Quand le professeur Berthelot dut prendre sa retraite, la Faculté supplia le docteur Delorme d'assumer la lourde succession de son maître d'hier.

Prosecteur, puis professeur d'anatomie pratique, il remplaçait, en 1892, le docteur L.-D. Mignault, dans l'enseignement de l'anatomie théorique.

"Mon œuvre favorite, disait-il, c'est de faire quelque chose pour mes compatriotes". "J'ai essayé de m'élever au-dessus de moi-même". "Pas de science plus attrayante que celle de connaître la vie, pour mieux combattre la mort". "Si je vis au milieu des cadavres, c'est pour mes élèves, par amour pour eux". "J'ai cherché par les moyens mis à ma disposition à comprendre l'étudiant".

Voilà le fond de sa pensée. S'il avoue avoir "négligé" les paresseux et "découragé" les pédants; avec quelle joie, il s'est penché sur les laborieux pour stimuler leurs initiatives et leur faciliter l'obtention de bourses, ou encore le moyen de défrayer les dépenses universitaires.

L'Université reconnut ses mérites, puisqu'elle le nommait professeur agrégé, dès 1888, et l'élisait comme membre de sa Commission des études.

Delorme fut, en outre, un savant personnel, entreprenant et réputé. Travailleur inlassable, il est, en dehors d'études anatomiques, l'auteur de travaux sur le liquide céphalo-rachidien, les plaies du cerveau, le péricarde, le pancréas.

C'est lui qui transforma les méthodes employées jusque-là pour la conservation des cadavres et des pièces anatomiques. En 1907, n'embaumait-il pas, d'après ses nouvelles méthodes, le corps du géant Beaupré? A l'Université de Montréal, il réorganisa les laboratoires, il créa un musée ainsi qu'une riche bibliothèque, sans parler de collections précieuses de plaques photographiques et de modèles de cire d'une rare perfection, dont il fit cadeau à son Université.

36. Le Dr R. Lecours, de Saint-Jacques, dans *La Ferme* (septembre 1947), a vengé, avec un rare talent, le médecin de campagne.

Membre à vie de l'Association des Anatomistes de France (mars 1923), membre correspondant de la Société Médicale de Paris (juin 1923), il sut maintenir de fidèles relations avec des savants renommés, qui reconnaissaient sa compétence: Rouvière, de Paris; Julin, de Liège; Soulié, de Toulouse. Tous tiraient plaisir et profit à correspondre avec lui, ils lui adressaient des hommages d'auteur et plus encore, ils lui soumettaient leurs recherches ou leurs travaux en préparation, pour revision. Testut le cite même dans ses ouvrages. "On le considère comme un des plus remarquables anatomistes des temps modernes", écrivait-on dans *The Montreal Daily Star*, du 4 octobre 1937. C'était redire le mot que Rouvière, professeur d'anatomie de la Faculté de Paris, confiait à un jeune médecin canadien: "Delorme est un des plus grands anatomistes du monde entier".

Un tel maître, un tel savant a été, par surcroît, un vaillant serviteur et défenseur de l'Université. Universitaire, il le fut dans tous les sens. Au sens large, d'après le docteur A. Laramée:

"Modeste, timide même, chaque fois qu'il intervenait, c'était pour l'avancement et le bien de ceux auxquels il s'intéressait... Il avait une horreur innée du bruit et de la réclame".

Le docteur Fortier lui adresse le même éloge: "Réservé, Delorme se fit remarquer par l'à-propos de ses avis au Sénat universitaire". M. Edouard Montpetit renchérit et le classe parmi les universitaires au sens strict, "l'un de ceux que l'on peut citer en exemple". On lui doit les plans du pavillon actuel de l'Université consacré à l'anatomie.

Quelques mois à peine après ses noces d'or professorales, le docteur Delorme s'éteignait le 3 octobre 1937, à l'Hôpital Notre-Dame.

Par une promesse solennelle, faite devant Léon XIII, en 1902, puis renouvelée devant Pie XI, en mai 1923, il s'était engagé à donner toujours un enseignement chrétien. En parfait gentilhomme, il a tenu parole. Médecin de famille, que de patients il a consolés, guéris! Professeur, combien d'élèves lui sont redevables de leur compétence et dignité professionnelles! Savant, que de bienfaites recherches il a faites ou suscitées! N'était-ce pas au pied de sa chaire que des sommités, comme Mgr G. Gauthier et Henri Bourassa, s'empressaient souvent?

L'éloge de Montpetit n'a donc rien d'outré: "S'il n'était qu'une pièce de rouage dans la vie universitaire, cette pièce était nécessaire et du plus pur alliage".

Cet anatomiste aura été pendant cinquante ans, l'un des plus vaillants parmi les promoteurs de la science canadienne-française et un des ambassadeurs les plus estimés de la gloire de l'Université de Montréal, à l'étranger!

P. Jacques Dugas, S.J.
(1866-1929)

Le 15 octobre 1929, s'endormait pieusement dans la paix du Seigneur à l'Hôtel-Dieu, le P. Jacques Dugas, S.J., professeur de Théologie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il fut emporté par un accident, d'apparence bénin, vite aggravé par un fâcheux concours de circonstances.

Il naquit le 15 décembre 1866, d'Aimé Dugas, notaire, et de Sophie Poirier, tous deux d'une éminente piété. Son père assistait à la messe tous les matins et sa mère, une sainte, inculquait à chacun de ses dix-huit enfants sa confiance invincible en la divine Providence et son ardent amour du Bon Dieu. Instruit par de tels exemples et entouré des meilleurs conseils, Jacques, — le seizième de la famille — doué d'un bon naturel, avançait à grands pas dans la vertu.

Jacques fit ses études à Montréal, chez les Frères des Écoles Chrétiennes et chez les Jésuites, au Collège Sainte-Marie. Il était admis dans la Compagnie de Jésus avec son frère Napoléon (plus tard missionnaire dans le Nouvel-Ontario, chez les Odjibwés), le 14 août 1884. Il deviendra dans sa communauté un éminent professeur, et pour le grand public, le propagateur insigne de la dévotion aux saints Martyrs canadiens.

Au noviciat, Jacques se distinguait par son humilité, sa bonté, sa simplicité et une joie communicative. Il était le premier dans les corvées, vraiment tout à tous. Cette ferveur ne s'est jamais démentie, pas plus que son attachement à Saint-Jacques.

En 1888, professeur au Collège où il avait étudié, il enseigna tour à tour les grammaires et la philosophie. Ses études philosophiques et théologiques terminées, il fut ordonné prêtre par Mgr Bruchési, le 2 juillet 1898, à Montréal. Puis il alla parfaire sa formation par une troisième année de noviciat à Angers, France, sous la direction du P. de Maumigny, en 1900. De retour au pays, il enseigna de nouveau la philosophie, cette fois au scolasticat, en 1901. Puis, il est nommé secrétaire du R.P. Provincial (ou Socius), de 1901 à 1904, rédacteur intérimaire du *Messenger du Sacré-Cœur*, et maître des novices aussi par intérim, en 1902.

Recteur à Saint-Boniface, de 1904 à 1908, il agrandit le Collège d'une aile de forme octogonale en 1905, de deux tours et d'une nouvelle façade en 1906. Un fait retentissant attirait l'attention générale sur le supérieur, en 1908: l'excavation du Fort Saint-Charles, construit sur une île du Lac des Bois en 1732 par le sieur de la Vérendrye.

De 1908 à 1913, le Père Jacques remplit à l'Immaculée-Conception une charge onéreuse: il était en même temps, directeur spirituel de sa communauté, professeur d'histoire ecclésiastique (1908), de Droit Canon (1910) et de Liturgie; puis, directeur du Groupe Pie X de l'A.C.J.C., de la Congrégation de la Sainte-Vierge pour les jeunes gens et aumônier de la prison de Montréal. Bien plus, durant les vacances de l'été, il sacrifiait régulièrement ses loisirs pour se consacrer tout entier à diriger ou à prêcher des retraites fermées à la Villa La Broquerie, de Boucherville.

En 1910, il entra dans cette brillante carrière de professeur de Théologie dogmatique qui devait ne finir qu'avec sa mort. Ses anciens élèves — devenus ses collègues dans l'enseignement — reconnaissaient en lui le maître métaphysicien et recouraient volontiers à ses lumières. Il était consulté même par les hauts dignitaires de l'Archevêché qui louèrent son excellent jugement et sa serviabilité.

Il aimait beaucoup le ministère et prêtait de bon gré son concours. Il prêchait avec une onction qui portait les âmes au confessionnal et à la ferveur. Il parlait du bon Dieu comme les gens du monde parlent de leurs intérêts. Partout, on l'appelait "le bon Père Jacques". Cette bonté s'exerçait principalement à bien préparer à la mort. Il avait tellement l'art d'assister les mourants que ses confrères plus jeunes lui demandaient de vouloir bien leur transmettre son secret. Il rédigea un vrai "vade-mecum" sur l'*Assistance aux Mourants*. Après avoir reçu sa visite, une jeune pulmonaire, qui ne voulait ni entendre parler de la mort ni mourir, suppliait son père de la conduire chaque soir au cimetière pour qu'elle puisse — avouait-elle — se familiariser avec l'endroit où, jusqu'à la résurrection, elle reposerait....

Au Canada, qui ne connaît le promoteur de la dévotion et de la cause des Martyrs Canadiens? — N'est-ce pas lui qui suscitait des fêtes en leur honneur, visitait les malades, imposait les reliques et constatait maintes guérisons? — Ne fut-il pas la cause principale de la rapide diffusion de ce culte chez notre bon peuple? — A cette fin, il publia³⁷ ou fit imprimer des opuscules, des images,

³⁷. *Thaumaturges de chez nous*, Oeuvres des Tracts, no 98.

des neuvaines, etc. et fit frapper des médailles. Sur ses instances, surgirent des organisations propres à éveiller ou à développer cette même dévotion, comme les prières publiques des lundis des Martyrs et des pèlerinages au Fort Sainte-Marie, à Midland, en Ontario. Par son zèle, il a obtenu leur béatification en 1925, et leur canonisation, en 1930: vrai miracle d'urgence! A cette occasion, le Général des Jésuites, le T.R.P. Wladimir Ledochowski le citait en exemple à tous les religieux de son Ordre.

Le Père Jacques mort, le 15 octobre 1929, presque subitement, fut enterré le 18, jour anniversaire du martyr de saint Isaac Jogues qu'il aimait tant.

Dans l'intimité, il avait souvent répété en riant aux larmes:

"Jacquot, quand tu auras obtenu la béatification des Martyrs Canadiens et quand tu auras assuré leur canonisation, tu seras parfaitement inutile."

Dieu, semble-t-il, l'a pris au mot. Lorsqu'un religieux de ses amis qui l'assistait lui demanda:

"Eh bien! Père Jacques, si le Bon Dieu exigeait de vous de vivre ou de mourir prochainement, que préféreriez-vous?" Le Père aussitôt de répondre: "moi je préférerais mourir, si c'est égal au Bon Dieu".

Ce "jésuite jusqu'aux moelles, mais sans dol"³⁸, si pieux, si simple, si charitable, fut très aimé. Aussi une foule considérable assistait à ses funérailles, ainsi que beaucoup de prêtres, entre autres son élève avec qui il resta toujours très intime, Mgr Deschamps.

Pour résumer sa vie, citons un extrait du journal "Le Devoir" qui pleurait en lui "un apôtre national":

"Fervent religieux, prêtre irréprochable, idolâtré sans doute par la jeunesse qu'il dirige, élève et inspire, mais à peine remarqué du grand public, il n'y a pas si longtemps — parce que enfoui dans sa vie cachée de professeur — pour avoir obscurément mais admirablement correspondu aux desseins de la Providence, pour s'être donné, à peu près nuit et jour, ces trois ou quatre dernières années, à la cause de nos Martyrs, voici que le P. Dugas devient comme leur intermédiaire attitré, leur représentant spécialisé et qu'il prend soudain la figure d'un apôtre presque national"³⁹.

38. Lettre de Mgr Langevin au P. J. Grenier, S.J. — (*Archives de l'Immaculée-Conception*).

39. Voir Langevin, P. Frédéric, S.J., *Un Profil de bonté*, édit. du Messager, 1930 et *Litterae annuae Provinciae Canadae Inferioris*, 1928-1932, pp. 95-96.

Gaspard Courteau, M.D.
(1868-1934)

Parmi les personnages de Saint-Jacques, on remarquait entre 1900 et 1934, outre le curé et les autres membres du clergé, les Frères Francis, Elzéar, Adolphe, Théophile, etc., des laïcs comme Jos. Marion, Emile Forest, J.-A. Dupuis, M.P.P., les Messieurs Munn, Beaulieu Fontaine, les marchands Odilon et Ildas Goulet, L.-O. Lasalle et Wilfrid Dugas, les notaires M. Granger, J.-E.-E. Marion, L.-P. Pariseau, R. Guilbault, sans oublier les "docteurs Odilon Beaudry, Gaspard Courteau, Zéphirin Dupuis, J.-A. Melançon et Raymond Lecours.

Le docteur Courteau, en plus d'être un excellent médecin comme ses confrères, se distingua comme numismate.

Il naquit le 8 avril 1868, à Saint-Roch de l'Achigan, paroisse intimement liée à Saint-Jacques, dès les débuts. Il fit ses études universitaires aux écoles de médecine et de chirurgie de Montréal, Victoria et Laval, de 1890 à 1894.

Reçu médecin en 1894, il s'établissait presque aussitôt à Saint-Jacques, où, allié à la famille du capitaine Euclide Dugas, par Corinne et Maria, sa seconde femme, il "pratiqua" durant près de quarante ans. Il comptait plusieurs médecins dans sa famille, entre autres son père et son grand-père, le Dr Charles Courteau, député de Leinster, qui englobait Saint-Jacques⁴⁰.

Souvent sollicité par les organisateurs libéraux, il participait aux campagnes électorales. Le soir de l'Armistice en 1918, à la demande des notables, il prononça une vibrante allocution sur la délivrance de la tyrannie. Un jour, les membres influents du parti: le juge F.-O. Dugas, M. P.-A. Séguin, M.P. etc., le prièrent de se porter candidat. Ce fut en vain: l'amour de sa profession et de la solitude l'emporta.

Durant les longues soirées de l'automne comme de l'hiver, il se livrait à ses études numismatiques. Dès l'âge de 18 ans, il possédait quelques pièces rares. Tel fut le commencement d'une des plus complètes collections de monnaies et de médailles du Canada. Pur numismate, collectionneur-né, toutes les monnaies ou pièces anciennes le captivaient. Il fut l'ami des collectionneurs canadiens les plus réputés.

40. Le nom de ce député-patriote figure parmi les cinquante-six qui votèrent les quatre-vingt-douze résolutions avec Papineau contre l'amendement Neilson, en 1834, comme le rapporte sir Thomas Chapais, *Hist. du Canada*, t. IV, p. 36.

Il conservera toute sa vie cette noble distraction. Il étudiera beaucoup par lui-même. Ses notes, classifiées, fourniraient, un jour, la matière de plusieurs publications.

Son premier écrit sur les "*Sous canadiens au bouquet*", parut en 1908 et mérita de tous les connaisseurs les plus grands éloges. Des voix autorisées, venant de Toronto, d'Hamilton, du New-Jersey, du Connecticut comme de Boston, le recommandaient comme l'ouvrage le plus pratique et le plus clair, jamais publié sur le sujet.

Il devint une compétence reconnue dans l'art de découvrir et de décrire les variétés, comme le notait R.W. McLachlan. (*Le Numismatiste*, fév. 1935, p. 98 et *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, vol. VI, April 1909, p. 83, à propos de la médaille sur Louisbourg portant une date corrigée). Mehl, dès 1917, conseillait ses ouvrages comme les guides les plus sûrs pour aider à classer les monnaies et les médailles du Canada. S.S. Heal, de Toronto, vantait les recherches et les écrits de trois collectionneurs canadiens émérites (*Mehl's Numismatic Monthly*, oct. 1918, pp. 119-120). Il était question du Juge Lees, de McLachlan et du Dr Courteau.

Parmi les écrivains numismates du Canada et des États-Unis, il occupe un rang d'honneur, par le nombre, la variété et la solidité de ses ouvrages. Il rivalise avec les Leroux, Breton, Heal, Lees, Victor Morin, etc... Ce dernier admirait le collectionneur passionné ainsi que son "amour des recherches, dans un domaine peu connu", et ajoutait: "C'était un expert" (17 sept. 1943).

Dans les catalogues de monnaies, les spécialistes citent couramment son nom à côté de celui de Leroux et de Breton. C'est dire qu'il fait autorité comme ses prédécesseurs.

Ecrivain personnel, il eut le courage de défendre ses idées, même contre des maîtres en monnaies françaises, tels que Froissart; ou Breton, en monnaies canadiennes. Membre de plusieurs sociétés numismatiques, entre autres, celle d'Amérique, il fut élu secrétaire des Numismates de l'Est du Canada, dès 1908.

L'étude des monnaies représentait, pour lui, une forme de patriotisme. Il avait conscience de se dévouer ainsi à l'enrichissement de son pays. La numismatique canadienne, pensait-il, est une science auxiliaire trop négligée de notre histoire. Il voulut la défricher et l'exploiter. D'autres générations en profiteraient. Qu'on relise les introductions de ses divers ouvrages et l'on y glanera une foule d'aperçus inédits, très judicieux, sur le sou du Patriote ou de la

Rébellion, la ceinture fléchée, notre costume d'avant 1867, la bataille de Waterloo et ses chefs, Napoléon et Wellington. Que de précisions sur les Banques — les Banquiers Molson, par exemple — et leurs émissions de monnaies bilingues, sans parler de notices historiques sur les trois Provinces Maritimes et Terre-Neuve; c'est, en raccourci, presque toute l'histoire de la monnaie canadienne.

Sa réputation dépassa les frontières du continent américain. Il dut correspondre avec des intéressés de tous les coins du monde, notamment de Francfort, de Bruxelles, de Vienne, d'Amsterdam, de Londres et de Paris, etc...

Collaborateur de plusieurs revues, du *Numismatiste* et du *Mehl's Numismatic Monthly*, il publia des études définitives.

Le nombre de ses écrits est imposant. Si l'on considère la somme de recherches, de comparaisons de pièces de monnaie incalculable, et la traduction de ces divers ouvrages en anglais, nous sommes en présence d'une des plus riches contributions à la numismatique canadienne. Voici par ordre chronologique ses diverses publications:

Les sous canadiens au bouquet (*The Canadian Bouquet Sous*, 1908); *Les sous et les pièces de monnaies de la Nouvelle-Ecosse* (*The Coins and Tokens of Nova Scotia* 1910); *Les pièces de monnaies sur Wellington* (*The Wellington Tokens*, 1915); *Les monnaies de cuivre de la Banque de Montréal* (*The Copper Tokens of the Bank of Montreal*, 1919); *Les sous et les monnaies de l'Île du Prince-Edouard* (*The Coins and Tokens of Prince Edward Island*, 1922); *Les monnaies et sous du Nouveau-Brunswick* (*The Coins and Tokens of New Brunswick*, 1923); *Les monnaies anonymes du Canada* (*The Non-local Tokens of Canada*, 1924); *Les monnaies de l'Habitant du Bas-Canada* (*The Habitants Tokens of Lower Canada*, 1927); *Les sous et les monnaies de Terre-Neuve* (*The Coins and Tokens of Newfoundland*, 1930); *Les monnaies à la harpe de 1820* (*The Harp Tokens of 1820*) (sans indication de date); *Les monnaies de cuivre de Saint-Georges émises par la Banque du Haut-Canada* (*The St. Georges Tokens of the Bank of Upper Canada*, 1934).

A sa mort, il laissait en plus, deux manuscrits: l'un sur les *Jetons Franco-Américains*, et l'autre, sur les *Monnaies du forgeron* (*The Blacksmith Tokens*).

Ce véritable monument élevé à la numismatique est le résultat de plus de trente ans de travail.

Ses œuvres, imprimées avec indication du lieu de son domicile et vendues dans les diverses provinces du Canada, aux États-Unis aussi bien qu'en Europe, ont contribué à répandre et à illustrer le nom de Saint-Jacques. Presque sans le savoir, Saint-Jacques, durant près de quarante ans, a fait le tour du monde, en compagnie de ce modeste qui a emporté, en mourant, le secret de la vie joyeuse, chantante et simple d'un autre âge. Plusieurs de ses amis, qui lui survivent, affirment qu'avec lui, a disparu toute une époque de la vie à Saint-Jacques. ...Quoi qu'il en soit, ce travailleur infatigable a laissé une œuvre, l'œuvre d'un numismate de réputation internationale.

Mgr Eustache Dugas, P.A.
(1875-)

Une trilogie est chose parfaite. Chez nous, nous avons nos trois Monseigneurs Dugas, depuis le 21 septembre 1914. Benoît XV créait ce jour-là, le chanoine Eustache Dugas, Protonotaire apostolique.

Fils de Camille, cultivateur, et d'Amanda Leblanc (fille d'Anselme), Eustache Dugas est né le 3 mars 1876.

Après ses études classiques et théologiques, à l'Assomption, (Voir son portrait dans l'Hist. de ce Collège, p. 603) de 1888 à 1900, il était ordonné prêtre à la Cathédrale de Montréal, par Mgr Bruchési, le 1er avril 1900.

D'abord, vicaire à Varennes, d'avril à septembre 1900, et à l'Épiphanie de 1900 à 1904, il devint secrétaire particulier de Mgr Archambault, et l'accompagna à Rome et en Terre Sainte en 1906. Mgr le nommait chanoine-titulaire, le 14 novembre 1907; chancelier de l'Évêché de Joliette, le 26 mars 1910; archidiacre et procureur, de 1911 à 1915. Le 13 février 1913, il devint Vicaire Général et fut le deuxième à occuper ce poste, dans le diocèse⁴¹. En février 1946, il résignait cette fonction. Deux fois, il eut l'honneur d'être nommé Vicaire capitulaire: à la mort de Mgr Archambault (avril-octobre 1913) et au départ de Mgr Forbes, pour Ottawa (mars-août 1928). Six fois, son supérieur lui avait confié l'administration du diocèse: pendant les voyages "ad limina" de NN. SS. les Évêques à Rome, sous Mgr Archambault, en 1912; sous Mgr Forbes, en 1914, 1919 et 1923; sous Mgr Papineau, en 1929 et en 1934.

41. Le premier fut Mgr Prosper Beaudry, P.D.

Fondateur et curé de Saint-Pierre de Joliette, de 1916 à 1923, il accomplissait en même temps la charge de Vicaire forain de Joliette, de 1921 à 1923. Curé de Saint-Lin, à partir de cette dernière date, il était nommé Vicaire forain de Montcalm, jusqu'à son départ de Saint-Lin, en octobre 1946, alors qu'il se retirait à la Maison Champagneur, à Joliette.

Monseigneur Eustache Dugas s'est montré le digne continuateur de ses aînés de Saint-Jacques, les curés-fondateurs — ou au moins avantageusement connus — de Saint-Jean-Baptiste de Ludlow (Athanase Desrochers), de Saint-Viateur d'Outremont (R.P. E. Foucher, C.S.V.), de Saint-Martin (Chan. Maxime Leblanc), de Saint-Edouard (Chan. Napoléon Morin), de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Villeray (J.-A. Foucher), etc...

Partout, "Mgr Eustache" a laissé le souvenir d'une grande douceur et d'une évangélique charité qui lui ont valu d'être considéré comme le véritable père des pauvres.

Marcel Dugas
(1883-1947)

En pleine maturité intellectuelle, à soixante-trois ans, mourait un homme de lettres, le 7 janvier 1947. La radio, à toutes ses émissions, annonçait ainsi sa mort:

"Le monde des lettres pleure un des écrivains canadiens-français les plus éminents, en la personne de Marcel Dugas".

Fils du capitaine Euclide Dugas et de Rose-Delima Brien, Henri-Marcel, né le 3 septembre 1883, a eu, de son enfance à sa mort, la vie d'un poète.

"J'étais, écrit-il en parlant de cet âge⁴², un diabolin sans pareil, effroyablement gâté par les femmes et par elles, toujours pardonné".

Quand il complétait ses études primaires au Collège Joliette, de 1895 à 1898, sa tante, chez qui il pensionnait, le cherchait souvent à l'heure des repas à travers la ville. Elle "le trouvait (chez elle), nonchalamment assis au pied d'un orme de la cour, un livre à la main, et perdu dans le rêve qui n'est peut-être pas encore fini..."⁴³

42. *Approches*, 1942, p. 42.

43. Barette, Victor, *Le Droit*, 25 janvier 1947.

Confrère de classe de Mgr A. Forget et de Mgr Ambroise Leblanc, O.F.M., au collège de l'Assomption (1898-1906), — s'il faut en croire un de ses condisciples, —

“il moleste plus les manuels que ceux-ci ne le molestent...
Le jour ne lui suffit pas pour lire de tous les auteurs...”

Après le collège, ce jeune homme blond, au regard perdu dans une rêverie sans fin, qui porte une lavallière, une longue écharpe sur l'épaule et un chapeau à large bord sur ses boucles ambrées, se dirige par les rues de Montréal vers la Faculté de Droit (1906-1909). Entre ses cours, il collabore comme journaliste et critique de théâtre à *L'Action*, au *Nationaliste*, au *Matin*, au *Pays*, etc...

Paris hante déjà “ce poète en prose au tempérament d'artiste”. Il y vivra la majeure partie de son existence. En 1909, la Sorbonne lui décerne la médaille de l'Alliance française pour la littérature. Désormais s'ouvrent pour lui les salons littéraires et artistiques de Mlle Louise Read, de Mme Valentin de Saint-Point, de la Vicomtesse H. de Salignac-Fénelon, aussi bien que les soirées de la Closerie des lilas, où Paul Fort exerçait sa principauté. Il est ravi d'épanouir ses talents dans la patrie de tous les beaux-arts, la patrie de l'humanisme.

Hélas! la guerre vint: la *Grande Guerre*, la première et la seconde. Avec elle, ce furent les retours forcés de 1914 et de 1940 au Canada. Il y était revenu de lui-même humer l'air natal, en 1925 et en 1930. Assistant-archiviste du gouvernement canadien à Paris (1910-1914 et 1920-1940), il fut attaché à la Bibliothèque Municipale de Montréal de 1914 à 1920. Après son retour d'Europe en 1940, il séjourna à Ottawa, de 1940 à 1945; puis au Château de Ramesay, de 1945 à 1946. Il mourut à l'Hôtel-Dieu et fut enterré au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ce Parisien d'adoption n'a jamais oublié, encore moins renié sa patrie. L'accueil qu'il ménageait aux étudiants canadiens de passage à Paris, l'intérêt qu'il portait aux choses du Canada ainsi que les témoignages de ses intimes suffiraient à le prouver, ou à détruire la légende contraire, s'il en était besoin.

Il y a certains accents qui ne mentent pas. En 1941, Marcel Dugas rééditait à Québec, une poésie intitulée *Salve Alma Parens*. La critique littéraire proclamait ce poème le plus parfait jamais écrit sur le Canada. Citons-en des passages de nature à dissiper toute équivoque sur ce talent poétique et cette âme demeurée profondément canadienne:

“Petite patrie si chère, dont le nom prononcé frappe l’âme, ouvre des sources jaillissantes. Patrie, petite patrie, arche sacrée où l’homme dans son souvenir passe et repasse. Petite patrie, passerelle jetée entre deux mondes.

“Tes érables étaient si beaux; leur doux feuillage palpait de nids et les feuilles tremblaient d’extase quand le rossignol de minuit égrenait sa chanson divine. A l’ombre de tes tilleuls, ma jeunesse épia les proies du bonheur! J’ai couru dans tes chemins, hanté ton église où mon âme priante se mêlait à l’encens et aux grondements des orgues. J’ai tout aimé de toi: terre, ciel, bois, moissons et les sapins neigeux qui tendaient leurs branches dans l’hiver inexorable. Et ces veillées pleines de rires, d’histoires et de tabac. Comme ils fument ton tabac avec délices, les gars, les grands gars de chez nous! Richesse âcre ou mielleuse, suc de cannelle ou relents d’enfer emportant bouches et gosiers... Petite patrie dorée par la lumière ou battue des grands vents, de la neige ou de la pluie, ton image tremble en moi comme une gestation, un amour indicible. J’ai le désir de vous, grands ormes berceurs où mon enfance a ri à la lumière et, dans ma vieillesse solitaire, je tends vers votre ombre, mes mains suppliantes”⁴⁴.

La petite patrie adorée de Marcel Dugas, du plus français de nos écrivains, c’est Saint-Jacques.

“Je n’ai aucun préjugé à l’endroit des villages et des villes où les hommes naissent. Et pour vous en convaincre, je dirai que je suis né, moi, à Saint-Jacques de l’Achigan, que j’aime beaucoup le lieu de ma naissance et que je trouverais sot qui voudrait me le reprocher ou en rire. J’ai déjà surpris un tel rire sur les lèvres d’un homme, paraît-il, supérieur.

“...Les paroisses de Québec ont toutes leur histoire... Ce sont de ces paroisses de Québec que partirent tant d’hommes qui ont marqué dans notre vie nationale, économique, littéraire. Je pourrais les nommer”... (*Approches*, pp. 41-2).

La littérature anime, éclaire toute cette vie, car Marcel Dugas fut avant tout un homme de lettres, un écrivain de profession.

En apparence, c’est un prosateur styliste; en réalité, c’est un poète en prose.

Journaliste et critique, il fut l’âme des cercles littéraires et artistiques de la Métropole, membre des *Casoars* et collaborateur assidu au *Nigog*. Ce critique, “un raffiné, un délicat”⁴⁵, mi-symboliste, mi-romantique, mi-classique, ne s’apparente à nul autre écrivain. Malgré ses contacts multiples et très intimes avec des

44. Ormes géants à l’angle des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne. M. Dugas demeurait sur l’autre côté de la rue.

45. *Notre Temps*, 11 janvier 1947.



Donatien Marion, M.D.



Marcel Dugas

Roger André

Paris

génies de prédilection, il a eu cette probité et cette fierté de n'imiter personne.

“Heureux, a-t-on noté judicieusement, les auteurs qui retiennent son attention! Il exalte les beautés de leurs œuvres, il fait mine de ne pas voir leurs défauts. Il stimule l'écrivain, il ne l'étouffe pas”⁴⁶.

Nous en avons la preuve dans *Un romantique canadien: Louis Fréchette* (1934), qui est un chef-d'œuvre de critique littéraire. Par-dessus tout, Marcel Dugas avait l'imagination et la sensibilité d'un poète. Il “eut toujours l'art subtil et robuste qui sait prêter une forme splendide au rêve” (Victor Barbeau). “Mon imagination, cette adorable maîtresse! Je la bénirai de m'avoir détruit et sauvé”, confesse-t-il lui-même. Aussi, dans le ciel de notre littérature, il eut la réputation d'être un chercheur insatiable de beauté, un fin ciseleur de mots et “un chasseur d'images”.

Sa sensibilité, néanmoins, surpassait peut-être la puissance de sa fantaisie.

Ce “désintéressé au cœur d'or... n'a jamais manqué de chic, ni de bonté, ni de charité; des flots d'amertume ont déferlé sur ses misérables jours endoloris; ...il a courbé le front, il a enduré, il a souffert dans le silence de son cœur meurtri et, avec une indulgence rare, il a pardonné”⁴⁷.

Que son ascendance acadienne apparait bien vivace en cette attitude résignée!

Poète, il a élevé le genre conférence jusqu'à la poésie.

“Eloquent, brillant, disert, — c'est le jugement du sévère Victor Barbeau — il était le conférencier le plus éblouissant qu'ait jamais produit notre pays. Il n'avait rien du professeur, ni du causeur mondain... Il illuminait et embrasait ses sujets. Chacune de ses causeries était un authentique poème, une danse devant l'Arche. Et il l'exécutait rituellement, plastiquement, sans se soucier des rires des profanes”.

Diseur, il demeure là encore poète fougueux et enthousiaste. Qui ne se rappelle, chez nous, ses “déclamations” à travers champs et bois, sur les bords enchanteurs de la rivière Ouareau ou du Lac-aux-Huards?

Son œuvre se compose principalement d'essais fantaisistes et de poèmes. Le reste comprend de la critique, un conte et un volume de mémoires.

46. Chopin, René, *Le Devoir*, 2 déc. 1944.

47. Plouffe, Dr Adrien, *Le Canada*, 17 janvier 1947.

Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés: *Le Théâtre à Montréal* (1911); *Feux de Bengale à Verlaine glorieux* (1915); *Versions* (1917); *Apologies* (1919); *Aperçus sur la littérature canadienne* (1929); *Louis Fréchette*, édit fr. 1934 (réimprimé chez Beauchemin en 1946); telles sont ses Oeuvres de critique théâtrale ou littéraire. Il a écrit un conte *Adélaïde Lanoue*; un volume de mémoires *Approches* (1942); et des essais fantaisistes ou des poèmes en prose: *Psyché au Cinéma*; (1916); *Confins* (1916); sous le pseudonyme de Tristan Choiseul; *Flocons à la mer* (1923); *Cordes anciennes* (1933); *Nocturnes* (1937); *Pots-de-Fer* (1941); *Salva Alma Parens* (1941); *Paroles en liberté* (1944).

Peu de Canadiens français auront eu le mérite, comme lui, d'avoir uniquement consacré toute leur vie aux choses de la littérature, de l'amitié, de l'art, bref, d'avoir constamment hanté ces "hauts lieux où souffle l'esprit". (Barrès). Ses talents furent reconnus de son vivant. Il fut deux fois couronné: en 1929, par la France, quand l'Académie lui décerna le prix "Marcelle Guérin" pour ses "*Aperçus sur la littérature canadienne*"; — en 1930, par sa Province, qui lui attribuait le prix "David", pour le même ouvrage.

Le 1er août 1946, à Saint-Jacques, de la côte à l'Équerre et de l'Équerre à la Côte, un homme étrange s'arrêtait devant chaque maison pour en déchiffrer l'énigmatique passé. N'était-ce pas le même qui, depuis quelques années, revenait se promener à l'aventure à travers le village et terminer sa visite par une offrande au cimetière? Là, il déposait quelques fleurs sur des tombes et conversait longuement à haute voix avec ses morts. Il berçait, semblait-il, leur solitude glacée par des poèmes qu'il leur récitait. Les bambins, qui le croisèrent, se demandèrent, intrigués: "Quel est donc cet étranger, ce passant des vieux pays au doux parler de France?"

C'était un de leurs aînés. C'était Marcel Dugas, l'un des plus grands écrivains du Canada français, un puriste. Il accomplissait en poète, à la manière d'un rite, ses derniers devoirs envers la petite patrie adorée, dont "il se disait très fier". Il voulait à cette source renouveler son inspiration, y puiser des anecdotes et des poèmes qu'il immortaliserait, un jour, par la magie incomparable de son verbe.

Mgr Ambroise Leblanc, O.F.V.
Préfet Apostolique (1884-)

La simple énumération des fonctions que ses supérieurs lui confièrent suffit à illustrer la haute personnalité de l'ancien Préfet Apostolique d'Urawa, au Japon.

Mgr Ambroise Leblanc; dans le monde, Adolphe, fils de Médéric et d'Hermine Gaudette, est né le 30 avril 1884. Il a fait ses études au collège de l'Assomption, de 1898 à 1906⁴⁸.

Après avoir pris l'habit dans l'Ordre des Frères Mineurs ou Franciscains, le 15 août 1906, il a fait profession solennelle, le 28 août 1910, et a été ordonné prêtre, le 25 juillet 1911.

Professeur de 1911 à 1913, et recteur du Collège Séraphique ou Séminaire Saint-Antoine à Trois-Rivières, de 1913 à 1920, il devint conseiller provincial et maître des novices, de 1920 à 1927, et premier supérieur provincial au Canada, de 1927 à 1933. En 1931, il avait été visiteur provincial délégué au Japon.

En 1933 et 1936, l'obéissance lui assignait le poste de custode provincial ou assistant-supérieur provincial, de maître des clercs, de vice-préfet des études et de professeur au Studium de philosophie à Québec.

En 1936, on le nommait temporairement délégué général des missionnaires canadiens au Japon et, le 28 novembre, premier commissaire provincial.

Le 7 janvier 1939, Rome le crée préfet apostolique d'Urawa au Japon. A la suite du grand mouvement nationaliste des Nippons et des complications politiques qui s'ensuivirent, il dut abdicquer cette charge le 6 octobre 1940. Il en conserve néanmoins le titre.

Après 3 années au camp de concentration, il revint au pays en 1947.

Au Canada, Mgr Leblanc fut un directeur d'âmes très apprécié, surtout auprès d'un grand nombre de religieuses.

Il a donné plusieurs conférences sur des sujets de spiritualité. Quelques-unes ont été réunies en volume.

Il a écrit quelques ouvrages sous le titre de *La Fécondité du Sacrifice* (1936).

Apôtre d'une grande piété, d'une vie exemplaire, Mgr Ambroise apparaît comme l'une des éminentes figures contemporaines de l'Ordre de saint François.

Donation Marion, M.D.
(1897-)

Le docteur Donatien Marion marche sur les traces de ses illustres devanciers, ses maîtres, les Docteurs Foucher et Delorme.

48. En même temps que Mgr Anastase Forget, le P. Ceslas Forest, O.P., Hector Charland, le célèbre "Séraphin Poudrier", et Marcel Dugas.

Comme eux, c'est une figure universitaire des plus avantageusement connues.

Sa réputation, comme la leur, dépasse même les frontières du pays.

Ses deux aînés furent des autorités: l'un, en ophtalmie; l'autre, en anatomie; lui, il est un maître obstétricien, à la manière d'un Michel Brennan.

Le Docteur Marion — comme eux, toujours, — dès sa jeunesse, eut la passion de servir ses semblables. Pour y arriver, il choisit la médecine, une profession qui permettrait à ses talents de se prodiguer en une perpétuelle coopération joyeuse. Car, c'est un optimiste!

Fils de Joseph Marion, industriel, et d'Albina Lachapelle, il naquit le 4 février 1897. Le 7 juillet 1926, il épousait Marie-L. Langevin, fille d'Étienne Langevin.

Il représente le médecin de ville, à la fois homme de science et d'action.

Le Dr Marion concevra toujours le savoir comme un moyen de mieux servir les humains, sans mépriser pour autant la science confinée entre quatre murs.

Après de brillantes études au Séminaire de Joliette (1908-1915), à l'Université de Montréal (1915-1920), et ses deux ans d'internat, l'un à l'Hôtel-Dieu (1919-1920), l'autre à la Miséricorde (1920-21), il était admis à la pratique de sa profession, le 22 juin 1920.

Désirant se spécialiser en obstétrique, il étudia deux ans à Paris, dans les hôpitaux Tarnier, Baudelocque et Broca, sous les maîtres Couvelaire, Bar et Faure.

Il revint à Montréal en 1923. Aussitôt, il est attaché au personnel de la Miséricorde. En novembre, il était nommé secrétaire du bureau médical de cette institution. Dans un concours en 1927, l'Université le choisit comme assistant-professeur au cours d'obstétrique théorique. A 36 ans (1933), il devenait chef de service à l'hôpital Notre-Dame. Plus tard (15 mai 1944), il est promu professeur agrégé de l'Université.

Membre à vie de la Société Internationale des Anatomistes, il est le président de l'Union Médicale, et, depuis 1946, du Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Ces quelques titres révèlent assez son avidité et son activité intellectuelles.

Ce scientifique ne s'est pas contenté néanmoins de l'étude et de l'observation. Sans cesse, il a meublé son esprit dans les congrès,

les revues, les bibliothèques, les sociétés médicales, qui, avec le zèle *industriel* (Scotti), sont les indispensables auxiliaires de l'excellent médecin, homme de science⁴⁹.

Il a profité de toutes les occasions d'exercer son art et d'entrer en contact avec les savantes autorités médicales, bref, de se tenir au courant en effectuant même de temps à autre des voyages d'études à l'étranger.

En toutes circonstances et avant tout, il a voulu être homme de science rayonnant.

Le Dr Marion, dans les loisirs que lui marchandent sa pratique et ses cours, est en plus un sportif, un fervent du golf et du tennis, en été, et du hockey, en hiver. Son plus grand sport toutefois est l'action intellectuelle et sociale. Il prend crânement sa part de responsabilité dans la lutte...

Le Dr Marion, soit par la parole, soit par la plume, se distingue parmi les éveillés et les éveilleurs.

Secrétaire-trésorier du Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord (1930 à 1946), fondateur, avec le Dr Rhéaume, du bulletin de cette même Association (1er janvier 1935), il est un des conférenciers les plus recherchés aux congrès des médecins⁵⁰.

Figure universitaire de premier plan, celui qui, dès 1934, non content de recommander l'*Action Universitaire* (revue mensuelle de la Fédération des diplômés de l'Université de Montréal), en était le collaborateur et le secrétaire; celui qui, membre à vie et directeur du Cercle Universitaire (25 mai 1944), fait partie des Bureaux d'Administration de l'hôpital Notre-Dame (31 mai 1941) et de l'Université de Montréal (1946).

Ce rayonnement dans les milieux intellectuels n'empêche pas ce patriote militant de se dépenser au profit des autres œuvres sociales. La Section Duvernay de la Saint-Jean-Baptiste, sous sa présidence, se signale comme l'une des plus méritantes et des plus agissantes. Membre actif de mouvements de coopération et de rénovation économique, comme l'Achat chez nous, etc... il cingle

49. Gauvreau, Dr Joseph, *Ibid.*

50. Enumérons quelques titres de ses conférences: *Études de la situation actuelle de l'obstétrique* (1938); *La famille et l'hygiène* (1940); *Les hémorragies méningées obstétricales* (1941); *L'avenir de la médecine canadienne-française* (Congrès médical de Boston, le 1er octobre 1941); Conférence à la Société médicale de l'Outaouais (avril 1946); Conférence aux Journées médicales de mai 1946, etc.



*Mgr Ambroise Leblanc, O.F.M.,
Préfet Apostolique*



*S. Exc. Mgr Edouard Jetté,
Evêque de Tabé
et auxiliaire à Joliette*

l'apathie des Canadiens français. Il est président de la Caisse populaire de la paroisse Saint-Denis, depuis quelques années. (1944).

Obstétricien éminent, docte professeur, le Dr Marion est à la fois homme de science et d'action sociale.

Le Dr Marion, patriote, intellectuel, amateur d'art, organisateur émérite (tel père, tel fils!) puise infatigablement jeunesse et vitalité dans un irrésistible dynamisme!

Son Excellence Mgr Edouard Jetté
(1898-)

L'élévation de Mgr Jetté à l'épiscopat ne surprit personne: tous en accueillirent la nouvelle avec joie. Mgr Papineau, lors du sacre, signalait cet événement en des termes élogieux:

"Il n'y eut qu'une voix dans le diocèse, dans la province et dans tout le pays pour rendre hommage à la haute intelligence, au noble caractère, à la science éprouvée, à l'éloquence remarquable, à l'esprit apostolique du nouvel élu".

Cette nomination n'a été que la reconnaissance officielle d'une forte personnalité. Au témoignage de ses supérieurs et de ses égaux, à cette haute intelligence servie par une heureuse mémoire, un jugement droit et un esprit lucide, il faudrait ajouter des manières affables, une souplesse ornée de franchise et une sérénité conquérante.

Homme de doctrine, s'il a manifesté tant d'autorité dans l'enseignement, la prédication et la direction spirituelle, il ne témoigna pas moins de maîtrise, de prudence et de tact dans l'administration temporelle et l'art du gouvernement.

Vrai caractère de chef, il en a, du reste, l'extérieur: stature imposante, démarche lente et calme, verbe net, posé, regard profond, scrutateur, physionomie ouverte.

Mieux encore que l'extérieur, il a l'âme d'un chef, une âme grandie par deux nobles passions: l'amour de la dignité chrétienne et l'amour de la divine Providence.

Dès son jeune âge, il s'éprit du sacerdoce qu'il envisageait comme le suprême idéal de la dignité! Le curé d'Ars pensait de même: "Pour être prêtre, écrivait-il, il faut être né grand ou le devenir". Toute sa vie Mgr Jetté répandra ce culte de la dignité, surtout par la prédication de l'exemple.

Mgr Jetté, avant d'être nommé évêque, figurait noblement parmi la pléiade de nos dignitaires ecclésiastiques. Le jour du sacre,

il attribuait humblement ses nouveaux honneurs à ses parents, à ses éducateurs et à sa paroisse; puis par-dessus tout, à la divine Providence. Certes, tant de dons réunis en une seule personne ne s'expliquent pas seulement par la magie du nombre sept ou par quelque fée bienfaisante. — Il est le septième de nos dignitaires ecclésiastiques. — Il faut discerner des influences plus profondes. Parmi ces influences, le rôle des parents vient en premier. Ce n'est pas en vain que l'enfant admire leur fidélité aux directives de l'Eglise, leurs attitudes lentes, réfléchies, leur sens de la mesure et de l'équilibre.

Qui nierait, en outre, l'apport spirituel, plus voilé, mais combien réel, du milieu paroissial élaboré par des générations de catholiques fervents ?

Qu'un jeune homme, soumis à de telles influences, les enrichisse par une volonté ferme, un travail opiniâtre et le souci du parfait, alors, les éducateurs réussiront le chef-d'œuvre humain, bâtiront en lui l'*homme spirituel* dont parle saint Paul, le chrétien qu'ils orienteront vers la sainteté. Ce fut le cas pour Édouard Jetté. S'il en était besoin, l'exemple de sa vie servirait amplement de preuve que la grâce divine seconde les efforts humains.

Cet homme d'idéal, mû par le magnétisme de la dignité chrétienne et de la Providence comme par une seule idée-force, a sculpté, sa propre valeur en cherchant chaque jour à se dépasser.

Voilà pourquoi il a rempli toute sa carrière d'œuvres aussi éclatantes que solides. Rappelons les étapes de cette montée. Fils de Bruno Jetté, cultivateur et de Louisa Latour dit Forget, Mgr Jetté naquit le 9 août 1898, dans le rang des Continuations, déjà illustré par Médéric Foucher, le P. Lacasse, O.M.I., Mgr Desrochers, P.D., le docteur Donatien Marion, et par deux vieillards centenaires, Jean-Louis Houle et Mme Hormisdas Jetté.

Après avoir reçu une brillante formation classique au Séminaire de Joliette (1912-1919), il étudiait au Grand Séminaire de Montréal (1919-1923), où il obtint la licence en théologie et le baccalauréat en droit canonique. En Europe, il chercha à compléter cette culture: à Rome (1928-1929), on lui décernait le doctorat en Philosophie; à Paris (1929-1931), il méritait la licence ès lettres de l'Institut Catholique et de la Sorbonne.

Ordonné prêtre, le 31 mai 1923, dans l'église de sa paroisse par Mgr Forbes, il débuta par l'enseignement des humanités. Missionnaire diocésain au cours des années 1926-1928, cet orateur recherché prêchait, en 1933, le carême à Saint-Viateur d'Outremont et le

sermon de la Messe du Saint-Esprit aux étudiants de l'Université de Montréal, dans l'église de Saint-Sauveur. Son éloquence fut particulièrement remarquée, en juin 1947, lorsqu'il donna le sermon de circonstance aux fêtes du centenaire de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette. Nommé curé de la cathédrale Saint-Charles Borromée et vicaire forain en octobre 1943, il devint chanoine titulaire en janvier suivant; puis en 1946, au départ de Mgr Eustache Dugas, il accédait au poste de Vicaire Général. Enfin le 14 avril 1948, Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve, le sacrait évêque dans la cathédrale de Joliette.

Il convient que la paroisse d'un nouvel évêque reçoive de lui avec l'hommage d'une visite d'autres marques spéciales de son affection. Dès le 25 avril, c'est à Saint-Jacques que Son Exc. Mgr Jetté célébrait sa deuxième messe pontificale en même temps que ses vingt-cinq ans de prêtrise⁵¹. Exultant de reconnaissance, Mgr formulait le vœu que sa paroisse natale conservât, dans l'avenir comme par le passé, son glorieux titre d'insigne pourvoyeuse de vocations.

Le nouveau prélat avait auparavant témoigné de son attachement filial envers sa paroisse en lui réservant une place d'honneur sur ses armoiries. Les trois coquilles de son blason rappellent Saint-Jacques le Majeur, la tour et les deux étoiles symbolisent les familles Latour et Jetté. En outre, c'est à des artistes de la région — à des membres du *Retable*, groupement canadien d'art sacré⁵², qu'il confie la création de ses ornements et de ses insignes d'évêque.

En 1847, le Christ daignait se pencher sur la paroisse de Saint-Jacques pour y choisir son premier prêtre, M. l'abbé Alfred Dupuis. Le 26 décembre 1947, — cent ans plus tard — le Vicaire du Christ, le Pape Pie XII, appelait Mgr Jetté à la plénitude du sacerdoce.

Le Délégué Apostolique, en transmettant à notre paroisse, le jour même de la consécration du nouvel évêque, une bénédiction toute spéciale du Saint Père, déclarait que l'élévation de Mgr Jetté à la dignité épiscopale était la proclamation officielle par Rome des mérites d'une paroisse "qui a tant fourni de prêtres, de religieux et de religieuses à l'Église".

51. A cette occasion, les paroissiens lui offrirent une croix pectorale.

52. *Le Retable*, fondé en 1946, a son siège social au Séminaire de Joliette. Le P. Étienne Marion, C.S.V. en est l'administrateur. Le président du *Retable*, le P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., dessinait, en plus des armes, l'aiguière, le bassin et le bougeoir, tandis que le secrétaire, M. l'abbé André Lecoutey, des Ateliers d'Art sacré de Paris, créait le style de la mitre, de la crosse et des deux croix pectorales.

Ces dates particulièrement bénies, 1847 et 1947, évoqueront chez les paroissiens de Saint-Jacques, de fiers sentiments de joie et de reconnaissance, puisque le Seigneur aura choisi parmi leurs enfants, en 1847, son premier prêtre et, en 1947, son premier évêque.

Ce livre troisième, consacré au Rayonnement de Saint-Jacques, où défilèrent supérieures générales, écrivains, professeurs d'Université, juge, numismate, hommes d'affaires, prélats, se termine avec S.E. Mgr Edouard Jetté, dans la splendeur de la pourpre épiscopale.

Que réserve l'avenir à notre chère paroisse?... DEUS PROVIDEBIT⁵³.

53. Devise de Mgr Jetté, qui se traduirait: "Le dernier mot appartient à Dieu, Dieu sera notre Providence."

EPILOGUE

Nous avons chanté la terre de Saint-Jacques, terre qui s'étale au pied du plateau des Laurentides. Sur ces quelque trente mille carrés, que de vertus ont germé! Fleurs de sagesse et de prudence, côte à côte avec l'amour de Dieu, de Notre-Dame et des ancêtres.

Nous avons chanté les traits de race et nous sommes allés de porte en porte, comme aux jours de la guignolée. Sur presque tous les seuils et les figures, nous avons retrouvé intact le cachet primitif acadien: simplicité de mœurs, résignation, amour de la paroisse, respect du prêtre, sens critique ancré sur un jugement de bon aplomb, esprit taquin et entreprenant, freiné par la souffrance et l'expérience.

Nous avons chanté aussi les mains de nos pasteurs, commissionnaires inlassables de nos requêtes, de nos offrandes et de nos actions de grâces sur la table du Rédempteur...; les mains de nos terriens, ces modeleurs de fiefs et de territoires, et toutes ces mains prudentes élevant bien haut l'édifice paroissial jusqu'à cet ordre de grandeur qu'est l'âme humaine.

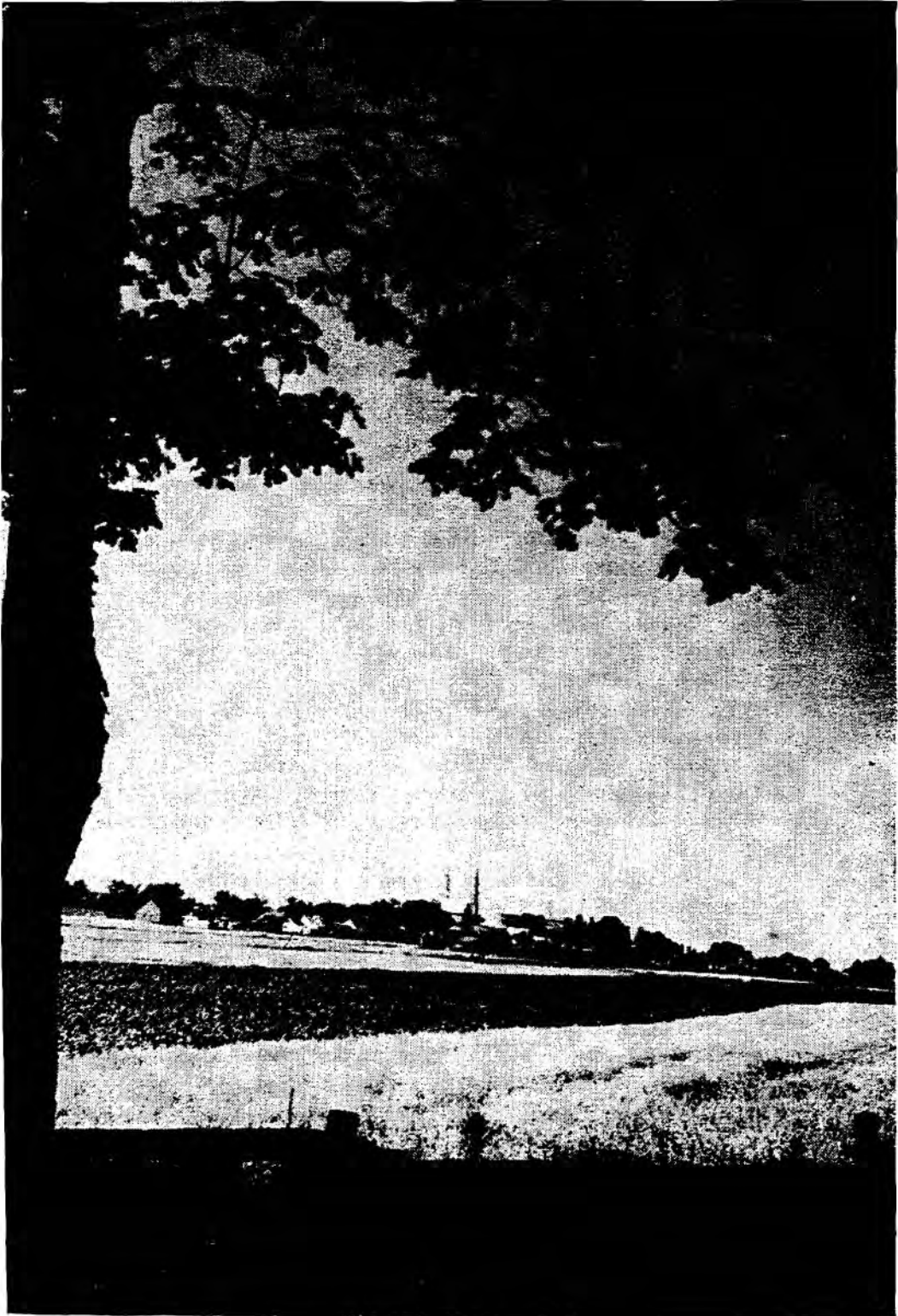
Notre chant s'achève... comme une ébauche de la perfection entrevue en nos rêves!

Ton rôle commence, paroissien de Saint-Jacques! A toi de fredonner notre chant comme un refrain. A toi d'ajouter des couplets, car c'est toi, le véritable historien.

Quand tu monteras du bout de tes "trente arpents", arrête-toi sur les coteaux. Dis à tes enfants d'emplir leurs yeux de la beauté du paysage et leur cœur de l'amour du travail. Dessine-leur les terrains des premiers défrichés et rends-toi jusqu'à la ceinture bleutée des Laurentides.

Au fil de l'horizon, tu déploieras la leçon du passé. Elle surgira des hauteurs comme l'encens du soir. De coteau en coteau, les mouvements du terrain conduiront tes yeux jusqu'à embrasser tout le pays comme un élargissement de ta glèbe.

Enseigne cette histoire à tes fils. Ressuscite l'Acadie et ses preux, les pasteurs de la Vigne du Christ, les religieuses, les éducateurs, les



Saint-Jacques

F. L.

chefs de famille. Ravi de contempler les forces matérielles épanouies dans le spirituel, enseigne-leur par tes fidélités et tes chants d'espoir à rythmer sur tes gestes leurs gestes de semeurs.

Transmets la leçon apprise: "Mes enfants, les gens de chez nous sont nés fiers, fiers de leurs origines acadiennes, de leur paroisse plus que centenaire et de leur caractère de terriens. Et ils ont juré de le rester. Le passant nous admire: il a raison.

"Le visiteur se réjouit de nos entretiens sur nos parentés de famille en famille, de nos intarissables vocations, de notre attachement au sol, de la splendeur de nos fêtes profanes et de nos cérémonies liturgiques, de nos sacrifices pour la cause de l'éducation; le visiteur est émerveillé, enfin, de ce rang du Haut-de-l'église où presque toutes les demeures regardent le clocher.

"Mes fils, souvenez-vous que des messages spirituels émanent d'un paysage, d'un rang, d'un clocher comme de tous les hauts lieux. Écoutez-les!

"Rappelez-vous aussi la beauté de nos ormes et des bosquets avec leur monde d'oiseaux; la beauté du droit sillon de nos guérets d'automne; la beauté des corvées par les cinglantes poudreries; la beauté du nectar et des chansons de l'éroblière; la beauté des rubans multicolores des ruisseaux et des chemins; la beauté de nos maisons hospitalières bourdonnantes de cris et de rires.

"Toute cette clameur innombrable; voix unanime de nos ancêtres qui, depuis cinq générations ont mêlé leurs sueurs à ce coin de pays; voix d'un passé filiré par le présent, c'est la voix de la Patrie. Cette voix commande de vous cramponner au terroir, pour mieux grandir et pour construire solides, vos foyers, au soleil de l'amour. Écoutez-là!

"Notre paroisse, c'est cela, mes enfants! Certains doivent la quitter, d'autres la désertent. Les premiers en éprouvent du regret; les derniers ont tort. La paroisse canadienne-française porte en elle-même son avenir dont nous sommes les héritiers responsables.

"Gardez l'âme de la paroisse et vous garderez l'âme de la Patrie!"

Paroissien de Saint-Jacques, si tu dégages, de l'histoire de ta petite patrie, ces impressions ou d'autres plus nobles, les auteurs auront amplement reçu la récompense de leurs travaux.

Saint-Jacques, malgré d'inévitables faiblesses humaines, tu as fièrement rempli ta mission d'être un vibrant témoignage catholique et français, parce que tu es demeuré constamment fidèle à tes ancêtres et au patrimoine qu'ils t'avaient légué.

*Et vous, Acadiens très chers, les déportés de 1755; vous, nos pionniers, dormez en paix! "L'épreuve et la souffrance ne sont-elles pas la base des œuvres voulues par Dieu?"*⁵⁴ *Votre sang revit plus vermeil que jadis. Aussi, Dieu aime à s'en servir pour implanter la croix, l'Évangile et son Amour.*

⁵⁴. Arsensault, J.-Edmond: *Les Acadiens et l'Agriculture*, Culture, 1946, t. VII. pp. 220—222.

APPENDICES

APPENDICE A

FRANÇOIS-XAVIER CHAGNON, P^{TR}E (1842—1911)

L'abbé Chagnon est né à Verchères, le 18 février 1842, de Moïse Chagnon, cultivateur, et d'Émélie Provost. Il fit ses études à Joliette et au Grand Séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par l'ex-évêque de London, Ont., Mgr Pierre-Adolphe Pinsonnault, le 30 janvier 1870. Vicaire à Saint-Lin, à Saint-Jacques, à Sainte-Philomène de Châteauguay, à Saint Isidore de Laprairie, à Saint-Michel de Napierville, à Saint-Jean d'Iberville et à Sainte-Brigide de Montréal; il devint curé de Champlain, aux États-Unis, dans l'état de New-York (1877—1911).

Fondateur et promoteur des Conventions Canadiennes de l'État de New-York, depuis 1878, il n'y eut pas une convention franco-américaine à l'organisation et au succès de laquelle il ne fut étranger, de 1878 jusqu'à sa mort. Aussi, lui a-t-on décerné à bon droit le titre de "Père des Conventions franco-américaines".

C'était une nature d'apôtre, d'homme convaincu, de patriote, une âme généreuse qui avait toujours la main large ouverte et le cœur sur la main. Le 4 juillet 1907, il a fait ériger, près de son église, par les Franco-Américains, un magnifique monument à Champlain. D'ailleurs, la cause nationale, au sud de la ligne 45ème, a constamment trouvé en lui, l'un de ses champions les plus ardents, une autorité. (Voir, à ce sujet, les lettres que lui adressait le P. Jos. Grenier, S.J., le 26 juillet 1905 et le 5 mars 1906, Arch. du Collège Sainte-Marie, 4085).

Auteur des *Annales Religieuses de la paroisse de Saint-Jacques le Majeur de l'Acadian* (1872) et de la *Vie de Monsieur Jean-Romuald Paré, Archiprêtre* (1872), notre premier historien a fortement contribué à créer chez nous un puissant esprit paroissial et un véritable culte en l'honneur de M. Paré.

Il est décédé à Champlain, le 9 octobre 1911. (Voir son portrait dans *l'Historique des Conventions générales des Canadiens français aux États-Unis 1865—1905*, par Félix Gatineau, p. 336).

APPENDICE B

ORAISON FUNÈRE DE M. PARÉ, PAR MGR I. BOURGET

Mes très chers Frères,

Votre Pasteur est mort, il est vrai, pour cette vie, mais il vivra éternellement, car la mémoire du juste ne s'efface pas, dit la Sainte Écriture. M. Jean-Romuald Paré, votre curé, est ce juste dont parlent les Livres saints, aussi il vivra toujours au milieu de vous par ses bonnes œuvres; vous ne le verrez pas sans doute des yeux du corps, mais il sera toujours présent à votre mémoire; vous ne verrez pas son portrait, car il ne vous en a pas laissé, mais chacun des habitants de cette paroisse sera un portrait vivant de ce bon pasteur. Le vénérable M. Paré fut un prêtre

juste et simple. D'abord ce fut un prêtre juste, c'est-à-dire qu'il agissait avec justice avec tous ses paroissiens. Les riches comme les pauvres avaient tous accès auprès de lui; il n'en faisait aucune différence. C'était un prêtre simple dans la pratique des vertus, simple dans ses manières et c'est cette belle vertu de simplicité qu'il vous a laissée pour héritage. Aussi, m.t.c.f., puisque vous êtes les héritiers de ses trésors de vertu, ne les laissez pas perdre et appliquez-vous à être comme votre pasteur, simples dans vos manières et simples dans vos vertus, afin qu'en vous voyant on puisse dire: "Ce sont les enfants de M. Paré." Jusqu'ici on reconnaissait toujours les habitants de la paroisse de Saint-Jacques, et les prêtres des paroisses lointaines, qui connaissaient M. Paré, disaient en rencontrant quelques-uns de ses paroissiens: "Ce sont là des gens de M. Paré; on les reconnaît par leur simplicité et leur foi." Non, je ne crains pas de vous donner de l'orgueil en vous répétant que les paroissiens de Saint-Jacques sont des hommes de foi.

Le vénérable M. Paré fut un homme de charité. Son amour pour ses paroissiens était un amour tout paternel et pendant trente-neuf ans qu'il a voué son saint ministère parmi vous, il n'a jamais oublié dans ses prières et surtout durant la sainte messe de prier pour ses paroissiens. Oui, M. Paré aimait tous ses paroissiens; il aimait les petits enfants. Ce fut pour eux qu'il fit bâtir à ses frais et avec l'aide de M. Bro et de ses paroissiens, cette maison d'éducation où vos enfants sont maintenant instruits et formés aux vertus chrétiennes et religieuses.

M. Paré aimait les jeunes gens d'un amour tout particulier, car il n'ignorait pas à combien de dangers ils sont exposés dans un monde si corrompu. Il aimait bien les vieillards et quels soins ne prenait-il pas de ceux qu'il voyait, sous le poids des années, s'avancer vers la tombe! Avec quel zèle ne les préparait-il pas au grand voyage de l'éternité! Son amour ne s'étendait pas seulement à ses paroissiens, mais encore à ceux des paroisses voisines surtout quand ils venaient décharger leur conscience dans son cœur et recevoir de lui les consolations dont ils avaient besoin. Il n'oubliait pas non plus ceux qui étaient obligés de quitter leur patrie ou de s'expatrier sur des terres étrangères. Aussi, comme il priait pour ces pauvres voyageurs et avec quelle joie et quel bonheur il les revoyait, lorsque après plusieurs années d'absence, ils revenaient à la paroisse et se présentaient au saint tribunal de la Pénitence! Alors le bon curé allait au-devant d'eux; il les confessait, les relevait et les embrassait avec amour. Il semblait dire comme son divin Maître: "Venez, vous tous qui êtes chargés et accablés et je vous soulagerai."

L'amour qu'il avait pour vous était si grand qu'il ne pouvait vous quitter un seul instant: ses jours se passaient à l'autel, au presbytère, au confessionnal et à l'oratoire; le soir, de retour chez lui, il lui fallait encore remplir divers exercices de piété. Aussi ne le vit-on sortir de sa paroisse que pour aller se confesser et chaque année, pour aller faire sa retraite pastorale, afin de se purifier des fautes que les plus justes commettent.

Ainsi, m.t.c.f., si vous voulez montrer à votre pasteur défunt que vous l'aimez d'un amour sincère, faites régner la paix parmi vous et cette paix régnera dans la paroisse, lorsque la tempérance sera bien observée et pour l'observer, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur la conduite de votre vénérable Pasteur en qui vous trouverez le modèle de la sobriété. Oui, M. Paré fut un homme sobre et il nous a donné l'occasion de remarquer sa sobriété, car avant l'établissement de la tempérance, aucun de ceux qui allaient le chercher pour les malades ne partait de chez lui sans qu'il leur offrit quelque chose à boire, tant il craignait qu'ils ne souffrissent

durant leur voyage, mais aussitôt la tempérance établie, il cessa complètement cette coutume. Ainsi devrait-on reconnaître les habitants de cette paroisse par leur sobriété.

Maintenant, m.t.c.f., votre pasteur vous regarde pour la dernière fois et le crucifix en mains il vous dit: faites ce que j'ai fait; j'ai été sobre, soyez sobres, j'ai été charitable, soyez charitables, j'ai été humble, ne soyez point vaniteux. M. Paré se fit aussi remarquer par son obéissance, sa modestie intérieure et surtout par le respect qu'il portait à ses supérieurs ecclésiastiques.

Avant de descendre au lieu de son repos, M. Paré vous demande encore une chose: c'est de maintenir la concorde dans la paroisse et de bien vous aimer les uns les autres. Ainsi, si vous voulez respecter les cendres de celui qui va dormir au milieu de vous, imitez les vertus qu'il vous a laissées en héritage, afin qu'il ne vous fasse jamais les reproches que saint Dominique fit à quelques-uns de ses religieux qui l'invoquaient sans imiter ses vertus: "Non, je ne vous reconnais pas pour mes enfants".

Fasse le ciel que pareille chose ne vous arrive jamais !

M. Paré, votre vénérable pasteur, va disparaître à vos yeux, il est vrai, mais il vivra toujours dans votre mémoire; et dans cette paroisse, on reconnaîtra M. Paré de père en fils. Oui, j'ai la douce confiance qu'à dater de ce jour, tous vont s'appliquer à marcher sur ses traces et quand quelqu'un s'écartera de son devoir, il suffira de lui dire: "M. Paré défendait cela, M. Paré ne permettait pas telle chose", pour le voir rentrer dans le chemin du devoir.

Je termine ces quelques mots d'instruction avec la douce espérance que ceux qui auront été de dignes enfants de M. Paré sur la terre, auront le bonheur d'être réunis à leur bon pasteur dans le ciel.

Maintenant, m.t.c.f., nous allons offrir à ce bon pasteur qui nous a tant édifiés pendant sa vie, et pour le repos de son âme, nos prières et toutes nos bonnes œuvres, nous ferons aussi souvent que nous le pourrons le chemin de la croix, la sainte communion à son intention, afin d'éteindre les flammes vengeresses dans lesquelles il est peut-être enseveli, car il faut être si pur pour aller au ciel. Ainsi-soit-il.

APPENDICE C

Voici quelques bons mots de M. Paré que l'on aimera sans doute à relire; nous les faisons suivre des "miracles" que la croyance populaire lui attribuait.

BONS MOTS

"Vous souffrez plus que moi à vos travaux, et je suis votre curé ! Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple?"

"Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime".

"Dans vos peines de conscience, sachez voir Dieu et dire: tant mieux ! Tout va bien ! J'ai une preuve que le diable n'est pas le maître chez moi".

"Les biens que nous avons ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres".

"Je vous ai donné l'exemple, pardonnez les injures que vous avez reçues et aimez-vous toujours comme de bons frères, en Notre-Seigneur Jésus-Christ".

MIRACLES

Parmi les faits surnaturels dus à l'intervention de M. Paré, citons les suivants:

Une femme était rongée par un chancre. Par les prières de M. Paré, elle fut promptement et parfaitement guérie.

Un jour, un paroissien se plaignit au curé, d'un prétendu dommage, causé par les animaux de celui-ci. Il exigeait une somme assez rondelette. M. Paré la lui remit dans la main, en disant: "Si cet argent n'est pas à toi, cette main sèche-ra". La menace eut bientôt son effet. Ce paroissien, qui l'avait trompé, s'enfuit cacher sa honte aux États-Unis.

Un autre fidèle lui avait causé beaucoup de peine. "Je te pardonne, lui dit un jour M. Paré, mais tu auras le malheur de mourir sans les sacrements". La prédiction s'accomplit, et, fait plus extraordinaire, peu de temps après.

En revenant de porter le Bon Dieu, il aperçoit, dans la rue du Couvent, un certain "Todule" s'en allant quérir de l'eau au puits. Cet homme ne pratique plus sa religion. "Pauvre homme, de dire M. Paré à son conducteur, il ne verra pas le coucher du soleil, aujourd'hui". Le curé est à peine entré au presbytère, qu'on vient lui demander de se rendre au chevet de ce pauvre "Todule". L'apoplexie l'avait subitement terrassé.

Le tonnerre venait de foudroyer un nommé Lord. M. Paré, informé de l'accident, prononça cette prophétie, parfaitement réalisée depuis, et souvent rappelée encore de nos jours: "Tonnerre, tu ne tueras plus dans ma paroisse". Quelque quarante ans après cela, Joseph Bolduc et Camille Léveillé furent frappés par la foudre. On les retira de l'étable en flammes, souffrant de brûlures, mais vivants.

Quelqu'un souffrait-il d'une infection, de l'érysipèle, par exemple, M. Paré, n'avait qu'un remède infailible: une flanelle autour du cou. Ses prières faisaient le reste.

Un été, certains oiseaux dévastaient les récoltes, M. Paré les conjura. Ils s'enfuirent par volées "qui obscurcissaient le ciel". (Voir autres faits extraordinaires relatés dans *Vie Intime*, notes 5 et 6.)

APPENDICE D

NOS CLOCHES

JEAN-ROMUALD: (NN.SS. Ls-Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A. V.G.) "Sacerdotium Domini est eorum hereditas" (Le Sacerdoce du Seigneur est leur héritage). Poids: 4500 livres. Note: Do. A.D. 1917. (Cette cloche sert de bourdon).

JACQUES-BENOIT-GUILLAUME: (Benoît XV, pape, Georges V, roi, Guillaume Forbes, évêque de Joliette, Arthur-Omer Houle, curé). "Fideles voco ad Domum Dei". (J'appelle les fidèles à la maison du Seigneur). Poids: 1850 livres. Note: Fa. A.D. 1917.

NAPOLÉON-JOSEPH-SINAI: (Napoléon Marion, Joseph Chevalier, Sinai Leblanc, marguilliers). "Vox mea, vox Dei". (Ma voix, c'est la voix de Dieu). Poids: 1250 livres. Note: Sol. A.D. 1917.

- ARTHUR-OMER: (Arthur-Omer Houle, curé de la paroisse.) "Laudate Dominum, omnes gentes" (Nations, louez toutes le Seigneur). Poids: 750 livres. Note: La. A.D. 1917.
- ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE: (Anthime Ducharme, vicaire, Mathias Piette, vicaire, Philippe Richard, marguillier). "Benedicite omnes religiosi Dominum". (Religieux, bénissez tous le Seigneur). Poids: 550 livres. Note: Do. A.D. 1917. (Cette cloche sonne le tinton).

APPENDICE E

LETTRE PASTORALE de MGR BOURGET (26 décembre 1841)

Au curé et aux fidèles de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan. Ignace Bourget, évêque de Montréal, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique.

La prière du juste, quand elle est persévérante, a beaucoup d'efficacité auprès de Dieu. Vous en faites aujourd'hui, nos Très Chers Frères, une bien douce expérience, pendant que vous bâtissez cette belle maison, que vous avez si heureusement terminée.

Nous eûmes, en la visitant, la pensée de vous récompenser de votre zèle, en établissant chez vous une Congrégation de Religieuses, destinée à donner l'éducation aux jeunes personnes du sexe. Pour nous assurer que cette pensée venait du Ciel, nous vous recommandâmes de faire d'instantes prières auprès du Père des lumières, de qui vient tout don parfait, afin qu'il daignât nous faire connaître et exécuter sa très sainte et adorable volonté. Vous avez prié, et vos vœux ont été exaucés. Car contre toute espérance humaine, les Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus vous ont été données; et voilà que ces excellentes institutrices mettent le pied en Canada, en fondant chez vous la cinquante-cinquième maison de leur Institut.

Le but de cette Société est de se dévouer spécialement à la sanctification du prochain, autant que cela peut convenir à des personnes du sexe. Pour atteindre ce but, elles tiennent, premièrement, des Pensionnats pour les personnes aisées; deuxièmement, des Écoles externes pour les enfants des pauvres; troisièmement, elles reçoivent dans leurs maisons, quand le local le permet, les Dames ou Demoiselles qui désirent passer quelques jours en retraite; quatrièmement, enfin, elles conservent avec les personnes du monde tous les rapports, qui peuvent aider celles-ci à se soutenir au milieu des dangers, qu'elles courent pour leur salut éternel.

Comme ces Religieuses sont consacrées au Sacré-Cœur de Jésus, ce divin Cœur verse sur elles ses plus abondantes bénédictions, qui se répandent ensuite sur les personnes qu'elles forment aux sciences divines et humaines. Vous aurez donc une part spéciale à ces bénédictions, vous qui leur avez préparé avec tant de zèle le Couvent dont elles vont prendre possession. Vous avez donc fait une grande œuvre en édifiant pour la plus grande gloire de Dieu et l'avantage de notre sainte Religion une maison où vos enfants vont trouver le plus grand de tous les biens, une éducation religieuse, morale et littéraire.

C'est un bel exemple, que vous avez donné, n.t.c.f., à toutes les paroisses de ce diocèse. Vous montrez par là tout ce que l'on peut faire, quand on travaille en paix et en union à une œuvre aussi importante que celle de l'éducation. Car vous prouvez que Dieu bénit et fait prospérer les entreprises les plus difficiles, quand elles se font pour lui et en conformité avec sa sainte volonté. Vous faites

voir que les efforts réunis de la multitude obtiennent un très grand et heureux résultat. Car vous procurez à votre paroisse et à tout le diocèse un secours bien important sous le rapport de l'éducation. Vous nous donnez le moyen d'associer aux excellentes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui depuis deux cents ans, donnent à ce pays une éducation si justement appréciée par toutes les classes de la société, de ferventes auxiliatrices. Ces deux Sociétés Religieuses, en se donnant la main comme de bonnes Sœurs, vont recueillir la moisson abondante que présente en ce moment l'éducation en cette Province. Puisse votre exemple être suivi partout ! Puisse vos sacrifices être partout également récompensés !

Achievez, n.t.c.f., ce que vous avez si heureusement commencé. Dotez convenablement un établissement qui doit donner à votre Paroisse une si haute importance. Profitez du bienfait qui vous est accordé par la divine Providence, en montrant beaucoup de zèle pour l'éducation de vos enfants. Faites honneur à cette éducation par la pratique des véritables et solides vertus, qu'enseigne la religion. Recueillez avec soin les fruits de salut et de grâce, qui nous sont offerts en ces temps favorables. Attirez sur ce nouvel établissement toutes les bénédictions du Ciel par la ferveur de vos prières. Pour cela, assistez avec dévotion à la grand-messe qui doit se chanter demain dans votre église, pour demander à l'Esprit-Saint, les grâces nécessaires aux courageuses fondatrices, qu'il vous a envoyées. Soyez bénis vous-mêmes et que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ demeure avec vous.

Sera la présente Lettre Pastorale lue immédiatement avant la cérémonie de l'installation des dites Dames du Sacré-Cœur, à St-Jacques de l'Achigan.

Donné à Montréal, le vingt-six décembre mil huit cent quarante-deux, sous notre Seing et Sceau et le Contre-seing de notre secrétaire,

Ignace, Évêque de Montréal.

par Monseigneur,

A.-F. Truteau, Chanoine Secrétaire.

APPENDICE F

NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION, PATRONNE DES ACADIENS (Décret de Pie XI)

“Le peuple qu'on nomme acadien, parti autrefois de France, et ayant atterri en pays acadien, se glorifie à juste titre, d'avoir courageusement et fidèlement conservé intact l'héritage très précieux de la foi catholique des ancêtres, au milieu des adversités et parmi tant d'après vicissitudes des temps passés. Et ce bienfait divin, ce peuple l'attribue à bon droit, à la protection de la bienheureuse Vierge Marie, qu'il a toujours honorée d'un culte particulier. Pour affermir et accroître ce culte tout le peuple acadien des trois Provinces Maritimes du Dominion du Canada, c'est-à-dire du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard, avec l'approbation des évêques, a choisi et proclamé, dans une cérémonie solennelle le 15 août 1881, l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie pour sa Patronne céleste. Depuis ce temps, tous les Acadiens ont l'habitude de célébrer chaque année cette même fête de l'Assomption de la bienheureuse

Vierge Marie avec des sentiments d'une singulière piété et dévotion. Or, maintenant, l'Archevêque de Moncton et l'Évêque de Chatham sous la juridiction desquels se trouve la plus grande partie du peuple acadien, dans le but de développer de plus en plus cette piété du très fidèle peuple acadien envers la bienheureuse Vierge Marie, ont présenté une requête à Notre Très Saint Seigneur le Pape Pie XI, Lui demandant de bien vouloir ratifier de Son autorité apostolique les vœux de ce même peuple, et d'établir et de déclarer l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, Patronne céleste des deux diocèses déjà mentionnés, et d'approuver en outre que les Acadiens, en quelque lieu qu'ils se trouvent, puissent garder et honorer la bienheureuse Vierge Marie sous ce même titre comme leur Patronne propre auprès de Dieu. Cette requête ayant été soumise à Notre Saint Seigneur le Pape Pie XI par le Cardinal soussigné, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, dans l'audience du 19 janvier 1938, Sa Sainteté a daigné accorder Son entier consentement, et par Son autorité apostolique a établi l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, Patronne céleste de l'Archidiocèse de Moncton et du Diocèse de Chatham avec tous les privilèges liturgiques qui s'y rapportent, et a de plus approuvé volontiers que tous les Acadiens, *en quelque lieu qu'ils habitent, honorent et vénèrent la même B.V.M. dans son Assomption au ciel comme leur Patronne particulière*, les confiant tous à la garde et à la protection d'une si grande Mère afin qu'ils conservent fidèlement la foi catholique et la fassent voir dans leurs mœurs. A cet effet, Sa Sainteté a ordonné d'émettre le présent Décret. Nonobstant toutes choses contraires. Le 19 janvier 1938.

C. Cardinal LAURENTI, Préfet de la S.C.R.

A. Carinci, Secrétaire de la S.C.R.

APPENDICE E

PRIÈRE À SAINT JACQUES LE MAJEUR¹

Glorieux Patron de cette paroisse, saint Jacques, digne apôtre de Jésus-Christ, nous bénissons Dieu de vous avoir mis au nombre de ses saints et de nous avoir placés sous votre puissante protection. O Puissant Protecteur, secourez-nous dans tous nos dangers et surtout à l'heure de la mort. Comblez de toutes sortes de bénédictions le pieux peuple de votre paroisse. Faites-y régner la paix, la tempérance, la piété, la pureté et toutes les vertus dont vous nous avez laissé de si beaux exemples. Obtenez-nous la crainte du péché, l'amour de Dieu, la dévotion à Marie Immaculée et le zèle pour la fréquentation des sacrements. Préservez toutes les âmes qui vous sont confiées de la contagion des vices et des fausses maximes du siècle, et faites qu'aucune ne perde jamais la foi. Ainsi-soit-il.

(40 jours d'indulgence)

Ignace, Évêque de Montréal.

1. Souvenir du triduum de 1868. Prière composée, semble-t-il, par M. Adolphe Maréchal.

APPENDICE G

NOTRE FLORE²

- 1 — ARBRES: Bois blanc (tilleul), bois dur, bouleau, cèdre, cenellier (senellier), chêne (blanc et rouge), épinette (blanche et rouge), érable (à Giguère, argenté, à sucre), hêtre à grandes feuilles, liard, marronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, pin (blanc et rouge), pommier, pruche, sapin, saule, sorbier, tilleul (bois blanc), tremble.
- 2 — ARBUSTES: Alisier, aubépine, aulne, bois de plomb, buis, cerisier, coudrier rostré (noisetier), épine vinette, if du Canada, lilas, noisetier (couc'rier rostré), pitt bina, pommeter, prunier.
- 3 — ARBRISSEAUX: Anisette (petit thé), catherinette (framboise noire), cenellier, framboisier, gadelier, groseillier, hart rouge (cornouiller), mûrier, petit thé, rosier (églantier), sureau (sureau blanc), thé du Canada (spirée).
- 4 — PLANTES (s.b.: sous-bois — p.: printanier — e: estival — a: automnal) — Actée (rouge et blanche) (s.b.; p.), ail des bois (p), ail doux (rouge) (erythron) (p.), anémone (e), belle angélique (e), atocas (e), amarante (e), avoine (folle) (e), aster (p) (e) (a), baume (e), camomille (e), campanule (e), carcajou (snicroûte) (p) (e), chicorée (e), cœurs saignants (e), coquelicot (pavot) (e), cresson (e), eupatoire (e), folle avoine, (e), fougère (s.b.) (p), galane glabre (e), gants de Notre Dame (ancolie) (e), gentiane (e), ginseng (s.b.) (p), Graine de lutin (grémil) (e), herbe aux perles (grémil), herbe aux verrues (chélidoine) (e), immortelle (e), julienne (e), lis à fleurs orangées (e), lis d'un jour (e), liseron (e), lysimaque (e), maianthème (s.b.) (p), marguerite (e), mil (e), monotrope uniflore (s.b.) (p), muguet des bois (s.b.) (p), myosotis (e), oseille (e), pétard (silène cucubale) (e), petit mouton ou cochon (asclépiade) (e), pied-de-coq (e), quenouille (e), queue de renard et d'écureuil (e), rognon de coq (p), sabot de la Vierge (s.b.) (p), sang-dragon (sanguinaire), (p), sarracénie pourpre (e), sariette (e), savoyane (p) (e), smilacine (s.b.) snicroûte (carcajou) (p) (e), soleil (hélianthe) (e), stellaires, thé des bois (s.b.) (p) (e).
- 5 — MAUVAISES HERBES: Artichaut, bouton d'or (renoncule), brunelle, café du diable, chardon, chiendent, chou gras, chou rave, chou sauvage (petit Pierrot) dandelion (pissenlit), graquia (bardane), herbe à chat, herbe à cochon (renouée des oiseaux), herbe à dinde, herbe à la puce, herbe à poux, herbe St-Jean, ivraie, laiteron, mouron des oiseaux (stellaire), moutarde des champs, moutarde noire, petit Pierrot (chou sauvage), pissenlit (dandelion), plantain, pourpier, pourpier gras, renoncule (bouton d'or), tabac du diable.
- 6 — PLANTES CULTIVÉES: Ail, asperge, atocas, aubergine, avoine, betterave, blé, carotte, céleri, chanvre, chou, ciboulette (brulotte), concombre grim-pant, concombre sauvage, cresson, échalotte, églantier (rosier), épinard, fèves, foin, galinsoga cilié, ginseng, lentille, lierre, lin, luzerne, maïs (blé d'Inde), melon, mil, navet, oignon, orge, panais, piment, poireau, pois, pomme de terre, raisin sauvage, réveille-matin, salsifis, sarrasin, sariette, seigle, tomate, topinambour, trèfle.

2. Voir Marie-Victorin, F., *La Flore Laurentienne*.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons indiqué, au fur et à mesure, la source précise de nos références. La table ci-jointe ne rappelle que les titres des principaux ouvrages consultés:

ANONYMES: *Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice*, Montréal; *Livres de famille* (Saint-Jacques); *Mandements des Évêques de Québec et Montréal*; *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada durant l'année 1844*; *Subdivision du Bas-Canada en paroisse et townships, 1853*.

ARCHIVES: Archevêché de Montréal; Archives Canadiennes, Ottawa; Collège de l'Assomption, Sainte-Marie (Montréal); Conseils municipaux (Saint-Jacques); Fabrique de l'Assomption; Fabrique de Rawdon; Fabrique de Saint-Jacques; Clercs de Saint-Viateur, (Joliette); Province de Québec (Rapport de l'Archiviste — RAPQ); Scolasticat de l'Immaculée-Conception, (Montréal); Scolasticat Saint-Joseph (Ottawa); Séminaire de Joliette; Société Historique de Joliette.

AUTEURS: Allaire, J.-B. — *Dictionnaire du clergé*; Auclair, abbé Elie: *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*; Bernard, Ant., C.S.V.: *Le Drame Acadien, Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*; Bertrand, Camille: *Histoire de Montréal*; Bouchette, Joseph: *Description topographique du Bas-Canada, 1815 etc...*; Casgrain, H.-R.: *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*; Chagnon, F.-X. — *Annales religieuses de Saint-Jacques, Vie M. Jean-Romuald Paré*; Drapeau, Stanislas; *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, 1851—1861*; Dugas, A.-C.: *Histoire de Saint-Liguori, Documents inédits*; Forget, Anastase: *Histoire du Collège de l'Assomption*; Gauthier, Henri, P.S.S.: *Sulpitiana*; Gosselin, Auguste: *L'Église au Canada après la Conquête*; Herbin, John Frederic: *History of Grand Pre*; Lauvrière, Emile: *La tragédie d'un peuple*; Lejeune, P., O.M.I.: *Dictionnaire général du Canada*; Pouliot, Jean-François: *Traité de droit fabricien et paroissial* (1936); Pagnuelo, S.: *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*; Rameau de Saint-Père, Edme: *Une colonie féodale en Amérique*; Rumilly, Robert: *Histoire de la Province de Québec*; Tanguay, Cyprien: *Le répertoire général du clergé canadien-français*; Turcotte, L.-P.: *Le Canada sous l'Union*; Victorin, F. Marie, E.C.: *Flore laurentienne*.

JOURNAUX ET REVUES: *L'Action Populaire*; *L'Étoile du Nord*; *La Gazette de Joliette*; *Les Mélanges Religieux*; *Le Moniteur Acadien*, etc.

TABLEAU D'HONNEUR

Pour réaliser cette œuvre, nous avons, en toute confiance, sollicité l'aide pécuniaire de nos co-paroissiens, anciens ou actuels. La plupart nous l'ont accordée avec grande générosité. Cette marque de bonne volonté est la page la plus actuelle de notre histoire. Elle n'en est pas la moins glorieuse.

A tous ces souscripteurs bénévoles, nous transmettons de nouveau, les sentiments de notre profonde gratitude.

Oeuvres Paroissiales,
Conseil du Village,
Conseil de la Paroisse,
Jetté, Son Exc. Mgr Édouard,
Piette, Mgr Alph. P.D., curé.

Cloutier, Ls-Eugène, ptre; Cloutier, Marcel, ptre; Couvoir-Coopératif; Forest Amédée, ptre; Forest, Philippe, M.D.; Giroux, Mme Cécile-Goulet; Marion, Donatien, M.D.; Piché, Mme Francine-Roy; Richard, Antonio, ptre; Richard, Arthur, ptre; Société Saint-Jean-Baptiste (section Mgr Piette).

Bonin, Omer, ptre chan.; Gaudet, Henri, ptre; Lecours, Raymond, M.D.; Tellier, Maurice, M.P.P.; Blouin, Gracia; Forest, Engelbert; Génier, Alcide; Goulet, Mme Ildas; Houle, Azellus, ptre; Piette, Aimé, ptre.

Aumont, Napoléon, ptre; Birs, Mme Alice Courteau; Blouin, Fernando, ptre; Caisse Populaire; Coderre, Gérard, ptre, Crémierie-Coopérative; Cypihot, Dr H.; Desrochers, Armand; Desrochers, Eugène, ptre; Dugas, Mgr Eustache, P.A.; Dupuis, J.-Hervé; Forest, Rosario, ptre; Forest, Uldéric; Foucher, Richard; Gagné, Roméo; Gaudet, Alfred; Goulet, Yves; Lanoue, Mme Françoise Goulet; Lépine, Mme William; Lesage, Rodolphe; Lévesque, Mme Damien; Lévesque, Napoléon, ptre; Marion, Eustache, M.D.; Marsolais, Joseph; Marsolais, Lucienne; Melançon, Armand; Melançon, J.-A., M.D.; Munn, Mme Freddy; Société Coopérative Agricole de tabac; Thérien, Eugène; Thériault, Armand; Thériault, Henry; Venne, Maurice; Lapa.me, G.-E., M. P.

Archambault, Lucien; Auger, Ubald; Beaudry, Alain; Bolduc, Albany; Blouin, Imelda; Brouillet, Azellus; Coderre, Émilien; Coderre, Ovide; Contant, Anselme; Desrochers, Mme Camille; Desrochers, Émile; Desrochers, Françoise; Desrochers,

Léo; Desrochers, Louis; Desrochers, Lucien; Dugas, Mme Wilfrid; Dupuis, Armand; Dupuis, Eugène; Éthier, Eustache; Éthier, Léopold; Fontaine, Mme Beaulieu; Forest, Anatole; Forest, Donat; Forest, Luc; Forest, Martin; Forest, René; Gagnon, Wilfrid; Gareau, Hector; Gaudet, Eugène; Gaudet, Robert, ptre; Gauthier, Gérard; Goulet, Alice; Goulet, Luc; Lachapelle, Achille, ptre; Lachapelle Paul; Lanoue, Albert; Lanoue, Hildège; Lanoue, Jos. (Jules); Lanoue, J.-R., Lanoue, Marcel; Lavallée, G. ptre; Leblanc, Albert; Lévesque, Joseph; Lord, Alonzo; Lord, William; Marion, Jean-Marc; Marion, Mme Jos.; Marion, Jos. (Amédée); Marion, Jos (Napoléon); Marion, Paul-Émile; Marsolais, Paul; Marsolais, Robert; Masse, Paul, ptre; Melançon, Gustave, ptre; Mercure, Joseph; Migué, Colette; Migué, Laurier; Mireault, Albert; Mireault, Florent; Mireault, Wilfrid; Morache, Anna; Morin, Alfred; Morin, Clara; Morin, Napoléon; Payette, Paul; Picard, Jean-Théo.; Raymond, René, M.D.; Richard, Armand; Thériault, Eustache; Thériault, Marcel; Varin, Frédéricum; Venne, Charlemagne, Me; Venne, Lucien; Dugas, Me Lucien.

REMERCIEMENTS

Pour parachever le travail que nous présentons, nous avons dû compiler quantité de documents et recourir aux services des bibliothécaires et des archivistes; il nous a fallu aussi consulter oralement ou par écrit nombre d'autres personnes; partout, nous avons rencontré le plus charitable accueil. Il nous est agréable de redire à tous un cordial merci.

Mentionnons tout spécialement: les Sœurs de Sainte-Anne, notamment, les révérendes SS. Marie-Rollande et Marie-Antoinette, etc.; le F. Antoine Bernard, C.S.V. et les PP. Thomas Mignault, S.J., Florian Larivière, S.J.; les FF. de Saint-Gabriel; Mlles Hélène Lanoue, Denise Ladouceur, Jeanne Gareau et Mme Salomé-Aumont Pariseau; MM. Rodolphe Lesage, Octave et Marc Brien, Gonzague Ducharme (Canadians), Me Maréchal Nantel, C.R., Charles Desmarteau, Gaston Jolicœur; l'Action Populaire, l'Étoile du Nord, la J.A.C., le Foyer Rural, etc...

INDEX ALPHABÉTIQUE

•

•

•

•

•

•

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Académie Saint-Louis-de-France: 127, 216, 231-238.
 Acadie (Acadiens): 11-30, 44-56, 247.
 Action Catholique: 135, 147, 205, 247.
 Adair: 6, 133, 178.
 Aimé Mère-Marie: 235.
 Albany: 318, 331.
 Allaire, abbé J.-B.: 60, 78.
 Alliance Nationale: 121, 279.
 Altitudes (à Saint-Jacques): 33.
 Amherst: 24, 26.
 Anastasie, Mère Marie: 320.
 Antoniutti, Mgr I.: 301, 368.
 Archambault, Mgr Alfred: 57, 123, 127-129, 134, 152, 299, 355; Sir H.: 339; Joseph Papin, S.J.: 280;
 Arts domestiques: 269.
 Artisans: 121, 205, 279.
 Associations agricoles: 133, 253, 260, 263.
 A.C.J.C.: 132 ss, 143, 148 ss, 260, 350.
 Associations pieuses: 96, 147.
 Auclair, Abbé E.: 101, 123, 126, 330.
 Aylmer, Lord: 92.

B

Baillargé, abbé: 312.
 Bailleul (fief): 91.
 Baillis et sous-baillis: 187.
 Banque: 279 ss, 308.
 Barat, Mère Sophie: 104, 219.
 Barbeau, Marius: 272; Victor: 360.
 Barnabo, cardinal: 122.
 Barré, Laurent: 235, 260.
 Barrette, abbé J.-Ls-de-G.: 110, 146, 226.
 Battandier, Sr Anne de: 220.

Beaubassin: 13-29.
 Beaudrand, J.-M., O.M.I.: 96.
 Beaudry: Cyrille, C.S.V.: 342; Odilon, M.D.: 126, 159, 205, 279, 294, 352.
 Beaulac: 121.
 Beaupré, B.: 287.
 Bédard, J.: 68 ss; abbé P.-L.: 82 ss.
 Bélanger, abbé J.-M.: 89; Salomon: 270.
 Béliveau, Mgr A.: 332.
 Bellefeuille, abbé de: 90.
 Bernard, Ant., C.S.V.: 11-22, 29, 228, 384.
 Bethsiamits: 327 ss.
 Bissonnette, L., M.D.: 337.
 Bois, abbé A.: 235.
 Bonin, chan.O.: 143, 145 ss, 240, 256, 261, 280, 304.
 Boscawen: 11.
 Boston: 22.
 Bostonnais: 289.
 Boucherville: 86, 106, 108, 113, 214; C.-B.: 212.
 Bouchette, J.: 38 ss, 265.
 Bourassa, H.: 316, 348.
 Bourg, abbé J.-M.: 59.
 Bourgeau, V.: 98, 112.
 Bourget, Mgr I.: 57, 85, 87, 92 ss, 97 ss, 140, 156 ss, 210, 218 ss, 228, 253, 263 ss, 293 ss, 311 ss, 374, 378.
 Brangier, Mme: 221.
 Brassard, abbé Th.: 104, 141.
 Brassier, abbé J.-G.: 46-51.
 Braun, A., S.J.: 122.
 Brennan, M., M.D.: 346, 363.
 Briand, Mgr J.-O.: 46-62.
 Bro, abbé J.-B.: 59-76; 210, 218.
 Bruchési Mgr P.: 7, 57, 101, 107, 124, 127, 159, 160, 302, 320, 349 ss, 355.

C

- Cadets du S.-C.:** 147.
Caisse Populaire: 279 ss.
Capitaines de m^llice: 188, 273, 294.
Carleton: 59; **Sir G.:** 49, 187, 289.
Caron, Louis: 131.
Cartes géographiques: 41, 45.
Cartier, Sir G.-E.: 263, 314 ss.
Casgrain, abbé H.-R.: 13 ss, 29.
Cassidy, Frs: 333, 336.
Cassulo, Mgr A.: 301.
Ceintures fléchées: 273, 354.
Chagnon, abbé F.-X.: 63, 73, 80, 87, 103-105, 108 ss, 118, 143, 146, 236, 260, 374.
Chaboillez, Ls.: 67.
Chambly: 331 ss.
Champagneur, E., C.S.V.: 229 ss.
Chapelle de processions: 94.
Chapleau: 316.
Charlottetown: 26.
Charnier: 127, 152.
Charost, cardinal A.: 302.
Châteauguay: 289.
Chauzon Sr: 16.
Chazelle, P., S.J.: 220.
"Chemin couvert": 95.
Chemin de croix: 113, 147, 152; de fer: 121, 124, 338.
Cherrier, P., baron de Fancamp: 187.
Chertsey: 45, 50, 92, 116, 263, 328.
Chevigny (Voir Durand).
Chevreulx, abbé: 18.
Chicago: 301.
Chiniquy: 116.
Cholette, abbé J.-F.-A.: 139.
Cimetière: 61, 124, 127, 135, 150 ss.
Clarke, Sir A.: 283.
Clercs de Saint-Viateur: 101, 117, 228, 317, 325, 342, 368.
Cloches: 118, 131, 157, 318, 377, 378.
Cloutier, abbé Jos.: 239; **Mgr G.:** 333; **Z.:** 190, 198, 263, 268, 271, 291.
Cogné, D.: 152.
Cohoes: 325 ss.
Collèges: **Bourget:** 342 ss; **Chambly:** 215; **Joliette:** 126, 206, 208, 228, 334, 344, 356, 363, 367; **L'Assomption:** 131, 205, 217, 228, 270, 311, 326, 331, 332, 355, 357, 362; **Majeur:** 215; **Montréal:** 215; **Saint-Boniface:** 313; **Saint-Sulpice:** 215; **Sainte-Marie:** 336, 349.
Colonisation: 103 ss, 117 (Voir Société).
Commissaires: des chemins: 188; des écoles: 216.
Commission scolaire: 212, 235.
Compagnies: de la Baie d'Hudson: 265, 270 ss; du Nord-Ouest: 265; des Volontaires: 295, 318.
Confrérie de la Croix: 96.
Conefroy, abbé P.: 86, 113.
Coopératives: 133 ss.
Conroy, Mgr: 312.
Contant, Ferdinand: 235, 240, 261, 279, 297.
Cordon de la Seigneurie: 35, 44.
Corkran: 271.
Cornwallis: 18.
Couronne d'or: 147, 341.
Courteau, Chs.: 282; **E.-G., M.D.:** 205, 345.
Couture, C.-E.: 193.
Couvent: 74, 76, 121, 127, 213, 217, 223 ss, 245.
Crabtree: 50, 134, 136, 142, 196 ss, 258.
Crises économiques: 112, 115.
Croisade Eucharistique: 147.
Croix du chemin: 151.
Cultures: 36, 94, 121, 243.
Curotte, Mgr: 326.
Cusson M.: 239, 268.

D

- Dalhousie, Lord:** 91.
Dalles, les: 36.
Dames: de la C.N.D.: 218; de Sainte Anne: 147; du Sacré-Cœur: 100, 218 ss, 378.
Daudin, abbé: 13.
D'Aulnay: 11.
Dauversière, J. Le R. de la: 187.
Davidson, A.: 68 ss.
Défrichements: (Voir Lots).

- Degeay, abbé J.:** 46-63, 329.
DeLanaudière, C.-G.: 286 ss.
De la Villerabel du Bois, Mgr A.: 302.
Delorme, Ls.-N., M.D.: 344 ss.
DeMaumigny, P., S.J.: 350.
Demers, Mgr N.: 101.
Denault, A.: 314; Mgr P.: 57, 66.
DeSalaberry, C.: 289.
Deschamps, Mgr E.: 132, 302, 331; (Voir Eno).
Desjardins, E.: 334; Ernest, S.J.: 307.
Desrochers, Mgr A.: 340 ss, 367;
Desrosiers, abbé A.: 21, 28.
DeWitt, J.: 288.
Di Maria, Mgr P.: 301.
Districts de: Montréal, Québec, Trois-Rivières.: 185, préfet de: 188 ss.
Dorchester, Lord: 286.
Dorval, A.-D.: 229; Méd.: 228, 263, 274.
Drapeau, Stanislas: 264.
Druillettes, P., S.J.: 26.
Dubois, cardinal L.-E.: 302.
Dubuc, juge: 316.
Ducharme, abbé Anthime: 143, 146, 378; Ch., C.S.V.: 342 ss; G.: 6, 384.
Dufresne, J. 104, 111, 204, 288.
Dugas: Aimé: 117, 190, 204 ss, 225, 248, 251, 336, 349; Blaise: 228, 252, 255; Daniel: 52, 68 ss, 157; Ed.: 54, 190, 311, 340; Euclide: 123, 126, 198 ss, 202, 274, 293 ss, 312, 318, 345, 352, 356; Mgr Eustache: 56, 239, 355, 368, 377; Mgr Frs-Az.: 56, 304, 326, 332, 340, 377; juge F.-O.: 124, 336, 352; abbé G.: 265, 311, 318, 325, 333; Jacques, S.J.: 238 ss, 336 ss, 349 ss; Marcel: 310, 356 ss; Mgr Marcel: 56, 120, 190, 239, 300, 305; 325 ss, 377; M.-L.-Octavie, mère: 336 ss; Nap., S.J.: 336, 349.
Dumas, N.: 288.
Dumond, Arsène: 293, 318.
Dupuis Frères: 321 ss.
Dupuis: Albert, 321 ss; Alexis: 321 ss; abbé Alfred: 97, 368; Armand: 321 ss; abbé Hildège: 126; Jos: 67, 79, 190, 229, 321 ss; J.-A.: 128, 201, 255, 268, 352; Narcisse: 321 ss; Nazaire: 321 ss; O.: 267, 321 ss; Raymond: 321 ss; Z., M.D.: 205, 299, 352.
Durand, dit Chevigny, M.: 311.
Durham, Lord: 212.
Durocher, L., O.M.I.: 96.
Duval, S., M.D.: 335.
Duvernay, L.: 282.
- E**
- Ecole supérieure:** 91, 214.
Ecrement, J.-E.: 126, 199, 204, 229.
Eglise: 65, 77, 88, 95, 98, 112 ss, 127, 131, 140, 151, 161, 171, 300, 315.
Electrification: 133.
Elzéar, frère: 352.
Emigration: 98, 329.
Eno dit Deschamps, A.: 284.
Enfants de Marie: 147.
Erection: canonique: 91; civile: 92.
Ethier, Léopold: 109, 156 ss, 159, 172, 238 ss, 295.
Eulalie, Mère Marie: 311.
Expositions: 319.
Evêques: 57.
- F**
- Fabre, Mgr C.:** 57, 119, 127, 142, 158, 327, 332, 340, 342.
Faribault, Me J.-E.: 287.
Féniens: 294 ss, 318.
Fêtes: 304, 318.
Fileuse: 245, 273.
Filion, G.: 262.
Fils de la Liberté: 290.
Flore: 41, 381.
Fontaine, L.-U.: 16, 34, 333.
Forbes, Mgr G.: 57, 128, 130 ss, 142, 144, 158, 232, 239, 301, 305, 333, 355, 367, 377.
Forbin Janson Mgr: 96.
Forest: juge A.: 338; Chs. 23, 51, 62; J.-O.-E.: 146, 198, 203, 205, 207 ss, 255, 352; Ls-Ph., M.D.: 333.
Forget, Mgr A.: 46, 48 ss.
Forts: Beauséjour: 18; Erié: 294; Saint-Charles: 350.

Fortier, L.-E., M.D.: 346.
 Foucher: A.-A. M.D.: 333 ss; E.C.S.V.
 128, 341, 345; F.: 112, 229, 274, 317,
 334; abbé J.-A.: 356; Médéric:
 117, 123, 205, 267 ss, 274, 294 ss,
 317 ss, 341, 367.
 Fournet, abbé: 21, 28.
 Francis, frère: 232, 352.
 Franciscains: 362.
 Franc-maçonnerie: 312 ss.
 Fréchette: Ls.: 360; abbé P.: 78.
 Frères de Saint-Gabriel: 123, 131,
 231, 384.

G

Galitzin, Mère: 219.
 Gamelin, Mère: 104, 311.
 Garneau, F.-X.: 11, 285.
 Gaulin, Mgr R.: 97.
 Gauthier: Mgr Georges: 348; Gérard:
 52 ss, 148, 235, 256, 261, 279.
 Genand, F.-L., M.D.: 42, 201, 205,
 229, 251, 293.
 Geoffroy, abbé J.: 143, 146.
 Gérin, L.: 187, 247.
 Giroux, Albert et Jos.: 131.
 Godin, Frs.: 337.
 Gosford, Lord: 282.
 Gosselin, Mgr A.: 46.
 Gouin, Paul: 235.
 Goulet: Ildas: 352; Jules: 202, 272,
 299; Odile: 234, 243; Odilon: 126,
 150, 196, 352.
 Grand-Pré: 13-29.
 Grandin, Mgr: 341.
 Granger, Magloire: 117, 126, 198,
 204, 205, 263, 279, 294, 299, 352.
 Grenier, J., S.J.: 313.
 Grente, Mgr G.: 302.
 "Gros Charles": 250.
 Grosse roche (la): 36.
 Grothé, L.-O.: 268.
 Groulx, chan. L.: 17, 211.
 Guérin, L., O.M.I.: 101.
 Guignolée: 239.
 Guy, Me Ls.: 69.

H

Halifax: 17.
 Hébert, abbé J.-F.: 76.
 Herbin, J.-F.: 12-20, 29.
 Hérroux, Omer: 235, 328, 330.
 Hocquart: 22, 251.
 Holyoke: 265, 340.
 Honorat, J.-B., O.M.I.: 96.
 Horton: 26.
 Hôtels: 86, 87, 111, 116.
 Houle: abbé Alph.: 146, 149; chan.
 A.-O.: 126-134, 147, 152, 210, 238,
 240, 243, 299, 302, 326, 378; abbé
 Azellus: 144-146, 157, 232, 242, 274,
 305.
 Hubert, Mgr J.-Frs.: 57, 64, 66.
 Huet de la Valinière, abbé P.: 59, 64.
 Huguet-Latour, Ls.: 70 ss, 217.
 Huntingdon: 295.

I

Indiens: 34, 327.
 Institut Canadien: 312.
 Institution Royale: 211.
 Instruction Publique (conseil): 212.
 Interdit: 71.
 Iroquets: 34.
 Isle-Dieu, abbé de L': 60.

J

Jannet, Claudio: 280, 330.
 "Jacques Cartier", le: 222.
 Jeanne de France, Sr. M.: 235, 272.
 J.A.C.: 384.
 Jésuites: 332.
 Jetté, Mgr Edouard: 305, 365 ss.
 Joachim, O.F.M., R.P.: 133.
 Joliette: Barthélemy: 106, 108, 287,
 291; diocèse de: 57, 123; ville de:
 195, 197, 209 (Voir Collège).
 Juges de paix: 188.

K

Kennebec, rivière: 26.
 Kersaint, Mme de: 106, 219 ss.
 Kildare: 90, 94, 110, 138, 139.
 King, William-L-Mackenzie: 306.

L

- Labelle**: abbé Ant.: 104, 253, 314; Ls.-V.: 255.
Lac aux Huards: 298.
Lacasse, Z., O.M.I.: 239, 291, 318, 326, 333, 367.
Lachapelle, abbé J.-B.: 304.
Lachine: 225.
Lacombe, J.: 287.
Lafèche, Mgr L.-F.: 122, 265, 293, 312.
Lafontaine, juge: 336 ss.
Lagier, L., O.M.I.: 96, 101, 326
Lahaille, abbé: 84.
Lahaye, T., C.S.V.: 228.
Lanaudière, C.-G. de: 287.
Landry: Clément: 68 ss, 79, 229, 294; Eug., M.D.: 333; Mgr G., 28; abbé Médard: 196; Oliva: 156 ss, 159.
Langelier, Sir F.: 191.
Langevin, Mgr A.: 332.
Langlois, Godfroy: 312.
Lanoraie: 295.
Laprairie: 295.
Laramée, A., M.D.: 346 ss.
Larocque, A.-F.: 286.
Lartigue, Mgr J.-J.: 57, 87 ss, 97, 136 ss, 214 ss.
Lasalle, L.-O.: 126, 300, 352.
L'Assomption (ville): 19, 44 ss, 60-63, 97, 112, 115, 118, 190, 200, 215, 291, 311 (Voir Collège).
Laurenti, cardinal C.: 380.
Laurier, Sir W.: 124, 195 ss, 275, 316, 326, 337.
Lauvrière, Em.: 12, 25, 29, 50.
Laval, Mgr de: 12.
Lavaltrie: 45, 91.
Lawrence: 11-29.
Lebel, Léon S.J.: 261.
Leblanc: Mgr Albini: 28; Mgr Ambroise, O.F.M.: 132, 304, 361 ss, 365; Dudley: 302-304; Jacques: 148, 229, 235; chan. Maxime: 265, 356.
Lecours, Raymond M.D.: 148, 205, 352.
Ledochowski, W. S.J.: 351.
Légaré, abbé Magloire: 118.
Leinster: (carte: 45): 92, 283, 286.
Lemaire, abbé: 20.
Léonard, J.-C. O.M.I.: 96, 326.
Lepailleur, Mgr G.: 302, 304.
Lépine, Ambroise: 318, 342.
L'Epiphanie: 67, 136, 141, 195, 198.
Leroux, Laurent: 287.
Lesage: Alfred: 126, 205, 295, 300; Mgr Médéric: 117, 132, 326, 330; Rodolphe: 239, 242, 295, 297, 301 384; Siméon: 331.
Létourneau, F.: 260.
Libéralisme doctrinal: 312 ss, 325.
Liébert, Ph.: 79.
Ligues du Sacré-Cœur: 147 ss.
Longfellow: 17, 22, 26, 29.
Longue-Pointe: 60, 86.
Lots (distribution): 49-52, 81, 186.
Loyalistes: 291.

M

- MacMahon, abbé B.**: 89.
Madran, abbé J.-M.: 77-81, 86 ss.
Maisons de pierre: 38.
Maîtres ambulants 78, 214.
Malchelosse, G.: 116.
Manseau, abbé Ant.: 102, 221.
Maquignons: 42.
Marcoux, P.: 231.
Maréchal: abbé Ls.-A.: 99, 102, 109-120, 140, 143, 146, 156, 224 ss, 229, 292 ss, 336, 341, 380; abbé Nap.: 99, 110 ss, 122-126, 146, 160, 226, 231; abbé Th.: 99, 110, 119-122, 146, 196.
Mariauchau d'Esglis, Mgr L.-P. 57, 60.
Marie-Anne, Mère: 104, 110 ss, 167, 222 ss.
Marie-Mélanie, mère: 336.
Marion: Damase: 198, 201, 206, 240, 250 ss, 318; Donatien, M.D.: 207, 301, 359, 362 ss, 367; Etienne, C.S.V, 207, 368; Eustache, M.D.: 333, J.-E.-E.: 126, 157, 201, 204, 279, 352; Jos. (capitaine): 118, 190, 251,

- 294; Jos. (maire): 128, 132, 148, 203 ss, 215, 232, 256 ss, 268, 298, 302, 305, 352-363; Ovide: 248, 267 ss.
- Marsan, A.:** 201.
- Martel (fief):** 91.
- Martin, J.-Ls.:** 97.
- Martyrs canadiens, saints:** 350.
- Masse, abbé P.:** 145, 149.
- Massicotte, E.-Z.:** 270, 272, 289.
- Mathieu, Mgr E.:** 328 ss.
- Maureault, Mgr O.:** 112.
- Mazenod, Mgr de:** 104.
- McConville, J.-N.-A.:** 338.
- McGill, J.:** 67.
- McLachlan, R.-W.:** 353.
- Mc Reavy, abbé D.:** 92 ss, 138 ss, 146.
- Médecins:** 204, 333.
- Meilleur, J.-B., M.D.:** 42, 212, 228, 287.
- Melançon, J.-A., M.D.:** 205, 298, 352; Mgr G.: 28.
- Merry del Val, Mgr:** 313.
- Metcalfe, Sir J.:** 215.
- Métis (déclarations des):** 314.
- Michaud, J., C.S.V.:** 121.
- Mignault: abbé P.-M.:** 215; Th.-M., S.J.: 384; L.-D., M.D.: 347.
- Mines, Les:** 13-29.
- Mœurs politiques:** 281.
- Monk, J.:** 68 ss.
- Monnaie:** 283.
- Monographie paroissiale:** 6.
- Montgolfier, abbé de:** 46-62, 64.
- Montpetit, E.:** 247, 348.
- Monuments:** 65, 147, 150, 239, 243, 305.
- Morin: Alfred:** 258, 274, 291, 297, 305; Mc-Nab: 188; abbé M.: 89, 146; Séraphin: 225, 231.
- Munn: Freddy:** 298, 305, 352; Wellie: 148, 205, 268, 298 ss; 302, 305, 352.
- Murray, Sir J.:** 24, 26, 187.
- Mutuelle de paroisse:** 98, 133, 279.
- New-Raisley:** 94.
- Nolin, J.-E., M.D.:** 118, 201, 205.
- Normand, Ls-Ph., M.D.:** 346.
- Normandin:** 327.
- Notaires:** 204.
- Notre-Dame: de l'Assomption:** 379; de la Merci: 300; du Cap: 306; du Mont-Carmel: 113.
- Numismatique:** 353 ss.
- Oblats de Marie Immaculée:** 96, 101, 116, 307, 326 ss.
- Ogden, I.:** 68 ss.
- Oka:** 201.
- P**
- Pagnuelo, Me:** 63, 87.
- Palier, P., O.M.I.:** 101.
- Panet: Mgr B.-C.:** 57, 74, 91; P.-Ls.: 68 ss, 196.
- Papes:** 57.
- Papineau: Mgr J.-A.:** 57, 132 ss, 143, 148, 153, 207, 236, 242, 297, 355, 366; Joseph: 50, 70 ss; Ls.-J.: 104, 188, 247, 282, 291.
- Paradis, (affaire):** 314.
- Paré: abbé J.-O.:** 95; abbé J.-Romuald: 73, 75, 76, 82-109, 111, 133, 136, 140 ss, 147, 150, 157, 205, 210, 214 ss, 228 ss, 236, 254 ss, 261 ss, 291, 298 ss, 307, 326, 374 ss, 377.
- Pascal, Mgr A.:** 327.
- Patriotes de 1837:** 270.
- Pauzé, L. C.S.V.:** 307.
- Pepin, J.:** 79, 80, 87 ss.
- Perrin, Mgr:** 326.
- Perron, Hon. L.:** 253
- Petit, abbé Ls.:** 12.
- Petit Rocher:** 78.
- Philadelphie:** 23.
- Piette: abbé Aimé:** 144, 149, 240, 242, 260; Mgr Alphonse: 125, 134-135, 148, 152, 210, 240, 241, 243, 258, 297, 306; Mgr F.-X.: 134; abbé Mathias: 134, 146, 378.
- Piguit:** 14, 18.
- Pinsonnault, Mgr P.-A.:** 374.
- Piquette: Alexis:** 265; Louis: 199, 268.
- Plessis, Mgr J.-O.:** 57, 63, 71 ss, 97 ss.
- N**
- Nantel: A.:** 314 ss; Me Maréchal: 67, 384.
- New-Glasgow:** 92, 94, 138.

Ponton, Noé: 260.
Population (Voir: Recensements).
Port-Royal (ou Annapolis): 12.
Poulin: L.-Ph.: 234, 258; abbé P.: 272.
Pouliot, Léon, S.J.: 219.
Presbytère: 53, 131, 172, 300.
Prévost, Sir G.: 287 ss.
Prière: à saint Isidore: 255; à saint Jacques: 380; avant la séance du Conseil Municipal: 209
Procès: 68 ss, 100, 132.
Proulx, abbé J.-B.: 195, 316.
Provost, abbé F.-L.: 264.
Prud'homme: Mgr J.-H.: 333; juge: 332.
Puritains: 22.

Q

Querbes, Maison: 147, 239, 343.
Quévillon: 79.

R

Raizenne, abbé J.: 72 ss.
Rameau de Saint-Père, E.: 11-29.
Rawdon: 35, 45, 50, 89 ss, 96, 98, 136 ss. 146, 196 ss, 226, 291, 298.
Razilly, Is.: 11.
Recensements: 35, 64, 81, 88, 89, 192, 194, 248.
Régime: municipal: 185 ss; seigneurial: 45, 185 ss.
Règlements XVII: 239.
Reid, J.: 70, 357.
Reticus-Veneau (polémique): 312.
Richard: Mgr J.-A.: 55 ss, 302, 304; J.-B.-A.: 319.
Riel, Louis: 318, 337, 342.
Rigaud: 225.
Ritchot, Mgr J.-N.: 314 ss.
Rivière: aux Canards: 18; Saint-Jean: 26.
Roch, chan. A.: 146.
Rodier, E.-E.: 287, 291.
Rolland: J.-B.: 334; J.-Roch: 72.
Rollande, Sr Marie: 106, 384.
Romier, Lucien: 246.
Roy, abbé J.-J.: 66, 73.
Royal, Hon. J.: 318.
Rumilly, R.: 314, 325.

S

Sackville: 26.
Saint-Alexis: 50, 67, 94, 98, 139 ss, 202, 258; Alphonse: 50, 110, 117, 263 ss; Anicet: 331; Armand: 295; Boniface: 332, 341, 350; Calixte: 92; Césaire: 253; Charles sur Richelieu: 291; Cléophas: 127; Côme: 50, 117, 263; Esprit: 71, 88, 92, 195, 202, 226, 258; Eustache: 292; François: 82; Gabriel: 50, 226, 263; Henri des Tanneries: 110; Jacques d'Embrun: 117, 264; Liguori: 50, 52, 67, 98, 136, 140, 196, 258; Lin: 195, 356; Ours: 76; Paul de Joliette: 50, 89 ss, 127; Pierre de Joliette: 356; Pierre du Portage (Voir L'Assomption): Prosper de Dorchester: 327; Roch de l'Achigan: 60, 217, 332; Sulpice (seigneurie): 44, 50, 91; Victor d'Alfred: 117; Vincent-de-Paul: 79, 221; Zacharie de Beauce: 327.
Saint-Denis, abbé J.: 143, 146.
Sainte-Anne de la Pérade: 293; Anne de la Pocatière: 251; Elisabeth: 134, 195; Julienne: 50, 67, 98, 136, 139, 190, 198, 202, 258; Marie Salomé: 50, 67, 121, 142, 196, 198, 202, 214, 258, 271, 300.
Sallion, Mme B.: 220.
Salle: des femmes: 111; des habitants: 111; des œuvres: 135, 202; publique: 127, 131.
Savaète: 313, 325.
Sbaretti, Mgr: 313.
Seigneurie (Voir: Régime seigneurial, ou Saint-Sulpice) 45.
Séminaires de: Québec: 270; Sainte-Thérèse: 215 (Voir Collèges).
Sénécal, Ant.: 214.
Servites de Marie: 237.
Sewell, Stephen: 68 ss.
Shawinigan: 200.
Smeulders, Dom: 313.
Sociétés: d'agriculture: 260; de colonisation: 263, 314, 317; de défricheurs: 263; Saint-Jean-Baptiste: 297; de tempérance (Voir ce mot).
Sœurs: de la Congrégation Notre-

Dame: 218; de Sainte-Anne: 100, 109, 122 ss, 131-155, 167, 224 ss, 236, 325, 384; du Précieux-Sang: 123; Grises de Montréal: 339.

Statistiques: (Voir Recensements).

Suisses: 292.

Sulpiciens: 66, 186 ss, 247.

Syndics: 188.

Syndicats: 269; 274.

Sylvestre, J.-A.: 298.

T

Tabac: 338.

Taché, Mgr: 265, 311 ss, 318, 342.

Taillon, L.-O.: 288.

Tardivel, J.-P.: 314 ss, 329.

Tarte, Israël: 316.

Taschereau, Mgr E.-A.: 327; J.-Th.: 287.

Tellier, Sir Mathias: 195, 338.

Telmon, P., O.M.I.: 96.

Tempérance (société de): 96, 116, 133, 147.

Terrain de Jeux: 233.

Ternet, abbé C.-A.: 111, 226.

Tessier: abbé Albert: 235 ss; Y.: 90.

Têtu, Mgr H.: 64, 105.

Théophile, frère: 232, 305.

Tiers-Ordre: 121, 147.

Tissage: 97.

Tourtange, P.: 251.

Trou de fée: 36.

Troubles de 1837: 95, 211, 288 ss, 353 ss.

Truteau, abbé: 379.

Truro: 26.

Turgeon, Jos.: 287.

Turcotte, L.-Ph.: 189, 285.

U

Ultramontains: 312 ss.

Union (régime): 211, 283.

Union de prières: 147.

Union Saint-Joseph du Canada: 279.

V

Vacher: 53.

Vaillant, abbé A.: 115, 142.

Vancouver: 230.

Varenes: 355.

Vaudreuil: 24, 222.

Venne, Salomon: 126, 201, 205, 268.

Verreau, H.-A.: 312.

Victoria: 225.

Victorin, Fr. Marie: 42, 381.

Viger: abbé E.: 311; D.-B.: 200, 286, 287; L.-M.: 201, 288; Séraphin, M.D.: 200, 205, 263.

Village: 245-250, 257.

Ville-Marie: 44.

Vinet, abbé J.-J.: 89 ss, 136, 138, 143, 146.

Visites pastorales: 62, 74, 92, 122, 291.

Vocations religieuses et sacerdotales: 158 ss, 220, 224.

Voie de la Croix: (Voir Chemin de croix).

Voyer (grand): 187.

W

Wardleworth: 6, 133.

Wilmington: 23.

Wilson, Lawrence: 305.

Windsor: 26.

Winslow: 11, 18, 19.

Z

Zouaves pontificaux: 117, 292 ss, 318.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue.....	5
---------------	---

LIVRE PREMIER — L'ANCIENNE ACADIE

Chapitre unique: Nos ancêtres, les Acadiens.....	11
L'ancienne Acadie, 11. — Vertus individuelles et sociales, 12. — Agriculture et commerce, 13. — L'instruction, 16. — Situation politique, 17. — 5 septembre 1755, 18. — Lamentable exil, 22. — Espoir, 24. — D'où venaient nos ancêtres? 27 — Conclusion, 27.	

LIVRE DEUXIÈME — UNE NOUVELLE ACADIE

Les débuts (1767—1774)

Chapitre premier: Géographie de Saint-Jacques.....	33
Le paysage, 33. — La population, 34. — Le sol, 35. — Le climat, 38. — Flore et faune, 38.	
Chapitre II: Les Acadiens à Saint-Jacques.....	44
Stage à l'Assomption, 44. — Premiers établissements, 48. — Distribution des lots, 49. — Première messe, 51. — Premiers moulins, 52. — Atmosphère des débuts, 54.	

La vie (1774—1947)

La vie religieuse et paroissiale

Chapitre premier: Les curés.....	59
Article premier. — Les précurseurs de M. Paré.	
<i>Jean-Baptiste Bro</i> : 59. — Premiers registres, 61. — Presbytère-chapelle, 63. — Bataille de cloche, 63. — Familles canadiennes, 64. — Première visite pastorale, 64. — Première église, 66. — Les Procès, 68. — Au seuil de l'éternité, 74. — Physionomie de précurseur, 75.	
<i>Jean-Marie Madran</i> : 76. — Le pacificateur, 78. — Un partisan de la "finition", 79. — Zèle et calomnie, 80.	
Article II. — Le "saint" curé Paré, archiprêtre.	
<i>Jean-Romuald Paré</i> : 82. — La montée d'obstacles, 82. — Au service de tous, 86. — Desserte de Rawdon, 89. — Nouvelles paroissiales, 90. — Erection canonique, 91. — Reconnaissance civile, 92. — Mgr	

Bourget et Saint-Jacques, 92. — Consécration de l'autel, 95. — Nouvelles réparations à l'église, 95. — Première retraite paroissiale, 96. — Première ordination sacerdotale, 97. — Agrandissement de l'église, 98. — Dames du Sacré-Cœur et Sœurs de Sainte-Anne, 100. — Derniers jours, 100. — Le "saint", 102.

Article III. — Les continuateurs de M. Paré.

Adolphe Maréchal: 109. — L'aumônier, 110. — Le digne curé, 111. — Restauration de l'église, 112. — Consécration, 112. — La vieille église, 113. — Crises économiques, 115. — Après cent ans: 1872, 117. — Enrichissements du temple, 119. — Le vicaire général, 119.

Théophile Maréchal: 120.

Napoléon Maréchal, chanoine: 122.

Arthur-Omer Houle, chanoine: 126. — Constructeur, 127. — Réjouissances paroissiales, 131. — Heures d'épreuves, 132. — Un vénéré père, 133.

Mgr Alphonse Piette, P.D.: 134.

Chapitre II: Les démembrements 136

Rawdon, 136. — Sainte-Julienne, 139. — Saint-Alexis, 139. — Saint-Alphonse de Liguori, 140. — L'Épiphanie, 141. — Sainte-Marie Salomé, 142. — Rang du "Grand lac Ouareau" de Crabtree, 142.

Chapitre III: Les vicaires 143

Les plus marquants: Omer Bonin, 143. — Azellus Houle, 144. — Aimé Piette, 144. — Liste complète, 146.

Chapitre IV: Foyers de vie surnaturelle 147

Associations pieuses: 147.

Cadets du Sacré-Cœur, 147. — Ligue des Anciens retraitants, 147.

Mouvements spécialisés d'Action Catholique: J.A.C., 148. — J.A.C.F., 148. — J.O.C. et J.O.C.F., 149. — Scouts et louveteaux, 149.

Monuments religieux:

Devant l'église, 150. — Cimetière, 150.

Chapitre V: Autour du culte 153

Marguilliers, 153. — Sacristains, 155. — Orgues et organistes, 156. — Maîtres-chantres et maîtres de chapelle, 157. — La criée, 157.

Les cloches:

Les anciennes, 158. — Les nouvelles, 158.

Vocations sacerdotales et religieuses:

Une scène émouvante, 159. — Prêtres, 160. — Religieuses, 165. — Religieux-frères, 181.

La vie civique

Chapitre premier: La municipalité 185

Le pouvoir public local, 185. — Le régime municipal, 189. — Village et paroisse, 191. — Maires, 191. — Valeur immobilière, 192. — Statistiques démographiques, 192.

Services d'utilité publique:

Chemins de fer, 194. — Voies et moyens de transport, 196. — Bureau de poste, 198. — Aqueduc, 198. — Service d'incendie, 199. — Électricité, 200. — Rues, 200. — Télégraphe, 201. — Téléphone, 202. — Salle paroissiale, 202.

Chapitre II: Serviteurs insignes.....	204
Notaires et médecins, 204.	
Joseph Marion, 205. — J.-O.-Emile Forest, 207.	

La vie éducative

Chapitre premier: Formation scolaire.....	211
Vers le régime scolaire actuel:	
Ecoles de fabrique, 211. — Ecole supérieure, 214. — Commission scolaire, 215.	
Couvent:	
Dames du Sacré-Cœur, 219. — Sœurs de Sainte-Anne, 222. — Mère Marie-Anne, 224. — Maison-Mère, 225. — Maison provinciale, 226. — Supérieures, 226.	
Education des garçons:	
Clercs de Saint-Viateur, 228. — Maîtres laïques, 231. — Frères de Saint-Gabriel, 231. — Directeurs, 232.	
Ecoles complémentaires:	
Ecole maternelle, 234. — Ecole rurale spécialisée, 234. — Ecole Supérieure d'enseignement ménager, 235.	
Vers les collèges classiques, 236.	
Chapitre II: Formation extra-scolaire.....	238
A.C.J.C., 238. — Cercle d'études des dames, 240. — Ouvroir, 241. — Union Catholique des Fermières, 242. — Loisirs organisés, 242. — Bibliothèque, 243.	

La vie économique

Chapitre premier: L'agriculture.....	246
Exploitations agricoles, 247.	
Le tabac, 251. —	
Associations d'hier:	
Cercle agricole, 254. — Association des Planteurs de tabac, 255. —	
Groupements agricoles actuels:	
Société Coopérative Agricole de tabac, 256. — Crémierie coopérative, 256. — Couvoir Coopératif, 258. — Meunerie Coopérative, 258. — L'U.C.C. et l'U.C.F. 259-262.	
Emigration, 262.	
Chapitre II: L'industrie.....	267
Manufactures de tabac, 267. — Sucre d'érable, 269. — Ceintures flechées, 269. — Textiles, 274. — Autres industries. 274.	
Chapitre III: Le commerce.....	276
Magasins 276.	
Artisans et commerçants 277.	
Etablissements de crédit: 278. — Banque, 279. — Caisse Populaire, 279.	

La vie politique et militaire

Chapitre premier: La vie politique.....	281
Mœurs politiques, 281. — Nos Députés, 283. — Conseillers Législatifs et Sénateurs, 285.	

Chapitre II: La vie militaire.....	289
Guerre de 1812, 289. — Insurrection de 1837, 290. — Zouaves pontifi-	
caux, 292. — Guerre des Fénéiens, 294. — Grandes guerres I et II, 296	

La vie intime

Groupements sociaux:

Société Saint-Jean-Baptiste, 297. — Chevaliers de Colomb, 298. — Club du Lac-aux-Huards, 298.

Grands incendies:

1890, 298. — Deuxième couvent, 299. — 1910, 299. — Troisième couvent, 299. — Vieille église, 300. — Clocher, 301.

Visiteurs illustres:

Cardinaux et évêques français, 301. — Acadiens de Louisiane, 302

Glanures:

La "grippe espagnole", 304. — Fêtes de 1920 et de 1932, 304. — Fanfare et kiosque, 305. — Centenaires, 305. — Noces de diamant, 305. — Notre-Dame du Cap, 306.

LIVRE TROISIÈME — LE RAYONNEMENT

Mère Marie-Eulalie, S.S.A., 311. — L'abbé Georges Dugas, 311. — Médéric Foucher, 317. — Mère Marie-Anastasie, S.S.A., 320. — Mère Marie-Mélanie, S.S.A., 321. — Nazaire Dupuis, 321. — Mgr Marcel Dugas, P.A., 325. — Zacharie Lacasse, O.M.I., 326. — Mgr Médéric Lesage, P.D., 330. — Mgr François-Azarie Dugas, P.A., 332. — Achille Foucher, M.D., 333. — Le juge François-Octave Dugas, 336. — Mère Marie-Octavie Dugas, S.G.M., 339. — Mgr Athanase Desrochers, P.D., 340. — Emile Foucher, C.S.V., 341. — Louis-Napoléon Delorme, M.D., 344. — Jacques Dugas, S.J., 349. — Gaspard Courteau, M.D., 352. — Mgr Eustache Dugas, P.A., 355. — Marcel Dugas, 356. — Mgr Ambroise Leblanc, O.F.M., Préfet apostolique, 361. — Donation Marion, M.D., S.E. Mgr Edouard Jetté, évêque de Tabé., 366	
Epilogue.....	370

APPENDICES

A. — Premier historien de Saint-Jacques: l'abbé François-Xavier Chagnon	374
B. — Oraison funèbre de M. Paré par Mgr Bourget.....	374
C. — Bons mots et "miracles" de M. Paré.....	376 377
D. — Nos cloches.....	377
E. — Lettre pastorale de Mgr Bourget à la paroisse de Saint-Jacques.....	378
F. — Notre-Dame de l'Assomption, patronne des Acadiens.....	379
G. — Prière à Saint-Jacques le Majeur.....	380
H. — Notre flore.....	381
Bibliographie, 382. — Tableau d'honneur, 383. — Remerciements, 384. — Index alphabétique, 385.	



A la mémoire du

Père Guy Courteau, S.J.

né à St-Jacques-de-L'Achigan

le 21 juillet 1897

entré dans la Compagnie de Jésus

le 14 août 1919

ordonné prêtre le 17 août 1930

décédé à Sudbury le 7 décembre 1970

R.I.P.

•

•

•

•

•

•

